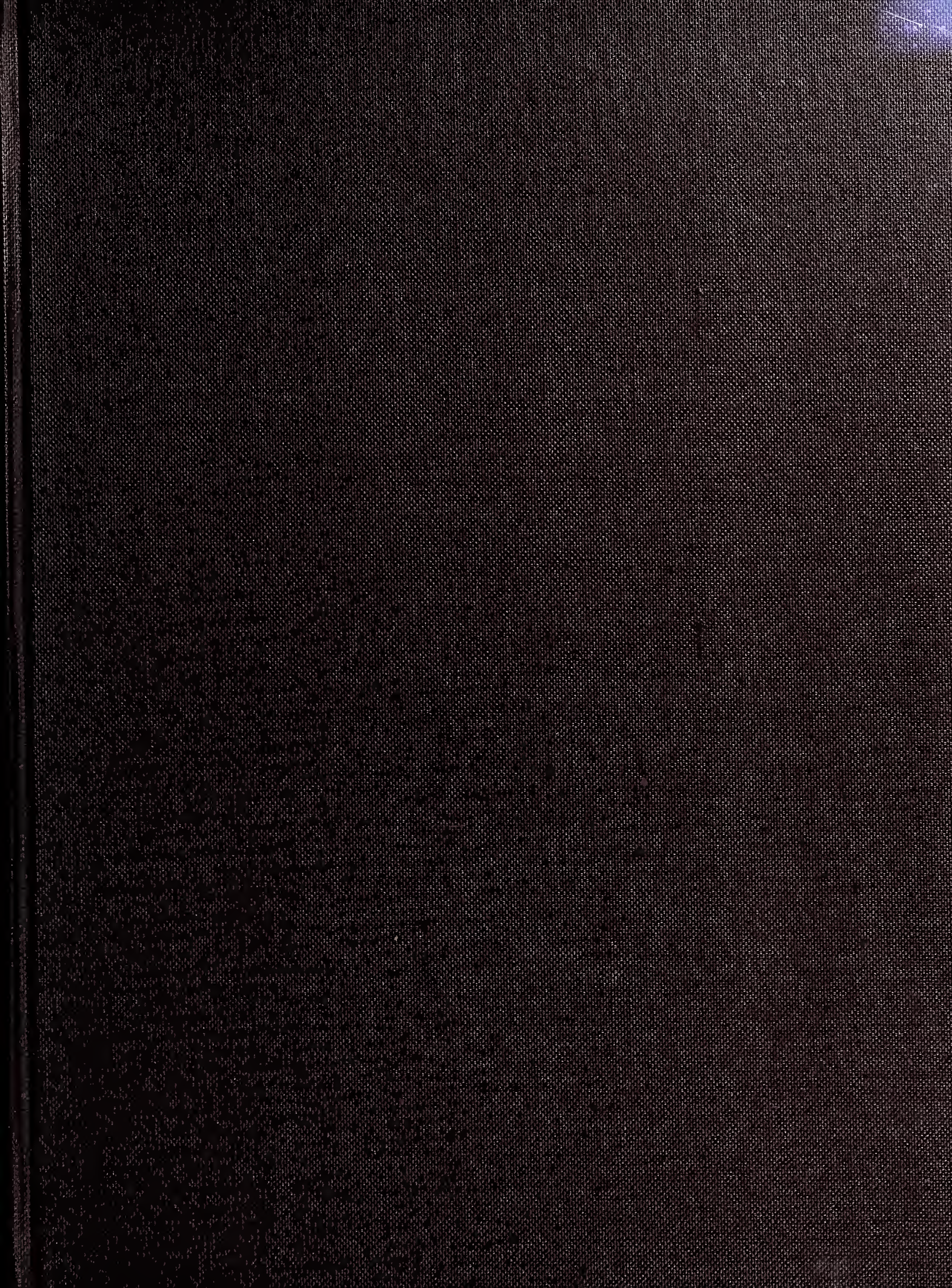
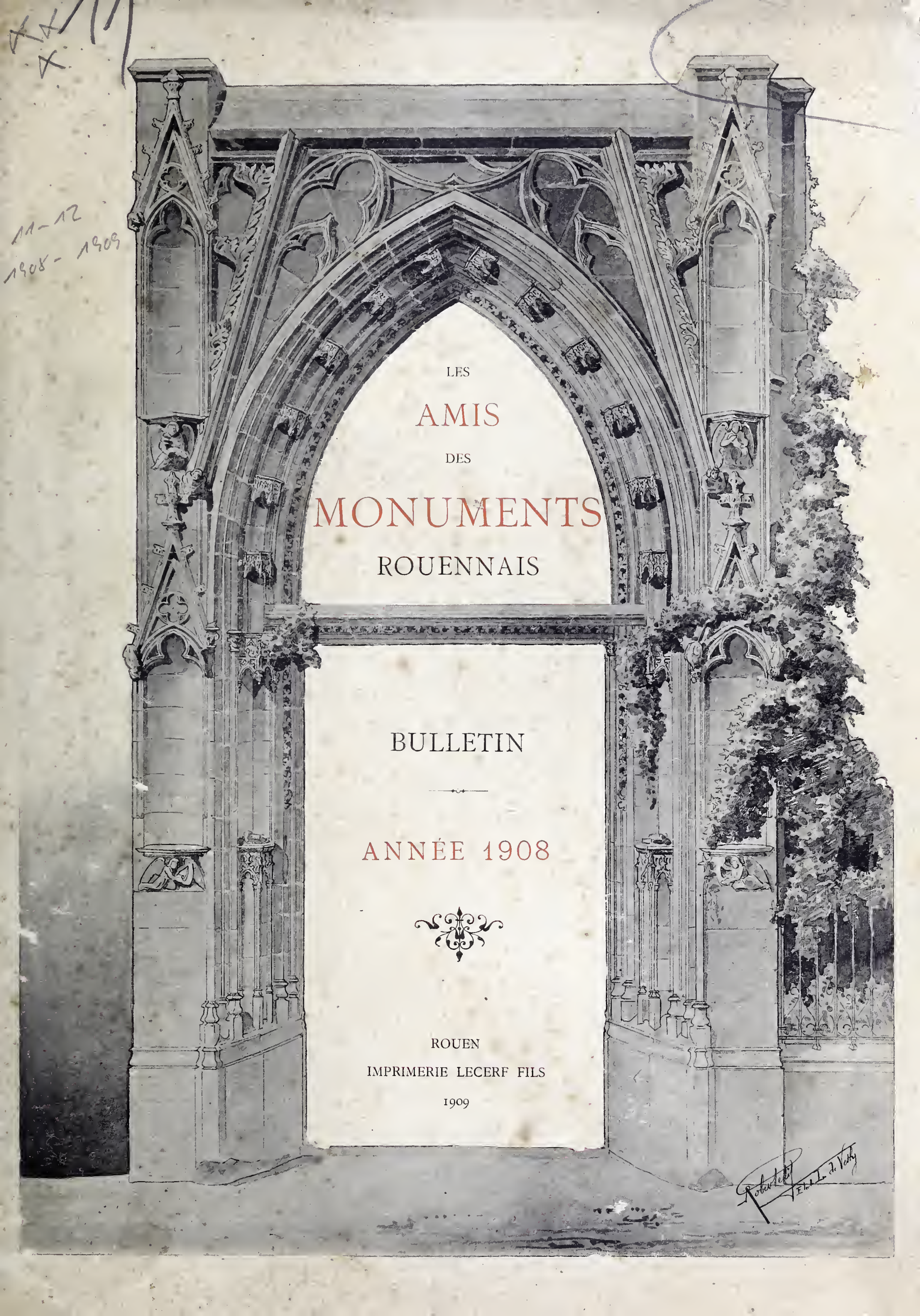




LES

AMIS

DES

MONUMENTS

ROUENNAIS

BULLETIN

ANNÉE 1908

ROUEN

IMPRIMERIE LECERF FILS

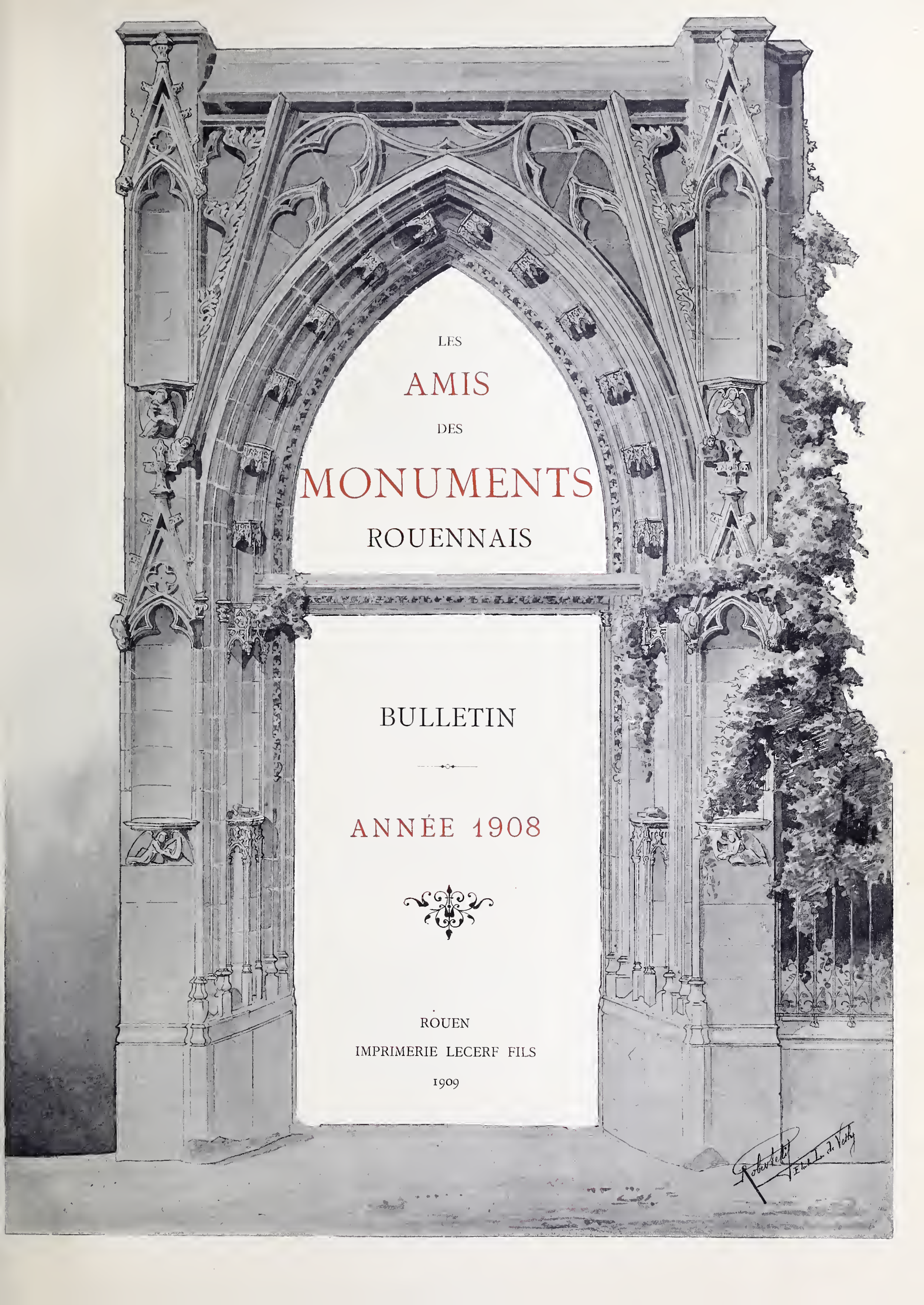
1909

LES AMIS

DES

MONUMENTS ROUENNAIS

BULLETIN DE 1908



LES

AMIS DES MONUMENTS ROUENNAIS

BULLETIN

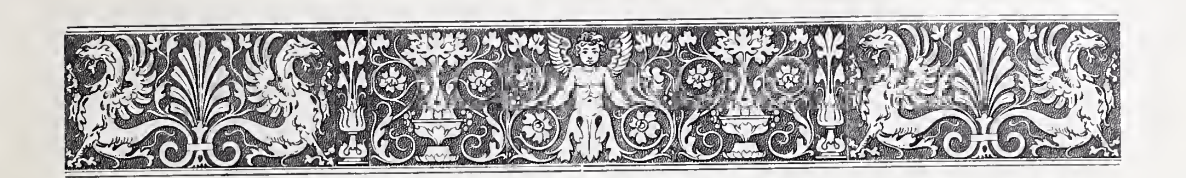
ANNÉE 1908

ROUEN

IMPRIMERIE LECERF FILS

1909


PROCÈS-VERBAUX
DES
SÉANCES
1908
A. LAQUERRIERE. INV.
MANESSE. DEL.



PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

Assemblée générale du 25 *Janvier* 1908.

Présidence de M. Eug. FAUQUET.

La séance est ouverte à huit heures et demie, sous la présidence de M. Eug. Fauquet.

Etaient présents au Bureau : MM. Eug. Fauquet, Lefrançois et Mlle Duveau.

Assistaient à la séance : MM. Allinne, Andrieu, Beaurain, Clémenche, Dervois, Foucher, Gautier, Docteur Giraud, Docteur Hélot, Ed. de La Quérière, Le Bocq, Lecerf, Lecomte, Pierre Lefebvre, Lequeux, Lestringant, Madeleine, Docteur Morin, Nibelle, Joseph Petit, Ruel, Léon de Sapincourt et Sorieul.

Excusés : MM. Raoul Aubé, Auvray, Gruzelle et de Mathan.

Nous avons reçu de M. Wilhelm fils la photographie d'une porte intérieure du Patronage scolaire, rue Saint-Lô. Cette porte devait être l'entrée de l'ancien Prieuré de Saint-Lô. Des remerciements sont votés et seront envoyés à M. Wilhelm fils.

Il est définitivement décidé que les photographies seront confiées pour le collage dans notre Album à M. Dumont.

La carte de Membre, de couleur mauve, avec la vignette d'Ernest Morel, est adoptée pour 1908.

Il est ensuite procédé au renouvellement et à l'élection de 10 Membres du Conseil d'Administration.

Sont élus : MM. Ed. Duveau, par 25 voix; Allinne, 24; Lestringant, 21; Beaurain, 20; Docteur Morin, 20; Garreta, 20; René Martin, 19; Docteur Derocque, 18; Augustin Le Marchand, 15; Gaston Vallée, 14.

En conséquence, le Conseil d'Administration pour 1908 est ainsi composé :

Tiers sortant fin 1908 : MM. Ch.-A. de Beaurepaire fils, Faucon, Eug. Fauquet, Foucher, Gogeard, Hie, Abbé Jouen, Lefrançois, Ruel et Sarrazin.

Tiers sortant fin 1909 : MM. Raoul Aubé, Ed. Delabarre, Ch. Fortin, Gautier, Geispitz, Docteur Giraud, Gruzelle, Lecerf, Pelay et de Vesly.

Tiers sortant fin 1910 : MM. Allinne, Ed. Duveau, Beaurain, Docteur Derocque, Garreta, Augustin Le Marchand, Lestringant, René Martin, Docteur Morin et Gaston Vallée.

L'Assemblée est invitée à renouveler les Comités de Finances et de Publicité.

Ces Comités sont ainsi composés pour 1908 :

Comité de Finances.	MM. Clémenche, Eug. Fauquet, Ch. Fortin, Geispitz, Gogeard, Jolly.	*Comité de Publicité.*	MM. Raoul Aubé, N. Beaurain, G. Dubosc, Ed. Duveau, Lecerf, Pelay.

Le Secrétaire de Bureau lit ensuite son Rapport annuel de 1907.

Des remerciements lui sont adressés par M. le Président.

M. le Docteur Giraud prend la parole pour demander où en est la question de l'Aître Saint-Maclou.

M. le Président annonce sa prochaine démarche auprès de M. le Préfet à ce sujet, et l'approbation qui lui a été donnée par M. le Maire pour la future dénomination d'une rue Abbé-Cochet.

Lecture est donnée du Rapport des finances par le Trésorier. Le rapport est adopté pour les comptes 1907 et le projet de budget 1908.

Il est décidé qu'à l'avenir des Bulletins seront mis en vente chez les Libraires de la Ville pressentis à cet effet.

L'organisation de la visite de la Tour Saint-Romain sera mise à l'étude pour le mois de mars, M. Auvray ayant donné l'autorisation au Secrétaire de Bureau.

Il est procédé à l'admission, à la majorité, de deux nouveaux Membres : M. Darras, Architecte, 32, place des Carmes, présenté par MM. Eug. Fauquet et Foucher; M. Van Biéma, Négociant, 83, rue Thiers, présenté par MM. Valin et Geispitz.

M. le Président annonce que M. Darras met sa reconstitution du Château de Gaillon à notre disposition pour le Bulletin.

M. Ruel émet le vœu que les anciens noms de rues gravés dans la pierre soient conservés et cernés d'un trait bleu, comme cela s'est fait à Paris. La Société en dresserait la liste et l'on demanderait à la Ville ce travail, à la suite d'une démarche de notre Président.

M. Ruel nous signale avec regret la démolition, rue Poitron, d'une belle cheminée avec mascarons, et d'un curieux parquet de plâtre gravé du XVIII[e] siècle.

Il est rappelé, à cette occasion, que tous les Sociétaires sont invités à signaler à la Société, dans leurs quartiers respectifs, les démolitions de maisons anciennes ou de motifs artistiques, afin qu'il en soit pris des photographies.

La séance est levée à dix heures.

Le Secrétaire de Bureau,

G. LEFRANÇOIS.

Procès-verbal de la séance du Conseil d'Administration du 1er Février 1908.

Présidence de M. Eug. FAUQUET.

La séance est ouverte à huit heures et demie.

Etaient présents au Bureau : MM. Eug. Fauquet, Aubé, Delabarre, Bonet et Lefrançois.

Assistaient à la séance : MM. Allinne, Duveau, Docteur Derocque, Foucher, Geispitz, Docteur Giraud, Gruzelle, Hie, Lecerf, A. Le Marchand, Lestringant, Docteur Morin et de Vesly.

Etaient excusés : Mlle Duveau, MM. Ch.-A. de Beaurepaire, Fortin, Gautier, Gogeard et Martin.

Il est procédé à l'élection du Bureau pour 1908.

Sur une même liste, le Président, les Vice-Présidents, le Secrétaire de Bureau et l'Archiviste sont réélus :

Président	M. Fauquet,	par 17 voix.
Vice-Président.	M. R. Aubé,	16 »
—	M. Delabarre,	16 »
Secrétaire de Bureau . . .	M. Lefrançois,	16 »
Archiviste.	M. Ch.-A. de Beaurepaire,	17 »

On vote ensuite pour l'élection du Secrétaire de Correspondance et du Trésorier :

Comme Secrétaire de Correspondance : M. Gruzelle obtient 16 voix et est élu.

Comme Trésorier : M. le Docteur Morin obtient 16 voix et est élu.

La séance est levée à neuf heures un quart.

Le Secrétaire de Bureau,

G. LEFRANÇOIS.

Assemblée générale du 29 *Février* 1908.

Présidence de M. Eug. FAUQUET.

Sont présents au Bureau : MM. Eug. Fauquet, Raoul Aubé, Delabarre, de Beaurepaire et Lefrançois.

Assistent à la séance : MM. Allinne, Andrieu, Clémenche, Darras, Dervois, Duveau, Fortin, Aug. Foucher, Garreta, Docteur Giraud, Gogeard, Gruzelle, Docteur Hélot, Abbé Jouen, Lacour, Le Bocq, Lecarpentier, Lecomte, Lefebvre, Le Marchand, Lequeux, Docteur Morin, Joseph Petit, Poan de Sapincourt, Sarrazin, Sorieul et de Vesly.

Se sont excusés : Mlle Duveau, MM. Ed. Bonet, Ch. Gautier et Pelay.

Lecture et adoption des procès-verbaux des séances des 25 janvier et 1er février 1908.

La correspondance comprend :

1° Remerciements de M. Darras, nouvellement admis ;

2° Changement d'adresse de M. le Général Le Villain.

Sont déposés sur le Bureau :

1° Le Bulletin de la *Société Industrielle ;*

2° *L'Architecture et la Construction dans l'Ouest ;*

3° Un rapport sur les fouilles pratiquées autour du Donjon, publié dans le Bulletin de la *Société Industrielle*, et offert par l'auteur, M. Delabarre.

Renouvellement du Bureau. — Des remerciements sont adressés par M. le Président au Conseil d'Administration pour avoir renouvelé le mandat des Membres du Bureau rééligibles ; il exprime le regret de se séparer de Mlle Duveau et de M. Ed. Bonet, félicite MM. le Docteur Morin, élu Trésorier, et Gruzelle, Secrétaire de Correspondance, et les invite à prendre place au Bureau.

M. le Président propose les candidatures, et l'Assemblée prononce l'admission de :

M. Maurice Sarrazua, Agent d'Assurances, 10, rue du Chemin-Neuf, présenté par MM. Eug. Fauquet et Lefrançois ;

M. Georges Avenelle, Architecte, 9 *bis*, rue du Hameau-des-Brouettes, présenté par MM. Eug. et Emile Fauquet ;

M. Ernest Duteurtre, Grainetier, 147, rue de la Grosse-Horloge, présenté par MM. Eug. et Emile Fauquet ;

M. Paul-Auguste Devaux, Sculpteur, 52, avenue du Cimetière-Monumental, présenté par MM. Garreta et Eug. Fauquet ;

M. Louis Dubreuil, Rentier, 26, rue Stanislas-Girardin, présenté par Mme Delaquaize et M. Geispitz.

La Fontaine Lisieux. — M. Allinne donne lecture de la première partie de son travail ; il montre des rapports curieux entre cette fontaine et deux *Mystères* représentés, à Rouen, en 1508 et 1517, lors des entrées de Louis XII et de François Ier. Il est félicité par M. le Président, et promet d'étudier dans une prochaine séance l'iconographie proprement dite de la fontaine.

Le Tombeau de Maurice, à la Cathédrale. — Dans une causerie sur ce tombeau, M. de Vesly se demande si c'est bien celui de l'Archevêque Maurice, car l'épitaphe manque. Après Batissier, Bouquet, Deville, Le Prévost, et autres, il étudie ce monument, un peu délaissé pour ses magnifiques voisins. Le comparant à ceux du comte de Champagne, Henri, mort en 1180 (Abbaye de Souvigny), des princes angevins (Abbaye de Fontevrault), et, plus près de nous, des évêques d'Amiens Evrard de Fouilloy († 1223) et Geoffroy d'Eu († 1237), contemporains de Maurice († 1235), il nous signale les anges de l'arcade, la mitre basse du gisant, la flore des chapiteaux, la forme des moulures, et croit pouvoir les dater du premier quart du XIIIe siècle, époque où les artistes laïques, s'organisant, viennent se placer sous la protection des évêques et inaugurent un retour à

la nature, comme en témoigne, entre autres signes, le remplacement de la feuille d'acanthe antique et de la décoration byzantine par les plantes et les feuillages indigènes.

Il demande, comme il y a quarante ans, l'Abbé Colas (*Comm. des Antiquités*, 19 déc. 1869), que l'épitaphe, relevée sur un manuscrit, et dont il donne lecture, remplace la plaque disparue, et invite la Société à l'appuyer.

Cette communication donne lieu à des remarques de MM. Sarrazin, Abbé Jouen, et plusieurs autres Membres ; il en résulte que l'épitaphe, telle qu'elle nous est transmise, paraît être une œuvre des temps modernes et ne saurait faire pencher en faveur de Maurice une attribution qu'on pourrait réclamer pour d'autres prélats de cette époque. On propose d'ajourner la discussion à une prochaine séance.

Varia. — M. l'Abbé Jouen a visité à Sainte-Marie transtibérine, à Rome, le tombeau de Philippe d'Alençon, qui fut Archevêque de Rouen ; il en distribue des épreuves en phototypie aux Membres présents, et reçoit les remerciements de la Société.

M. Delabarre signale une transcription complète du *Livre des Fontaines* aux Archives départementales ; M. Gogeard dit qu'il en existe encore une aux Archives municipales.

A propos de la recherche des murs romains aux environs du Donjon, M. Sarrazin demande si des ventes de terrains ont été effectuées, et si l'on pourrait espérer la conservation de ce que les fouilles mettront à jour. M. de Vesly dit qu'il a déjà été répondu, à des demandes analogues, que les terrains où auront été entreprises les recherches devront être remblayés.

M. le Président annonce qu'il a reçu de M. le Préfet l'assurance qu'on va s'occuper de la réfection des parties menacées de l'Aître Saint-Maclou.

Le dimanche 5 avril est adopté pour la visite de la Tour Saint-Romain ; rendez-vous dans la cour d'Albane, à deux heures et demie.

Le vote de la gratification annuelle de 100 francs en faveur de M. Wilhelm est proposé par le Trésorier et adopté.

La séance, ouverte à huit heures et demie, est levée à dix heures.

Le Secrétaire de Correspondance,
GRUZELLE.

Assemblée générale du 28 Mars 1908.

Présidence de M. Eug. FAUQUET.

Sont présents au Bureau : MM. Eug. Fauquet, R. Aubé, Delabarre, de Beaurepaire, Docteur Morin, Lefrançois et Gruzelle.

Assistent à la séance : MM. Allinne, Andrieu, Edm. Bonet, Dervois, Dieuzy, Mlle Duveau, MM. Duveau, Fortin, Foucher, Gautier, Geispitz, Docteur Giraud, Gogeard, Docteur Hélot, de La Quérière, Lecomte, Lecorbeiller, Lestringant, Panthou, Paulme, Pelay, Joseph Petit, Valin et de Vesly.

Excusé : M. Poan de Sapincourt.

M. Louis Dubreuil remercie de son admission à la Société.

M. le Maire accuse réception de notre lettre au sujet des anciennes inscriptions des noms de rues, et sa prise en considération.

M. le Président soumet à l'Assemblée les demandes d'admission de :

M. le Docteur Charles Duboc, 34, rue Notre-Dame-de-Lorette, à Paris, présenté par MM. Eug. Fauquet et Lefrançois ;

M. le Docteur Ernest Lallemant, Directeur-Médecin en chef de l'asile Saint-Yon, présenté par MM. le Docteur Giraud et Gruzelle ;

M. le Docteur Maurice Hamel, Directeur-Médecin en chef de l'asile de Quatre-Mares, présenté par MM. Lecomte et Gruzelle ;

M. Charles Allinne, Docteur en droit, rue Sadi-Carnot, à Darnétal, présenté par MM. Allinne et Gruzelle ;

M. Félix Hue, Pharmacien, place Saint-Marc, présenté par MM. le Docteur Morin et Allinne.

L'admission est prononcée à la majorité.

A propos de la lecture du procès-verbal de la séance du 29 février, M. le Docteur Giraud demande si M. l'Abbé Jouen, qui nous a offert la reproduction du tombeau de l'Archevêque Philippe d'Alençon, fera une communication à ce sujet. Notre Collègue n'assistant pas à la séance, la question lui sera soumise, mais nous croyons savoir qu'il a l'intention de communiquer à la Société une note sur les Monuments de Rome auxquels, à divers titres, se rattache le souvenir de personnalités de Rouen ou de la région.

M. Pelay se félicite de l'accueil favorable qu'ont rencontré ses démarches auprès de M. le Receveur de l'Enregistrement et des Domaines, à propos de l'Aître Saint-Maclou ; il regrette d'avoir ignoré qu'au même moment les démarches personnelles de notre Président nous ont valu de M. le Préfet une réponse identique. Il ressort de ces explications que 500 francs ont été affectés à la réfection de la toiture.

Le procès-verbal est adopté.

La Maison des Malortie et le séjour de Roland à Rouen. — M. Le Corbeiller lit une une notice concernant l'immeuble du n° 11 de la rue aux Ours, ses transformations et l'histoire de ses divers occupants depuis le XVII[e] siècle. Dans ce milieu de vie paisible et d'horizon limité apparaît vers la moitié du XVIII[e] siècle un jeune inspecteur des manufactures dont la renommée dépasse bientôt le cercle familial où il a failli se fixer. Roland et sa femme ont donné à la Maison des Malortie un peu de leur célébrité, et notre Collègue estime qu'on doit rappeler ce souvenir. Il invite donc la Société à l'appuyer auprès de la Commission des Inscriptions. M. Raoul Aubé, faisant partie de cette Commission, s'offre à lui présenter le texte de M. Le Corbeiller.

Incidemment, M. Pelay demande qu'on n'oublie pas, dans les commémorations à proposer, les noms des artistes Henry Somm et Nicolle.

M. de Vesly donne d'intéressants détails sur le lieu de sépulture de Roland, qu'on pourrait demander à explorer ; il nous fait part des démarches, tant anciennes que récentes, faites de diverses parts auprès de la famille et des autorités pour avoir la permis-

sion de rechercher et d'identifier les restes de Roland, et d'élever, s'il y a lieu, un modeste monument commémoratif ; il sollicite le concours de la Société. S'associant à la proposition de notre Collègue, l'Assemblée désigne une Commission chargée de se mettre en rapport avec les personnalités intéressées, pour obtenir de faire les recherches nécessaires. Sont nommés MM. Allinne, Duveau, Eug. Fauquet, Geispitz, Docteur Giraud, Le Corbeiller, Pelay et de Vesly.

Après la lecture, M. le Président s'est fait l'interprète de tous en remerciant M. Le Corbeiller de sa communication aussi érudite que pittoresque ; il saisit avec plaisir l'occasion de le féliciter au sujet de sa récente nomination comme Officier d'Académie.

La promenade archéologique à la Tour Saint-Romain ne pouvant avoir lieu le 5 avril prochain est remise au 26 du même mois ; chaque Membre sera du reste individuellement prévenu des jour et heure de la visite.

On passe en revue un certain nombre de monuments ou de curiosités sur lesquels on désire attirer l'attention de la Société. M. Pelay demande si on a photographié la maison de la rue des Boucheries-Saint-Ouen ; il lui est répondu que le Bulletin de 1906 a donné, page 170, un dessin de M. Duveau, et qu'il existe des photographies de MM. Gautier et Lecerf. M. Delabarre signale, à côté de l'emplacement de la porte Sainte-Claire, rue Saint-Hilaire, une porte et une fontaine en mauvais état ; on n'est guère documenté à ce sujet ; cependant M. Pelay connaît une eau-forte de Nicolle qui en donne l'aspect il y a vingt ou trente ans. Cette communication remettant à l'ordre du jour la porte Sainte-Claire, M. le Président répond à diverses questions et ajoute que M. le Maire lui avait promis d'en faire commencer au printemps les travaux de réédification. Il nous met ensuite en garde contre le nettoyage intempestif qu'on sollicite pour différents monuments, la fontaine XVIIIe siècle de la Grosse-Horloge, entre autres. Enfin, il nous parle d'une ancienne et intéressante plaque indicatrice découverte sur une maison de la rue Grand-Pont, à l'angle de la rue aux Ours, qu'il restaure en ce moment ; elle a été enlevée avec soin et sera remise sous peu en bonne place. (Depuis la séance, on a pu lire un article de M. G. Dubosc, du dimanche 12 avril 1908 (*Journal de Rouen*), commentant les intéressants travaux de restauration dont ce logis du XVe siècle a été l'objet de la part de M. Eug. Fauquet.)

La séance, ouverte à huit heures et demie, est levée à dix heures.

Le Secrétaire de Correspondance,
GRUZELLE.

Assemblée générale du 9 mai 1908.

Présidence de M. Eugène FAUQUET.

Sont présents au bureau : MM. Eugène Fauquet, R. Aubé, Delabarre, de Beaurepaire, Docteur Morin, Lefrançois et Gruzelle.

Assistent à la séance : MM. Allinne, Andrieu, Clémenche, Docteur Coutan,

Dervois, Dieuzy, Mlle Duveau, MM. Duveau, Fortin, Foucher, Gautier, Docteur Giraud, Gogeard, Hie, Abbé Jouen, Ch. Leblond, Le Bocq, Lecerf, Lecomte, Le Corbeiller, Legentil, Le Marchand, Lequeux, Lestringant, Mainemart, Abbé Mério, Panthou, Pelay, Joseph Petit, de La Quérière, de Sapincourt, Sarrazin, Sarrazua, Abbé Touflet et de Vesly.

Excusé : M. le Docteur Hamel.

A propos du procès-verbal, qui est ensuite adopté, M. de Vesly rend compte du bon accueil qu'ont fait à ses démarches pour la recherche du corps de Roland le propriétaire et le fermier du terrain où l'on devra faire des fouilles.

La correspondance comprend :

1° Démission de M. Gilles-Cardin, Ingénieur des Ponts-et-Chaussées, pour cause de départ ;

2° Remerciements de MM. les Docteurs Duboc et Lallemant, récemment admis, et de M. Wilhelm, pour la gratification qui lui a été votée ;

3° M. Dagnet, Architecte, nous informe que par mesure de sécurité, l'accès de ses chantiers est interdit au public, mais que les Membres de la Société auront toute latitude pour suivre les travaux ;

4° M. le Docteur Leconte, Président du Comité d'érection d'un buste à Michel Anguier, à la ville d'Eu, sollicite le concours de la Société ; il est voté une souscription de 20 francs ;

5° Invitation du Comité des Assises de Caumont pour la session du 22 juillet, à Rouen. Ceux de nos Collègues faisant partie d'une des six Sociétés bénéficiaires se trouvant de droit Membres des Assises, on désigne en outre MM. Allinne, Aubé, Delabarre, Fauquet, Fortin, Gogeard, Docteur Hélot, Hie, Abbé Jouen, Pelay, qui représenteront les *Amis des Monuments rouennais*.

On procède à l'admission de :

M. Georges Legris, Ingénieur à l'Ecole centrale, rue d'Herbouville, 4 *bis*, présenté par MM. Le Marchand et Eugène Fauquet ;

M. Alphonse Carle, Inspecteur d'assurances, rue de Grammont, 14, Paris (IIe), présenté par MM. Lailler et Eugène Fauquet ;

M. Rigondet, ancien Greffier, rue Bihorel, 1, présenté par MM. Delabarre et Lestringant ;

M. Edmond Chavoutier, Miroitier, rue Ganterie, 61, présenté par MM. Dervois et Eugène Fauquet.

Souvenirs Normands en Italie. — Première partie d'une causerie très intéressante de M. l'Abbé Jouen, sur l'influence Normande ou l'Histoire des Normands connus, d'après des pièces d'archives ou des monuments qu'il vient d'étudier au cours d'un voyage de quatre mois en Italie.

La conclusion de cette érudite causerie, dont nous serons heureux d'entendre prochainement la suite, a été un hommage rendu à l'esprit d'initiative, fait de prudence et de ténacité, qui est propre à notre province, et qu'ont possédé au plus haut degré les illustres Normands de chez nous que furent les cardinaux de Longueil et d'Estouteville.

Tombeau de l'Archevêque Maurice. — L'impression de M. le Président, qui est allé récemment l'étudier, est que ce monument paraît avoir été rapporté à la place qu'il occupe actuellement ; la façade, qui a de 10 à 12 centimètres d'épaisseur, n'est qu'un simple placage de pierre, visible d'une façon très apparente, surtout sous la voûte. Les colonnes qui passent au-devant sont semblables à leurs voisines ; elles ont été probablement enlevées, puis rapportées ; leurs chapiteaux ont dû être refaits, car ce sont les seuls qui soient sculptés sur toutes leurs faces.

M. de Vesly fait observer que le sarcophage, lui, n'est pas un placage. MM. le Docteur Coutan, Delabarre, Sarrazin, comparant les profils du monument à des détails rencontrés à Vézelay et sur un tombeau à Lisieux, inclinent à le dater du début du XIII[e] siècle. D'après M. Allinne, on trouve à l'étage supérieur de la Tour Saint-Romain des profils et des bases similaires, ce qui nous reporterait à 1180. M. l'Abbé Jouen signale que le tombeau de Gautier de Coutances, mort en 1207 et inhumé dans la chapelle des saints Pierre et Paul, a été déplacé au XIV[e] siècle, pour la construction de la chapelle de la Vierge. Il conclut que l'inscription citée par M. de Vesly est à rappeler, mais sans nous en faire garants.

Hôtel de Mathan. — La démolition de l'hôtel de Mathan menace d'être prochaine, la Société des terrains, qui l'a réservée jusqu'ici, déclarant qu'elle ne peut plus attendre. M. le Président nous entretient des démarches qu'il a faites. Il avait proposé de centraliser dans l'hôtel les services des Domaines et du Timbre, à quoi on lui a d'abord objecté leur récente installation dans un autre immeuble. Cependant, il n'y aurait pas d'empêchement absolu, et M. le Préfet s'est chargé de faire parvenir à M. le Ministre des Finances une lettre pressante de notre Président ; il est favorable à une combinaison permettant de racheter le terrain ; quant aux bâtiments, on n'en demande qu'une somme insignifiante. En mettant les choses aux pire, les sculptures intéressantes nous seront, en cas de démolition, réservées par la Société des terrains, qui a retenu les parties artistiques de l'hôtel.

Tour de la Pucelle. — M. Sarrazin a la parole sur la remise au jour de la vraie tour de la Pucelle et sur le vœu qu'il va demander à la Société d'émettre, en conformité avec ceux déjà formulés par l'Académie de Rouen, la Société d'Emulation, le Syndicat d'initiative, etc.

Notre collègue rappelle que, dès maintenant, les fouilles de M. Dagnet établissent, sans conteste, l'identification des vestiges découverts avec la tour « devers les champs », dite plus tard tour de la Pucelle, et détruite en 1809, vestiges déjà rencontrés en 1840 par Barthélemy père ; Deville, qui les visita avec lui, reconnut non seulement le puits, mais un pan de muraille que, dans une intéressante étude, il affirme être resté visible dans l'ancien hôtel d'Aligre. Il y eut alors une intention, non réalisée, de faire poser une plaque commémorative. Peu à peu, le souvenir de ces trouvailles se perdit, et l'on ne se guidait plus guère que sur le plan de 1635, qui fixait l'emplacement de la tour à l'extrémité des terrains de Mathan. La découverte qui vient d'être faite permet de constater que celle-ci paraît affleurer seulement l'extrémité de l'immeuble du Docteur Richer, anciennement d'Aligre.

La partie mise au jour n'a pas les 12 m. 30 de diamètre qu'on attribuait à la tour; mais celle-ci s'élargit vraisemblablement à la base, et il est probable que ses substructions, qu'on doit retrouver à 6 ou 7 mètres de profondeur, présenteront le diamètre indiqué. Nous serions, d'après M. Sarrazin, dans le bas étage de la tour, analogue à celui du Donjon. Au-dessus était l'étage moyen, *camera media*, où Jeanne, enfermée dans une cage de fer, et enchaînée, fut plusieurs fois interrogée au cours de son procès.

L'intérêt archéologique de la réapparition de débris authentique du Vieux-Château doit céder à l'importance historique du fait. Ces restes de maçonnerie constituent de véritables reliques, qui ne peuvent être soumises à l'incertitude de la propriété privée.

Après avoir présenté son projet de vœu, qui est adopté à l'unanimité, M. Sarrazin étudie les voies et moyens à employer. Nous avons, a-t-il dit, l'appui du Conseil général, où M. Lormier s'est fait notre avocat. Une démarche va avoir lieu auprès de M. le Préfet, pour le prier de transmettre une requête au Sous-Secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts, à la suite de l'arrêté portant interdiction provisoire de tous travaux pendant trois mois. Mais, si un sacrifice relativement peu important suffit pour racheter les 216 mètres du terrain Dagnet, ce lot est désagréablement étranglé de tous côté; aussi, sous peine de n'avoir à montrer qu'une base de tour, sans recul, et pour ainsi dire au fond d'une cuve, il paraît indispensable d'acquérir tout au moins plusieurs lots voisins, ce qui, donnant un terrain largement ouvert sur deux rues, permettrait d'éviter des constructions malencontreuses, et dégagerait complètement le Donjon.

Ce projet séduisant ne pourra être réalisé qu'à l'aide de sacrifices que s'imposeraient, dans des proportions à déterminer, l'Etat, le Département et la Ville de Rouen. Des démarches sont faites actuellement pour obtenir d'abord le classement de ces précieux restes comme monument historique.

M. Gogeard, appuyé par M. Pelay, demande que le souvenir des vestiges, de différentes époques, trouvés sous la voie publique, soit conservé au moyen de tracés en pierres de couleurs sur les trottoirs et les chaussées, puisque le passage de la rue du Donjon va précisément être exécuté. C'est ainsi qu'on rappellerait les murs de courtine, la contrescarpe, les murailles romaines, etc. M. de Vesly dit que la proposition a déjà été faite et pense qu'il vaudrait mieux, pour l'instant, ne pas trop entrer dans les détails. On décide de réunir les textes de MM. Sarrazin et Gogeard en un seul vœu dont voici l'énoncé :

A l'unanimité, sur la proposition de M. Sarrazin, la *Société des Amis des Monuments rouennais*, qui s'est déjà préoccupée, dans ses précédentes séances, du dégagement des restes de la tour de la Pucelle, émet le vœu que ces restes, remis au jour, soient conservés et acquis par l'Etat, ainsi que le terrain nécessaire à leur mise en valeur; émet, en outre, sur la demande de M. Gogeard, le vœu que tous les vestiges anciens découverts sur l'emplacement du château de Philippe-Auguste soient accusés, à l'extérieur, sur la voie publique, par des signes apparents.

M. Le Marchand approuve le mouvement d'opinion qui nous a valu la chaude communication de M. Sarrazin; il estime qu'on ne doit pas cependant se désintéresser des monuments modernes et signale l'état déplorable de la fontaine J.-B. de la Salle, dont une palme en bronze, trois cartouches en pierre, sont brisés; dont la vasque vide est comblée

de cailloux et sur laquelle, malgré la proximité d'un poste de police, ne cessent de grimper, à son grand dommage, les enfants du quartier.

M. Aubé demande si l'on ne pourrait asphalter le terre-plein où s'élève la statue de Flaubert, car le gravier dont il est couvert sert de projectiles aux gamins qui détériorent les vitres de Saint-Laurent.

M. Delabarre fait remarquer le mauvais état de la chapelle du Lycée ; les linteaux de la façade demandent une réparation.

M. Delabarre, appuyé par MM. Pelay et Sarrazin, revient une fois de plus sur la nécessité d'établir une grille basse, fermant, comme à Saint-Germain-l'Auxerrois, le porche de Saint-Maclou, qui sert de dortoir pendant la belle saison. Cette indifférence à l'égard d'un tel édifice ne devrait plus être de mise aujourd'hui.

M. Fortin signale l'état d'usure de la pierre tombale de Denis Gastinel (mort en 1440); il propose, bien que l'Abbé Cochet s'y soit opposé autrefois par question de sentiment, de la faire relever et placer dans la chapelle Saint-Etienne, par exemple. M. Pelay demande qu'elle soit le plus près possible de son emplacement actuel.

M. le Président répond qu'il sera écrit à M. le Maire pour lui signaler les réfections urgentes, tant à la chapelle qu'à la fontaine, et lui demander que celle-ci puisse fonctionner à nouveau, et à notre collègue, M. Auvray, Architecte diocésain, duquel dépend la solution à donner à la demande de M. Fortin.

M. le Président a reçu deux propositions de conférences à faire sous les auspices de la Société : l'une concernant Vézelay, l'autre le mont Saint-Michel, cette dernière due à M. Vachon, qui mène une active campagne, dans la *Revue du Touring-Club* et autres journaux, en faveur de l'intégrité du mont Saint-Michel. Comme les conférences qui ont eu lieu jusqu'ici ont été faites à titre gracieux, et la plupart par nos Collègues, l'Assemblée décide de persévérer dans cette voie et dit qu'on écrira dans ce sens à M. Vachon.

Sur la demande de ses Collègues, M. Sarrazin promet qu'il fera, à l'automne, une causerie, avec projections, sur Jeanne d'Arc et le Vieux-Château. M. Allinne propose que la Société prenne, pour cette époque, l'initiative d'une exposition concernant le château de Philippe-Auguste, Jeanne d'Arc à Rouen, et Rouen sous le gouvernement anglais. Cette question sera portée à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

La séance, ouverte à huit heures et demie, est levée à onze heures.

Le Secrétaire de Correspondance,
GRUZELLE.

Assemblée générale du 15 *Juin* 1908.

Présidence de M. Eug. FAUQUET.

Sont présents au Bureau : MM. Ch. Normand, R. Aubé, de Beaurepaire, Docteur Morin, Lefrançois et Gruzelle.

Assistent à la séance : MM. Allinne, Andrieu, Auvray, Avenel, Chavoutier, Darras,

Mlle Duveau, MM. Duveau, Fortin, Foucher, Garreta, Gautier, Docteur Giraud, Gogeard, Docteur Hélot, Hie, Lecerf, Lecomte, Legentil, Le Marchand, Panthou, Paulme, Pelay, Quesnel, Ruel, Sarrazin, Sarrazua et Turpin.

Se sont excusés : MM. Delabarre, Geispitz et Joseph Petit.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

La correspondance comprend :

1° Remerciements du Comité d'organisation du monument Anguier, pour notre souscription;

2° Proposition de M. Ed. Duveau tendant à autoriser chaque Sociétaire à amener aux séances une dame de sa famille, à titre d'invitée. Sur sa demande, cette proposition sera mise à l'ordre du jour de la prochaine séance.

Nous avons reçu :

1° *L'Architecture et la Construction dans l'Ouest* (mars-avril 1908);

2° Le Bulletin de la *Société Industrielle* (janvier-février 1908);

3° De M. Ed. Duveau, une carte postale de la rue des Boucheries-Saint-Ouen;

4° De M. Panthou, une photographie de la porte placée sur le mur méridional de l'église de Mont-Saint-Aignan;

5° De M. Rigondet, le numéro de *L'Illustration* du 6 juin, reproduisant un cliché de la Tour de la Pucelle.

Nos trois Collègues seront remerciés.

On procède à l'admission de :

M. Paul Panthou, Architecte, 10, rue Crevier, présenté par MM. Panthou père et Eug. Fauquet;

M. Eugène Saint-Clair, 16, rue de Crosne, présenté par MM. Eug. Fauquet et Chevalier;

M. Courage, appareilleur de la Cathédrale, 37 *bis*, rue Victor-Hugo, présenté par MM. Auvray et Foucher.

Pierre tombale de D. Gastinel. — Notre Collègue, M. Auvray, a mis le plus grand empressement à rechercher dans l'église métropolitaine un emplacement qui réponde au désir exprimé par la Société. Nous savons que Gastinel acheta au Chapitre, l'année de sa mort, une pierre dont l'inscription était effacée, pour la faire servir à sa sépulture, qu'il avait choisie à Saint-Jean, près des fonts, grande chapelle semi-circulaire du transept Nord, dite, actuellement, du Saint-Sacrement. Elle se trouve aujourd'hui dans le dallage de ce transept; au bas du chœur; par suite de quelles circonstances ? nous l'ignorons. D'après Deville, « presque aucunes des pierres tombales de ce transept n'indiquent la » place des sépultures auxquelles elles furent consacrées, car il fut dépavé en entier après » l'incendie de 1822, et l'avait été déjà probablement une ou deux fois auparavant ».

M. Foucher, à qui nous devons ces renseignements, déclare que le calorifère passe sous cette pierre, qui ne recouvre par conséquent aucun tombeau. Dans l'impossibilité de la relever contre les murs de la chapelle du Saint-Sacrement. le long desquels court l'arcature du XIIIe siècle que nous retrouvons tout autour du chœur, il nous a paru que l'on

devait lui chercher un emplacement soit dans la chapelle Saint-Etienne, si le lieu le permet, soit dans une des premières travées Nord ou Sud.

Il convient de remercier M. Auvray de l'assurance qu'il nous a donnée d'une solution prompte autant que satisfaisante.

Tour de la Pucelle. — Voici l'état de la question :

Des vœux en faveur du classement et de l'acquisition ont été émis par les *Amis des Monuments parisiens*, *Les Bibliophiles rouennais*, l'*Association provinciale des Architectes français*, la *Société centrale des Architectes.*

MM. Auvray, Ch. Normand, Ruel, ont fait des démarches auprès du Congrès des Architectes français, demandant qu'on visitât Rouen et les vestiges de la tour. Ils ont la promesse que M. Daumet, Président du Congrès, traitera la question dans le discours qu'il doit prononcer samedi devant M. le Sous-Secrétaire des Beaux-Arts.

Celui-ci. qui a reçu, d'autre part. un vœu favorable émis à *l'unanimité* par la Commission des Monuments historiques. a déjà informé l'Administration préfectorale que l'Etat serait disposé à participer au rachat du terrain Dagnet, augmenté d'une bande de 5 mètres de profondeur, si la Ville et le Département promettent leur concours financier.

M. Sarrazin, qui a la satisfaction d'apporter ces bonnes nouvelles, estime qu'on doit cependant poursuivre un aménagement plus étendu et que nos desiderata gagneront à être présentés au public par tous les moyens en notre pouvoir : pétitionnement des Sociétés locales et des habitants, impression et distribution des vœux, visites, affiches, en un mot, tout ce qui est susceptible de créer un mouvement d'opinion.

M. Ch. Normand pense que l'on pourrait, à propos des recherches qui restent à faire, soulever la question des Arènes de Rouen, et demande qu'on fasse ici ce qui s'est produit à Paris pour les Arènes de Lutèce, en 1870 et 1882. Malheureusement on ne peut guère que prendre acte des indications de notre Président d'honneur, car le terrain à explorer constitue la rue nouvelle ou appartient à la Société propriétaire. Les fouilles, dit M. Auvray, sont possibles dans les lots déjà vendus; mais lorsqu'on bâtira, tout ce qu'on aura découvert sera ou caché ou nivelé.

La seule solution eût été, d'après M. Sarrazin, que le tracé de la rue passât au nord du Donjon, et peut-être aurait-on obtenu alors un lotissement où, dans un même terrain, se fussent trouvés compris le Donjon, la tour de la Pucelle et tout ce qu'on suppose devoir découvrir entre eux du mur de courtine et des murailles romaines. L'ensemble, se tenant mieux et parlant davantage à l'imagination, aurait eu plus de chances d'intéresser la population et les Pouvoirs publics.

Hôtel de Mathan. — Plusieurs de nos Collègues signalent le commencement de la démolition de l'hôtel de Mathan.

M. le Président répond qu'à la suite de notre vœu, appuyé et transmis sans retard par M. Lauzier, Directeur de l'Enregistrement, le Ministère des Finances s'est fait immédiatement adresser par un inspecteur un rapport avec photographies à l'appui. Nous pouvions espérer le classement, mais non l'attribution demandée, car l'Administration supérieure a reculé devant les frais d'installation qui portaient le loyer annuel à 12,000 francs environ. Mais le classement n'eût pas été même un avantage décisif; il n'y

a qu'à se rappeler l'exemple du château de Dijon qu'un Ministre, en dépit de la Commission des Monuments historiques, a fait déclasser pour le démolir.

Portail Sainte-Claire. — M. le Président annonce qu'il a communiqué à la Mairie le vœu de M. Gogeard, ainsi que les observations de M. Le Marchand, au sujet de la fontaine Jean-Baptiste de la Salle; il ajoute qu'il a de nouveau insisté pour le portail Sainte-Claire; mais on n'a répondu à aucune de ses lettres, non plus qu'au plan de réédification remis par lui en 1907, sur la demande de la Municipalité. Depuis, il a vu qu'on avait pris, en séance du Conseil, la décision de placer le portail à 7 mètres en arrière de l'entrée de la rue de l'Epée, solution contraire à ce qu'avait demandé et espéré notre Société, et il a cru devoir protester.

Que doivent faire maintenant les *Amis des Monuments rouennais* ?

Après une discussion à laquelle prennent part MM. le Docteur Giraud, Sarrazin, Allinne, il est décidé que, la Municipalité ayant naguère déclaré « qu'elle s'en rapportait à nous » au sujet de l'emplacement à choisir, on appuiera la protestation du Président par une démarche où la Commission constituée à l'origine demandera au Maire de revenir sur la décision prise au détriment, croyons-nous, du monument et du jardin lui-même.

Mont Saint-Michel. — M. Lefrançois rappelle que le *Touring-Club de France* a entrepris en faveur du mont Saint-Michel une campagne pour laquelle il espère obtenir des Sociétés de province un concours que lui-même ne leur a jamais marchandé, et demande à la Société d'émettre un vœu conforme à celui proposé par le *Touring-Club* et qu'ont déjà adopté, dans notre ville, l'Académie et le Syndicat d'initiative.

On adopte le vœu demandant le maintien de la situation insulaire du Mont, son classement comme site et monument naturel de caractère artistique, et sa protection par la loi du 21 avril 1906.

Projet d'exposition. — Après les observations de M. Sarrazin, qui déclare son intention de préparer avec un autre groupe une exposition rencontrant en bien des points le projet de M. Allinne, on décide de voter le principe et de nommer un Comité d'organisation qui rendra compte à la Société de la solution intervenue. Sont désignés, outre le Bureau, MM. Allinne, Deglatigny, G. Dubosc, Duveau, Fortin, Foucher, Garreta, Geispitz, Gogeard, Pelay, Ruel, Sarrazin, G. Vallée, de Vesly.

Excursions. — Entre diverses propositions on adopte, pour le premier dimanche de juillet, la visite du château de Martainville, projet qui sera étudié avec les additions qu'il comporte.

La séance, ouverte à huit heures et demie, est levée à dix heures et demie.

Le Secrétaire de Correspondance,

GRUZELLE.

Commission du projet d'Exposition sur Jeanne d'Arc et le Vieux-Château.

(*Séance du 9 Juillet* 1908.)

Présidence de M. Raoul Aubé.

Présents : MM. Allinne, Delabarre, Duveau, Fortin, Foucher, Geispitz, Gruzelle, Docteur Morin, Pelay.

Excusés : MM. Fauquet et Sarrazin, qui n'ont pu assister qu'à la fin de la séance ; MM. de Beaurepaire, Gogeard et Lefrançois.

La Commission débute par rappeler que l'initiative de cette Exposition appartient aux *Amis des Monuments rouennais*. Elle a fait ensuite une revue succincte de toutes les questions soulevées par l'examen du projet et a voté : 1° que le principe de l'Exposition est décidé dans ses grandes lignes, à savoir : le château de Philippe-Auguste, les phases de la captivité de Jeanne d'Arc, le martyre de Jeanne d'Arc ; 2° qu'entre les locaux proposés on réserve l'étude du Palais-des-Consuls et de l'église Saint-Laurent, celle-ci en première ligne. Enfin, s'occupant des frais qu'entraîneront l'aménagement du local à choisir, l'installation des collections, les assurances, le gardiennage, etc., elle a fait appel à la compétence de M. Pelay, un des organisateurs de l'Exposition cornélienne, qui en a retracé l'histoire, et a conclu que les frais, dans le cas présent, s'élèveront à 1,000 francs au minimum.

Il semble donc à la Commission qu'on doit réserver pour des séances ultérieures, s'il y a lieu, le soin de préciser les projets, de manifester des préférences pour telle solution, de s'assurer de la convenance de tel local, et tombant d'accord que la question des fonds prime tout le reste, elle décide de demander à M. le Président la convocation de la Commission des finances. Si celle-ci peut mettre à sa disposition la somme que nous croyons indispensable au fonctionnement de l'œuvre, la Commission se déclare prête à continuer ses études dans le sens que nous venons d'indiquer.

Le Secrétaire de Correspondance,
GRUZELLE.

Assemblée générale du 11 *Juillet* 1908.

Présidence de M. Raoul Aubé, Vice-Président.

Sont présents au Bureau : MM. Raoul Aubé, Docteur Morin, Lefrançois, Gruzelle.

Assistent à la séance : MM. Allinne, Andrieu, Bonet, Clémenche, Courage, Darras, Dervois, Mlle Duveau, MM. Duveau, Fortin, Foucher, Gautier, Docteur Giraud, Docteur Hélot, Lecomte, Legentil, H. Panthou, Paulme, Joseph Petit, de Sapincourt, Sarrazua, Sorieul.

Se sont excusés : MM. Eugène Fauquet, Président ; Delabarre, Ernest Deshayes, Gogeard, Lequeux.

Lecture et adoption des procès-verbaux des séances du 15 juin et du 9 juillet.

Correspondance : Est déposé sur le bureau le Bulletin de la *Société Industrielle*.

M. le Président, ayant manqué son train, s'excuse de ne pouvoir assister à la séance. Il porte à la connaissance de la Société les réponses qu'il a reçues de M. le Maire :

1° La pose de pavés de couleur indiquant dans la rue du Donjon le tracé d'anciennes substructions est écartée par la Municipalité, qui croit suffisant de replacer le plan du Vieux-Château, qu'on voyait naguère rue Jeanne-d'Arc ;

2° On s'est occupé de faire à nouveau couler l'eau de la fontaine J.-B. de la Salle et on veillera à la sauvegarde et à l'entretien de ce monument ;

3° On acceptera, à la Ville, une délibération de la Société demandant le transfert et la pose du portail Sainte Claire dans le jardin Sainte-Marie, à la porte qui est en bordure de la rue de la République. M. le Président doit remettre lundi, à M. le Maire, une lettre dans ce sens, si, comme il l'espère, la Société est de cet avis, et le Conseil en délibèrera. Cette proposition est adoptée.

Avant de donner la parole à M. Allinne, M. Raoul Aubé tient à féliciter nos Collègues, MM. le Docteur Coutan et de Vesly, auxquels le Congrès archéologique de Caen vient de décerner une médaille de vermeil.

Influences italiennes à Rouen (Renaissance). — M. Allinne signale et décrit deux bas-reliefs provenant de la Cathédrale et conservés actuellement au Musée d'antiquités, où ils sont encastrés dans un des murs de la cour. Il les identifie avec la décoration d'une galerie de marbre élevée par le cardinal Georges Ier d'Amboise, pour laquelle avaient été utilisés des marbres tout travaillés venus de l'atelier d'un sculpteur lombard, établi à Gênes, Pace Gaggini. Dès la fin du XVIe siècle, la galerie était ruinée et démolie, les marbres dispersés ; quelques-uns, utilisés au siècle suivant pour la décoration d'une chapelle de la Cathédrale, ont été retrouvés en 1838, lors des travaux exécutés à cette chapelle. Par comparaison avec un bas-relief, daté, de Pace Gaggini, notre Collègue conclut à l'attribution de ces deux sculptures à l'artiste lui-même, ou à son atelier.

Présence de dames non sociétaires aux séances. — M. Duveau développe sa proposition, déposée à la séance du 15 juin, d'autoriser chaque Sociétaire à amener aux séances une dame de sa famille, à titre d'invitée. Après une discussion à laquelle prennent part MM. Paulme, Docteur Giraud et Docteur Hélot, on admet que, si nous devons espérer ainsi des adhésions nouvelles, d'autre part les dames déjà sociétaires pourraient être amenées à donner leur démission. On ne voit pas non plus l'utilité d'une catégorie de sociétaires à tarif réduit, sans droit au Bulletin, comme à la Société de Géographie, par exemple, et quelle conduite adopter aux séances ordinaires, où la discussion et les votes auront lieu devant ces Sociétaires sans qu'elles puissent y participer ? On adopte le principe des séances mixtes sur invitations, avec conférences, au moins deux fois par an.

Excursions. — M. Fortin offre deux cartes postales, devenues rares, des églises de Martainville et Blainville-Crevon, qu'on a récemment visitées. Pour la prochaine excursion, la visite proposée à Radepont présentant certaines difficultés est remplacée, pour le 2 ou 9 août, par l'itinéraire suivant : Canteleu, Quevillon, Saint-Martin-de-Boscherville et le Genetay.

La séance, ouverte à huit heures et demie, est levée à neuf heures et demie.

Le Secrétaire de Correspondance,
GRUZELLE.

Assemblée générale du 31 *Octobre* 1908.

Présidence de M. Eug. Fauquet.

Etaient présents au Bureau : MM. Eug. Fauquet, Raoul Aubé, Lefrançois, Gruzelle, Docteur Morin.

Assistaient à la séance : MM. Allinne, Andrieu, Clémenche, Dervois, M[lle] Duveau, MM. Ed. Duveau, Dieuzy, Fortin, Foucher, Gautier, Hie, Lecerf, Lecomte, A. Le Marchand, Legentil, Legrip, Lestringant, Nibelle, Paul Panthou, Rigondet et de Sapincourt.

Excusés : MM. Auvray, Ch.-A. de Beaurepaire, Chirol, Delabarre, Paulme et Sarrazin.

Le procès-verbal de la séance du 11 juillet est lu par le Secrétaire de correspondance et adopté.

M. Eug. Fauquet, Président, se lève et prononce une allocution dans laquelle il fait l'éloge de M. Ch. de Beaurepaire, et exprime nos regrets de voir disparaître un des principaux et des plus érudits Collaborateurs de notre Bulletin ; il renouvelle à la famille l'expression de nos sympathiques et vives condoléances en ces termes :

« Mesdames, Messieurs,

» Il nous faut encore, aujourd'hui, ouvrir le livre nécrologique du Souvenir de la *Société des Amis des Monuments rouennais*, pour y inscrire le nom d'un des nôtres.

» Le 12 août 1908, s'est éteint, dans sa 81[e] année, M. Charles de Robillard de Beaurepaire, Archiviste honoraire du Département de la Seine-Inférieure, Correspondant de l'Institut, ancien Président de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, Président de la *Société de l'Histoire de Normandie* et de la *Société des Bibliophiles normands*, ancien Vice-Président de la Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure, Chevalier de la Légion d'honneur, Officier de l'Instruction publique, Commandeur de Saint-Grégoire-le-Grand. Par l'énumération des titres que je viens de citer, on comprend quelle était la valeur de l'homme qui vient de disparaître.

» Autant notre Société avait été heureuse de se l'attacher, autant elle est profondément affligée de sa perte.

» Travailleur modeste, érudit infatigable, M. de Beaurepaire collabora de tout cœur à la publication de notre Bulletin. Aussi, en compulsant nos annales, le nom de M. de Beaurepaire revient-il souvent. On relira surtout, avec un vif intérêt, ses « Notes sur les Architectes de Rouen, depuis le XIII[e] siècle jusqu'à la fin du XVI siècle », parues dans les Bulletins de 1901, 1902, 1903, 1904.

» Invité à poursuivre cette Revue des Architectes rouennais, il voulut bien continuer ses recherches pour embrasser une période plus étendue, et c'est ainsi que parut la suite de son travail, dans nos Bulletins de 1905 et 1906.

» Impitoyablement, la mort est venue le frapper au moment même où il mettait la dernière main à la fin de cet ouvrage considérable, qui devait paraître dans notre *Bulletin* de 1907.

» Nous espérons, toutefois, qu'il nous sera possible, avec le bienveillant concours de notre excellent Archiviste, M. Charles de Beaurepaire fils, de donner dans notre prochain Bulletin de 1908 ces dernières notes formant le complément de ce merveilleux travail, que nul autre que M. de Beaurepaire n'aurait osé entreprendre.

» Je crois traduire vos sentiments, en saluant ici la mémoire de cet homme de bien, dont la modestie n'avait d'égale que la bonté, et je ne veux pas laisser passer ce deuil sans renouveler à sa famille, au nom de notre Société reconnaissante, l'assurance de nos vives et sincères condoléances. » *(Approbation unanime de l'Assemblée.)*

La correspondance comprend : une lettre de M. Auvray, nous annonçant le prochain relèvement de la pierre tombale de Denis Gastinel, à la Cathédrale. Des remerciements lui seront adressés ;

Une carte de M. Eug. Fosse, Préfet de la Seine-Inférieure, nous remerciant de l'envoi du Bulletin ;

Lettre de la Mairie de Rouen, nous informant de la prochaine réédification, à l'entrée du jardin Sainte-Marie, vers la rue de la République, et sur notre nouvelle demande, du portail Sainte-Claire ;

Lettres de faire-part du décès de M. Ch.-A. de Beaurepaire et de M[me] Geispitz mère ;

Communication de la *Société française d'Archéologie* au sujet de la distinction dont vient d'être l'objet notre collègue, M. de Vesly, auquel une médaille de vermeil a été décernée; des félicitations lui ont été adressées ;

Lettre de M. Mégard, mettant à notre disposition, pour être données à la Ville de Rouen, les sculptures de l'hôtel de Mathan, démoli. M. le Président s'occupera de la destination de ces sculptures ;

Lettre de M. Georges Dubosc, proposant de présenter à la Municipalité le vœu suivant : donner à une rue de Rouen le nom de M. Ch.-A. de Beaurepaire, et indiquant plus particulièrement pour cette dénomination la nouvelle rue faisant communiquer la rue Morand avec la rue du Donjon. Cette propositon est admise et il est décidé qu'une lettre dans ce sens sera envoyée à la Mairie.

Sont déposés, en outre, sur le Bureau :

Une notice sur la Bataille de Formigny, offerte par l'auteur, M. Anquetil, de Bayeux ;

Le Bulletin de la Commission des Antiquités (tome XIV, 2[e] livraison) ;

Notice sur la Tour de la Pucelle, offerte par l'auteur, M. Ed. Delabarre ;

Bulletin de la *Société Industrielle* (mai, juin, juillet, août) ;

Quatre numéros de *L'Architecture et la Construction dans l'Ouest* (mai, juin, juillet, août.)

La parole est donnée au Secrétaire de Bureau pour la lecture d'une communication de notre Collègue, M. Georges Dubosc. Cette notice, historique et archéologique, sur les « Magasins à vivres », de la rue des Augustins, est écoutée avec un vif intérêt par l'Assemblée. Des félicitations seront adressées à l'érudit auteur.

M. Ed. Delabarre étant absent, sa communication sur la Tour de la Pucelle est remise à une prochaine séance. Il en est de même de la notice de M. de Vesly sur une figure décorative du XIII[e] siècle et un vase à déversoir gallo-romain.

M. le Président donne la parole à M. Ed. Duveau. Notre Collègue nous lit une notice sur une fontaine du XVI[e] siècle au quartier Saint-Filleul. Cette communication est accompagnée d'un intéressant dessin. M. Duveau fait passer ensuite sous nos yeux un relevé très précis de la cheminée de la ferme du Genetay.

Il est procédé à l'admission de neuf nouveaux Membres dont les noms suivent :

M. Mabire, présenté par MM. Gautier et Joseph Petit ;

M. Lucien Navarre, présenté par MM. le Docteur Morin et Gruzelle ;

M. le Docteur Amédée Tourdot, présenté par MM. le Docteur Giraud et Gruzelle ;

M. Albert Rieder, présenté par MM. L. de Vesly et Allinne ;

M. Paul Anquetil, présenté par MM. Valin et Gautier ;

M. Huisse, présenté par MM. Lecerf et Lefrançois ;

M. le Docteur Jean Lecaplain, présenté par MM. Hie et de Vesly ;

M. le Capitaine Quesnedey, présenté par MM. Cavrel et Fauquet ;

M. Léon Mégard, présenté par MM. Ed. de La Quérière et Fauquet.

M. Legentil nous offre un joli dessin à la plume de la croix de l'ancien cimetière Saint-Nicaise. Cette croix se trouve dans la cour d'une maison de la rue de l'Aître-Saint-Nicaise ; des félicitations et des remerciements sont adressés à notre Collègue, M. Legentil.

M. Chavoutier nous offre cinq photographies des anciennes maisons de la place de la Cathédrale qu'a remplacées le nouvel immeuble de la Mutuelle-Vie ; des remerciements lui sont également adressés.

On décide ensuite de réclamer une photographie au Comité du Monument Anguier, à Eu, pour lequel nous avons souscrit.

M. Duveau nous signale la dégradation de la grille entourant le monument Pouyer-Quertier.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à dix heures.

Le Secrétaire de Bureau,

G. LEFRANÇOIS.

Assemblée générale du 30 Novembre 1908.

Présidence de M. Eug. FAUQUET, Président.

Etaient présents au Bureau : MM. Eug. Fauquet, Delabarre, R. Aubé, Lefrançois, Gruzelle, de Beaurepaire et Docteur Morin.

Assistaient à la séance : Mme Le Ber, Mlle Duveau, MM. Allinne, Andrieu, Avenelle, Clémenche, Courage, Dervois, Dieuzy. Ed. Duveau, Fortin, Foucher, Gautier, Docteur Hélot, Huisse. Le Bocq, Docteur Lecaplain, Lefebvre, Lequeux, Mégard, Navarre. Paul Panthou, Docteur Percepied, Joseph Petit, Capitaine Quesnedey, Rieder, Ruel, de Sapincourt, Sarrazua, Docteur Tourdot, de Vesly.

Excusés : MM. Fontaine, Hie, Paulme et Pelay.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. Allinne demande la parole pour inviter la Société à modifier son vœu au sujet de la future rue Charles-de-Beaurepaire. Notre Collègue préfèrerait que la rue avoisinant le donjon s'appelât rue de l'Echiquier, et que la rue Racine, longeant les Archives, fût nommée rue Charles-de-Beaurepaire.

M. Sarrazin fait remarquer que la Société se déjugerait en modifiant les termes de son vœu. M. le Président lit la lettre qu'il a envoyée à ce sujet au Maire.

Il est décidé que, si la rue future faisant communiquer la rue du Donjon à la rue Morand disparaissait dans un nouveau lotissement, on se rallierait à la proposition de M. Allinne.

M. le Président donne lecture d'une notice nécrologique sur notre distingué et regretté Collègue, M. le Chanoine Collette.

La correspondance comprend :

1° Une lettre de remerciements de M. Georges de Beaurepaire et de la famille, relatifs à notre vœu ;

2° Lettre de M. Dubreuil signalant les dégradations à la toiture de l'aître Saint-Maclou, rue Géricault. M. le Président a répondu à notre Collègue que le nécessaire avait été fait, M. Lefort nous en ayant annoncé la réparation prochaine ;

3° Lettre de M. Le Testu donnant sa démission ;

4° Lettre du décès d'un de nos Sociétaires, M. Leseigneur, 40, rue de Crosne ;

5° Remerciements d'admission de MM. Lucien Navarre, Docteur Jean Lecaplain, Capitaine Quesnedey, Albert Rieder et Mabire.

La parole est donnée à M. Delabarre, Vice-Président, pour la lecture de sa notice sur la tour de la Pucelle, publiée par la *Société Industrielle*. Notre Collègue nous donne de nouveaux détails sur l'état des fouilles, notamment sur la découverte d'un escalier au fond du fossé et d'une partie des murs de courtine. Ces détails sont écoutés avec un vif intérêt.

M. Allinne nous donne la description d'une miniature d'un grand coutumier de Normandie (XVe siècle) représentant un château fortifié qu'il assimilerait volontiers au château de Philippe-Auguste. M. Sarrazin, qui a vu le manuscrit, n'ose pas identifier cette

miniature avant d'avoir repris ses recherches. (Le manuscrit en question, après avoir passé par la librairie Morgan de Paris, est maintenant la propriété d'un collectionneur de Seine-et-Oise.)

M. de Vesly fait passer sous nos yeux une photographie d'un poteau sculpté du XVIe siècle ayant appartenu à une maison rouennaise. Cet intéressant morceau de sculpture est maintenant au Musée d'Antiquités. De même notre Collègue nous montre la photographie d'un albâtre du XVe siècle, acquis pour le Musée ; cette sculpture était appliquée sur une maison moderne rue Martainville et voisine de l'ancien pont Onfroy. M. de Vesly termine cette communication en nous décrivant l'usage d'un vase à déversoir gallo-romain qu'il fait passer au Bureau. Ce vase, et une monnaie en bronze de Constantin, découverte en même temps, ont été offerts au Musée par M. Gruzelle au nom de l'Administration de l'Asile de Quatre-Mares, d'où ils proviennent.

M. le Président remercie chaleureusement M. de Vesly de ses différentes communications.

La parole est donnée ensuite à M. Albert Rieder, qui nous lit un travail très complet sur la Tour Saint-Romain et la Cathédrale. L'auditoire est vivement intéressé par cette étude approfondie dont la lecture se termine au milieu des applaudissements.

On procède enfin à l'admission à la majorité des trois nouveaux Membres suivants :

M. Alfred Girardot, Secrétaire de Direction, à l'Asile de Quatre-Mares, présenté par MM. Allinne et Gruzelle ;

M. Jean Lafond, 5, rue d'Herbouville, présenté par Mlle Duveau et M. Raoul Aubé;

M. Robert Picard, 14, rue de Fontenelle, présenté par MM. Buron et Fauquet.

M. Ruel demande la parole, au sujet des nouveaux aménagements du magasin d'encoignure du Bureau des Finances; il s'inquiète, avec juste raison, des dégradations qui peuvent être faites à cet intéressant monument déclassé. M. le Président rassure la Société, en lui annonçant qu'étant architecte des propriétaires il est chargé lui-même de la surveillance des travaux.

M. Ch. Fortin demande l'aménagement en jardin du terre-plein entouré d'une grille de l'église Saint-Vincent.

M. Hélot signale le manque de grillages protecteurs aux vitraux de Saint-Vincent.

M. de Vesly nous annonçant que les vitraux étant classés, il nous donne cette indication pour faire valoir notre réclamation à qui de droit.

M. Delabarre proteste contre les détériorations causées par l'accrochage des tentures funèbres aux portails des églises.

Le Président rappelle qu'il a fait une proposition et une lettre dans ce sens, au moment des obsèques du Cardinal Sourrieu.

Notre Collègue indique que la pose des tentures sur des chevalets éviterait ces dégradations. M. Aubé demande qu'on place les tentures à l'intérieur, comme à Saint-Ouen, au grand portail.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à onze heures.

Le Secrétaire de Bureau,

G. LEFRANÇOIS.

Assemblée générale du 29 Décembre 1908.

Présidence de M. Eug. FAUQUET.

Sont présents au Bureau : MM. Eug. Fauquet, R. Aubé, Delabarre, Docteur Morin et Gruzelle.

Assistent à la séance : MM. Allinne, Andrieu, Dupré, Mlle Duveau, MM. Duveau, Fortin, Gautier, Docteur Hélot, Jean Lafond, Lecarpentier, Lecerf, Lecomte, Nibelle, Joseph Petit, Poan de Sapincourt, Rieder, Sarrazin et de Vesly.

Excusés : MM. Ch. de Beaurepaire, Dervois, Lefrançois, Paul Panthou et Capitaine Quesnedey.

Lettres de remerciements de MM. Girardot et Jean Lafond, nouvellement admis.

Photographie d'une logette du Gros-Horloge, offerte par M. Vaumousse.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté, après observations de M. le Président et de MM. Delabarre, Raoul Aubé, Nibelle, Allinne et Sarrazin.

Etat des fouilles au chantier de la tour de la Pucelle. — M. Delabarre, Vice-Président, nous donne de nouveaux détails destinés à compléter le récent exposé de M. G. Dubosc dans le *Journal de Rouen* (décembre 1908). Il indique que le dégagement du pied de la tour a dû se poursuivre jusqu'à 10 mètres de profondeur, au lieu de 8 mètres, comme on le supposait d'abord, et que les hypothèses qui guidaient les recherches sont confirmées par la mise au jour du mur de courtine et d'autres murailles, dont l'une se dirigeait au travers des fossés vers la tour carrée des remparts, construction du XVe siècle ajoutée par les Anglais, et signalée dans Farin. Il en résulte que la tour presque entièrement dégagée des courtines, c'est-à-dire plus que ne le montrent les plans anciens, présentait de la sorte un commandement plus considérable sur les murailles.

Cette communication, très documentée, et complétée par des croquis explicatifs, insiste sur le double intérêt historique et archéologique non seulement de la tour de la Pucelle mais de tout ce château de Philippe-Auguste, qui, élevé quelques années avant celui de Coucy, devait certainement présenter des caractères identiques et pourrait, à plus juste titre, passer pour le prototype de l'architecture militaire au début du XIIIe siècle.

Notre Vice-Président, appuyé par M. Sarrazin, rappelle que la question du rachat reste dans une stagnation inquiétante ; il propose, ce qui est accepté, que la Société fasse une nouvelle et pressante demande au Sous-Secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts pour la conservation des derniers vestiges du château.

Un vitrail d'E. Le Prince, à Saint-Vincent de Rouen. — M. J. Lafond, après P. Baudry et Ed. de La Quérière, reprend l'étude de ce vitrail, exécuté en 1525, et consacré à la vie de saint Jean-Baptiste ; il fut copié, dix ans plus tard, par le Rouennais Mauxe Heurtault, sur la commande des Genouville, pour l'église Saint-Ouen de Pont-Audemer. Mettant à part l'extraordinaire virtuosité d'Engrand le Prince, qui fait de la verrière de l'église Saint-Vincent une œuvre supérieure, nous voyons que les deux artistes ont rendu de façon

identique les quatre épisodes de la composition. Si le baptême du Christ présente quelques différences, M. Lafond montre qu'elles proviennent de la copie, par Heurtault, d'une gravure de Lucas de Leyde, et d'un vitrail de Saint-Etienne d'Elbeuf, celui-ci antérieur de deux ans à l'œuvre de Le Prince, et probablement ignoré par cet artiste. Enfin la 4e scène, le Festin d'Hérode, se trouve être, à Pont-Audemer seulement, conforme au texte du contrat, c'est-à-dire que, suivant une tradition iconographique particulière à la région du Nord et à la fin du Moyen-Age, elle représente Salomé apportant à Hérodiade la tête du Précurseur, que celle-ci s'apprête à mutiler avec son couteau. Or, à Rouen, Salomé danse devant la table royale, et le geste de sa mère, qui tient un couteau, devient inexplicable. En cherchant le pourquoi de cette dérogation à l'ordre des épisodes, et s'aidant des textes et de l'examen technique du vitrail, M. Lafond se croit fondé à conclure qu'on doit retirer à l'artiste du XVIe siècle cette figure tant vantée et si souvent reproduite, pour la restituer à Duhamel-Marette, d'Evreux, qui restaura la verrière en 1869.

M. le Président constate l'intérêt que présente une étude ainsi renouvelée et remercie notre nouveau Collègue, que M. Raoul Aubé félicite à son tour comme un des bons élèves de M. Emile Mâle, dont il a suivi les cours à la Sorbonne.

Excursions. — Compte-rendu des excursions du 5 juillet et du 9 août, par M. Gruzelle.

La Ferme du Genetay. — M. Ed. Duveau présente les plans de cette curieuse construction du XIIIe siècle, qu'il pense avoir été une ferme ou une aumônerie, dépendant de l'abbaye de Saint-Georges-de-Boscherville. Malgré des retouches d'époques diverses (croisées modernes sans caractère, modification de la toiture et remaniement des salles), on voit encore avec intérêt la belle cave voûtée et la salle qui la surmonte, avec sa grande fenêtre à croisée et son intéressante cheminée. A l'autre pignon se profile une double cheminée dont la destination et le plan sont restitués par la sagacité de notre Collègue, qui décrit, en terminant son travail, le beau et ancien puits de la ferme.

La séance, ouverte à huit heures et demie, est levée à dix heures.

Le Secrétaire de Correspondance,
GRUZELLE.





RAPPORT

DE LA COMMISSION DES FINANCES

SUR L'EXERCICE 1908

La Commission des Finances s'est réunie le vendredi 15 janvier 1909, à huit heures et demie du soir, à l'Hôtel des Sociétés savantes.

Etaient présents : MM. Eugène Fauquet, Président; Clémenche, Fortin, Geispitz et Docteur Morin.

Excusés : MM. Gogeard et Joly.

Après vérification, les comptes ayant été reconnus exacts et approuvés, j'ai l'honneur, Messieurs, de vous donner lecture du bilan de 1908 :

SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE 1908.

RECETTES.

Comptoir National d'Escompte de Paris (1er janvier 1906, titre de rente 3 0/0)	70 f. »	744 f. 15
Caisse d'Epargne	674 15	
représentant le fonds de réserve.		
En caisse le 1er janvier 1908		46 70
Espèces en banque.		240 60
Cotisations 1907, 3 à 12 francs	36 f. »	2.976 »
— 1908, 245 à 12 francs	2.940 »	
Vente de Bulletins, 4 à 12 francs.		48 f. »
A reporter.		4.055 f. 45

Report		4.055 f. 45
Subvention du Département		50 »
Encaissé par la Banque : intérêts	70 f. »	
Balance des intérêts en banque	8 55	98 71
Caisse d'Epargne	20 16	
Total		4.204 f. 16

DÉPENSES.

M. Wilhelm, gratification	100 f. »	114 f. »
— pour écriture de cartes de Membres	14 »	
Frais de recouvrement, correspondance et timbres	92 40	
Recouvrement extérieur	20 95	173 35
Recouvrement en ville	60 »	
Frais de bureau divers	20 »	
Chauffage, éclairage, 1907	12 20	47 10
Dépenses communes	14 90	
Souscription au Monument des frères Anguier		20 »
Excursions		83 90
Traitements des Agents, 4 trimestres		132 40
Assurance		0 95
Facture Lecerf, Bulletin	2.021 f. 95	
— pour impressions 1907	209 15	2.450 85
Facture Dervois, pour impressions 1908	219 »	
Facture Chorretier	» 75	
En caisse, fonds de réserve	744 15	
Intérêts Caisse d'Epargne	20 16	806 31
10 0/0 sur excédent de recettes	42 »	
Espèces disponibles en banque		230 45
En caisse		144 85
Total		4.204 f. 16

PROJET DE BUDGET POUR 1909.

RECETTES.

260 Cotisations à 12 francs	3.120 f. »
Intérêts divers	100 »
Vente de Bulletins, 4 à 12 francs	48 »
Subvention du Département	50 »
Total	3.318 f. »

DÉPENSES.

Impression du Bulletin	2.450 f. »
Impressions diverses.	230 »
Dépenses du personnel	250 »
Frais de bureau	30 »
Chauffage, éclairage, assurance	25 »
Dépenses communes	17 »
Frais de recouvrements, correspondance et affranchissements	200 »
Imprévus	116 »
Total	3.318 f. »

Le Président,
Eug. FAUQUET.

Les Membres de la Commission,
A. CLÉMENCHE.
Charles FORTIN.
GEISPITZ.

Le Trésorier,
Docteur MORIN.

RAPPORT

PRÉSENTÉ AU NOM DE LA COMMISSION DES FINANCES,
LU ET ADOPTÉ DANS L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 20 JANVIER 1909.

MESSIEURS,

Notre Commission des Finances s'est occupée dans sa réunion du 15 janvier des voies et moyens à employer pour réaliser en 1909 une exposition sur Jeanne d'Arc et le château de Philippe-Auguste.

Cette Commission a été d'avis que nous ne pouvions pas engager les finances de la Société dans une exposition organisée sur un plan aussi vaste que celui qui avait été primitivement conçu.

L'excédent des ressources annuelles doit d'abord être employé à améliorer notre Bulletin ; nous pouvons, sans faux lyrisme, nous féliciter de posséder un des plus beaux

bulletins qui soient en Normandie et même en France; tous nos efforts doivent tendre à le rendre encore plus parfait par l'augmentation du texte et de l'illustration; c'est grâce à lui surtout que nous voyons augmenter chaque année le nombre de nos adhérents. D'une exposition il ne reste pas grand'chose, tandis que le Bulletin reste toujours.

Cependant la Commission des Finances ne s'est pas opposée à l'organisation en 1909 d'une exposition sur Jeanne d'Arc et plus particulièrement sur le vieux château de Philippe-Auguste, mais elle demande que l'on adopte un projet plus restreint et par conséquent plus économique. Les collections rouennaises sont suffisamment riches en documents intéressants sans que nous soyons obligés d'avoir recours aux amateurs étrangers.

La Commission conseille d'organiser cette petite exposition dans la vieille maison de la rue Saint-Romain. Notre Société étant chargée par l'Etat de l'entretien de cette maison, nous pouvons dire que nous y sommes chez nous. Nous possédons un capital de 2,636 francs placé au Comptoir d'Escompte et sur lequel nous prenons de temps en temps de petites sommes lorsqu'il est nécessaire de faire des réparations. C'est ainsi qu'il y a un an nous y avons fait effectuer pour 200 francs d'améliorations intérieures à l'occasion de l'exposition d'imagerie populaire.

Les frais d'installation et de gardiennage seraient minimes et couverts en grande partie par le produit des entrées. Nous pouvons considérer comme nous étant acquis d'avance le concours éclairé de notre collègue, M. Ruel, qui a déjà fait ses preuves avec l'exposition d'imagerie populaire.

Il serait même souhaitable que l'on prît l'habitude de ces petites expositions, qu'il serait toujours facile d'organiser dans ces conditions à peu de frais, en prenant comme prétexte soit un vieux monument, soit un point de notre histoire locale.

En dehors du grand intérêt qu'elles pourraient présenter, ces expositions auraient de plus l'avantage de montrer que ce vieux logis peut servir à quelque chose.

Rouen, le 20 janvier 1909.

Le Trésorier,

Docteur MORIN.





CORRESPONDANCE

Aître Saint-Maclou

Rouen, le 20 novembre 1907.

Monsieur le Préfet,

Dans sa séance du 16 novembre dernier, la *Société des Amis des Monuments rouennais* s'est justement préoccupée du lamentable état d'abandon dans lequel est laissé l'ancien cimetière Saint-Maclou, communément désigné sous le nom : d'Aître Saint-Maclou, situé rue Martainville, n° 188.

Cet édifice, entourant une vaste cour carrée, est composé de galeries ouvertes, en charpente, dont les bois sont décorés d'attributs funéraires, et les colonnes qui les soutiennent, au nombre de trente, en pierre, portent à leur base des groupes de deux personnages sculptés à même dont la suite compose une Danse macabre.

Il fut construit entre les années 1526 et 1533 et est un des spécimens les plus curieux et intéressants de l'art de la Renaissance.

Il est célèbre parmi les artistes, dont quelques-uns lui ont consacré des études approfondies et très documentées.

Outre qu'il présente un caractère artistique et archéologique incontestable, il est unique à Rouen, et probablement même en France, où les rares représentations de Danses macabres, sculptées ou peintes, ont été détruites ou ravagées par le temps.

A la vérité, l'Aître Saint-Maclou a déjà gravement souffert des intempéries et des mutilations de vandales, mais ce qui en reste mérite d'être protégé ; et en prenant des mesures immédiates on pourrait assurer la conservation de cet ancien ossuaire.

Déjà classé parmi les monuments départementaux, il faisait partie, avant la séparation de l'Eglise et de l'Etat, des biens de la fabrique de l'église Saint-Maclou ; la situation particulière dans laquelle il se trouve depuis cet époque est la cause du délabrement dans lequel on le laisse.

La *Société des Amis des Monuments rouennais*, à l'unanimité de tous ses membres, a décidé de prendre en main la cause de cet édifice et de vous adresser, Monsieur le

Préfet, une requête pour faire classer l'Aître Saint-Maclou parmi les monuments historiques de la Seine-Inférieure, si ce n'est déjà fait. Ce classement assurerait son entretien et sa conservation définitive.

Comme les délais nécessaires à ce classement pourraient peut-être demander un certain laps de temps et que l'état des bâtiments demande une prompte intervention, la *Société des Amis des Monuments rouennais* a, de plus, émis le vœu de solliciter de votre bienveillance une allocation prise sur la somme de 15,000 francs attribuée à la conservation des monuments départementaux, afin d'effectuer les réparations urgentes des gouttières et des toitures qui sont en très mauvais état, et peuvent causer à toutes les parties en bois sculpté un dégât irrémédiable.

Dans l'espoir que vous voudrez bien prendre en considération les faits qui viennent de vous être exposés, et que vous voudrez apporter un remède à l'état de choses qui vous est soumis, je vous prie de vouloir bien agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma très haute et très respectueuse considération.

Le Président,

Signé : FAUQUET.

Aître Saint-Maclou.

Rouen, le 23 mars 1908.

Monsieur le Président.

Le 5 mars courant, j'ai adressé à M. Vicq, receveur des Domaines, à Rouen, copie d'une délibération en date du 15 février dernier, par laquelle la Commission des antiquités demande que quelques restaurations urgentes soient effectuées à l'Aître Saint-Maclou.

Je l'ai invité en même temps à prendre les mesures que lui paraîtrait nécessiter l'état de cet édifice.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que, par lettre du 10 de ce mois, M. Vicq m'a informé qu'il avait déjà fait effectuer en ce monument, en septembre dernier, des réparations s'élevant à 505 francs, et qu'il allait s'entendre à bref délai avec M. Lefort, architecte des monuments historiques, pour faire exécuter le plus tôt possible les travaux d'entretien visés par la délibération précitée.

Agréez, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Pour le Préfet :

Le Conseiller de Préfecture,

Illisible.

Vieilles Inscriptions de noms de rues.

Rouen, le 19 février 1908.

MONSIEUR LE MAIRE DE ROUEN,

J'ai l'honneur de vous informer que, dans sa dernière réunion, la *Société des Amis des Monuments rouennais* a émis le vœu d'adresser à l'Administration municipale une requête, dans le but de conserver respectueusement à leur place les anciennes inscriptions des noms de rues, soit des rues n'existant plus par suite de démolitions successives qui ont eu lieu dans certains quartiers de la ville, soit de celles ayant subi le sort de la dénomination, ou des inscriptions ayant été doublées par suite de l'apposition des plaques modernes émaillées.

Ces anciennes inscriptions, qui sont encore à Rouen en assez grand nombre, pourraient être entourées d'un gros filet peint en bleu, délimitant le badigeonnage ou le grattage des façades, comme cela s'est fait à Paris à la suite de l'initiative prise par la Commission du *Vieux Paris*.

Sachant que votre Administration est toujours empressée de s'associer aux *Amis des Monuments*, lorsqu'il s'agit de sauvegarder nos richesses rouennaises, je ne doute pas un seul instant que la présente requête sera prise en considération et qu'elle bénéficiera d'un accueil favorable.

En vous priant de bien vouloir m'accuser réception, veuillez recevoir, Monsieur le Maire, l'assurance de mes sentiments dévoués.

Eugène FAUQUET.

Vieilles inscriptions de noms de rues.

Rouen, le 3 mars 1908.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de la lettre que vous avez bien voulu m'écrire le 19 février dernier, relativement à la décision prise par la Société des *Amis des Monuments rouennais* en vue du maintien des anciennes inscriptions des voies publiques.

Cette question sera examinée avec soin par la Commission des inscriptions au cours de sa prochaine réunion.

Agréez, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération très distinguée.

Pour le Maire de Rouen,

G. ROBERT.

Hôtel de Mathan.

Rouen, le 5 avril 1908.

Monsieur le Ministre,

Notre Société cherchant à sauver de la pioche des démolisseurs un immeuble historique et artistique, à Rouen : l'Hôtel de Mathan, nous avons proposé à M. Lauzier, Directeur de l'Enregistrement, de lui faciliter la location de cet immeuble pour y installer et centraliser tous les services de son administration.

M. Lauzier étant partisan de cette centralisation, nous a prié de vous demander, Monsieur le Ministre, votre adhésion à notre proposition.

L'immeuble se prêterait, suivant nous, d'une façon admirable à l'installation de tous les services de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre.

Le terrain sur lequel est bâti l'Hôtel de Mathan ainsi que les terrains avoisinant vont être vendus par lots d'ici peu, et vont acquérir un grand intérêt historique par suite de la mise à jour des substructions de la Tour de la Pucelle où fut enfermée Jeanne d'Arc.

Nous espérons, Monsieur le Ministre, que vous voudrez bien prendre en considération notre proposition et la faire mettre à l'étude sans le moindre retard, car on doit commencer la démolition de cet intéressant immeuble dans quelques jours, si nous ne rencontrons pas une adhésion favorable. Nous vous serions donc très obligés, Monsieur le Ministre, de nous donner réponse le plus tôt possible, vu l'urgence.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments respectueux et de très haute considération.

Le Président,

Eug. FAUQUET.

Nota. — M. Lefort, architecte du Département, ayant envoyé un rapport favorable au Ministère, celui-ci n'a pas cru devoir donner suite aux projets d'aménagement, à cause des frais trop considérables, et le premier coup de pioche fut donné quelque temps après.

L. C. D. R.

Hôtel de Mathan.

Rouen, le 12 avril 1908.

Messieurs Cailloüel Frères,

Apprenant que vous alliez faire procéder prochainement à la démolition de l'Hôtel de Mathan, je viens, au nom de la *Société des Amis des Monuments rouennais*, faire appel à votre générosité, en vous demandant de bien vouloir faire don au Musée des Antiquités des mascarons qui se trouvent dans la frise du haut des façades sur cour, ainsi que différentes parties intéressantes dont vous pourrez disposer.

Comptant sur votre libéralité à ce sujet, je vous remercie à l'avance tant en mon nom personnel qu'en celui de mes Collègues et vous prie de recevoir l'expression de mes sentiments distingués.

Eug. FAUQUET.

Hôtel de Mathan.

Rouen, le 4 mai 1908.

Monsieur Fauquet,

J'ai l'honneur de vous informer que j'ai fait part aux Membres de la Société des terrains rue Jeanne-d'Arc et rue Morand de votre démarche tendant à ce qu'il soit à nouveau sursis à la démolition de l'Hôtel de Mathan.

Je suis chargé de vous répondre que la Société a fait tout ce qu'elle a pu pour conserver ce souvenir historique, et que, contrairement déjà à ses intérêts, elle a attendu près d'une année avant d'opérer cette démolition, espérant toujours que la conservation de cet hôtel pourrait se faire, mais qu'aujourd'hui elle ne peut attendre plus longtemps et qu'à son grand regret elle en a ordonné la démolition.

La Société reconnaît que, de votre côté, vous avez fait tout votre possible pour assurer cette conservation; le projet de location, dont vous m'avez parlé, est trop aléatoire et incertain et ne rentre pas en outre dans l'objet de la Société des propriétaires des terrains pour qu'il soit accédé à votre demande de surseoir à nouveau à la démolition de l'Hôtel de Mathan.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

G. MÉGARD.

Hôtel de Mathan.

Rouen, le 23 octobre 1908.

Monsieur Fauquet, Président de la *Société des Monuments rouennais*.

En réponse à la demande que vous m'avez faite au sujet des sculptures provenant de l'Hôtel de Mathan, j'ai l'honneur de vous informer que la Société des terrains de la rue Jeanne-d'Arc et rue Morand, soucieuse de conserver ces souvenirs, les a offerts à la Ville de Rouen pour être placés dans un musée où dans un lieu que la Ville jugera convenable, de façon qu'ils puissent être vus par le public rouennais.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

G. MÉGARD.

Portail Sainte-Claire.

Rouen, le 13 juin 1908.

Monsieur le Maire,

Messieurs les Conseillers municipaux de la Ville de Rouen,

Le Conseil municipal, dans sa séance du vendredi 12 juin courant, a pris une délibération d'après laquelle le portail Sainte-Claire serait réédifié à l'intérieur du Jardin de l'Hôtel-de-Ville, à 17 mètres en arrière de la porte d'entrée, situé au pan-coupé des rues de l'Epée et des Faulx.

A notre très vif regret, cette délibération ne répond point au vœu et aux intentions de la *Société des Amis des Monuments rouennais*, qui déjà précédemment, le 22 juin 1907, vous avait remis un plan indiquant pour la réédification de la porte Sainte-Claire un autre emplacement : celui de la porte d'entrée actuelle.

Notre Société estimait, en effet, qu'à cette place, le portail de l'ancienne abbaye de Sainte-Claire, *conçu comme une entrée, conservait son caractère architectural et sa destination primitive.*

Il n'en est pas de même avec le projet voté par le Conseil municipal, qui dénature absolument l'affectation première du portail Sainte-Claire, pour n'en faire qu'un motif décoratif, relégué sans raison dans le jardin de l'Hôtel-de-Ville.

D'autre part, en dehors de ces considérations d'ordre général, les arguments présentés par l'honorable rapporteur ne nous paraissent pas suffisants pour motiver la non-acceptation du projet présenté par notre Société.

« La grille actuelle, dit le rapport, a 4 mètres, alors que l'ouverture de la porte » Sainte-Claire n'a que 3 mètres. Cette réduction d'ouverture d'une part, et le peu de » hauteur de la voûte du portail Sainte-Claire, ont déterminé la Commission à accorder » ses préférences au projet de l'Architecte de la Ville. »

Il semble résulter de cette considération que ce sont les dimensions en hauteur et largeur de la porte Sainte-Claire qui ont fait repousser le projet que nous avions présenté.

Or, au moment où un groupe de donateurs et notre Société ont offert à la Ville le portail Sainte-Claire, ils s'étaient déjà préoccupés de cette objection.

Ils continuent à affirmer que les dimensions de la porte Sainte-Claire sont plus que suffisantes pour assurer le passage du public et des voitures de service dans un jardin qui, au surplus, compte plusieurs autres portes de dégagement. L'ouverture de la porte Sainte-Claire correspond du reste exactement en hauteur et en largeur à celles des portes du jardin Sainte-Marie, par lesquelles se font les services des nombreux et importants bâtiments compris dans l'enclave.

En outre, nous avons pensé que la grille actuelle, facilement recoupée, pourrait être utilisée comme fermeture de la porte réédifiée.

Le rapport ne tient pas compte non plus de la petite fontaine qui fait partie intégrante du portail, et qui, dans notre projet, remplaçait avantageusement la borne-fontaine actuelle placée sur la rue de l'Epée.

En ce qui concerne l'effet pittoresque sur ce fond de verdure invoqué dans le rapport, il nous paraît être aussi bien assuré avec notre projet qu'avec celui de M. l'Architecte de la Ville.

En conséquence, la *Société des Amis des Monuments rouennais* déclare protester énergiquement contre la décision qui vient d'être prise, malgré son avis antérieur. Elle pense, qu'en l'occurrence, le Conseil voudra bien ne pas oublier que c'est grâce à l'initiative d'un groupe de souscripteurs et de la Société que l'intéressant portail du xv[e] siècle a pu être sauvé de la destruction et a été offert à la Ville de Rouen.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, Messieurs les Conseillers municipaux, l'assurance de notre haute considération.

Eug. FAUQUET.

Président de la *Société des Amis des Monuments rouennais.*

Portail Sainte-Claire.

Rouen, le 24 juin 1907.

Monsieur le Maire de la Ville de Rouen,

L'intérêt bien connu que vous portez à nos monuments et à nos souvenirs locaux vous a fait récemment prendre une initiative et des mesures concernant le portail Sainte-Claire, dont la *Société des Monuments rouennais* tient avant tout à vous féliciter.

Non seulement vous assurez la conservation de cette porte acquise par un groupe de souscripteurs, en lui donnant un emplacement convenable, mais encore, grâce à vous, la Municipalité rouennaise a voté la somme nécessaire à sa réédification.

C'est aussi avec attention, Monsieur le Maire, que vous avez bien voulu écouter les désirs que vous formulait la Commission, déléguée à cet effet par la Société, relativement à l'emplacement, au cadre et à la présentation du monument.

L'accueil bienveillant que vous avez réservé à cette Commission, Monsieur le Maire, accueil auquel elle a été sensible, l'autorise, après un long et minutieux examen sur place, à vous donner par écrit les dispositions qu'elle vous a exposées de vive voix et qui sont compatibles avec l'emplacement choisi.

Vu ses dimensions, le portail Sainte-Claire serait disposé à l'entrée même du jardin de l'Hôtel-de-Ville, en pan-coupé sur les rues de l'Epée et des Faulx, et un peu en arrière de la grille actuelle (conformément au plan ci-annexé).

Les piles qui la soutiennent seraient raccordées avec les clôtures en bordure des deux rues, par des grilles établies en segment de cercle, développant davantage l'accès du jardin sur la rue par une emprise de chaque côté, sur les grilles actuelles, de 2 m. 75.

Naturellement, les piles en briques existantes qui, du reste, sont en mauvais état, seraient démolies; leur aspect, de toute façon, incontestablement nuirait à la porte.

Des lierres, des vignes vierges, des rosiers grimpants, pourraient encadrer celle-ci, et

la petite fontaine historique qui joignait la porte (fontaine mentionnée par le *Livre des Fontaines*, de Jacques Le Lieur) pourrait avantageusement remplacer la borne-fontaine de la rue de l'Epée, en la plaçant à droite du portail en pan-coupé, au point A du plan.

Avec l'espoir, Monsieur le Maire, que ces dispositions seront agréées par vous, nous vous prions, avec nos remercîments, de recevoir l'expression de notre considération très distinguée.

Pour la Commission,

Signé : Eugène FAUQUET,

Président de la *Société des Amis des Monuments rouennais.*

Portail Sainte-Claire.

Rouen, le 15 juillet 1908.

MONSIEUR LE MAIRE DE LA VILLE DE ROUEN,

En apprenant par les journaux la délibération prise par le Conseil municipal dans sa séance du 12 juin dernier, relativement à la réédification du portail Sainte-Claire dans le jardin Saint-Ouen, la *Société des Amis des Monuments rouennais* s'est émue et a dû protester en voyant qu'à son insu, et contrairement à ses désirs, ce portail devait être réédifié à 17 mètres en arrière de la porte d'entrée située à l'angle des rues de l'Epée et des Faulx, au lieu de former la porte elle-même, suivant le plan qui vous a été remis par nous le 24 juin 1907.

Dans la dernière entrevue que j'ai eu l'honneur d'avoir avec vous, Monsieur le Maire, vous m'avez demandé de vous adresser une proposition d'emplacement pour le portail Sainte-Claire.

Déférant à votre désir, j'ai transmis votre demande en séance à mes Collègues.

Les Membres de la Société, regrettant la détermination qui a été prise, mais désirant trouver un terrain d'entente avec la Ville, m'ont chargé, Monsieur le Maire, de vous prier de bien vouloir faire édifier le portail de Sainte-Claire sur le terrain de la Ville, comme *porte d'entrée* du jardin Sainte-Marie, vers la rue de la République, un des emplacements sur lequel notre Commission avait primitivement porté son choix.

Cet emplacement nous a paru se présenter dans les meilleures conditions. Non seulement les dimensions de l'entrée actuelle sont exactement les mêmes que celles du portail Sainte-Claire, ce qui permettrait de se servir des fondations existantes, mais l'effet artistique et pittoresque ne laisserait rien à désirer.

Permettez-moi, Monsieur le Maire, d'ajouter que si la question du transport des matériaux, du jardin Saint-Ouen au jardin de Sainte-Marie, faisait l'objet d'une contestation, un de nos Collègues offre de prendre à sa charge la dépense qui serait nécessaire.

Avec l'espoir que cette nouvelle proposition sera bien accueillie et que les travaux de réédification seront bientôt mis en œuvre selon notre désir,

Veuillez, agréez, Monsieur le Maire, l'assurance de ma haute considération.

Eugène FAUQUET,

Président de la *Société des Amis des Monuments rouennais.*

Portail Saint-Claire.

Rouen, le 5 août 1908.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Par lettre en date du 15 juillet dernier, vous protestez contre la délibération du Conseil municipal en date du 12 juin 1908, par laquelle il a été décidé que la réédification du portail de l'ancienne église Sainte-Claire aurait lieu à 17 mètres en arrière de la porte d'entrée du jardin de l'Hôtel-de-Ville, située à l'angle des rues de l'Epée et des Faulx.

J'ai l'honneur de vous informer que la Commission des Finances se réunira le jeudi 13 août courant, à quatre heures de l'après-midi, dans l'enclave Sainte-Marie, pour examiner sur place le nouvel emplacement que vous proposez à l'Administration municipale.

Je vous prie de vouloir bien vous y trouver, ainsi que MM. les Membres du Bureau de la *Société des Amis des Monuments rouennais.*

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Maire de Rouen,

Auguste LEBLOND.

Portail Saint-Claire.

Rouen, le 20 août 1908.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

J'ai l'honneur de vous informer que, dans sa séance du 14 août courant, le Conseil municipal a rapporté sa délibération du 12 juin dernier, touchant la reconstruction du portail de l'ancienne abbaye Sainte-Claire, et décidé que la réédification serait exécutée dans le jardin Sainte-Marie, aux lieu et place de la grille de l'entrée actuelle donnant sur la rue de la République.

Agréez, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Maire de Rouen,

G. ROBERT.

Rue du Donjon.

Rouen, le 5 juin 1908.

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que la *Société des Amis des Monuments rouennais*, dans sa séance dernière en date du 9 mai, a émis le vœu de vous adresser une requête à l'effet d'obtenir de votre administration que, dans la rue du Donjon, il soit bien indiqué sur le sol, par des pavés en grès de couleurs différentes de ceux qui viennent d'être placés dans la nouvelle rue, les substructions du château Philippe-Auguste découvertes l'an dernier au moment de la construction de l'aqueduc. Des relevés précis ont été faits pendant les travaux de terrassements et pourront être mis gracieusement à votre disposition, pour en indiquer exactement la place et l'orientation.

J'ai aussi pour mission de vous signaler que le monument du Vénérable de la Salle est actuellement fort endommagé par les gamins qui, profitant que le bassin manque d'eau et est à sec, enjambent la vasque et détériorent le piedestal d'une façon déplorable; certaines sculptures sont déja écornées, et quelques feuillages en bronze, des cartouches, sont fortement cassés.

Il sera facile de remédier à cet état fâcheux en faisant remplir d'eau le bassin qui a été conçu par les auteurs de cet admirable monument, pour éviter le fait de malveillance et de destruction qui se produit actuellement.

Je profite de la circonstance pour vous rappeler, Monsieur le Maire, la question de réédification du portail Sainte-Claire, à l'entrée du Jardin Saint-Ouen, conformément au plan qui vous a été remis le 24 juin 1907.

Avec l'espoir que la présente requête sera prise en considération, je vous prie, Monsieur le Maire, de bien vouloir m'en accuser réception pour me permettre de renseigner mes Collègues à la réunion qui aura lieu le lundi 19 juin courant,

Et recevoir l'assurance de ma haute considération.

Eug. FAUQUET.

Rue Ch. de Beaurepaire.

Rouen, le 5 novembre 1908.

Monsieur le Maire,

Messieurs les Conseillers municipaux de la Ville de Rouen,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que dans sa réunion du 31 octobre dernier, la *Société des Amis des Monuments rouennais* a pris l'initiative de proposer à l'Administration municipale de rendre un hommage définitif à la mémoire de M. Charles de Beaurepaire, l'éminent Archiviste de la Seine-Inférieure, en la priant de vouloir bien donner à l'une des rues de Rouen le nom de l'érudit et de l'historien normand.

Il est inutile de rappeler quelle place tient dans l'œuvre de M. Charles de Beaurepaire l'étude de la ville de Rouen, de ses monuments civils et religieux, de ses institutions, de ses mœurs, de ses traditions et de ses grands hommes.

Tous les travaux que pendant cinquante ans M. Charles de Beaurepaire a publiés ont presque tous été consacrés à le vieille capitale normande. Il a même publié en 1887 l'*Inventaire sommaire* de nos Archives communales, qui lui avait été confié par une délibération du Conseil municipal.

Plus particulièrement, une rue nouvelle nous paraît devoir porter le nom de M. Ch. de Beaurepaire : c'est la rue non encore dénommée qui, partant de la rue Morand, vient rejoindre la rue du Donjon, en traversant les terrains de l'ancien château de Rouen, qui conviendrait, croyons-nous, à honorer le souvenir de l'auteur des *Recherches sur le procès de condamnation de Jeanne d'Arc ;* du *Mémoire sur le lieu de son supplice ;* des *Notes sur les juges et les assesseurs de son procès ;* des *Etudes sur la chapelle du château de Rouen et sur la prise du château par Ricarville, en 1452.*

Cette rue, très courte, offre aussi l'avantage d'être située dans le voisinage d'un quartier qu'a longtemps habité l'excellent archiviste.

Avec l'espoir, Monsieur le Maire, Messieurs les Conseillers municipaux, que cette proposition ralliera les suffrages de l'Administration,

Je vous prie de bien vouloir agréer l'assurance de ma haute considération.

Eug. FAUQUET,
Président.

Tour de la Pucelle.

Rouen, le 25 avril 1908.

Monsieur Eugène Fauquet, Président de la *Société des Amis des Monuments rouennais*,

Par mesure d'ordre, l'entrepreneur des terrassements, rue Jeanne-d'Arc, interdit l'entrée du chantier au public.

Pour que cette mesure ne donne pas lieu à malentendu, je tiens à vous informer que je suis à la disposition de tous ceux que ces travaux peuvent intéresser pour les accompagner lors de la visite qu'ils en pourront faire et chaque fois que cela leur sera agréable.

Ainsi que j'ai eu l'honneur de vous le dire, je fais réserver les maçonneries existantes dont je ferai moi-même un relevé pour le communiquer en ce qu'il pourra avoir d'intéressant au point de vue des recherches archéologiques.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, mes civilités empressées.

E. DAGNET.

Tour de la Pucelle.

Rouen, le 2 février 1909.

Monsieur le Sous-Secrétaire d'Etat des Beaux-Arts,

Dans sa dernière séance, la *Société des Amis des Monuments rouennais*, justement émue par le danger que court la Tour de la Pucelle, appelée à disparaître sous des constructions en cours, m'a chargé, Monsieur le Sous-Secrétaire d'Etat, d'attirer votre attention sur la nécessité urgente qu'il y a de conserver un monument auquel s'attachent tant de souvenirs, et dont le caractère archéologique même, en raison des dernières découvertes faites à sa base, commande une acquisition immédiate.

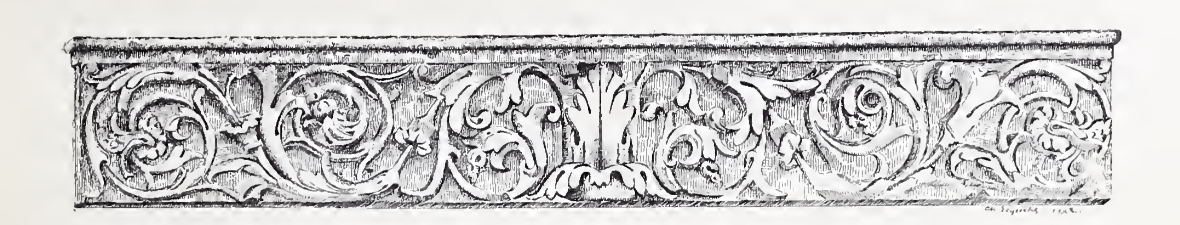
Ne pouvant supposer que l'Etat se désintéressera d'un projet désiré par tous, projet auquel ont promis de contribuer le Département de la Seine-Inférieure et la Ville de Rouen, j'espère, Monsieur le Sous-Secrétaire d'Etat, que vous voudrez bien assurer définitivement la conservation du monument, et sa présentation d'une manière digne de la France et de Jeanne d'Arc, sa libératrice.

Veuillez agréer, Monsieur le Sous-Secrétaire d'Etat, l'assurance de ma considération distinguée.

Eug. FAUQUET,

Président de la *Société des Amis des Monuments rouennais.*





RAPPORT ANNUEL

(EXERCICE 1908)

LU ET ADOPTÉ A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 28 JANVIER 1909.

Messieurs,

L'année 1908, fertile en évènements, a tenu constamment la Société en haleine. Partout où nous nous sommes montrés, nous n'avons pas toujours réussi dans nos nombreuses démarches; mais souhaitons au Bureau de 1909 d'arriver à solutionner les questions qui n'ont pas été résolues.

Nous avons attiré avec succès l'attention de l'Administration sur le mauvais état de l'aître Saint-Maclou. Avec M. Ruel, nous avons avisé aux moyens de conserver les anciens noms de rues gravés dans la pierre. La Commission municipale ne nous a malheureusement pas accordé de marquer, dans la rue du Donjon, par des pavés de couleur, l'emplacement des substructions anciennes découvertes en 1907. Par contre, sur la proposition de M. Augustin Le Marchand, la Ville a fait remplir d'eau les bassins de la statue de J.-B. de la Salle, ce qui a protégé le monument et arrêté les détériorations que notre Collègue nous avait signalées. Sur la proposition de M. Ch. Fortin, et grâce au concours dévoué de M. Auvray, il sera procédé au relèvement de la tombe de Denis Gastinel dans la Cathédrale. Vous avez émis, à nouveau, le vœu que des grilles protègent les célèbres portes de Saint-Maclou, et que les tentures funèbres soient accrochées sur des chevalets spéciaux aux portails des églises. La Municipalité, sur notre demande, a donné le nom de M. Charles de Beaurepaire à une rue nouvelle de Rouen. Enfin, dans un ordre d'idées plus général et de solidarité artistique, nous avons envoyé au *Touring-Club* un vœu de protection pour le Mont Saint-Michel. Le portail Sainte-Claire, après bien des tribulations qui nous ont

valu d'être chansonnés, est enfin réédifié au square Sainte-Marie ; il donne maintenant un aspect tout nouveau à l'entrée du jardin, et la plantation de lierre qui doit être faite achèvera de lui donner du pittoresque. Notre Président sortant, M. Eugène Fauquet, a restauré avec un réel souci archéologique une maison du XV[e] siècle, à l'angle des rues aux Ours et Grand-Pont.

Nous avons malheureusement à enregistrer de funestes démolitions, car.....

..... Le temps qui tue et qui taille,
Ce grand vainqueur de la bataille.....

n'a pas de concurrent plus zélé, comme démolisseur, que l'homme lui-même.

L'Hôtel de Mathan, malgré nos efforts réitérés pour trouver un occupant, malgré la bonne volonté des propriétaires et de M. Caillouel, est aujourd'hui complètement rasé. Comme mince consolation on nous a accordé les sculptures pour être données à la Ville, qui les a fait rentrer cette semaine au Musée de la rue Thiers.

Sollicités de donner notre obole pour l'édification d'un buste de Michel Anguier, à Eu, nous avons versé 20 francs au Comité.

Nous avons vu abattre avec plaisir l'épouvantable carapace de planches qui déshonorait depuis longtemps le rez-de-chaussée du Bureau des Finances. Espérons avec M. Eug. Fauquet, plaidant actuellement la défense de cet édifice contre la mauvaise volonté des locataires, que le futur revêtement sera d'un goût discret et en rapport avec le style du monument.

Pour la fin de cette énumération, nous avons gardé le grand événement de l'année : la découverte de la vraie Tour Jeanne d'Arc dite Tour de la Pucelle. Dès la mise à jour des premières assises de pierre, le 25 avril, M. Dagnet s'était proposé par lettre, à la suite de nos démarches, de nous tenir au courant des fouilles et découvertes et d'aviser à leur conservation, lorsqu'un Comité spécial, devant lequel nous nous sommes effacés, s'est formé, ayant à sa tête notre dévoué Collègue et ancien Vice-Président M. Sarrazin, qui a pris l'affaire en main et élaboré de grands et attrayants projets pour la conservation de la Tour. Souhaitons de tout cœur au Comité d'initiative pour la conservation des restes de la Tour de la Pucelle d'arriver à nous conserver cette relique historique témoin des temps héroïques passés.

Au cours de nos séances, nos Sociétaires les plus assidus ont eu le plaisir d'entendre plusieurs de nos Collègues faire des communications d'un grand intérêt, toutes originales, et jetant un jour nouveau sur notre histoire locale.

Dès le début de l'année, notre collègue, M. Allinne, infatigable chercheur, s'applique à étudier plus spécialement la Renaissance à Rouen, dans la fontaine Lisieux, ce vétuste et charmant édicule, et des bas-reliefs du musée provenant de la Cathédrale.

M. de Vesly a tenté de percer le mystère du tombeau dit de Maurice, en ajoutant à ce que nous connaissons des aperçus personnels. Deux acquisitions du Musée ont fourni à notre érudit collègue le sujet d'une communication sur un poteau sculpté et un bas-relief de la rue Martainville.

M. Armand Le Corbeiller a fait l'historique d'une maison de la rue aux Ours, où une famille rouennaise, les Malortie, eurent comme hôtes illustres M. et Mme Roland.

M. le Chanoine Jouen nous a rapporté d'Italie ses impresssions sur des souvenirs normands et de très curieuses notes relatives au diocèse de Rouen, provenant des archives du Vatican.

M. Georges Dubosc a bien voulu nous réserver un travail inédit sur les magasins à vivres des Augustins de Rouen.

Des relevés d'une fontaine au quartier Saint-Filleul et de la ferme du Genetay ont été exécutés par M. Duveau avec son habileté coutumière.

M. Delabarre a communiqué en séance les notices sur la Tour de la Pucelle, publiées dans le bulletin de la *Société Industrielle.*

Pour marquer son entrée dans notre Société, M. Albert Rieder a donné de nouveaux détails sur l'architecture de la Tour Saint-Romain et de la Cathédrale.

Enfin, M. Jean Lafond, s'étant fait une spécialité de l'étude des vitraux, a donné un aperçu de ses travaux, relatif à un vitrail de Saint-Vincent.

Nous remercions bien sincèrement MM. Gautier, Wilhelm, Panthou, Rigondet, Chavoutier et Vaumousse, pour les belles photographies qu'ils nous ont offertes; espérons que leur exemple sera suivi, pour enrichir notre grand album.

Notre conférence publique annuelle a été remise à 1909, sur la demande de M. Sarrazin, qui doit parler de Jeanne d'Arc à Rouen. Nous avons étudié la question d'une exposition sur le même sujet, dont les données et l'opportunité seront laissées aux décisions du nouveau Bureau.

Nos excursions ont été suivies avec beaucoup d'intérêt par une assistance nombreuse et élégante. Enumérons la visite à la Tour Saint-Romain, à Blainville-Crevon, Ry-Martainville, puis à Canteleu, Quevillon, Saint-Martin-de-Boscherville et le Genetay. De futures visites à Saint-Ouen, Saint-Eloi, Saint-Vigor, etc..., nous promettent encore de belles journées.

Comme vous voyez, Messieurs, nous avons fait de grands efforts pour faire prospérer la Société. Le nombre de nos Sociétaires continue à progresser. De 223 en 1906, nous sommes passés à 248 en 1907, et exactement à 273 fin 1908, malgré quelques décès dont quelques-uns nous ont été particulièrement sensibles.

Nous nous croyons honorés, pour une faible part, au sujet des distinctions honorifiques accordées à nos Collègues MM. le Docteur Brunon, Delabarre, Le Corbeiller et Faucon, auxquels nous avons été heureux d'adresser nos félicitations.

On pourrait intituler le rapide résumé que je viens de vous lire : Ce que nous avons fait. Voyons maintenant ce que nous n'avons pu faire.

Comme questions restant à résoudre arrive en tête la reconstruction de la gare de la rue Verte. Notre sympathique Secrétaire de Correspondance, nouvellement élu, M. Achille Andrieu, a protesté, par une lettre personnelle adressée à la Préfecture, contre le manque de caractère artistique de la façade de la gare projetée. Nous nous permettons d'attirer l'attention du nouveau Bureau sur cette question, car le Rouen moderne nous intéresse au même titre que le Rouen ancien ; les vilaines façades du début du XIXe siècle ont outragé le bon goût ; une ville, cela fut compris autrefois, devrait être une œuvre d'art.

Nous n'avons pas eu à nous prononcer sur la conservation des maisons de la Cour d'Albane, ces vieilles masures, champignons des Cathédrales, joie des artistes, délicieusement délabrées et croulantes. Il n'est plus question d'elles à propos des réparations à la Tour Saint-Romain.

En terminant, constatons que nos nombreuses séances sont de plus en plus suivies ; alors qu'il y a une huitaine d'années douze membres environ assistaient à nos Assemblées, nous arrivons aujourd'hui à une quarantaine de Membres présents ; félicitons nos Sociétaires de leur assiduité, que nous traduisons comme un encouragement au nouveau Bureau pour marcher dans la voie tracée par nos distingués prédécesseurs.

Arrivé, Messieurs, au terme de mon mandat, je remercie bien volontiers tous ceux qui m'ont aidé : mon cher Président, M. Fauquet, mes Collaborateurs, Collègues et Amis, dans la tâche absorbante de Secrétaire de Bureau, trop heureux de pouvoir me reposer à mon tour et de passer la plume à M. Gruzelle, mon actif et bien dévoué successeur.

Rouen, 28 février 1909.

Le Secrétaire de Bureau,

GEORGES LEFRANÇOIS.



La MAISON de ROLAND a ROUEN

ET

Les MALORTIE [1]

Rien ne révèle, de l'extérieur, à l'attention du passant indifférent ou pressé, la maison de la rue aux Ours portant le nº 15. La haute façade uniformément blanche de ses trois étages percés de larges fenêtres à grands carreaux, son

1. Nous avons puisé, pour la rédaction de ce travail, aux sources suivantes :

Les Lettres de Madame Roland, publiées par A. Perroud, recteur honoraire de l'Académie de Toulouse, Paris, Imprimerie nationale, 1902, et *les Appendices* ; les *Mémoires de Madame Roland,* publiés par A. Perroud, nouvelle édition critique contenant les fragments inédits et les lettres de la prison, librairie Plon, 1905, et *les Appendices* ; *Benjamin Franklin à Rouen*, par G. Dubosc, *Journal de Rouen*, 6 mai 1906 ; *Madame Roland à Rouen,* du même auteur, *Journal de Rouen*, 1er novembre 1903 ; *Le suicide de Roland*, idem., *Journal de Rouen*, 21 janvier 1906 ; *L'Histoire de la Terreur à Rouen,* par Clérembray, 1901 ; *Les Archives départementales,* série C., archives ecclésiastiques : pièces justificatives des comptes des biens du Chapitre, pièces justificatives et registres des comptes de la paroisse Saint-Cande-le-Jeune, de 1640 à 1789 ; *Les Archives municipales* : Registres des baptêmes, mariages et inhumations de la paroisse Saint-Cande-le-Jeune, de 1650 à 1790, et de Saint-Lô, de 1760 à 1790 ; *Les Archives des Hospices civils* : Titres de propriété des maisons de la rue aux Ours portant les nos 11, 13 et 15 : Baux, états des lieux, de 1600 à nos jours ; *La Bibliothèque nationale,* fonds des Papiers Roland ; Les Archives de Me Turban, notaire à Rouen ; *La Galerie dieppoise* de l'abbé Cochet ; *L'Histoire de Rouen*, par Farin, 1738, etc.

Nous avons reçu des communications particulières de M. Perroud, de la famille de La Quérière, de Mademoiselle d'Ornay, de M. Lefebvre alias Clérembray ; enfin, nous avons pu feuilleter la collection des lettres de Roland et de Mme Roland à Cousin-Despréaux, ancêtre de notre parent M. E. Le Corbeiller, de Dieppe. Nous adressons ici nos bien vifs remerciements et l'assurance de notre gratitude à tous ceux qui nous ont aidé dans la tâche que nous avions entreprise de faire mieux connaître les demoiselles Malortie, dont M. A. Perroud a dit : « Nous savons très peu de chose — et trop peu — sur ces vaillantes filles. » Nous serons heureux si nous avons pu atteindre notre but.

rez-de-chaussée peint en noir éclairé de longues vitres laissant voir l'intérieur d'une fabrique de chaussures, ne sollicitent point les regards. Seuls, peut-être, les épis surmontant les toits de tuiles abritant les lucarnes du grenier, pourraient attirer l'œil sur ce logis du XVIIe siècle. [1]



Or, c'est là que Roland et Mme Roland séjournèrent maintes fois; là que leurs amis, les Malortie, vécurent plus de cinquante ans; là que, proscrit, l'ancien Ministre se cacha durant cinq mois; là, enfin, qu'il se résolut au suicide, et c'est ce seuil qu'il franchit pour marcher à la mort.

Tels sont les souvenirs évoqués par cette demeure d'aspect quelconque, nous ayant engagé à en retracer l'histoire.

LA MAISON AU XVIIe SIÈCLE.

Vers la fin du XVIe siècle, elle faisait partie de cinq corps de bâtiments, appartenant au sieur de Breteuil, se composant de trois maisons contiguës sur la rue aux Ours, d'une quatrième sur la rue du Fardeau; enfin, d'une cinquième entre les quatre précédentes, avec entrée et sortie sur les deux rues.

A la mort du sieur de Breteuil, l'ensemble devint propriété de son fils Nicolas-Jean, écuyer, sieur de Breteuil, et c'est ce dernier qui, en 1639, devenu conseiller du Roy en son grand conseil, touchait les loyers de ses cinq locataires. Les trois habitations de la rue aux Ours étaient louées au cordonnier Fivey, au tailleur Hastol et à l'orfèvre Martel; enfin, un ancien maître à la Cour des Comptes : Romé, sieur de Lispeut, et Leboucher, marchand, occupaient les deux autres. L'ensemble était hypothéqué pour neuf mille huit cents livres tournois à Pierre de Becdelièvre, sieur de Hocqueville et

1. Depuis le moment de la rédaction de ce travail, la maison a été repeinte, et elle est, de nouveau, habitée bourgeoisement.

de Grand-Quevilly, depuis 1633 conseiller au Parlement de Normandie [1], et pour trois mille livres à M[lle] de Berville Arondel.

C'est alors, en août 1639, que le sieur de Breteuil cherchant à vendre ses propriétés, entra en pourparlers avec Claude Hébert, élu conseiller échevin l'année précédente [2], et qu'il chargea le curé de Breteuil, Jacques Rogier, bachelier en droit canon, de négocier l'affaire [3]. L'entente s'étant faite, on décida de signer l'acte de vente chez l'acquéreur, qui habitait paroisse Saint-Vincent, où l'on se réunit le lundi 5 décembre 1639, avec deux bourgeois de Rouen : Richard Le Carpentier et Lamy, et les deux notaires : Philippe de Bonnaire et Nicolas Denis. De par le contrat, Claude Hébert s'engageait à payer 21,000 livres tournois en déchargeant, dès la Saint-Michel, le sieur de Breteuil de ses obligations envers M. de Becdelièvre et M[lle] de Berville ; en outre, il versait 6,700 livres au vendeur et 150 livres à Rogier, pour « le vin du marché ». Tout n'était pas terminé, car le dimanche suivant, en exécution des arrêts du Parlement, le nouveau propriétaire requit Guillaume Linaud, huissier du Roy, de donner lecture de la vente, à l'issue de la grand'messe de Saint-Cande-le-Jeune. Et ce fut sur la petite place si pittoresque de la rue du Petit-Salut, en présence des fidèles sortant de l'église, que Guillaume Linaud s'acquitta de sa mission. Parmi tous ceux qui l'écoutaient il choisit Jean Rousée, Jean Bultien, Henry Houppeville, Hugues Crieut, Laurens Mélissen et Thomas Poullain, sergent royal, pour apposer leurs signatures sur son registre ; et, en présence de Claude Dorival et de Jean Guérin, il scella d'un sceau de cire verte [4].

Trois semaines plus tard, l'après-midi du mercredi 5 octobre, Claude Hébert se rendit dans le faubourg Saint-Sever, chez son vendeur. Il y retrouva les deux notaires, on relut le contrat, et le sieur de Breteuil reçut de ses mains les 6,700 livres promises, dont il délivra quittance. La vente était, dès lors, irrévocable.

*
* *

Claude Hébert, nouvellement marié, vint habiter l'un des immeubles de sa propriété, le n° 13 d'aujourd'hui, en laissant les autres en location. Conseiller

1. Pierre de Becdelièvre fut aussi premier président à la Cour des Aides. Son fils, Thomas-Charles, sieur de Brumare, qui avait épousé la fille de Claude Pellot, premier Président au Parlement, devint lui aussi, en 1684, premier Président au Parlement. Il portait de sable à deux croix d'argent et une coquille de même. (V. FARIN : *Histoire de la Ville de Rouen*, 1738, t. 1er.)

2. *Archives municipales* (délibérations), 5 juillet 1638. Nomination de deux anciens conseillers : François de Brèvedent, sieur de Sahurs, et Thomas Hubert, sieur de Hendebouville ; de quatre conseillers nouveaux : Ch. Voysin, Claude Hébert, Louis Dumouchel, sieur de Sassetot, et Jacques Poussin.

3. Il habitait à Paris, rue des Poittevins, sur la paroisse Saint-André-des-Arcs.

4. *Archives des Hospices civils* mises obligeamment à notre disposition par M. Le Hénaff, secrétaire-directeur.

échevin, il se rendait aux réunions de l'Hôtel-de-Ville toute proche, d'autant plus ponctuellement que les émeutes du mois d'août à Saint-Ouen, à la Crosse, à Saint-Vivien, à Saint-Nicaise, les pillages rue Cauchoise, au Vieux-Palais et à la Vicomté, rendaient plus difficile la tâche du Conseil et plus rudes la colère du Roy et le châtiment annoncé par Séguier [1]. Le chancelier arrive en effet à Rouen le 2 janvier 1640; le 5, les bourgeois sont désarmés; le 9, les conseillers échevins sont révoqués; le 11, six anciens échevins sont chargés de l'administration de la Ville. Claude Hébert est rendu à la vie privée [2].

Trois ans passent, pendant lesquels sa famille augmente. Le 3 janvier 1643, au renouvellement du corps de Ville, il est prié de reprendre ses fonctions pendant dix-huit mois, et il siège alors avec le titre d'écuyer [3]. En 1644, il accepte pour un an les fonctions de trésorier de sa paroisse, Saint-Cande-le-Jeune, et il préside à la réparation des voûtes de l'église [4].

Le 4 juillet 1647, Claude Hébert était élu second conseiller ancien [5]. Il venait immédiatement après le sieur de Guenonville à la tête de l'administration communale, et c'est en cette qualité qu'un an après il eut à recevoir la duchesse de Longueville et sa fille. Avec tout le corps des échevins, il les accompagna depuis Saint-Yon jusqu'à leurs appartements de l'abbaye de Saint-Ouen et, la semaine suivante, présent à la collation donnée à l'Hôtel-de-Ville, il offrit la serviette à Mademoiselle de Longueville, qu'il entretint pendant toute la réception [6]. Plus tard, tout au début de février 1650, il figura en bonne place au cortège de l'entrée à Rouen du jeune roi Louis XIV, et le 7, il fut délégué près de lui avec Guenonville, pour obtenir la démolition du château de Pont-de-l'Arche.

Mais la fin de sa carrière approchait. Le 4 juillet 1650, suivant les règlements en vigueur, Claude Hébert quittait l'Hôtel-de-Ville et rentrait dans le rang [7]. Il continua de siéger au conseil de sa paroisse. En avril 1652, à Pâques, lorsque le trésorier Cotteret rend ses comptes, il signe encore au registre d'une écriture fatiguée [8], et le 3 octobre il meurt [9], en faisant, par testament, une donation

1. *Archives municipales.* Registre des délibérations A 25, 21 août 1639.

2-3. *Ibid.*

4. *Archives départementales.* Série G. 6305. Saint-Cande-le-Jeune. Registre.

5. *Archives municipales.* Registre A 26.

6. *Ibid.* Lundi 20 juillet 1648. Sa voisine de la rue aux Ours, Mme de Bernières, était assise près de la duchesse de Longueville.

7. *Ibid.* Registre A 26. Il fut remplacé par Adrien Duquesne.

8. *Archives départementales.* G. 6305. Registre.

9. *Archives municipales.* Registre des baptêmes, mariages et inhumations de Saint-Cande-le-Jeune.

au trésor de Saint-Cande-le-Jeune. Son inhumation eut lieu le 4, et « l'ouverture de la terre » pour y déposer son corps fut taxée à vingt livres [1]. Il laissait une veuve avec neuf enfants [2], jeunes encore, six garçons et trois filles, qui vécurent dans la maison de la rue aux Ours.

Les autres logis restèrent en location : le nº 11 (actuel) à d'Espagne, le nº 15 (actuel) à Louis Vaillant, et ceux de la rue du Fardeau à Duplessis et à Nepveu. Mais, lorsque treize ans après la mort de Claude Hébert, on procéda au partage de deux lots entre Mme Hébert et son fils Claude, tuteur consulaire de ses frères Abraham et Charles, Mme Hébert conserva la propriété de la maison qu'elle habitait, ainsi que celle louée à d'Espagne. Or, comme d'après un acte de 1654, elle avait été déclarée propriétaire de l'immeuble occupé par Vaillant, à charge pour elle de faire une rente à vie de 250 livres à sa fille Magdeleine-Angélique, religieuse professe au couvent de la Visitation, il apparaît que les trois logements de la rue aux Ours (11, 13, 15 actuels) lui appartenaient en propre. Elle avait en outre une part dans les habitations de la rue du Fardeau, concurremment avec ses six fils.

Signature de Mme Hébert

Cependant, sa fille Maria devant, en 1666, épouser Charles Delacroix, écuyer, conseiller du Roy et auditeur à la Chambre des Comptes, Mme Hébert se vit obligée, pour parfaire sa dot, de consentir une hypothèque de 8,000 livres tournois, au denier dix-huit, à Mme Dumoustier [3]; puis, lorsqu'en décembre 1667, mourut sœur Magdeleine-Angélique, la maison occupée par Vaillant (le nº 15) dut être, en vertu des conventions passées en 1654, partagée entre Mme Hébert et ses fils. De sorte que ce logis, comprenant à cette époque deux caves, une cour, un puits mitoyen, une salle avec cuisine, quatre chambres avec antichambres et deux greniers, fut indivis entre la mère et les fils. Puis, en novembre 1670, la dernière fille, Louise, épousa Yvan Hurt, sieur du Tronquay, receveur des décimes du diocèse de Rouen et conseiller du Roy. Il fallut, pour compléter sa dot, consentir une nouvelle hypothèque de 9,000 livres, aux

1. *Archives départementales.* G. 6305. Comptes de Saint-Cande-le-Jeune. Registre.

2. Lignée de Cl. Hébert = CLAUDE HÉBERT
1603 (?) — 1652
Epouse Marguerite Thiault

Claude	Abraham	Charles	Magdeleine	Jean	Maria	Thomas	Philippe	Louise
1639			religieuse de la Visitation	Capucin	1644 ép. en 1666 Delacroix		religieux au couvent Saint-Lô	1647-1691 ép. en 1670 Yvan Hurt sieur du Tronquay

3. Veuve de Pierre Dumoustier, ancien capitaine en chef des bourgeois de Rouen.

sœurs de la Visitation de la rue Beauvoisine, et, dès ce moment, Mme Hébert songea à réaliser son bien.

Elle entra en pourparlers avec l'Hôtel-Dieu qui devint propriétaire des trois maisons de la rue aux Ours pour 30,000 livres. L'acte fut passé le samedi 17 janvier 1671, et Mme Hébert reçut 9,112 livres 13 sols et 5 deniers, le surplus devant servir au rachat des hypothèques. Alors, comme trente-deux années plus tôt, on proclama la vente [1] à l'issue de la grand'messe de Saint-Cande-le-Jeune.

Mme Hébert devait rester, moyennant 300 livres par an, locataire à vie de la maison qu'elle occupait au moment de la vente. Demeurée seule, probablement après les mariages de ses filles, elle avait loué l'immeuble qu'elle habitait, d'abord à M. de Martinbosc, puis en 1669, à Claude Verrier, et elle s'était décidée à vivre dans l'un des logements sur la rue, moins important que celui qu'elle quittait, devenant ainsi voisine de l'abbé Moizant, curé de Saint-Cande. Nous ne savons où et quand elle mourut. Peut-être s'en fut-elle, avec sa fille Louise, veuve du sieur du Tronquay, habiter sa demeure de la paroisse Saint-Vigor. Toujours est-il qu'en 1691, cette dernière décédait, que son corps était inhumé dans l'église Saint-Cande où elle avait été baptisée, et que son frère Thomas fut présent à la cérémonie [2].

A cette époque, la maison de la rue aux Ours, n° 15 actuel, était baillée à vie, par l'Hôtel-Dieu, au chanoine Alphonse de Chalon [3], qui la louait pour son propre compte, pendant neuf ans et pour 170 livres, au notaire André Samson. Celui-ci fit enlever les neuf barreaux de fer défendant les deux fenêtres de la rue, et les remplaça par deux grilles placées devant la maison [4]. Samson ne finit point son bail, qui fut repris le 2 septembre 1694 par Fontaine, pour six ans et pour 150 livres de loyer. Ce nouveau locataire transforma le logis en maison de commerce; mais nous ne pouvons dire combien de temps il y demeura et qui le remplaça, car nous n'avons pu, faute d'archives, combler la lacune qui s'étend de cette année à 1738. C'est donc environ cinquante ans qui

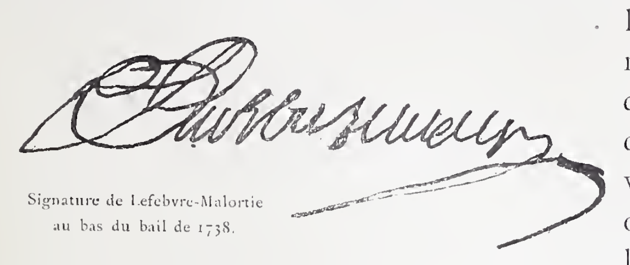
1. Ce fut Noel, huissier, qui, en avril 1671, proclama cette vente, et Thibault, Pain, Le Bouay et Marguery, qui signèrent au registre. (*Archives des Hospices civils.*)

2. *Archives municipales*. Registre des baptêmes, mariages et inhumations de la paroisse Saint-Cande-le-Jeune.

3. *Alphonse de Chalon* était de cette famille amie de Pierre Corneille. M. Charles de Beaurepaire a démontré que Rodrigue de Chalon avait conseillé à Pierre Corneille la lecture des œuvres de Guilhem de Castro, dont notre grand poète devait tirer *Le Cid*.

4. Quatre ans plus tard, Samson eut soin de faire indiquer sur son bail, de la main de son propriétaire de Chalon, qu'il aurait le droit d'emporter les grilles en remboursant huit livres, montant de la vente des barreaux.

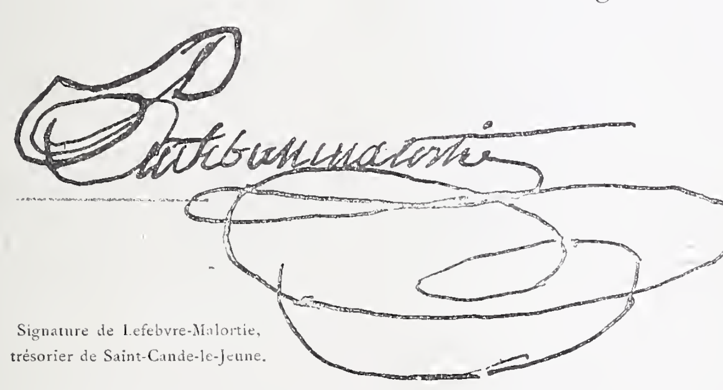
ont échappé à nos investigations. Pendant ce demi-siècle, de Chalon est mort; l'administration de l'Hôtel-Dieu a repris pour elle-même la location de ses immeubles, et c'est ainsi que le 19 septembre 1738 nous la voyons louer la maison qui nous occupe à Pierre Lefebvre-Malortie. [1]



Signature de Lefebvre-Malortie au bas du bail de 1738.

LA FAMILLE MALORTIE.

Pierre-Alexandre Lefebvre-Malortie habitait là, peut-être depuis son mariage, comme locataire d'une emphythéose dont la trace ne nous a pas été conservée. A vingt-neuf ans, en 1726, il avait épousé, Marie-Anne Chauvin, de quatre années plus jeune que lui, et le couple, qui était déjà de la paroisse Saint-Cande-le-Jeune, y avait élu domicile, vivant de la charge de procureur en l'élection et grenier à sel de Rouen tenu par le mari [2]. Les Lefebvre étaient nombreux en ville et dans le périmètre de la paroisse, et c'est ce qui décida le nouveau marié, pour éviter toute confusion, à joindre à son nom patronymique celui de Malortie ou Malhortie ou encore Malhorthye. Mais il ne nous a pas été possible de retrouver l'origine de cette adjonction, personne dans sa famille ou dans celle de sa femme ne se trouvant désigné ainsi; toutefois, nous pouvons affirmer que Lefebvre-Malortie n'était qu'un seul et même personnage, comme le prouvent la signature apposée au bas de son acte de mariage et toutes celles que nous possédons [3]. C'est, du reste, de cette manière qu'il est inscrit lorsqu'il déclare la naissance de son premier enfant : Marie-Anne-Charlotte, le



Signature de Lefebvre-Malortie, trésorier de Saint-Cande-le-Jeune.

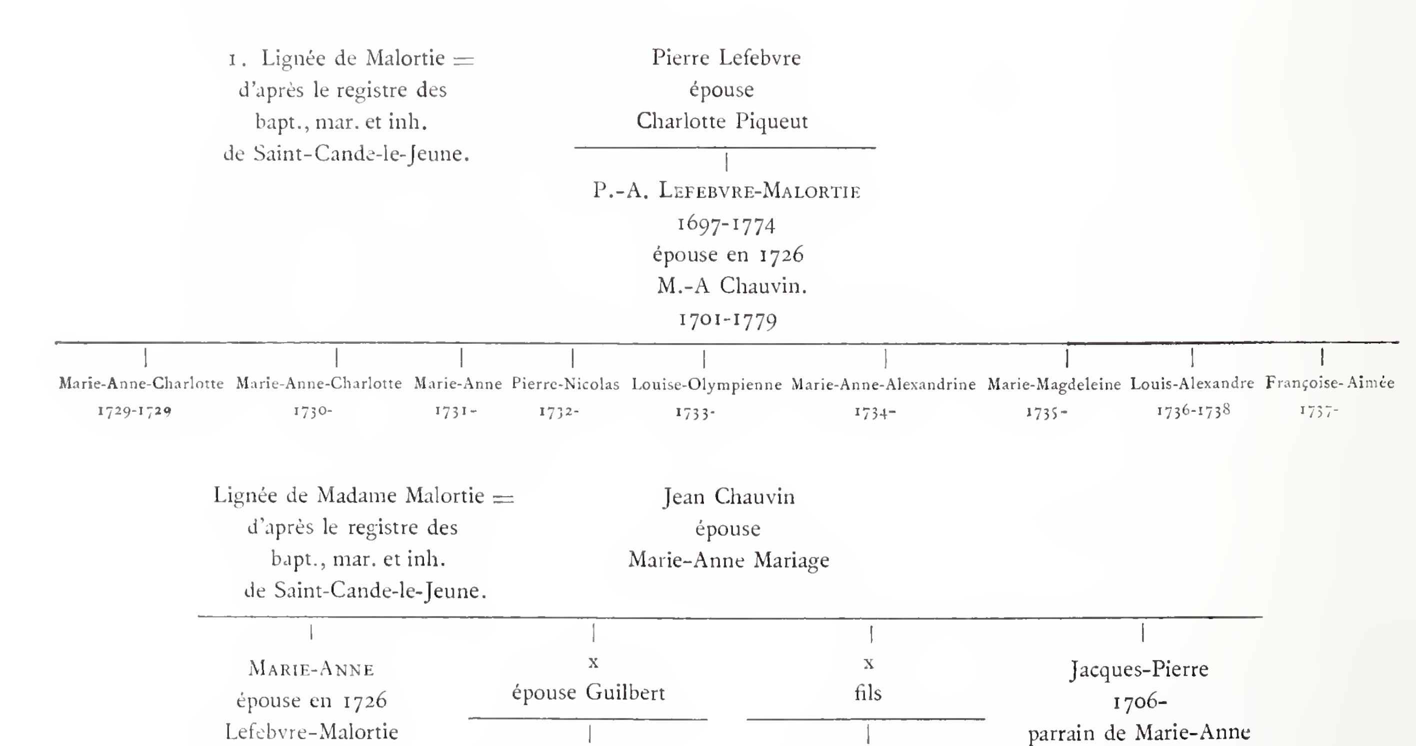
1. *Archives des Hospices civils.* Titres de propriété du n° 15, rue aux Ours.

2. *Archives municipales.* Registre des baptêmes, mariages et inhumations de la paroisse Saint-Cande-le-Jeune. Le 31e d'avril 1726, mariage du sieur Pierre-Alexandre Lefebvre, fils de feu sieur Pierre Lefebvre et de Charlotte Piqueut, avec Marie-Anne Chauvin, fille du sieur Jean Chauvin et de Marie-Anne Mariage. Consentement et présence du sieur Hédouin, père en loy de ladite dame Piqueut, mère dudit sieur Lefebvre, des dits sieur Chauvin et dame Mariage. Signatures : Marie-Anne Chauvin, Lefebvre-Malortie, Pequeux, Marie-Anne Mariage.

3. Voir à ce sujet Clérembray : *La Terreur à Rouen*, 1901, 1 vol., p. 260, où l'auteur croit à l'existence d'un Lefebvre et d'un Malortie.

29 mars 1729, dont le parrain fut le grand-père Chauvin, et la marraine, la grand'mère Lefebvre, née Piqueut. Cette enfant mourut en nourrice et, le 1er mai de l'année suivante, elle fut remplacée par une autre fille qui reçut les mêmes prénoms. Son parrain fut un ami du père, Jean Roost, remplaçant le grand-père Lefebvre, et sa marraine, la grand'mère Chauvin, née Mariage. Le 10 mars 1731, naissance d'une nouvelle fille : Marie-Anne, bientôt suivie, le 18 février 1732, de celle d'un garçon : Pierre-Nicolas. Pour ce fils, on fait appel aux amis haut placés, et c'est Nicolas Lhermette, conseiller du Roi et président au grenier à sel, qui le tient sur les fonts, en compagnie de dame Marie-Anne de Guérente.

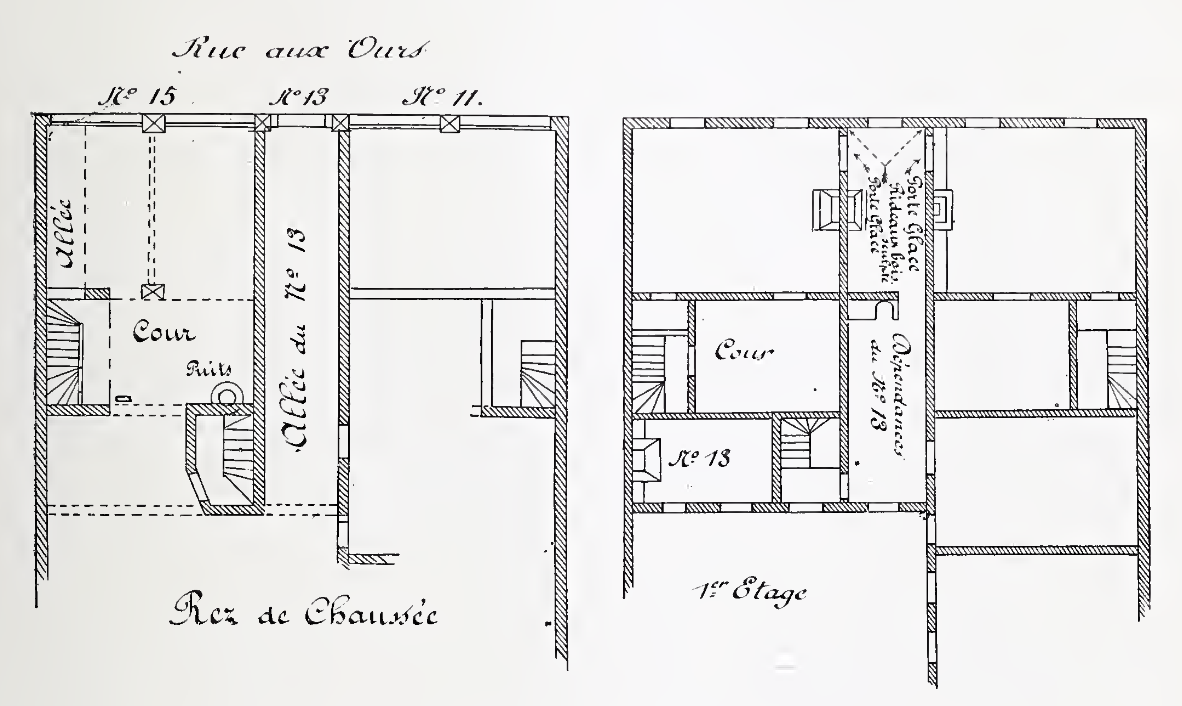
Puis, d'année en année, se succèdent les baptêmes dans la maison du procureur du Roi : Louise-Olympienne, le 1er avril 1733 ; Marie-Anne-Alexandrine, le 5 mai 1734 ; Marie-Magdeleine, le 23 juin 1735 ; Louis-Alexandre, le 9 juin 1736, et Françoise-Aimée, qui clôt la série, le 4 décembre 1737. Pierre Lefebvre-Malortie avait donc huit enfants [1] : six filles et deux garçons, dont l'aîné allait avoir huit ans et demi et le dernier neuf mois, lorsqu'il signa sa promesse de



bail aux administrateurs de l'Hôtel-Dieu[1]. Quelques jours plus tard, la famille se réduisait à sept, par la mort du petit Louis-Alexandre.

*
* *

On pénétrait alors dans la maison par une allée contiguë à la construction voisine (le n° 17 actuel), sur laquelle ouvraient deux portes : l'une à gauche, accédant à la cuisine; l'autre, au fond, face à l'entrée, fermant l'escalier. Le rez-de-chaussée ne comprenait qu'une pièce : la cuisine, éclairée par les deux fenêtres de la rue, au-dessus de la cave, dont la trappe était dans l'allée. Une autre cave avait son entrée dans la petite cour étroite, pavée en grès et ciment,



Plan du logis Malortie levé par M. Duveau.

faisant suite à la cuisine, vers le fond ; là, avait été percé un puits, commun au logis du voisin Claude Verrier et à celui de Malortie. Ce dernier avait fait poser, tout autour de la cuisine, un lambris de bois de sap, à hauteur d'appui, ainsi qu'un fourneau potager à trois trous, avec grilles de fer, pavé de faïence et fermé d'une devanture en bois de sapin, sans serrure. Il devait aussi faire baisser l'appui d'une des fenêtres et remplacer la croisée par une autre de chêne.

1. Dans ce document, le nouveau locataire n'est désigné que sous le nom de Malortie, bien qu'il ait signé Lefebvremalortie. On relève à côté de la sienne les signatures des administrateurs Pigon, de la Bertonnière, Fleury et Léonard Hébert.

L'autre croisée, dont deux vitres seulement ouvraient, formait tambour en saillie, en dedans des grilles de fer autrefois scellées par Samson.

Un escalier étroit menait aux étages. Il prenait jour uniquement par l'imposte de la porte et par une fenêtre ouvrant sur la cour, et il passait devant les cabinets d'aisances. La chambre du premier avait deux fenêtres sur la rue et une sur la cour, et, entre les deux croisées, elle était lambrissée de bois de sap du haut en bas. Une porte, entièrement vitrée de glaces, accédait dans un cabinet, plus long que large, aux apparences de salon. Eclairé d'une fenêtre sur la rue, cet appartement était, lui aussi, égayé d'une porte vitrée de glaces faisant vis-à-vis à la précédente. La fenêtre s'ornait, de chaque côté, de rideaux de bois sculpté, peints en blanc, et une cheminée au manteau et chambranle de bois de chêne, revêtue de panneaux de même bois, propres à recevoir un trumeau, meublait ce petit boudoir [1].

Les chambres des deuxième, troisième et quatrième étages, de même disposition que celle du premier, complétaient le logement de cette demeure, à peine suffisamment grande pour la famille Malortie. Mais de nos jours, les logis voisins (nº 11 et 13 actuels) s'enchevêtrant, au-dessus des rez-de-chaussées, les uns dans les autres, seule, la petite cour au puits nous permet de bien délimiter celui qui nous occupe.

Tel était l'état de la demeure où Malortie vivait du revenu de ses fonctions de procureur du Roi en l'élection et grenier à sel de Rouen. Mais sa compétence dans les affaires et les chiffres le désignant à l'attention des membres du Conseil d'administration du trésor de Saint-Cande-le-Jeune, il fut convié, le 17 avril 1740, jour de Pâques, à leur assemblée, présidée par le curé Auber. Il y retrouva Michel Saint-Saulieu, le trésorier, assisté de Laurent Gosselin, Nicolas Saint-Saulieu, Robert Le Bienvenu, Jacob Fulletot, Alexandre Dambourney [2], Martin Bazille, Laurens Lambert, Claude Le Fébure, Guillaume Brachigny, François-Ponpone Giard et Jean-Baptiste Ponty, et à la pluralité de leurs voix, il fut élu trésorier pour entrer en charge du jour de Pâques 1741.

A partir donc de 1740, Malortie suivit assez exactement les délibérations

1. *Archives des Hospices civils.* Titre de propriété de la maison rue aux Ours, nº 15 : Etat des accommodements qui sont actuellement dans la maison tenue par M. Malortie, rue aux Ours, etc...

2. Dambourney (Alexandre) était le père de Louis-Auguste Dambourney, le chimiste et le naturaliste, mort en 1795, qui avait, à cette époque, dix-huit ans, et dont le nom a été donné à l'une des rues de Rouen.

du Conseil, s'initiant à l'emploi de trésorier, jusqu'au jour où il prit définitivement possession de son poste [1].

Il entra en fonctions en même temps que le bedeau, Joseph Guiot, remplaçant Nicolas Maufra, dont « Dieu avait disposé », et il inaugura la grande salle de réunion construite au-dessus du porche, par l'architecte de France, l'année précédente. On le voit, dès lors, réglant les comptes du plombier Simon; du serrurier Le Friand l'aîné, qui avait réparé le marteau de la grosse cloche [2]; du plâtrier Botay, pour divers travaux aux maisons du curé, du vicaire Pruée et du prêtre Le Carbonnier [3]; de François Malétra, fournisseur habituel de l'huile, des cierges et de l'oliban [4], Il eut à gérer les propriétés de l'église, situées rue Saint-Vivien et rue aux Ours, au coin du petit cimetière [5], et à verser 7 livres à Jean Ridel, demeurant « sur l'eau-de-Robec, dans la rue » Potette, proche la maison de bois, pour sa part de vidange d'une conduite » commune d'une maison sise sur la Renelle ». Il est en contact avec tous les prêtres habitués et payés de Saint-Cande-le-Jeune : J.-B. Le Roy, Etienne Bodin, Duval, Mustel, Thunoult, etc.; il prend part, enfin, à la querelle entre son curé et celui de Saint-Herbland au sujet de la délimitation de la paroisse. Son rôle prend fin à Pâques 1742, et son successeur, désigné dès 1741, Pierre Le Normand, assume à son tour la charge du trésor. Le dimanche de l'Octave du Saint-Sacrement, Lefebvre-Malortie rend ses comptes de gestion [6] et, après que Le Normand lui en a donné quittance, il continue à siéger avec le titre de trésorier-comptable.

Mais, cette même année 1742, le poste de receveur du Chapitre, tenu depuis 1720 par Dumontier, devenant vacant, Lefebvre-Malortie se met sur les rangs et l'obtient. Dès maintenant, c'est une nouvelle situation lucrative qui vient, pour lui, s'ajouter aux revenus de sa charge de procureur de Roi. A partir de ce moment il occupe aux offices, pour lui et sa famille, deux bancs [7] à l'église, pour la location desquels il paye 12 livres par an, et il devient un personnage important, parfois anobli de certaines suscriptions comme celle-ci :

1. Nous avons relevé la signature de Lefebvre-Malortie au bas de presque tous les procès-verbaux des réunions de l'assemblée, jusqu'à Pâques 1741. Ce jour-là, il fut installé, et le dimanche de l'Octave du Saint-Sacrement, Saint-Saulieu lui remit 333 livres 2 sols et 7 deniers, excédent de son compte de gestion. *Archives départementales.* Comptes de Saint-Cande-le-Jeune. Registre.

2. *Archives départementales.* Registre des comptes de Saint-Cande-le-Jeune, G. 6.332. Il reçut 15 livres 12 sols.

3. *Archives départementales.* Il reçut 127 livres 4 sols et 6 deniers.

4. *Ibid.* Il reçut 118 livres 6 sols.

5. *Ibib.* Le bail en fut signé pour 56 livres.

6. *Ibid.* Série G. 6313. Les recettes furent de 9,338 livres 4 sols 6 deniers; ses dépenses atteignirent 8,625 livres 19 sols 11 deniers; c'est donc 712 livres 4 sols 2 deniers qu'il remit à Pierre Le Normand.

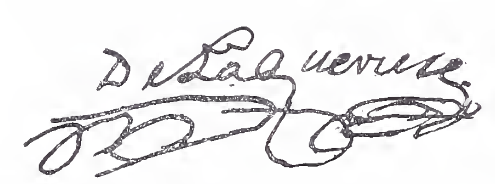
7. *Archives départementales.* G. 2313. Bancs nos 8 et 43 à M. Malortie. Comptes de Saint-Cande-le-Jeune. Registre.

Monsieur Le Febvre de Malorthye, receveur général des biens du Chapitre de la Cathédrale.

Malortie se trouva lié à la vie du Chapitre dans laquelle il pénétra peu à peu, payant les pensions des chanoines en études à Paris, les appointements des maîtres de musique et de latin des enfants de chœur[1], les frais des avocats, bibliothécaires et imprimeurs[2], soldant les dépenses en vins et victuailles des repas de l'Ascension ou autres[3], distribuant des secours aux fermiers pauvres de la région de Lyons-la-Forêt[4] et des subventions pour les réparations d'églises[5], en un mot, caissier-comptable des deniers du corps des chanoines. Le nombre des gens qui venaient chez lui, porteurs de bons à payer revêtus des signatures des administrateurs, était considérable, depuis les sonneurs jusqu'aux officiers d'église, en passant par les ouvriers et les loueurs de chevaux.

LES RELATIONS DES MALORTIE ET L'ARRIVÉE DE ROLAND.

Par ses fonctions de procureur en l'élection, celle de receveur général du Chapitre et d'ancien trésorier de Saint-Cande, Malortie était en contact avec l'élite de la population. Son voisin, d'abord, M. Guéroult, seigneur de Saint-Aubin, locataire de la maison portant aujourd'hui le n° 13, qui n'étant resté là que seize mois, avait été remplacé par Pierre de La Quérière, avec lequel Malortie paraît avoir été en bons termes. Conseiller du Roi et son avocat en la Monnaie,



de La Quérière, nouvellement remarié, était entré en location en février 1743[6], et il était arrivé avec ses cinq enfants, dont François, alors âgé de deux ans[7], et Anne-Catherine, âgée d'un an à peine. Ses deux autres filles, nées d'un premier mariage, étaient sensiblement de l'âge des der-

1. *Archives départementales*. G. 2420. M. Toutain, maître de musique, et pensions à MM. Duval et de la Rue, chanoines. M. Le Chesne, maître de latin.

2. *Ibid*. G. 2421, 2422 et 2423. Perchel, avocat; Saas, préposé à la Bibliothèque; J.-B. Besongne, imprimeur ordinaire du Roi et du vénérable Chapitre, pour le service de Messieurs.

3. *Ibid*. G. 2420. Frais du dîner offert, à Amfreville, aux officiers de la maîtrise des eaux-et-forêts de Vernon; et G. 2421 : Vin acheté chez le buvetier de la Chambre des Comptes pour le festin de l'Ascension : 44 bouteilles de vin de Bourgogne à 35 sous la bouteille; et G. 2424 : 2 livres de café; 9 livres; 6 livres de bougie du Mans à 46 sous la livre.

4. *Ibid*. G. 2422.

5. *Ibid*. G. 2426, 2428, 2431, etc.

6. *Archives des Hospices civils*. Titres de propriété de la maison rue aux Ours, n° 13.

7. *Communication particulière*. C'est de François de La Quérière que devait naître Eustache de La Quérière, l'archéologue et historien, dont nous avons eu à nous occuper dans le Bulletin de la *Société des Amis des Monuments rouennais* (année 1903). Celui-ci fut le grand-père d'Edmond de La Quérière, actuellement membre de ladite Société. Pierre de La Quérière quitta la maison de la rue aux Ours en juillet 1754, pour aller habiter sur la paroisse Saint-Lô. C'est dans cette église qu'il maria, en 1762, sa fille Marie-Magdeleine à d'Ornay, dont il est question dans ce travail.

niers enfants de Malortie, et tous durent souvent se fréquenter. Entre temps, Malortie recevait chez lui, outre des professeurs au collège, comme les abbés Athanase Auger[1] et Cotton-Deshoussayes[2], attachés au Chapitre, Jean-François-Gabriel d'Ornay[3], avocat et procureur du Roi près le Bureau des Finances; Guéroult, mercier-drapier; Guillaume de la Follie[4], négociant et chimiste; Dambourney[5], le fils de son ancien collègue au Conseil paroissial de Saint-Cande; Le Monnier[6], dont les talents de peintre commençaient à se révéler; enfin, Baillière de Laisemont[7], pharmacien, littérateur et musicien.

Tous ces personnages, plus jeunes que Malortie, et sans doute camarades de son fils Nicolas, se réunissaient en un petit cercle intime de bons amis, dont le plus âgé avait trente-neuf ans. Mais, en 1761, le groupe s'ouvrit pour faire place à un nouvel arrivant de vingt-sept ans : Jean-Marie Roland de la Platière[8].

1. Athanase Auger, professeur de rhétorique au collège des Jésuites (1734-1792).

2. Cotton-Deshoussayes, professeur au collège des Jésuites en 1761 (1727-1783).

3. D'Ornay, avocat, puis procureur du Roi près le Bureau des Finances (1729-1834).

4. Guillaume de la Follie, négociant et chimiste très distingué, membre de l'Académie de Rouen (1739-1800).

5. Dambourney, botaniste, agronome, chimiste, fut directeur du Jardin botanique de l'Académie de Rouen (1722-1795).

6. Le Monnier (1743-1824).

7. J. Baillière de Laisemont, pharmacien, demeurait rue de la Chaîne, fut en 1768 le successeur de son oncle à l'Académie de Rouen (1729-1800).

8. Lignée de Roland, d'après A. Perroud. *Lettres de Mme Roland*, 1902. Appendice C.

Jean-Baptiste Roland de la Platière,
avocat au Parlement de Villefranche
1657-1718
épouse Anne Dégu. 5 enfants, dont

Jean-Marie
1692-1747
épouse en 1720 Thérèse Bessye de Montozan
1699-1790
10 enfants, dont

Dominique	Laurent	Jacques-Marie	Pierre	Jean-Marie
1722-guill. en 1793	prêtre	bénédictin à Cluny	bénédictin à Cluny	ministre de l'Intérieur
chanoine à Villefranche.	1728-1782	1731-1807	1732-1789	1734-1793
				épouse en 1780 Marie Phlipon.

Eudora
1781-1858
épouse Champagneux.

Il y avait sept ans que celui-ci, élève-inspecteur des manufactures, était à Rouen, lorsqu'il rencontra, dans la ville et dans le monde, Mme Malortie et ses filles. Il causa avec elles de sa situation, qu'il jugeait peu brillante, de ses espoirs, de ses rêves, et trouva en elles l'écho de ses plaintes. On se revit, plusieurs jours durant dans les mêmes circonstances et, la confiance s'établissant et grandissant, Roland fut invité chez les Malortie où il se rendit avec empressement. [1]

Arrivé du Beaujolais, son pays d'origine, sur l'appel de son cousin Godinot lui-même inspecteur des manufactures, il avait été, auparavant, tour à tour employé à Lyon dans le commerce des toiles, puis à Nantes dans les affaires maritimes. Intelligent, ambitieux, et surtout très travailleur, Roland s'était tout de suite désigné à l'attention de ses chefs de Rouen. Dès 1754, il avait présenté un *Mémoire sur les matières employées pour les étoffes fabriquées dans la généralité de Rouen*, et cela lui avait valu un témoignage de satisfaction de l'intendant Trudaine, ainsi qu'une gratification du Ministre. Durant toute cette année, il avait assisté aux travaux des inspecteurs Godinot et Morel, suivant, avec les gardes et les maîtres des communautés de teinturiers de Rouen, les expériences de Gonin, relatives à son procédé de teinture du coton [2].

Il entre alors en relations avec d'Haristoy, de Darnétal, et Holker, manufacturier de velours de coton à Saint-Sever, rue Pavée, et, de plus, inspecteur général des manufactures, dont il ne sut pas gagner la bienveillance [3]. Au début du mois de mai 1755, Roland soumet une nouvelle étude, et cette fois il obtient le grade d'élève-inspecteur et des appointements ; l'année suivante, on l'envoie dans le pays de Caux contrôler les opérations de blanchissage et de teinture du coton, d'après les procédés de Gonin, récemment admis officiellement à tenter ses essais. Ces travaux n'empêchaient pas le jeune fonctionnaire de poursuivre son instruction personnelle, et il suivait assidûment des cours de dessin, de botanique,

1. *Bibliothèque nationale.* Nouvelles acquisitions françaises. Ms 9532, fos 348, 354. « Thalès aux sœurs » de Cléobuline, et à tous les Grecs, salut et consolation. » « Conduis en nombre en 1761, dans un même lieu et par » les mêmes besoins, elle y accompagnait sa respectable mère, le modèle des femmes, le plus digne objet » de ma vénération depuis l'instant que je la connus. » « J'étais dans un état où rien au-delà ne paraît » affreux. Elle y parut sensible. Nous nous voyons tous les jours au milieu d'un monde où je ne voyais » personne avant, où je ne vis qu'elle ensuite. La confiance augmentant, je la vis chez elle. »

2. *Archives de la Chambre de Commerce.* Carton no 12. Teintures du sieur Gonin sur coton filé (1754-1755). 7 liasses, comprenant les rapports de Godinot, Morel et Holker.

3. Holker était un ami de Franklin qui descendit chez lui lors de sa visite à Rouen en 1785. Il s'était établi à Rouen vers 1752 et il prétendait y avoir introduit les procédés de fabrication de velours de coton que Roland affirmait avoir été connus bien avant lui par les frères Havard et d'Haristoy. De là des démêlés terribles et l'âpreté d'une lutte que la hardiesse et la ténacité de Holker devait rendre sans merci. C'est son fils Jean Holker qui découvrit la fabrication de l'acide sulfurique par la combustion continue du soufre dans les chambres de plomb. (Voir : G. Dubosc : *Benjamin Franklin à Rouen, Journal de Rouen,* 6 mai 1906.)

d'anatomie, mais surtout les cours de mathématiques de l'Académie de Rouen; si bien que le 1er avril 1759, il obtenait un prix de calcul différentiel. A ce moment, il se liait avec Baillière de Laisemont; M. de Montigny et l'intendant de Brou remarquaient son intelligence et sa maturité, et la Chambre de Commerce demandait pour lui un poste d'inspecteur. Elle exprimait, en même temps, le désir « qu'il fût fixé à Rouen » pour le bien et l'avantage « des manufactures de cette généralité ». Le succès n'endort pas Roland qui, la même année, écrit un « *Mémoire comparatif des pratiques du blanchiment des toiles et des fils en France, en Flandre et en Hollande* », de sorte que le 11 octobre, Trudaine peut écrire à Godinot : « J'aime et j'estime M. de la Platière, vous pouvez l'en assurer encore de ma part, je lui en donnerai des marques à l'occasion. »

Tel est le jeune homme de vingt-sept ans qui entre en relations avec les Malortie, déjà connu par ses études, très apprécié de ses chefs et précédé d'une réputation d'homme sérieux et réfléchi. Il vient dans la maison de la rue aux Ours; il y rencontre des jeunes gens gais, mais comme lui studieux, se lie avec eux et les retrouve le soir, avec plaisir, dans les réunions qu'animaient et charmaient de leur présence les demoiselles Malortie. Elles étaient là six, dont l'aînée, Marie-Anne-Charlotte, avec ses trente-un ans, la dernière Françoise-Aimée, avec ses vingt-quatre ans, et la cadette, Marie-Magdeleine, avec ses vingt-six ans, prenant part, plus particulièrement, aux entretiens du cénacle. Celle-ci, surtout, d'un an plus jeune que Roland, s'occupait davantage que ses sœurs de ces soirées intellectuelles. Si bien que lorsque l'élève-inspecteur, féru d'histoire grecque et enthousiaste des Anciens, eut l'idée de créer entre tous les assidus de ces causeries un lien littéraire, et que fondant entre eux la Société des Grecs, chacun prit un surnom, on décerna à Marie-Magdeleine celui de Cléobuline, la femme poète et philosophe de Lindos, célèbre par sa beauté.

Michel Cousin [1], qui était avocat du Roi, devint Pythagore; son frère, Cousin-Despréaux [2], incarna Platon; l'abbé Auger, Démosthène; d'Ornay, Aristote; Guéroult s'appella Zénon; le chanoine Le Mesnager fut Lucien; enfin Roland, l'homme des questions morales, politiques et mathématiques, personnifia le sage Thalès. D'autres amis : le chanoine Deshoussayes, professeur de théologie, Lanon, procureur, de la Maltière, chevalier de Saint-Louis, et Baillière, mais

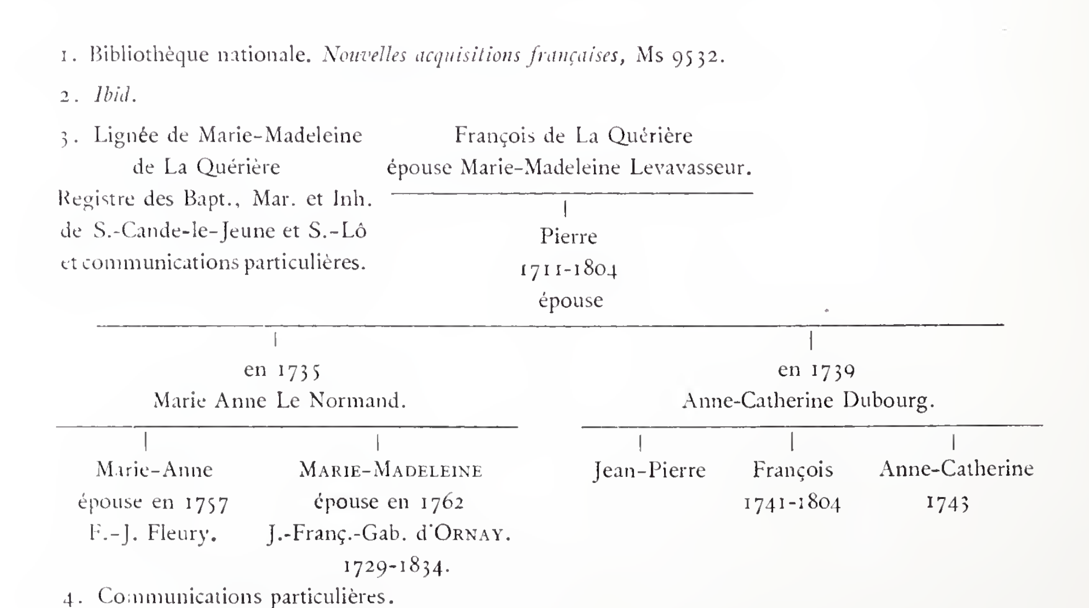
1. *Michel Cousin*, né à Dieppe, fut, à partir de 1769, avocat au bailliage d'Arques. On lui doit : « Traité de la peine de mort, traduit de l'italien, suivi d'un discours sur la justice criminelle ». « Economie du duel » traduit également de l'italien, qu'il dédia à Frédéric II, dans l'espoir, non réalisé, d'être élu membre correspondant de l'Académie de Berlin.

2. *Louis Cousin* (1743-1818) joignit à son nom celui de *Despréaux*, d'après un usage assez courant à cette époque. Il devait en 1787 retrouver Dambourney, avec lequel il siégea à l'Assemblée provinciale du mois d'août. Il a écrit : « Histoire de la vie », les « Leçons de la Nature », la « Morale des Etats ». La ville de Dieppe, en 1846, fit apposer une plaque sur la maison de Cousin, Grande-Rue, nº 29.

ceux-là, « non grecs », complétaient la société qui accueillait aussi Mlle Pelard et Mlle Giard [1]. On causait géométrie, système du monde, géographie, grammaire; on discutait sur la philosophie et la littérature; on étudiait l'histoire naturelle et la physique; on appréciait les auteurs de l'antiquité. Mais l'on bannissait impitoyablement le jeu, afin de rester sur les bases du petit cercle, qui étaient la sensibilité et des mœurs douces; on s'efforçait de faire régner l'amitié [2].

Et ce qui devait arriver arriva. En présence de la grâce de Cléobuline, Thalès, jusqu'alors absorbé par ses travaux et resté sous l'influence de sa mère et de ses quatres frères — tous religieux — commença de ressentir les premières atteintes de ce mal terrestre qui s'appelle l'amour, et il se déclara à son amie. Peut-être aussi, l'exemple d'Aristote se fiançant à Marie-Madeleine de La Quérière [3], prouvant ainsi que la philosophie ne tient pas toujours lieu, seule, de bonheur, et celui de Pythagore sollicitant la main de la sœur de Zénon [4], entraînèrent-ils Roland sur la pente de sentiments très doux. Toujours est-il que, dès ce moment, les réunions du soir durent prendre un caractère plus intimement charmant. Cependant, l'élève-inspecteur ne négligeait aucun des devoirs de sa charge, et s'efforçait d'améliorer sa situation par de nouveaux travaux. Les promesses de ses chefs ne lui font pas défaut; on songe à faire nommer Godinot à Paris pour le remplacer à Rouen par Roland; l'affaire est près d'aboutir, mais la fatalité veut que la mort, surprenant l'intendant de Brou qui, avec Le Couteulx de la

M Madeleine De Laqueriere



1. Bibliothèque nationale. *Nouvelles acquisitions françaises*, Ms 9532.

2. *Ibid.*

3. Lignée de Marie-Madeleine de La Quérière. Registre des Bapt., Mar. et Inh. de S.-Cande-le-Jeune et S.-Lô et communications particulières.

François de La Quérière
épouse Marie-Madeleine Levavasseur.
|
Pierre
1711-1804
épouse

en 1735 Marie Anne Le Normand.
- Marie-Anne, épouse en 1757 F.-J. Fleury.
- MARIE-MADELEINE, épouse en 1762 J.-Franç.-Gab. d'ORNAY. 1729-1834.

en 1739 Anne-Catherine Dubourg.
- Jean-Pierre
- François, 1741-1804
- Anne-Catherine, 1743

4. Communications particulières.

Noraye, protégeait le jeune homme, les choses restent en l'état. Lassé d'attendre, ce dernier pense alors à abandonner l'industrie pour les ponts et chaussées où Trudaine est puissant et où ses études de mathématiques pourront lui être d'un grand secours. Et pourtant, à la fin de 1762, il donne encore un « *Mémoire sur » l'état général des fabriques et du commerce des toiles et toileries de la généralité de » Rouen et des matières qui s'y emploient.* » [1] Il reçoit les compliments de Trudaine. Il redouble d'acharnement, se perfectionne dans les sciences, et l'on imagine ce que furent, dans le logis des Malortie, les encouragements qu'il reçut, les beaux rêves qu'il fit, les espérances qu'il conçut, soutenu par l'ardeur des sentiments qu'il avait inspirés à Marie-Magdeleine.

Il va à Paris en solliciteur et en revient avec la promesse de la première place vacante; puis, sur l'ordre de ses supérieurs, il fait une tournée dans la généralité en remplacement de l'inspecteur en chef et de préférence au second inspecteur et aux sous-inspecteurs. Il remplit cette mission de confiance de telle façon que Trudaine lui écrit : « J'approuve fort la conduite que vous avez tenue » et j'en suis très satisfait. » Mais l'avancement ne venait toujours pas, et Roland se voyant arriver à la trentaine sans autre situation que celle d'élève-inspecteur, avec de bien maigres appointements ne lui permettant pas de se mettre en ménage, se désespérait en songeant de plus en plus à changer de carrière.

Enfin, après les fêtes du premier jour de l'an 1764 qui auraient pu être fort gaies dans la maison Malortie sans la préoccupation constante de Roland due à son impatience de parvenir, Trudaine lui annonça, le 4 janvier, sa nomination au grade de sous-inspecteur à Clermont de Lodève [2]. Ce fut une désillusion. Partir en plein roman d'amour, laisser sur le sol normand une fiancée et s'en aller loin d'elle, dans le Midi, abandonner une maison hospitalière et des amis dévoués, quitter des habitudes de dix années, furent pour cet esprit déjà un peu chagrin et morose, mélancolique et souvent replié sur lui-même, de nouvelles causes de tristesse et de pessimisme. Et il ne fallut rien moins que la promesse qui lui était faite de le ramener bientôt dans la région dont il devait momentanément s'éloigner, pour décider son acceptation. Il passa encore le début du printemps à Rouen, sa nomination n'étant officielle que du 1er mai, et il eut ainsi le loisir de préparer son amie et lui-même à la séparation qui s'imposait.

On comprend ce que durent être ces quatre mois passés dans la maison de la rue aux Ours et quels projets furent bâtis, quelles douces promesses échangées et quels serments engagés, pendant que, du clocher de l'église Saint-Cande, toute proche, le carillon égrenait dans l'air doux des premiers beaux

1. Cl. Perroud : *Lettres de Madame Roland.* Appendice D.

2. Aujourd'hui Clermont-l'Hérault, arrondissement et à 18 kilomètres de Lodève.

soirs le refrain du roi Dagobert ! Il partit ; mais sa puissante faculté de travail lui avait encore permis néanmoins de rédiger un « *Mémoire très détaillé et une balance du commerce de tous les objets de fabrication* ». Ce fut son souvenir d'adieu aux dix ans de son apprentissage dans la généralité, dix ans aussi de sa jeunesse studieuse et laborieuse.

APRÈS LE DÉPART DE ROLAND.

La vie s'écoulait, paisible et douce, chez les Malortie : le père remplissant les fonctions de ses charges, aidé par ses filles en ce qui concernait le Chapitre, et dans la journée, les allées et venues continuaient, des avocats conseils [1], des arpenteurs, des maîtres des enfants de chœur [2] et de leur chirurgien Le Bigre [3], des copistes [4], qui tous, venaient se faire payer rue aux Ours. C'étaient aussi les sonneurs touchant leur solde pour les sonneries extraordinaires : sonnerie extraordinaire pour la translation d'une portion de la Sainte-Croix [5], pour la maladie et le service du Dauphin [6], pour la canonisation de Mme de Chantal [7], pour les *Te Deum* d'actions de grâces, et tant d'autres. Neuf années passèrent ainsi pendant lesquelles on pensait à l'absent, à Roland, surtout aux heures où les Grecs se réunissaient. Il n'était resté que deux ans à Clermont, et de là, Trudaine, tenant sa promesse, l'avait nommé inspecteur à Amiens, le 16 juillet 1766, d'où il se tenait plus aisément en contact avec les amis de Rouen. Mais, Amiens n'avait pas, pour lui, le moindre attrait ; ce n'était, à ses yeux, que la « Béotie » de la Grèce, et toutes ses pensées, tous ses souvenirs, allaient vers ceux et celles qui avaient embelli sa solitude et ses débuts dans la carrière.

Il ne se doutait pas, alors, qu'une catastrophe allait dissiper ses rêves. Dans le logis de la rue aux Ours, la Mort rôdait, et sa proie fut justement celle qui avait su inspirer à Roland un amour profond et sincère comme peuvent en éprouver les hommes de son caractère : réfléchis, un peu mélancoliques, et travailleurs opiniâtres. Marie-Magdeleine tomba malade, et bientôt, le mal ne lais-

1. *Archives départementales*. Série G. 2441 et suivants. MM. Pléton, avocat, pour deux mémoires, contre M. le Clerc de Beauberon, 240 livres.

2. *Ibid*. De Vaux, maître de latin ; Bellenger, maître de musique, etc.

3. *Ibid*. G. 2449. Au sieur Le Bigre, maître en chirurgie, 50 livres pour avoir eu soin des enfants de chœur et les avoir fait raser.

4. *Ibid*. G. 2442. A. M. Boieldieu, pour avoir fait plusieures copies des réunions sur le collège de Justice, 12 livres. — Il s'agit sans doute, ici, du père du compositeur.

5. *Ibid*. G. 2445. Le 3 mai 1765, pour la sonnerie de la cérémonie de la Sainte-Croix portée à l'hôpital général.

6 *Ibid*. 1765. G. 2444. Le mardi 14, pour avoir fait sonner Georges d'Amboise, depuis trois heures et demie jusqu'à quatre heures, 25 hommes a chacun six sous.

7. *Ibid*. Le 13 mai 1768. G. 2446.

sant plus d'espoir de guérison, on fit venir Roland qu'elle demandait depuis longtemps.

Il accourut, et le 20 juillet 1773, il entra dans sa chambre. Elle l'étreignit en l'assurant de son amour : « Que je suis heureuse de revoir mon bon ami ! » disait-elle, que me reste-t-il à désirer dans le monde ? Quelle personne jouit » d'une félicité égale à la mienne ? »[1] Elle le voyait pleurer et cherchait à l'abuser sur son état : « Ne te chagrine pas, mon bon ami : je reviendrai pour t'aimer, » que je suis peu délicate ! Ah ! j'aurais dû supporter seule toute ma peine ». Puis, lui serrant la main contre son cœur et l'embrassant alors qu'il ne retenait plus ses larmes, « pleure, mon ami, pleure, cela te soulagera ». Pendant trois tristes journées, Roland fut, avec les parents et les intimes, au chevet de la mourante. Consciente que l'heure suprême approchait, elle s'efforçait de calmer leurs douleurs par son apparente résignation; mais, lorsqu'un jour, Roland sortit de la chambre avec l'un des fidèles de la maison, elle ne put s'empêcher de dire à sa sœur Aimée qui la gardait : « As-tu vu comme ils étaient tristes et chagrins « de me voir mourir ? » Et, comme Aimée s'ingéniait à l'apaiser, elle répliqua : « Il faut bien que cela finisse ! » Son délire ne fut qu'une suite de paroles affectueuses pour ses parents, ses sœurs, ses amis, et elle s'éteignit le 24 juillet[2].

Trois jours après, son corps fut inhumé dans l'église Saint-Cande-le-Jeune où elle avait été baptisée[3]. Roland suivit, l'âme bouleversée, le lugubre cortège des parents. Rentré à Amiens, le 30 juillet, il exhala sa plainte en commémorant les jours heureux de leur amour. Fidèle au cercle des Grecs, il composa une lamentation funèbre, un « thrène » commençant ainsi : « Thalès, aux sœurs de Cléobuline, et à tous les Grecs, salut et consolation. »[4] Ce fut l'oraison funèbre de Marie-Magdeleine et l'histoire de leur bonheur. Il écrivait en terminant :

1. *Bibliothèque nationale*. Nouvelles acquisitions françaises. Ms 9532.

2. *Archives municipales*. Registre des baptêmes, mariages et inhumations de la paroisse Saint-Cande-le-Jeune.

3. *Archives départementales*. G. 6316. Registre des comptes de Saint-Cande-le-Jeune : pour ouverture de la terre, sonnerie et inhumation de Mlle Malortie, 15 livres.

4. *Bibliothèque nationale*. Nouvelles acquisitions françaises, Ms 9532.

« Objet chéri d'une famille éplorée dont tu fus la consolation, qui ne vécut que pour toi, que ta mort » entraîne au tombeau : âme d'une société qui ne subsista que par toi, que ton ombre même ne saurait » réunir, et dont tous les membres épars ne savent plus que pleurer sur ta cendre : mon amie, ma tendre et » fidèle amie, s'il existe encore quelque chose de toi (car s'il est un bonheur après cette vie, c'était à toi, » fille du ciel, placée sur la terre pour apprendre aux hommes à vivre et à mourir, c'était à toi qu'il était » réservé), entens nos gémissements et nos regrets ; vois l'excès de notre douleur ; et après avoir été heureux » par toi dans ce monde, prépare-nous auprès de toi la place où nous devons l'être avec toi dans l'autre. »

Le père Lefebvre Malortie, qui avait alors soixante-seize ans, n'avait pas résisté au choc de la mort de sa fille. Dix-huit mois après il mourait, et ce fut son tour d'aller dormir, le 25 décembre 1774, jour de Noël, dans l'église Saint-Cande-le-Jeune [1]. Il semble que son fils Pierre ait été à ce moment absent de Rouen, car ce furent deux parents : Louis Chauvin, fils d'un frère de Mme Malortie, maître tailleur, rue des Charrettes, et Michel Accard, marchand, rue de l'Epicerie, qui vinrent faire la déclaration du décès. Alors, Mme Malortie et ses deux filles, Marie-Anne-Charlotte et Françoise-Aimée, qui restaient avec elle, s'efforcèrent de conserver la charge de receveur des biens du Chapitre, que la mort du chef de famille rendait vacante.

Elle leur fut laissée, et Mme Malortie put, en toute sécurité, renouveler le bail de la maison pour neuf ans, le 24 février 1775. Cependant, le prix de la location avait augmenté depuis 1738, et après être passée de 260 livres à 300 livres en 1757, elle était arrivée en 1775 à 340 livres, prix pour lequel elle fut de nouveau consentie [2]. La mère et les filles exercèrent alors officiellement leurs fonctions. Toutefois, il est probable que l'aînée, Marie-Anne-Charlotte, dont l'écriture se retrouve seule un peu sur toutes les pièces, fut l'unique comptable de la maison, la jeune, Françoise-Aimée, s'occupant plutôt aux soins de l'intérieur. C'est le moment où le mouvement des fonds du Chapitre paraît être le plus élevé, et les recettes s'élèvent en 1779, à 136,181 francs [3].

Cette même année, le 24 février, Mme Malortie mourut, ne survivant que de cinq ans à son mari. Ses deux neveux : Louis Chauvin et Jean Guilbert, ce dernier marchand rue Martainville, attestèrent sa mort. Elle fut inhumée, elle aussi, dans l'église Saint-Cande-le-Jeune. [4]

1. *Archives municipales*. Registre des baptêmes, mariages et inhumations de la paroisse Saint-Cande-le-Jeune.

2. *Archives des Hospices civils*. Titres de propriété de la maison rue aux Ours, nº 15.

3. *Archives départementales*. G. 2450 et suivantes. Progression des recettes : 1774 = 108,682 livres ; 124,111 livres ; 126,602 livres ; 127,729 livres et 136,181 en 1779. Les dépenses et reprises passent de 113,707 livres en 1774, à 129,063 livres et 141,090 livres en 1779.

4. *Ibid*. G. 6316. Comptes de Saint-Cande-le-Jeune. Ouverture de la terre, sonnerie et inhumation de Mme Malortie, 15 livres.

LES DEMOISELLES MALORTIE ET MADAME ROLAND.

Ainsi le logis de la rue aux Ours se vidait de ses hôtes ; des dix personnes qui l'avaient habité et animé de leur présence pendant plus d'un demi-siècle, quatre étaient mortes, quatre en étaient parties, et il n'en restait plus que deux, les deux sœurs : l'aînée approchant de cinquante ans, la plus jeune ayant dépassé la quarantaine, toutes deux d'autant plus attachées à cette maison que chaque pièce, chaque meuble, chaque solive, leur étaient familières et leur rappellaient un cher souvenir.

Elles en conservèrent la location, mais elles firent séparer en deux, par une simple cloison, la grande pièce du rez-de-chaussée dont l'une devint la cuisine, avec le fourneau, et l'autre, la première en entrant par l'allée, fut la salle. [1] Puis, elles prirent chacune leur appartement : Marie-Anne-Charlotte celui du premier, et Françoise-Aimée celui du second, le troisième et le quatrième restant meublés sans être habités. Elles continuèrent d'occuper la charge de receveur des biens du Chapitre qui était dans la famille depuis bientôt quarante ans. En même temps, Marie-Anne accepte de représenter Michel Cousin, autrefois Pythagore, devenu avocat du Roi au bailliage de Dieppe, dans la liquidation de son beau-père Jacques Gueroult. Elle intervient entre lui et son beau-frère, Jacques-Th. Gueroult, autrefois Zénon, devenu mercier-drapier rue Poisson, et accepte de toucher, pour le compte de Cousin, les loyers d'une maison de la rue des Carmes louée au perruquier Nicolas Berthoud [2]. Ce fait nous amène à penser que les demoiselles Malortie joignaient à leurs fonctions officielles celles de receveuses de rentes.

*
* *

Elles avaient continué les relations commencées du temps de leur père et elles n'avaient point cessé de les entretenir avec les Grecs : les deux Cousin à

1. *Archives des Hospices civils*. Etat des lieux de la maison rue aux Ours, n° 15.

2. Communication particulière. *Archives de Me Turban*, notaire, successeur de Me Cassel, occupant en 1779. Voir Tableau de Rouen, 1779. Cette communication est due à Me Carliez, notaire à Grand-Couronne (Seine-Inférieure).

Dieppe, d'Ornay, l'abbé Deshoussayes, Ballière, qui venaient chez elles fréquemment, Le Monnier le peintre, et Justamont, professeur d'anglais.

On n'avait pas rompu non plus avec Roland, toujours à Amiens, bien que la douleur éprouvée lors de la mort de Marie-Magdeleine eût fait place, chez ce dernier, à un autre amour d'autant plus vivace peut-être, qu'il venait avec la maturité ; et il avait dû, vers cette époque, informer ses amies de Rouen de son prochain mariage avec Mlle Marie Phlipon, fille d'un graveur de Paris, connue dès l'été de 1776, au moment où il allait partir en mission pour l'Italie [1].

La cérémonie fut cependant retardée jusqu'au début de l'année suivante, par suite de froissements et d'une demi-rupture, dus au père Phlipon ; mais le 4 février 1780, Jean-Marie Roland de la Platière épousait, dans l'église Saint-Barthélemy de Paris, Marie-Jeanne Phlipon : le marié avait quarante-six ans et la mariée vingt-six. La jeune

Signature de Mme Roland.



1. Lignée de Mme Roland, d'après Cl. Perroud =

Gatien Phlipon (1655-1701), peigneur de laines à Château-Renault, épouse Marie Neills.

Gatien (1689-1725), marchand de vins à Paris, épouse en 1722 M.-G. Rotisset (1696-1784).

Pierre Gatien (1724-1788), maître graveur, quai de l'Horloge, à Paris, épouse en 1750 M.-M. Bimont.

Marie-Marguerite (1751-1752).

Marie-Jeanne (1754-1793), épouse en 1780 J.-M. Roland de la Platière (1734-1793).

4 autres enfants de 1755 à 1763.

Eudora Roland de la Platière (1781-1858), épouse en 1796, P.-L. Champagneux (1776-1864), plusieurs filles dont

Mme Joseph Chaley.

Mme veuve Taillet.

Mme veuve Marillier, propriétaire du Clos La Platière.

Mlle Marie Chaley fixée en 1864 à Rozière.

fille n'avait, sans doute, accepté ce quadragénaire de haute et maigre stature, « négligé dans son attitude », de teint accidentellement jaune, au front très découvert et très dégarni de cheveux, grand admirateur des anciens aux dépens des modernes et aimant un peu trop à parler de lui, que parce qu'il était un homme éclairé, de mœurs pures, de manières simples et faciles, au sourire réellement fin, dont la voix mâle, le parler bref, étaient mis « au service d'un discours occupant plus l'esprit qu'il ne flattait l'oreille ». Son âme forte, son austère probité, ses principes rigoureux, son savoir et son goût conquirent la raison de Marie Phlipon, toute jeune, lectrice de Plutarque, et la décidèrent à unir sa vie à celle de cet homme de bien. [1]

Le couple vécut en garni toute l'année suivante à Paris, où Roland, appelé par les Intendants du commerce, travaillait à la refonte des réglements des manufactures, et où Mme Roland, sous la direction de son mari, mettait au net ses « Lettres d'Italie », qu'il envoya peu après pour l'impression à Dubuc, imprimeur à Dieppe. Elle écrit même à Cousin-Despréaux, qui s'est chargé de la surveillance du travail, pour l'engager à le hâter, et elle le fait en secrétaire pénétrée de l'importance de son emploi, en termes un peu secs contrastant avec l'autre partie de la lettre, plus cordiale et plus aimable. [2]

Au début de 1781, après une mission à Sens, Roland regagna son poste et il se résolut à envoyer sa femme à Rouen pour qu'elle fit connaissance avec les amis de cette ville, et aussi à Dieppe, toujours à cause des « Lettres d'Italie ». Il écrivit alors aux demoiselles Malortie en les informant, par plaisanterie, de l'envoi d'une « marchandise » qui était Mme Roland, annoncée par une « lettre de change ». [3]

C'est le 27 janvier qu'elle descendit de la diligence de Paris, après un voyage de deux jours qui n'avait pas été trop pénible à sa grossesse commençante, accueillie par Marie-Anne-Charlotte et Françoise-Aimée, accompagnées de Baillière et de Justamont.

Ils virent une jolie femme de taille moyenne, à la figure fraîche, éclairée d'un délicieux sourire plein de séduction et d'un beau regard très franc, extrêmement vif. Un front large, légèrement couvert d'admirables cheveux bruns, montrait, à l'émotion de voir enfin ces amis de Rouen, l'épanouissement de veines en Y grec, lui donnant un caractère tout particulier. Les yeux, gris châtain, sous un sourcil de dessin très pur, attiraient inévitablement la sympathie, pendant que le menton, délicieusement retroussé, soulignait une bouche

1. *Mémoires de Mme Roland*, publiés par Cl. Perroud (1905).

2. Collection de M. E. Le Corbeiller, de Dieppe. Cette lettre a été, depuis, publiée par M. Cl. Perroud. « Nouvelles lettres inédites de Mme Roland ». Charavay, éditeur (1909, lettre 14, p. 25).

3. Cl. Perroud : *Lettres de Mme Roland*. — Lettre 10 (28 janvier 1781).

un peu grande laissant voir de superbes dents, bien rangées, éclatantes de saine blancheur. Le cou, remarquable de pureté, s'élevait au-dessus d'épaules effacées, dégageant nettement une admirable poitrine qu'on devinait « superbement meublée », et le buste, supporté par de fort belles hanches très relevées, accusait sa souplesse au mouvement de la marche élégante et rapide de jambes bien faites et de pieds bien posés. L'attitude ferme et gracieuse, l'ensemble, charmeur et attirant de toute sa personne, avaient fait la conquête des amis lorsque l'on arriva dans la maison.

Notre collègue Georges Dubosc [1] a conté, d'après le livre de M. Perroud, quelques détails de ce séjour qui prit fin le 15 février, et il nous a montré Mme Roland devenant l'âme des réunions qui se tenaient chez les demoiselles Lefebvre-Malortie, conquérant tous ceux qui l'approchaient, amis de son mari, devisant, discutant, s'instruisant, heureuse aussi et confuse un peu des soins dont elle était l'objet. Marie-Anne-Charlotte avait tenu à lui laisser son appartement du premier où on prenait les repas en commun [2]. Mme Roland avait donc à sa disposition la grande chambre, avec les deux fenêtres sur la rue et la fenêtre sur la cour, ainsi que le petit cabinet aux portes vitrées prenant jour sur la rue par la croisée aux rideaux de bois sculpté. Mais le soir, on montait au second étage [3] chez Françoise-Aimée, et c'est là que les amis causaient longtemps, là que venaient d'Ornay [4], Baillière, Justamont qui donnait des leçons d'anglais à la jeune femme, et Le Monnier, le peintre. Sortant peu à cause du temps atroce qui régnait [5], elle jouissait « des charmes de l'amitié » [6]; elle allait à la messe à Saint-Cande [7] avec les amies dans le banc 37 [8]. On retrouvait là les Saint-Saulieu au banc 47, les de La Quérière au banc 50, les de La Lutumière au 44, etc., tous anciens habitants de la paroisse, bien connus de Roland, tous vieux amis de la famille Malortie.

Mais, rentrée dans son appartement, Mme Roland écrivait, surtout à son mari à Amiens, répondant minutieusement à ses lettres qu'elle baisait en cachette, se confessant à lui, en toute confiance, lui disant ses indispositions, ses envies de femme grosse « et puis encore d'une femme..... tu sais ? » Elle s'enfermait pour le lire « cœur si tendre, dit-elle, où je me réfugie, où seul je

1. Georges Dubosc : *Mme Roland à Rouen* en 1781. Supplément du *Journal de Rouen*, 1er novembre 1903.

2. Cl. Perroud : *Lettres de Mme Roland*. Lettre 10 (28 janv. 1781) ; lettre 12 (8 février 1781).

3. Cl. Perroud : *Lettres de Mme Roland*. Lettre 12 déjà citée.

4. *Ibid* : Marie-Anne-Charlotte dîna chez les d'Ornay le jeudi 7 février. Lettre 12.

5. *Ibid*. Lettre 13.

6. *Ibid*. Lettre 11.

7. *Ibid*. Lettre 12.

8. Comptes de Saint-Cande-le-Jeune (*Archives départementales*). Banc n° 37 aux demoiselles Malortie pour 10 livres.

» me plais d'exister. Tu es cruel à force de tendresse, tu me navres et » m'enivres à la fois ». Dans cette vieille demeure qui avait vu la jeunesse de son mari, qui avait été le témoin de ses rêves d'ambition, elle était hantée par son image, elle le voyait « dans tous les coins », animée de l'impatience de l'y embrasser.

Il avait été convenu que Roland viendrait chercher sa femme le 21, mais elle dut devancer cette date, et elle partit le jeudi 15 pour Dieppe, en compagnie d'Aimée, afin de secouer un peu la torpeur de l'imprimeur Dubuc, et de se rendre compte des soins que Cousin donnait à la publication qu'il encombrait, malgré Roland, de sa prose et de ses citations italiennes.

Ce ne fut pas sans tristesse qu'elle quitta le logis de la rue aux Ours et les excellentes personnes qui l'y avaient reçue, aimée, cajolée comme leur fille. Peut-être les demoiselles Malortie avaient-elles revu en Mme Roland leur sœur Marie-Magdeleine, celle qui, elle aussi, avait été distinguée par leur ami. Leur existence reprit son cours habituel après que se fut envolée la charmante jeune femme qui l'avait égayée pendant près de trois semaines; mais, sans doute, la grande maison leur parut-elle plus triste et plus froide quand se fut éclipsé ce rayon de soleil qui l'avait éclairée et réchauffée.....

APRÈS LE DÉPART DE Mme ROLAND.

On s'écrivit plus souvent, on prit une part ardente à la querelle, toujours plus aiguë, entre Roland et le manufacturier Holker devenu inspecteur général, et on applaudit au violent libelle publié par Ballière contre ce dernier [1]. Et les deux sœurs le faisaient de telle façon que Mme Roland, restée seule à Amiens au mois de juillet, pouvait écrire à son mari en tournée : « les deux amies « pensent et parlent comme écrivait la cadette » [2], c'est-à-dire avec le même dévouement, la même foi, dont avait été animée Marie-Magdeleine pour l'élu de son cœur.

Le 4 octobre 1781, une fille : Eudora, naquit aux Roland ; et cette naissance, accueillie comme une désillusion dans la famile du père qui comptait sur un fils pour perpétuer la race, dut l'être avec joie à Rouen par les fidèles du logis de la rue aux Ours [3]. Mais, bientôt, commencent pour Mme Roland les tourments

1. Lettres imprimées à Rouen en octobre 1781. « *Première lettre de M. D. B., de l'Académie de Rouen,* à M. M. A. D. C., de l'Académie des Sciences de Paris. Bibliothèque de Lyon, fonds Coste, n° 353,442.

2. Cl. Perroud : *Lettres de Mme Roland.* Lettre 17, 25 juillet 1781.

3. Peu de temps après, les amis de Rouen reçurent les premiers exemplaires des « Lettres d'Italie » et Roland en indiqua la distribution aux demoiselles Malortie. Chacune d'elles eut un exemplaire et elles en remirent à d'Ornay, à Baillière, à l'Académie de Rouen et à son secrétaire Haillet de Couronne.

de la maternité, car elle n'a pas pu nourrir sa fille; et, bien qu'au début de janvier 1782 elle dit à son mari « je jouis de l'espoir qu'un enfant né de toi, dans mon sein, ne nous fera jamais regretter de l'avoir mis au monde » [1], elle est, un mois après, tellement découragée et fatiguée, qu'elle écrit : « Va ! tu as bien raison de ne pas croire avoir fait un riche présent en donnant le jour à un nouvel être; j'ai déjà eu cette idée; je la trouve accablante. Elle est sans doute une espèce de consolation dans la perte supposée, mais elle est amère; c'est l'indignation ou la pitié qui remplace les regrets » [1]. L'amertume, la mélancolie, l'esprit chagrin de Roland qui se voit incompris, finissent par influencer le caractère de sa femme. Pourtant, son naturel enjoué reprend le dessus lorsqu'à la suite d'un long régime sévère et d'une persévérance remarquable, elle parvient à redevenir nourrice. Et, lorsque plus tard, Eudora étant sevrée, Mme Roland fait le voyage de Paris pour solliciter des lettres de noblesse, considérées par son mari comme nécessaires à son avancement, elle lui écrit, le soir du vendredi saint 1784 : « Nous sommes faits pour être heureux, en dépit de tous les dia-» bles, ou jamais humains ne doivent l'être; je t'embrasse sans pouvoir m'arra-» cher de tes bras où je brûle de voler » [2].

Les démarches n'aboutissent pas au but poursuivi, mais sa grâce, son éloquence parviennent à calmer et à ramener à de meilleurs sentiments les Intendants du commerce, piqués, « aheurtés », blessés par la sécheresse et l'aigreur de la correspondance de Roland. Et elle obtient la nomination de l'inspecteur des manufactures à Villefranche en Beaujolais, c'est-à-dire dans son pays natal, aux appointements de 5,000 livres dont 600 livres d'indemnité de logement. Alors, le 25 août, on quitte Amiens pour la nouvelle résidence; mais Roland veut revoir, avant de partir, les lieux de sa jeunesse, et on passe par Dieppe, chez les Cousin, pour de là aller à Rouen où l'on coucha le 30 août, dans la maison de la rue aux Ours.

Ce fut une joie pour les demoiselles Malortie de revoir chez elles le ménage Roland, auquel elles apprirent le renouvellement du bail que leur mère avait signé en 1775. Elles avaient même demandé aux membres du Conseil d'Administration de l'Hôtel-Dieu de le transformer en une emphythéose de 39 années, en offrant un supplément de loyer de 20 livres par an [3]. Ceux-ci y avaient consenti à condition, toutefois, que les locataires dépenseraient dans l'espace de

1. Cl. Perroud : *Lettres de Mme Roland*. Lettre 53, à Roland, à Paris, mercredi 16 janvier 1783.

2. *Ibid.* Lettre 51, à Roland, à Paris, 4 février 1782, et lettre 114, 9 avril 1784. Les phrases de ces lettres sont poignantes, lorsqu'on les relit après les évènements de 1793 qui devaient séparer ces trois êtres de façon si terrible.

3. *Archives des Hospices civils*. Les Administrateurs étaient les Conseillers au Parlement : Le Charpentier, de Combon, l'abbé d'Asnières, les chanoines Le Baillif, Ménager et de Levriennes, enfin les marchands Dillard et Caudron.

deux ans à partir du jour de leur entrée en jouissance, une somme de 500 livres en réparations urgentes, conformément à l'état dressé par elles. On s'était mis d'accord, et le bail avait été signé le 5 juin 1784 pour commencer de la Saint-Jean 1785, au prix de 380 livres, et finir à pareille époque de 1824. A cette date lointaine, les deux sœurs auraient, l'une quatre-vingt-quatorze ans, l'autre quatre-vingt-sept, et la signature d'un semblable engagement peut paraître un peu osée, surtout si l'on considère, en outre, les travaux qu'elles devaient faire opérer dans la maison : galandage en briques de champ dans l'allée; portes de l'allée et de la cuisine; une partie du dallage; contrevents des deux lucarnes du grenier; une [partie d'essentage en ardoises; le plancher du grenier à refaire en plâtre; poser des gouttières; raccorder et réparer la couverture et reconstruire en entier la cheminée de la seconde chambre.

Quoi qu'il en fût, elles maintinrent leurs propositions et se montrèrent fort satisfaites de leur opération [1].

Les Roland restèrent à Rouen jusqu'au jeudi inclus, et tout porte à croire que l'on occupa son temps à revoir les amis grecs, non grecs et les autres. On fit certainement visite rue Dinanderie, chez les d'Ornay et l'on s'entretint maintes fois avec Baillière et Justamont du fameux Holker et de son acharnement contre Roland; on revit Démosthène; mais de la Folie et Deshoussaye [2] étaient morts l'année précédente; on fit la connaissance d'un nouvel ami des Malortie, le chimiste Descroizilles [3], et Roland, en sa qualité d'associé-adjoint de l'Académie de Rouen, alla voir le secrétaire Haillet de Couronne. Et l'on se quitta le jeudi soir, pour aller à Paris où Bosc le botaniste, et Lanthenas le médecin, attendaient leurs amis qui devaient faire un court séjour dans cette ville avant de se rendre à Villefranche.

Les demoiselles Malortie restèrent de nouveau seules, sans doute charmées et attristées à la fois de ce trop court passage de Roland. Leurs occupations continuèrent pour le Chapitre, toujours en relations avec les professeurs, les imprimeurs et les maîtres ouvriers; payant les mémoires de Mme Gosse pour réparations de chaussures [4], de Pottier, le tailleur [5], de Blanchemain, bonnetier [6], place de la Cathédrale, de la veuve Tabouret [7], la lingère, de Lhernault, maître

1. *Archives des Hospices civils.*

2. Deshoussayes mourut en 1783 en léguant sa bibliothèque au Chapitre.

3. F.-A.-H. Descroizilles (1751-1825). Il fut industriel à Rouen où, le premier, il monta le blanchiment par le chlore d'après le procédé de Berthollet, dans son établissement de Lescure-lès-Rouen; on lui doit de nombreuses publications de chimie industrielle. (*Galerie dieppoise,* abbé Cochet).

4. *Archives départementales.* G. 2463. Fournitures et remontage de souliers, 230 livres.

5. *Ibid.* G. 2453. — Pottier, tailleur des enfants de chœur, 169 livres.

6. *Ibid.* Blanchemain, bonnetier, 88 livres.

7. *Ibid.* Veuve Tabouret, lingère de la maîtrise, 79 livres.

d'écriture des enfants de chœur, de Huet, le barbier [1], de Quesnay, le chirurgien [2], de Cordonnier, le maître de musique [3]; réglant les honoraires de Dupuys et de Robin, secrétaires du Chapitre, de Crevel, bibliothécaire, de Riselet, clerc de l'œuvre, de Jouay, huissier du Chapitre; les pensions de Frigot, vicaire de Londinières, de Frère, curé de Bézu, de Hardy, curé d'Ingreville, de Marchand, curé de Sassetot, de Dehoitteville, curé de Clais; soldant les dépenses faites pour la tenue des plaids aux divers lieux dépendant du Chapitre [4].

Elles étaient aussi en rapports avec Guillaume Thouret, le futur Constituant, l'avocat du Chapitre, auquel elles versèrent de nombreux honoraires.

LA RÉVOLUTION ET LA MORT DES ROLAND.

Ainsi coulait leur vie, calme et simple, entourées de l'estime de tous, voisinant avec la demoiselle Quibel, marchande de toile, et sa nièce, Marie-Catherine Petit, et avec Antoine Ferré [5], vie de province, à l'ombre du clocher qui les avait vues naître, près de l'église qui abritait sous ses dalles leur père, leur mère et leur sœur, mais où cependant, depuis 1785, elles n'occupaient plus le banc familial [6].

Faut-il voir dans cette abstention une timide adhésion aux idées nouvelles de philosophie et de liberté commençant à se faire jour et qui, professées par Roland et sa femme, avaient dû, certainement, faire l'objet de nombreux entretiens entre eux et les vieilles demoiselles ?

Toujours est-il qu'elles n'avaient pas été sans connaître les écrits de Roland

1. *Archives départementales.* Guillaume Huet, pour avoir rasé les enfants de chœur, 24 livres.

2. *Ibid.* Quesnay, médecin en chirurgie, 50 livres pour soins aux enfants de chœur.

3. *Ibid.* Cordonnier, 57 livres.

4. *Ibid.* G. 2452. — Dépense faite pour la tenue des plaids de Roumare en 1789 :

Un gigot pesant 12 l. à 12	7 l.	4 s.
Deux andouilles	1	12
Au sieur Monnier, suivant son mémoire	15	10
Pour un pâté de veau	4	»
Pour brioche et des biscuits	1	4
Pour du pain	2	12
Aux gens de la ferme	3	»
Total	35 l.	2 s.

5. *Archives des Hospices civils.* Mlle Quibel habitait le no 11 actuel, depuis le 30 janvier 1773, et Adrien Ferré habitait le no 13, depuis le 29 avril 1770, ayant succédé à Pierre Ferré, marchand.

6. *Archives départementales.* G. 6316. En 1780, elles occupent le banc no 46 pour 6 livres. L'année suivante, elles ont le banc no 37 qu'elles payent 10 livres jusqu'en 1784, où ce prix est abaissé à 9 livres. A partir de 1789, le banc 37 est occupé par Verdière pour 10 livres, et on n'en voit plus un seul au nom de Malortie. A cette époque, les de La Quérière sont aux bancs 51 et 52 qu'ils payent 15 francs et 12 francs.

relatifs à l'affranchissement du commerce, et ses rapports avec Brissot, fondateur à Paris d'un journal où se reflétaient la plupart des opinions de l'inspecteur des Manufactures et de sa femme. Tous deux, du reste, suivaient avec ardeur le mouvement qui s'accentuait rapidement vers une autre ère. Venus à Paris après 89, ils avaient pris contact, par Brissot, avec certains députés du Tiers ; et, rentrée chez elle, Mme Roland ne songeait plus qu'aux moyens de doter la France d'une constitution durable.

A la fin de 1790, Roland est élu officier municipal de Lyon, devient, de ce fait, l'un des chefs d'une administration communale sainement démocratique, et est envoyé à Paris, en mission, pour déclarer la dette de la Ville. Il arrive, avec sa femme le 20 février 1791, et le couple prend logement rue Guénégaud, au premier étage de l'Hôtel Britannique [1]. Ils sont là en plein milieu révolutionnaire, et c'est chez eux que l'ami Brissot amène Petion, Buzot, Robespierre et autres, là que l'on cause des grands problèmes qu'il faut poser et résoudre, des rêves qu'il faut réaliser. C'est là que vient, dans le courant de mars, Aimée Malortie. La situation des deux sœurs est, à Rouen, fort compromise. Les Chapitres, en effet, ont été supprimés l'année précédente, leurs biens vont être vendus et, dès lors, le poste de receveur va devenir inutile. Sans doute Aimée vient-elle chercher, près des amis influents de Roland, conseil et protection en ces difficiles circonstances.

La mission de Roland se termina favorablement en août, et il put rentrer à Lyon et annoncer que l'Etat prenait à sa charge six millions de la dette de cette Ville. Mais le désir de Mme Roland de vivre à Paris s'était accru de la part qu'elle avait prise aux réunions qui s'étaient tenues chez elle. Aussi bien, on supprime les inspecteurs des manufactures, et c'est 5,000 livres de revenu que perd le ménage ; en outre, Mme Roland est si peu satisfaite de sa fille, douce, mais qui « n'a pas une idée, pas un grain de mémoire », qui « a l'air de » sortir de nourrice et de ne promettre aucun esprit, » qu'elle ne conçoit l'espérance d'en faire quelque chose qu'en venant à Paris frapper « ses yeux de tant » d'objets, qu'elle puisse en trouver quelques-uns capables de l'intéresser » [2]. De son côté, Roland songe qu'il lui sera plus facile à Paris de s'occuper de la retraite qu'il sollicite et de ses travaux de librairie sur lesquels il compte pour se procurer de nouvelles ressources.

Les Roland partent, et arrivant le 15 décembre 1791, se logent à nouveau à l'Hôtel Britannique, mais, cette fois, au troisième étage. Maintenant, c'est l'engrenage dans lequel ils ont mis le petit doigt, et leur corps y passera.

Les évènements se précipitent. Les anciens amis : Petion et autres, à pré-

1. C'est le nº 12 actuel de la rue Guénégaud.

2. Cl. Perroud : *Lettres de Mme Roland.* Lettre 460, à Roland, jeudi 8 septembre 1791.

sent casés, les dédaignent. Roland va aux Jacobins avec Bosc, Lanthenas, Bancal, et devient secrétaire du club [1]; puis, las de vivre en garni, il loue rue de la Harpe, 51 [2], pour 450 livres, un appartement au deuxième étage; il n'a pas le temps d'y habiter, car la chute du Ministère Narbonne entraîne une crise de laquelle Roland sort Ministre de l'Intérieur, poussé au pouvoir par Lanthenas et le comité de la place Vendôme. Le lendemain, 24 mars, serment au Roi et, deux mois plus tard, après la fameuse lettre que le nouveau Ministre envoie à Louis XVI, c'est le congé pur et simple [3]. On vient alors rue de la Harpe où l'on habite jusqu'au 10 août. A la suite de cette journée, le cabinet est rappelé et Roland revient au pouvoir. Puis c'est l'organisation du Ministère, le procès du Roi, la démission de Roland le lendemain de l'exécution de Louis XVI, et le retour rue de la Harpe [4].

Rendus à la vie privée, on reprend les démarches en vue de la pension de retraite d'inspecteur des manufactures, et l'ancien Ministre, toujours tenace, mais fatigant, multiplie ses écrits, ses défenses, ses comptes moraux, pour répondre à ses amis devenus Montagnards, adversaires de la Gironde, dont il était le chef et dont sa femme était l'âme... Il veut que la Convention examine sa gestion et lui rende justice, et malgré les avis qui lui sont donnés de partir, il résiste. On disait : « S'il s'éloigne, on ne lui fera rien, mais s'il » persiste à vouloir nous forcer de signer, il faudra bien lui imposer silence » ainsi qu'à sa femme [5]. »

Ainsi l'orage s'amoncelait sur sa tête : on s'irritait de son caractère inflexible, ne voulant « d'autre appui que son intégrité et son zèle », de ses prétentions à soutenir que, seule, sa conduite « loyale et franche » devait « fixer l'opinion publique » : le soir du 31 mai, on vient l'arrêter. Il s'enfuit et disparaît; mais, dans la nuit, sa femme est mise en état d'arrestation et écrouée à l'Abbaye. C'est la fin de tout; Roland, guidé par Bosc, se cache d'abord dans la forêt de Montmorency, au prieuré de Sainte-Radegonde, puis, poussé par ses souvenirs et l'amitié, c'est à Rouen qu'il arrive le 28 juin (1793), tout natu-

1. Secrétaire de correspondance.

2. Cette maison était rue de la Harpe, vis-à-vis de Saint-Côme. Elle devait se trouver à peu près à l'angle sud du boulevard Saint-Michel et de la rue des Ecoles. (Perroud, appendices.)

3. Mme Roland, dans le salon de laquelle se tenait, pour ainsi dire, le Conseil des Ministres, une fois par semaine, fut l'instigatrice de cette lettre dont le brouillon paraît être de sa main. Lue à l'Assemblée législative après que le Roi eut renvoyé Roland, elle fut imprimée, envoyée aux 83 départements, et l'Assemblée déclara que Roland emportait sa confiance.

4. Roland avait déclaré qu'il ne garderait pas dans les bureaux de son Ministère ceux qui auraient signé sur les registres ouverts en plusieurs endroits pour la mort du Roi. Et son ami Lanthenas, chef de la 3e division, nommé à la Convention, ayant voté la mort avec sursis, reçoit l'ordre de quitter l'hôtel.

5. *Mémoires de Sophie Grandchamp*, p. 483.

rellement chez les demoiselles Malortie qui, sans hésitation, ouvrent leur porte au proscrit.

En quelles tristes circonstances le vieux logis de la rue aux Ours les revoyait-ils réunis ! Ils y avaient été jeunes ensemble et heureux; il se retrouvaient vieillis, sexagénaires, las, découragés, tristes. Lui, obligé de se cacher pour sauver sa tête; elles, sans situation, dans cette grande maison qu'elles avaient encore à bail pour trente-et-un ans, voyant leur demande de gratification, pour avoir administré cinquante années durant les biens du Chapitre, toujours renvoyée et jamais admise, angoissées sur ce que leur réservait le lendemain, ces lendemains d'incertitudes et de craintes. Et les choses avaient changé comme les êtres : l'église Saint-Cande avait été désaffectée du culte catholique et, l'année précédente, lors du recensement du mobilier, comportant 30 chasubles, 42 étoles et 23 chapes, on avait lu, un dimanche, dans le chœur, le décret de fermeture [1]. Les sœurs Malortie avaient vu vendre tout ce dont leur père avait été comptable au temps de leur jeunesse, plus d'un demi-siècle auparavant, jusqu'à l'église elle-même, dont Louis-Thomas et François-Prosper Quesnel frères, négociants, avaient été déclarés acquéreurs pour 125,000 francs ; et c'était tout leur passé, toute leur vie qui s'en étaient allés.

Maintenant, l'église était déserte et si, dans l'air, à des moments quelconques de la journée, le clocher égrenait encore le refrain du bon roi Dagobert et ceux d'autres chansons populaires, c'est que des gamins s'amusaient à mettre en branle les cloches officiellement muettes. Alors, bien des yeux s'attristaient, et des colères s'allumaient pendant que fusaient des rires moqueurs.

Mais, pour les hôtes du logis Malortie, ces plaisanteries remuaient des cendres à peine froides, et c'étaient des réminiscences atrocement pénibles pour ces âmes d'élite vivant alors par le Passé ! Seule, la fontaine, alimentée par la source Gaalor, installée depuis plus de quatre-vingts ans contre l'église, continuait le débit de son eau régulièrement murmurante, sans souci des révolutions humaines.

On s'organisa pour vivre avec le fugitif pendant les longs jours de l'été de 1793, dans cette demeure qui leur rappelait tant de souvenirs.

Roland écrivait ses « Mémoires historiques », récit de ses deux ministères, dans lesquels il ne pouvait s'empêcher d'écraser Buzot, celui qui lui avait ravi le cœur de sa femme. A l'effondrement de ses rêves d'homme vertueux, rigoureux mais bon, s'ajoutait la ruine morale de son foyer. Et pendant que ses ennemis le croyaient occupé à soulever Lyon contre la Convention nationale et que l'on fouillait les caves de l'Observatoire pour le trouver, le malheureux était là,

1. G. Dubosc : *Rouen pittoresque.*

dans l'un des appartements du logis de la rue aux Ours [1], revivant les années passées qu'il voyait à présent comme des années de bonheur, malgré ses impatiences et ses colères d'alors; il se plongeait dans son amour pour cette jeune femme qu'il avait possédée et dont il aurait pu être le père, et il se rappelait les lettres qu'il recevait d'elle, écrites dans cette même demeure lorsque, enceinte de ses œuvres, elle le « voyait dans tous les coins et rêvait de l'y embrasser »... Et c'étaient la naissance de leur Eudora, restée seule à Paris, confiée à des étrangers; leur voyage à Rouen neuf ans plus tôt, en cette même saison, quand on passait, satisfaits enfin de quitter Amiens, « la Béotie », pour le pays natal; enfin l'atroce douleur à l'aveu sincère et loyal de l'amour de la jeune femme pour Buzot. Combien il devait le maudire, ce Paris, où son bonheur avait sombré, emporté de tous côtés, le laissant éperdu, fuyant, poursuivi, se terrant, et entraînant dans son effondrement sa femme et même son frère, le chanoine Dominique Roland ! [2]

Oh ! le pitoyable retour sur lui-même qu'il dut faire, homme d'un autre âge, rigide pour lui et pour tous, sérieux à l'excès, austère jusqu'à l'erreur, irascible et mordant avec ceux qui avaient le malheur de ne pas le comprendre, moraliste sans douceur, mécontentant les uns, irritant les autres, rêvant d'une humanité parfaite par la seule force de lois sages, et se réveillant brisé, plus isolé que jamais, caché par deux vieilles filles, uniques soutiens de son heure présente, qu'il risque de perdre à leur tour...

Les journées et les nuits durent être épouvantables pour ces trois êtres, toujours aux aguets, lisant les nouvelles, écoutant les cris des marchands de journaux, sans cesse sous le coup d'une visite domiciliaire, jouant leur existence, mais voulant vivre pour celle qui restait à Paris et qu'ils voulaient sauver quand même.

L'été passa, puis l'automne vint, pluvieux et triste. Mme Roland, transférée de l'Abbaye à Sainte-Pélagie, puis à la Conciergerie, fut, le matin du 8 novembre, traduite au Tribunal révolutionnaire. La fin approchait. Elle entendit sa condamnation et, l'après-midi de ce même jour, le couperet trancha cette tête, si gracieuse et si virile [3].

1. On montre, d'après la légende, un cabinet dans lequel Roland était tenu caché. C'est une mansarde prenant jour sur la cour d'immeubles voisins. Mais nous ne croyons pas à la réalité du fait, pour cette raison que la mansarde en question fait partie de l'habitation portant aujourd'hui le n° 13, habitation absolument distincte du logis Malortie. Il est fort improbable que les demoiselles Malortie aient caché Roland ailleurs que chez elles, et il est encore plus douteux que des voisins aient été à ce point complaisants de loger un fugitif recherché par la Convention.

2. Dominique Roland devait être guillotiné le 2 décembre 1793.

3. Cl. Perroud : Acte de décès de Mme Roland :

Paris. Municipalité de Paris. An ij (1793-D).

Du décadi, 30 brumaire, l'an ijd de la République. Acte de décès de Marie-Jeanne Phlipon, du 18 de ce mois, âgée de 39 ans, domiciliée à Paris, rue de la Harpe, mariée à... Rolland, ex-ministre

Alors, le 10 novembre, un dimanche, dans la matinée, Roland reçut une lettre de Bosc, lui annonçant l'horrible nouvelle [1]. Ce fut une heure solennelle que celle qui réunit le proscrit et ses deux vieilles amies en un conseil tragique : c'est à cette heure que Roland prit le parti de mourir. Dans la cheminée de la chambre de l'aînée, au premier étage, on brûla tous les papiers compromettants, et à six heures du soir, vêtu de sa houppelande et appuyé sur sa canne à épée, Roland descendit l'escalier, franchit le seuil de l'allée et quitta pour jamais ce logis où il avait, jadis, connu le bonheur...

Son calvaire, par la route de Bonsecours, sa marche lente et pénible contre la tempête qui faisait rage, ses derniers instants et son suicide ont été admirablement contés par G. Lenôtre et G. Dubosc [2], qui croient que le mort est toujours là-haut, sous la terre, à l'orée du bois de Cocquetot [3].

Vu l'extrait du jugement du tribunal criminel révolutionnaire et du procès-verbal d'exécution, en date du 18 de ce mois.

Signé : WOLFF, commis greffier.
Claude-Antoine Deltroit, officier public,
Signé : DELTROIT.

1. *Mémoires de Sophie Grandchamp*, p. 496.

2. G. LENOTRE : *Vieilles maisons, Vieux papiers.* Troisième série. La mort de Roland. — G. DUBOSC : *Le suicide de Roland à Bourg-Beaudouin* (Journal de Rouen, 21 janvier 1906).

3. *Registre des actes de l'Etat-Civil de la commune de Radepont* (Eure) pour l'année 1793.

Année 1793 (1er feuillet). Supplément au registre des décès dans la commune de Radepont pendant l'année 1793, contenant 4 feuillets cotés et paraphés par nous J.-B. Faupoint, administrateur au district de Louviers, ce 1er frimaire an II de la République une et indivisible.

Signé : Faupoint.

Décès de Rolland. Cejourd'huy Triidy de la 1re décade du mois de Nivôse de l'an second de la République française et 4 heures d'après midy, en la chambre commune, séance tenante, a été remis à moi J.-B. F..., membre du Conseil général de la commune de Radepont, élu pour dresser les actes destinés à constater les naissances, mariages et décès des citoyens, par les citoyens Js Romain Daniel, maire, et Adrien Laurent, procureur de cette commune, un extrait du procès-verbal fait et rédigé par le citoyen Mauchretien, juge de paix et officier de police du canton de Pont-Saint-Pierre, district de Louviers, sur le cadavre du nommé Rolland, ex-ministre, comme il........ par l'arrest des représentants du peuple; ci-joint un extrait. Le dit extrait du juge de police est intercalé en la manière et forme suivantes :

L'an deux de la République française une et indivisible, le 21e jour du second mois, sur les environs 1 heure après midy, nous Charles-Jacques Mauchretien, juge de paix, officier de police du canton de Pont-Saint-Pierre, district de Louviers, département de l'Eure, sur l'avis qui nous a été donné par les maire et officiers municipaux de la commune de Radepont, qu'il avait été trouvé ce jour sur le territoire de ladite commune un homme tué ; étant accompagné de Jacques-Romain Daniel, maire d'icelle commune et y demeurant, et de Louis-Paul Bultel, notable de celle de Bourgbeaudouin, dont nous avons requis l'assistance à l'effet d'être, en leur présence, procédé aux opérations ci-après, dont nous leur avons fait connaître l'objet, et d'André Brossier, chirurgien, demeurant à la paroisse de Saint-Pierre de Pont-Saint-Pierre, aussi requis de se trouver au dit lieu pour y visiter le mort, lequel chirurgien a prêté en nos mains le serment de procéder en son âme et conscience à ladite visite et de déclarer vérité. Nous nous sommes transportés sur ladite commune de Radepont, au triège de la vente de Rouville, dans une avenue pratiquée dans un bois taillis, distancé à peu près d'environ 30 à 40 pas de la grande route neuve de Rouen à Paris, où nous avons trouvé un corps mort, exposé sur le dos sur une banque de ladite avenue, couvert d'un habit de drap bèche à poil, d'une veste dont les devants sont de la même étoffe, d'une chemise de toile fine, d'une culotte de

APRÈS LA MORT DE ROLAND.

Trois jours plus tard, les conventionnels, en mission à Rouen, faisaient arrêter la plus jeune des sœurs Malortie, dont l'adresse avait été trouvée sur le corps de Roland, et après un court séjour dans la maison de justice, elle fut incarcérée aux Gravelines, dans le haut de la ville, derrière le séminaire de Joyeuse.

Au bout d'un mois, elle écrivit au Comité de surveillance pour demander la levée des scellés apposés sur ses effets, et pour que fût fait l'examen de ses papiers.

« Citoyens, ajoutait-elle, il est des circonstances cruelles où l'orgueil devient une vertu nécessaire.
» J'en appelle à tous ceux qui m'ont connue depuis que j'existe et depuis la Révolution. Si vous les avez
» interrogés, il vous auront dit que j'eus toujours les mœurs austères et fraternelles d'une républicaine. Les
» uns auront dit que, depuis la venue de son règne, tous mes vœux sont pour l'entier anéantissement des
» despotes, qui veulent nous la ravir; si cela est nécessaire à mon élargissement, je prouverai que la perte de
» mon état, occasionnée par la Révolution, n'a point altéré en moi ces sentiments. »

Six jours après, elle envoyait copie de cette pétition aux Représentants du

drap noir, de bas de soie noire, et d'une paire de souliers noirs avec des cordons de rubans noirs, nous avons requis ledit Brossier, chirurgien, d'en faire la visite à l'instant à quoy procédant ledit Brossier, a remarqué que c'était un homme d'environ 60 ans, et que sa mort n'est que la suite de deux coups de lance, qui ont produit deux playes étant situées à la région épigastrique du côté gauche, étant de longueur d'environ un pouce à un pouce à peu près de distance une de l'autre, ayant environ l'une et l'autre, en profondeur depuis trois jusqu'à cinq pouces, le diaphragme, le ventricule de l'estomac et la portion du foie située dans cette même région s'était trouvée percée ainsi que les vaisseaux de ces mêmes organes qui a causé une hémorrhagie avec épanchement dans l'abdomen; ayant trouvé dans la playe inférieure une lance en forme de lame de couteau, qui a été portée jusqu'aux vertèbres dorsalles qui y tenait ferme, ayant été entrée dans la partie osseuse, n'ayant remarqué que très peu de sang coagulé sur ladite région; ayant fait retirer son habit, sa veste et lever sa chemise, il a remarqué qu'il avait sous icelle un gilet de flanelle de Reims; l'ayant fait tourner sur le ventre, il n'a remarqué tant au corps qu'aux extrémités, d'autres playes que celles ci-dessus désignées desquelles déclarations il résulte que cet individu est mort de mort violente et qu'il a été tué par les deux coups de la lance.

Et comme il nous a paru par la lecture que nous avons pris des pièces ci-dessus détaillées, que ce pouvait être celuy de Rolland, ex-ministre, nous avons différé permission de le faire inhumer, l'avons fait transporter dans la maison de Bernard Cabanon, située en ladite commune de Radepont, déposé dans un appartement au rez-de-chaussée et laissé ainsi que les effets cy-dessus détaillés, excepté les quatre pièces d'écriture à la charge et garde de Jacques Busnel et Pierre-Joseph Mercier, trouvé en ladite maison; que nous avons établis gardiens, ce qu'ils ont accepté et promis représenter le tout toutes fois et quantes et avons envoyé copie par nous certifié desdites pièces au Comité de Salut public de la Convention nationale, par un courrier extraordinaire pour statuer ce qu'il appartiendra, et avons de ce que dessus dressé le présent procès-verbal en la maison dudit Cabanon, et ont, lesdits Daniel, Bultel, Brossier, Busnel et Mercier, signé avec nous après lecture faite le jour et an cy-dessus.

Signé : Brossier, Jacques Busnel, Mercier, Bultel, Daniel et Mauchretien, avec et sans paraphe. Pour extrait, certifié conforme à l'original, par nous dits juge de paix, soussigné Mauchretien, avec paraphe, de tout ce que dessus, avons, nous, officier public de cette commune, dressé acte en présence desdits Daniel et Laurent, qui ont signé avec nous les pièces, mois et an susdits.

Signé : Daniel, maire: Adrien Laurent, procureur de la commune; Passerel, officier public; Faupoint.

P.-S. — *Note de l'auteur*. Le château de Cocquetot appartient actuellement à M. Moneroud, qui épousa la petite-fille du possesseur de 1793, M. Cabanon, lequel avait été consul de France à Cadix. Ce dernier tenait le château de son beau-père, M. Lenormand.

peuple au département de la Seine-Inférieure, en insistant sur sa mise en liberté.

« J'ai souffert, dit-elle, jusqu'à présent sans murmures, persuadée qu'une » républicaine doit savoir faire des sacrifices à sa patrie; mais si je suis disposée » à tous ceux qui pourraient lui être utiles, j'aurais droit de me plaindre qu'on » en exige d'autres [1]. »

Mais, cette fois, elle eut soin de se faire recommander par son ami Descroizilles, devenu l'un des chefs du mouvement révolutionnaire à Rouen [2]. Elle fut alors, faute de preuves, mise en liberté.

Pendant ce temps, son frère Pierre-Nicolas que Roland, durant son ministère, avait appelé avec Le Monnier à la Commission du Muséum à Paris, perdait sa situation, après le rapport de David, comme ami de Roland et frère de son hôte de Rouen [3]. Ainsi la vengeance poursuivait tous ceux que l'ancien ministre avait connus.

Pourtant, après le 9 thermidor, Pillon, ancien maire et membre du Comité de Salut public de Rouen, fut arrêté pour avoir, entre autres actes illégaux, « attenté à la liberté de la citoyenne Malortie ». Telle paraît avoir été la seule réparation — toute morale — obtenue par Aimée. Du moins, le dommage éprouvé avait-il été moindre que celui risqué pendant les cinq mois que Roland s'était tenu caché rue aux Ours.

Lorsque la tempête fut apaisée et que peu à peu le calme commença de renaître, c'est encore aux demoiselles Malortie que pense Bosc, en septembre 1795, pour lui rendre service, ainsi qu'à l'enfant des Roland. Eudora avait quinze ans; mais déjà fort belle, elle avait inspiré à Bosc, son tuteur, un amour que lui-même jugeait sans issue possible. Il résolut, pour se guérir, d'aller en Amérique; et il demanda aux vieilles amies du père de se charger de l'enfant. En même temps, il leur envoyait 20,805 livres en assignats en les priant de lui procurer, à quelque perte que ce fût, les vivres lui faisant défaut à Paris. [4]

Les demoiselles Malortie reçurent l'argent, et Aimée décida qu'elle irait à la campagne chercher les subsistances qu'elle ne pouvait se procurer à Rouen où l'on manquait de tout [5]. La tâche n'était point aisée car, toujours loyale, elle ne

1. *Communication de M. Clérembray.* De la maison d'arrêt, à Rouen, 18 frimaire an II de la République française une et indivisible. Aimée Malortie au Comité de surveillance de la Seine-Inférieure.

2. *Ibid.* La pétition de Mlles Malortie porte, en haut de la page, épinglée, une étiquette avec ces mots : « Recommandée par le citoyen Descroizilles. »

3. (Note de Mr Clérembray et *Journal de Paris* du 29 frimaire, no 353, séance du 28, Assemblée nationale). Jacques-Louis David (1748-1825) fut Président de la Convention et complètement dévoué à Robespierre. Peintre de grand talent, on lui doit « Les derniers moments de Lepelletier de Saint-Fargeau ». Il devint le premier peintre de Napoléon.

4. Communication de M. Cl. Perroud.

5. *Ibid.* au citoyen Bosc, rue des Prouvaires, no 31, à Paris, le 14 brumaire an IV-5 novembre 1795.

pouvait admettre que les « assignats puissent éprouver une perte aussi forte » que les marchandises dont certaines, comme le tabac, perdait 94 0/0, et » d'autres, depuis 120 jusqu'à 180 0/0. »

Aussi, Aimée tarde-t-elle à se mettre en route; le temps, du reste, était épouvantable depuis la fin d'octobre. Vers le 10 novembre, pourtant, elle partit pour le pays de Caux et elle y resta jusqu'au 20, aux prises avec des difficultés sans nombre, pour se procurer les denrées qu'elle cherchait.

Enfin, le 21, brisée de fatigue, elle put annoncer à Bosc son heureux retour, lui dire qu'elle partirait pour Paris le 6 frimaire, et lui demander d'envoyer quelqu'un au devant d'elle, à l'arrivée de la diligence [1]. Aimée, accompagnée de Justamont, arriva le 7 frimaire et se rendit chez Bosc, rue des Prouvaires, nº 31, afin de chercher Eudora Roland, qu'elle emmena avec elle, à Rouen, quelques jours plus tard.

Les deux sœurs avaient accepté cette mission, heureuses sans doute d'égayer un peu la fin de leur vie de ce dernier éclat de lumière, leur rappelant des êtres chers et les jours de bonheur à jamais disparus. Et l'enfant vécut sept mois dans cette grande maison jadis si animée, maintenant si déserte, habitée seulement par les ombres, et par deux pauvres femmes âgées vivant de leurs souvenirs; elle parcourut les appartements habités autrefois par ses parents, au temps de leur jeunesse, et elle resta, sans doute, souvent pensive dans le petit cabinet du premier étage, à la fenêtre aux rideaux de bois sculpté, livrant son image aux glaces qui avaient reflété celle de sa mère, rêvant à celle qui, du fond de sa prison, lui avait écrit : « Souviens-toi de ta mère ! » [2]

De quels soins ne dut-elle pas être entourée par les deux sœurs, allant jusqu'à esquisser pour elle un mariage avec le fils de Descroizilles ! Personnifiant tout leur passé, toute leur vie, née de celui qu'elles avaient pu considérer un peu comme leur frère, elle leur était chère, profondément, et ce ne fut pas sans déchirements que, le 26 juillet 1796, Aimée la reconduisit à Paris pour la confier à Champagneux, autre ami de son père, devenu son tuteur au départ de Bosc, et dont elle devait, la même année, épouser le fils. [3]

La vie des deux vieilles filles était, désormais, sans but et sans espérance. Elles ne se sentirent pas le courage de demeurer à Rouen après tant de secousses. Elles obtinrent l'autorisation de rétrocéder leur bail à Lefebvre, ce bail de trente-neuf années, qu'elles avaient sollicité et signé douze ans plus tôt !

1. Communication de M. Cl. Perroud : Aimée Malortie au citoyen Bosc, rue des Prouvaires, nº 31 (timbre de Rouen), le 30 brumaire an IV-21 novembre 1795.

2. Cl. Perroud : *Lettres de Mme Roland*, 8 octobre 1793, de Sainte-Pélagie « A ma fille » ; lettre 546. L'autographe est chez Mme Taillet, arrière-petite-fille de Roland, et ne porte aucune date.

3. Champagneux, originaire, comme Roland, du Beaujolais, avait été chef de bureau au Ministère de l'Intérieur, sous Roland.

Et elles quittèrent Rouen fort probablement pour Paris où vivait leur frère : Marie-Anne-Charlotte, à soixante-cinq ans, et Aimée, à cinquante-neuf, pour essayer d'oublier, en subvenant par le travail à leurs besoins. Elles durent mourir à Paris; mais la destruction des Archives de l'état-civil pendant la Commune ne nous a pas permis de retrouver la trace de leur mort, que personne ne songea, du reste, à faire inscrire de nouveau.

Et ainsi, elles ont passé, sans laisser d'autre souvenir que celui du bien qu'elles ont fait à l'ami de leur jeunesse, devenu l'un des plus en vue des hommes de la Révolution, l'un de ceux que cette puissante et dangereuse machine broya aussi rapidement qu'elle l'avait élevé.



Plomb en zinc
dans la cour du n° 13.

Quant au logis, il resta loué à Lefebvre, successeur des Malortie, jusqu'à la fin du bail, en juin 1824, après avoir subi maintes transformations. La cour au puits fut convertie en arrière-boutique et couverte en ardoises, le rez-de-chaussée devint un magasin, et le refend, ainsi que la cheminée de la cuisine, furent démolis. Et, successivement, les locataires : Deshayes, Audelin, Quesney, Petit dit Solié, qui l'habitèrent jusqu'au milieu du XIXe siècle, le modifièrent à leur commodité, obtenant l'adjonction d'un appartement de la maison voisine : une cuisine par ci, une chambre par là, jusqu'au moment où, vers 1860, M. Mariette, fabricant de chaussures, en devint à son tour locataire. Il loua ensuite les immeubles voisins pour agrandir son commerce, de sorte que, maintenant, les trois maisons de l'origine n'en forment plus qu'une seule. Les appartements des Malortie, la chambre où Cléobuline est morte, celle de Marie-Anne-Charlotte qui devenait celle de Mme Roland, avec le petit cabinet y attenant, sont à présent des ateliers de chaussures : les murs supportent des placets garnis de formes de bois ou de cuir, et les rideaux de bois sculpté, ainsi que les glaces des portes existant encore, sont cachés en partie par des piles d'étoffes et de cartons.....

Et cependant, ces vieux murs, ces appartements délabrés, font apparaître, dans notre pensée, tout un passé lointain : ils parlent à notre esprit. S'il est vrai que les âmes viennent errer aux lieux jadis habités par elles, la maison dont nous venons de retracer la vie s'anime, aux heures de silence, de la présence des êtres qui ont vécu là aux siècles tombés dans la poussière du Temps. Et, depuis Claude Hébert, l'échevin de 1638, jusqu'aux Malortie et aux

Roland, en passant par les Grecs : d'Ornay et autres, c'est tout une page d'histoire dressée devant nous.

C'est pourquoi nous voudrions que notre Compagnie prît l'initiative de la distinction de ce logis, par l'apposition d'une plaque commémorative dont le texte pourrait être le suivant :

ICI VINT MADAME ROLAND
EN 1781 ET 1784
CHEZ SES AMIES LES DEMOISELLES MALORTIE.
LE MINISTRE ROLAND S'Y RÉFUGIA
DU 20 JUIN AU 10 NOVEMBRE 1793,
ET IL N'EN SORTIT QUE POUR SE DONNER LA MORT
A BOURG-BEAUDOUIN (EURE). [1]

Notre demeure de la rue aux Ours sera, bientôt peut-être, la seule conservant le souvenir de Roland, si l'on en excepte le domaine de la Platière, actuellement propriété de Mme Marillier, arrière-petite-fille de Roland, et le numéro 12 de la rue Guénégaud, à Paris, l'ancien Hôtel Britannique. En effet, la maison de Marie Phlipon au quai de l'Horloge, dominant le Pont-Neuf, est frappée à mort, et doit disparaître sous peu ; celle où, jeune mariée, elle vint à Amiens, est détruite depuis longtemps. Il semble donc bien qu'un intérêt réel s'attache à la maison rouennaise.

Enfin, il nous paraît qu'une autre œuvre pourrait être entreprise. Elle consisterait à rechercher les restes de Roland, et à faire ériger un modeste mausolée sur sa tombe. La tâche n'est point impossible, et notre collègue, M. de Vesly, l'a déjà envisagée avec M. Perroud. Le corps de l'ancien ministre girondin fut si peu profondément enterré, sans cercueil, que les enfants s'amusaient à le toucher, à travers le sol, avec des bâtons. L'endroit est connu, assez bien déterminé, et, pour cette tâche, une Commission dirigée par M. de Vesly pourrait être désignée [2].

Nous pensons qu'en réalisant les deux vœux que nous exprimons devant vous, nous ferions œuvre de saine justice à l'égard d'un homme profondément honnête, doué de vertus antiques, et l'un des fondateurs de la Liberté.

Mars 1908.

A. LE CORBEILLER.

1. Ce projet a été adopté par la *Société des Amis des Monuments rouennais* dans sa séance du 23 mars 1908, et soumis à la Commission des Inscriptions rouennaises qui n'a pas encore fait part de sa délibération.

2. Dans sa séance du 23 mars 1908, la *Société des Amis des Monuments rouennais* a nommé une Commission composée de MM. Eug. Fauquet, président ; A. Le Corbeiller, auteur de la proposition, rapporteur ; L. de Vesly, Ed. Duveau, Allinne, Geispitz, Pelay, Dr Giraud, membres. Le 2 mai, MM. de Vesly et Le Corbeiller se sont rendus au château de Cocquetot, propriété de M. Moneroud, qui les a conduits au lieu présumé de l'inhumation de Roland, à trente pas de la route, dans un champ sur lequel s'étendait autrefois le bois de Cocquetot. On doit aviser incessamment, en Commission, au moyen de commencer les fouilles.



LE COURONNEMENT DE LA VIERGE

(bas-relief en albâtre du XVe siècle)

MAISON DÉMOLIE RUE MARTAINVILLE, N° 47.

Dans un article publié par le *Journal de Rouen* [1], notre érudit collègue, M. Georges Dubosc, appelait l'attention des amateurs de pittoresque sur la démolition de vieux logis de la rue Martainville. Il signalait notamment le « bas-relief du Couronnement de la Vierge », encastré dans la façade de la maison portant le n° 47; façade en briques, de construction relativement moderne, édifiée au-devant d'un très ancien immeuble rescindé pour les besoins de l'alignement.



Cliché VIVET.

Cet antique logis s'élevait sur l'ancien carrefour, formé par les rues du Ruissel, de la Chèvre et Martainville, qui disparut, en 1887, lors des travaux qui modifièrent si profondément l'aspect du vieux quartier rouennais. — Ce carrefour fut

1. Numéro du 22 septembre 1908.

appelé, jusqu'au XVIIe siècle, le *Ponceau* ou le *Ponchel*. Il avait remplacé l'ancienne porte désignée sous le nom de *Porte du Pont-Honfroy* et citée dès 1195 [1].

J'ai acquis des frères Caillouel, pour le Musée d'Antiquités, le petit bas-relief du Couronnement de la Vierge [2]. C'est un albâtre comme le XVe siècle en produisit en grand nombre. Cependant, celui-ci, quoique présentant des fautes de proportions dans les têtes et les mains des figurines et certains caractères identiques aux albâtres d'origine anglaise, je veux dire roideur dans les attitudes des personnages, les plis des vêtements et des draperies, etc. [3], en diffère sensiblement par le style des visages.

On ne peut s'empêcher d'y reconnaître le ciseau d'un artiste français. Observez le visage de la Vierge, d'un contour si délicat; la ligne enveloppante du torse d'un modelé si chaste et le manteau dont les plis retombent sur les genoux en traçant la courbe qui fut chère aux artistes du XVe siècle. C'est cette courbe à sinusoïde qu'ils employèrent pour tracer les divisions des cloisonnements et des fenestrages, les contours des semis dans leurs peintures murales ou des grenades tissées sur les riches brocarts.

C'est également un délicat ciseau qui a sculpté les têtes de la triade divine, car ici le Saint-Esprit n'est pas représenté par une colombe : Ces visages barbus, vous les avez souvent regardés sur les portails de nos églises normandes! [4] Aussi, je considère le petit bas-relief du Couronnement de la Vierge comme une œuvre française de la fin du XVe siècle, antérieur par conséquent à l'école de Lagny.

Je ne peux accepter sans contrôle, quelque poétique soit-elle, l'opinion de Richard [5], qui dit que « les habitants du carrefour de la Porte du Pont-» Honfroy n'ont pas voulu, au moment de sa démolition, qu'on leur enlevât » la patronne qui veillait sur eux depuis tant d'années! ».

En effet, reportons-nous aux dates des édifications successives des portes qui défendaient l'enceinte de Rouen. Nous trouvons : 1° la porte percée dans l'antique muraille, en avant de Saint-Maclou et dénommée du Robec ou

1. Georges Dubosc. Article cité.

2. Les dimensions sont : hauteur 0 m. 56, largeur 0 m. 38. Ce bas-relief a subi des réparations; il a été entouré d'une bordure qui peut dater de la seconde moitié du XIXe siècle.

3. Voir au Musée d'antiquités : salles Cochet, n°s 102, 103 et 104, etc., 118, 119, 120, 121, 122 et 123.

4. Portail des Libraires, églises Saint-Ouen, de Caudebec, etc., etc.

5. *Recherches historiques sur Rouen*.

Malpalu; 2° la porte de l'enceinte agrandie au XIe siècle et désignée sous le nom du Pont-Honfroy ou Porte-aux-Fèvres. Cette partie de la fortification disparut au XIVe siècle et fut reportée au faubourg Martainville où la porte, de ce côté, fut réédifiée en 1407. Elle occupa le troisième emplacement de la muraille d'enceinte jusqu'au démantèlement des fortifications par M. de Crosne.

Et maintenant rappelons que la porte du Pont-Honfroy fut démolie au XIVe siècle. Or, à cette date, le bas-relief du « Couronnement de la Vierge » n'était pas encore sculpté. On ne saurait donc admettre qu'il fut placé sur les vestiges du Pont-Honfroy qui demeurèrent, il est vrai, jusqu'au XVIe siècle.

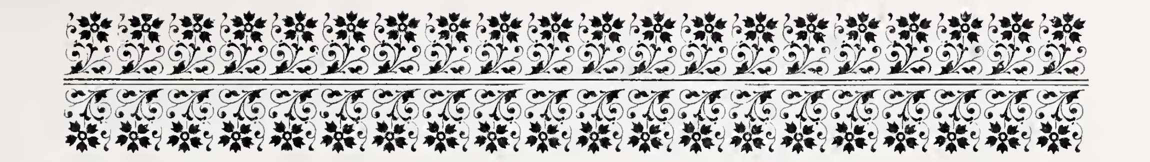
Il faut voir plutôt, dans le bas-relief, un des témoignages de la vénération que professaient nos aïeux pour la Vierge Marie. On n'ignore pas cette dévotion pendant tout le Moyen-Age. Non seulement les écrits l'attestent, mais les monuments la proclament. Les chapelles de la Vierge placées au chevet des églises voient leurs dimensions augmenter; l'image de la Madone se dresse sur les portes des villes, au centre des carrefours et à l'angle des rues. — De petites niches décorent la façade des logis et abritent des statuettes, et l'image de Marie est éclairée par une lanterne placée au-devant [1]. Des comptes, des baux, font mention de l'obligation par le locataire d'entretenir la nuit une lumière pour éclairer l'icone.

C'est à la fois un système religieux et utilitaire, car je ne dirai pas que les rues étaient ainsi éclairées, — l'invention des reverbères ne remontant qu'au règne de Louis XIV, — mais, dans la nuit, une faible lueur guidait le passant attardé ou le bretteur friand de la lame. A cette époque de foi, elle disait à tous que la Vierge Marie veillait sur eux, les protégeait. C'était toujours davantage que la vigilance du guet endormi ou du crieur des trépassés qui jetait l'effroi et faisait trembler de peur.

Je conclurai donc que, tout en demeurant dans l'incertitude sur l'origine du bas-relief de la rue Martainville, on peut admettre qu'il avait été placé, sur la maison démolie, par dévotion à la Vierge. Cette tradition est suffisante pour que son entrée au Musée soit saluée par tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de notre vieille cité.

Léon DE VESLY.

1. Il existe encore de petites niches renfermant des statuettes : rue Jouvenet, rue Legouy, rue Poussin, etc. Une statue de la Vierge, sculptée par Jadoulle, et placée à l'angle des rues Orbe et Coignebert, a été enlevée récemment.



UNE FIGURE
DE SATYRE ITHYPHALLIQUE

(Bois sculpté du XVI[e] siècle)

provenant

d'une maison de la rue des Charrettes, n° 75.[1]



Cliché A. MARIE.

Le vieux faune riait, c'est à lui que je vins;
Ému, car sans pitié tous ces sculpteurs divins
Condamnent pour jamais, contents qu'on les admire,
Les nymphes à la honte et les faunes au rire.

V. HUGO (*Les Rayons et les Ombres*).

On sait que la Renaissance, en ramenant les études vers l'antiquité, fut une réaction contre l'ascétisme du Moyen-Age. Les grands dieux des mythologies grecque et romaine redevinrent en honneur. Il en fut de même des divinités secondaires du paganisme : c'est que toute la troupe bondissante du cortège de Bacchus et ses symboles se prêtaient admirablement à des motifs de décoration. On usa, on abusa même des nymphes, des sylvains, des faunes et des satyres. Ces derniers, dont le christianisme avait fait des démons cornus, reparurent avec l'emblème de la lubricité.

Ils reçurent l'hospitalité non seulement dans les riches

1. Maison démolie, en 1861, pour le passage de la rue de l'Impératrice, aujourd'hui rue Jeanne-d'Arc.

demeures [1], mais sur les tombeaux [2] et jusque dans les sanctuaires [3]. Beaucoup de ces figures ont disparu ou sont aujourd'hui mutilées. Parmi celles échappées au marteau des démolisseurs, se trouvait une *Figure de Satyre* que j'ai acquise pour le Musée des Antiquités.

C'est une pièce de bois de 2 mètres de longueur sur 0 m. 60 environ d'équarrissage, qui servait de lien ou blochet à l'escalier d'une maison ayant porté le n° 75, sur la rue des Charrettes, et démolie lors de l'ouverture de la rue Jeanne-d'Arc.

La figure du satyre est accroupie et semble ployer sous le poids d'un fardeau qu'elle soutient de la tête et des mains à la façon des atlantes ou cariatides.

Le faune appuie ses pieds fourchus sur une large console décorée d'une acanthe sur l'enroulement de laquelle se pose la queue de l'animal fabuleux. Des ailes complètent cette statue dont le visage au nez aux larges ailes, à la bouche ouverte par les désirs impudiques, porte tous les stigmates de la lubricité. C'est certainement une œuvre remarquable de nos huchiers normands.

J'ai voulu retrouver l'origine et la provenance de cette curieuse cariatide, et j'ai été puissamment aidé dans mes recherches par l'album du dessinateur Lemarchand, qu'a bien voulu me confier notre collègue M. Louis Deglatigny.

L'escalier y est représenté par une esquisse ou croquis qu'accompagnent des dessins de détails, et l'immeuble y est indiqué comme étant alors habité par MM. Lépingle et Lelointier, droguistes. Ces négociants furent expropriés en 1861, et une indemnité de 5,000 francs leur fut accordée. Le propriétaire, M. le Comte de Pomereu, reçut pour ses droits 25,000 francs. MM. Lépingle et Lelointier transportèrent alors leur commerce rue Duguay-Trouin, n° 5.

Je n'ai pu jusqu'alors que réunir ces renseignements, mais j'espère pouvoir un jour vous présenter une histoire complète de cette maison : elle a dû être bâtie par quelque riche bourgeois rouennais ou même par quelque gentilhomme qui voulait en faire son logis de la ville.

Léon DE VESLY.

1. Hôtel de Brécourt, rue de l'Hôpital, n° 1. Maison rue aux Ours, n° 26, etc.

2. Tombeau des cardinaux d'Amboise. Portrait du maître de l'œuvre (chapiteau).

3. Porte gauche de Saint-Maclou. Vitrail de l'église de Montigny, aujourd'hui au Musée d'Antiquités.



LA RÉGIE DES VIVRES A ROUEN

AU XVIII[e] SIÈCLE

La Manutention de la rue des Augustins.

Tout le monde connaît à Rouen, dans la rue des Augustins, l'ensemble de bâtiments qui forme la *Manutention militaire* et le service des subsistances.

Ces constructions sont, à première vue, fort insignifiantes et ne présentent aucun caractère, bien que le Génie militaire, qui veille sur leur entretien, les ait fait recouvrir de ce badigeon jaunâtre dont il a seul le secret.

Si on s'en rapporte à tous nos écrivains locaux qui n'ont point passé sous silence ces divers bâtiments et notamment à Periaux, on estime que la *Manutention militaire* est venue s'installer dans ces locaux, qui faisaient partie du Couvent des Augustins, à l'époque de la Révolution.

Or, il n'en est rien, et l'installation de la *Régie des Vivres*, car tel était le titre que portait alors le service des subsistances militaires, est bien antérieure à cette date. Elle s'est produite dans des circonstances assez curieuses qui méritent d'être rapportées, car ses origines sont liées à l'histoire de l'organisation de nos services militaires.

Sous l'ancien régime, le service des subsistances militaires, consistant dans l'approvisionnement en pain, en viandes, en chauffage et fourrages, bien qu'il ait souvent varié, était, au XVIIIe siècle, assuré par des munitionnaires, ou soumissionnaires particuliers, ayant généralement derrière eux l'appui de grandes compagnies de capitalistes.

La *Régie des Vivres* était divisée, pour la France militaire, en deux grandes sections du Nord et du Midi, qui devaient approvisionner non seulement les garnisons, mais aussi les troupes venant prendre leurs quartiers d'hiver, les milices provinciales et les camps d'instruction.

La Généralité de Rouen faisait ainsi partie de la Section des Flandres et des Côtes de l'Océan. La *Régie des Vivres* y était dirigée par un Directeur des Vivres, préposé du Munitionnaire général, et ayant sous ses ordres des commis et des garde-magasins. Il avait aussi sous sa direction les magasins et les fours de villes secondaires, comme Dieppe, Le Havre, Neufchâtel, Fécamp, la ville d'Eu, Honfleur, Les Andelys, Vernon. Toute cette organisation de la *Régie des Vivres* — institution privée et particulière — était contrôlée et surveillée par les Commissaires ordinaires des guerres ou des revues qui relevaient, eux, directement du Ministère de la Guerre.

Il appartenait à la *Régie des Vivres* et au munitionnaire qui la dirigeait de s'assurer, dans chaque ville désignée, des magasins pour les grains et les farines, des fours pour cuire le pain de munition, ainsi que les voitures et les équipages nécessaires aux transports. La plupart du temps, les Directeurs provinciaux de la *Régie des Vivres* louaient ces magasins et ces fours.

En 1746, on voit ainsi la *Société des Vivres de la Haute-Normandie*, dirigée par un nommé Roost, chargée d'approvisionner les camps de Saint-Valery et des Vertus, près de Dieppe, louer des magasins dans la rue Grand-Pont.

En 1756, le munitionnaire général, Nicolas Follet, représenté à Rouen par le Directeur De Lespine du Planty, loue dans notre ville les fours du boulanger Villette et différents magasins à un sieur Galloy.

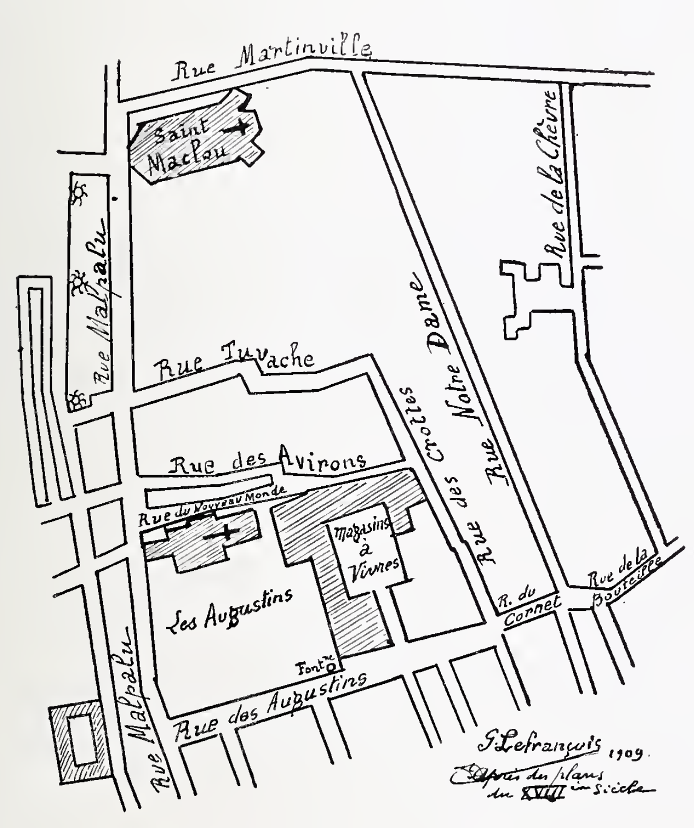
A partir de 1759, la *Régie des Vivres*, qui est passée à un nouveau munitionnaire, Blaise Bruneau, et dont le représentant à Rouen est M. de Segonzac, loue pour 400 livres par an, les fours de l'Hôtel-Dieu de la Madeleine, pour la cuisson des pains. Il en sera ainsi pendant longtemps.

Les magasins sont alors répartis sur plusieurs points : dans trois maisons, à un sieur Lombard ; au cloître des Carmes ; puis au Couvent des Augustins et *A la Chèvre*, c'est-à-dire dans un bâtiment de l'ancienne rue de la Chèvre, qui donnait dans la rue des Augustins. L'année suivante, on trouve encore

cités d'autres magasins en ville, et notamment au Couvent des Jacobins, dans la rue de Fontenelle, où le commis aux vivres Doré avait son logement.

Il ne faut pas s'étonner de voir les ordres religieux louer des locaux dans leurs couvents et dans leurs dépendances. Il en était de même à Dieppe et à Fécamp, où les Religieux louèrent ainsi des magasins et des fours aux représentants de la *Régie des Vivres*.

A cette époque, les ordres monastiques, réduits comme nombre et dont les revenus étaient fort amoindris, cherchèrent souvent des ressources financières dans les locations de leurs dépendances. L'abbaye de Saint-Ouen loua à des particuliers toutes les maisons construites dans sa cour; les Jacobins cédèrent une partie de leur cloître, où fut installé l'Hôtel de l'Intendance, devenue la Préfecture.



En 1775, les Augustins, qui étaient un ordre fort bien régi, rebâtirent leur couvent sur un nouveau plan. Le premier Président au Parlement, M. de Montholon, posa alors la première pierre des constructions en pierre qui existent encore dans la cour de l'*Hôtel des Augustins*. Comme ils louaient déjà, ainsi que nous l'avons vu, une partie de magasins à la *Régie des Vivres*, les Augustins proposèrent alors, par l'entremise de l'intendant de Crosne, au Ministre de la Guerre Saint-Germain, de faire construire deux fours, un magasin à pain, un bûcher, des greniers, non compris des chaudières. Le Ministre de la Guerre, après enquête favorable faite par l'Ingénieur de la Généralité de Cessart, accepta ce projet et participa même à la dépense, qui devait se monter à 10,761 livres. L'entrepreneur, F. Hue, cautionné par Jean Le Tellier, fut, le 10 octobre 1776, déclaré adjudicataire de la construction

des fours pour 6,930 livres. Il était entendu qu'aucun ouvrage, après sa construction, ne pourrait être enlevé, aussi bien par les Augustins, propriétaires, que par la *Régie des Vivres* ou ses représentants. (*Archives départementales*. Série C. 820 à 830).

En même temps, on aménageait, pour le Directeur des Vivres, un logement jugé nécessaire et à proximité des nouveaux fours. Cette création de fours pour la cuisson des pains de munition, en 1776, dans le Couvent des Augustins, devait être l'origine d'un établissement plus complet et plus développé, et dont les projets furent établis cinq ans plus tard, en 1782.

Les Augustins projetèrent alors de faire disparaître de vieux bâtiments qui étaient situés en arrière de leur Couvent, sur l'ancienne rue des Avirons, qui forme actuellement la rue Louis-Brune, et sur la rue des Crottes, et qui sont ainsi désignés dans un acte de 1487 : « Deux petits louages ou maisons » qui sont jointes et enclavées en ledit hôtel et cloistre, avec ses jardins et » étables, la galerie, le four établi sur la rue des Crottes. »

A la place, ils auraient fait élever de nouvelles constructions qui auraient permis à la *Régie des Vivres*, déjà installée dans leur Couvent, de créer de nouveaux magasins. En mai 1782, l'intendant de la généralité de Rouen M. de Crosne fut saisi par le provincial des Augustins, F.-L. Mustel, d'un mémoire, appuyé de plans et devis, qu'il transmit au Ministre, M. de Vergennes, pour avoir son approbation. Peu de temps après, M. de Crosne faisait parvenir au Ministre une seconde lettre, au sujet de la construction projetée dans laquelle il soulevait une question de droit financier.

1er juin 1782.

A Monsieur de Vergennes,

J'ai l'honneur de vous renvoyer le mémoire, les plans et devis des Grands Augustins de Rouen, qui demandent la permission de construire un corps de bâtiment.

Le bâtiment que les Augustins de Rouen projettent, est destiné à être loué à la *Régie des Vivres*, qui a son établissement à Rouen, dans l'enceinte du Couvent de ces religieux. Ils destinent une cour qui fait partie de cette enceinte à la construction dont il s'agit.

Un arrêt du Conseil du 21 juin 1738, qui contient un règlement pour les droits d'amortissement, porte que lorsque les gens de main morte voudront faire construire sur leurs fonds, les plans et les devis de ces constructions seront envoyés au Conseil qui jugera s'il y a lieu de le permettre. C'est en exécution de cette disposition que les Augustins ont envoyé leur mémoire.

Je ne trouve aucun inconvénient à permettre la construction dont il s'agit en assujettissant les religieux Augustins au paiement des droits d'amortissement.

J'aurai l'honneur de vous faire observer que les demandes de cette nature intéressant le Département des Finances, et que le véritable objet du règlement de 1738, en assujettissant les gens de mainmorte à demander la permission de construire, est de leur empêcher de frauder les droits d'amortissement, et que, depuis ce règlement, toujours c'est devant mes prédécesseurs et devant moy que les demandes ont toujours été portées.

L'usage est ensuite de les communiquer au directeur des Domaines; sur la réponse on statue s'il y a lieu ou non d'assujettir les constructions au droit d'amortissement. La requête et les plans et devis des Augustins ont été communiqués au Receveur des Domaines qui, par sa réponse et sur des motifs étrangers à la demande, s'est contenté d'exiger que le Conseil statuât conformément au règlement de 1738. C'est d'après cette réponse que les Augustins ont cru devoir se pourvoir au Conseil et qu'ils ont, à cet effet, retiré leur requête et leurs pièces.

D'après ces observations, peut-être penserez-vous qu'un brevet particulier ne serait pas suffisant pour établir que les Augustins ont rempli le vœu du Règlement de 1738 et qu'il est nécessaire qu'il soit statué au Conseil sur leur demande, après examen qui aura été fait dans le Département des finances, sans quoi ils seraient exposés à éprouver une condamnation au double droit d'amortissement.

A l'égard de l'emprunt que les Augustins méditent, ils ne sont pas actuellement dans l'intention d'en demander la permission, et leur mémoire n'a pour seul objet que la permission de bâtir.

Le Ministre de Vergennes jugea comme M. de Crosne que la demande des Augustins devait être soumise au Conseil. Le rapporteur fut M. Joly de Fleury, qui notifia bientôt à l'intendant de la Généralité l'arrêt du Conseil du Roi, par lettre du 25 juillet 1782, en le priant de prévenir les Augustins.

Cet arrêt du Conseil, en date du 16 juillet 1782, est ainsi conçu :

Vu, au Conseil du Roi, la requête présentée par les Grands Augustins de la Ville de Rouen contenant qu'ils désirent faire construire un corps de bâtiment à usage de la *Régie des Vivres*, une partie de la construction sera faite sur la cour de l'ancien Couvent des suppliants, l'autre partie le sera aux lieu et place d'anciens bâtiments;

Pour se conformer aux règlements, les Grands Augustins rapportent les plans et devis qu'ils ont fait dresser et d'après lesquels ils supplient Sa Majesté de bien vouloir leur accorder la permission qui leur est nécessaire ;

Vu le mémoire de J. Vincent René, administrateur des Domaines et droits domaniaux, par lequel il observe qu'en autorisant la construction des bâtiments dont il s'agit, il y a lieu d'ordonner que le droit d'amortissement en sera fixé sans aucune remise, sauf celle accordée par l'article 11 du règlement du 21 janvier 1738. Vu les plans et devis, ouï le rapport de M. Joly de Fleury, Conseiller d'Etat et au Conseil royal des Finances,

Le Roi en son Conseil a permis et permet aux Augustins de Rouen de faire construire les bâtiments dont il s'agit, conformément aux plans et devis qui ont été dressés et qui seront remis au sieur Intendant et Commissaire départi en la Généralité de Rouen pour y avoir récours s'il y a lieu, à la charge par les suppliants payer, sur le pied fixé par les règlements, les droits d'amortissement qui seront dus lorsqu'ils seront finis.

Les bâtiments dont la construction exigea tant de démarches sont ceux qui, sans aucune modification, existent encore dans le fond de la cour de la *Manutention militaire*, et faisant face à la rue des Augustins, avec un retour de bâtiment vers l'Est. D'après le devis qu'accompagnent deux plans, l'un de terre et l'autre en élévation (*Archives départementales*, C. 634) à l'échelle de 20 toises, ces bâtiments faits pour augmenter l'ensemble des magasins tenus par la Régie des Vivres dans leur couvent furent construits par l'Architecte rouennais bien connu Le Brument, qui a exécuté tant de travaux à Rouen.

On commença par démolir les anciennes constructions sur la rue des Avirons, en abandonnant les démolitions à l'entrepreneur. Seules, quelques vieilles pierres et moellons furent réservées pour être utilisées dans la construction nouvelle. D'autre part, d'après le devis, les fouilles de fondation devaient être descendues jusqu'à ce qu'on trouvât l'eau, et à cause d'un contre-bas qui existait à l'Est, vers l'ancienne rue des Crottes, où passe actuellement la rue Molière, on devait, sur ce point, descendre jusqu'à 12 pieds 5 pouces.

Ces fouilles étaient nécessitées, en cet endroit marécageux, par l'établissement d'une sorte de radier ou de grillage en plate-forme, tout entier en charpente. Il sera composé, dit le devis, « en bois de chêne ou hêtre, en ce » qu'il est entendu qu'il sera noyé et couvert d'eau par les sources qui existent » dans ce terrain ». Pour les fouilles et pour ce gril en charpente, il fut prévu une somme de 2,600 livres.

Tel qu'on peut encore en juger, ce nouveau bâtiment, parallèle à la rue des Augustins, formait trois parties, dont deux avec deux étages sur rez-de-chaussée, et une à un seul étage sur rez-de-chaussée, avec pignon sur la rue des Crottes.

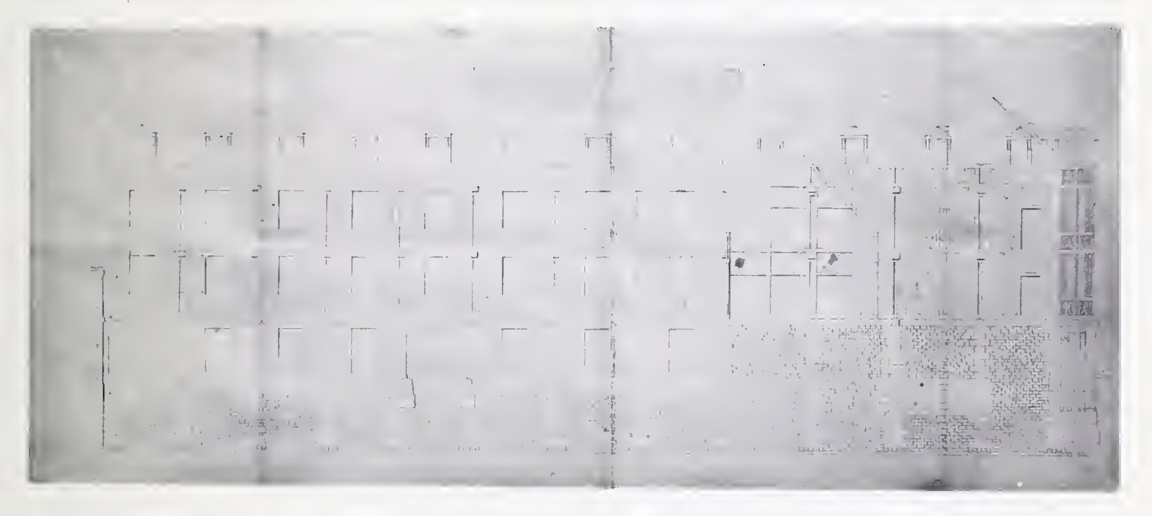
Dans le bâtiment situé vers l'Ouest se trouvaient deux portes cochères : une donnant en arrière sur l'ancienne rue des Avirons et encore visible ; l'autre donnant sur un large couloir où se trouvait l'escalier en charpente. Toutes ces constructions nouvelles, sur un socle en pierre, étaient formées pour le rez-de-chaussée en moellons avec chaînages en briques. Le badigeon, dont on vient de les couvrir sur la façade vers la cour, ne permet point de s'en rendre compte, mais ces dispositions sont très visibles sur la rue Louis-Brune. On voit que les deux étages supérieurs étaient construits en charpente apparente avec un hourdis de maçonnerie. Toute cette charpente ainsi que celle des combles s'éleva à 20,448 livres.

Le devis général indique ensuite que les planchers du rez-de-chaussée furent faits en pavés de carrelage ainsi que ceux des trois étages posés sur

des aires en plâtre ; que la couverture fut exécutée complètement en ardoises, avec gouttières ; que les contrevents — qui, croyons-nous, existent encore dans leur état primitif — furent faits en bois de sape avec barres de traverse en chêne.

De ce devis, il résulte que l'ensemble de ce nouveau magasin de la *Régie des Vivres* se montait à 50,891 livres 15 sous. Les honoraires de l'architecte Le Brument sont déterminés par la note suivante : « La conduite sera le » vingtième de la dépense tant pour veiller à l'œuvre des travaux que pour » récompenser l'architecte des plans, copies et détails nécessaires pour » l'entière exécution du projet. »

Le nouveau bâtiment fut assez rapidement construit, car un inventaire de 1763 fait mention du nouveau magasin des vivres, qui était déjà occupé.



Elévation des bâtiments de la Régie des Vivres

Par Le Brument (*Arch. dép.*, C. 634.)

En 1785, sur la demande du directeur des vivres à Rouen, M. de Segonzac, employé du munitionnaire Naudet et avec l'approbation du Commissaire principal des guerres, M. de la Grave, on apportait quelques modifications à l'aménagement intérieur de ce nouveau magasin et des trois autres. L'ingénieur Lamandé, le constructeur du Pont de Pierre, était chargé de faire lambrisser le rez-de-chaussée de ces magasins destinés à resserrer les grains, jusqu'à la hauteur de 2 pieds 1/2.

Ce travail fut exécuté par le menuisier Lejeune, avec de vieilles planches provenant de « greniers » servant dans des navires venus de Bayonne et apportant des blés d'Espagne.

Depuis lors, le service des subsistances militaires se modifia souvent.

En 1784, le maréchal de Ségur réunit les sections du Nord et du Midi en un seul service dirigé par le munitionnaire Naudet, et, en 1788, le comte de Brienne érigeant en principe « que tout ce qui a rapport au soldat doit être exécuté par lui », remit aux régiments le soin d'acheter et de manutentionner les grains. Il fut alors créé un Directoire général des subsistances militaires composé des membres de l'ancienne *Régie des Vivres*, des Commissaires ordinaires des guerres et de deux Officiers généraux. En Normandie, des essais partiels de ce système furent tout d'abord tentés dans le régiment de Picardie, au Havre et à Dieppe, dans le régiment de Béarn. A Rouen, l'année suivante, le régiment de Navarre prit alors possession de la *Manutention militaire*, après un inventaire fait de concert avec l'ancien directeur des vivres, de Segonzac. On voit qu'à cette date, il se trouvait 3,913 sacs de blé et de froment à la *Régie des Vivres*, répartis dans « le magasin à côté de la Fontaine », le magasin du second, le « magasin neuf », le magasin de la rue de la Chèvre, le « magasin vis-à-vis des travaux ». Deux mille soixante-un sacs étaient aussi resserrés dans les magasins Crevel, rue Saint-Sever.

Le système dura peu ; le 7 septembre 1791, l'Assemblée constituante revenait au système des munitionnaires pour la fourniture des vivres. Il se reforma alors plusieurs grandes compagnies qui, en 1797, devaient se fondre en une seule.

En 1792, on mit en vente, comme bien national, l'église et le Couvent des Augustins, mais M. de la Saulssaye, commissaire des guerres, fit surseoir à la vente et fit mettre le local à la disposition de M. de Segonzac pour continuer à être affecté au service des vivres. Plus tard, le 29 vendémiaire, an IV, l'église fut aliénée au citoyen Gilles Cahaignes, et les orgues, le retable et les lambris furent vendus, mais la maison conventuelle et les dépendances restèrent affectées au service des vivres.

Depuis, quand le service des approvisionnements rentra dans le service de l'intendance, créé seulement en 1817 et définitivement organisé par l'ordonnance de 1822, les bâtiments des Augustins demeurèrent affectés à la même destination qu'ils ont conservée jusqu'à nos jours.

Aux différentes pièces d'archives consultées pour cette étude, est joint, ainsi que nous l'avons dit, un plan en élévation au simple trait des constructions de l'ancienne *Régie des Vivres*, plan dû à Le Brument. C'est ce plan qui figure dans le Bulletin des *Amis des Monuments rouennais*, comme compléments de cette petite étude sur une institution ancienne de notre organisation militaire.

Georges DUBOSC.



DE LA TOUR SAINT-ROMAIN
A LA CATHÉDRALE

La tour Saint-Romain ne fait pas partie de la Cathédrale au point de vue constructif; c'est un monument tout à fait indépendant, isolé et distant de 6 mètres des murs de l'ancienne église du XIIe siècle, avec laquelle il ne communiquait que par un pont sur voûte en segment de cercle, dont le tablier se trouve à 12 mèt. 70 au-dessus du dallage de la Cathédrale.

Ce pont, converti en chapelle, nous est conservé intact, mais sa communication avec la Cathédrale est détruite, tandis qu'il suffirait de déboucher une très belle porte pour le relier à nouveau au premier étage de la tour Saint-Romain. Avec ses deux culées, dont l'une est constituée par une partie du mur Sud de la tour Saint-Romain et l'autre par le mur de la première travée du bas côté Nord de la Cathédrale, ce pont m'a semblé assez intéressant pour mériter une étude spéciale, que je voudrais soumettre aux *Amis des Monuments rouennais.*

Ce qui éveille d'abord l'intérêt d'un passage aérien se trouvant dans ces conditions d'exécution et d'ancienneté, c'est qu'il est presque impossible de changer ses culées tant que la voûte subsiste, surtout si elles ont l'énorme hauteur de 12 mètres comme dans notre cas.

On peut donc admettre, a priori, que les culées sont en principe contemporaines, sinon antérieures à la voûte qu'elles portent, tandis qu'il faudrait des preuves précises et certaines pour supposer des culées comme étant postérieures à la voûte qu'elles soutiennent.

Disons de suite que pour l'objet de notre étude des preuves de cette nature font absolument défaut.

Du côté de la tour Saint-Romain personne n'en doutera, mais du côté de

la Cathédrale, l'examen approfondi auquel nous allons nous livrer nous convaincra que le mur de la première travée du bas côté Nord, qui sert de culée à notre pont, appartient ainsi que sa baie et ses deux contreforts à la cathédrale du XIIe siècle, et est antérieur à la voûte qu'il soutient.

C'est la seule travée de cette cathédrale disparue, dont le mur nous soit conservé intact, grâce en partie à sa double qualité de culée, et grâce encore à une autre circonstance dont nous parlerons plus loin.

Bien entendu la partie du mur au-dessus de la baie est un surhaussement qui appartient à notre Cathédrale actuelle. Ce surhaussement est également très intéressant, car il nous fournit la hauteur et le tracé des fenêtres du XIIIe siècle, disparues lors de la construction des chapelles des bas côtés.

Nous allons examiner de plus près l'âge probable des deux culées du pont que nous venons de signaler, en commençant par la tour Saint-Romain que nous appellerons pour plus de commodité, simplement « la tour ».

Depuis l'intéressant travail du Dr Coutan et l'importante publication de MM. Allinne et l'abbé Loisel, il me semble qu'on est assez d'accord pour classer la tour à partir du premier étage dans le milieu du XIIe siècle, tandis que pour l'étage inférieur les opinions diffèrent, puisqu'on veut même le reculer au début du XIIe siècle.

Devant le manque absolu de documents (nous verrons plus loin pourquoi il me semble impossible d'admettre que la lettre de l'évêque Hugues, de 1145, puisse se rapporter à la construction de la tour), nous ne pouvons dater ce monument que par l'examen archéologique.

Si nous considérons dans ce but la tour en son ensemble, nous voyons que depuis la base jusqu'au sommet l'arc brisé règne en maître. A fleur du sol nous le rencontrons déjà dans des séries d'arcatures extérieures et intérieures. Cet emploi général comme motif purement décoratif est sans précédent dans la première moitié du XIIe siècle; or, remarquons-le, ces arcatures font tellement corps avec les murs dans lesquels elles sont encastrées qu'il est impossible de les considérer comme une addition postérieure.

Nous rencontrons donc déjà à la sortie du sol un empêchement sérieux de classer la base de la tour dans la première moitié du XIIe siècle; mais dès que nous arrivons à la voûte de cet étage inférieur, cet empêchement devient presque une impossibilité.

Nous en donnons (fig. 1) le tracé graphique pris à la retombée des ogives sur les tailloirs.

Cette voûte couvre un carré presque parfait de 6 mèt. 65 à 6 mèt. 97 de côté (A B C D du tracé) et porte sur deux arcs ogives A C et B D, ainsi que sur deux nervures centrales E F et G H. Ces quatre arcs se rencontrent en une clef commune.

Il faut remarquer, comme particularité spéciale de cette voûte, que même les ogives sont en arc brisé, disposition des plus rares dans la première moitié du XIIe siècle, et probablement sans exemple à cette époque en Normandie.

Cette difficulté devait frapper les partisans de la date la plus ancienne; elle les a amenés à supposer que cette voûte pouvait avoir été ajoutée plus tard, ou qu'elle a remplacé une première voûte démolie.

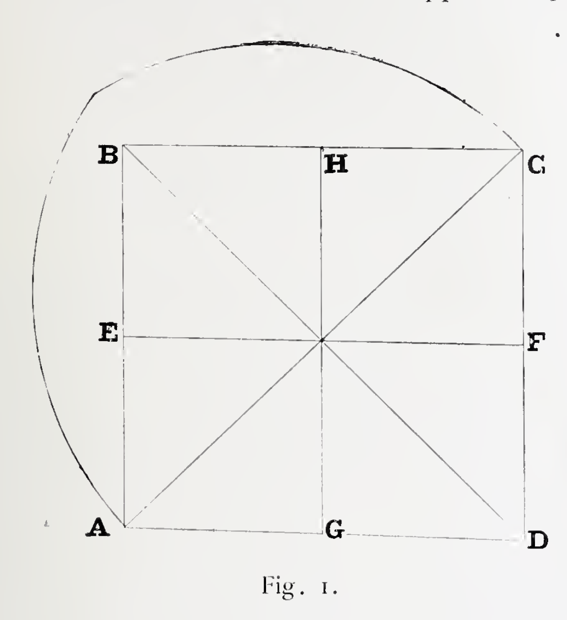


Fig. 1.

Voûte inférieure tour Saint-Romain.

L'échafaudage qui se trouvait ces derniers temps aux divers niveaux de la voûte m'a permis de l'examiner en tous ses détails, et je ne crois pas qu'il soit possible de trouver sur place la moindre preuve pour l'une ou l'autre de ces suppositions.

Le fait que cette voûte est dépourvue d'arcs formerets ne permet de tirer aucune conclusion sur son ancienneté.

L'arc formeret est avant tout un arc de décharge, destiné à reporter sur les contreforts le poids des voûtes. Plus les murs sont minces et les baies larges, plus le formeret devient utile et même nécessaire.

Notre voûte porte sur des murs de 2 mèt. 50 d'épaisseur, et comme baies, nous en avons en tout quatre, qui ne sont que des ouvertures de 50 centimètres de largeur.

Dans ces conditions, l'idée de décharger le mur du poids de la voûte ne pouvait raisonnablement venir à personne, et l'emploi du formeret eût été de la plus grande inutilité.

Au premier étage la situation change. Les murs sont sensiblement moins épais et, en outre, percés de vraies baies qu'il était certainement utile de soulager du poids de la voûte. L'emploi du formeret se justifiait donc pleinement; aussi nous le rencontrons.

Je ne vois donc, dans l'absence des formerets à l'étage inférieur et leur présence à l'étage au-dessus, qu'un emploi judicieux et raisonné d'un arc dont le but est uniquement constructif. C'est pour cette même raison que nous pouvons constater son absence dans beaucoup de tours et de clochers à une date plus avancée que la nôtre.

Cette voûte inférieure est absolument parfaite comme conception et

comme exécution. On y chercherait en vain le moindre tâtonnement, la moindre hésitation, et cette sûreté d'exécution serait également exceptionnelle, étonnante, même au milieu du XIIe siècle pour notre contrée.

Si l'on admettait cette voûte comme antérieure à celles de Saint-Julien de Petit-Quevilly, dont la construction remonte vers 1160, on ne saurait expliquer les tâtonnements et les maladresses qu'on peut encore constater aujourd'hui dans leur construction, car la voûte de la tour leur aurait dû servir de modèle.

A signaler encore que dès la base de la tour, nous rencontrons les fûts des colonnes taillés en amande, forme caractéristique qui ne prend naissance que vers le milieu du XIIe siècle.

En résumé, l'emploi absolu de l'arc brisé, tant comme application constructive que comme motif décoratif, du haut en bas de la tour (seules les quatre ouvertures de 50 centimètres de largeur montrent l'arc en plein cintre), la perfection d'exécution de l'ensemble et surtout des voûtes où nous constatons l'emploi de l'arc brisé même dans les ogives, ne permet pas de considérer la tour Saint-Romain comme bien antérieure au dernier quart du XIIe siècle; en tout cas cette construction doit être postérieure à celle de la chapelle Saint-Julien de Petit-Quevilly supposée vers 1160, et contemporaine ou légèrement antérieure à la salle capitulaire de Boscherville, fixée par M. Besnard entre 1175 et 1200.

Quant à la célèbre lettre de 1145 dont j'ai parlé plus haut, elle prouve qu'on exécutait à cette date d'importants travaux à la Cathédrale, et sous ce rapport elle est très précieuse à retenir, surtout parce que nous manquons de documents plus précis; mais pour les raisons suivantes je ne crois pas qu'elle puisse s'interpréter en faveur de la construction de la tour.

Cette dernière forme à sa base intérieure un carré d'environ 7 mètres de côté; sa construction ne pouvait donc constituer qu'un bien petit chantier; le nombre d'ouvriers pouvant y travailler était fort limité, les besoins quotidiens en matériaux ne sauraient avoir été bien considérables.

Cette foule de fidèles qui, d'après la lettre de l'évêque Hugues, était venue des diverses parties du diocèse pour s'atteler aux chariots et transporter les matériaux, n'aurait pu trouver l'emploi de tant d'ardeur à la construction de la tour; il faut donc nécessairement admettre des travaux plus vastes pour justifier le sens de cette lettre, dont les termes sont malheureusement bien vagues.

En outre, il ne faut pas oublier la situation absolument exceptionnelle occupée par la tour, qui est complètement isolée de la Cathédrale. C'était bien plus un ouvrage de défense qu'un édifice religieux. MM. Allinne et l'abbé Loisel font bien ressortir ce caractère spécial dans leur ouvrage déjà cité, en disant, page 46 : « Il (le clocher) est donc fortifié du côté de la ville et il devait se

relier au mur crénelé de l'aître, protégeant ainsi l'enclave de la Cathédrale et du Chapitre contre les mouvements populaires. »

Comment admettre que cette construction plus profane que sacrée, plus donjon que clocher, ait pu provoquer cet élan enthousiaste d'exaltation religieuse dans tout le diocèse, dont parle l'évêque Hugues dans sa lettre ?

Quant au peuple de Rouen, il ne devait pas s'être trompé sur ce point ; il doit avoir senti d'instinct ce qui dans cette construction était éventuellement dirigé contre lui, et il ne se serait point attelé aux chariots pour aider à l'avancement d'une telle construction.

Ces deux raisons me semblent exclure la possibilité que la lettre de l'évêque Hugues, de 1145, puisse se rapporter à la construction de la tour, mais bien prouver qu'elle vise des travaux plus importants en cours d'exécution à la Cathédrale même.

Je ne crois donc pas que nous puissions nous tromper de beaucoup, en plaçant la construction du mur de la tour qui sert de culée Nord au pont en question vers le dernier quart du XIIe siècle, soit dans les environs de 1170 au plus tôt.

Quant à la culée Sud, qui formait partie intégrale de la cathédrale du XIIe siècle, nous manquons également de tout document pouvant dater exactement cette construction, de sorte que nous sommes ici encore réduits au système des plus grandes probabilités pour en fixer l'époque approximative.

Les parties encore subsistantes de la cathédrale du XIIe siècle, englobées dans l'église actuelle, sont suffisantes pour nous permettre de prétendre avec certitude que les deux édifices qui se sont succédé avaient (sauf la chapelle de la Vierge) sensiblement la même étendue.

Pour le XIIe siècle, qui précède l'époque des grandes cathédrales, notre église était dans ces conditions une des plus vastes et des plus spacieuses de son temps. On ne saurait par conséquent admettre qu'elle ait pu être construite dans un nombre restreint d'années, comme par exemple le dernier quart du XIIe siècle.

A défaut de document nous n'avons aucune raison pour supposer que cette construction se soit effectuée deux fois plus vite que partout ailleurs ; nous sommes donc amenés, même sans la lettre de l'évêque Hugues, de 1145, à rapprocher de cette date le commencement probable des travaux.

Mais dans quel ordre les travaux de reconstruction ont-ils été entrepris avec le plus de vraisemblance ?

La construction d'une église commence en principe par le chœur, car cette partie une fois terminée, le sanctuaire peut être livré de suite au culte, indépendamment de la nef et du transept, qu'on est par suite moins pressé d'achever.

Lors d'une reconstruction, par contre, les mêmes considérations conduisent à un ordre de travaux directement inverse. Si le chœur se trouve en état de servir pour le culte, on le conserve le plus longtemps possible et on commence la reconstruction par la nef pour avancer successivement vers le chœur. Façade et portails ne viennent qu'en dernier lieu, tant pour la construction que pour la reconstruction, car ces parties demandent beaucoup de temps à être édifiées, et comme les travaux ne gênent alors en rien l'exercice du culte, on ne les entreprend qu'après achèvement de l'église intérieure.

Nous pouvons donc admettre que, d'après les probabilités, la reconstruction du XIIe siècle a commencé par la nef; ensuite on a édifié le transept, puis le chœur, et en dernier lieu la façade avec ses trois portails dont les deux latéraux nous sont encore conservés.

Si la ressemblance sensible de ces deux portails avec ceux de Mantes, qui

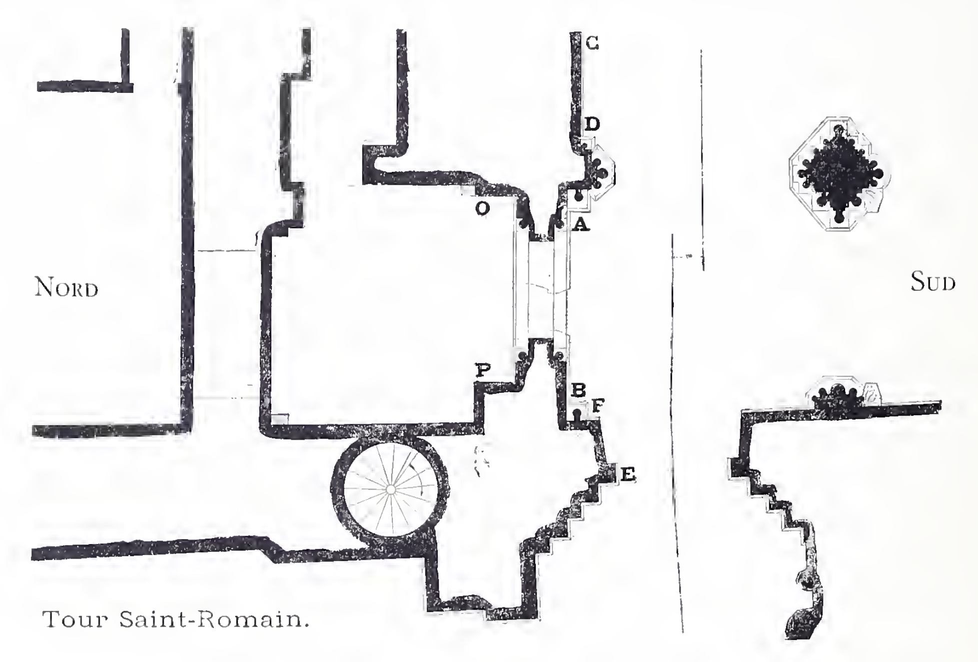


Fig. 2.

sont du troisième quart du XIIe siècle, ne suffisait pas pour les incorporer avec certitude dans notre cathédrale du XIIe siècle, nous en trouverions une preuve convaincante en examinant l'alignement du mur du bas côté Nord, tel qu'il était au XIIe siècle (fig. 2, ligne A B), et en le comparant à la ligne intérieure du mur de l'église du XIIIe siècle (fig. 2, ligne C D), ainsi qu'à la position du pied-droit Nord du portail Saint-Jean (E, fig. 2). Bien que le mur du XIIIe siècle ait été enlevé pour faire place aux chapelles, les dosserets subsistent encore au droit des travées; il peut donc être restitué avec certitude. Nous remarquerons qu'il

avance de 31 centimètres vers l'intérieur, sur le mur de la cathédrale du XIIe siècle; le bas côté a donc été rétréci de 31 centimètres sur toute la longueur de la nef, excepté dans la première travée où le mur du XIIe siècle a été conservé.

Comme nous l'expliquions plus haut, une des raisons qui ont empêché le déplacement de ce mur, résidait dans sa fonction de culée du pont venant de la tour.

Pour le faire concorder avec l'alignement du XIIIe siècle, rien n'eût été plus simple que de le renforcer des 31 centimètres par lesquels il est en retrait; mais le portail Saint-Jean est tellement désaxé par rapport au bas côté, que la colonne F, qui se trouve dans l'angle rentrant près du portail, serait alors tombée dans l'ébrasement de cette porte avec sa base et son socle. Si ce portail eût été construit pour l'église du XIIIe siècle, il se trouverait en concordance avec ce monument, et reporté sensiblement vers le Sud; sa position est donc une preuve de plus qu'il provient de l'église du XIIe siècle, ce qui est d'accord avec son style; la sculpture du tympan seule est postérieure.

Après cette digression et pour revenir à notre travée Nord dont le mur sert de culée au pont de la tour, nous pouvons conclure que, si la reconstruction de la cathédrale du XIIe siècle a commencé par la nef et du côté de la façade, comme nous en expliquions les probabilités plus haut, cette première travée remonterait à l'origine de ces travaux, donc vers le milieu du XIIe siècle. Elle serait donc légèrement antérieure à la tour.

MM. Allinne et l'abbé Loisel ont constaté par l'étude des arrachements que la voûte du pont (G H, fig. 4) a été construite en même temps que la tour, soit, d'après notre exposé, guère avant 1170.

L'examen du mur du bas côté, surtout de sa baie, et ses rapports avec le pont, nous fournissent les preuves les plus évidentes de l'antériorité du mur de la Cathédrale à la voûte du pont, donc aussi à la tour elle-même.

Nous nous souvenons que le tablier de ce pont (I K, fig. 4) se trouve de 12 mèt. 70 au-dessus du dallage de la Cathédrale.

Le niveau du premier étage de la tour (L, fig. 4), par contre, n'est que de 12 mèt. 20 au-dessus de ce même dallage. Le tablier du pont est donc de 50 centimètres plus élevé, et on y accédait par des marches se trouvant probablement dans l'épaisseur de la porte de communication de la tour.

Le premier étage de la tour était le niveau supérieur d'où il fallait descendre pour se rendre à la Cathédrale, soit qu'on suppose une communication directe avec le bas, soit qu'on admette des tribunes hypothétiques qui se seraient toujours trouvées de quelques mètres plus bas que la salle de la tour. Le tablier du pont devrait donc se trouver, normalement, soit au niveau de la salle de la tour, soit à un niveau inférieur; il n'a pu être placé, sans raison spéciale, plus haut que cette salle même.

La raison qui a fait adopter cette dernière disposition saute aux yeux si nous examinons le mur du bas côté de la Cathédrale et qu'en pensée nous débouchions la fenêtre murée qui donnait du jour à cette travée, alors qu'il n'existait pas de mur plein entre la façade et la tour. En comparant la hauteur de la clef de cette fenêtre (M, fig. 4) avec le niveau du tablier (I K, fig. 4) du pont, nous voyons qu'il est impossible de baisser ce dernier niveau sans diminuer l'éclairage de cette fenêtre, ou sans la boucher partiellement si on baisse ce niveau d'une manière sensible. Il y a donc connexité évidente et visible entre le niveau du tablier et la hauteur de la clef de la fenêtre, ce qui prouve clairement que cette fenêtre existait quand le niveau anormal du pont fut fixé.

Fig. 3.



Fenêtre de la Cathédrale du XII[e] siècle.
(Vue extérieure.)

La fenêtre et avec elle le mur et ses deux contreforts sont donc antérieurs à la voûte et à la tour.

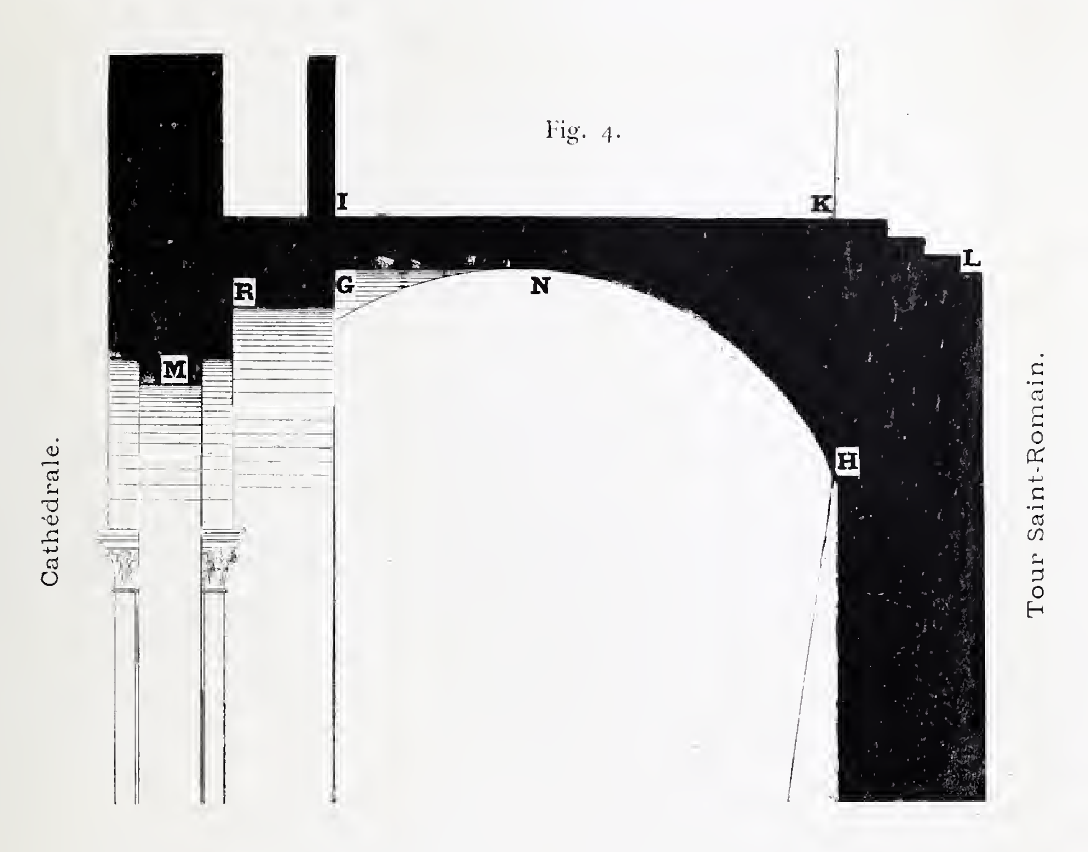
En outre, il est visible qu'on a soigneusement étudié le tracé de la voûte pour que le niveau du tablier arrive aussi bas que l'éclairage de la fenêtre le permettait. L'intrados de la voûte a sa clef (N, fig. 4) le plus bas possible par rapport aux arcs d'encadrement de la fenêtre, même si bas que la voûte en berceau fut forcée de se transformer en voûte d'arête (G N) dans sa partie faisant face à la fenêtre; cette combinaison diminuait de 50 centimètres le surhaussement indispensable du tablier du pont. Pour la même raison, la naissance de la voûte côté tour

(H, fig. 4) a été portée à un niveau inférieur de 1 mèt. 40 au niveau de la partie correspondante du côté nef.

Toutes ces combinaisons n'auraient eu aucune raison d'être si la fenêtre de la Cathédrale n'eût pas existé avant la construction de cette voûte.

Mais il y avait encore une autre difficulté à vaincre.

Le mur du bas côté Nord n'a comme épaisseur que 1 mèt. 20, ce qui est largement suffisant pour un mur gouttereau, mais bien trop faible pour servir en même temps de culée à un pont sur voûte de 6 mètres de portée et à 12 mètres de hauteur. Nos maîtres du moyen-âge n'ont pas été embarrassés



Pont entre Cathédrale et Tour Saint-Romain.

pour résoudre cette difficulté. Comme la travée est flanquée de deux contreforts (O et P, fig. 2 et 3), ils ont réuni ces derniers au moyen d'un cintre en arc brisé (O R P, fig. 3). C'est ce cintre qui reçoit la retombée de la voûte. Par cet artifice ils ont presque doublé l'épaisseur du mur à l'endroit nécessaire et ont diminué en même temps la portée de la voûte d'environ 1 mètre.

On ne saurait résoudre d'une manière plus ingénieuse ces diverses difficultés; mais le point le plus important pour nous et qu'il faut mettre en évi-

dence, c'est que la cause de toutes les difficultés soulevées réside dans la position de la fenêtre du bas côté. Seule elle a rendu inévitable cette anomalie de placer le pont plus haut que la salle de la tour.

Certainement, si cette fenêtre avait été quelconque, on aurait simplement diminué sa hauteur, et on aurait fait disparaître du coup les difficultés que je viens de décrire. Comme elle a plus de 7 mètres de haut, cette solution eût été sans grands inconvénients pour une fenêtre isolée. Mais elle faisait partie d'un ensemble de baies d'égales hauteur dont l'unité eût été ainsi détruite.

Car elle est indéniablement l'unique spécimen qui nous soit conservé des fenêtres des bas côtés de la cathédrale du XIIe siècle, et, à ce titre, elle ne saurait nous être trop précieuse.

C'est une fenêtre en arc brisé, moins aigu que le tiers-point, dont les pieds-droits sont garnis de quatre fortes colonnes (2 à l'intérieur et 2 à l'extérieur) logées dans l'angle rentrant de ressauts rectangulaires. Ces colonnes ont 19 centimètres de diamètre et font corps avec les pieds-droits.

Les fûts des colonnes intérieures ont été raccourcis ultérieurement; les bases sont une variante de la base attique avec tore inférieur légèrement aplati. Trois des chapiteaux sont ornés de feuillage, le quatrième (côté Est extérieur) est à sujet historié.

Cette fenêtre présente beaucoup d'analogie avec celles des bas côtés de la cathédrale de Sens, édifice qui a déjà influencé visiblement le plan de notre Cathédrale.

C'est aussi à Sens que pour la première fois le gothique primaire s'est affranchi des tribunes, ce qui a permis de donner aux bas côtés une hauteur inconnue jusque-là et de porter les clefs des fenêtres les éclairant à 10 mèt. 20 au-dessus du sol, ce qui était sans précédent à cette époque. Ajoutons de suite que la clef de notre fenêtre se trouve à 10 mèt. 90 au-dessus du dallage. Sa largeur de 2 mèt. 27 rappelle aussi sensiblement celle des fenêtres de Sens qui ont 2 mèt. 35. Nous retrouvons également à Sens les quatre colonnes des pieds-droits dans une disposition pareille à celle de notre fenêtre.

L'analogie est donc établie, et il nous reste à ajouter qu'à des hauteurs pareilles on n'a jamais et nulle part établi des tribunes.

Nous pouvons donc affirmer en toute conscience que notre cathédrale du XIIe siècle était dépourvue de tribunes, et qu'elle avait précisément bénéficié des mêmes avantages que l'église de Sens avait retirés par l'abandon de ces galeries.

Rappelons que ce dernier édifice fut fondée en 1140 et que sa nef passe pour avoir été achevée en 1168 avant le départ pour l'Angleterre de Guillaume de Sens, son maître d'œuvre. Ses fenêtres ne pouvaient donc avoir été que de peu d'années antérieures à celles de notre Cathédrale, mais cette différence

d'âge explique comment les fenêtres de Sens sont encore en plein cintre, tandis que celle de notre cathédrale du XIIe siècle est déjà pourvue de l'arc brisé.

Mais du moment que l'église de Rouen manquait de tribunes, la possibilité d'utiliser un tel passage pour descendre dans la cathédrale tombe d'elle-même, et il ne nous reste plus qu'à trouver le chemin qui reliait tour et cathédrale par dessus notre pont.

Ici un renseignement précieux de M. Allinne m'a été de bien grand secours. L'ancien suisse, M. Lamy, lui avait confié en son temps qu'on avait découvert jadis des traces d'un escalier du côté du contrefort O (fig. 2) formant le mur Ouest de la première chapelle du bas côté Nord. En examinant ce mur dans la dite chapelle, on distingue très bien en sa partie supérieure Nord la présence d'une baie bouchée, ayant toutes les apparences d'une porte, dont le seuil semble correspondre à un niveau voisin de celui de notre pont, de sorte qu'il semble probable que la communication entre la cathédrale et la tour se faisait à travers cette porte au-delà de laquelle on devait descendre par un escalier tournant logé extérieurement dans l'angle formé par le contrefort O et le mur gouttereau C D (fig. 2) du bas côté. Au bas de cet escalier tournant devait se trouver une porte dans le mur gouttereau pour l'accès direct de l'église.

Comme résumé de cette étude je pense avoir démontré :

1° Que la tour Saint-Romain ne doit guère avoir été construite à une époque antérieure à 1170;

2° Que la lettre de l'évêque Hugues, de 1145, ne peut être mise en rapport avec la construction de la tour Saint-Romain, mais bien avec la reconstruction de la Cathédrale même, qui doit avoir été commencée à cette époque;

3° Que le mur de la première travée du bas côté Nord est une partie intacte de la cathédrale du XIIe siècle, savoir le mur avec ses deux contreforts ainsi que la fenêtre. Le surhaussement au-dessus de cette fenêtre est du XIIIe siècle. Il nous donne ainsi le tracé des fenêtres du bas côté de cette dernière époque;

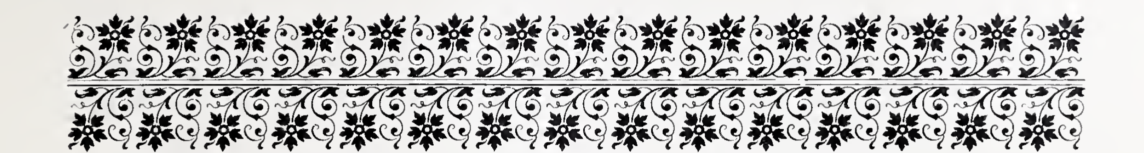
4° Que la cathédrale du XIIe siècle était dépourvue de tribunes ;

5° Que les portails Saint-Jean et Saint-Etienne appartiennent à la cathédrale du XIIe siècle.

Je ne puis clore cette étude sans remercier M. Allinne de son aide et des nombreux renseignements que je lui dois et qui ont rendu ma tâche bien facile.

Il connaît la Cathédrale dans ses moindres détails et est toujours prêt à aider ceux qui cherchent à comprendre ce bien intéressant édifice.

Albert RIEDER.



NOTES

SUR LES ARCHITECTES DE ROUEN

De 1750 à la Révolution

Pour répondre au désir exprimé par la Société des Amis des Monuments Rouennais, *nous publions le dernier article de M. de Beaurepaire sur les Architectes de notre ville avant la Révolution.*

L'auteur avait déjà rédigé en partie les notices concernant ces artistes, mais la maladie ne lui permit pas, malgré toute son énergie, de faire paraître son travail dans notre dernier Bulletin.

Après la mort de notre père, nous avons pieusement rassemblé les fiches que nous avons trouvées et qui auraient certainement été complétées par votre laborieux collaborateur.

Nous avons pu commettre quelques erreurs dans le classement de ces notes et quelques omissions dans leur rédaction : nos Collègues, nous en sommes convaincus, répareront facilement ces lacunes et nous les pardonneront en mémoire de celui qui a tenu à travailler pour notre Société jusque dans les derniers jours de sa vie.

Ch.-A. de B. et J. de B.

AUBÉ (Adrien), nommé le 22 décembre 1755, à l'un des quatorze offices d'architectes experts jurés, créés par édit du 30 avril 1690; visite, en cette qualité, les réparations à faire à l'église S.-Vigor, 17 mars 1763 (G. 7636); — décédé, rue Martainville, paroisse S.-Maclou, le 23 février 1764.

BOULLIER ou BOULIER, architecte, mentionné le 24 février 1752 (G. 7196).

DELAFOSSE (MICHEL), qualifié d'entrepreneur en 1769[1] ; nommé le 13 frimaire an V à l'un des offices d'architectes experts jurés.

DE LA LANDE ou LA LANDE (JACQUES-CHARLES). En 1762, il épouse dame Sophie de Colleville Deshayes[2], veuve de M. Pierre-Adrien Le Bourg, fille de feu M. Henri de Colleville Deshayes, officier de Monsieur, frère du Roi, et de feue noble dame Marguerite-Jeanne Le Febvre ; lui-même est indiqué comme « architecte expert juré » des bâtiments de cette ville, fils majeur de M. Jacques Lalande, marchand à Paris, et de » feue dame Marie-Anne de Launoy de la paroisse de S.-Jean-en-Grève. » (Bans le 17 avril : fiançailles le 2 mai 1762 — Etat-Civil de S.-Pierre-du-Châtel). Devenu veuf le 12 avril 1769, il se remaria dès le mois de novembre de la même année et épousa Thérèse-Catherine Roussel, de la paroisse de Se-Croix de Fécamp. (Etat-Civil de S.-Pierre-du-Châtel).

Nous trouvons De la Lande, mentionné, le 9 mars 1762, comme demeurant rue des Champs-Maillets, sur Se-Croix-des-Pelletiers ; plus tard, après son mariage, il habita rue aux Ours, sur la paroisse Saint-Pierre-du-Châtel, dont il fut le trésorier, 1770-1771 (G. 7536). — « Le 7 avril 1772, délibération des propriétaires de la paroisse S.-Martin-» du-Pont : le clocher sera démoli. Il en sera construit un nouveau à la place, suivant les » devis du sieur De la Lande, architecte. » (G. 7132)[3] — A la requête des Trésoriers et suivant ordonnance de Mgr de Belbeuf, Procureur général, De la Lande et Gilbert, architectes, sont nommés experts pour les travaux faits dans l'église S.-Maclou, 1775 (G. 7049) ; — les deux mêmes architectes font les devis pour le manoir presbytéral de N.-D.-de-Franquevillette qui doit être reconstruit. Leurs devis sont adoptés. Le curé contribuera à la dépense pour 1,200 livres : le reste sera imposé sur les propriétaires et habitants, mars 1779 (G. 8285) ; — en 1785, De la Lande visite le comble de l'église S.-André-hors-ville (G. 6293) ; — De la Lande fut reçu, le 26 mars 1790, architecte expert juré et arpenteur du roi pour le bailliage et présidial de Rouen et pour tout le ressort du Parlement.

FIERVILLE (CHARLES-ROBERT), — fils de Charles Fierville, marchand de vin à Rouen, capitaine de la cinquantaine ; — élève de l'école de Descamps, architecte, fixé d'abord à Versailles, nommé maître des ouvrages et fortifications de la ville de Rouen, 13 mai 1758 ; décédé le 3 novembre 1760[4] dans la maison qu'il occupait, cour de l'Hôtel-de-

1. Paiement au sieur De la Fosse, entrepreneur des nouveaux cimetières (G. 6698) — 1780-1785.

2. Cette veuve était âgée lors de son remariage, car l'acte d'inhumation du jeudi 13 avril 1769, porte : « Inhumation par M. le Curé, dans l'église, de dame Sophie Déhaye, femme de Monsieur Jacques-Charles La Lande, architecte, décédée le jour précédent, âgée de 63 ans, etc... »

3. Fabrique de S.-Martin-du-Pont, 1771-1772, paiement au sieur De la Lande pour procès-verbal et plan, 205 livres 11 sous.

4. 27 janvier 1761, commissaires nommés pour examiner les comptes de M. Fierville, maître des ouvrages, décédé.

Ville. Il avait épousé, en 1757, Marie-Marguerite Frô, de S.-Pierre-du-Châtel[1]. Il mourut jeune avant d'avoir réalisé les espérances que ses talents avaient fait concevoir à ses nombreux amis, notamment à Cideville et à son ancien maître Descamps. Il est connu par une gravure portant pour légende « *Élévation de la face de l'Hôtel-de-Ville de Rouen. Fierville, delineavit et sculptit* » ; — le 14 décembre 1758, il avait proposé des mesures pour la sûreté du pont, menacé par les glaces (A. 52). — Fierville avait fait également les plans et devis pour la reconstruction de l'hôtel des Clémentins, rue S.-Nicolas, 1758-1760 (G. 8769)[2]. La dépense fut approuvée par le Chapitre le 28 juin 1768 ; mais ce ne fut que le 19 octobre 1774, que les chapelains du chœur furent autorisés à payer aux héritiers de cet architecte 300 livres qui lui restaient dues pour paiement des soins qu'il avait pris à la bâtisse de cet hôtel. — Sa femme, Marguerite Frô, lui avait survécu, avec un fils mineur. Les actes de l'Etat-Civil de N.-D.-de-la-Ronde contiennent l'acte de baptême d'un autre enfant, Marie-Marguerite-Adélaïde, 15 mai 1760 (parrain, Dominique Frô : marraine, Marie-Anne Regnault).

FOISON-LEDUC (Jacques-Louis), architecte expert du Roi, reçu au bailliage de Rouen et pour tout le ressort du Parlement de Normandie, domicilié paroisse S.-Maclou, fut employé pour les travaux des nouveaux cimetières de la ville[3]. — Il avait été choisi comme architecte pour la reconstruction, à la place de la porte S.-Hilaire, d'un calvaire monumental dont la bénédiction avait eu lieu le 16 juillet 1783 ; l'entreprise était due à l'initiative d'une société dite Société de la Croix ; le sculpteur Lamine y avait été chargé de quelques détails de sculpture qui lui furent payés 68 livres ; le cardinal-archevêque avait contribué à la construction pour une somme de 1,000 livres sur une somme totale de 2,020 livres (G. 7825)[4].

GILBERT (Louis), architecte, domicilié près S.-Sauveur, 4 août 1763 ; rue Porte-aux-Rats, 15 novembre 1771 ; rue Orbe, 1775 ; — qualifié architecte expert juré du Roi au bailliage de Rouen et pour tout le ressort du Parlement, 31 mars 1784-1787 (G. 2841). — Membre de l'Académie de Rouen, 1763 ; il avait lu à cette Académie en 1757 un mémoire sur l'architecture hydraulique, en 1758 un mémoire sur les corrections à faire au pont de Rouen. — Le 16 mars 1756, la Ville avait décidé qu'on accorderait 100 livres par an à M. Gilbert, architecte, pour les ouvrages des fontaines et l'exécution des travaux

1. Dispense de bans, 15 février 1757 (G. 6187).

2. Henry-Quentin Desbœuf, architecte juré expert, bourgeois, et Nicolas-Antoine Perrard, architecte juré expert, entrepreneur à Paris, appelés à se prononcer, le 24 mars 1758, sur les plans et devis faits par les sieurs Thibaud (*sic*) et Fierville, architectes à Rouen, donnent la préférence à ce dernier. Pierre Prunier, entrepreneur ; J.-C. Paulet ou Polet, sculpteur. Le devis des sculptures s'élevait à 838 livres. (*Archives particulières.*)

3. G. 6461, S.-Eloi ; G. 6698, 1780-1785, S.-Herbland ; G. 7053, 1780-1786, S.-Maclou ; G. 7598, 1781, S.-Sever.

4. G. 7813. Fabrique S.-Vivien, 1783-1784. Avance pour la Société de la Croix, 796 livres payées aux entrepreneurs de la réparation du calvaire, près la porte de S.-Hilaire, lors de la mission. M. Foison-Leduc, architecte ; M. de Beauregard, missionnaire.

proposés par M. Le Cloustier; mais le 18 janvier 1759, elle renonçait à suivre le projet de M. Le Cloustier et congédiait M. Gilbert. — Cet architecte s'occupa des travaux à faire au collège, 1762-1764 (D. 60-64); — il fut aussi à maintes reprises consulté pour les nouveaux cimetières de la ville. — En dehors de Rouen, à N.-D.-de-Franquevillette, il fait les devis pour le presbytère avec son collègue De la Lande. En octobre 1774, il dirige les travaux à faire au clocher et au mur de l'église de Préaux; — qualifié d'architecte de l'église Se-Croix-S.-Ouen, 1781-1782. En 1791, on voit que M. Louis Gilbert, à la réquisition des administrateurs du district de Rouen, procéda à la visite et à l'estimation de l'hôpital S.-Vivien.

GRAVÉ (Pierre-Joseph-Augustin), architecte, décédé rue des Carmes, paroisse S.-Lô, 31 août 1787. On connaît de lui un mémoire contre les religieux de S.-Ouen, à l'occasion des travaux de leur monastère, confiés par eux à l'architecte Le Brument.

GUEROULT (François) naquit, d'après la notice de Guilbert, à Rouen, d'un père qui était laboureur; l'ayant perdu dès sa plus tendre enfance, il se vit quelque temps après sous la dépendance d'un beau-père, simple entrepreneur de bâtiments. Il fut élevé à l'école de dessin de Descamps. On cite de lui un vaste bâtiment pour une filature à Louviers; les maisons du côté droit de la rue de Crosne; un plan pour la décoration du port de Rouen; un plan, signé de lui, pour la fabrique de l'église S.-Nicolas (G. 7365); la salle des spectacles (ou Théâtre-des-Arts) qui fut détruite à la suite d'un incendie tristement célèbre dans nos annales rouennaises, le 25 avril 1876. Le Carpentier, dans son *Itinéraire de Rouen*, en fait l'éloge : « Cette salle, dit-il, bâtie sur les dessins de M. Gueroult, » architecte de cette ville, qui y a développé très jeune de grands talents, est très com» mode et bien disposée pour la vue de la scène et pour bien entendre les acteurs; elle » fera toujours honneur au génie distingué de cet artiste, qui fut également l'auteur de » plusieurs hôtels et maisons de particuliers, où l'on reconnaît toujours son bon goût et » ses rares talents [1]. »

Dès le 31 octobre 1774, Gueroult occupait comme locataire une maison avec porte cochère, située rue de la Truie, laquelle lui fut fieffée, moyennant une rente de 300 livres, par la fabrique de S.-Pierre-le-Portier, 8 juin 1782 (G. 7559) [2]. Il avait été nommé architecte expert juré en 1791, et le 29 mars de la même année s'était montré favorable au choix, comme église paroissiale, de l'église S.-Laurent, au lieu de celle de S.-Godard, qui fut définitivement adoptée [3].

Dans les dernières années de sa vie, il se retira à Fontaine-Guérard, où il fit construire un magnifique atelier de filature; il y mourut le 12 décembre 1804. En 1809, sa veuve demeurait à Rouen, rue de la Truie; sa fortune était évaluée de 15,000 à 18,000 livres de rentes.

1. *Itinéraire de Rouen* ou *Guide des Voyageurs;* Rouen, Baudry, 1816, p. 30.

2. Confirmation par le Roi. Mai 1784. Cette même maison était occupée en 1746 par M. de Saint-Ouen d'Ernemont.

3. *Bull. de la Comm. des Antiq.*, t. XII, pp. 93-94, et *Nouveaux Mélanges hist.*, pp. 250-251.

HARDY (Louis-Augustin), domicilié à Rouen, rue Tirelinceul, paroisse S.-Nicaise[1], nommé architecte expert juré, 1772. — Le 13 avril 1774, il visite la voûte de la chapelle de la Vierge à S.-Nicaise (G. 7286); — dans le compte de la fabrique de S.-Pierre-le-Portier, 1776-1777, mention de 12 livres payées au sr Hardy, architecte, pour visite des ouvrages (G. 7552); — en 1780, nous le trouvons mentionné dans les comptes de N.-D.-de-la-Ronde (G. 7482).

HONGNARD (Jacques), maître-maçon, employé comme entrepreneur par le Chapitre, 26 juin 1753 ; — chargé, le 2 mai 1760, de faire le dessin de huit à dix maisons à construire sur l'emplacement de l'église de l'Hôtel-Dieu qui allait être abandonnée; peu de temps après, 23 juin, apporte le dessin en question et fait l'estimation des matériaux de l'église à démolir[2].

En 1762, il construit le bâtiment du petit séminaire; compte présenté, à cette occasion, par M. Hongnard père et Mme veuve Hongnard auxquels il était dû 11,500 livres.

HUBERT (Etienne), architecte, qualifié aussi de géomètre, Membre de l'Académie de Rouen[3], décéda rue aux Chiens à Saint-Sever, le 7 janvier 1769. — Les procès-verbaux de l'Académie indiquent les mémoires qu'il présenta à cette compagnie : l'un, le 16 janvier 1765, sur la poussée des voûtes; l'autre, le 20 mai 1767, sur une machine à scier le bois.

LAMINE est principalement connu comme sculpteur. — Le 23 janvier 1783, modèle de contretable présenté par le sr Lamine, sculpteur, à la fabrique de S.-Etienne-des-Tonneliers; le prix est fixé à 15,000 livres; on lui accorde en plus une rente viagère de 100 livres. Il acheva son travail le 24 février 1786 (G. 6529)[4]. — Cependant Lamine est qualifié d'architecte dans l'arrêté de la municipalité de Rouen du 5 septembre 1791, qui le nomme membre du bureau de Charité de S.-Vivien. Il demeurait alors rue S.-Vivien.

LE BATEUR, architecte, mentionné le 18 janvier 1759 (G. 7196). — Il fournit pour S.-Michel de Rouen les dessins de la porte principale et des portes latérales qui doivent être exécutées en fer, 15 décembre 1759.

LE BRUMENT (Jean-Baptiste)[5], né rue du Figuier, paroisse S.-Maclou, le

1. Il habita aussi, en 1775, rue S.-Patrice; en 1778, rue d'Ecosse. (Voir *Tableaux de Rouen.*)

2. *Bull. de la Comm. des Antiq.*, t. XII, pp. 62 et 63, et *Nouveaux Mélanges hist.*, p. 285. — Nous trouvons, vers la même époque, un Michel Hongnard, maître maçon, chargé d'exécuter les devis de l'architecte Gravois, et de construire la chapelle des Ursulines, rue des Capucins. (Note relative à la construction du monastère des Ursulines, par Georges de Beaurepaire).

3. 18 février 1767, Hubert, géomètre, adj. du 11 juillet 1764 + 1769. (Liste générale des Membres de l'Académie de Rouen, dressée par M. Héron, Rouen, 1903).

4. *Bulletin de la Comm. des Antiq.*, t. VIII, p. 203-205, et *Dernier Recueil de Notes hist.*, p. 173-175.

5. Voir *Nouvelle biographie normande*, par M. N. Oursel. Paris, 1886, t. II, p. 75.

7 janvier 1736, du mariage de Pierre Le Brument[1] avec Marie-Françoise Le Brun; il épousa Marie-Madeleine Julien, de S.-Godard, dont il eut trois filles[2] avec lesquelles il paraît n'avoir pas toujours été en parfaite intelligence. Il accepta avec ardeur les idées de la Révolution et décéda le 6 juillet 1804.

Il avait été élève à l'Ecole de dessin de Rouen et il succéda à son père dans l'office d'architecte-expert juré des bâtiments, priseur et arpenteur pour la Ville, fonction dans laquelle il eut pour collègue Ch. Thibault, 12 décembre 1778.

Le Brument demeura successivement rue du Figuier (au moment de son mariage); rue des Faulx, paroisse Ste-Croix-S.-Ouen, 18 juillet 1769; rue Bourg-l'Abbé, 3 mars 1786. Il fut nommé Membre de l'Académie de Rouen en 1778, et « justifia dans tous les temps » le choix de ses collègues, par son assiduité aux séances académiques et par les travaux » qu'il y présenta. »

On le voit employé à Notre-Dame de la Ronde à plusieurs reprises; en 1767, il reçoit 288 liv. pour plans relatifs à la construction du clocher (G. 7359); fournit le dessin d'un frontispice en maçonnerie et sculpture qui devait être placé à l'entrée de l'église au-dessous du buffet d'orgues (G. 7399). Ce plan ne paraît pas avoir reçu d'exécution; en 1774, mémoire des ouvrages de menuiserie faits par M. Etienne Moüard, menuisier, d'après les dessins de M. Le Brument, architecte : cul-de-lampe de la chaire, 36 livres, gloire du plafond, 15 livres.....

Jean-Baptiste Le Brument est employé par la fabrique S.-Vivien pour la réédification du presbytère, 29 octobre 1769, 2 juin 1770 (G. 7841); par la même fabrique, 1778-1779 (G. 7802).

1. Pierre Le Brument, baptisé le 31 décembre 1686, nommé le 16 juillet 1738 à l'un des offices de juré-expert des bâtiments, priseur et arpenteur pour la Ville et ressort du Parlement de Rouen; reçu le 2 août 1738. Visite en cette qualité l'église S.-Etienne-des-Tonneliers, 1738. — Il avait été adjudicataire pour 4900 livres, 11-18 mars 1735, de la démolition du clocher de S.-Maclou (G. 7031); — adjudicataire de la démolition du clocher de S.-Martin-du-Pont, 18 mai 1737. La fabrique de cette paroisse lui paye 7,585 liv. 4 s., 28 février 1741; — avait visité l'église d'Angerville-la-Martel, 20 mai 1749.

Pierre Le Brument avait eu un fils aîné, Pierre, issu d'un premier mariage avec Elisabeth Haillet; devenu veuf, il se remaria avec Marie-Françoise Le Brun, le 8 décembre 1731. Il mourut rue du Figuier, paroisse S.-Maclou, le 28 janvier 1758. Sa veuve en procès devant l'Officialité pour perfection de mariage, 1759.

Laurent Le Brument avait traité d'un office de juré-expert des bâtiments dans le ressort du Bailliage et du Parlement, 9 décembre 1745; — reçu à la vicomté, 22 mars 1747. Laurent Le Brument décéda le 7 novembre 1753, rue Beauvoisine, laissant comme héritier son frère Pierre Le Brument.

2. S^e-Croix-S.-Ouen. « Du lundy 2e jour de décembre 1769, a esté baptisée par M. Le » Gros, curé de cette paroisse, Aimable-Chantal, née de ce jour à quatre heures du matin, du » légitime mariage de J.-B. Le Brument, architecte-expert juré du Roi, et de Mme Anne-Marie- » Madeleine Jullien, domiciliés rue des Faulx de cette paroisse. Parrain, M. Jacques-Philippe- » Philémon Jullien, clerc habitué en ladite paroisse S.-Maclou; la marraine, Marie-Catherine » Le Brument, fille Le Bourgeois, demeurant rue du Figuier. » Ses trois filles se marièrent : l'une, Marie-Catherine-Désirée, épousa Pierre-Nicolas Glinet, en juillet 1792; une autre, M. Ferey, ancien greffier du Bailliage; la troisième, un épicier de Rouen.

Son goût s'annonça par une lettre écrite le 3 juillet 1773, dans laquelle il critiquait le projet d'un jubé dans le style moderne qu'on se proposait de placer en l'église Cathédrale et qui, selon lui, contrasterait fâcheusement avec l'architecture gothique de l'édifice. Il se prononcait pour le dégagement du chœur : « La démolition de l'ancien jubé vient » d'être faite. Comment vous exprimerai-je mon extase et l'admiration dont j'ai été saisi » à l'aspect de la grandeur et de la majesté de ce monument ? »

Deux constructions principalement mirent en relief le talent de Le Brument : l'église du Lieu-de-Santé (sa demande pour la construction de l'église fut accueillie favorablement le 26 juin 1767) et le bâtiment du monastère de S.-Ouen.

Vauquelin, dans sa notice sur Le Brument, apprécie en ces termes le mérite de l'église du Lieu-de-Santé : « L'église du Lieu-de-Santé est le premier édifice moderne qui » a été bâti avec goût à Rouen; il doit faire époque dans l'histoire de cette ville. » Vauquelin ajoute : « MM. les Administrateurs regretteront sans doute de voir ajouter » dans l'histoire, en ce qui concernera cette église : *c'est dommage que le portail en ait été gâté par la peinture.* »

Il succéda à de France comme architecte de S.-Ouen : « Il fut chargé de la conti- » nuation du grand bâtiment de l'abbaye de S.-Ouen, maintenant l'hôtel de la mairie... » Nous ne pouvons faire un pas dans l'enceinte de ce vaste édifice, sans y rencontrer » partout des preuves des rares talents de Le Brument; il nous suffira de dire que c'est à » lui que nous sommes redevables des deux grands escaliers[1] qui en sont un des plus » beaux ornements. »

(Voir notice biographique sur M. Le Brument, par M. Vauquelin. *Précis de l'Académie de Rouen* pour 1804, et *Mélanges historiques et archéologiques*, p. 1 à 20).

Le 1er octobre 1791, M. Le Brument fait l'estimation de l'église S.-Etienne-des-Tonneliers.

Le 5 janvier 1792, il est nommé par le Département professeur d'Architecture et prête serment en cette qualité; en 1793, il visite, avec l'architecte Courtois, les églises S.-Godard et S.-Laurent.

En l'an 3, le Département lui accordait une récompense pour services rendus à l'agriculture : Son historien, M. Vauquelin, indique qu'il se livra tout entier à la recherche des machines « les plus utiles, en conçut plusieurs dont il exécuta lui-même les modèles » avec une intelligence peu commune; mais une application trop suivie.... dérangea » insensiblement sa santé et fut la principale cause de la longue et douloureuse maladie à » laquelle il a succombé à l'âge de soixante-huit ans ». *(Précis de l'Académie de Rouen,* pour 1804).

LEQUEU (François-Romain), architecte-expert, fils de François Lequeu, architecte, dont il a été question dans un précédent article[2], et de Marie-Catherine Yeurry. Il fut

1. L'escalier tournant portant sur trompes (aile sud) et l'escalier d'honneur à volées droites, dans le centre de l'édifice.

2. Les Architectes de Rouen de 1650 à 1750. *Bulletin des Amis des Monuments rouennais,* 1906, pp. 116 et 117.

employé pour les travaux de la Chambre de Commerce si l'on s'en rapporte au témoignage d'une inscription latine qui se trouve au haut du pilastre à gauche du grand escalier du Palais des Consuls et qui est conçue en ces termes : *Arcum hunc et scaloe aditum invenitque Franciscus Romanus Lequeu hujusce urbis architectus anno Domini MVCCLXX* [1].

Charles Thibault, Pierre-Amand Quinel et François Lequeu, architectes experts du Roi pour le bailliage de Rouen et pour tout le ressort du Parlement de Normandie, visitèrent, le 29 avril 1776, la chapelle de l'Hospice-Général de Rouen et déclarèrent qu'il était indispensable et même urgent d'entreprendre une nouvelle construction qui fut confiée à l'architecte Vauquelin [2].

Aux Archives de la Seine-Inférieure, il existe un plan de l'église S.-Nicolas de Rouen, dû à l'architecte Lequeu (G. 8851).

MONTJAY (Jean-Nicolas de), « architecte-expert juré des bâtiments, arpenteur du » Roi pour le Bailliage, Généralité de Rouen et ressort du Parlement de Normandie », fut consulté, en 1752, conformément à l'ordonnance du Marquis de la Bourdonnaye, sur la solidité que présentait le clocher de Notre-Dame-de-la-Ronde. Le rapport rédigé par de Montjay, le 28 janvier, à la suite de la visite qu'il avait faite, n'était pas rassurant. Il concluait, sans hésitation, à la démolition immédiate du clocher qui, selon lui, pouvait s'écrouler d'un moment à l'autre et il faisait suivre son procès-verbal d'un devis de réédification et de l'état des vacations faites par lui (G. 7400). Les craintes de cet architecte n'étaient pas justifiées et son collègue Quinel rassura complètement les trésoriers et le public, en démontrant que le défaut d'aplomb et les lézardes que l'on avait signalés, remontaient à l'époque même où la construction avait dû prendre son assiette.

Grâce au rapport de l'architecte de Montjay, nous connaissons assez exactement la structure de la tour de Notre-Dame-de-la-Ronde [3].

PRADEAUX (Pierre), nommé maître-maçon de la Ville de Rouen le 8 juin 1758, est surtout connu comme entrepreneur de l'église de la Madeleine de Rouen dont Le Brument fut l'architecte. Le 20 février 1762, il est désigné comme maitre plâtrier et maçon, demeurant près le *Neuf Marché*. D'après des renseignements trouvés dans des archives particulières, nous voyons que Pierre Pradeaux, maître-maçon, plâtrier-couvreur, demeurait, le 15 mars 1764, rue des Bons-Enfants, paroisse S.-Vigor. [4]

Le marché passé avec l'architecte Le Brument, pour la construction de la nouvelle église de l'Hôtel-Dieu, est du 7 juillet 1767. Le Brument et Pradeaux continuaient, avec de grandes modifications, l'œuvre commencée par les architectes Fontaine et Parvis.

1. Henri Wallon : *La Chambre de Commerce de la Province de Normandie (1703-1791)*, p. 167.

2. Notice sur la chapelle de l'Hospice-Général. *Bulletin de la Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure*, t. VI, p. 267, et *Nouveau Recueil des Notes hist. et archéol.*, pp. 138 et 139.

3. Notes sur Notre-Dame-de-la-Ronde. *Bulletin de la Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure*, t. VI, et *Nouveau Recueil des Notes hist. et archéol.*, pp. 68 et 70.

4. Il était veuf en 1759, et quelques années après, il était encore mentionné comme ayant son banc à S.-Vigor.

D'après un rapport de Le Brument (26 janvier 1770) le total des dépenses devait s'élever à 115,771 livres, dont Pradeaux devait déduire 4,488 liv. 6 s., montant de deux toises de pierre provenant des démolitions. Le portail de l'église de l'Hôtel-Dieu, qui faillit s'écrouler en 1774, fut pour Pradeaux l'occasion de graves ennuis. M. Patte, architecte à Paris, et M. Brunel, maître maçon à Paris, consultés à ce sujet, attribuèrent le malheur au peu de résistance de la pierre employée : Pradeaux répondit qu'il n'avait point été informé de la pesanteur du fronton que les colonnes devaient porter. Finalement Pradeaux fut rendu responsable, et les colonnes que l'on voit aujourd'hui furent refaites à ses frais en pierre plus dure : ce fut pour lui une perte de 10,000 livres, mais qui lui permit de faire la preuve de toute son habileté [1]. En effet, dans un mémoire adressé à l'Administration dans le cours de l'année 1778, Pradeaux rappelle « qu'il eut l'adresse de reconstruire les colonnes en sous-œuvre, ouvrage que les sieurs Brument et Patte avoient » jugé impossible et dont la hardiesse prouve assez que, mieux instruit du fronton, il » n'eût pas employé une pierre tendre pour le porter, lui qui n'a pas voulu hasarder le » dôme en pierre sur des pilliers de pierre dure. » [2]

Pierre Pradeaux occupa pendant plusieurs années, comme appareilleur. Le Trône jeune. Il le logeait, le nourrissait et lui payait 1,200 livres par an. A propos des panaches du dôme de l'église de l'Hôtel-Dieu, on songea à faire revenir cet ouvrier. « Pour faire » ce travail avec moins de dépense et peut-être plus de précision, on pourrait, écrivait » Le Brument, envoyer chercher le sieur Le Trône, appareilleur des tours de S.-Sulpice » ou demander à ce dernier l'adresse de son frère. Ils connoissent l'ouvrage puisqu'ils y » ont été occupés tour à tour par l'entrepreneur » [3]. Le commis d'atelier de Pradeaux » touchait 3 livres par jour et était logé. »

Pradeaux travailla aussi pour S.-Sauveur, et il reçut de la fabrique de cette église 2,500 livres (G. 7566 = 1776-1778).

En 1786, Pierre Pradeaux, maître entrepreneur, fait marché « pour faire dans l'église » S.-Vincent l'ouverture d'un vitreau de 9 pieds et demi de large sur 19 pieds de hauteur, 1 voûte en augive, de 19 pieds de long sur 8 pieds 1/2 de large avec les branches » et augives avec leurs montures semblables à celles du côté Nord opposé, le tout en » pierre de S.-Leu pour 2,500 livres » (G. 7735 et 7736).

QUINEL DE LA POTERIE (Pierre-Amand), ancien capitaine de vaisseau, cité en 1780 avec les titres de « capitaine maître, patron pilote, architecte-expert, arpenteur du Roi pour le ressort du Parlement de Normandie ». Il avait épousé une d^elle Marie-Catherine Le Blanc et avait pour beau-frère Julien-Jean-François Corbin, conseiller au bailliage de Rouen. En 1766, il habitait sur la paroisse Notre-Dame de la Ronde ; le 11 mai 1784, il est indiqué comme demeurant rue du Gros-Horloge.

Le 11 août 1770, Pierre-Amand Quinel, architecte-expert, arpenteur du Roi, adressait

1. Notice historique sur l'église de la Madeleine. *Bulletin de la Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure*, t. IX, pp. 29 à 33, et *Mélanges historiques et archéologiques*, pp. 13 à 16.

2. Idem : *Bulletin...*, t. IX, p. 33, et *Mélanges...*, p. 16.

3. Idem : *Bulletin...*, t. IX, pp. 23 et 24, et *Mélanges...*, p. 7.

une requête à Mgr de Belbeuf, procureur général, au sujet des honoraires qu'on lui devait pour la visite qu'il avait été requis de faire, en 1766, du clocher de Notre-Dame de la Ronde. De Montjay, comme nous l'avons indiqué plus haut, ne le trouvant pas solide, avait été d'avis de l'abattre. — Mgr de Belbeuf écrivit aux curé et trésoriers de cette paroisse en faveur du sieur Quinel : « Celui-ci, disait-il, avait reconnu que les lézardes » qui avaient effrayé, étaient anciennes, et qu'il n'y avait point lieu de faire une cons- » truction nouvelle, mais seulement de réparer et rétablir en neuf certaines parties. Il est » juste que le sieur Quinel soit payé ; il s'est adressé à moy pour vous présenter sa prière. » Je m'en suis d'autant plus volontiers chargé que j'ai connu ses vues, que j'ai réglé ses » démarches, et que je suis persuadé que vous m'en avez de la reconnaissance. »

Sur le mémoire des trésoriers adressé à Mgr de Belbeuf, le 11 août 1770, ce dernier indiqua en marge qu'il serait payé par la fabrique de Notre-Dame de la Ronde, au sieur Quinel, une somme de 240 livres (G. 7400).

Nous avons indiqué plus haut, à propos de Lequeu, la visite de la chapelle de l'Hospice-Général faite, le 29 avril 1776, par les architectes Charles Thibault, Pierre-Amand Quinel de la Poterie et François Lequeu.

THIBAULT ; plusieurs maîtres maçons-plâtriers ou architectes de ce nom.

THIBAULT (Charles), marié à Claude Vallée, dont il eut un fils, nommé comme lui Charles, baptisé à S.-Vigor le 8 août 1673. Il signait « Charles Tibaulst. » La qualification de maître plâtrier lui est donnée dans l'acte de son inhumation, laquelle se fit en cette église le 23 décembre 1728, en présence de son fils Charles Thibault et de son petit-fils Charles Thibault. Il était mort à l'âge de quatre-vingt-seize ans.

Charles THIBAULT, son fils, également maître plâtrier, épousa, à l'âge de vingt-quatre ans, en l'église de S.-Vigor, le 20 septembre 1699, Marie Martin, alors âgée de vingt-sept ans, en présence de son père et d'Antoine Thibault, qualifié de frère du contractant. Marie Martin mourut à l'âge de 76 ans et fut inhumée à S.-Vigor, le 22 août 1743 (acte signé C. Thibault). Lui-même décéda en cette même paroisse à l'âge de 70 ans et fut inhumé le 26 août 1744 (acte signé par son fils C. Thibault). Il était domicilié rue Cauchoise. Il avait figuré comme expert vers 1707. (G. 7644).

Bien qu'ils n'aient point été qualifiés d'architectes, ces deux Thibault paraissent avoir joui d'une assez grande réputation d'habileté.

Charles THIBAULT, fils du précédent, épousa à l'âge de 19 ans, toujours en l'église S.-Vigor, Marguerite Yeurry, âgée de 19 ans, fille d'un maître imprimeur-libraire, Romain Yeurry [1] et de Marie-Elisabeth de la Roche, 19 janvier 1726. Charles Thibault fut, comme son beau-père, trésorier de la fabrique S.-Vigor; c'est la qualification qui lui est donnée dans l'acte d'inhumation d'Elisabeth-Aimée, sa fille, décédée le 2 juin 1744, presque aussitôt après sa naissance.

1. Inh. Ch. Romain Yeurry, imprimeur-libraire, ancien trésorier de S.-Vigor, décédé à l'âge de 78 ans, 6 juillet 1748 (acte signé J. Lequeu et Thibault).

Charles Thibault, pourvu sur la résignation de Nicolas Loyer, d'un des quatorze offices de jurés-experts en la ville, faubourgs et banlieue de Rouen, 16 juin 1758; reçu en cette qualité au bailliage de Rouen, 4 août 1758; reçu comme architecte-expert juré du Roi pour le ressort du Parlement, 29 avril 1776 (avec Ch. Delalande, Pierre-Armand Quinel de la Poterie et François Le Queu); qualifié d'architecte du chapitre de la Cathédrale 1741, 14 février 1742; Charles Thibault travailla pour presque toutes les églises et fabriques de Rouen. Il visite avec Defrance le clocher de N.-D. de la Ronde et fait décider qu'on ne le changera pas de place, 29 mai 1752 (G. 7396); et la même année reçoit 200 livres pour visites et dessins du clocher (G. 7379). Quelques années auparavant, il avait été chargé de la construction d'un caveau sous le chœur de cette même église de N. D. de la Ronde « pour éviter d'y enterrer, vu que le chœur avait été pavé en » marbre », 431 livres, 8 s. 1740 (G. 7378); en contestation avec la fabrique pour le chiffre de ses honoraires d'architecte, 13 octobre 1749 (G. 7396).

Il est l'auteur d'un devis pour la restauration de S.-Etienne-des-Tonneliers, 1739 (*Bulletin de la Comm. des Ant.*, t. 8, p. 202, et dernier *Recueil des Notes hist. et arch.*, p. 172); — à S.-Nicaise, le 5 avril 1767, il est décidé que la voûte de la chapelle de la Sᵉ-Vierge sera réédifiée et que M. Thibault fera le devis (G. 7285); — il est employé à S.-Martin-du-Pont, 1743-1744 (G. 7113); le 5 juillet 1767, la fabrique de la même église prend connaissance du procès-verbal dressé par M. Thibault, architecte-expert, par lequel il est constaté que la tour et la charpente du clocher sont assez fortes pour porter un nouveau beffroi avec augmentation de cloches (G. 7132); — consulté à S.-Vivien au sujet de l'arcade du chœur de cette église, 6 livres, 1763-1764 (G. 7809); employé à cette église, 1778-1779 (G. 7812); — consulté également à S.-Herbland sur la manière de placer les stalles, 1771 (G. 6696) : reçoit 6 livres; — à S.-Laurent, il travaille à la sacristie 1740 (G. 6808, — G. 6820); à S.-Michel, 6 août 1772, avis de M. Thibault, architecte, sur la reconstruction de cinq petites boutiques (G. 7197).

Le 18 juin 1758, les devis et plans de M. Thibault pour la construction d'une nouvelle sacristie à S.-Amand sont acceptés (G. 6237); l'entrepreneur Adrien Guiot reçut 951 livres, 1761-1764 (G. 6228); il donne pour la même église les dessins pour les reliquaires de S.-Venerand, S.-Mauxe et S.-Amand. Ces reliquaires exécutés par le menuisier Lecœur, cadre sculpté par François (G. 6225); devis pour la reconstruction du presbytère, 1769 (G. 6240); — visite, avec Quinel et Lequeu, l'église de l'Hospice-Général et reconnaît que la construction d'une nouvelle église s'impose à l'Administration, 29 avril 1776. (*Bull. de la Comm. des Ant.*, t. VI, p. 267).

Cet architecte fut souvent appelé aussi en dehors de Rouen. A la suite d'un procès entre le chapitre, d'une part, les religieux de Longueville, M. de Thiboutot et les paroissiens d'Hermanville, d'autre part, au sujet de la réédification du chœur de l'église de cette paroisse, devis, procès-verbaux de visite du chœur et du clocher d'Hermanville par Thibault et Defrance, 1741-1749 (G. 4145); — à S.-Sauveur de Montivilliers, quittance de Thibault, architecte, 1775-1780 (G. 8386); — chargé de faire l'estimation des dégâts causés à l'église de Pavilly par l'inondation (G. 968).

Emphytéose lui avait été faite pour 200 livres d'une maison rue des Filles-Notre-Dame, paroisse S.-Maclou, 20 octobre 1744; dès 1739, le 26 mars, il avait été nommé

d'une voix unanime, maçon de la fabrique S.-Maclou (G. 7032) et nous le voyons occupé continuellement à cette église, à dater de cette époque ; travaux exécutés à l'extérieur de S.-Maclou, 1741 (G. 7003) ; 1757, 76 livres à M. Prestrel pour le restant du marché qu'il a fait à M. Thibault, pour établir les échafauds pour la gloire et pour placer le crucifix dans l'église (G. 7006) ; 1776-1779, devis pour la fourniture de façon de deux lampes qui devaient être placées dans le chœur, à faire conformément aux quatre pièces de dessin faites par M. Thibault, architecte (G. 7019); 28 janvier 1777, 310 livres d'honoraires offerts au sieur Thibault, architecte, ancien trésorier de la paroisse, [1] à raison des peines et des soins qu'il s'est donnés pour l'inspection et conduite des travaux du chœur; 7 février, M. Thibault déclare qu'il lui est dû 500 livres, mais qu'il est prêt à en faire l'abandon si la Compagnie se porte à faire faire tous les ouvrages de l'autel suivant les dessins qu'il a faits, et de fournir, même gratis, son ministère pour le parachèvement de l'ouvrage. Les ressources de la fabrique étant épuisées, on préfère payer au sieur Thibault les 500 livres en le priant de remettre tous les dessins qu'il a entre les mains; 10 février, dépôt des dessins en question (G. 7034); le 14 septembre 1780, examen du modèle fait par M. Thibault, pour l'achèvement de la décoration du chœur de S.-Maclou : offre des sieurs Cahais, Lamine, Failly ; Cahais préféré, son offre était de 9,000 livres (G. 7034).

VAUQUELIN (Jean-Guillaume-Bernard) naquit à Rouen dans le mois de février 1748. Il était le fils d'un menuisier qui signait Vauquelain et qui était, sans contredit, le premier des menuisiers-sculpteurs de la ville. « Elevé en partie dans les » ateliers de son père, le jeune Vauquelin, y prit, de très bonne heure, un goût décidé » pour les arts du dessin. M. Lefrançois, architecte, donna le premier développement à » ses heureuses dispositions : bientôt, il passa à l'école publique de dessin, où il remporta » des palmes d'autant plus honorables qu'il eut à lutter contre la gloire naissante des » Lemonnier, des Lebarbier et des Lemoine : et certes, c'était un beau titre que des » succès contre de pareils rivaux ; aussi M. Vauquelin entra-t-il dans la carrière de l'ar- » chitecture avec une réputation presque déjà faite » [2]. M. Bignon, secrétaire perpétuel de l'Académie de Rouen, auquel nous empruntons ces lignes et plusieurs des renseignements qui vont suivre, regarde la construction du château de Bouville et celle de l'église de l'Hospice-Général comme les principaux titres de gloire de Vauquelin. Nous ne pouvons juger le talent de cet architecte sur le château de Bouville [3]. « Cette magnifique » construction, exécutée à la grande satisfaction d'un propriétaire à qui ses connaissances » donnent le droit d'être difficile sur les productions des beaux-arts », a complètement disparu. Vauquelin reste donc surtout connu par la nouvelle église de l'Hospice-Général.

1. S.-Maclou (G. 7032), dimanche de Pâques, 1750, M. Thibault, architecte, rue Notre-Dame, élu trésorier.

2. Notice biographique sur M. Vauquelin, architecte, par M. N. Bignon. *Précis des Travaux de l'Académie de Rouen* pendant l'année 1823, pp. 129 et 130.

3. Il s'agit du château construit à Bouville, par M. Grossin, comte de Bouville (1759-1838), qui fut député de la noblesse de Caux aux Etats-Généraux de 1789, puis député de la Seine-Inférieure et l'un des vice-présidents de la Chambre des Députés.

Celle qui existait alors « non seulement était devenue insuffisante pour le service auquel » elle était affectée, mais elle manquait de solidité. Les conseillers et les notables de la » ville s'assemblèrent plusieurs fois dans la grande salle du Palais, sous la présidence du » Premier Président du Parlement, pour aviser aux moyens de se procurer les fonds » nécessaires pour cet important ouvrage. On adopta les plans de l'architecte Vauquelin » et l'on décida que l'entrée de la nouvelle église ferait face au boulevard Martainville » qu'on avait à cœur de décorer comme étant le commencement de la route royale de » Picardie. On décida encore que l'on demanderait au Roi la permission de faire un » emprunt de 60,000 livres en constitution de rentes perpétuelles, viagères ou autres. » Construction et emprunt furent autorisés par arrêt du Conseil du 19 août 1783 et par » lettre-patentes du 26 septembre suivant [1] ». La première pierre fut posée en 1785 et le nom de Vauquelin figure dans l'inscription, gravée sur cuivre, destinée à conserver le souvenir de cette cérémonie, et que nous avons reproduite dans notre *Notice sur la chapelle de l'Hospice-Général* [2].

Vauquelin fut employé pour les constructions du séminaire archiépiscopal dit le séminaire de S.-Vivien. Il y a lieu de supposer que l'église l'avait eu pour architecte. *Le Tableau de Rouen* de 1788, p. 122, dit qu'elle était très belle (*Bull. de la Comm. des Ant.*, t. XIII, pp. 214 et 215) ; le 1er mars 1776, il est remis « à M. Vauquelin, architecte, sur son travail pour la contretable de l'église, 24 livres ; — en 1789, on lui payait encore 96 livres pour solde de dessins fournis pour l'église.

Nous trouvons Vauquelin mentionné comme architecte lors de la construction des grands tambours de la Cathédrale (G. 2802 = 1767-1768) ; en 1785, il dresse le plan de l'église de Guiseniers (Eure).

En 1793, lorsque l'Administration eut à choisir entre les églises S.-Laurent et S.-Godard, Vauquelin se prononça pour cette dernière insistant notamment sur ce point que S.-Godard avait plus d'étendue que l'église rivale (*Nouveaux Mélanges hist. et arch.*, p. 248).

« La place de M. Vauquelin était marquée de plein droit à l'Académie de Rouen. Aussi y fut-il appelé à la Restauration de 1803 [3] ». Nous pouvons indiquer ses principales communications à cette Société : *Prospectus d'un cours de dessin, de peinture et d'architecture* présenté par M. Vauquelin et M. Desoria (*Précis de l'Académie*, 1804, p. 37) ; *Notice biographique sur M. Le Brument* (même année, pp. 61 à 66) ; *Notice historique sur M. Jadoulle* (*Précis...*, 1805, pp. 44 à 48) ; *Essai historique sur l'Architecture* [4] (*Précis...*, 1809, p. 207) ; *Notice biographique sur M. Bouet* (*Précis...*, 1812, p. 188) ; *Rapport sur un travail de M. Pajot des Charmes relatif à l'application du calorique* (*Précis...*, 1814, p. 5) ; *Mémoire sur l'Architecture antique* (*Précis...*, 1818, pp. 164 et 165).

1. *Bull. de la Comm. des Antiq. et Nouveau Recueil de Notes hist. et archéol.*, pp. 139 et suiv.

2. La dépense prévue pour cette construction était de 150,000 livres. On arriva par suite de la mauvaise qualité du sol à 344,057 livres. La chapelle de l'Hospice-Général ne fut achevée qu'en 1790.

3. Notice biographique sur M. Vauquelin, par M. N. Bignon (*Précis* de 1823, pp. 129 et 130).

4. Le compte rendu de cette étude est assez étendu.

Vauquelin avait été nommé président de la Chambre des experts et exerça ces fonctions avec honneur et intégrité jusqu'à ses derniers moments. M. Bignon, dans sa Notice biographique, écrit ces lignes : « Vauquelin fut un artiste d'un esprit cultivé, très conci-» liant, de mœurs simples et douces, uniforme dans sa conduite comme dans ses opinions » qui furent toujours louables et modérées en politique, saines et constantes dans la reli-» gion de ses pères, d'un commerce facile et sûr, sans intrigues, peut-être au détriment de sa fortune, mais à la louange de son caractère. »

Vauquelin mourut en 1823.

VIDOUX-FONTAINE ou DE FONTAINE (Claude-Louis) [1], ingénieur-architecte à Rouen, demeurait en 1759 rue Dinanderie. Il avait épousé Louise-Marie, fille de Charles-Georges Delamare, juge-garde de la Monnaie. Après Fréville, il avait été nommé maître des ouvrages et des fortifications de la ville de Rouen. Cet office fut successivement supprimé, rétabli ; enfin, le 7 avril 1778, supprimé de nouveau. Vidoux-Fontaine était de plus inspecteur des ouvrages de l'Intendance (10 mai 1769).

Cet architecte fut chargé de la construction de l'église des Vieux Prêtres [2]. Le Séminaire S.-Louis ou des Vieux Prêtres, établi à Rouen, d'abord rue de Coulon et de la Moelle, paroisse S.-Hilaire, fut transféré en 1742 au faubourg Cauchoise, dans l'emplacement abandonné par les religieuses du Val-de-Grâce. Les ressources considérables mises à la disposition du Séminaire par la libéralité du cardinal de Saulx-Tavannes donnèrent le moyen de remplacer par un édifice plus convenable la chapelle du Val-de-Grâce, dont l'on s'était contenté pendant plusieurs années [3]. Vidoux-Fontaine reçut, le 24 octobre 1765, la somme de 3,000 livres pour tous les plans et devis qu'il avait fournis et pour la conduite des travaux : le maître-maçon de cette construction fut Pierre Delarue.

Le 3 décembre 1761, Vidoux-Fontaine avait remis à la fabrique de Notre-Dame-de-la-Ronde un plan pour le clocher à reconstruire. Ce projet ne fut pas mis à exécution, ainsi que nous l'avons indiqué plus haut.

Cet architecte décéda en 1787 sur la paroisse S.-Nicaise : « Le mercredy 25 avril 1787, » a été inhumé dans le cimetière, par M. Delalonde, vicaire de cette paroisse, le corps de » Monsieur Claude-Louis Vidoux-Fontaine, homme veuf, ancien ingénieur des ponts et » chaussées et maître des ouvrages de la ville, décédé de la veille, âgé d'environ 69 ans, » muni des Sacrements. Présence de MM. son Fils et Jean-Louis Thibault. Signé :

1. Au décès de Félix Vidoux, sr de Fontaine, son héritier, Louis Vidoux de Fontaine paie 82 s. de droits de succession (13 décembre 1755).

Etat-civil de S.-Patrice : « L'an mil sept cent soixante, le mardy douzième de février a été » inhumé dans le cimetière de cette paroisse le corps de dame Heleine Michel, femme de Vidoux » de Fontaine, décédée de ce jour, munie des sacremens, âgée d'environ soixante-sept ans, en » présence du sieur Louis Vidoux de Fontaine son fils et du sieur de la Mare. »

2. Note sur le séminaire S.-Louis ou des Vieux Prêtres. *Bulletin de la Comm. des Antiq.*, tome XIII, pp. 216 à 219.

3. Le Cardinal de Saulx-Tavannes doit être regardé comme un bienfaiteur non seulement du diocèse, mais aussi de la ville de Rouen. Il combla de ses dons les séminaires établis dans sa ville épiscopale et fut l'un des fondateurs de l'Hôtel-Dieu de Rouen.

» Vidoux-Fontaine f., J.-L. Thibault. » Son fils était conducteur des travaux municipaux pour le quai de S.-Sever, et habitait sur la paroisse S.-Martin-du-Pont ; il signait Charles Vidoux-Fontaine [1].

Nous ajouterons de courtes indications concernant d'autres architectes, maîtres maçons voyers et entrepreneurs résidant à Rouen [2] : BELŒUIL (Michel), baptisé le 15 juin 1702, reçu maître maçon voyer en la ville, bailliage et vicomté de Rouen, le 3 juin 1740, en remplacement de Pierre Manant, décédé 26 novembre 1739 ; — BORDREAU, entrepreneur de bâtiments, décédé rue S.-Pierre-le-Portier, 23 février 1783 ; — BOUET (Jean-Louis), nommé à l'un des offices d'architectes experts jurés, 13 février an V, était déjà qualifié d'architecte de la commune de Rouen en l'an III ; — BLOUTIER cité comme architecte en 1752 (G. 7196) ; — DELEAU, architecte du district de Rouen, 21 brumaire an III ; — LE ROY, vers 1767, avait présenté un nouveau plan pour la construction de l'église de l'Hôtel-Dieu (*Bull. de la Com. des Ant.*, tome IX, p. 22) ; — LUCAS (Pierre), entrepreneur, supprima le gros pilier du grand portail de la Cathédrale en 1787 (G. 2841). Il travailla l'année suivante à la chapelle du séminaire S.-Nicaise : « Mémoire des ouvrages faits pour la construction de la chapelle du séminaire, exécutés par Lucas, entrepreneur, 1er juin 1788 : maçonnerie de la chapelle, 52,902 livres ; ouvrage fait après coup, 11,176 livres ; plâtre pour le berceau, 1,778 livres ; payé 11,768 livres ; couverture, 1,898 livres ; sacristie, 4,652 livres » (G. 9177) ; — MANANT (André-Honoré), maître maçon voyer de la ville de Rouen, décédé le 11 août 1788, remplacé par Jean-Pierre Sénard ; — MAYER (Romain), maître plâtrier, trésorier de la paroisse de S.-Vigor, veuf de Louise Le Cloutier [3], âgé de 44 ans, épousa à S.-Vigor le 21 octobre 1760, delle Louise Boudincalvier, 27 ans, fille de feu M. Claude Boudincalvier, organiste, et de Jeanne Prevel ; — PELFRÈNE, donna copie de la toise qu'il avait faite du bâtiment du séminaire de S.-Nicaise, construit en 1766 ; — PIMONT (Jacques), entrepreneur en 1750 (*Fonds de Fécamp*) ; — PRUNIER (François), entre-

1. Vidoux-Fontaine, architecte, avait également une fille, Marie-Philippe, qui était majeure lors du décès de son père, et habitait chez lui. Enfin, il avait un autre fils dont nous avons relevé l'acte de baptême à l'Etat-civil de Notre-Dame-de-la-Ronde en 1761 : Baptême d'Antoine-Nicolas-Louis, né ce jour (5 juin 1761) du légitime mariage de M. Louis-Claude Vidoux Defontaine, architecte du Roy pour les biens des religionnaires fugitifs et ingénieur pour les ponts et chaussées, maître des ouvrages et fortifications de la ville de Rouen, et de dame Louise-Marie Delamare. Parrain : Messire Nicolas-Claude-Charles Delamare, chevalier de l'ordre royal militaire de S.-Louis, lequel a donné procuration au sr François Larcher ; marraine : Marie-Anne Barbey.

2. La corporation des architectes, dit M. Bouquet, comptait au XVIIIe siècle 15 ou 16 architectes, réunis sous une administration commune dont le bureau était dans la rue S.-Patrice. Elle fit frapper un jeton dont M. Bouquet a donné la description (*Bull. de la Com. des Ant.*, tsme VIII, page 402). — Parmi les greffiers de bâtiments, office créé par le Roi, pour tout le ressort et généralité du Parlement ; nous citerons après Barbarey, architecte, Ribard et Jacques-Félix Desportes. — *Le Tableau de Rouen* de 1775 indique, comme architectes-experts : Hue, à Pont-Audemer ; Thibault, Le Brument ; Delande, syndic ; Quinel, trés. ; Gilbert, Lequeu, Hardy, et comme architectes : Fontaine, Gravé, Guerout, Barbarey et Foison.

3. 3 septembre 1753 : Baptême à S.-Vigor d'un enfant de Mayer, maître plâtrier, et de Louise Le Cloustier.

preneur de l'édifice du Collège du Pape, en 1759; — RACINE (J.-B.), réédifia, en 1755, en l'église de S.-Vincent de Rouen, deux verrières autour du chœur, au-dessus des voûtes des basses chapelles du côté du couchant, sur le même dessin et profil que les anciennes, 424 livres (G. 7734); — SENARD (JEAN-PIERRE), nommé en 1788 à l'ofice de maître maçon voyer de la ville, faubourgs, bailliage et vicomté de Rouen, en remplacement d'André-Honoré Manant. Senard n'avait alors que 24 ans, ayant été baptisé le 7 juin 1764; — TORCY, architecte, construisit l'ouvrage de la reconstruction du Mont-Gargan (1787).

Nous complèterons ces notes par quelques indications : 1° sur les ingénieurs du Roi à Rouen, et 2° sur des ingénieurs ou des architectes ne résidant pas dans notre ville, mais qui y furent appelés pour effectuer différents travaux.

1° Ingénieurs du Roi : Après MARTINET, démissionnaire en 1749, la fonction d'ingénieur en chef de la généralité de Rouen fut successivement remplie par BAUDOUIN (1749-1752), puis en 1753 par DUBOIS ou DU BOIS, conseiller honoraire du Roi, architecte et secrétaire de Sa Majesté, qui fut inspecteur général des Ponts et Chaussées. — Le 15 février 1753, M. Dubois dressa le procès-verbal de l'état du Pont de Bateaux (A. 53), et le 23 janvier 1760, les échevins décidèrent de démonter le pont, suivant l'avis qu'il en avait donné (A. 53).

Le 2 mars 1762, l'Administration de l'Hôtel-Dieu de la Madeleine prenait une délibération ainsi conçue : « Il sera fait, par M. Dubois et M. France (l'un inspecteur général des Ponts et Chaussées, l'autre architecte très en vogue), une estimation de la valeur de l'église de la Madeleine pour rester en place et de sa valeur pour être démolie; le nombre de maisons que l'on pourrait construire et des revenus que l'on pourrait en tirer ». La délibération portait la signature de l'archevêque de Rouen, Mgr de la Rochefoucauld (Cf. Notice sur l'église de l'ancien Hôtel-Dieu de Rouen : *Bull. de la Com. des Ant.*, t. XII, p. 63, et *Nouveaux Mélanges*, p. 286).

Cet ingénieur dressa un plan pour un chantier de construction de navires dans le quartier du Lieu-de-Santé. L'honneur de cette idée revenait à un sieur Letellier, mais Dubois ayant été consulté à ce sujet avait trouvé l'emplacement avantageux. Il fut chargé de faire un devis de ce travail, qu'il présenta avec un plan et un mémoire d'observations qui furent examinés dans une assemblée générale tenue le 21 octobre 1765 (Cf. Wallon : *La Chambre de Commerce de la Province de Normandie*, p. 117 et suiv.) — En 1768, la Chambre de Commerce fit acheter à la ville un terrain pour l'établissement d'une corderie dans le quartier du chantier de construction de navires, suivant le plan de Du Bois. ingénieur, qui avait eu, comme nous l'avons dit plus haut, la confiance de la ville pour les travaux du pont (10 janvier 1770).

Malgré des travaux importants effectués à la Cour des Comptes par l'architecte Jarry, l'installation en laissait encore bien à désirer. « En 1775, le garde-livres était tellement encombré qu'il fut question de le transférer dans un local écarté de la Cour. M. Dubois, ingénieur en chef de la généralité, fut chargé, à cette occasion, de visiter tous les bâtiments de cette juridiction. Le rapport qu'il adressa à M. de Crosne, à la suite de sa visite, n'est rien moins que favorable. Il constatait en effet que tous les bâtiments se trouvaient dans un tel état de dépérissement qu'il les jugeait pour la plupart inhabitables;

que même le principal corps, d'une construction moins ancienne que le reste, ne subsistait qu'au moyen des étaiements qui le soutenaient. Il proposait cependant, sans aller chercher ailleurs un logement qui ne pourrait être que coûteux et incommode, de placer les titres de la province au rez-de-chaussée du principal bâtiment, qui faisait face sur la rue des Carmes et qui était alors occupé par des boutiques de marchands. Il estimait à une dépense de 60,000 livres l'ensemble des travaux à exécuter. Ce projet ne fut pas adopté, du moins dans son entier, puisque l'on voit, jusqu'à l'époque de la Révolution, ces boutiques louées au profit du Domaine et réparées aux frais du Roi. Il est probable qu'on se contenta de faire réédifier, en vertu d'un arrêt du Conseil, de 1776, l'aile gauche du palais, qui servit au greffe du bureau des Comptes, aux bureaux des correcteurs et des auditeurs. » (Cf. Notice sur l'Hôtel de la Cour des Comptes : *Bull. de la Com. des Ant.*, t. IX, p. 135 et 136, et *Mélanges historiques et archéologiques*, pp. 65 et 66.)

CESSART (Louis-Alexandre de), très connu pour ses travaux de Cherbourg, succéda à Dubois comme ingénieur en chef en 1775, et il remplit ces fonctions jusqu'en 1781.

Le 6 septembre 1775, une demande d'une somme de 750 livres était adressée à la ville par l'Intendant, en faveur de M. de Cessart, en considération des soins qu'il donnait pour l'entretien du pont de bateaux. La ville répondit qu'elle regrettait de ne pouvoir continuer cette allocation; elle avait en effet perdu, par la suppression de la banalité, un revenu annuel de plus de 40,000 livres. (A. 54).

Le 13 novembre de la même année, M. de Trudaine écrivait pour obtenir de la ville la somme de 750 livres, en faveur de M. de Cessart. La ville répondit qu'elle reconnaissait le mérite de cet ingénieur et qu'elle sera heureuse de satisfaire à la demande du directeur des Ponts et Chaussées, lorsque ses facultés le lui permettront (A. 54).

Le 27 septembre 1777, des observations sur l'état du pont de bateaux furent données aux échevins par M. de Cessart. De 19 bateaux, il n'y en avait plus que 15. Trois avaient été submergés et 9 seulement étaient en bon état. La ville arrêta que les bateaux n°s 1, 2 et 3 seraient supprimés, et « qu'en leur place il sera formé une estacade en pilotis, parallèle à celle formée entre le quai et la première arche, et que sur cette estacade il sera placé un tablier de 30 pieds, qui portera sur le bateau n° 4, conformément au plan de cet ingénieur. — Le 29 novembre suivant, la ville remettait 200 jetons à M. de Cessart, comme témoignage de reconnaissance (A. 55).

Un devis d'ouvrages de maçonnerie et de charpente pour la construction d'un escalier sur la rivière en face de la caserne S.-Sever fut présenté par M. de Cessart, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées et ports maritimes de la généralité (C. 210).

Cessart mourut en 1806. Il fut membre de l'Académie de Rouen, dont il fut vice-directeur et directeur [1].

1. Le 18 mars 1776, M. de Cessart, Ingénieur en chef du Roi pour les Ponts et Chaussées et ports maritimes de la généralité de Rouen, envoya à l'Académie de Rouen un mémoire ayant pour objet de faire connaître la construction et les avantages d'une machine à battre le blé : Précis analytique des *Travaux de l'Académie de Rouen*, t. IV, années 1771-1780, p. 191. Voir également dans le même volume, du même ingénieur, pp. 172-175 : Observation sur la cons-

LAMANDÉ (François-Laurent), ingénieur en chef des Ponts et Chaussées en 1781, fut anobli en août 1781. Il fut membre de l'Académie de Rouen, dont il fut successivement vice-directeur et directeur. Il mourut en 1819.

Cet ingénieur donna, le 5 avril 1791, son assentiment au rapport de M. Pioche. au sujet des églises que l'on devait conserver, mais il trouva, en ce qui concerne la Cathédrale, qu'il fallait couper les stalles à la hauteur des accoudoirs (*Bull. de la Com. des Ant.*, t. VIII, p. 228, et *Dernier Recueil de Notes historiques*, p. 191). Lamandé assista[1] la même année, à Notre-Dame de Rouen à une réunion des Commissaires du Directoire du département et de ceux du district, ainsi que du Directeur de la monnaie, pour conférer sur les moyens de casser la cloche Georges-d'Amboise.

Le procès-verbal de visite des églises de S.-Godard et de S.-Laurent, dressé par Le Brument et Courtois, architectes-experts, eut lieu en 1793, en présence de l'ingénieur Lamandé et de deux commissaires du district. L'église de S.-Godard fut définitivement préférée à S.-Laurent parce qu'elle était plus grande.

Nous ne pouvons parler des ingénieurs du Roi sans rappeler le nom de LE CLOUSTIER. chevalier de S.-Louis, ingénieur ordinaire du Roi, qui fut appelé à Rouen, où il séjourna quelque temps, pour s'occuper des fontaines publiques. Il fut consulté sur les fontaines du Lieu-de-Santé, sur la source de Darnétal, sur les eaux du Chapitre de la Cathédrale. (Observations qu'il fit à ce sujet 30 mai 1775 Cf. : *Bull. de la Comm. des Ant.*, t. XII, pp. 268, 283 et 284, et *Mélanges historiques*, pp. 337 et 338).

Le 8 juin 1754, la ville de Rouen offrit à Le Cloustier 20 jetons d'argent comme récompense de la visite qu'il avait faite des fontaines publiques de la ville[2]. Cet ingénieur mourut au mois de février 1756, et Gilbert[3] fut chargé, pendant quelque temps, de continuer les travaux commencés par lui.

2° Architectes ou ingénieurs ne résidant pas à Rouen, mais qui y vinrent pour différents travaux :

BARAGUAY ou BARAGUEY, architecte à Paris, fut chargé en 1779, des plans et devis pour la construction d'un hôtel-de-ville. Le 19 décembre 1789. la Ville lui paie 1.200 livres en retenant que les plans et devis seront déposés aux Archives de la ville (A. 40). Il avait soumis lesdits plans le 22 janvier 1780.

truction du canal souterrain de Picardie, pour la réunion des rivières de Somme et de l'Escaut, et pp. 197 et 198 : Description de différentes machines, par M. de Cessart.

M. le docteur Panel a publié, dans son intéressante introduction du *Lieu-de-Santé de Rouen (Bibliophiles Rouennais)*, « un plan détaillé des maisons et du terrain compris entre la route du Havre, le Lieu-de-Santé, la rue de Déville et le boulevard Cauchoise » Ce plan, destiné aux religieux, fut dressé, le 1er août 1778, par de Cessart.

1. Lettre du 31 août 1791 au Ministre des Contributions.

2. Le 1er juillet 1755, dépôt fait sur le bureau de la ville d'un mémoire de M. Le Cloustier, sur la source de Darnétal (A. 53).

3. Le 16 mars 1756, M. Gilbert, architecte, aura 100 livres par an pour achever les travaux commencés aux fontaines par feu M. Le Cloustier (A. 53).

BLONDEL (Jacques-François), neveu de François Blondel, architecte distingué, membre de l'Académie des Beaux-Arts, né à Rouen le 8 janvier 1705, et décédé à Paris le 9 janvier 1774. Les cours d'architecture qu'il fit à Paris eurent un grand succès et il est l'auteur de différents ouvrages. — Dans la séance de l'Académie de Rouen du 8 janvier 1772, lecture est donnée d'une lettre de M. Blondel, architecte du Roy, « qui désireroit que l'Académie voulût bien coopérer au désir qu'il auroit de donner au public les différents édifices, ouvrages de peinture, sculpture, etc., qui se trouvent dans les différentes provinces ». Il envoie et présente à la Compagnie un ouvrage imprimé dont il est auteur, intitulé : *De l'utilité de joindre à l'étude de l'architecture, celle des sciences et des arts qui lui sont relatifs.* (*Procès-verbaux des séances de l'Académie.*)

CARTAUD, premier architecte de feu le duc de Berry, donna le dessin du nouvel autel du chœur de la Cathédrale qui fut exécuté par Rébillier et M. Bousseau, sculpteur des Rois de France et d'Espagne, professeur de l'Académie royale et peintre et sculpteur des Rois de France et d'Espagne. Cet autel était en marbre enrichi de bronze doré, surmonté d'un palmier, accompagné d'anges adorateurs. (*Bulletin de la Com. des Ant.*, t. VIII, p. 47, et *Dernier Recueil des Notes historiques*, p. 120.)

COUTURE (Guillaume-Martin), célèbre architecte, né à Rouen en 1731 (d'après Mme Oursel), en 1732, d'après différents auteurs (*Auvray, Lance*, etc.), se fit connaître par la construction des hôtels de Saxe et de Coislin, le pavillon de Bellevue à Sèvres, etc. Associé à Coutant d'Ivry, qui fut le premier architecte de la Madeleine de Paris, il lui succéda, et la célèbre colonnade est son œuvre. A Rouen, Couture[1] s'occupa de la construction du jubé de la Cathédrale avec Le Comte, sculpteur du Roi; Cauvet, sculpteur de Mgr le comte de Provence, et Clodion, le célèbre sculpteur. Les marchés concernant la construction du jubé avaient été conclus par les soins de MM. Terrisse, doyen de la Cathédrale, et le chanoine de la Bellinière (C. 2834). Nous n'avons pas besoin de rappeler que ce jubé a été démoli il y a quelques années, sous l'épiscopat de Mgr Thomas, archevêque de Rouen.

FERRY ou FERY (le Frère A.-R), minime, aumônier de l'arsenal, travailla très vraisemblablement sous les ordres de Le Cloustier. Il s'occupa des fontaines du Lieu-de-Santé et fut chargé en 1756, par le chapitre de la Cathédrale, de faire une visite exacte des fontaines de la Cathédrale (*Bull. de la Comm. des Ant.*, t. XII, p. 268 et suiv., et *Nouveaux Mélanges hist.*, p. 322 et suiv.). — Dans une lettre autographe du cardinal de Luynes, adressée à M. le duc de Choiseul, dernièrement en vente chez un libraire de Paris[2], on lisait, à propos du Frère Ferry : « *C'est un sujet dont je connais par moy tout le mérite, dont tous les talents sont dévoués au bien public et qui a fait connaître, par des ouvrages qui ont eu le plus grand succés, combien il est utile à la patrie. La machine hydraulique qu'il a*

1. Couture était associé titulaire de l'Académie de Rouen. Il décéda à Paris le 29 décembre 1799.

2. Le *Biblio-Autographophile*, n° 86. *Bulletin mensuel de livres et autographes de Victor Lemasle.*

fait construire à l'hôpital général de Rouen[1] *sera un monument éternel de la vérité des éloges que je lui donne, etc.*

PARVY ou PARVIS, architecte, avant de s'occuper de la direction générale des travaux de l'Hôtel-Dieu au Lieu-de-Santé, fut consulté sur les réparations et reconstructions à faire à l'ancien Hôtel-Dieu de la Madeleine, près la Cathédrale. On espérait ainsi éviter les grandes dépenses que l'on prévoyait pour l'aménagement de l'Hôtel-Dieu au Lieu-de-Santé. Dès 1746, un avis fut rédigé à cet effet par Parvy, et à la suite de la visite faite par cet architecte, il fut décidé que l'on réparerait le clocher et l'église. Ces dépenses eussent pu être facilement entreprises, mais, le 28 juillet 1748, on se rendit compte qu'il était urgent de soutenir par des étais la salle des pauvres, qui menaçait ruine : « Le 8 juin de l'année suivante, on se trouvait en présence d'une proposition faite par l'architecte Parvy, d'affecter 200,000 livres à la reconstruction qu'il jugeait indispensable d'une grande partie des bâtiments de l'Hôtel-Dieu.

» Enfin, le 14 juin de la même année, dans une assemblée où se trouvaient l'Archevêque, le Premier Président, le Procureur général du Parlement et l'Intendant de la généralité, il était décidé, à l'unanimité des voix, que, le plus tôt qu'il serait possible, l'Hôtel-Dieu serait transféré au Lieu-de-Santé » (*Bull. de la Comm. des Ant.*, pp. 60 et 61, et *Nouveaux Mélanges*, pp. 282 et 283).

Parvy dressa les plans pour l'établissement de l'Hôtel-Dieu au Lieu-de-Santé, et il fut chargé de la direction générale des travaux, M. Fontaine[2] étant continuellement occupé au dehors à différents travaux. C'est à Parvy que l'on doit également le dessin de la grille du nouvel Hôtel-Dieu, exécuté par le serrurier Pierre Moulin, mais qui ne fit malheureusement pas le fronton gracieux conçu par l'architecte[3].

Ajoutons que Parvy commença également la construction de l'église de la Madeleine, terminée, comme nous l'avons dit plus haut, par l'architecte Le Brument. Cet architecte s'occupa aussi de travaux au petit séminaire de S.-Nicaise[4] et mourut à Paris le 5 février 1760.

1. M. le Docteur Panel, dans son intéressante introduction sur le Lieu-de-Santé (*Société des Bibliophiles rouennais)*, écrit : « Parmi les constructions additionnelles, je dois mentionner la construction d'un château d'eau, distribuant l'eau dans tout l'établissement. Ce travail remarquable pour l'époque fut confié au R. P. Fery..... »

2. M. Fontaine, inspecteur général des Ponts et Chaussées, était fils d'architecte et père de Pierre-François-Léonard Fontaine, architecte célèbre, qui naquit à Pontoise le 20 septembre 1762 et mourut à Paris le 13 octobre 1853.

3. Le dessin de Parvy a été reproduit par M. le Docteur Panel, dans son introduction sur le Lieu-de-Santé de Rouen.

4. Devis des ouvrages de manœuvre, charpente, plâtrage et couverture en ardoises et plomb, pour la construction d'une partie de bâtiment à faire en prolongement du corps de bâtiment en face de l'entrée du petit séminaire S.-Nicaise, fait par ordre de son Eminence Mgr le cardinal de Saulx-Tavannes, archevêque de Rouen, par nous Parvy, architecte du nouvel Hôtel-Dieu de Rouen, au Lieu-de-Santé, le 20 mars 1757; Jacques Hongnard, entrepreneur. Les travaux furent reçus par Parvy le 23 octobre 1758 (G. 9177).

PATTE (Pierre), architecte de S. A. R. le prince des Deux-Ponts, fit l'hôtel du duc de Charost, et donna les plans de l'église de Bolbec. Cet architecte fut consulté avec Brunet, maître maçon, au sujet du peu de solidité du portail de l'église de la Madeleine de Rouen, qui avait failli s'écrouler en 1774. Nous avons dit plus haut que Pradeaux avait été rendu responsable de cet état de choses. Patte était né à Paris, le 3 janvier 1723, et il mourut à Mantes, en 1812 ou en 1814 (Cf. A. Lance, *Dictionnaire des Architectes français*).

PIOCHE, ingénieur, dressa en 1791 un mémoire pour les réparations à faire aux églises conservées au culte à Rouen. Lamandé approuva ledit mémoire. — Cet ingénieur estima à 2,248 livres « les reconstructions et réparations à faire à l'église paroissiale de Bois-l'Evêque » (C. 2205).

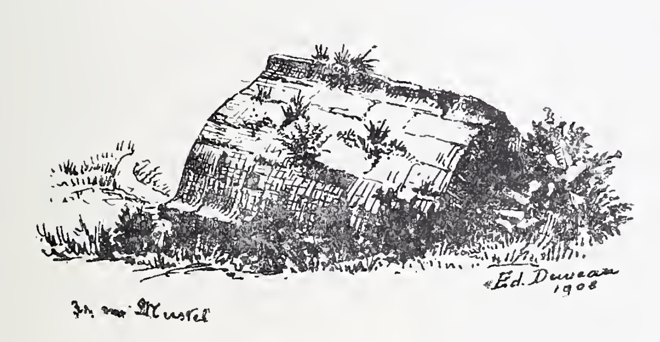
Ch. DE BEAUREPAIRE.





UNE ANCIENNE FONTAINE COUVERTE AU QUARTIER SAINT-FILLEUL

Sans doute peu de personnes ont remarqué en passant par la rue Mustel (autrefois rue du Colombier) dans un jardin maraîcher, au Sud de cette rue, et tout près du treillage de chemin de fer qui clôt la propriété, une ancienne voûte en pierre de taille avec faîte en arête taillée à même la clef. Cet édicule attire peu l'attention étant enfoncé dans la terre et en partie couvert de verdure.



Cependant cette petite construction est assez intéressante. C'est une fontaine couverte qui date des premières années du XVI[e] siècle, spécimen assez rare et peut-être le seul qui existe à Rouen.

Pour la voir de face il faut pénétrer dans la ferme.

M[me] Désaubris, l'aimable jardinière qui l'exploite, ne fait aucune difficulté pour autoriser les amateurs à faire cette petite visite.

Cette fontaine couverte se compose d'un réservoir en pierre de taille de 1 mèt. 63 sur 1 mèt. 70 de vide intérieur, et de 1 mèt. 21 de profondeur, enfoncé dans le sol d'environ 70 centimètres.

Elle est couverte par une voûte en plein cintre également en pierre de taille et fermée au Nord et au Sud par des tympans du même genre de maçonnerie.

Sur le devant, au Sud, il existe une ouverture rectangulaire de 0 mèt. 64 de largeur et 0 mèt. 52 de hauteur avec une feuillure extérieure de 50 m/m × 60 m/m.

Le seuil de cette baie est formé par une grande dalle verticale de 22 centi-

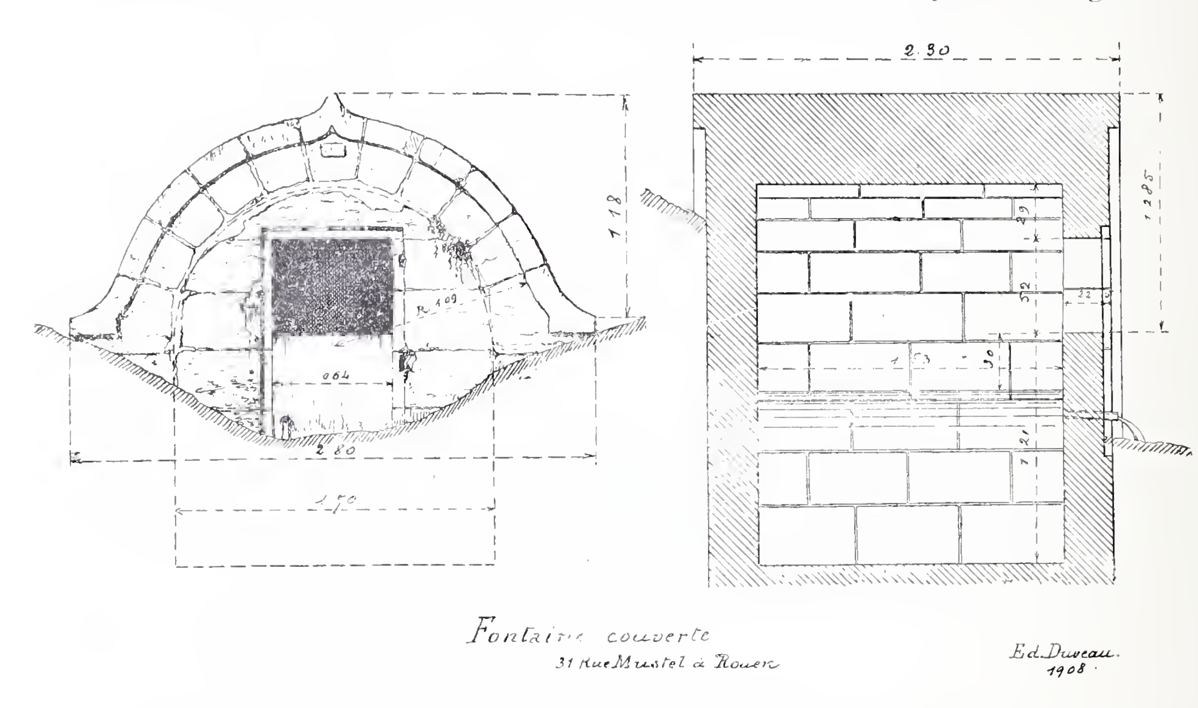
mètres d'épaisseur qui, sur le devant, ne dépasse pas le fond de la feuillure de la baie.

L'eau se tient à 30 centimètres en contrebas du seuil, et un peu plus bas il existe un tuyau en plomb qui traverse la pierre du seuil et sert de trop-plein.

Une porte en tôle moderne, mais en mauvais état, remplace l'ancienne porte qui a disparu.

Les claveaux de la voûte ont 34 à 35 centimètres d'épaisseur. Ceux des pignons ont une saillie carrée de 60 m/m sur 125 m/m de hauteur qui forme couronnement.

Le contour extérieur de la voûte est en plein cintre avec au sommet une saillie formée par deux gorges, et sur les deux côtés le cintre se termine à la hauteur du seuil par une doucine, ce qui donne à l'ensemble l'aspect d'une ogive.



Fontaine couverte
31 Rue Mustel à Rouen

Ed. Duveau.
1908.

Au milieu de la clef et au-dessous du couronnement on voit un rectangle en saillie de 135 m/m de longueur sur 60 m/m de hauteur qui portait probablement autrefois un millésime ou une inscription dont il ne reste plus aucune trace.

Cette fontaine est alimentée par la vasque qui se trouve dans un jardin de l'impasse Saint-Filleul (au Nord de la rue Mustel) et qui elle-même reçoit son eau de la source Saint-Filleul.

Il est à supposer que cette fontaine a dû être construite à l'époque où la Ville de Rouen captait les sources de Saint-Filleul (1510) pour un propriétaire qui avait droit à une certaine quantité d'eau de la source en question.

La propriété porte le n° 31, et appartient à M. Jules Hardy, à Paris.

Ed. DUVEAU.



NOTICE

SUR LA MAISON DES TEMPLIERS AU GENETAY

La maison occupée actuellement par le fermier est une construction qui date du XIIIe siècle et est généralement connue sous le nom de Maison des Templiers; mais, d'après M. l'abbé Tougard, il est probable que c'était une dépendance de l'Abbaye de Saint-Georges-de-Boscherville. Bénard, dans sa description de l'église abbatiale, pense que c'était une aumônerie; il dit à ce sujet : « Quant à leurs aumônes quotidiennes, les moines les distribuaient dans » une ferme détachée nommée le Genetay dont quelques constructions existent » encore sur le plateau dans une clairière de la forêt de Roumare, à moins de » deux kilomètres au Sud-Est du village de Saint-Martin-de-Boscherville. Cette » ferme est dite aussi « l'Aumônerie », en souvenir de son ancienne desti- » nation. »

Sans nous arrêter à ces différentes suppositions, examinons le bâtiment dans son état actuel. Quelques photographies et des cartes postales ont fait connaître les deux façades et le pignon Sud de cet édifice, et quelques indications sommaires suffiront à en rappeler les particularités. Il est composé d'un rez-de-chaussée et d'un étage construits en entier en pierre de taille et d'une conservation remarquable. Sa couverture est en ardoises, mais elle devait être autrefois soit en petites tuiles plates ou même en chaume. Ses plus grandes dimensions sont 8 mèt. 50 sur 14 mèt. 60.

La façade Est, que l'on aperçoit en arrivant à la ferme, est en réalité la façade d'arrière et présente, au milieu, une tourelle ronde en partie engagée avec toit à deux versants se terminant sur le devant par une croupe semi-circu-

laire. Cette tourelle renferme l'escalier en vis de Saint-Gilles, et est éclairée par deux petites fenêtres rectangulaires; l'une, entourée d'un chanfrein, se trouve au rez-de-chaussée; l'autre, sans chanfrein, se trouve au-dessus du premier étage et un peu vers le côté gauche. En haut du mur on remarque des ouvertures aveuglées en forme de créneaux.

Sur la droite, il existe près de l'angle rentrant, et à la hauteur du premier étage, la trace d'une ancienne baie, qui semble correspondre à deux autres baies condamnées qui sont à côté dans le mur de façade.

A droite et à gauche de la tourelle, sur la façade, se voient au rez-de-chaussée deux fenêtres avec chanfrein au pourtour et cintre surbaissé, qui présente cette particularité de n'être pas formé par des claveaux, mais bien par la continuation des assises en pierre de taille qui sont simplement découpées en cintre.

Au premier étage, à gauche, se trouve une fenêtre qui paraît avoir été percée postérieurement à la construction; à droite, au rez-de-chaussée, il y a une très petite fenêtre à linteau droit et chanfrein sur le pourtour. Au-dessus une ancienne fenêtre avec meneau en pierre et linteau droit avec chanfrein. A côté une porte qui semble avoir été percée après coup; en dessous les assises en pierre de taille sont remplacées par de la maçonnerie en moellons, ce qui indique quelque modification en cet endroit.

La porte du pressoir, qui est à côté du corps de logis principal, est précédée de quelques marches en pierre, et donne accès à une pièce au premier étage, qui sert de grenier et dans laquelle se trouve une ancienne cheminée.

Dans le toit il y a une lucarne entre la tourelle et le pignon Sud; elle est essentée et couverte en ardoises, et est de construction relativement récente.

Le pignon Nord est en partie masqué par le toit du pressoir. Son mur en pierre de taille fait saillie au-dessus du toit et est couvert par un chaperon en pierre qui suit le rampant. Au sommet se trouve une grosse cheminée à base carrée se terminant par une souche en tronc de colonne.

La plus grande partie du pignon Sud est visible, une petite portion à droite seulement est cachée par l'écurie. Il est en pierre de taille et très bien conservé. En saillie sur ce pignon est un important corps de cheminée.

Jusqu'à la hauteur du premier étage il a 4 mèt. 13 de largeur et 1 mèt. 19 de saillie au-dessus du socle à chanfrein. Il se rétrécit ensuite par deux redents en talus avec larmier découpé dans le dessous de la première assise et n'a plus que 3 mèt. 40 de largeur.

Au-dessus du premier étage sa largeur et son épaisseur sont encore réduites par des redents en talus. Sa largeur n'est guère plus que 2 mèt. 40.

Un troisième rétrécissement latéral existe encore plus haut presque au sommet du pignon, et en dernier lieu un redent en façade réduit encore la

saillie de la cheminée qui se termine par une souche circulaire qui portait probablement une mitre en forme de colonne. Une disposition analogue se voit en arrière, de l'autre côté du chaperon, de sorte que les souches et peut-être les mitres étaient accolées. Les rampants du pignon sont couverts par des chaperons en pierre de taille avec joints placés normalement à la pente.

En bas, les chaperons se terminent par des parties horizontales qui présentent un petit fronton sur le champ.

Les saillies du pignon ont une épaisseur beaucoup moins grande que les murs du bâtiment, qui ont 0 mèt. 80 à 1 mètre d'épaisseur. La surépaisseur est du côté du bâtiment.

En plus du corps de cheminée dont il vient d'être question, il y a à droite une petite annexe avec toit en appentis qui, certainement, est d'une construction plus récente que le bâtiment lui-même.

La façade Ouest, en pierre de taille comme le reste du bâtiment, a une corniche demi-ronde aussi en pierre, sous la saillie du toit. Au rez-de-chaussée il y a deux portes, la première avec chanfrein a un cintre surbaissé, sans claveaux comme les fenêtres de la façade Est. Elle donne accès à la cuisine du fermier.

La deuxième, qui a été élargie à droite, est une porte avec arc en ogive obtuse avec claveaux et chanfrein, type du XIIIe siècle; c'était l'entrée principale du rez-de-chaussée.

A la suite vers la gauche une avancée de 1 mèt. 09 de saillie sur 3 mèt. 24 de largeur s'élève jusqu'à la hauteur du premier étage; la couverture, qui devait être en pierre de taille en appentis, n'existe plus.

Cet édicule est une espèce de porche dont la porte est en ogive obtuse avec claveaux. Au lieu d'un chanfrein, il y a une feuillure extérieure. C'est l'entrée de l'escalier de la cave dont nous dirons plus loin quelques mots.

Entre ce porche et l'encoignure du bâtiment, il y a encore une petite fenêtre rectangulaire à chanfrein et linteau droit qui éclaire le cellier.

Au premier étage, à gauche, à peu près au-dessus du porche et vers le milieu de la façade, existent deux grandes fenêtres avec croisillon en pierre et linteau droit d'une seule pierre, le tout chanfreiné. Ces baies, qui sont très bien conservées, indiquent bien l'époque du XIIIe siècle. Les volets et les fenêtres ouvrantes sont postérieurs et ne présentent rien de particulier.

Vers la droite, il existe une troisième fenêtre plus étroite et dont la hauteur n'atteint que la barre d'imposte des deux autres fenêtres; son linteau est droit et le pourtour de la baie est chanfreiné.

Toutes ces fenêtres ne correspondent pas aux portes du rez-de-chaussée.

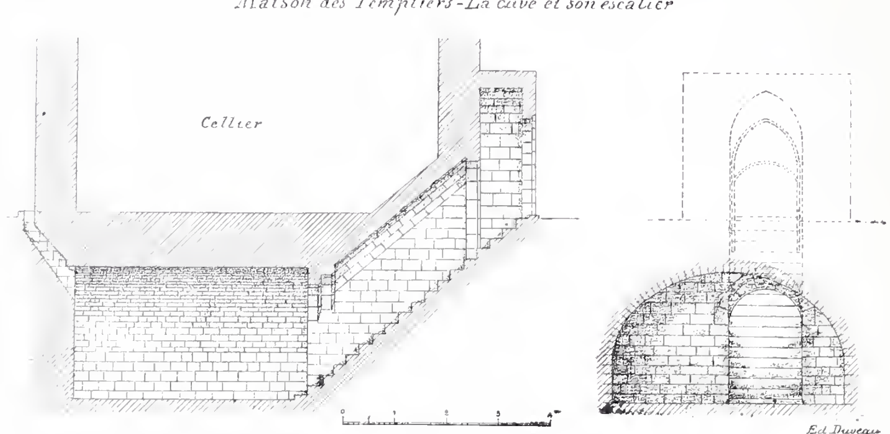
La cave. — L'escalier qui descend à la cave commence immédiatement après la porte d'entrée et a dix-huit marches d'environ 0 mèt. 20 de hauteur.

Le porche a des murs latéraux de 0 mèt. 98 d'épaisseur, celui de devant n'en a que 0 mèt. 26 compris la feuillure; il est couvert par une voûte en ogive obtuse.

Au droit du mur du bâtiment, qui se continue dans le porche, il y a une baie en cintre surbaissé avec chanfrein. L'escalier est couvert par une voûte en pierre de taille aussi en cintre surbaissé, et en bas de l'escalier, à l'entrée de la cave, il y a deux pleins-cintres chanfreinés.

La cave elle-même, dont le sol est à environ 3 mèt. 60 en dessus de l'aire du cellier, est entièrement construite en pierre de taille et voûtée en anse de

Maison des Templiers - La cave et son escalier



panier. Les assises des piédroits sont plus hautes que les claveaux un peu irréguliers de la voûte. Ses dimensions intérieures sont de 4 mèt. 50 × 4 mèt. 50 et sa plus grande hauteur est 2 mèt. 40. Il existe un seul soupirail près de la voûte, en face de l'escalier, qui débouche en avant de la façade Est du bâtiment au rez-de-chaussée.

Le rez-de-chaussée était autrefois d'un seul tenant, mais il a été divisé en trois parties par des murs en galandage de bois et briques qui servent : l'une de cuisine, l'autre de cellier, et la troisième, de chambre.

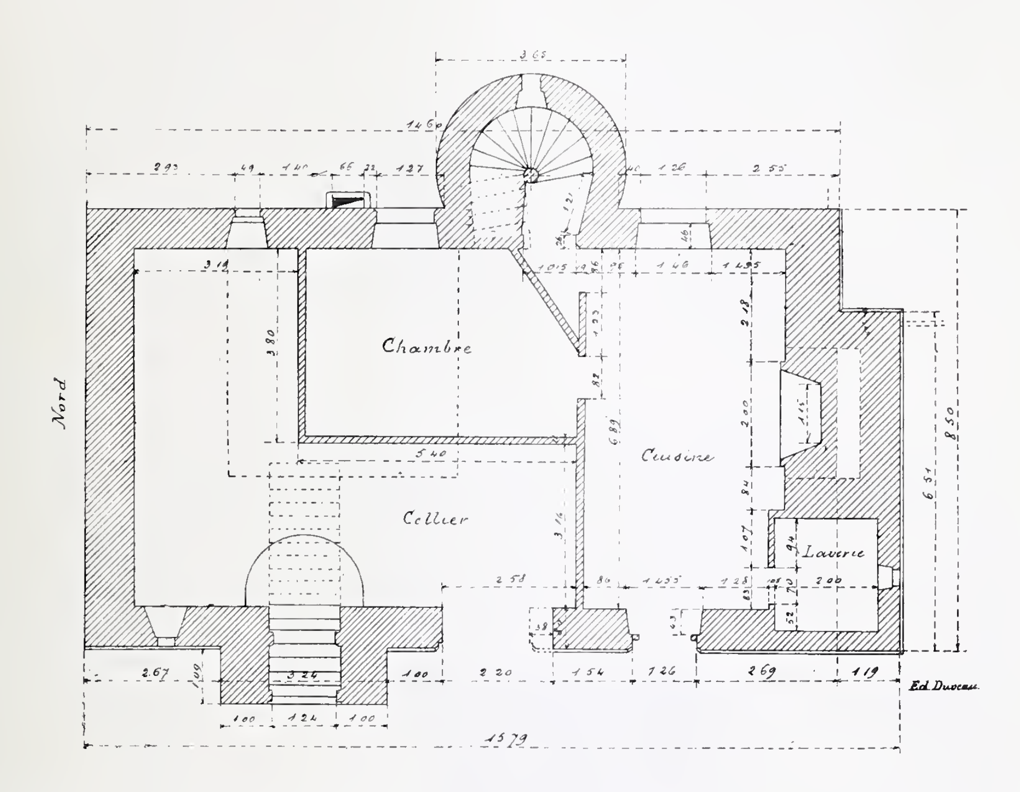
Dans la cuisine il y avait autrefois une grande cheminée qui a été modifiée et ne présente plus aucune trace de l'ancienne; dans le coin Sud-Ouest il y a une petite laverie ajoutée après coup.

Les murs extérieurs ont environ 0 mèt. 80 d'épaisseur, celui du côté de l'écurie au moins 1 mètre. Au-dessus du refend entre la cuisine et le cellier on voit une poutre en chêne de 0 mèt. 37 de hauteur chanfreinée. Une autre se trouve au milieu du cellier. Le solivage est apparent.

Le cellier n'a rien de particulier, sauf la saillie de la voûte de la descente de cave qui s'élève au-dessus du sol. Il est éclairé par deux petites fenêtres qui ont déjà été mentionnées. Dans la chambre, il n'y a rien de particulier.

C'est par la cuisine que l'on pénètre dans la tourelle de l'escalier. La traversée du mur est voûtée en cintre surbaissé et le pourtour de la baie est chanfreiné.

L'escalier en vis de Saint-Gilles est en pierre ; chaque marche d'un seul morceau est soutenue dans le mur par un corbeau en pierre. Les marches sont



étroites (la plus grande largeur contre le mur extérieur est de 0 mèt. 38), et assez hautes, 0 mèt. 21 ; leur longueur est de 1 mèt. 22.

Jusqu'au premier étage il y a quinze hauteurs de marches (la première n'a que 0 mèt. 06). A droite avant l'entrée du premier étage on voit une ancienne baie bouchée mentionnée dans la description de la façade Est.

Au premier étage il y a un couloir et trois chambres qui n'ont rien qui mérite d'être mentionné. L'autre pièce au Nord qui sert de grenier ne communique pas avec cette partie de l'étage.

Une baie à cintre surbaissé donne accès à la deuxième partie de l'escalier qui monte au grenier.

La charpente du toit de la tourelle paraît ancienne, elle est composée de fortes pièces en chêne qui ont été remployées, car elles portent des mortaises qui n'ont aucune utilité. Les dernières marches de l'escalier sont en mauvais état.

Le grenier est d'un seul tenant, l'aire basse est en argile posée sur des bardeaux avec plâtras ou tuiles, du reste en mauvais état.

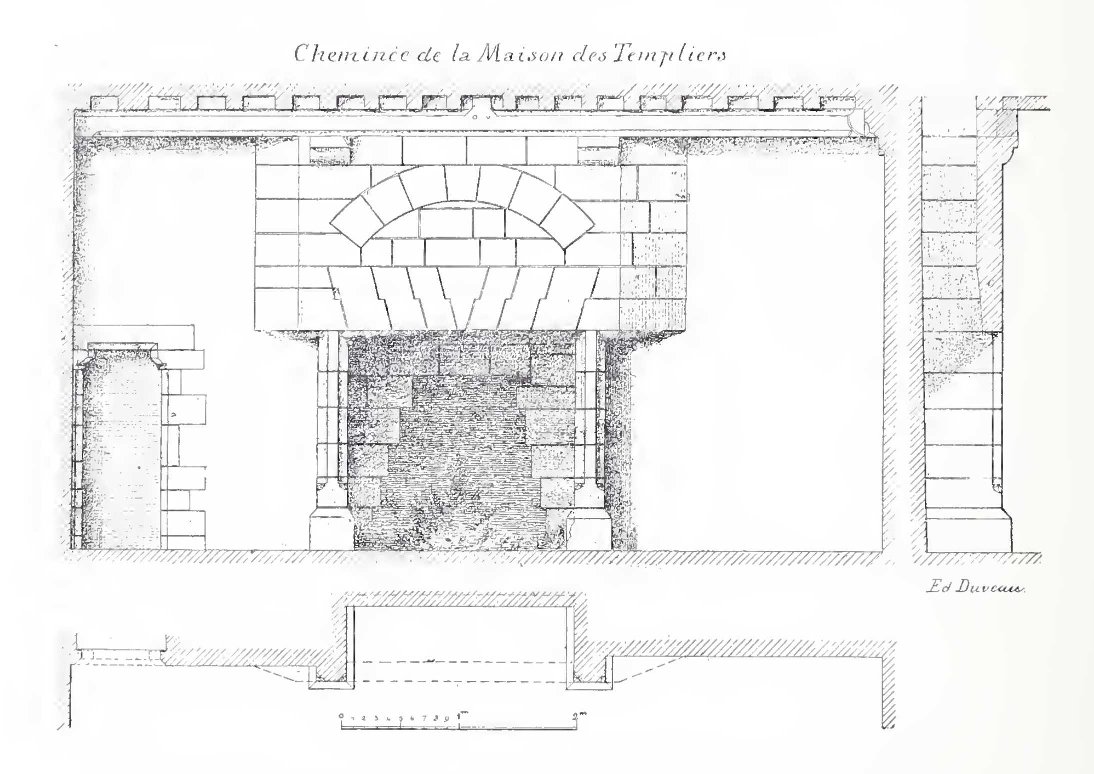
Les deux pignons en pierre de taille ont dans leur milieu des voûtes de décharge pour les cheminées ; ces voûtes ont une forme parabolique.

La charpente du toit se compose de trois fermes dont une contre le pignon Nord. De son poinçon il ne reste que la partie inférieure qui a des chanfreins arrêtés dans la partie basse et qui correspond à une poutre qu'on voit au-dessus de la cheminée se trouvant dans la pièce en dessous.

L'ensemble de la charpente a été remanié, et on remarque plusieurs pièces, surtout des filières, de bois de remploi avec anciennes mortaises et même une avec des chanfreins et parties sculptées à l'extrémité, qui était sans doute une poutre d'un bâtiment démoli.

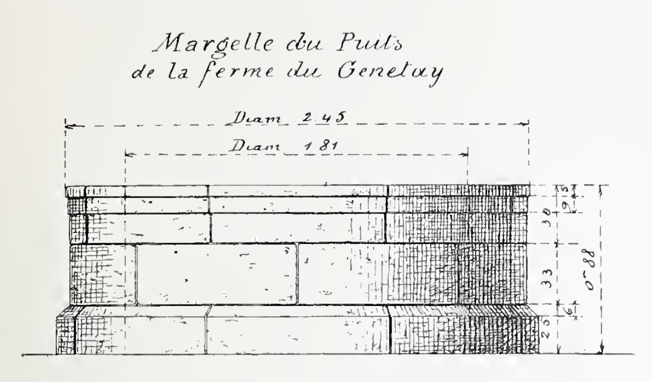
Pièce au Nord, au premier étage, du côté du pressoir. — Cette pièce qui prend toute la largeur du bâtiment est accessible par l'escalier qui conduit au grenier du pressoir, en haut duquel une porte a été percée dans le gros mur.

Cheminée de la Maison des Templiers



Elle est éclairée par une fenêtre à croisillon déjà mentionnée dans la description de la façade Ouest, et par une baie vers l'Est, qui était probablement une porte. L'aire basse est en plâtre et au plafond les solives sont apparentes. Ce qu'il y a de plus remarquable dans cette pièce est l'ancienne cheminée du XIII[e] siècle encore bien conservée.

La figure ci-jointe dispense d'une description détaillée. A mentionner plus spécialement l'arrêt des chanfreins des deux jambages qui sont élégamment sculptés ; l'âtre et le contre-cœur en anciennes tuiles plates ; la plate-bande du manteau de la cheminée dont les claveaux sont à crossettes, et la voûte de décharge qui est au-dessus.



A gauche de la cheminée on remarque une petite porte, basse et étroite, qui date certainement de l'époque de la construction. Le linteau d'une seule pièce est porté par deux corbelets chanfreinés et moulurés. Le linteau et les montants sont également chanfreinés. La feuillure de la porte est à l'extérieur. Du dehors on ne peut voir cette porte dans le pignon Nord, car elle est cachée par le comble du pressoir.

Le dessin ci-joint est exactement à l'échelle suivant les mesures relevées sur place.

En plus de l'édifice qui vient d'être décrit il existe, à 7 mèt. 15 en avant de la porte principale de la façade Est, un ancien puits qui a, dit-on, 300 pieds de profondeur. La margelle a 2 mèt. 45 de diamètre extérieur. Son mur est composé de trois assises de pierre de taille, la première de 0 mèt. 25 de hauteur avec chanfrein de 0 mèt. 06 de hauteur sur 0 mèt. 07 de saillie formant le socle. Une autre assise de 0 mèt. 33 de hauteur et une troisième assise qui forme le couronnement. Cette assise a 0 mèt. 30 de hauteur divisée en trois parties : la première sans saillie sur l'assise du dessous a 0 mèt. 16 de haut ; la deuxième de 0 mèt. 09 fait saillie de 1/2 centimètre, et la dernière saillit sur la précédente de 1 cent. 1/2 et a 0 mèt. 05 de hauteur. Le bord de cette dernière partie est arrondi et sa largeur est de 0 mèt. 32.

Cette margelle est en assez mauvais état ; les joints sont creux et une partie des pierres sont disloquées.

Quelques autres bâtiments de moindre importance existent dans la ferme du Genetay. Il y en a qui sont construits en pierre de taille, mais il serait difficile de préciser s'ils datent de la même époque que le bâtiment principal ou s'ils ont été construits avec des matériaux provenant de démolitions d'autres bâtiments.

Les autres constructions relativement récentes sont de celles qu'on rencontre dans toutes les cours de ferme.

Ed. DUVEAU.



INVENTAIRES

DU

MOBILIER D'ART DES ÉDIFICES RELIGIEUX

La loi de séparation des Eglises et de l'Etat entraînait la remise à des institutions cultuelles des édifices religieux ainsi que des objets qu'ils contenaient. Cependant réserve était faite relativement aux Œuvres d'art que l'Etat pouvait revendiquer.

Des Commissions furent instituées dans chaque département pour procéder à des inventaires et fournir des propositions de classement des objets mobiliers conservés dans les édifices religieux et qui paraissaient présenter un intérêt au point de vue de l'histoire ou de l'art.

En ce qui concerne le département de la Seine-Inférieure, cette Commission fut nommée par un arrêté du Préfet, en date du 24 juin 1905. Elle se composait, pour l'arrondissement de Rouen, de MM. Adeline, Auvray, de Beaurepaire (Charles), Chevreux père, Deglatigny, Dubosc (Georges), Garreta, Le Breton (Gaston), L. Lefort, Lormier, Loriquet, Sarrazin, Vernier et de Vesly.

La Commission se réunit pour la première fois, à la Préfecture, le mardi 18 juillet 1905, sous la présidence de M. Goll, Conseiller de Préfecture, spécialement désigné à cet effet. Elle choisit M. de Vesly comme Vice-Président, et M. Chevreux père, alors Archiviste du Département, comme Secrétaire. Après le départ de M. Chevreux, cette fonction fut remplie par son successeur, M. Vernier.

Plusieurs séances furent consacrées à l'étude des moyens à employer et des itinéraires à suivre pour mener à bien le travail qui lui avait été dévolu, puis

la Commission[1] commença, le 19 novembre 1907, l'inventaire des richesses d'art de la Cathédrale de Rouen et du Trésor de la Métropole.

Les séances eurent lieu les mardi 19, vendredi 22 et mercredi 27 novembre 1907 pour la Basilique; et les vendredi 29 novembre, mardi 3 et samedi 7 décembre 1907 pour le Trésor, les Sacristies et le petit Musée lapidaire, annexe de l'ancien cloître.

Ce sont les résultats consignés dans les procès-verbaux que la Société a voulu insérer dans son Bulletin et a fait transcrire par M. Gruzelle, son dévoué secrétaire, afin de conserver aux amis de nos richesses nationales un état de la situation des objets d'art renfermés dans les édifices religieux à l'époque de la séparation.

1° ÉGLISE CATHÉDRALE DE ROUEN

MOBILIER D'ART DE L'ÉGLISE MÉTROPOLITAINE

Explication des signes :

- M. H. Monuments historiques.
- + + Objets proposés pour le classement (très rares).
- + Objets rares.

Collatéral Sud.

Chapelle Saint-Étienne :

M. H. Tombeaux de Claude Groulard (agenouillé) et de sa femme Barbe Guiffard (couchée).

Grand autel-retable en pierre (moderne), par M. Bonet père.

M. H. Vitraux du XVIe siècle. Dans le mur Est, à la première fenêtre, dans la partie supérieure : Saint Pierre marchant sur les flots ; dans les compartiments inférieurs : les apôtres saint Pierre et saint André ; — à la deuxième fenêtre, dans les compartiments inférieurs : les apôtres saint Jacques et saint Jean ; au-dessus : Ascension. Dans un coin de la scène, six donateurs à genoux (époque de Louis XII) et un écusson en partie effacé : de..... au pal de sable chargé de huit croisettes de....., 2, 1, 2, 1 et 2. Dans le mur Sud, à la première fenêtre, en haut :

1. M. de Beaurepaire, gravement malade, ne put assister aux séances, et MM. Adeline, Gaston Le Breton et L. Lefort s'excusèrent pour des raisons diverses.

M. H. Incrédulité de saint Thomas (restauré); — à la deuxième fenêtre, en haut : le
Sacré-Cœur (moderne). Dans le mur Ouest, à la première fenêtre, en haut :
M. H. les Pèlerins d'Emmaüs; au-dessous deux apôtres, dont une partie seulement est
conservée.

\+ Deux confessionnaux (Louis XV) en chêne.

\+ + Dans le mur qui sépare les deux entrées de la chapelle ont été relevées, à droite,
les pierres tombales de Nicole Giboin (1202) et d'Etienne de Sens (1260). En
\+ + face, contre le mur de la chapelle est posée la dalle de Jehan d'Estrépagny
(XIIIe siècle). Sur l'autre côté du mur de séparation, inscription de 1411 avec cinq
personnages gravés, relatant la fondation par Jehan Cavé et sa femme Emelot,
bourgeois de Rouen, d'une chapellerie au Collège d'Albane, pour loger un chape-
\+ + lain. En face, contre le mur, est posée une pierre tombale du XVe siècle. La
\+ + pierre tombale de Denis Gastinel, autrefois près du pilier Nord-Est de la lanterne,
au bas-côté Nord, vient d'être déposée dans cette chapelle.

Chapelle Saint-Eustache :

\+ Autel-retable en bois avec tableau : la Sainte Famille (XVIIe siècle).

\+ Tableau : la Cène (XVIIIe siècle).

M. H. Vitraux modernes : saint Denis ou saint Clair; un évêque; un pape avec un donateur en costume moderne.

Chapelle Saint-Léonard :

\+ Autel-retable en bois (XVIIe siècle) avec tableau : la Vierge (copie).

\+ Tableau : Mort d'une jeune vierge (signé : Soullevain).

M. H. Vitraux modernes : saint Léonard, avec deux donateurs; saint Jacques; saint Christophe; saint Eustache.

Chapelle Saint-Pierre :

\+ Autel-retable à colonnes de marbre avec tableau : sainte Véronique (époque
\+ Louis XIV).

\+ Tableau (commencement du XVIIe siècle) : le Christ flagellé. La toile paraît avoir été rognée dans tous les sens et laisse voir dans les angles deux écussons auxquels manque la partie supérieure; à gauche, écu de gueules au sautoir de sable, à la croix tréflée d'argent dans le canton inférieur, avec lambrequins aux couleurs de l'écu; à droite, écu d'alliance, en losange, entouré d'une cordelière : du même, parti de sable à la fasce d'or.

Vitraux modernes : la Chaire de saint Pierre, avec donateur (l'abbé Caumont, vicaire général); saint Martin et le pauvre; saint Paul.

Chapelle Sainte-Colombe :

\+ Autel dont le retable, ainsi que les lambris du pourtour, sont en marbre blanc avec pilastres de marbre noir. Bas-reliefs en marbre, du XVIIe siècle; sur l'autel : Sainte Famille; sur les parois : Annonciation, Visitation et Fuite en Egypte; Repos en Egypte et Assomption.

\+ Beau tableau, de l'Ecole de Raphaël : la Sainte Famille, avec cadre intéressant du XIXe siècle.

Vitraux modernes : Massacre des Innocents ; sainte Colombe ; saint Loup.

Chapelle Sainte-Catherine (chapelle des Brice) :

\+ Autel-retable en bois, de style espagnol, ainsi que les lambris sculptés du pourtour, monogramme et armes des Brice. Au-dessus du tableau d'autel : la Pieta,
\+ devise : *Sic nobis curat cœli.* Sur le soubassement, en tombeau, de l'autel, belle
\+ peinture : le Christ au tombeau. Dans les lambris, peintures, dont cinq panneaux sur bois (vie de saint Brice).

M. H. Vitraux (fin du XVe siècle) : sainte Catherine de Sienne ; un saint, avec un prêtre donateur ; saint Nicolas ; sainte Catherine d'Alexandrie.

Chapelle des Maçons (entrée de la Loge des Maçons) :

\+ Monument de Cavelier de la Salle en marbre noir et décoration en bronze (attributs et médaillon par Alph. Guilloux).

++ Au-dessus : grand Christ en plomb doré (ancien Christ du Jubé), attribué à Clodion.

\+ Vitraux modernes : saint Jacques ; saint Joseph ; la Vierge ; saint Jean.

Chapelle Sainte-Marguerite :

\+ Statue (XVIe siècle) en pierre : sainte Véronique, avec la tête du Christ.

\+ Tableau : la Sainte Famille (copie).

M. H. Vitraux dans le style du XVIe siècle : Scènes de la Passion.

Chapelle du Petit-Saint-Romain :

\+ Autel-retable avec tableau de Restout : la Résurrection.

M. H. Tombeau de Rollon (statue couchée du XIIIe siècle), avec quelques restaurations.

\+ Tableau : l'Ascension.

M. H. Beaux vitraux (fin du XVe siècle), avec restaurations : quatre scènes de la vie de saint Romain.

Transept Sud.

\+ Mur Ouest : deux tableaux (fin du XVIe siècle) sur ais de bois, se rapportant à l'histoire de saint Romain.

M. H. Mur Sud, à droite : deux vitraux dans le style du XIIIe siècle, de Didron (ou
M. H. son école) ; à gauche, vitrail à trois compartiments (Renaissance), restauré : les Vertus théologales.

\+ Au-dessous, statue de pierre : *Ecce homo.*

Chapelle du Grand-Saint-Romain :

\+ Grand retable d'autel, de style espagnol, à quatre colonnes corophylles (1636), provenant de l'église Saint-Etienne-des-Tonneliers, de Rouen.

M. H. Derrière, vitrail à trois compartiments (fin XVIe siècle) : scènes de la vie de saint Romain.

Chapelle Saint-Joseph :

\+ Litres funèbres de deux archevêques : première d'argent aux troix quintefeuilles de gueules, au franc quartier de gueules à la croix tréflée d'or (Guillaume de Flavacourt); deuxième d'or à trois bourses de sable.

M. H. Vitrail du XIIIe siècle; dans la partie inférieure sont rapportées des verrières (fin XVe siècle) : la Vierge; saint Jean-Baptiste; le Jugement de Salomon, etc. La

M. H. fenêtre voisine est garnie d'une juxtaposition de débris des XVe et XVIe siècles : Scènes de la vie de saint Jean-Baptiste, etc.

Pourtour du chœur.

\+ Sur le mur Sud, tableau de Tardieu : Jésus et la Samaritaine (don de Napoléon III).

\+ Contre la clôture du chœur, tombeau, dans le style du XIIIe siècle, avec la statue couchée de Richard Cœur-de-Lion (XIIIe siècle).

Sacristie des Chanoines :

++ Clôture ajourée en pierre, avec porte en ferronnerie, de Guillaume Pontifz.

M. H. Vitrail (XIIIe siècle) complet.

\+ Ancien bénitier en cuivre.

\+ Remarquable porte du XIIIe siècle conduisant dans la sacristie, entièrement lambrissée de chêne mouluré, avec sculptures au-dessus de l'entrée.

M. H. Au-delà, deux vitraux (XIIIe siècle).

Chapelle de la Vierge.

\+ Mur Sud : quatre pierres tombales modernes d'archevêques de Rouen.

M. H. Au-dessus, vitraux (XIVe siècle) représentant quatre archevêques de Rouen, dont saint Maurille et saint Remi; à la partie inférieure, deux priants de grande dimension, et, dans le même panneau, armoiries de G. de Flavacourt (voir chapelle Saint-Joseph).

M. H. Tombeau des Cardinaux d'Amboise.

M. H. Au-dessus, vitraux (XIVe siècle) représentant quatre archevêques, dont saint Romain, saint Victrice, saint Innocent.

\+ Grand autel et retable en bois doré (de Racine, XVIIe siècle) avec colonnes corophylles, encadrant les statues de David et d'un prophète.

M. H. Tableau du retable : l'Adoration des Bergers, de Ph. de Champaigne.

\+ Mur Nord : Tombeau du cardinal prince de Croy (E. Barthélemy, architecte; Fulconis, sculpteur).

M. H. Au-dessus, vitraux (XIVe siècle), représentant quatre archevêques, dont saint Godard.

M. H. Tombeau de Louis de Brézé (XVIe siècle).

M. H. Tombeau de Pierre de Brézé (XVe siècle).

M. H. Au-dessus, vitraux (XIVe siècle) représentant quatre archevêques : saint Marcellin,

saint Maurice, saint Euchère, saint Ansbert. Dans la partie inférieure est répété sept fois un écusson, gironné d'argent et d'azur de douze pièces avec des particularités indiquant des membres d'une même famille : lambels, bordures bandes, ou sautoir. — Débris d'inscriptions, entre autres celle-ci : « Maistre Regnault et dame Nicole ».

Pourtour du chœur.

M. H. Beau tombeau de l'archevêque Maurice, dans l'épaisseur de la muraille. Gisant et architecture de l'époque de transition (XIIe au XIIIe siècle).

Chapelle des Apôtres (saint Pierre et saint Paul) :

++ Tombeau en marbre du cardinal de Bonnechose, par L. Sauvageot ; statue du priant (marbre, de Chapu) et la Foi, figure assise (bronze, de Carlus).

+ Dans la muraille, pierre commémorative de la translation des ossements de Mathilde, fille de Henri Ier, roi d'Angleterre, duc de Normandie. Elle mentionne que la sépulture primitive fut trouvée au Bec, en 1846, et les restes rapportés ici en 1871.

+ Pierre tombale de Nicole Sarrazin.

M. H. Plus loin : Vie de saint Julien l'Hospitalier, vitrail du XIIIe siècle, qui a inspiré le conte si connu de G. Flaubert.

+ Sur le mur Nord, tableau de Poisson : la Mise au tombeau (don de Napoléon III).

+ En face, contre la clôture du chœur, tombeau en pierre de Henri-le-Jeune, frère de Richard Cœur-de-Lion, dont la statue est copiée sur l'original conservé au Musée des Antiquités.

Transept Nord.

Chapelle du Saint-Sacrement (anciennement Saint-Jean-des-Fonts) :

+ Très belle piscine du XIIIe siècle.

+ Deux supports (Louis XVI) en bois sculpté, peint et doré.

+ Deux autres supports en fer forgé.

M. H. Fenestrages en lancettes garnis de grisailles et de fragments de vitraux du XIIIe siècle ou dans ce style.

Chapelle de Notre-Dame-de-Pitié (anciennement Saint-Sever, dans la Nef) :

+ Autel-retable avec statues (XVIIe siècle).

+ Dans le mur Nord, porte à balustres avec palmes et armoiries (époque Louis XIII).

+ Sur le mur Ouest (côté de la sacristie paroissiale) grand tableau allégorique de l'Ecole française (Natoire ?), qui aurait été donné par la reine Marie Leczinska.

Collatéral Nord.

Chapelle Sainte-Anne (dixième travée) :

\+ Tombeau de Guillaume Longue-Epée; la statue couchée est dans le style du XIIIe siècle, sur une dalle en stuc.

\+ Au-dessus, tableau : Sainte Anne instruisant la Vierge.

\+ Autel et retable en bois sculpté (époque de la Régence) avec tableau : le

\+ Christ en croix. (Ce Christ est dans la tradition janséniste.)

\+ Antependium en damas, dans le goût du XVIIe siècle.

M. H. Vitraux : Sainte Austreberthe; un évêque, avec donateur; sainte Madeleine; sainte Anne (commencement du XVIe siècle).

On observe que de nombreux vitraux ont dû être refaits, dans les chapelles de ce côté, sous le cardinal Georges Ier d'Amboise.

Chapelle Saint-Nicolas (chapelle des Mariniers) :

\+ Grille de clôture (XVIIIe siècle) décorée de motifs dorés (ancres, etc.).

++ Sur le mur Ouest, inscription du XIIe siècle, gravée sur deux pierres, et se rapportant à Raoul de Normandie.

\+ Autel et grand retable en bois sculpté, avec colonnes torses, et tableau à personnages.

M. H. Vitraux : Sainte Marguerite; sainte Madeleine; saint Nicolas; la sainte Vierge.

Chapelle des Fonts (portail du cloître des Chanoines) :

\+ Tableau carré, de l'Ecole italienne (XVIe siècle ?) : le Christ à la colonne.

\+ Grand tableau (fin du XVIIe siècle) : l'Annonciation.

\+ Tableau (fin du XVIIe siècle) : la Sainte Famille.

\+ Cuve baptismale, en marbre cipolin (XVIIe siècle).

Chapelle Saint-Eloi :

\+ Sur le mur Ouest, tableau de l'Ecole française (XVIIe siècle) : Saint Paul devant Agrippa et Festus.

\+ Autel avec retable en marbre (XVIIIe siècle) et beau tableau central : saint Sébastien détaché de l'arbre.

M. H. Vitraux : Saint Eloi; saint Laurent, avec donateur en armure; saint Jean-Baptiste; saint Romain.

Chapelle Saint-Julien :

\+ Sur le mur Ouest, grand tableau sur bois : le Christ en croix; au second plan, Jérusalem est figurée avec des monuments de style italien, avec dômes et tours. Curieux cadre en bois des dernières années de la Renaissance.

\+ Autel et retable (XVIIe siècle) avec tableau : la Sainte Famille et un beau tabernacle en bois sculpté.

M. H. Vitraux en grisaille, avec grandes figures, pouvant remonter au XIVe siècle : saint Michel; deux évêques; sainte Geneviève.

Chapelle Saint-Sever :

Autel et retable (XVIIe siècle) dont le tableau est une mauvaise copie.

M. H. Beaux vitraux du XIIIe siècle : Vie de saint Sever ; la partie inférieure est de la fin du XVe siècle : Scènes de la Passion.

Chapelle Saint-Jean-de-la-Nef (ou des belles verrières) :

Sur le mur Ouest, tableau : la Belle Jardinière (d'après Raphaël).

++ Autel et retable en bois (XVIIe siècle) avec tableau central de Jouvenet : la Vierge de douleur.

M. H. Magnifiques panneaux de verre du XIVe siècle dans la partie haute du fenestrage : Vie de saint Jean-Baptiste et Légende de saint Nicolas ; dans le bas (fin du XVe siècle) : Martyre de saint Jean-Baptiste et Scènes de la vie du Christ.

Chapelle Sainte-Agathe :

\+ Sur le mur Ouest, tableau de l'Ecole française : l'Annonciation.

Autel et retable en bois à baldaquin, dont le tableau : l'Assomption, est une copie peu remarquable.

Confessionnal (XVIIIe siècle).

M. H. Vitraux (fin XVe siècle) : saint Victor, la sainte Vierge, sainte Agathe ; saint Sébastien.

Chapelle Saint-Mellon (deuxième travée) :

\+ Sur le mur Ouest, grand tableau (XVIIe siècle) : le Pape saint Clément montrant à saint Nicaise la Normandie à évangéliser.

\+ Autel et retable en bois sculpté (XVIIe siècle) avec tableau : Jésus au milieu des enfants.

De chaque côté, statues peu remarquables (XVIIIe siècle) provenant de l'église Saint-Herbland, démolie en 1824, et représentant saint Nicaise et saint Herbland.

Nef et chœur.

\+ Buffet d'orgues en bois sculpté (1767).

\+ Chaire à prêcher en bois (sur les dessins de Barthélemy père).

Emplacement du Jubé :

\+ Les colonnes et autres parties de l'ordonnance architecturale de l'ancien Jubé (XVIIIe siècle) sont déposées actuellement sous un abri *ad hoc* construit au chevet de la chapelle du Grand Séminaire, rue Poisson : il ne reste de l'œuvre que les chapelles ou, plutôt, autels du Vœu et de Sainte-Cécile.

M. H. *Autel du Vœu :*

Adossé au pilier du transept, côté de l'Epître :

Table d'autel en marbre cipolin provenant d'un temple antique ; statue de la Vierge et bas-relief : Mise au tombeau, de Lecomte.

M. H. *Autel de Sainte-Cécile :*

Au pilier du transept, côté de l'Evangile :
Statue de la patronne, et bas-relief du tombeau, par Clodion.

Chœur :

\+ A gauche de l'autel, dans le dallage, inscription commémorative de la sépulture de Jean, duc de Bedford († 1435).

Maître-autel en bronze doré (sur les dessins de Sauvageot).

M. H. Stalles en bois sculpté, privées de leurs dossiers et inégalement réparties (44 du côté de l'Evangile et 42 du côté de l'Epître); le trône archiépiscopal (Ier Empire) a remplacé les deux dernières. Ces stalles sont l'œuvre de Philippe Viart et de ses compagnons, qui les exécutèrent sur les ordres du cardinal d'Estouteville (1457-1459).

M. H. Dans le fenestrage du pourtour du chœur, il ne reste que le Christ en croix, à l'abside, et trois personnages (XIVe siècle).

TRÉSOR DE LA CATHÉDRALE.

Salle A.

\+ Armoire normande Louis XVI en bois sculpté.

M. H. Tapisserie (XVIIe siècle) : Saint Paul.

\+ Tapisserie (1634) : Ecce homo.

\+ Bas-relief en albâtre (XVe siècle) : Adoration des Rois mages.

\+ Groupe en bois doré (XVe siècle) : La Trinité (le saint Esprit manque).

Tableau (copie par Mazocchi, 1864) : Portrait du cardinal Henri de Bonnechose.

Inscription sur marbre noir (1673).

Dans une vitrine : Trois vases anciens (XVIIe siècle).

M. H. Boîte en plomb (XIIIe siècle) ayant contenu le cœur de Richard Cœur-de-Lion.

\+ Une série de vases à encens (XIVe siècle).

\+ Mémoire (sur cuivre), de François Delafosse, chanoine (1680).

\+ Panneau peint sur bois (XVIIe siècle) : Père éternel.

Salle B.

M. H. Grande tapisserie d'Aubusson (époque Louis XIV) : Sacre d'un roi de France.

M. H. Tapisserie (XVIIe siècle) : Ravissement des saints Pierre et Paul ; Chemin de Damas.

\+ Tapisserie (1626) : Trahison de Judas.

M. H. Tapisserie : Jésus au milieu des Docteurs.

\+ Antependium (devant d'autel) en broderie, argent et couleur (XVIIe siècle).

\+ Antependium en broderie de perles, avec saint Esprit au centre.

\+ Six portraits de chanoines (XVIIe et XVIIIe siècles).

\+ Un portrait de chanoine (moderne).

\+ Un panneau long, peint sur bois (XVIIe siècle) : Civitas Dei.

\+ Reliquaire bois doré, sarcophage (XVIIIe siècle).

Châsse bronze doré (copie moderne) : Scènes de la vie de la Vierge.

M. H. Reliquaire (XIVe siècle) en bronze

Salle B (*suite*).

doré : Saint Romain, le prisonnier et la Gargouille.

Châsse en bronze doré (moderne) : Les saints Pontifes.

Estapliel (lutrin), XIIIe siècle, en fer forgé.

Lutrin (XVe siècle) plus petit.

Dans une vitrine : Calotte, mosette, ceinture, gants et deux volumes ayant appartenu au cardinal de Bonnechose.

\+ Brasero (XVIIIe siècle) en bronze et fer.

\+ *Dans une vitrine* : Chasuble et accessoires (XVIIe siècle) en brocart d'or et broderies de soies de couleur. Voile de calice. Bourse (5 pièces).

\+ Pied support de voile cachant le saint Sacrement, en bois sculpté et doré (XVIIIe siècle).

Maquette du tombeau du Cardinal de Bonnechose.

Salle C.

\+ Au pourtour de la salle, très belles boiseries en chêne sculpté (époque Louis XV) formant vitrines.

Pied de candélabre en bois (Louis XVI) supportant le modèle d'une coupe offerte au pape Léon XIII.

\+ Christ janséniste en ivoire, sur pied en écaille et bronze doré (XVIIe siècle).

Portefeuille en maroquin rouge ayant appartenu au cardinal Cambacérès.

\+ *Dans une première vitrine* : Deux pals de calice (XVIIIe siècle), l'un en broderie de soie de couleur sur satin blanc, l'autre en broderie de perles sur soie verte.

Un col de dentelle, ancien.

Un pal de dentelle (XVIIIe siècle).

\+ *Dans une deuxième vitrine basse* : Cinq cachets d'archevêques.

24 armoiries et sceaux d'archevêques.

Salle C (*suite*).

Pièce d'argent à l'effigie du cardinal de Bourbon (Charles X de la Ligue).

Dans une première vitrine en chêne sculpté : Deux rochets (rochetto) de prélats romains, en dentelle (XIXe siècle).

M. H. *Dans une deuxième vitrine en chêne* : Un reliquaire-monstrance (1340) provenant du Trésor de l'abbaye de Saint-Denis, en bronze, cristal de roche, pierres précieuses. Les deux anges en ivoire paraissent avoir été rajoutés au XVe siècle.

Cette pièce remarquable porte l'inscription suivante :

1re ligne { Anno D̄NI ¦ M^eCCC^eXL ¦ fratres Petrus ¦ de ¦ Plailly ¦ quartus ¦ prior ¦ et ¦ Galterus ¦ de ¦ Pontoyse ¦ camerarius ¦ istius ¦ eccl̄ie.

2e ligne { tunc ¦ t̄pris ¦ hoc ¦ vas ¦ argenteum ¦ devote ¦ d̄no ¦ obtulerat̄ ¦ in ¦ quo ¦ has ¦ sc̄as ¦ reliquias ¦ decenter ¦ collocari ¦ fecerunt.

\+ Deux très belles paix en ivoire sculpté ; une du XVIe siècle, et l'autre, finement ajourée, du XVIIe siècle.

Sainte Croix (petite croix reliquaire), du XVIIIe siècle.

Petit reliquaire pectoral en écaille, avec sujet ivoire très fin et miniature : La Madeleine (XVIIIe siècle).

Lunule d'ostensoir en cuivre doré (XVIIe siècle).

\+ Christ en cuivre, de 1596.

\+ Croix de saint Benoit, à 2 branches, en cuivre doré (fin du XVIIe siècle).

Jolie Paix en émail peint, du XVIe siècle.

Pyxide en émail champlevé (cuivre doré et émaillé) du XIIIe siècle.

M. H. Icone, triptyque russe, du XVIIIe siècle.

Bas-relief en ivoire (art moderne) ; Le Christ portant sa croix, et le Chananéen, offert par Pie IX au cardinal de Bonnechose.

Salle C (*suite*).

Calice en vermeil (art moderne) ayant appartenu à Mgr Blanquart de Bailleul. La patène paraît rapportée.

Deux reliquaires, cadre Louis XIV ; intérieur : perles, filigrane et papillotes.

Dans une troisième vitrine en chêne :

\+ Miniature sur ivoire, portrait de H.-B. Stuart, duc d'York, dit le cardinal d'York, dans un cadre (XVIIIe siècle) en cuivre et bronze, doré et ciselé.

\+ Croix pastorale en or, avec brillants et chaîne en or.

\+ Reliquaire pectoral, en bronze doré et cristal, et son écrin en cuir maroquin rouge, petits fers.

\+ Paix en bronze doré : la Crucifixion (époque Louis XIV).

\+ Bénitier de chevet (style Louis XV).

Armoires de gauche (de droite à gauche, en faisant face).

Armoire n° 1 :

\+ Calice en vermeil (fin du XVIe siècle).

\+ Ciboire en argent (XVIIe siècle).

Calice et patène, sans caractère artistique.

Reliquaire en bois.

Plaquette aux armes de Mgr Thomas.

Mitre simple.

Deux plateaux et quatre burettes en argenterie moderne.

Deux petits barils (dorés et argentés), souvenirs de la consécration de Mgr Canappe.

Armoire n° 2 :

Ostensoir en vermeil (moderne).

\+ Calice et patène en argent (style Louis XVI).

Couronne d'ostensoir.

++ Croix de procession (fin du XVe siècle), en cuivre doré estampé avec quatre médaillons quadrilobés ; dix émaux translucides, dont les Quatre Evangélistes et l'Agneau pascal.

Reliquaire (époque Louis XIII) en ébène, avec applications de cuivre argenté estampé.

Plateau et deux burettes modernes, sans valeur artistique.

Boîte aux saintes huiles (XVIIIe siècle) en étain.

\+ Fragment de broderie : Notre-Dame-du-Mont-Carmel (soie et filigrane) (XVIIe siècle).

Dessus de pal en broderie (XVIIe siècle).

Armoire n° 3 :

++ Monstrance (XVe siècle) en cuivre doré, de 0 mèt. 68 de hauteur ; inscription sur le nœud : J. H. E. S. U. S.

Deux petits tonnelets-souvenirs.

Armoire n° 4 :

Ostensoir, daté 1887.

Deux reliquaires en bois doré.

Missel,

Et divers objets modernes sans caractère artistique.

\+ Près de la porte : Croix de procession.

Salle D.

\+ Boiseries de chêne sculpté (époque Louis XV), au pourtour et entre les fenêtres.

Maquette en bois du monument de Jeanne d'Arc, à Bonsecours.

++ Six grands chandeliers en bronze doré et une croix du même métal, composant l'ancienne garniture d'autel de la Cathédrale (XVIIIe siècle).

Maquette en carton de la nouvelle église de Bonsecours.

Croix en bois, incrustée de nacre

Salle D (*suite*).

gravée, probablement exécutée à Jérusalem. Représentations du Christ et des Evangélistes, de saint Antoine de Padoue et de saint François. Sur une plaquette ovale, de nacre, la Sainte Famille en relief.

Buste en bronze du P. Captié.

\+ Brasero en bronze et sa petite pelle.

Maquette de la chaire à prêcher.

++ Antependium en satin blanc, avec broderies en filigrane d'or, aux armes du Carmel (XVIIe siècle).

Chape de drap d'or du cardinal de Croy.

Chape de drap d'or de Mgr Blanquart de Bailleul.

Salle E.

\+ Un pupître en fer forgé (XVIIIe siècle).

Maquette de la flèche en fonte de la Cathédrale.

Une première vitrine contenant :

1° Douze bois en zinc gravés.

++ 2° Une charte d'août 1224, par laquelle une dame Moriolde, veuve de Marc Le Carpentier, donne au Chapitre, pour l'œuvre des clercs du chœur, 40 sols de revenu provenant d'une de ses propriétés sur la rue Saint-Vivien.

M. H. +++ 3° Un très beau dessin du XVIe siècle, sur parchemin, représentant l'ancienne pyramide brûlée le 4 octobre 1514.

Une deuxième vitrine contenant :

++ 1° Un collier composé de divers objets et pendeloques antiques de terre cuite.

++ 2° La chaîne du prisonnier de saint Romain.

++ Une plaque de cuivre commémorative de la construction du jubé en 1774.

Salle E (*suite*).

\+ Une planche de cuivre gravée, de 1721.

Une toile représentant le Christ en croix.

\+ Le reste des objets contenus dans cette salle fait partie de la Bibliothèque, qui n'a pas été inventoriée, et contient des ouvrages remarquables.

SACRISTIE DES CHANOINES.

CHAPITRE

\+ Chapelle-boîte contenant : burettes, plateau, calice, patène vermeil, style Louis XIV. Riches ornements divers.

\+ Calice et patène vermeil, style Louis XVI. Riches ornements divers.

++ Calice et patène vermeil, époque de la Régence. Sous le pied du calice sont des armoiries (d'azur à trois losanges d'or) surmontées d'une couronne de marquis.

Grand ostensoir (moderne) en vermeil, orné d'épis et de raisins.

\+ Grand Christ (Louis XIV) : bronze sur croix d'écaille.

« Ecce homo », tête en bois sculpté (moderne).

Deux reliquaires, entourés de cadres Louis XIV, en bois sculpté et doré.

Dans l'armoire A :

++ Huit candélabres, époque Louis XVI, en bronze ciselé et doré, complétant la garniture qui est au Trésor.

Les quatre grands candélabres ont treize lumières; les deux moyens, neuf; les deux petits, sept.

++ Cinq chapes et deux tuniques : damas rouge, ornements de fleurs, brocart or et argent (XVIIIe siècle).

++ Chasuble à fleurs sur fond vert (époque Louis XVI).



TRÉSOR DE LA CATHÉDRALE DE ROUEN

Fig. 1. Antependium (XVIIe siècle), p. 152. — Fig. 2. Reliquaire-monstrance de 1340, p. 150. — Fig. 3 et 4. Paix en ivoire (XVIe et XVIIe siècles), p. 150. — Fig. 5. Croix de procession, p. 151. — Fig. 6. Monstrance (XVIe siècle), p. 151. — Fig. 7. Reliquaire (XIVe siècle), saint Romain, p. 149.

Dans l'armoire B :

++ Exposition bois doré avec dôme ; ornements d'épis et de raisins (époque Louis XV), dorure moderne.

++ Deux navettes à encens, argent (époque Empire).

++ Un encensoir, argent (époque Louis XVI).

SACRISTIE PAROISSIALE.

++ Calice et patène, vermeil (époque Louis XVI). Riches ornements de raisins et d'épis ; anciens personnages.

Calice et patène, vermeil (style Louis XVI). Riches ornements de raisins, d'épis, de scènes religieuses. (Dans la patène : la Cène.)

Calice et patène, argent (style Louis XVI). Ornements d'épis et de raisins.

Calice et patène, argent (style Louis XVI). Ornements d'épis et de raisins.

++ Ciboire, vermeil (style Louis XVI).

Riche ciboire, vermeil (style Louis XVI).

Christ, en faïence de Rouen (de la dernière période de la fabrication).

++ « La Vierge et l'Enfant Jésus », grand tableau de l'Ecole provençale (époque de Louis XIV). Armoiries dans le bas.

++ Vers le Nord : Deux portes en bois avec pentures gothiques en fer.

++ Au-dessus : Belle statuette en pierre (XIVe siècle) : La Vierge et l'Enfant Jésus (les têtes manquent).

Saint Jean-Baptiste, tableau (époque de Louis XIV).

++ Vers le Sud : Une porte en bois avec pentures gothiques, donnant dans la chapelle des Fonts.

SACRISTIE DE MONSEIGNEUR.

++ Très beau christ en ivoire dit de La Rochefoucauld (fin XVIIe siècle) sur croix en bois; pied sculpté. La croix est moderne.

Hauteur du corps du christ : 0 mèt. 74.

\+ Boîte-chapelle contenant : calice, patène, plateau, burettes, vermeil (style Louis XV). Riches ornements de raisins, épis, scènes religieuses.

\+ Boîte-chapelle contenant : calice, patène, aiguière, plateau, burettes, vermeil (style Louis XV).

\+ Christ (époque Louis XIV) en ivoire, sur croix de bois.

\+ Aiguière et plateau, vermeil (XIXe siècle). Armoiries de Mgr de Bonnechose.

PETIT MUSÉE.

(Divisé en deux salles par une cloison en planches.)

\+ La première salle renferme quinze statues mutilées et un dais.

++ Dans la deuxième salle se trouvent des moulages et de nombreux débris de sculptures décoratives et autres, notamment des têtes de statues.

Tous ces fragments proviennent des travaux de restauration entrepris depuis quelques années à la Cathédrale.

TAPISSERIES DE LA CATHÉDRALE.

Ces tapisseries, au nombre de vingt-quatre, sont exposées chaque année entre les fêtes de Noël et de l'Epiphanie. Elles sont sorties de la Manufacture royale d'Aubusson au XVIIe siècle et sont en parfait état de conservation. Ces tapis-
M. H. series sont d'ailleurs classées. Les nos 2, 3, 22, 23, sont ordinairement tendues dans les salles A et B du Trésor.

Elles revêtent les piliers dans l'ordre suivant : du premier pilier à gauche en entrant par le portail Nord, ou de saint Jean-Baptiste, à l'autel de Sainte-Cécile, puis à l'autel du Vœu, pour redescendre au portail Sud ou de Saint-Etienne.

N° 1. Résurrection de Jésus-Christ. Datée de 1644.

Inscription au bas :

Cernites attoniti remeantem ad sydera christum.

Crimina vestra tulit : gloria summa datur.

Armoiries à gauche :

D'azur au chevron d'or accompagné en chef d'une étoile accostée de deux croissants, le tout d'argent, et en pointe d'un fer de lance, aussi d'argent.

A droite, le même écu mi-partie avec celui de la femme : D'or au chêne arraché de sinople, portant sur une branche un oiseau de sable.

N° 2. Jésus au milieu des docteurs. Datée de 1610.

Inscription au bas :

Doctores genitrix natum lœtada docentem.

Aspicit cet tacitot qui libet ore sedet.

Armoiries à gauche :

D'azur à la croix ancrée et alésée d'argent, chargée en cœur d'un croissant de gueules ; cantonnée au premier et au quatrième d'une étoile à sept rais, d'or, et aux deuxième et troisième, d'une fleur de lis, d'or.

L'écu est orné de lambrequins.

Monogramme en lettres entrelacées B. A. L. M. I., qui est Baudoin du Basset.

A droite, écu en losange, entouré d'une cordelière.

Mi-partie du précédent.

Mi-partie : d'azur à une jumelle d'or en fasce.

N° 3. Conversion de saint Paul.

N° 4. Travaux de saint Grégoire-le-Grand.

N° 5. Saint Pierre et saint Paul.

N° 6. Ravissement de saint Paul.

N° 7. Travaux de saint Grégoire-le-Grand. M. R. (pour Manufacture royale) D'AVBVSSON. DESSARTAVX. Ce nom se rencontre avec diverses orthographes, qui ont été respectées dans les désignations qui vont suivre.

N° 8. Ravissement de saint Paul.

M. R. DAVBUSSON. M. DESARTEAUX.

N° 9. Constance de saint Paul.

M. R. DAVBVSSON. DESSARTAVX.

N° 10. Saint Pierre, saint Paul.

M. R. DAVBVSSON. DESSARTAVX.

N° 11. Constance de saint Paul.

M. R. DAVBUSSON. M. DESSARTAVX.

N° 12. Verdure (XVIIe siècle) ; pour l'autel de Sainte-Cécile.

N° 13. L'envoyé de Mardochée exhorte Esther ; pour l'autel du Vœu.

N° 14. Esther devant Assuérus.

M. R. DAVBUSSON. DESSARTAVX.

N° 15. Couronnement d'Esther.

M. R. DAVBUSSON. M. DESSARTAVX.

N° 16. Constance de saint Paul.

N° 17. Repentir de l'Enfant prodigue.

N° 18. Triomphe de Mardochée.

M. R. DAVBVSSON. M. DESSARTAVX.

N° 19. Condamnation d'Aman.

M. R. DAVBVSSON. DESSARTAVX.

N° 20. Départ de l'Enfant prodigue.

N° 21. Dérèglement de l'Enfant prodigue.

M. R. DAVBVSSON. M. DESSARTAVX.

No 8. Ravissement de saint Paul, par Dessartaux.



No 22. Sacre d'un roi de France.





No 18. Triomphe de Mardochée, par Dessartaux.

No 14. Esther devant Assuérus, par Dessartaux.

TRÉSOR DE LA CATHÉDRALE DE ROUEN

Tapisseries d'Aubusson (XVIIe siècle).

N° 22. Sacre d'un roi de France.

N° 23. Trahison de Judas.

Inscription au bas :

Aspicite. o. cives. Judœ, oscula. vulnera patri.

Sic. feriendo. perit. sic. pereundo. ferit (1626).

Armoiries à gauche :

D'azur au chevron d'or accompagné de trois roses d'argent.

Ecu entouré de lambrequins.

A droite, écusson en losange entouré d'une cordelière.

Mi-partie du précédent.

Mi-partie : d'azur à la rose au naturel, accompagnée en chef d'un croissant d'argent, et en pointe de...

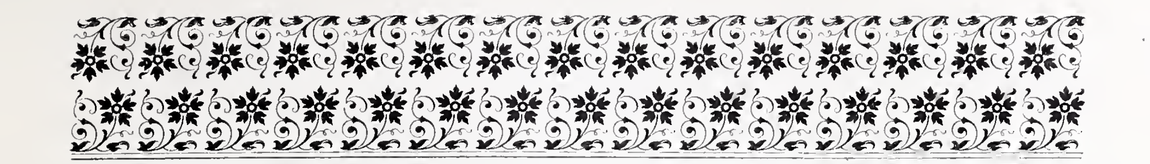
N° 24. Saint Paul.

Tapisserie de dimension moindre que les précédentes, sans date ni inscription.

LÉON DE VESLY.



Stalle de l'église de Blainville-Crevon.



UN VITRAIL D'ENGRAND LE PRINCE

à Saint-Vincent de Rouen

ET SA COPIE PAR MAUSSE HEURTAULT

à Saint-Ouen de Pont-Audemer

Si les comptes d'une paroisse peuvent révéler au chercheur, en plus d'une foule de détails savoureux sur la vie et les usages du temps passé, les dates de construction de l'église, les noms et les salaires de l'architecte et des principaux imagiers, il s'en faut de beaucoup qu'ils donnent sur le mobilier et ses auteurs des indications aussi précieuses.

Le mobilier, au Moyen-Age, est en règle générale le don des confréries et des principaux paroissiens, et comme les donateurs traitent directement avec les artistes, les trésoriers n'ont pas à intervenir dans l'affaire et n'en font aucune mention dans leurs livres. Une verrière, par exemple, leur est livrée « parfaite ». Il se peut qu'ils aient à la faire « asseoir ». Dans la suite, la verrière devra être « refaite » ou « raccoutrée ». Ces opérations diverses — dont les frais incomberont au Trésor — seront exécutées par un « verrier » quelconque, qui seul figurera dans les comptes. Quant au nom de l'auteur lui-même, il faut le chercher ailleurs — notamment dans l'acte authentique où sont consignés les termes du marché qu'il a conclu avec le donateur. C'est ainsi que la lacune si grave que présentent les archives paroissiales se trouve comblée par les archives privées des notaires et tabellions.

On sait de quel succès ont été couronnées les recherches de M. l'abbé Requin, à Avignon. Personne encore dans notre région ne s'est décidé à troubler le sommeil séculaire des archives notariales pour leur arracher un à un tous leurs secrets. Depuis longtemps pourtant quelques sondages pratiqués dans les minutes du tabellionnage de Rouen ont permis d'entrevoir la richesse de la moisson future.

En 1875, M. Paul Baudry publiait [1], d'après une copie assez défectueuse de M. Gosselin, un contrat qui nous montre le verrier rouennais Mausse Heurtault s'engageant à exécuter un vitrail pour des marchands de Pont-Audemer. En réimprimant aujourd'hui cette pièce, telle que le regretté Charles de Beaurepaire l'a transcrite pour notre éminent confrère M. Louis Régnier, d'Evreux, nous nous efforcerons de montrer à quel point elle intéresse l'histoire du vitrail en Normandie.

(16 novembre 1535) « Mausse Heurtault, maistre du mestier de verrier en » ceste ville de Rouen, demt en la paroisse S. Nicolas du dit lieu, s'est submis » et obligé, par ces présentes, envers... ditz de Genouville, bourgeois et mar- » chans, demts au Pont Audemer, qui presens estoient, faire pour les dits de » Genouville, construire, agréer, et parfaire... une vitre de la grandeur qu'il disoit » luy avoir esté baillée par lesdits de Genouville; et icelle figurer telle et de » telle sorte que celle qui est édiffiée et construite en l'église S. Vincent de » ceste ville de Rouen, qui est la première du costé de devers la maison du gre- » netier de Rouen; et icelle vitre figurer de la vie de S. Jehan Baptiste, de aussi » bonnes pièces, matières et pourtraicts que est celle du dit lieu de S. Vincent; » et faire et figurer aux fourmementz d'icelle vitre une Penthecouste, où » seront figurez Dieu, le St Esperit, Notre Dame et les apostres ; et icelle vitre » rendre toute parfaicte, preste... et icelle asseoir en l'église de S. Ouen du dit » lieu de Pont Audemer dedens le jour de Pasques fleuries prochain, a ses des- » pens ; cette submission ainsy faicte au moyen de la somme de lxx livres » tournois. » [2]

Trop souvent il arrive que le chercheur découvre les parchemins d'une œuvre perdue, ou bien se trouve en présence d'une œuvre sans parchemins. Notre texte — précieux déjà pour les renseignements qu'il nous apporte sur un artiste rouennais mal connu [3] — apparaît comme plus précieux encore quand nous reconnaissons que le vitrail de Saint-Ouen de Pont-Audemer et le vitrail de Saint-Vincent de Rouen, l'œuvre de Heurtault et son modèle, sont parvenus jusqu'à nous.

C'est avec le plus grand peut-être des verriers de la Renaissance française, que Mausse Heurtault, l'artiste aujourd'hui si obscur, acceptait de se mesurer. Un coup d'œil jeté sur le vitrail de Rouen [4] nous révèle son auteur : Engrand

1. « Notice sur l'église Saint-Vincent de Rouen » ; p. 94.

2. Louis Régnier : « Pont-Audemer et Quillebeuf. *Notes archéologiques.* » (Ext. de l'*Annuaire de l'Association normande*). Caen, 1899. pp. 29-30.

3. M. Ch. de Beaurepaire a rencontré son nom dans les comptes de Saint-Maclou (1527) et de Saint-Vincent (1531), où il figure pour des réparations.

4. Ce vitrail est le premier de la chapelle Nord, dédiée actuellement au Sacré-Cœur.

Le Prince, chef de l'Ecole de Beauvais, y a inscrit, avec les dates 1524 et 1525, ses initiales trois fois répétées[1]. Quand bien même la *Vie de saint Jean-Baptiste* ne serait pas signée et datée avec tant de précision, il ne serait pas possible de se méprendre sur son origine. M. Lucien Magne a dit très heureusement : « Je reconnaîtrais partout un vitrail d'Engrand Le Prince à la liberté du dessin, à l'indication large des modelés, aux touches légères de jaune d'argent qui brillent comme l'or dans les lumières des étoffes blanches, aux oppositions justes des tons les plus éclatants... Les œuvres du peintre verrier de Beauvais sont des esquisses chatoyantes, faites sans retouches, dont la fraîcheur et l'éclat sont extraordinaires[2]. » Je n'essaierai pas ici de développer une appréciation aussi juste et aussi précise, et le loisir me manque d'étudier l'œuvre de Le Prince dans tous ses détails. Je voudrais cependant faire remarquer avec quelle habileté le peintre s'est servi des fonds — forêt épaisse, vallée pittoresque, cour de palais, appartement royal — pour donner l'unité et l'individualité à des tableaux que ne limite aucun cadre. J'attirerai également l'attention sur les analogies que présente avec le vitrail de Saint-Vincent une autre verrière d'Engrand Le Prince à Saint-Martin de Montmorency[3]. C'est avec la même fantaisie que l'artiste a dessiné la coiffe d'or de Salomé et le casque empanaché de saint Adrien, ainsi que les médaillons circulaires qui, à Montmorency comme à Rouen, décorent les remplages.



ÉGLISE SAINT-VINCENT DE ROUEN
La Vie de saint Jean-Baptiste
Par Engrand Le Prince (1525)

Sans nous attarder plus longtemps à la critique du vitrail de Rouen, examinons l'œuvre de Heurtault, et voyons ce qu'il a su retenir des admirables qualités de son modèle. S'il en égale parfois la

1. C'est à Palustre que revient le mérite d'avoir le premier expliqué la signification de ces initiales, au cours de la séance générale tenue à Rouen le 30 mai 1876 par la Société française d'Archéologie. Cf. *Congrès archéol. de France*, 1876, pp. 376-9. Voir aussi Palustre : *Renaissance en France*, t. II, p. 249.

2. Lucien Magne : *Vitraux de Montmorency et d'Ecouen*, pp. 36-7.

3. Donnée en 1524 par Charles de Villiers, évêque de Beauvais.

« tonalité merveilleusement sonore »[1], il faut avouer que sa technique laisse fréquemment à désirer, Il traduit gauchement les attitudes les plus gracieuses et les plus rares; les physionomies deviennent chez lui bien vulgaires, souvent même grimaçantes. Il se voit obligé de simplifier les architectures et les ornements où l'art et la fantaisie d'Engrand Le Prince se donnait libre cours. Il renonce à semer de rehauts d'or la blancheur des draperies. Pour résumer d'un mot une minutieuse comparaison, le vitrail de Rouen nous révèle un virtuose, le vitrail de Pont-Audemer un habile ouvrier.

Si Heurtault ne pouvait s'engager par contrat à égaler la perfection de son modèle, du moins pouvait-il s'obliger à le reproduire avec exactitude. Le vitrail de Pont-Audemer est-il une simple copie du vitrail de Rouen ?



ÉGLISE St-OUEN DE PONT-AUDEMER
Vitrail de saint Jean-Baptiste :
Le Baptême du Christ.

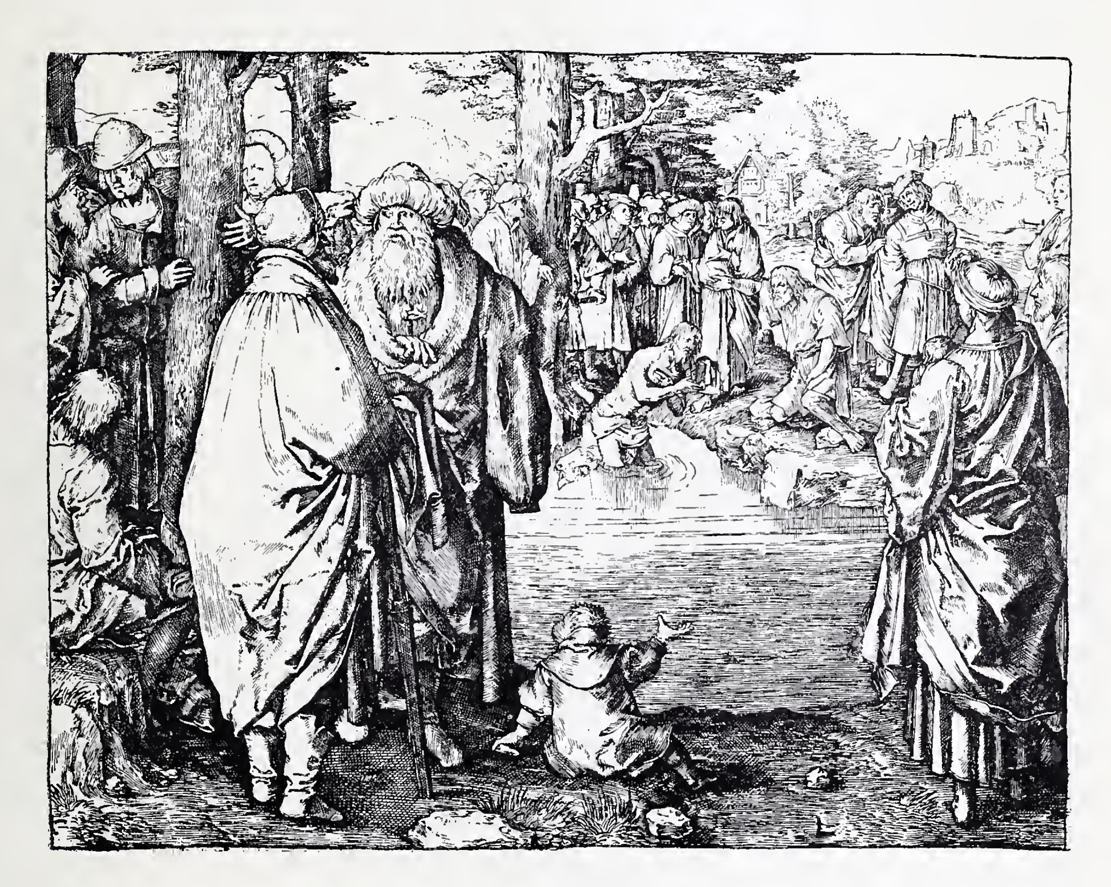
Les deux verrières se composent chacune de quatre tableaux divisés eux-mêmes en deux compartiments par le passage des meneaux, et d'un remplage flamboyant. Les remplages diffèrent absolument l'un de l'autre : à Rouen ce sont des scènes de la légende de saint Jean-Baptiste et des rinceaux d'ornement; à Pont-Audemer, on voit la descente du Saint-Esprit sur les Apôtres : c'est la « Penthecouste » stipulée au contrat.

Le premier tableau de chaque vitrail représente la *Prédication de saint Jean*, et là, la ressemblance est complète. Quand Heurtault nous montre le Précurseur, vêtu d'une draperie rouge, derrière la chaire rustique que lui forme, à l'orée d'un bois épais, une branche soutenue par deux arbres — quand il nous montre son auditoire : moine rasé à robe blanche, seigneur coiffé d'une toque rouge à plumes et chaussé à l'antique, femmes aux coiffes gracieuses, lion et cerf sauvages — il reproduit trait pour trait[2] l'œuvre d'Engrand Le Prince.

Dans le *Baptême de Jésus*, au contraire, il introduit des changements notables. Certains de ces changements sont des aveux de faiblesse : Heurtault redoute les attitudes hardies qui, dans le vitrail de Rouen, mettent en lumière

1. Louis Régnier, *op. cit.*, p. 30.
2. On pourrait remarquer quelques différences, d'ailleurs insignifiantes, dans le coloris.

l'habileté du dessinateur. Le jeune homme, assis au premier plan, qui délie sa chaussure, les anges agenouillés qui portent la tunique violette de Jésus, se transforment chez lui en des figures beaucoup moins... périlleuses. Mais la grande difficulté résidait dans le groupe central. Engrand Le Prince, pour donner à sa composition une exacte symétrie, avait placé saint Jean dans le panneau de droite, et Jésus dans le panneau de gauche. Saint Jean, pour répandre sur la tête du Christ l'eau baptismale, se penchait en avant dans une attitude un peu forcée. Heurtault, craignant sans doute de traduire cette atti-



LE BAPTÊME DU CHRIST

Gravure de Lucas de Leyde.

tude par une chute, esquive la difficulté en plaçant les deux personnages dans le même compartiment. Artiste vraiment peu soucieux d'originalité, il ne renonce à la tutelle de Le Prince que pour copier servilement une estampe du grand maître hollandais Lucas de Leyde [1].

Chez le verrier comme chez le graveur, Jésus, debout dans le lit du Jour-

1. *Le Baptême de Jésus*, nº 40 du catalogue de Bartsch.

dain, croise les bras sur la poitrine et s'incline, tandis que saint Jean, le genou droit en terre, étend le bras droit. Même ressemblance dans les détails : saint Jean perd ici le nimbe qui auréolait sa tête dans le tableau précédent. L'âpre réalisme de cette tête, avec ses longs cheveux et sa barbe inculte, forme avec l'élégance tout italienne du saint Jean-Baptiste de Rouen le plus instructif des contrastes.

Heurtault, jusqu'ici, se contente d'esquiver certaines difficultés, tout en reproduisant dans ses grandes lignes la composition d'Engrand Le Prince. Mais voici que pour remplir le panneau de droite de son *Baptême de Jésus*, il fait appel à des personnages qu'on chercherait en vain dans le vitrail de Rouen. C'est d'abord un personnage bizarre qui tient un arbre embrassé, et paraît contempler attentivement la scène. Devant lui, à droite, une femme porte un enfant nu dans ses bras, tandis qu'un petit garçon debout sur l'herbe s'accroche à sa jupe, et qu'une vieille, coiffée d'un bonnet pointu à crevés, étend le bras gauche comme pour lui désigner le Christ.

Heurtault a-t-il inventé ce groupe pittoresque? J'avais répondu non avant même de découvrir, dans un vitrail de l'église Saint-Etienne d'Elbeuf[1], un groupe absolument identique, au moins pour la silhouette. Nous retrouvons à Elbeuf, avec des différences parfois importantes dans le détail, le spectateur appuyé à l'arbre, la jeune mère et ses enfants. Un homme a pris la place de la vieille femme, mais il porte comme elle un bonnet pointu, comme elle aussi il montre Jésus de son bras étendu. Le panneau de Pont-Audemer n'est en somme que le panneau d'Elbeuf retourné.

L'homme assis, vêtu d'une chemise blanche et coiffé d'une toque bleue, que le vitrail d'Elbeuf nous montre, ôtant ses chausses rouges pour entrer à son tour dans le Jourdain, n'est pas sans rappeler un personnage du vitrail de Pont-Audemer. Nous retrouvons ce même personnage — et là la ressemblance est absolue — au second plan du *Baptême* de Rouen.

De telles rencontres ne sauraient être l'œuvre du hasard. Le vitrail d'Elbeuf, daté de 1523, antérieur par conséquent au vitrail de Rouen comme au vitrail de Pont-Audemer, ne se rattache par sa technique ni à l'une ni à l'autre de ces œuvres. Engrand Le Prince, d'autre part, qui travaillait à Beauvais et choisissait ses modèles parmi les estampes des grands maîtres[2], n'a pas connu le vitrail

1. Collatéral Nord, fenêtre correspondant à la première travée du chœur. Le vitrail, consacré à la vie de saint Jean-Baptiste, porte cette inscription : « defun (t) Robert le curé a donné ceste (vitre) l'an de grace mil V^cc XXIII... ».

2. Il est facile de donner un exemple sans s'éloigner du vitrail de Saint-Vincent de Rouen : le compartiment du remplage où l'on voit saint Jean, assis au milieu des bois, montrant du doigt l'*Agneau de Dieu* couché à ses pieds, est la copie d'une gravure de Lucas de Leyde (B. 110).

d'Elbeuf, morceau à tout prendre peu remarquable, et vraisemblablement exécuté à Rouen. Il faut de toute nécessité admettre que les trois verriers ont puisé à une source commune.

Le *Baptême du Christ*, de Lucas de Leyde, contient le germe, l'idée première de tous les personnages plus ou moins singuliers qui représentent, dans les trois vitraux, la foule des spectateurs — mais il n'en contient que le germe. En dehors du groupe principal, reproduit à Pont-Audemer, une seule figure a passé sans grande modification de l'estampe dans l'un des vitraux : c'est l'homme coiffé d'une toque brune qui cache sa main droite sous l'ample collet de sa robe rouge, au dernier plan du *Baptême* d'Elbeuf.

Il faut donc qu'une estampe dérivée du *Baptême* de Lucas de Leyde [1] — et non pas l'œuvre même du maître hollandais — ait servi de modèle commun. On ne saurait expliquer autrement la similitude presque complète qui existe entre certains détails des trois vitraux. De longues recherches au Cabinet des Estampes de la Bibliothèque Nationale ne m'ont malheureusement pas permis de retrouver cette gravure.

Si, poursuivant l'examen et la comparaison du vitrail de Rouen et du vitrail de Pont-Audemer, nous arrivons au troisième tableau, consacré à la *Décollation de saint Jean-Baptiste*, nous voyons Heurtault reproduire avec fidélité la composition d'Engrand le Prince. Dans les deux œuvres, Salomé, la tête chargée d'une lourde coiffe d'or, porte une jupe de brocart sous la somptueuse robe rouge qu'égaie une longue et légère écharpe blanche. Elle tient à deux mains un plat d'argent et s'avance, accompagnée de deux suivantes, pour recevoir des mains du bourreau la tête de saint Jean. Heurtault s'est cependant efforcé de simplifier autant que possible le décor, traité chez son modèle avec une exubérance, une délicatesse et une dextérité bien faites pour lui conseiller la prudence. Il remplace par des tours assez banales le somptueux palais de style Renaissance évoqué sur le ciel bleu, avec ses campaniles, ses lucarnes et la crête découpée de son toit, par le pinceau à grisaille du maître de Beauvais. Il supprime — pour la reporter dans le tableau suivant — la porte du palais d'Hérode, dont la corniche d'or resplendit au premier plan de la *Décollation* de Rouen : il « gagne » ainsi tout un panneau d'architectures d'or.

Malgré les variantes plus ou moins importantes que s'est permis Heurtault, il est toujours, jusqu'ici, resté fidèle au programme que lui traçait le contrat de

1. On sait que si la peinture, la sculpture et les arts mineurs s'inspiraient couramment, aux XVe et XVIe siècles, de la gravure, les graveurs faisaient aux graveurs des emprunts qui allaient souvent jusqu'à la contrefaçon. D'ailleurs, les plus grands artistes, Albert Dürer en tête, n'hésitaient pas à prendre dans les estampes de leurs devanciers et de leurs contemporains les détails et les attitudes qu'ils jugeaient particulièrement intéressants.

1535. Parvenu au quatrième épisode, il semble au contraire se séparer complètement de son modèle. Le vitrail de Pont-Audemer nous montre bien Hérode et Hérodiade à table, reproduit bien, chose à retenir, les attitudes des deux personnages — on y chercherait en vain la *Salomé dansant* qui paraît si caractéristique du vitrail de Rouen.

A Pont-Audemer, Salomé, portant à deux mains le plat d'or où est posée la tête de saint Jean, se dirige, suivie d'une jeune fille, vers la porte du palais ; sur le seuil, un valet fait un geste d'effroi. Heurtault omet donc l'épisode de la *Danse de Salomé* pour nous montrer Hérode et Hérodiade en présence de leur crime.



ÉGLISE St-OUEN DE PONT-AUDEMER
Vitrail de saint Jean-Baptiste :
Le Repas d'Hérode.

Comment expliquer une variante aussi importante, aussi grave ? Heurtault s'est-il délibérément séparé d'Engrand le Prince ? A-t-il de sa propre autorité introduit un changement au programme imposé ? Une pareille liberté est si peu dans l'esprit du contrat de 1535, que lorsque les Genouville prescrivent au verrier rouennais de substituer dans son œuvre une *Pentecôte* aux scènes de la vie de saint Jean qui figurent au remplage du vitrail de Saint-Vincent, ils vont jusqu'à énumérer « Dieu, le Saint-Esprit, Notre-Dame et les Apôtres ».

Peut-on admettre que le vitrail de Pont-Audemer ait été à l'origine ce qu'est aujourd'hui le vitrail de Rouen, et faut-il attribuer à une réparation indiscrète les différences que nous relevons entre les deux œuvres ? Le vitrail de Pont-Audemer est trop évidemment homogène pour qu'il y ait lieu de s'arrêter à cette seconde hypothèse. Il n'a d'ailleurs jamais été à proprement parler restauré, et n'a subi que des réparations trop maladroites pour n'être pas pleinement rassurantes.

Reste une dernière hypothèse : C'est la verrière de Saint-Vincent de Rouen qui, dénaturée par une restauration malheureuse, a perdu sa physionomie primitive. A l'appui de cette opinion, qui, au premier abord, peut surprendre, nous invoquerons plusieurs témoignages. Voici comment s'exprime le premier historien de l'église, E. de la Quérière : « ..... Sur le plan inférieur, se placent la décollation de saint Jean-Baptiste, le repas d'Hérode Antipas avec Hérodiade, *et un saint Nicolas occupant un panneau qui manque de cette dernière*

scène : la danse de Salomé, fille d'Hérodiade, que la fabrique devait s'empresser de faire remplacer pour compléter l'histoire de saint Jean. » [1] Trente ans plus tard, notre regretté confrère M. P. Baudry, décrivant l'œuvre d'Engrand le Prince, ajoutait : « .... Nous devons constater que le personnage représentant la fille d'Hérodiade dansant est de restitution entièrement moderne... » [2]. Plus précis et plus probant encore est le témoignage de l'Anglais Westlake, l'auteur du meilleur ouvrage qui ait jamais été écrit sur la peinture sur verre. Il a vu le vitrail avant et après sa restauration : « La Salomé dansant est une restitution, car lorsque je vis le vitrail il y a quelques années, les deux personnages aujourd'hui placés dans la quatrième lancette occupaient la troisième, tandis qu'un Evêque étranger au sujet se trouvait dans la quatrième. » [3]

Tous ces textes, si clairs et si accessibles, sont restés ignorés des très nombreux auteurs qui ont parlé du vitrail de Saint-Vincent. Les uns, comme M. l'abbé Renaud, ancien curé de la paroisse — d'ordinaire plus soucieux de conformer ses opinions à celles de M. Baudry — n'ont que des louanges pour la *Danse de Salomé*, « ... scène d'un brillant, d'un coloris, d'une richesse tout orientale. Il faut regarder longtemps, et s'il est possible, avec la loupe, les détails infinis et parfaitement traités de ce sujet ; les étoffes, les ciselures, les personnages, tout y est admirablement traité... ». [4]

Deux écrivains ont eu à comparer le vitrail de Saint-Vincent et sa copie par Mausse Heurtault. Ils ont tous deux noté la différence capitale qui nous occupe en ce moment sans que l'hypothèse d'une restauration malencontreuse du vitrail de Rouen se soit présentée à leur esprit. Mais, à la différence de l'éminent auteur de la *Renaissance dans le Vexin*, M. A. Montier a cru pouvoir se fonder sur le panneau apocryphe de Saint-Vincent pour préférer Heurtault à son modèle [5]. On doit tenir rigueur à M. Montier, comme à M. O. Merson [6], d'avoir jugé sévèrement un maître tel qu'Engrand Le Prince sans avoir eu la prudence de vérifier l'authenticité de l'œuvre qu'ils étudiaient.

Examinons maintenant, au point de vue de la facture, sans même faire

1. « *Description historique... de Saint-Vincent de Rouen* » (par E. de la Quérière). Rouen, Péron, 1844, 8°, p. 13 (ext. de la *Revue de Rouen*, 1843).

2. Baudry, *op. cit.*, p. 94.

3. Westlake : *A History of Design in Painted Glass*. Londres, 1881, 4 vols. f°, T. IV, p. 84.

4. Renaud : *L'Eglise Saint-Vincent de Rouen*. Rouen, 1885, 4°, p. 100.

5 « Notre verrière n'est pas cependant la reproduction de celle de Saint-Vincent..., elle en diffère... surtout en ce qu'elle ne figure pas la danse de Salomé que le peintre verrier de Rouen a représentée, avec assez peu de succès, d'ailleurs, sur la vitre originale. » A. Montier : *Les vitraux de Saint-Ouen de Pont-Audemer*. Pont-Audemer, 1895, 8°, p. 28. Cf. L. Régnier, *op. cit.*, p. 30 ; note.

6. O. Merson : *Les Vitraux*. Paris, Quantin, p. 221, 222.

appel à la loupe dont parle l'abbé Renaud, la *Danse de Salomé*; nous n'aurons pas de peine, je l'espère, à dissiper les doutes qui pourraient subsister sur son âge véritable. Remarquons tout d'abord que le panneau ne contient aucun détail important qui ne se retrouve dans la *Décollation* voisine. Cela est évident pour la riche parure de Salomé; quant au petit chien à crinière de lion, nous l'avons déjà vu bondir, menaçant, vers un génie ailé qui porte un écusson. Si l'on compare ensuite la Salomé dansant à la Salomé de l'épisode précédent, des différences significatives sautent aux yeux. Dans cette dernière — œuvre authentique de Le Prince — la tête est formée de quatre morceaux de verre; les traits du visage sont peints en grisaille noire, grisaille également employée, avec le jaune, dans les cheveux et dans la coiffe d'orfèvrerie dont se pare Salomé. Or, cette grisaille est entièrement bannie de la figure qu'il faut désormais considérer comme moderne. Le restaurateur a fait un emploi exclusif de la teinte chair et du jaune. Ajoutons qu'il a mal compris le collier d'or qui ferme la chemise. L'aspect des crevés qui égaient la manche rouge n'est pas le même chez lui que chez son modèle : c'est, si je ne me trompe, que le procédé employé n'est pas le même.

Je crois avoir démontré que le personnage principal de la *Danse de Salomé*, cette figure si vantée, est dans son entier l'ouvrage d'un peintre moderne, qui a d'ailleurs signé son œuvre : « Cette verrière a été restaurée *et complétée* en 1869... par Duhamel-Marette. »

Reste à prouver que cette Salomé n'est pas une simple restitution, et qu'il y avait jadis identité entre le vitrail de Rouen et le vitrail de Pont-Audemer. Je pourrais m'appuyer uniquement sur ce texte d'un vieil auteur rouennais, Th. Licquet, qui écrivait en 1827 : « Dans l'aile septentrionale... est une verrière de bon goût, relative à l'histoire de saint Jean-Baptiste. Le panneau inférieur représente la Décollation du saint, *dont on apporte la tête à Hérode, assis à table avec Hérodias...* »[1] Mais ce témoignage isolé ne me paraît pas probant. Je crois même que si Licquet a raison, c'est, pour ainsi dire, sans le mériter et par l'effet d'un pur hasard : nous savons par Westlake que le panneau qui représente Hérode et Hérodiade à table se trouvait avant la restauration dans la troisième lancette. Il était par conséquent contigu aux deux panneaux de la *Décollation*. Licquet a pu supposer que les trois compartiments ne formaient qu'un sujet, et écrire ce qu'il a écrit sans se douter un seul instant que le vitrail comportait à l'origine un panneau de plus, où l'on voyait Salomé apporter sur un plat le chef du saint Précurseur. Il vaut mieux donc s'en tenir aux indications que pourra nous livrer l'examen iconographique du vitrail.

J'ai déjà dit combien la ressemblance est complète entre les panneaux qui

1. Th. Licquet : *Rouen, précis de son histoire...* Rouen, Frère, 1827, p. 100.

représentent, à Rouen et à Pont-Audemer, Hérode et Hérodiade à table. Si l'homme vert qui, à Pont-Audemer, se tient près de la reine, à gauche, et fait aux deux personnages une affreuse grimace [1], ne se voit pas aujourd'hui à Saint-Vincent, il peut du moins avoir fait partie du vitrail original [2].

A Rouen comme à Pont-Audemer, Hérode a posé la main droite sur la table, et de la main gauche levée il esquisse un geste qui ne peut être qu'un geste de protestation. A qui adresse-t-il ce geste, cette protestation, dans le vitrail de Rouen ? Est-ce à Salomé, dont la grâce le charme ? Ne serait-ce pas plutôt à Hérodiade, qui se tourne vers lui et vers qui il se tourne ? La reine étend le bras droit en avant, et de la main gauche tient un couteau. Voilà certes une attitude singulière, et qui ne s'explique pas dans une composition où Hérode et Hérodiade sont les spectateurs d'une scène gracieuse. A Pont-Audemer au contraire, aucune obscurité : Salomé entre dans le palais, portant le chef de saint Jean. A cette vue, la reine étend le bras pour saisir sa proie; elle prend un couteau pour frapper la tête de l'ennemi qu'elle a sacrifié à sa vengeance [3]; tandis qu'Hérode exprime faiblement une indignation feinte.

Le vitrail de Saint-Vincent de Rouen nous montre le même Hérode et la même Hérodiade que le vitrail de Saint-Ouen de Pont-Audemer. Il nous montrerait à coup sûr la même Salomé s'il n'avait souffert les injures du temps et des hommes. C'est à une erreur d'Eustache de la Quérière qu'il faut s'en prendre si le restaurateur a commis le plus regrettable des contresens [4].

J'ai voulu, en entreprenant l'étude de l'admirable vitrail de Saint-Vincent de Rouen, enlever à Engrand Le Prince une figure qui déparait son œuvre aux yeux de quelques-uns, restituer au peintre Duhamel-Marette d'Evreux un ouvrage qui fait le plus grand honneur à son habileté, et surtout rétablir la véritable leçon d'une œuvre capitale pour l'histoire du vitrail en France.

JEAN LAFOND.

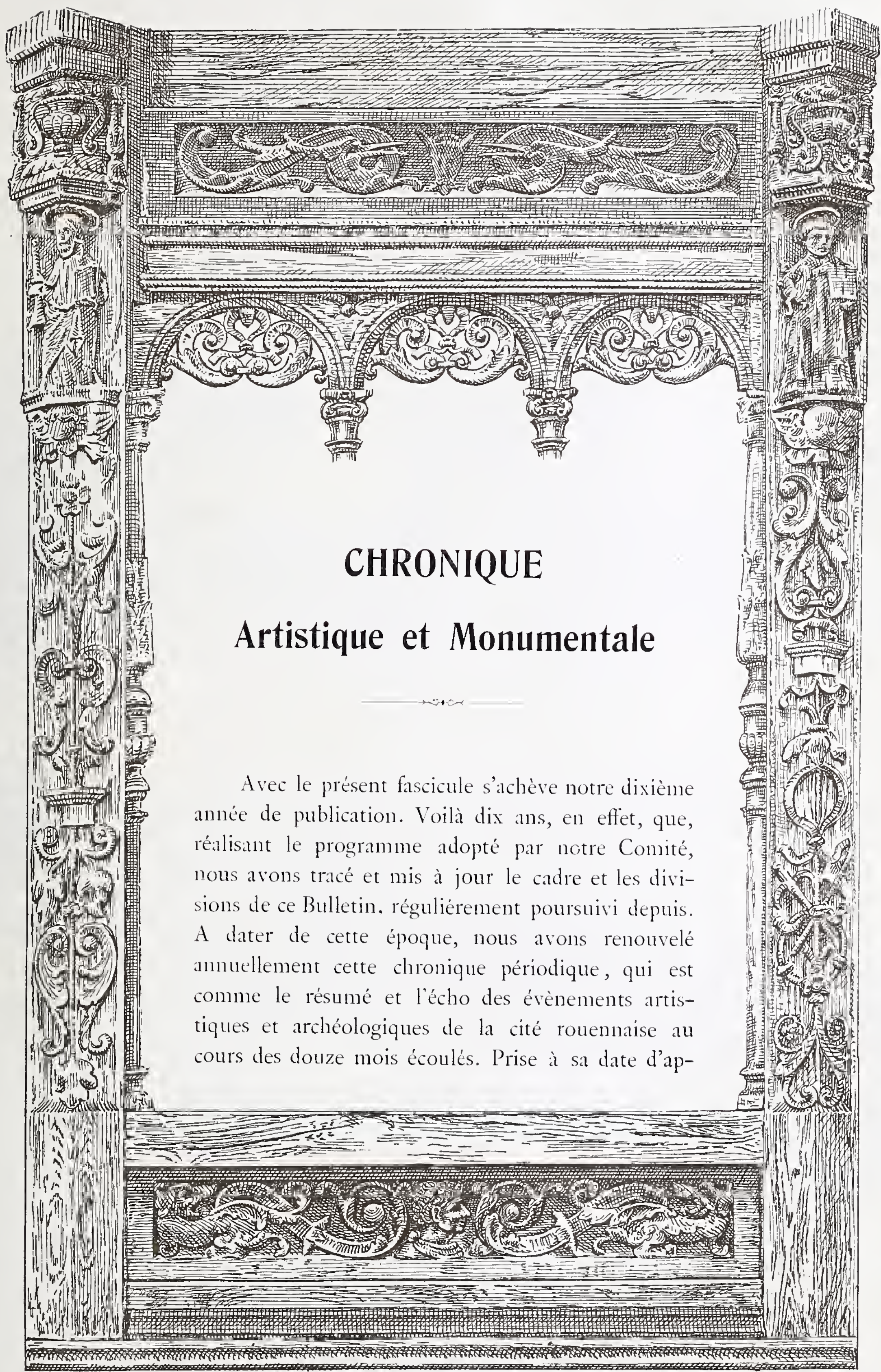
1. Cet homme vert n'est autre que le fou de la Cour d'Hérode. On le retrouve, agitant une marotte derrière la tête du tétrarque, sur un coffre du XVIe siècle (collection Boy), reproduit dans MOLINIER et FRANTZ-MARCOU : *L'Exposition rétrospective de l'Art français*, p. 100.

2. Sa place est occupée par un morceau de verre violet qui me paraît de fabrication moderne.

3. Ce motif iconographique très curieux est assez fréquent dans l'art du Nord à partir du XVe siècle; j'espère publier prochainement une étude sur son origine et son développement.

4. Parmi les verrières de Saint-Vincent la *Vie de saint Jean-Baptiste* n'est pas la seule qui ait mis en défaut la sagacité de l'auteur de la *Description* de 1844.





CHRONIQUE

Artistique et Monumentale

Avec le présent fascicule s'achève notre dixième année de publication. Voilà dix ans, en effet, que, réalisant le programme adopté par notre Comité, nous avons tracé et mis à jour le cadre et les divisions de ce Bulletin, régulièrement poursuivi depuis. A dater de cette époque, nous avons renouvelé annuellement cette chronique périodique, qui est comme le résumé et l'écho des évènements artistiques et archéologiques de la cité rouennaise au cours des douze mois écoulés. Prise à sa date d'ap-

C. Gruzelle

parition, chacune de ces chroniques, passant en revue des faits d'hier, encore dans la mémoire de tous, ne semble offrir qu'un assez mince intérêt. Mais avec le recul du temps, qui amène nécessairement la confusion et l'oubli, cet intérêt s'accroît, se justifie, présentant, par l'accumulation des faits enregistrés, une suite de documents rétrospectifs, méthodiquement groupés, qu'il serait à peu près impossible de retrouver ailleurs. Comment essayer, en effet, de les suivre à la piste, de les reconstituer à travers le volumineux fatras des journaux quotidiens ? Peut-être s'en rendra-t-on mieux compte lorsque l'occasion nous aura permis de doter ce Bulletin d'une table générale des matières embrassant l'ensemble des travaux, notes, notices et renseignements de tout genre publiés dans l'ensemble de ses fascicules. C'est un projet ardu, compliqué, que nous caressons depuis longtemps et que nous espérons pouvoir réaliser lors de notre 25[e] année de fondation qui écherra en juillet 1911.

LA TOUR DE LA PUCELLE

Parmi les évènements archéologiques de l'année, le plus saillant a été sans contredit la question fort discutée des derniers vestiges de la Tour de la Pucelle. On est parti d'un beau zèle pour assurer la conservation de cette très intéressante relique de notre histoire locale, intimement liée à la grande histoire, qui eût certes mérité d'être entièrement dégagée, mise en vedette et sauvée à tout jamais de l'oubli. Un fâcheux concours de circonstances, regrettable à tous égards, n'a malheureusement pas permis d'arracher ces ruines historiques à l'enfouissement définitif auquel, désormais, elles semblent condamnées. Essayons de résumer en quelques traits les principales données de cette tentative avortée.

Après la démolition de l'ancien couvent des Ursulines de la rue Morand, des fouilles provoquées par les travaux de terrassement et de canalisation opérés sur son emplacement, en avril 1908, en un lot de ce terrain, acquis par M. Dagnet, architecte, mirent à jour des vestiges intéressants. On découvrit, du côté de la rue Jeanne-d'Arc, sur une partie assez restreinte avoisinant l'immeuble du docteur Cauchois, un parement de mur en pierres de petit appareil, visiblement cintré comme celui d'une tour; vers le milieu de l'espace circonscrit par ce bout de mur, et rempli par un blocage, on mit également à jour un puits profond d'environ une dizaine de mètres [1]. Etant donné le point de l'ancien Château de Rouen, ou *Vieux Château*, où ces trouvailles furent faites, on se convainquit bien vite, après un examen attentif des anciens plans et de quelques témoignages contemporains, qu'on était en présence des vestiges formant les fondements et le soubassement de la véritable Tour de la Pucelle, dite primitivement *Tour vers les Champs*, où Jeanne d'Arc fut emprisonnée du 25 décembre 1430 au 30 mai 1431 [2].

1. A propos de ces fouilles, voir les notes particulières de M. Gogeard, à la fin de ce chapitre. Pour certains détails, consulter aussi la série des procès-verbaux du présent fascicule.

2. La poursuite des fouilles a permis de constater qu'on n'était pas ici en présence de vestiges insignifiants, mais d'un tiers environ de la hauteur totale de la tour restée cachée dans le sol. Du dégagement des assises découvertes au-dessous du talus, on a pu inférer que la base de cette tour, remplie par un blocage, descendait à environ 8 mètres de profondeur, comme sa voisine la *Tour du Donjon;* elle pénétrait, en effet,

D'après clichés Rigondet.

FOUILLES SUR L'EMPLACEMENT DE LA TOUR DE LA PUCELLE

En présence de cette découverte, un vif mouvement d'opinion se produisit à Rouen et dans la région; les Sociétés savantes émirent des vœux pour sa conservation, et le Conseil général de la Seine-Inférieure formula lui-même une motion, discutée et adoptée dans sa séance du 8 mai 1908, demandant « que les vestiges récemment découverts fussent préservés de la destruction et de toute détérioration par tous les moyens possibles. » De ce vœu résulta un arrêté préfectoral, en date du même jour, suspendant *pendant trois mois* les travaux entrepris par M. Dagnet, sur son terrain. C'est à ce moment que plusieurs Rouennais, amis de nos souvenirs locaux, se groupèrent en un *Comité d'initiative*, pour stimuler l'attention publique et provoquer une action officielle [1].

Le premier soin de ce Comité fut de se mettre en rapport avec le Maire et le Préfet, pour les entretenir de la question et les intéresser à sa solution. En même temps, il rédigeait une lettre au Ministre des Beaux-Arts, faisant valoir le haut intérêt historique et documentaire des vestiges retrouvés, demandant leur acquisition par l'Etat et leur classement parmi les monuments historiques. Des exemplaires imprimés de cette lettre, avec avis favorable du Préfet, furent également adressés à tous les membres de la Commission desdits Monuments, qui, sans y faire un accueil bien chaleureux, admirent du moins en principe l'acquisition des vestiges par l'Etat, avec contribution indéterminée de la Ville et du Département.

Deux projets étaient alors en présence : le *projet d'ensemble* et le *projet restreint*. Plus économique, mais notoirement insuffisant, celui-ci consistait dans la conservation pure et simple des vestiges, avec un passage pour y accéder, mais sans aucun dégagement. Privé de tout recul, de toute mise en saillie, enserré dans le cadre étroit de constructions modernes bâties en façade autour de son périmètre, le tronçon de tour était ainsi masqué et perdait tout caractère.

Le projet d'ensemble, au contraire, comprenait, outre l'acquisition de la Tour, l'adjonction de parcelles de terrain environnantes permettant son complet dégagement et sa mise en valeur. Dans ce projet, la Tour, avec son puits central et le mur de courtine, également retrouvé, eût été encadrée dans un petit square aux rampes gazonnées, en pente douce, servant d'accès aux substructions. Aménagé aux abords de la future gare, à l'entrée même de la ville, ce jardin eût permis aux visiteurs de découvrir entièrement

jusqu'au fond des fossés qui entouraient de toutes parts l'ancien château, telle qu'elle apparaît dans le *Livre des Fontaines*, de Jacques Le Lieur, en 1525, et dans les *Beautés de la Normandie*, de Jean Oursel, en 1700.

Rappelons que la Tour de la Pucelle, gravement endommagée en 1590, lors de la reprise du Château par les Ligueurs, ne fut pas comprise dans la démolition de celui-ci, en 1610; elle demeura la propriété de la Ville et est maintes fois citée dans les délibérations municipales, notamment en 1769, époque où elle était louée à Louis Mouchard, Conseiller au Parlement. Vers 1780, une partie en fut démolie, mais la salle basse subsistait encore en 1798, y compris le puits situé au centre. Cette dernière disparut à son tour en 1809; les vestiges en furent retrouvés en 1840, par M. Barthélemy, architecte, lors de la construction d'un bâtiment annexe du couvent des Ursulines; il rencontra notamment le *puits central*, qui fixe et détermine sans conteste la situation de la tour. Peu soucieux de ces restes, il se contenta de les utiliser, élevant au-dessus une sorte d'arceau nécessaire à l'édification d'un mur.

1. Le bureau de ce Comité, qui comprenait une cinquantaine de membres, était ainsi composé : Président, M. Albert Sarrazin; vice-présidents, MM. Gaston Le Breton et Georges Lormier; secrétaires, MM. Edouard Delabarre, docteur Coutan et Georges de Beaurepaire.

la grosse Tour du Donjon, voisine de celle de la Pucelle, et de se rendre compte de la topographie de l'ancien Château de Rouen. C'eût été une restitution des plus intéressantes, analogue à celles déjà tentées à Paris, à Rome et dans quelques autres cités historiques [1].

Cependant, le délai de trois mois imposé à M. Dagnet était sur le point d'aboutir, sans que rien eût été fait. Quinze jours avant son expiration, le Comité, qui, à diverses reprises, avait vainement essayé d'amener un résultat, tenta une nouvelle démarche près de la Municipalité, pour hâter sa décision et l'engager à obtenir un arrêté d'expropriation. Dans sa séance du 24 juillet 1908, le Conseil municipal se ralliait, en effet, à cette proposition, qui fut soumise au pouvoir compétent, s'engageant en outre, dans le cas où le *grand projet* serait adopté, de contribuer à la dépense pour une somme de 50,000 francs, somme qui serait réduite à 20,000 francs, si l'on s'en tenait au *projet restreint*. Malheureusement on fit la sourde oreille en haut lieu et les choses traînèrent en longueur jusqu'au 28 septembre, époque où le Conseil général, réuni de nouveau, admit en principe la participation du Département à l'acquisition projetée, « pour un tiers de la somme totale ». Mais Conseil général et Municipalité refusaient également de prendre l'initiative des négociations, réservées, suivant eux, au Ministère compétent. Ce fut alors que, sur les pressantes sollicitations du Comité, le Sous-Secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts, M. Dujardin-Beaumetz, consentit enfin à se rendre à Rouen, pour apprecier sur place la situation (21 octobre 1908). Cette visite, sur laquelle on comptait beaucoup, se réduisit, comme trop souvent, à de vaines promesses. Suivant le mot du délégué officiel, il s'agissait « d'accorder le cœur avec la raison ». Or, les exigences du propriétaire n'étaient pas faites pour faciliter cet accord. De son terrain, acheté par lui 35,000 francs, il demandait 75,000 francs, soit un bénéfice de 100 o/o. Même en tenant compte des retards subis et des quelques travaux déjà exécutés, c'était encore une assez jolie majoration.

Aucune mesure n'ayant été prise, pas même la mise en expropriation, si souvent réclamée, le propriétaire, passant outre, poursuivit activement ses travaux. A diverses reprises, le Comité entreprit de nouvelles démarches, sollicitant toujours, mais en vain, la décision de l'Etat. Enfin, le 15 décembre, la Commission des Monuments historiques, par une sorte d'acquit de conscience, décidait la participation de l'Etat au rachat, mais dans une proportion ne pouvant excéder 25.000 à 30,000 francs, quel que fût le projet adopté. Elle estimait d'ailleurs que le projet restreint — malgré sa mesquinerie — était suffisant à assurer l'accès et la conservation de la Tour. En présence de cette décevante *participation*, il fallait nécessairement abandonner la réalisation du grand projet, l'exécution de celui-ci devant entraîner dans son ensemble une dépense maximum de 210,000 francs.

Restait donc le rachat pur et simple des vestiges et de leur médiocre emplacement. Le Comité tenta alors une nouvelle démarche près des Pouvoirs publics, afin d'amener une entente dans ce sens. Une audience demandée par lui vers la fin décembre au Ministère des Beaux-Arts, et successivement ajournée, ne put avoir lieu que le 5 février 1909. Dans

1. Le Comité avait pris soin d'en faire esquisser une réduction, brossée par M. Rambert, décorateur du théâtre, et placée en vedette en regard du terrain à acquérir. Sur le même panneau figurait une reproduction du Vieux-Château, à l'époque de sa construction, en 1205, sous Philippe-Auguste.

cette audience, M. Dujardin-Beaumetz confirma bien la participation de l'Etat au rachat, jusqu'à concurrence de 30,000 francs, mais à la condition que la Ville se rendrait elle-même acquéreur de la Tour et entamerait directement les négociations. Une convocation eut lieu à cet effet dans le bureau du Maire, le 16 avril, réunissant M. Dagnet et les délégués du Comité, MM. Sarrazin et Delabarre, constamment mis en jeu dans cette délicate entreprise, à la réussite de laquelle ils n'ont marchandé ni leurs temps, ni leurs efforts. Diverses combinaisons pour arriver à une solution furent alors envisagées, mais aucune ne put aboutir, l'attitude du propriétaire, qui continuait d'édifier son immeuble, équivalant à une fin de non-recevoir. Quelques démarches ultérieures n'obtinrent pas un meilleur succès.

Tel est, dans ses principaux détails, l'exposé de cette tentative honorable, mais infructueuse, qu'il convenait de résumer pour l'avenir. Sans essayer d'établir ici des responsabilités, sans émettre un jugement définitif dans cette malheureuse affaire, dont une polémique assez vive s'est fait l'écho, il nous sera bien permis de dire qu'elle n'a peut-être pas été menée avec toute la méthode, tout l'entregent nécessaire; le zèle et le bon vouloir des uns ont été paralysés par l'indifférence et l'inertie des autres; les Pouvoirs publics se dérobant ou n'intervenant du moins que d'une façon indirecte, avec une tiédeur marquée, l'élan s'est refroidi et la cause a été compromise. Il semble qu'à Paris comme à Rouen on n'ait pas su comprendre toute l'importance de cette question et le haut intérêt historique qui s'y rattachait. On n'a vu là qu'un simple tas de moellons, oubliant que dans ces pierres noircies, derniers jalons du passé, gît un des plus mémorables souvenirs de notre épopée nationale [1].

Si ce monument commémoratif n'a pu être soustrait à la spéculation privée, pour être rendu au domaine public, quel sort lui est désormais réservé ? Son propriétaire, M. Dagnet, qui en assume la sauvegarde, a promis — tout en le dissimulant fâcheusement dans les murs d'une lourde maison de rapport — d'en assurer *dignement* « la conservation et la visibilité ». Souhaitons qu'il tienne parole, évitant surtout de l'enfouir comme dans un puits, en cet « étui ridicule » que redoutait si fort le Comité.

Il ne reste plus, pour achever ce chapitre déjà long, qu'à consigner ici les quelques notes archéologiques que notre collègue M. Gogeard, l'ingénieur distingué, a bien voulu nous fournir, touchant les fouilles du château de Philippe-Auguste, et qui complètent celles déjà publiées par lui dans notre dernier fascicule (*Bulletin de 1907*, p. 33-36). Il y a joint un plan terrien qui, lui-même, complète et met au point celui de l'an passé. C'est un document topographique du plus vif intérêt pour les futures recherches des archéologues.

1. Non seulement Jeanne d'Arc fut emprisonnée dans cette Tour durant les derniers mois de sa captivité, mais elle y fut enfermée dans une cage de fer, y fut l'objet des odieux traitements de ses gardiens, des tortures morales que lui infligèrent ses juges iniques; c'est là aussi qu'elle subit leurs captieux interrogatoires et y fit ces fières réponses, pleines d'éloquentes saillies, qui sont dans toutes les mémoires.

NOTES SUR LES FOUILLES

OPÉRÉES EN 1908 SUR L'EMPLACEMENT DU CHATEAU DE PHILIPPE-AUGUSTE

Les fouilles exécutées sur l'emplacement de l'ancien château de Philippe-Auguste, pour la construction d'un égout dans l'axe de la rue du Donjon, ont fait l'objet d'une notice que je présentais à la Société, en novembre 1907. Je terminais cette notice en disant qu'au fur et à mesure de l'édification de constructions, la découverte d'anciens vestiges pouvant être rattachés les uns aux autres fournirait sans doute de précieux renseignements pour la reconstitution de l'ancien château.

L'année 1908 n'a donné lieu qu'à des fouilles limitées à un petit espace : elle marquera toutefois d'une façon particulière par l'importance des vestiges retrouvés.

Les terrassements exécutés sur une parcelle de terrain en façade sur la rue Jeanne-d'Arc et acquise par M. Dagnet, architecte, ont mis à découvert la base de la Tour vers les Champs, dite Tour de la Pucelle, où Jeanne d'Arc fut prisonnière pendant plus de cinq mois.

Cette base n'est pas absolument circulaire : elle est un peu ovale, comme le Donjon d'ailleurs. Son diamètre moyen est de 10 mèt. 30. Elle est construite en moellons de dimensions moyennes et l'intérieur est rempli par un blocage. Près du centre existe un petit puits circulaire de 1 mèt. 05 de diamètre intérieur et de 10 mètres environ de profondeur, très bien maçonné en matériaux de petit appareil et en parfait état de conservation.

Le soubassement de la tour, élargi à la base par un empâtement en libages de 1 mètre de largeur, présente un *fruit* de 0 mèt. 25 environ par mètre, comme l'indiquent d'ailleurs les anciennes vues du château.

M. Dagnet, qui a conduit les fouilles avec les plus grandes précautions et de façon à ménager ces importants vestiges, a fait construire deux étages de cave : par cela même, il a dégagé une partie de ce soubassement, sur une hauteur de 12 mètres [1].

Il a mis également à découvert l'amorce du mur de courtine, dont la direction se rapproche de celle de la partie rencontrée en 1907, dans la rue du Donjon. Ce mur est construit en libages et en moellons de petit échantillon vers le milieu et dans la partie basse, et uniquement en petit appareil dans la partie supérieure.

Plus près de la rue Jeanne-d'Arc, on découvrit aussi un mur venant directement contre la Tour, orienté au Sud-Ouest, et paraissant se diriger vers l'ancienne tour carrée située en dehors de l'enceinte et construite sous la domination anglaise. Le dessous de ce mur semblait s'arrêter au niveau inférieur de la marche la plus basse, dont nous parlons plus loin, et son aplomb correspondait à l'ancien mur du bâtiment moderne édifié par les religieuses, près de la rue Jeanne-d'Arc. Il figure d'ailleurs sur le plan de 1635. Dans l'angle formé par ce mur et par la Tour, on a rencontré trois marches de 0 mèt. 20, 0 mèt. 30 et 0 mèt. 45 de largeur.

Enfin, entre ces deux murs et à 2 mèt. 50 de la Tour de la Pucelle, on a mis encore à découvert un massif en pierre, établi dans le fossé du château, à 12 mètres de profondeur et orienté de l'Est à l'Ouest. Il se compose d'un mur large de 0 mèt. 92 à la base (plus un certain empâtement de chaque côté) et de 0 mèt. 62 de largeur à la partie supérieure. Il est formé de trois assises donnant une hauteur de 1 mèt. 03 et parementé sur les faces, ainsi qu'à l'extrémité.

La destination de ce massif reste indéterminée.

Ces renseignements ont été reportés à leur emplacement exact sur le plan présenté l'an dernier. Absent de Rouen pendant plusieurs mois, je n'avais pu les relever moi-même, et je les dois à l'obligeance de notre distingué vice-président, M. Delabarre, toujours si attentif à noter ce qui peut intéresser la Société : qu'il me permette de l'en remercier.

En dehors des fouilles que je viens de mentionner, d'autres terrassements, effectués plus au

1. Il est fâcheux toutefois qu'on n'ait pas donné à ce dégagement sommaire un recul suffisant pour mettre les vestiges en valeur et en faciliter l'accès. C'était là le véritable intérêt. — R. A.



N
RUE VERTE
Bd JEANNE DARC
RUE JEANNE DARC
FOUILLE DE L'AQUEDUC
REGARD
REGARD
REGARD
SOURCE NOTRE DA
SOURCE GAALOR
ESCALIER
TOUR DE LA PUCELLE
CONTRESCARPE
Parement
Puits

PLAN DU VIEUX-CHATEAU POUR LES RÉCENTES DÉCOUVERTES

Par M. Gogeard

Nord, ont dégagé d'anciens regards établis sur les canalisations des sources Gaalor et Notre-Dame. Ils en jalonnent le parcours et sont reportés sur le plan.

Enfin, quelques vestiges de peu d'importance, car la fouille était peu profonde, ont encore été retrouvés dans la rue Jeanne-d'Arc, près du carrefour de la rue Alain-Blanchard, en M du plan. Ils semblent se rattacher à des murs indiqués en pointillé sur le plan de 1635, et la rencontre de ces vestiges divers paraît dès maintenant confirmer l'exactitude de ce plan.

Tel est le bilan des découvertes de l'année 1908. Il s'accroîtra petit à petit, il faut l'espérer, au fur et à mesure de l'édification de nouvelles constructions.

Février 1909. GOGEARD.

A LA CATHÉDRALE

Nous avons eu maintes fois l'occasion d'entretenir nos lecteurs des importants travaux de restauration du grand portail de la Cathédrale, travaux poursuivis depuis bientôt quinze années sous les directions successives de MM. Sauvageot, Gosselin, Chaîne et Auvray. Ces travaux devant prendre fin dans quelques mois, au printemps de 1909, nous serons alors mieux en situation pour y revenir en détail. En même temps qu'ils s'achèvent, on procède en ce moment à des travaux analogues concernant le monumental massif de la Tour Saint-Romain. Ceux-ci doivent comprendre la réparation du dernier étage, étage très ouvragé, mais fort endommagé, ainsi que la restauration des grandes baies ogivales qui décorent les étages intermédiaires et sont depuis longtemps bouchées par des galandages. D'autre part, les projets comportent la remise en état des superbes salles de la Tour, notamment la belle salle du rez-de-chaussée, maladroitement divisée dans sa hauteur par un plafond en charpente qu'il s'agit de faire disparaître, en dévoilant ainsi la remarquable voûte octopartite qui la surmonte. On doit y édifier un baptistère qui sera mis en communication directe avec la Cathédrale.

Commencée vers la fin de 1908, cette restauration, soumise à l'appréciation de M. Dujardin-Beaumetz, sous-secrétaire d'Etat, lors de son passage à Rouen, le 21 octobre dernier, doit se poursuivre dans le cours de l'année 1909, que notre présent cadre ne comprend pas. Comme pour les travaux du grand portail, il nous paraît plus rationnel d'en ajourner le compte-rendu à notre prochain Bulletin. Bornons-nous à noter, pour aujourd'hui, que la mise à exécution de ces travaux a nécessité, au dernier étage de la Tour, l'édification d'un vaste échafaudage en *bascule*, disposé en encorbellement, qui donne à cette partie de l'édifice une physionomie des plus singulières. L'établissement de cet échafaudage était d'autant plus nécessaire qu'un déplorable accident est venu en démontrer l'urgence. Quelques jours auparavant, le 30 octobre 1908, vers huit heures du soir, la chute d'un bloc énorme provenant des galandages condamnés se détachait de la Tour et, tombant dans la rue, venait s'abattre sur un passant, un malheureux artisan rentrant de son travail, Edouard Marc, qu'elle assomma du coup.

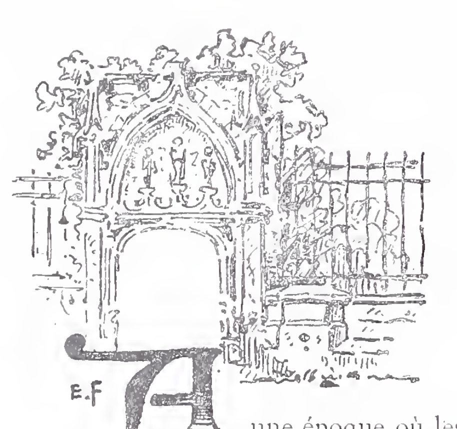


Au chapitre de la Cathédrale se rattache une intéressante découverte faite quelques semaines plus tard, dans les premiers jours de décembre. En creusant dans la chapelle Sainte-Marguerite la tombe définitive du cardinal Thomas, dont le monument doit être

élevé d'ici peu, on a trouvé, jetés comme remblai contre le mur gouttereau de la Cathédrale du XIIIe siècle, des lions en pierre à la crinière dorée sur rouge, dont un en assez bon état de conservation. Ces lions peuvent appartenir aux XIVe ou XVe siècles. Posés sur leur arrière-train, ils se dressaient sur leurs pattes de devant et portaient sur leur dos soit les pieds d'un *gisant*, soit — car ils durent être au nombre de quatre — une dalle soutenant le *gisant*, comme cela se voit à Amiens. Cette dernière hypothèse paraît la plus vraisemblable. Ils ont dû être jetés en remblai vers 1740, lors de cette malheureuse époque où, par haine et mépris du « gothique », le Chapitre fit raser tous les monuments funèbres qui remplissaient le chœur et la nef de la Cathédrale. Ces débris ont été conservés dans le petit musée lapidaire de la cour d'Albane.



Vers la même date, et sur le vœu émis par notre Société, on a transporté dans la chapelle Saint-Etienne, pour l'empêcher de se détériorer complètement, la pierre tombale de Denis Gastinel, ex-chanoine de la Cathédrale, puis vicaire capitulaire, l'un des assesseurs du procès de Jeanne d'Arc, et l'un des plus acharnés, vendu au parti anglais, qui le combla de faveurs. En 1440, malade et sentant sa fin, le haut dignitaire prit ses dispositions dernières, achetant au Chapitre — qui pratiquait volontiers ce petit trafic — une ancienne pierre tombale sous laquelle il voulait être enterré, dans la chapelle Saint-Jean-près-les-Fonts, ce qui fut fait. Denis Gastinel y est représenté en aube et chasuble, avec son aumusse sur la tête. Son effigie est placée sous un riche dais gothique qui occupe le tiers de la pierre tombale. L'inscription nous apprend qu'il était *Conseiller du Roy, notre sire* (évidemment du roi anglais, Henri V), et qu'il mourut le 13 décembre 1440. Le dessin de cette pierre, relevé par Deville, a été reproduit dans leurs ouvrages sur Jeanne d'Arc par MM. Wallon et Sarrazin. Notre collègue, M. Auguste Foucher, statuaire, en a fait aussi un fidèle relevé. Déjà il avait été question de déplacer cette pierre, journellement foulée aux pieds, pour éviter l'effacement complet des traits et des lettres ; mais l'abbé Cochet, paraît-il, s'y était opposé par scrupule patriotique, estimant qu'on ne devait rendre cet hommage à la mémoire « d'un juge qui avait condamné Jeanne d'Arc ».



TRANSFERTS D'ÉDICULES

A une époque où les mœurs et les traditions se modifient à tout instant, bouleversant également les idées et les choses, les monuments sont appelés, eux aussi, à éprouver des transformations plus ou moins opportunes. Nous en avons eu un double exemple cette année dans le transfert de deux édicules d'époque et de mérite divers, qui ont subi l'un et l'autre un complet déplacement. Ces deux édicules rouennais, déménagés comme de simples colis, ainsi que l'avait été avant eux, il y a quelques années, la statue de Boieldieu, sont l'ancienne porte Sainte-Claire et la stèle

commémorative de Gustave Flaubert, placée jusqu'alors à l'entrée du square Solférino, contre la façade principale du Musée.

*
* *

Stèle Flaubert. — L'érection de cette stèle en cet endroit remontait à environ dix-huit ans. C'est, en effet, le 23 novembre 1890, qu'elle fut inaugurée officiellement, en présence d'un public choisi et d'un groupe de lettrés parisiens ayant à sa tête trois fervents admirateurs du maître : Emile Zola, Edmond de Goncourt et Guy de Maupassant. L'auteur du monument, le sculpteur Chapu, assistait lui-même à la cérémonie. On sait que l'œuvre du statuaire se compose d'un haut relief en marbre blanc, représentant la *Vérité* sortant du puits, sous l'aspect d'une gracieuse figure de femme nue, tenant une plume de la main droite, de l'autre un livre ouvert où elle se dispose à écrire. Dans un angle, sur un rocher, près du laurier symbolique, se détache en relief le médaillon de Gustave Flaubert. Quoique d'un symbolisme un peu vague, étant donné le talent énergique et caractérisé de l'écrivain, le morceau est ravissant, d'une plastique parfaite, d'une grâce chaste et pénétrante, dont on subit le charme sans le discuter.



Monument
à Gustave Flaubert.

Cependant, cette œuvre délicate, d'une allure toute intime, était malencontreusement encastrée dans une porte latérale du Musée, qui l'étreignait et l'écrasait en quelque sorte dans son cadre étroit. En outre, l'action du plein air, après lui avoir imprimé une patine légère d'un ton agréable, risquait d'altérer à la longue la blancheur et l'épiderme délicat du marbre, menacé par les intempéries de notre climat. Aussi, lorsqu'un nouveau monument, émané comme son aîné d'une souscription publique, fut élevé l'an passé à la mémoire de Gustave Flaubert, sur un emplacement voisin [1], on songea à déplacer le premier pour le mettre à l'abri à l'intérieur du Musée. C'est ce déplacement qui a été opéré en novembre dernier (1908), sous la direction de M. Enverlen, entrepreneur. La stèle de Chapu figure maintenant au rez-de-chaussée du Musée, dans la première salle de gauche consacrée à l'exposition des sculptures, en l'axe de la fenêtre centrale donnant sur une cour intérieure.

1. *Bulletin de 1907*, p. 113-115.

Toujours charmante et bien envoisinée, elle y fait bonne figure, tout en ayant perdu un peu de la lumineuse ambiance que lui donnait le plein air.

*
* *

Porte Sainte-Claire. — La réédification de la porte Sainte-Claire a eu lieu à peu près vers le même temps. Nous avons raconté dans notre dernière chronique[1] le premier épisode de ce transfert, esquissant alors en quelques mots l'historique de la vieille arcade, dépendance de l'ancienne abbaye des Clarisses, rue Saint-Hilaire. Nous n'y reviendrons



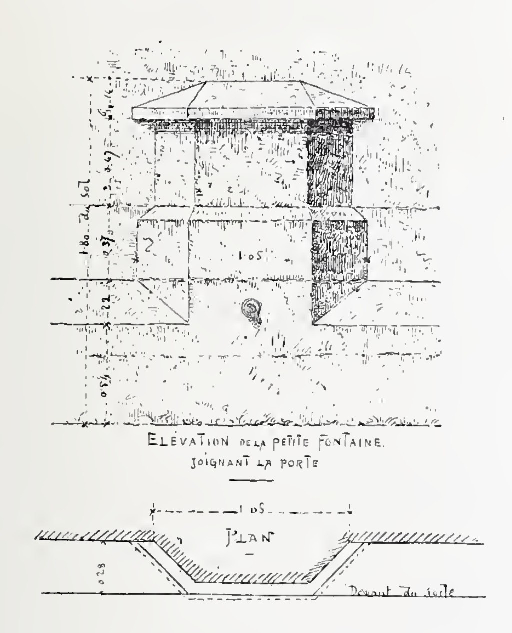
Porte Sainte-Claire.

pas aujourd'hui, nous bornant à reprendre la question au point où nous l'avons laissée. Les restes de cette porte, soigneusement démontés et numérotés, furent d'abord transportés, en juin 1907, dans le Jardin de l'Hôtel-de-Ville, à l'une des entrées duquel on se

1. *Bulletin de* 1907, p. 115-116.

proposait de les remonter. D'après le vœu exprimé par notre Société, le rétablissement du portail devait être fait en avant de l'ouverture Sud-Est, à l'angle du pan coupé formé par la jonction des rues de l'Epée et des Faulx, son élévation en cet endroit, « *conçue comme une entrée* », lui conservant son caractère architectural et sa disposition primitive.

Une délibération du Corps municipal, datée du 12 juin 1907, ayant décidé d'opérer ce rétablissement dans l'intérieur même du jardin, à 17 mètres de l'emplacement projeté, la pensée première se trouvait annulée, et la porte, ainsi mise hors cadre, n'avait plus sa raison d'être en ce lieu. En conséquence, notre Société, par l'entremise de son Président, M. Eugène Fauquet, et d'une Commission spéciale, demanda à la Municipalité que les pierres de l'édicule fussent transportées du Jardin de Saint-Ouen en celui de Sainte-Marie, à l'entrée de ce square donnant sur la rue de la République, où l'arcade trouverait un meilleur emplacement. Cette décision ayant prévalu, le nouveau transfert fut opéré dans les dernières semaines de 1908. Repérée avec le plus grand soin, la porte Sainte-Claire a été remontée là pierre à pierre et rétablie fidèlement dans son état primitif. L'effet n'en est peut-être pas aussi heureux qu'on pouvait l'espérer, sa masse écrasant quelque peu la grille beaucoup plus basse sur laquelle elle se détache. On pourra le modifier agréablement, ainsi que l'atteste le croquis ci-joint, par un encadrement de plantes grimpantes s'harmonisant avec les verdures du jardin. Dans ce pittoresque croquis, M. Eugène Fauquet a restitué avec raison les trois figures de saints qui couronnaient autrefois les pendentifs du tympan et qu'il serait bon de rétablir. Il a voulu aussi conserver par le dessin le souvenir de la petite fontaine polygonale qui joignait, en son lieu primitif, l'un des côtés de la porte, et que l'emplacement actuel n'a malheureusement pas permis de réédifier. Un de ses croquis, formant lettre initiale, donne l'aspect qu'eût produit cette restitution.



MONUMENT DE GABRIEL GRAVIER

Si les édifications monumentales ont fait défaut à Rouen, cette année, nous avons à mentionner, néanmoins, quelques tentatives artistiques non dépourvues d'intérêt. Nous signalerons tout d'abord l'édicule funéraire élevé au cimetière Monumental, par la *Société normande de Géographie*, à son actif et dévoué fondateur, Gabriel Gravier, l'auteur de nombreux travaux sur nos anciens navigateurs et géographes normands. Le programme élaboré par le Comité d'exécution n'était pas sans présenter quelques difficultés, en raison de l'exiguïté du terrain offert gracieusement par la Ville (1 mètre de largeur sur 2 mètres de longueur) et de la modique somme de 1,500 francs mise à la disposition

de l'auteur. Le Président de notre Société, M. Eugène Fauquet, architecte, a pu résoudre le problème en concevant un projet modeste et peu coûteux qui a su rallier les suffrages du jury.

Ce monument consiste en un sarcophage de pierre, affectant la forme d'un cercueil, reposant sur un socle recouvrant la tombe. En arrière, s'élève une stèle de 3 mètres de hauteur, sur plan rectangulaire, se terminant, au-dessus d'un entablement sobrement mouluré, par un cippe antique surmonté d'une large guirlande funéraire de feuilles et de fleurs de pavots, qui épouse la forme circulaire et retombe sur les faces latérales en laissant pendre les rubans d'attache. Dans ce fronton demi-cintré, sur la face principale, s'encadre un médaillon en bronze florentin, d'un ton clair, où, sur un fond creusé en cuvette, garni de légers rameaux de laurier, se détache vigoureusement l'effigie de Gabriel Gravier. Modelée par l'excellent sculpteur A. Guilloux, la physionomie mâle et accentuée du fondateur de la *Société normande de Géographie* est représentée de face, comme en un buste.



Monument de Gabriel Gravier.

Au-dessous, engagé dans la stèle, un globe terrestre, placé en pénétration, polychromé et émaillé, fait saillir les deux pôles sur les deux faces du monument. Cet emblème parlant rappelle clairement les études géographiques du regretté savant. Plus bas, sur la face principale, se lit en lettres dorées l'inscription commémorative : « *A Gabriel Gravier, fondateur de la Société normande de Géographie, 1827-1904. Ses amis, ses admirateurs.* » Sur les côtés de la stèle, qu'ils accompagnent bien, se détachent des porte-couronnes pris à même la masse.

Construit en belle pierre de Lorraine, dite d'*Enville-marbrier*, l'exécution de ce monument a été confiée à M. Paul Monflier, entrepreneur, ayant comme sous-traitant M. Lemarchand. La sculpture ornementale est due à la maison A. Guilloux et Rose. Le médaillon, d'une ressemblance parfaite, a été exécuté, nous l'avons dit, par Alphonse Guilloux. L'inauguration du monument, consacrée par un discours éloquent de M. E. Layer, ancien Président de la Société de Géographie, a eu lieu le 11 octobre 1908.

PROJET DE MONUMENT A LOUIS BRUNE

Tous les ans, au 15 août, la Société des Sauveteurs-Ambulanciers de Rouen organise une manifestation commémorative en l'honneur de Louis Brune, *le petit plongeur rouennais*, personnification populaire des traditions de dévouement et de charité dont elle s'est fait la propagatrice. A cette occasion, deux jeunes sculpteurs de notre Ecole des Beaux-Arts, MM. Chauvel et Galimard, ont eu l'idée de consacrer au souvenir de l'intrépide sauveteur un monument plus important que le buste en bronze posté comme simple jalon au débouché de la cale Saint-Eloi. La maquette en a été exposée durant quelques jours sur les quais, au mois d'août dernier (1908), et placée pour la circonstance sur le terre-plein faisant vis-à-vis à cette cale.

Le projet des artistes rouennais consiste en un groupe de bronze reposant sur un large soubassement en pierre, d'un profil robuste, aux moulurations puissantes et simples, orné d'une ceinture de sauvetage. Ce groupe semble sortir des flots, au pied d'un mur de quai dont les rudes assises portent encastré un médaillon où revit la physionomie bien connue de Louis Brune. Celui-ci, coiffé de sa légendaire casquette de fourrure, y est représenté d'après un portrait daguerréotype reproduit naguère par Philippe Zacharie.

Allégorisant de façon claire et saisissante le dévouement et l'intrépidité des sauveteurs, le groupe de MM. Chauvel et Galimard représente, allongé dans l'eau, un homme jeune et nerveux qui, de l'un de ses bras, levé hors de l'eau, se cramponne, en un geste énergique, à un anneau d'amarrage fixé aux murs du quai. De l'autre bras, il soutient une femme nue dont le torse se renverse, dont la tête échevelée tombe en arrière, tandis qu'un de ses bras s'abandonne dans le fleuve. C'est d'une interprétation facile, d'un symbolisme parlant et vigoureusement traduit. Quelques morceaux forment même un heureux contraste, comme le souple modelé de la femme s'opposant à la facture plus ferme, plus énergique de la musculature masculine. Observons, toutefois, que ce projet de monument bas, d'aspect purement horizontal, ne présentant aucune silhouette décorative se découpant dans le plein air, nous paraît mieux convenir à la décoration d'une tombe qu'à celle d'un quai ou d'une place publique. L'architecture du soubassement est due à notre collègue M. Emile Fauquet.

MUR-ESCALIER DE LA RUE SAINT-MAUR

Malgré son caractère purement pratique, il nous faut mentionner, parmi les édifications urbaines de l'année, la construction du fameux mur-escalier élevé au bas de la rue Saint-Maur, pour remplacer les anciennes rampes d'accès donnant sur le boulevard, et nécessité par le tracé du nouveau tramway qui dessert ce quartier. Son achèvement n'aura pas demandé moins de dix mois, laps de temps relativement important pour un travail à peu près insignifiant par sa nature : une butée de protection contre les déraillements problématiques du tramway en cet endroit, assez élevé, il est vrai, au-dessus du niveau de l'avenue. Mais il y a butée et butée, comme il y a fagot et fagot. Celle du bas de l'avenue

du Cimetière-Monumental, établie à peu près au même moment, est loin d'avoir les proportions imposantes de celle de la rue Saint-Maur ; elle n'en remplira pas moins bien son rôle, sans se donner, comme l'autre, des airs de redoute, de bastion, auquel il ne manque que son artillerie.

Comme on s'en doute bien, ce n'est pas pour le plaisir de dépenser de l'argent que la Compagnie des tramways du premier réseau a édifié le... monument qui nous occupe. Elle y a été poussée par les exigences du contrôle, et, pour une petite part aussi, par les circonstances. En effet, en creusant à même le terrain pour établir les fondations du mur de soutien, les ouvriers ont découvert une nappe d'eau provenant d'une source dont on ignore l'origine, ce qui a nécessité des assises plus importantes que celles prévues. De plus, il a fallu assurer un écoulement spécial aux eaux de la colline, à l'aide d'une canalisation établie en ciment armé, et, en même temps, garantir le mur contre la poussée des terres, en le fortifiant au moyen d'une véritable armature de rails noyés dans le sol et dans les soubassements. De là un massif important, de proportions assez lourdes. Le mur proprement dit a 18 mèt. de largeur et 6 m. 50 de hauteur ; il est couronné d'un fronton décoratif, orné de l'écusson de la ville avec guirlandes d'accompagnement. Deux hauts escaliers, aux marches et balustrades en ciment, le flanquent à droite et à gauche, formant double révolution avec retours d'angles. L'ouvrage, robuste et résistant comme on l'a voulu, n'a cependant pas une trop mauvaise silhouette sur le boulevard. Par contre, le couronnement, vu de la rue Saint-Maur, forme un peu monument funèbre, tertre de cimetière ; mais il n'y avait peut-être pas moyen d'éviter cet aspect ; le contrôle demandait une butte de terre : on l'a habillée de gazon, protégée par une grille contre les escalades des passants, d'où l'effet un peu sépulcral qu'elle produit. On s'y accoutumera.

Peut-être s'accoutumera-t-on moins bien à l'accès des deux escaliers, dont la double élévation, haute d'une quarantaine de marches, lassera bien vite les piétons, tant à la montée qu'à la descente. Beaucoup eussent préféré qu'on rétablît tout simplement deux rampes en pente plus ou moins douce ; mais ces rampes eussent empiété quelque peu sur la largeur du boulevard, et le service de voirie ne l'a pas admis. Coûte que coûte, il a fallu entasser du moellon et du ciment, ce qui n'a d'ailleurs pas empêché d'empiéter également, si peu que ce fût, sur le terrain défendu.

La construction de cet escalier-rempart se rattache à un autre travail bien autrement important, sans en avoir l'air : l'élargissement de la chaussée de la rampe Bouvreuil pour le passage de la voie ferrée du tramway de la barrière Saint-Maur. Toujours pour obéir à la consigne du non-empiètement, d'ailleurs assez justifiée, la Compagnie a dû procéder à cet élargissement en modifiant de fond en comble le profil des anciens talus. Il y avait là tout un travail d'alignement, de tassement, de ratissage et de remise au point, autrement dit de gazonnement, fort minutieux dans ses détails. Tous ceux qui ont vu exécuter ces différentes opérations ont été à même de se rendre compte de ces difficultés. Ce fut une lourde tâche, compliquée à chaque minute, dont il convient de féliciter l'auteur du plan et le directeur des travaux, M. E. Dechancé, qui s'en est tiré à son honneur. Commencé

en octobre 1907, achevé en août 1908, l'ensemble de ces travaux — mur-escalier et élargissement de la rampe — n'aura pas coûté à la Compagnie moins d'une cinquantaine de mille francs.

ÉGLISE DE LA MI-VOIE

Une construction d'un genre tout différent a été élevée au printemps dernier aux portes mêmes de Rouen, dans la commune d'Amfreville-la-Mi-Voie. Depuis longtemps l'église paroissiale, monument sans style, sans caractère, mal située et dans un état de complet délabrement, faisait souhaiter une remplaçante[1]. Grâce à l'active impulsion du curé de la paroisse, M. l'abbé Wagner, ce vœu a pu être réalisé par une Société immobilière comptant parmi ses plus généreux adhérents une dévouée bienfaitrice du pays, Mme veuve Keittinger. Cet édifice religieux, un des premiers qu'on ait édifiés dans la région sous le régime nouveau créé par la loi de séparation, a été inauguré le dimanche 28 juin 1908, en présence d'une foule nombreuse, dans une cérémonie religieuse très réussie, présidée par l'archevêque de Rouen, Mgr Fuzet.

Elevée au bord de la route, dans une situation très pittoresque, se détachant dans une note claire sur le fond vert des côteaux voisins, la nouvelle église, d'une physionomie un peu orientale, se rattache au style gracieux de la Renaissance française. Un dôme byzantin la domine et lui donne, au premier aspect — toutes proportions gardées — une vague ressemblance avec le Sacré-Cœur de Montmartre. Ce dôme central, de proportions heureuses, est flanqué de deux autres coupoles plus petites, qui surmontent les chapelles latérales. La façade est également d'une composition agréable, avec sa rosace centrale, ses six baies allongées, les lignes de balustres en pierre qui l'accompagnent et son petit porche d'une élégante sobriété, orné de moulures décoratives.

A l'intérieur, l'aspect n'est pas moins satisfaisant dans sa simplicité un peu nue. En passant par les vitraux de la coupole, la lumière prend une tonalité dorée qui impressionne favorablement. Quatre piliers centraux supportent les tribunes auxquelles on accède par deux escaliers intérieurs. Tribunes et escaliers ajoutent encore au pittoresque de la construction, dont la décoration intérieure réclamerait néanmoins quelques adjonctions, notamment l'application de rosaces ou de caissons venant agrémenter la surface plate du plafond; quelques peintures murales y seraient aussi d'un bon effet. Large de 23 mètres sur autant de profondeur, la nouvelle église peut contenir environ 800 personnes. Avec le campanile qui surmonte le dôme, elle atteint environ 27 à 28 mètres de hauteur.

Entre autres particularités, cet édifice a celle d'être construit en grande partie en béton armé : fondations, colonnes, terrasses, coupoles et dôme sont en système Hennequin. Dans cette solide armature de ciment et de fer, la pierre et la brique apportent un élément décoratif. M. Lassire, l'architecte rouennais bien connu, a très habilement combiné ces divers matériaux, — quelque peu artistiques qu'ils semblent, — sans rien

1. Si peu intéressante qu'elle fût, cette église offrait néanmoins quelques menus vestiges du XIIIe siècle. Un enfant du pays, archéologue distingué, M. André Durand, en a parlé dans sa *Notice histor. et archéol. sur Amfreville-la-Mi-Voie*. Rouen, D Brière, 1858, in-8 de 12 p.

sacrifier de l'élégance et de l'harmonie du monument. Il a, du reste, été très bien secondé en la circonstance par M. Lesueur, entrepreneur général. Les dépenses totales d'édification



Eglise de la Mi-Voie.

et de décoration atteignent une centaine de mille francs. L'église ne sera d'ailleurs complète que lorsqu'il sera possible d'en augmenter la profondeur d'environ 6 ou 7 mètres, le terrain nécessaire n'étant pas disponible actuellement.

INSCRIPTION COMMÉMORATIVE

Poursuivant la tâche historique qu'elle s'est tracée, la *Commission extra-municipale des Inscriptions rouennaises* a procédé, au début de 1908, à la mise en vedette d'une nouvelle plaque commémorative, de grande dimension, apposée sur un immeuble de la place Carnot, situé à l'angle de cette place et du quai Cavelier-de-la-Salle. Exécutée par les soins de M. Edmond Bonet, sculpteur, cette plaque est destinée à rappeler le souvenir d'un vieil établissement rouennais dont la ville a droit de s'enorgueillir, l'ancien *Clos-des-Galées* ou Clos-aux-Galères, port de guerre et grand arsenal maritime qui existait il y a huit cents ans à Rouen, au faubourg de Saint-Sever, ou d'Emendreville, dans l'ancien quartier de Richebourg.

On sait quel rôle important a joué, au XIVe siècle, ce vaste chantier d'armement et de construction, sur l'importance et les développements duquel nous ont amplement édifiés les savantes données de MM. Chéruel, de Fréville, Jal, Lacabane, de Beaurepaire, La Faye, Bréard, La Roncière, et autres érudits. C'est là que furent construites, armées ou équipées, du moins en partie, sous les règnes de Philippe de Valois et de Charles V, nos premières flottes françaises, alors bien rudimentaires. C'est là aussi, d'après des documents historiques conservés aux archives de l'Etat, qu'eurent lieu en France, à l'instigation des artificiers italiens, les premiers essais de la poudre à canon, ainsi que l'atteste une quittance authentique, datée de 1338.

Très sobre dans sa forme, la nouvelle inscription, gravée en lettres d'or sur une plaque en marbre blanc de dimensions rectangulaires, est ainsi conçue :

PRÈS D'ICI ÉTAIT
LE
CLOS-DES-GALÉES
PORT DE GUERRE
ET
GRAND ARSENAL MARITIME
AU XIVe SIÈCLE

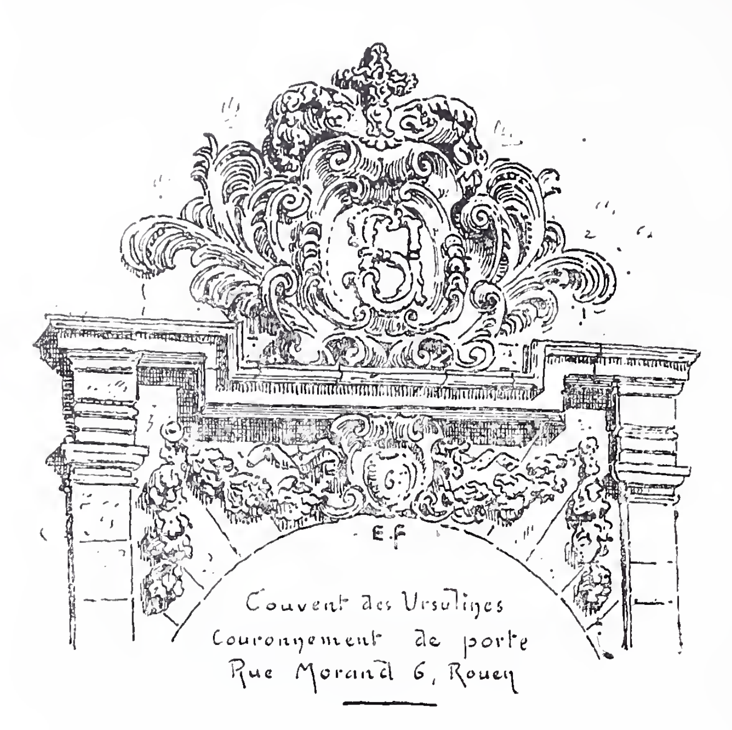
C'est peut-être un peu sommaire, étant donnée l'importance du souvenir ; mais cela suffit à attirer l'attention du passant et à piquer la curiosité du touriste. Ajoutons que, comme les précédentes, cette inscription est complétée par un écusson lauré, en bronze, aux armes de la Ville, placé au chef de la plaque.

Bien d'autres souvenirs marquants seront à commémorer par de semblables jalons dans la topographie du vieux Rouen, ville *rétrospective* s'il en fut, où chaque place, chaque carrefour, on pourrait dire chaque pavé, a d'intéressantes réminiscences à évoquer. Ce sera comme « un cours d'histoire en plein air » analogue à celui que le *Comité des Inscriptions parisiennes*, qui a donné le branle, a entrepris pour la ville de Paris. Celui de Rouen, fort bien dirigé par son zélé promoteur, M. G. Robert, premier adjoint au Maire, ne demanderait pas mieux que de marcher sur ses traces ; malheureusement la pénurie des ressources budgétaires ne lui permet de procéder que très lentement, très parcimonieusement à cette œuvre d'enseignement et de vulgarisation.

L'HOTEL DE MATHAN

Depuis l'expropriation et la démolition de l'ancien couvent des Ursulines, rue Morand, il a été question bien souvent de la conservation d'un immeuble qui en faisait partie, l'ancien Hôtel de Mathan, charmante construction de l'époque de Louis XIII, mi-brique, mi-pierre, élevée au XVIIe siècle par Joachim de Mathan, ancien conseiller au Parlement de Normandie, appartenant à une vieille famille normande, et dont nous avons esquissé la description il y a deux ans (*Bulletin de 1906*, p. 165-167). Etant donné l'intérêt que présentait surtout sa cour d'honneur, vraiment originale dans sa distribution, avec ses

grandes frises ornées de mascarons grotesques, ses tourelles d'angles portées en encorbellement sur des « trompes », on pouvait espérer que cet édifice particulier pourrait recevoir quelque attribution spéciale qui le préserverait de la démolition. On avait même songé un instant à y installer l'ancienne galerie d'estampes et d'histoire locale, dont on aurait développé le service. A défaut d'une utilisation publique, on avait lieu de croire espérer que cette construction intéressante trouverait quelque amateur intelligent pour l'utiliser comme maison d'habitation.



Aucune de ces solutions n'ayant prévalu, malgré les vœux émis par la Presse et les Sociétés archéologiques de la ville, l'immeuble a été démoli de fond en comble dans le cours de l'année 1908. Suivant le désir exprimé par notre Association, qui a tout fait pour assurer la conservation de ce curieux habitacle, d'importants fragments de sculpture, provenant de l'ancienne frise qui décorait la cour intérieure de l'hôtel, ont pu être conservés et offerts gracieusement à l'Administration municipale par la Société concessionnaire. Ce don a été fait à la condition que ces fragments, emmagasinés provisoirement dans les sous-sols du Musée-Bibliothèque, seraient réédifiés en vue du public d'ici deux ans, sous la forme d'un agencement décoratif.

En attendant que ce projet se réalise, notre président, M. Eugène Fauquet, qui s'est activement entremis dans cette affaire, a voulu conserver le souvenir de ces vestiges dans les croquis qui accompagnent ces notes. L'un est un mascaron à tête feuillue donnant un spécimen des bas-reliefs de la cour intérieure ; l'autre reproduit le couronnement de l'ancienne porte d'entrée de l'Hôtel, au n° 6 de la rue Morand. C'est un beau morceau de composition décorative du XVII[e] siècle, orné de palmettes et de rinceaux, avec guirlandes d'accompagnement, jadis décoré de l'écusson des Mathan. Celui-ci était tenu par deux levrettes héraldiques, mais peu décentes, dont l'aspect effaroucha les pieuses Ursulines, devenues propriétaires du logis. Un beau jour écusson et levrettes disparurent et furent remplacés par le monogramme plus convenable de sainte Ursule, patronne de la communauté.



Mascaron.

VESTIGES ARCHÉOLOGIQUES

Outre les vestiges de la Tour de la Pucelle, auxquels nous avons consacré un chapitre à part, la série des trouvailles et découvertes archéologiques a été assez féconde à Rouen au cours de ces douze mois. Pour en faciliter l'énumération, nous allons la diviser par quartiers et paragraphes, les analysant aussi brièvement que possible.



Rue Poitron. — Dès le début de l'année (*janvier 1908*), en démolissant plusieurs maisons du quartier Saint-Nicaise, donnant sur la rue Poitron [1] et sur la vieille impasse de la Folie, dont le nom est cité dès 1407, on a découvert, dans un pavillon datant du XVIIe siècle, une cheminée en plâtre intéressante, avec des profils robustes et élégants, dans le goût de la cheminée de la rue Malpalu, conservée aujourd'hui au Musée des Antiquités. Il se trouvait également, dans une salle de ce pavillon, une aire en plâtre décorée présentant aussi un vif intérêt. On sait qu'au XVIIIe siècle bon nombre de ces aires en plâtre existaient dans les maisons, remplaçant les planchers. Pour la plupart, elles recevaient des décorations figurant les dispositions des parquets. Dans son *Traité d'Architecture*, Davilliers a, du reste, indiqué le procédé technique de décoration de ces aires. Celle de la rue Poitron était décorée d'un motif très vaste de rinceaux, qui se détachaient par des traits gravés remplis d'un mastic noir sur le fond blanc général, en une surface de 5 mèt. 30 sur 5 mèt. 60. Il est regrettable qu'avant de le démolir on n'ait pu prendre un relevé de ce motif de décoration, qu'on rencontre assez souvent, il est vrai, dans nos logis rouennais, mais ayant rarement cette importance.



Rue des Vergetiers. — Vers la même date, on a démoli dans cette rue un groupe de vieilles maisons d'assez mince apparence, mais non dépourvues cependant d'une certaine curiosité. On y a rencontré quelques fenêtres intéressantes, ainsi qu'un escalier à balustres du XVIIe siècle, se reliant à une galerie ornée, elle aussi, de balustres ayant du caractère. Un épi de plomb, avec chapiteau corinthien, provenant du faîtage d'un de ces vieux logis, a pu être heureusement conservé.



Rue Martainville. — Quelques mois plus tard, en septembre 1908, on démolissait aussi, à l'entrée de la rue Martainville, devant l'ancienne maison vicariale, deux vieilles maisons contiguës en l'une desquelles on a découvert une pierre de fondation

1. Le nom assez singulier de cette rue paraît dériver d'un ancien mot du vieux langage populaire, « poitron, poteron ou poistron », souvent pris en terme de mépris et signifiant « vieille femme », selon les uns, « croupe, derrière », selon les autres. Quant à l'impasse de la Folie, son nom provient vraisemblablement d'un propriétaire, un certain Jacquet de la Follye, qu'un acte de 1471 qualifie « messire de la Follie, prebstre ».

comprise dans le soubassement de la façade en bordure sur la rue. Cette pierre, longue de 60 centimètres sur 40 centimètres de hauteur, porte l'inscription suivante :

PREMIÈRE PIERRE
POSÉE PAR LOUIS....
EN L'ANNÉE 1771

A la suite du nom de Louis se trouve une sorte de signe gravé en forme de cœur. Dans la maison du fond, également démolie et caractérisée par un curieux système de fermeture de fenêtres, on a pareillement trouvé une pierre de soubassement portant la date : 1670. Ces inscriptions sur les pierres de fondation placées dans les soubassements, généralement près des portes d'entrée, sont assez rares et méritent d'être signalées. On en a déjà retrouvé une similaire au château du Belley, à Hénouville, si malheureusement tombé en ruines et rasé il y a quelques années.

C'est dans cette même rue, mais à l'extrémité opposée, dans le voisinage de l'ancienne cour Danneri, qu'on a encore démoli, il y a quelques mois, une maison en briques n'offrant aucun intérêt, mais encastrant dans sa façade un curieux bas-relief du XVe siècle, rapporté après coup, connu sous le nom plus ou moins exact de *Vierge du Pont-Honfroy*. Notre savant collègue, M. Léon de Vesly, lui a consacré une notice spéciale dans ce Bulletin.



Rue des Boucheries-Saint-Ouen. — Au cours de cette même année, très chargée en trouées diverses sur différents points de la ville, on a procédé, rue Beauvoisine et rue des Boucheries-Saint-Ouen, à la démolition des anciens immeubles dont la disparition s'imposait pour le dégagement et la meilleure circulation des lignes de tramways établies dans ces rues. Nous avons eu l'occasion de mentionner et de reproduire deux de ces vieilles maisons dans notre chronique de 1906, p. 170-171 [1]. Bornons-nous à noter aujourd'hui que, dans la maison d'angle de la rue des Boucheries-Saint-Ouen, paraissant remonter au début du XVIIe siècle, on a retrouvé une petite cave ancienne plus petite que la maison, qui remontait certainement au Moyen-Age. Elle comportait, en effet, une voûte en pierre, sur croisée d'ogive, avec nervures. Cette cave basse était d'un accès très difficile, mais pouvait — détail intéressant — être contemporaine de l'abjuration de Jeanne d'Arc, qui eut lieu précisément tout près de là, dans l'ancien cimetière Saint-Ouen.



Rue Beauvoisine. — Les travaux de dégagement effectués pour la même cause rue Beauvoisine, à l'angle de la rue Beffroy, autre rue historique, ont également mis à jour quelques vestiges intéressants du vieux Rouen. C'est tout d'abord une cave voûtée, en pierres de grand appareil, à laquelle on accède par un escalier en vis, et qui, lui aussi,

1. La façade de l'une d'elles a pu être conservée et rétablie avec goût par un de nos collègues, M. Edouard Pelay, dans sa propriété de la rue Crosne.

semble dater du Moyen-Age. Il est avoisiné vers l'Ouest par deux puits, dont l'un mesure 14 mètres de profondeur. Dans cette partie du terrain, on a aussi rencontré deux couloirs; l'un, à une profondeur de 4 mètres, se dirige vers la rue de Montbret, et, sur une section de 20 mètres, a été en partie remblayé; l'autre, en parfait état de conservation, prend sa direction vers l'Ouest. Ces aqueducs, qui n'ont pas été sans intriguer un peu le public, ne sont autres que les canaux de la fontaine connue sous les noms de *Source Notre-Dame*, du *Chapitre* ou de *Saint-Amand*, et dont l'origine est fort ancienne, puisque, d'après l'intéressante notice que lui a consacrée M. Ch. de Beaurepaire, elle est mentionnée, dès 1278, comme étant alors la propriété du prieuré de l'Hôpital de la Madeleine. Une autre notice de notre dévoué collègue, M. Gogeard, dans son érudit travail sur les *Anciennes Sources rouennaises* (*Bulletin de 1906*, p. 47-52), la décrit en détail, ce qui nous dispense d'en indiquer le cours.

*
* *

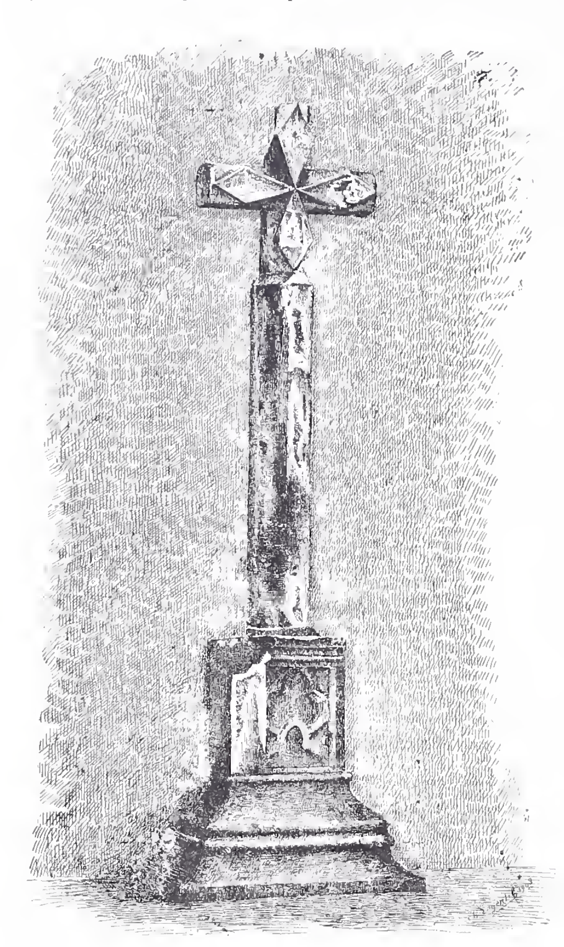
Rue du Donjon. — La découverte dont nous venons de parler eut lieu en juin 1908. Sept mois plus tard, en janvier 1909, les travaux entrepris rue du Donjon, pour l'établissement du nouveau garage Catois-Ménager, sous la direction de M. Le Bocq, architecte, notre collègue, ont mis à jour une sorte de puits ou de *regard* donnant sur la canalisation de la même source, qui traversait une partie de l'ancien jardin des Ursulines, pour aller gagner la rue Bouvreuil. Cet ancien puits se trouve à quelques mètres environ de la propriété Gargam, au niveau de l'ancien sol, soit à 3 mèt. 12 de la nouvelle rue du Donjon. Fort bien parementé en appareil régulier bien conservé, ce puits, qui a 80 centimètres de diamètre, descend à une profondeur de 12 mètres environ et paraît s'arrêter au-dessus du canal de la source, aujourd'hui complètement asséché. Il était fermé par une pierre formant tampon, mesurant 1 mèt. 20 et ayant 45 centimètres d'épaisseur; il semblait fermer un trou de descente pour la visite de la source, comme celui rencontré l'année précédente, à l'entrée de cette même rue du Donjon, dans la rue Jeanne-d'Arc, vers l'angle Sud. Ce puits paraît marquer l'endroit où se trouvait le second *éclair* indiqué sur plusieurs plans de la source Notre-Dame, notamment sur le plan dressé par le P. Féry en 1756, *regard* déjà désigné trois siècles plus tôt, semble-t-il, dans un mémoire ou procès-verbal de visite de cette source, fait en juillet 1415, par Guillaume de Bayeux, maître-maçon du roi, au bailliage de Rouen, conjointement avec plusieurs autres entrepreneurs.



Aître Saint-Nicaise. — Nous terminerons ce chapitre archéologique en reproduisant ici une curieuse croix de pierre érigée dans l'enclos de l'aître Saint-Nicaise, en la rue de ce nom, ouverte au XIX[e] siècle sur l'emplacement de l'ancien cimetière paroissial. D'après un plan du XVII[e] siècle, conservé aux Archives départementales, nous voyons que ce cimetière était orné alors de trois croix spéciales : une croix sur la rue Poisson, autrefois rue des Burreliers[1]; une autre, dite *de la Mission*, sur la rue Saint-Nicaise, autrefois rue

1. Ce mot Burreliers désigne apparemment les ouvriers drapiers, les lanneurs, les tisseurs de bure ou *burel* qui habitaient ce quartier. Dans d'autres plans (1655-1724), la rue Poisson, qui doit tirer son nom d'une enseigne, est qualifiée tantôt rue du Poisson, tantôt rue des Poissons ou des Trois-Poissons.

Coulon ; enfin, une troisième sur l'emplacement central, vraisemblablement celle qui nous occupe. Déplacée lors de l'aliénation de l'ancien cimetière, cette croix, haute d'environ 4 mètres, ne présente pas de caractère architectural déterminé ; le piédestal, fait de pièces rapportées, montre à sa face antérieure des débris de balustrade formant décor et provenant probablement de l'église. A ce propos, et sans prétendre qu'elles se rapportent à la croix en question, il nous a paru intéressant de mentionner les indications suivantes, relevées dans les registres paroissiaux conservés aux Archives : « Octobre 1573, à » Jehan Giffard, machon, sur le marché à » lui fait pour faire ugne crouys au chime- » tière, 39 livres, 19 sols ; au plondinier, » lequel a mis le plond en la dicte crouys, » 24 livres, 4 sous. »... « 1633-34, à » Jacques Gravois, masson, pour avoir des- » monté et descendu en bas le croisillon de » la croys du cimetière de la dicte église, » qui menaçait ruine, 70 sous. »... « 1636-37, à M. Maseline, pour la façon » d'un croisillon à la grande croix du cime- » tière, etc., 40 livres. » (*Archives de la Seine-Inf.* Fonds de Saint-Nicaise, G. 7230, 7243, 7247.)



Croix de pierre
(Aitre Saint-Nicaise).

UN VIEUX LOGIS RESTAURÉ

Comme contre-partie aux curieux vestiges qui s'en vont, il est toujours intéressant de signaler la remise en état de quelqu'un de ces gothiques logis qui pullulaient autrefois dans les rues du vieux Rouen, et que les transformations de la voirie moderne rendent de plus en plus rares. Tel est le cas d'une vieille maison du XVI[e] siècle située dans la rue Grand-Pont, au coin de la rue aux Ours, à laquelle une intelligente restauration vient de restituer son ancien aspect. Le rez-de-chaussée de cette maison, longtemps à usage de café, est occupé aujourd'hui par un magasin de cordonnerie, dit « Chaussures André », dont la spécialité a ingénieusement inspiré les allégories décoratives de la devanture. Sur les *pigearts* des poteaux, sous les dais restitués, ont été placées des statuettes anciennes : saint André, reconnaissable à sa croix en X, et saint Crépin, patron des cordonniers, tenant en main le tranchet symbolique.

Sur le *pigeart* d'angle figurent aussi deux motifs intéressants : l'un, inspiré visiblement des stalles de la Cathédrale, montre un cordonnier en train d'essayer une chaussure

à une élégante châtelaine ; l'autre, sur la rue aux Ours, présente, au milieu d'une touffe de chardons, des oies ouvrant leurs ailes. C'est une allusion à la véritable dénomination de la rue aux Ours qui, autrefois, s'appelait « rue aux *Oues* » ou « rue aux Oysons », à cause du marché à la volaille et aux oies qui se tenait au Moyen-Age dans cette rue, autour de l'église Saint-Cande-le-Jeune. Avec le temps la vieille dénomination *Oues* n'étant plus comprise, le nom primitif de la rue s'est trouvé corrompu et, par euphonie, on l'a changé inconsciemment en celui de « rue aux *Ours* », nom tout à fait illogique que rien ne justifie. Il en a été de même, d'ailleurs, à Paris, qui possède aussi une rue aux Ours, dans le quartier du Temple, près de la rue Saint-Martin. A Rouen, il ne saurait y avoir de doute sur le sens primitif de ce nom, cette rue, dans différents textes très anciens, étant ainsi désignée « *in vico Anserum* ». D'autres actes, datés de 1433, 1574, 1566, mentionnés par Périaux, la désignent pareillement sous les noms de « rue aux Oues », « rue aux Oyes » et « rue aux Oysons ».

Pour en revenir à notre logis, ajoutons que toutes ces sculptures, dans le goût du Moyen-Age, ont été exécutées par MM. Alphonse Guilloux et Rose. Ainsi restituée par les soins de M. Eugène Fauquet, architecte, notre dévoué Président, cette maison ancienne, avec ses inscriptions en lettres gothiques, ses initiales rubriquées sur fond d'or, son imposte et son enseigne battante en fer forgé, le tout encadré dans cette vieille façade aux charpentes apparentes, que couronne un pignon aigu, ne manque point de caractère et mérite d'être signalée comme un exemple d'ingénieuse restauration.

Une dernière remarque. Sur le poteau cornier dont nous avons parlé, l'architecte avait eu la bonne idée de replacer une ancienne plaque indicatrice, conservée avec soin, portant le nom de la rue Grand-Pont. Par amour de l'uniformité, la voirie urbaine s'est avisée de faire badigeonner cette plaque en bleu perruquier, comme les plaques modernes, au lieu de respecter la patine ancienne. C'est un excès de zèle — et de zèle maladroit — contre lequel notre Société ne peut que protester de nouveau. A l'exemple de la *Société du Vieux-Paris*, elle a, en effet, émis le vœu que ces anciennes inscriptions des noms de rues, gravées ou sculptées dans la pierre, fussent soigneusement conservées dans leur état primitif et qu'on les entourât d'un simple filet bleu réglementaire, pour les protéger contre tout badigeonnage inopportun. Il serait bon d'en tenir compte.

PEINTURES DÉCORATIVES

A côté de ces vieilles façades pittoresques, qui nous conservent la physionomie extérieure de nos anciens habitacles, on pourrait noter, comme contraste, quelques intérieurs de goût moderne nous révélant, au contraire, les tendances artistiques et le goût de notre époque dans l'habitation privée. Ces intérieurs se rencontrent surtout dans ces villas et ces maisons de campagne que la création de nouveaux quartiers suburbains échelonne aux environs de la ville, soit comme pied-à-terre, soit comme résidences, pour le repos du négoce et de la vie bourgeoise, Beaucoup, à la vérité, ne sont pas d'une composition parfaite, et trop souvent le faux luxe y remplace l'art et la véritable originalité. Mais d'aucuns sont fort bien compris et méritent les honneurs de la citation. C'est ainsi qu'il nous a été donné récemment de voir tout un ensemble de peintures décoratives très inté-

ressantes destinées à l'ornementation du grand salon de l'hôtel G. Saint, situé dans le quartier des Cottes, en ce champêtre faubourg du Champ-des-Oiseaux, que l'agglomération des constructions de plaisance tranforme peu à peu en une sorte de Passy-Auteuil de la banlieue rouennaise.

Ce grand ensemble a été exécuté par un jeune artiste, M. Wielhorsky, dont le talent très élégant et très moderne a déjà été remarqué dans de nombreuses œuvres exécutées à Rouen. D'un gracieux arrangement de lignes, d'une composition heureuse et originale, cette décoration harmonieuse et distinguée comprend un grand plafond circulaire, un autre plafond rectangulaire et plusieurs médaillons qui s'encadrent dans une ornementation générale de style Louis XV. Nous en empruntons la description à notre érudit collègue, M. Georges Dubosc, qui en a parlé le premier :

« Le plafond central allégorise de façon délicate *L'Alliance du Commerce et de l'Industrie*, représentée par une figure de femme, drapée dans des étoffes voltigeantes et légères, donnant la main à un Mercure accoudé sur des nuages. En arrière, se profile le char radieux du Soleil et du Jour, tandis que toute une théorie de jeunes femmes soutenant des chutes de fleurs symbolise la *Guirlande des Heures heureuses*. Tenu dans des harmonies discrètes se jouant dans les bleus et les jaunes, ce plafond reste gai et lumineux et forme bien le centre de la décoration. Un petit plafond sur plan rectangulaire l'accompagne. Il représente la Nuit portée sur des nuages dans la douceur bleue d'un ciel nocturne où passent de petits génies agitant des tambours de basque et des fleurs, et de petits Pierrots montrant leurs faces lunaires. La fantaisie en est fine et charmante et rappelle les jolies compositions de Willette.

» Deux des médaillons ovales qui ornent les panneaux et s'encadrent dans des moulurations Louis XV sont aussi consacrés à des jeux d'enfants : petits faunes se barbouillant de grappes de raisins ou s'ébattant dans l'eau d'une fontaine. Les autres médaillons semblent former l'apothéose des Femmes-fleurs : nymphes aux carnations blondes qu'accompagnent des Faunes ou des Ægypans, vus à mi-corps, se jouant au milieu des floraisons des hortensias bleus, des gerbes de roses ou des touffes de géraniums. On remarquera notamment celui où une nymphe brune, vue de face, soulève sa chevelure épandue, où un petit génie pose une fleur rouge. Un trumeau au-dessus de la cheminée de marbre blanc, deux panneaux allongés occupés par des figures gracieuses de femmes étendues au milieu d'une jonchée de roses-thé complètent cette décoration qui ajoute à la gaîté de ce salon blanc, tout en conservant une distinction fine qui est la marque du talent du peintre Wielhorsky. »

Cette pièce de réception ne sera pas une des moins intéressantes de l'hôtel G. Saint, édifié sur les plans de notre concitoyen, M. G. Bourienne, et qui comptera parmi les constructions privées les plus remarquables de notre époque dans la cité rouennaise.



Puisque nous parlons peintures décoratives, il nous sera bien permis de quitter Rouen un instant pour aller chercher à Paris un reflet de l'inspiration normande. Nous l'y trouvons dans une école de filles du VIIIe arrondissement, rue de Monceau, où l'on a

tenté récemment (mai 1908) toute une décoration artistique des classes, dans laquelle la Normandie et ses paysages tiennent un rang important. Dans trois classes, en effet, de grandes frises ont été peintes au pourtour des murs qui évoquent les différents sites des provinces françaises : la Touraine et ses châteaux, la Loire et ses bords, par le peintre Ernest Marché; l'Ile-de-France, Versailles, Fontainebleau, Saint-Germain, par Henry Grosjean, et enfin la Normandie et la Bretagne, rappelées par un peintre normand bien connu, qui a souvent exposé dans nos Salons rouennais : G. Moteley, le paysagiste accoutumé des sites bas-normands de la « Petite Suisse » de Clécy, du Vey, de Pont-d'Ouilly.

G. Moteley, dans la décoration de la classe de l'école de la rue de Monceau, a représenté une grande vue panoramique de Rouen, avec ses flèches, ses clochers et ses tours, prise des côteaux de Bonsecours; la Seine, sillonnée de bateaux et de péniches; le bac de Poses; le Château-Gaillard dominant pittoresquement les Andelys; le donjon de Guillaume-le-Conquérant, à Falaise; Etretat et ses roches, puis la mer normande apparaissant à travers les pommiers en fleurs, et, enfin, les vastes herbages et les immenses pâturages où paissent bœufs et vaches au soleil. Les petites écolières de la rue de Monceau pourront ainsi, de façon agréable, faire la connaissance du pays normand, grâce à cette intéressante tentative d' « Art et d'Ecole », dont on parle si souvent sans la réaliser. Les impressions d'enfance étant particulièrement suggestives et durables, il y aurait là, ce nous semble, un excellent exemple à suivre. Quelle meilleure leçon de géographie parlante pour toute cette jeunesse impulsive ?

NÉCROLOGIE

Nous ne saurions mieux commencer ce *memento* annuel, consacré au souvenir de nos chers disparus, qu'en y inscrivant en première place le nom de l'éminent archiviste en la disparition duquel notre Société perd à la fois le plus honorable de ses membres et le plus distingué des collaborateurs de son Bulletin. Quel nom, en effet, plus sympathique, plus estimable que celui-là ? N'est-il pas, en quelque sorte, comme le vivant résumé, la synthèse personnifiée de notre histoire provinciale, incarnée dans l'homme qui l'a le mieux possédée et le mieux fait connaître ? Dernier venu dans la nombreuse série de ses biographes, il ne nous reste plus, après tant d'autres, qu'à esquisser en quelques traits, déjà connus, la vie de cet homme de bien, vie simple et modeste comme l'homme même, faite de travail et d'érudition, bien plus que de dates et d'évènements.

Issu d'une vieille famille normande intimement liée à notre sol, Charles-Marie de ROBILLARD de BEAUREPAIRE naquit à Avranches le 24 mars 1828. Tout en conquérant sa licence de droit, il était entré à l'Ecole des Chartes, où il se lia intimement avec l'illustre M. Léopold Delisle, l'ami de toute sa vie. Il sortit de l'Ecole en février 1851 et, quelques semaines plus tard, à peine âgé de 23 ans, il était nommé archiviste à l'important dépôt de la Seine-Inférieure, poste qu'il devait occuper avec tant d'autorité pendant plus d'un demi-siècle. Durant cette longue période, il ne se lassa pas de classer et d'inventorier le vaste amas de documents de tout genre confié à sa garde, tout entier à son devoir, sans autre ambition que de faciliter les recherches des

travailleurs, de les aider par son savoir, son dévouement, son inlassable complaisance. De ce labeur ininterrompu, quotidiennement poursuivi, résulta la publication de dix gros volumes d'*Inventaires d'archives*, tant départementales que municipales, qui sont pour les chercheurs une mine inépuisable, un trésor unique d'informations et de renseignements, contenant les éléments essentiels de l'histoire littéraire, religieuse et politique de la Normandie en général, de Rouen en particulier.

Mais l'activité de M. de Beaurepaire ne se renfermait pas dans ses fonctions d'archiviste. Non content de classer et d'inventorier ces liasses documentaires, il savait encore les annoter, les commenter, les faire vivre, tirant d'elles les données de savants travaux, d'études rétrospectives marquées au coin de l'érudition la plus sûre et la plus consciencieuse. Depuis sa thèse à l'Ecole des Chartes sur l'*Asile religieux dans l'Empire romain et la Monarchie française*, publiée en 1854, sur quel sujet la curiosité de son esprit, servi par une méthode impeccable et précise, ne s'est-elle pas exercée? Quel érudit, français ou étranger, ne connaît et n'apprécie les excellents ouvrages, si sérieusement étudiés, qu'il a consacrés aux institutions et aux mœurs de l'ancien régime? Faut-il rappeler, entre vingt autres, ses *Notes sur l'Etat des Campagnes au moyen-âge*, son étude sur la *Vicomté de l'Eau*, celle sur l'*Administration de la Normandie sous la domination anglaise*, ses savantes *Recherches sur l'Instruction publique à Rouen avant 1789*, d'autres *Recherches sur la Population rouennaise*, sur les *Anciennes Prisons de Rouen*, sur l'*Introduction de l'Imprimerie* dans cette ville, pour ne citer que quelques titres, sans oublier ses judicieux aperçus sur Corneille, Pascal, Mme de Motteville, et autres; ses mémoires divers sur Jeanne d'Arc, son procès de condamnation, le lieu de son supplice, ses juges, ses assesseurs, mémoires qui font autorité, précisent de nombreux détails, éclairant d'un nouveau jour plus d'un point de controverse.

Et cela sans parler des multiples communications, études, notices, travaux variés qu'il prodiguait sans relâche aux nombreuses Sociétés savantes dont il faisait partie et qui toutes se disputaient l'honneur de le compter parmi leurs membres. Nos deux Sociétés de Bibliophiles et celle de l'Histoire de Normandie lui doivent leurs meilleurs réimpressions, comme les diverses *Entrées* de nos anciens rois, la *Chronique de Pierre Cochon*, les *Cahiers des Etats de Normandie*, et cet *Obituaire de la Cathédrale de Rouen*, édité quelques semaines avant sa mort, qui lui avait demandé tant de patientes et minutieuses recherches. Non moins favorisée, notre Société peut revendiquer fièrement la publication de ses *Notes sur l'Ecole de Dessin* et celles sur *les Architectes rouennais*, du moyen-âge au XVIIIe siècle, ouvrage de longue haleine, d'un si vif intérêt pour l'histoire de l'art, dont le dernier chapitre, mis au point par MM. Ch.-A. et Joseph de Beaurepaire fils, paraît précisément dans le présent fascicule. Mais c'est surtout dans le *Bulletin de la Commission départementale des Antiquités*, présidée par lui jusqu'en ses derniers jours, qu'il a prodiguement accumulé les trésors de son infatigable érudition, recueillis depuis en volume sous les titres de *Notes* et de *Mélanges historiques et archéologiques*. Notices sur nos vieilles églises et nos vieux monuments; sur nos musées et nos établissements publics; sur nos artistes, nos sculpteurs, nos peintres, nos imagiers; sur les usages, traditions et travaux corporatifs; sur nos savants, nos lettrés, nos marins, nos armateurs, nos découvreurs : tout abonde dans ces

mélanges variés, d'une sobriété probe, où revit sans emphase tout le moyen-âge normand, tout le passé des époques subséquentes.

Aussi bien, l'œuvre de M. de Beaurepaire est considérable et ne saurait s'analyser en quelques lignes. Elle a été, d'ailleurs, fort bien résumée dans le *Répertoire bibliographique* qu'un de ses fils lui a consacré et qui lui fut offert, conjointement avec un joli médaillon en bronze signé Alphonse Guilloux, le 24 mai 1901, lors du cinquantenaire de son entrée en fonctions. On n'a pas oublié ce que fut cette belle fête — racontée ici même [1] — fête commémorative où tous les amis et admirateurs du vénéré archiviste, tous ceux qui avaient su apprécier son dévouement et ses rares qualités, furent heureux de rendre un hommage ému à l'élévation de son caractère, à la dignité de sa vie, à l'autorité de son savoir, à sa bienveillance désintéressée, à sa bonhomie fine et souriante. A ces témoignages d'estime et de sympathie, dont M. le docteur Coutan sut se faire l'éloquent interprète, M. Charles de Beaurepaire répondit par quelques mots attendris, mais empreints d'une légère mélancolie, où il semblait entrevoir la fin prochaine d'une carrière déjà longue. Bien que légèrement affaiblie, sa verte vieillesse devait, néanmoins, se prolonger sept années encore. C'est, en effet, le 12 août 1908 que le digne vétéran, succombant aux suites d'une maladie de cœur, s'éteignit doucement au milieu des siens, entouré des trois fils qui portent respectueusement son nom, regretté de tous et laissant après lui un vide qui ne se comblera de si tôt.

Pour compléter cette notice et mieux dégager la personnalité de l'homme, il serait intéressant de mentionner ici quelques-unes des appréciations flatteuses qu'on s'est plu à lui décerner. Il y aurait, çà et là, parmi les recueils et les périodiques [2], quelques belles pages à recueillir, voire même de simples mots, comme ce trait de l'abbé Sauvage, noté voilà déjà trente ans : « M. de Beaurepaire : c'est un saint, je ne lui connais pas de défaut. » Telle aussi cette note manuscrite de « son plus vieil et fidèle ami », M. Léopold Delisle : « Homme de cœur et de talent, sa vie n'a été qu'une suite de bonnes œuvres, de travaux utiles et distingués, dans une carrière parcourue avec autant d'éclat que de modestie. » Bien caractéristique aussi ce court passage de M. le chanoine Jouen, extrait d'une notice bien frappée : « Ce qui achevait de donner à sa science toute sa valeur, c'étaient ses qualités personnelles. Chez lui, l'homme était à la hauteur du savant. Il fut le type parfait de ce qu'au XVIIe siècle on appelait un « honnête homme ». De l'honnête homme, en effet, il avait l'urbanité et la prud'homie. Nul ne fut plus complaisant que lui, et nul ne le fut d'une manière plus délicate, plus aimable. »

Ce sont là, dira-t-on peut-être, jugements bienveillants d'admirateurs et d'amis. Soit ; mais en voici un autre venu d'ailleurs, émané d'un journal d'avant-garde [3],

1. *Bulletin de 1901*, p. 119-121, avec reproduction du médaillon. On y pourra comparer ce document avec le beau portrait que nous publions ici, portrait si heureusement présenté par notre collègue, M. Julien Robert, d'après un intéressant cliché de famille dû à M. Georges de Beaurepaire.

2. Consultez notre *Index bibliographique* à la fin du présent fascicule.

3. La *Dépêche de Rouen* du 13 août 1908, sous la signature *Puck*, pseudonyme de presse d'un professeur rouennais estimé et bien connu.

qui les corrobore pleinement, attestant l'unanimité de l'éloge. Qu'on nous permette de le citer en entier :

« Comme homme, M. de Beaurepaire imposait à tous le respect par la droiture sans raideur de son caractère, et à ceux qui l'approchaient de plus près une affectueuse sympathie. Sa conversation était un charme, non seulement parce qu'elle était nourrie de souvenirs curieux et précis, mais parce qu'il s'y mêlait des vues personnelles, souvent élevées, presque toujours ingénieuses, sur les hommes et sur les choses. Sur les choses, M. de Beaurepaire était quelquefois sévère, quoi qu'il s'exprimât avec infiniment de mesure, en homme qui comprend que le respect de ses propres convictions est au prix du respect des convictions des autres. Mais quand il parlait des hommes c'était toujours avec une bienveillance ou une indulgence qui partait de très haut. Les caractères comme celui de M. Ch. de Beaurepaire ont été rares de tout temps, et ne sont pas communs à notre époque. Quand on les rencontre, il faut les estimer, à quelque parti que l'on appartienne, et quand ils disparaissent, les saluer avec respect. »

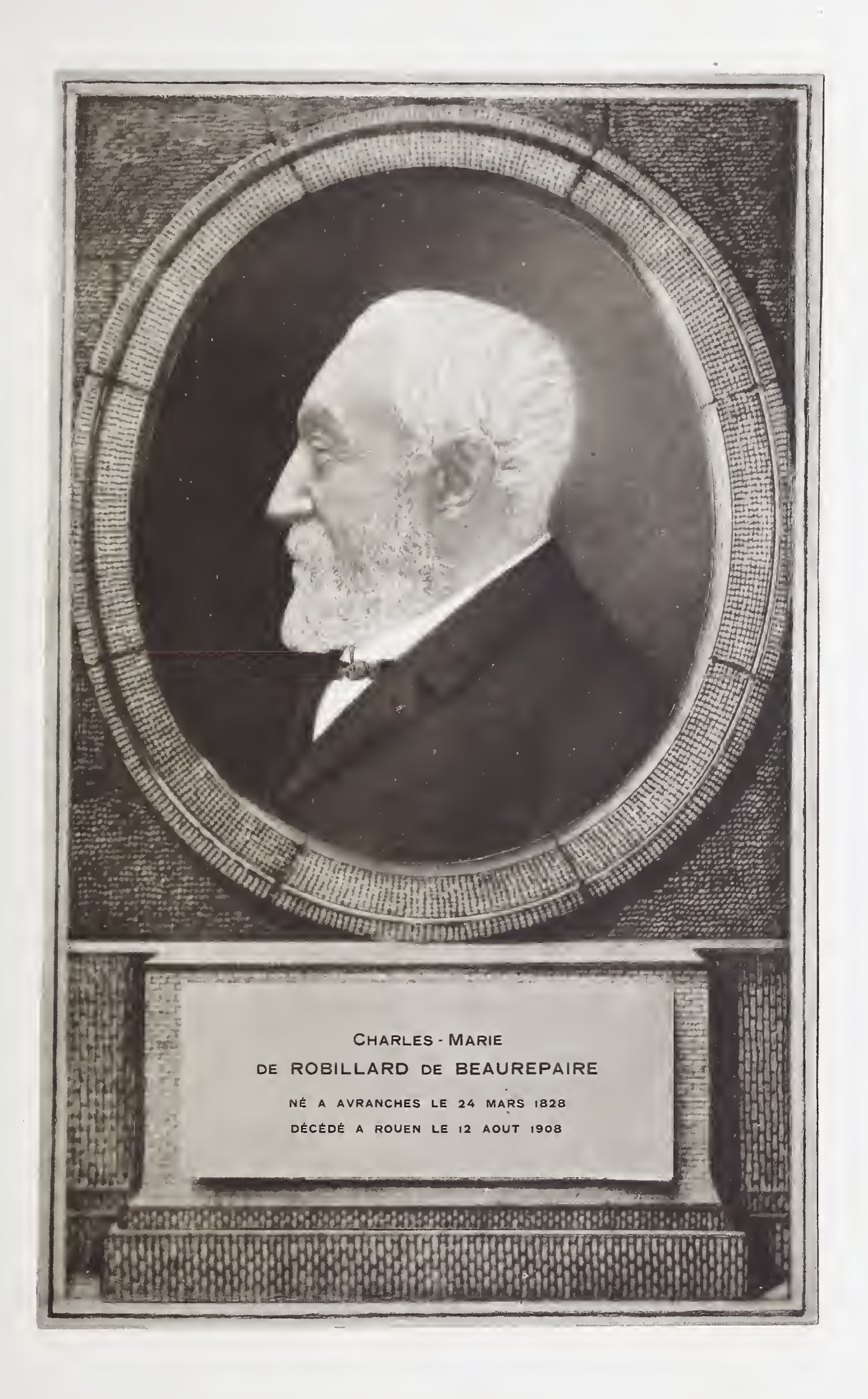
Nous ne voulons ajouter qu'un mot pour attester une fois de plus l'extrême modestie de ce modèle de nos historiens normands, correspondant de l'Institut et membre du Comité des Travaux historiques, trop oublié en haut lieu. Nul, en effet, ne resta aussi indifférent aux titres et aux dignités, dont nul aussi n'était plus digne. Nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1868 — il y a juste quarante ans! — il eût mérité, depuis longtemps, une plus haute distinction; mais il n'y songeait même pas. La ville de Rouen, qu'il aimait tant, a voulu du moins perpétuer sa mémoire : elle a donné son nom à l'une de ses rues. Ce ne sera pas, nous l'espérons, le dernier hommage qu'elle lui aura décerné.

*
* *

Après M. de Beaurepaire, l'année 1908 devait enlever à notre Association deux autres de ses membres, morts à quelques semaines de distance : MM. Edmond Lebel et Armand Collette. Le premier, il est vrai, n'appartenait plus à notre groupe depuis l'époque de sa retraite, qui l'avait éloigné de Rouen, mais son souvenir y était resté très sympathique.

Né à Amiens en 1834, Edmond LEBEL était le fils d'un professeur estimé de cette ville, qui ne contraria pas sa vocation artistique. Celle-ci se forma dans l'atelier de Coignet, où il fit d'excellentes études et eut pour camarades Jules Lefebvre et Bonnat, surtout ce dernier, qui lui garda toujours une vive amitié. Son pinceau s'exerça tout d'abord en Bretagne, d'où il rapporta quelques petites toiles de genre fort pittoresques, entre autres des *Buveurs bretons de Pleyben*, qu'on peut voir au musée de Bayonne; puis il se rendit en Italie, où il peignit plusieurs scènes de genre inspirées des mœurs du pays et qu'il exposa aux Salons parisiens. A mentionner, notamment : *Paysannes napolitaines* (1863) ; un *Vœu à San-Germano* (1873), actuellement au Luxembourg; la *Boucherie du Transtevère*, exposée à l'un de nos Salons rouennais, ainsi qu'un *Escalier à San-Benedetto*; le *Pont Rapido, à Cossimo* (1875), conservé au musée d'Amiens; enfin, *Un Cardinal romain sortant de Santa Maria della Pace et bénissant une famille de pèlerins*, toile qui figura à l'Exposition universelle de 1878 et se trouve maintenant au Musée de Rouen.

Toutes ces toiles, « d'un réalisme sobre et de bon goût — comme l'a remarqué M. Georges Dubosc — souvent d'une composition heureuse, toujours d'un dessin précis,


CHARLES - MARIE
DE ROBILLARD DE BEAUREPAIRE
NÉ A AVRANCHES LE 24 MARS 1828
DÉCÉDÉ A ROUEN LE 12 AOUT 1908

d'un coloris agréable et discret, valurent maintes récompenses, diplômes et médailles à l'artiste modeste et simple qu'était Edmond Lebel. » Aussi, en juin 1880, à la mort du regretté Gustave Morin, la Ville de Rouen n'hésita-t-elle pas à lui confier le double poste de conservateur du Musée de peinture et de l'Ecole municipale de peinture et de dessin, devenue, sous sa direction, l'Ecole régionale des Beaux-Arts (1881). C'est à lui qu'incomba la tâche délicate de réorganiser et d'installer notre galerie de tableaux et de sculptures dans la salle du nouveau Musée, inauguré en 1887. C'est à lui aussi que revint, en 1895, la mission non moins ardue de transférer l'ancienne Ecole de l'enclave Sainte-Marie dans les bâtiments de la Haute-Vieille-Tour. Il organisa également avec goût maintes Expositions municipales, prit part à celle plus générale de 1896 organisée au Champ-de-Mars et rédigea, en outre, le nouveau catalogue du Musée.

« Excellent professeur — dit encore M. G. Dubosc — très estimé de ses élèves, doux et serviable, très libéral dans ses théories artistiques, M. Edmond Lebel sut d'autre part, comme directeur, conserver à la vieille Académie de Rouen une véritable tenue d'art et y maintenir un enseignement fort et sérieux. » Après dix-huit ans de services rendus à la Ville, « services qui auraient bien dû lui mériter une juste récompense », l'excellent artiste prit sa retraite le 31 octobre 1898 et se retira dans son pays natal, à Amiens, où il est mort le 19 septembre 1908, à l'âge de soixante-quinze ans.

*
* *

Deux mois ne s'étaient pas écoulés, qu'un nouveau vide se produisait dans nos rangs. Cette fois, il s'agissait de la mort presque subite d'un digne prêtre, M. le chanoine Collette, aumônier des Petites-Sœurs-des-Pauvres, frappé d'une congestion cérébrale dans la matinée du 26 novembre 1908, au moment où il se préparait à dire sa messe. Rouennais de cœur et d'origine, l'abbé Armand COLLETTE était né à Rouen en 1852, dans le faubourg Saint-Sever, où sa famille, qui appartenait à la bourgeoisie commerciale, était fort estimée. Elève de la Maîtrise, puis du Petit-Séminaire, il fut ordonné prêtre en 1878 et nommé successivement vicaire à Saint-Jean d'Elbeuf et à Saint-Ouen de Rouen. Plus tard, il exerça durant de longues années les fonctions de second aumônier au Lycée Corneille, où la franchise et la fermeté de son caractère l'avaient rendu très sympathique aux familles et à de nombreuses générations d'élèves qui en ont gardé bon souvenir.

Lors de la suppression d'un certain nombre d'aumôniers de Lycée, l'abbé Collette, chanoine honoraire, fut nommé aumônier des Petites-Sœurs-des-Pauvres, poste qui convenait on ne peut mieux à sa nature charitable, ouverte et accueillante. Animé du véritable esprit évangélique, il savait parler aux vieillards, aux malheureux, ayant le don de les comprendre, de s'en faire aimer par sa rondeur un peu brusque et son inaltérable bonne humeur. Il aimait aussi la jeunesse, et sa meilleure joie, aux grands jours de congé, était d'organiser des promenades champêtres où il s'ingéniait à récréer de son mieux les jeunes choristes de la Cathédrale, « les petits *maîtrisiens* de Saint-Evode », dont il avait lui-même fait partie dans son enfance.

M. le chanoine Collette était d'ailleurs un prêtre instruit et excellent musicien, s'étant surtout consacré aux études de liturgie et d'art musical religieux. C'est ainsi qu'il fut

amené à publier, en 1892, en collaboration avec l'abbé Bourdon, la très intéressante *Histoire de la Maîtrise de Rouen*, histoire qui fait revivre le souvenir des anciens maîtres de chapelle rouennais, et qu'il compléta depuis, avec le même collaborateur, par ses *Notes sur les Orgues et les Organistes de la Cathédrale*. On lui doit encore l'*Histoire du Bréviaire de Rouen*, parue en 1905, avec préface de Mgr Fuzet ; le *Mémoire sur quelques anciens livres de chœur de l'église de Rouen, des* XIII[e], XVI[e] *et* XVII[e] *siècles ;* enfin, sa part de collaboration au *Graduel de l'église cathédrale de Rouen, au* XII[e] *siècle*, publié en 1907, d'après un manuscrit de la Bibliothèque nationale, par M. H. Loriquet, conservateur de la Bibliothèque de Rouen, et Dom Pothier, abbé de Saint-Wandrille, ouvrage d'un haut intérêt pour l'histoire liturgique rouennaise, où il s'était réservé l'étude du *Breve Officiorum*.

C'est sans doute à son goût pour les études de musique liturgique qu'il faut attribuer les intimes relations qui s'établirent entre l'abbé Collette et les Bénédictins de Saint-Wandrille, lors de l'œuvre de reconstitution monastique entreprise par leur prieur, le P. Pothier. La vie cultuelle et régulière de ces religieux, vouée surtout à l'érudition sacrée, à la rénovation des mélodies grégoriennes, l'avait séduit ; il aimait à se recueillir dans la vaste solitude de leur cloître, et bien souvent il venait passer ses jours de retraite dans cette vieille abbaye de Fontenelle, un instant ravivée, où il avait sa chambre attitrée. Aussi, le départ forcé des Bénédictins, émigrés en Belgique, fut-il pour lui un véritable et profond chagrin. Il s'en consolait par l'étude, les voyages, les excursions, surtout en Angleterre, dont il possédait fort bien la langue. Cette particularité lui permit d'entretenir des rapports suivis avec de hautes personnalités anglicanes et catholiques de Londres. De là quelques articles spéciaux, comme ses *Courtes Leçons de Chant*, notes remarquées qu'il publia en ces derniers temps dans le *Bulletin religieux* et qui mériteraient d'être réunies en volume. Ces travaux l'avaient aussi amené à restituer dans son texte primitif, d'après la version originale du manuscrit de Fécamp, le vieux chant normand du *Christus vincit*, ainsi rétabli et interprété à la Cathédrale depuis le 1[er] novembre 1908. Ce fut la dernière joie de sa carrière sacerdotale, si brusquement interrompue trois semaines plus tard.



Un dernier nom nous reste à ajouter à cette liste, bien qu'il n'appartienne ni à notre région, ni à notre Société. Ce nom est celui de l'architecte Louis Sauvageot, un praticien trop mêlé à l'histoire monumentale de notre ville, soit comme restaurateur, soit comme constructeur, pour que nous ne lui consacrions au moins un rapide souvenir.

D'origine bourguignonne, Louis SAUVAGEOT était né en 1842 à Sautenay, joli village des environs de Beaune, dans la Côte-d'Or. Son frère, Claude Sauvageot, le graveur bien connu, lui confia tout d'abord quelques relevés architecturaux, puis le fit entrer dans l'atelier d'Eugène Millet, architecte diocésain de l'Aude, un des meilleurs élèves de Viollet-le-Duc. Il passa ensuite dans l'atelier de Paillard, où il construisit quelques maisons de rapport, entre autres un grand magasin de nouveautés, les *Statues Saint-Jacques*, type d'établissement commercial assez curieux pour l'époque, mais bien distancé depuis.

Entre temps, Louis Sauvageot compléta son éducation artistique par trois années de voyage en France pour le grand ouvrage de son frère, *Palais et Châteaux*, auquel il colla-

bora activement. C'est à lui, en effet, que sont dus la plupart des magnifiques relevés qui figurent dans cette œuvre de premier ordre. Plus tard, il rentra chez son ancien maître, Eugène Millet, devenu inspecteur général des édifices diocésains, ce qui le mit à même de collaborer à quelques restaurations importantes, églises et châteaux, maîtrise qu'il accrut encore, de 1867 à 1869, par son entrée dans l'atelier de Viollet-le-Duc au cabinet duquel il fut entièrement attaché. Il commençait à entreprendre quelques constructions pour son compte, lorsque la guerre de 1870 vint interrompre sa tâche ; il s'engagea alors dans un régiment de génie, s'employant, avec quelques jeunes confrères, au service des fortifications de Paris, alors battues en brèche.

Après cette période désastreuse, il fut, en 1871, appelé à Rouen, en qualité d'architecte municipal, nomination que suivit bientôt celle d'architecte des monuments historiques. Son rôle devient désormais très actif et ses travaux prennent une réelle importance. C'est à lui, en effet, qu'incombe, de 1879 à 1880, la construction de la plupart des nouvelles écoles de la Ville, écoles Mullot, André-Pottier, Michelet, Marthe-Corneille ; puis, un peu plus tard, l'édification de deux grands bâtiments modernes, le nouveau Musée-Bibliothèque et le nouveau Théâtre-des-Arts, conçus dans ce style néo-grec, un peu sec et sans relief, dans lequel il semble se complaire dès qu'il abandonne le style gothique, son véritable élément. Les critiques n'ont pas manqué à ces deux vastes édifices, très vivement discutés, surtout dans la distribution du plan, bien que certains détails ne soient pas sans mérite, tel l'aménagement de la scène du théâtre, bien comprise au point de vue des dégagements et des mesures de sécurité.

Mal à l'aise dans les travaux de caractère moderne, il était, en revanche, beaucoup mieux inspiré dans ses conceptions d'ordre rétrospectif. La plus heureuse est, sans contredit, l'église Saint-Hilaire, de ses ouvrages le plus complet et le plus remarqué. Un maître, M. Enlart, a dit, à propos de cette libre et intéressante interprétation du style du XIIe siècle : « C'est la plus jolie église moderne de Rouen ; à l'extérieur, l'étagement de ses absides, la gracieuse silhouette de sa flèche ; à l'intérieur, son triforium original, sont pleinement réussis. » Venant d'une telle plume, l'éloge a sa portée. Vint ensuite l'excellente restauration du portail méridional de l'église Saint-Vincent et des délicates arcatures de son abside, si désastreusement endommagées par le terrible ouragan du 12 mars 1876 ; puis l'essai de *restitution de l'ancien jubé de l'abbaye de Fécamp*, conservé dans l'album de la Commission des Monuments historiques, qui l'a médaillé. Pendant son séjour à Rouen, Louis Sauvageot a également donné le plan du petit monument-fontaine consacré à Louis Bouilhet, dont le buste est de Guillaume, et deux projets non exécutés : projet de *Château-d'Eau*, avec Bartholdi, et projet de *Monument à Jeanne d'Arc*, avec Levéel.

« Dès qu'il eut abandonné ses fonctions d'architecte municipal, Louis Sauvageot fut immédiatement attaché au service des monuments diocésains et des monuments historiques. C'est en cette double qualité qu'il fut appelé à restaurer le monument de la Fierte, à la Haute-Vieille-Tour ; la si curieuse chapelle Saint-Julien, au Petit-Quevilly, et qu'il procéda à la restauration fort bien comprise des cadrans et de la toiture de la Grosse-Horloge, comme à celle beaucoup plus discutée de l'église de Caudebec, à laquelle il a fait perdre son caractère de légèreté. Il continuait aussi à l'église d'Eu les travaux entrepris assez malencontreusement par Viollet-le-Duc. Comme travaux modernes exécutés dans la

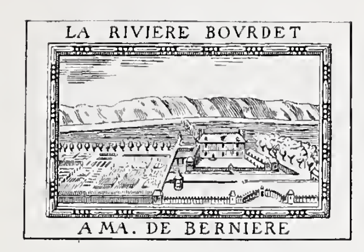
région, il donnait en même temps les plans des nouveaux maîtres-autels de la Cathédrale et de Saint-Ouen ; exécutait, avec le concours de Barrias et de Carlus, le *Monument funéraire du cardinal de Bonnechose* et préparait également un très intéressant projet de tombeau pour le cardinal Thomas.

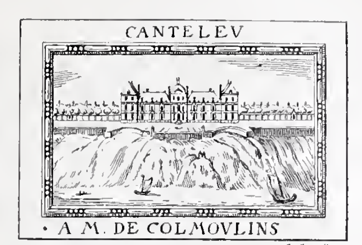
« Nommé en dernier lieu inspecteur général des édifices diocésaine, fonction où il avait pour collaborateurs MM. Baudot et Vaudremer, c'était sur son talent que reposait la lourde tâche de restaurer nos grandes cathédrales françaises de Beauvais, de Laon et de Rouen. C'est, en effet, à Sauvageot qu'est due la restauration non encore terminée du grand portail de notre église métropolitaine et la réfection des deux grandes flèches et du gâble de la façade du Parvis ». En ces dernières années, Louis Sauvageot avait encore prêté son talent aux très importantes restaurations du Palais des ducs de Bourgogne, à Dijon ; de l'Hôpital de Beaune, un de ses travaux les plus complets ; de l'église d'Aubenay, dans l'Ain ; du château de Vé ; enfin, de l'église Saint-Pierre de Montmartre, qui lui valut le prix Lheureux. Ce dernier hommage ne devait d'ailleurs honorer qu'une tombe, l'artiste ayant déjà cessé de vivre lorsque l'Institut le lui décerna, dans les derniers jours de janvier 1908.

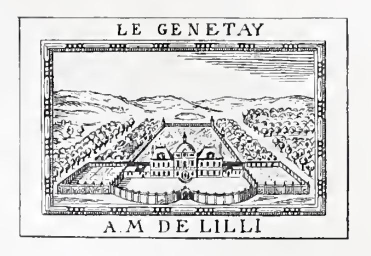
D'après ces quelques notes, émanées en partie de notre collègue G. Dubosc, on voit quelle œuvre considérable Louis Sauvageot a laissée derrière lui. « Travailleur infatigable, dit encore notre confrère, élevé dans le respect de l'architecture médiévale par » Viollet-le-Duc, il aimait avant tout notre art français, et sa mémoire vivra surtout par » le soin et la conscience qu'il a déployés dans l'étude et la conservation des monuments » anciens. » Ajoutons que, sous un aspect un peu brusque, quelque peu bourru même, ce moderne *maître des œuvres* se montrait ouvert et accueillant envers ceux qui possédaient la science architecturale et savaient en parler. Il laisse le souvenir d'un homme droit, savant, doué de plus de raison que d'imagination, de solidité que de brillant, mais d'un vrai mérite, digne continuateur des vieux *bâtisseurs* d'autrefois.

Raoul AUBÉ.



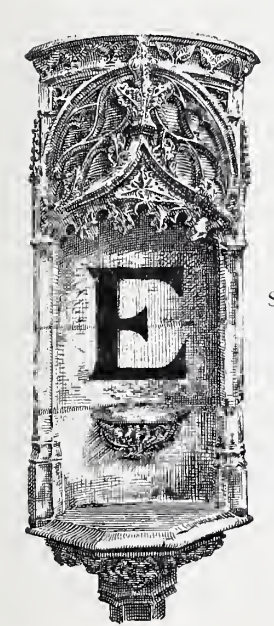






D'après Gomboust.

EXCURSIONS EN 1908



Piscine de l'église de Blainville.

Espérée depuis longtemps, une ascension de la Tour Saint-Romain à la Cathédrale fut enfin décidée pour le dimanche 26 avril 1908. A cette première excursion de l'année, les Sociétaires, qui s'étaient rendus à l'invitation de leur Président M. Eugène Fauquet, ne furent pas favorisés par le temps ; aux passionnés d'archéologie, cette visite fut cependant un régal pour les yeux ; une centaine environ de nos membres et leurs familles ont pu étudier en premier lieu les débris et sculptures provenant de la Cathédrale disposés un peu à l'étroit dans le musée lapidaire de la cour d'Albane. Aussitôt après, avec un courage et des jambes de vingt ans, nos Sociétaires ont parcouru les différents étages de la Tour Saint-Romain, sous la conduite de M. Maurice Allinne, auteur d'une savante étude sur ce monument, écrite en collaboration avec M. l'Abbé Loisel. Successivement on a pu admirer : le rez-de-chaussée, du XIIe siècle, orné d'arcatures et de curieux chapiteaux à têtes d'animaux ailés ; la belle voûte d'ogive du premier étage, l'escalier extérieur à clocheton pyramidal bâti sur le modèle de la grande tour, la charmante salle du deuxième étage et ses jolies baies en tiers-points; enfin, pour parvenir au beffroi du XVe siècle, le curieux escalier en bois sculpté, spécimen rare cité par Viollet-le-Duc; notons en passant les points de vue merveilleux sur la ville et ses églises aperçus à travers le cadre gracieux des ogives, et, au dernier étage, le quatuor imposant des cloches (le

Bourdon, la Caroline, Jean-Baptiste et la petite Marie) du poids total et respectable d'environ 14,700 kilog. Aussi les Amis des Monuments ont compris que les travaux de restauration, entrepris aussitôt leur visite, étaient devenus urgents, étant donnée la fatigue de la partie supérieure (XVe siècle) de cette Tour du Beffroi, chef-d'œuvre hardi d'architecture. La visite imprévue des combles de la Cathédrale, à travers une petite forêt d'arcs-boutants, de clochetons, de balustrades ajourées, termina agréablement notre excursion en découvrant çà et là l'incomparable panorama de notre vieille cité.

G. LEFRANÇOIS.

Excursions extra-muros

Le 5 juillet, la Société a visité Blainville-Crevon, Ry et Martainville, et, le 9 août, Canteleu, Quevillon, Saint-Martin-de-Boscherville et le Genetay. Nos collègues et leurs familles ont répondu en grand nombre à l'invitation d'assister à ces promenades, bien que celles-ci, excepté pour le château de Martainville, n'eussent pas l'attrait de l'inédit [1]. Il convient de signaler le bon accueil qui nous attendait dans les édifices, publics ou privés, que nous avons vus, et de remercier ceux de nos collègues qui avaient accepté de nous en faire connaître les particularités. C'est à la recommandation de M. Lefort, dans le service duquel est récemment entré le château de Martainville, que nous devons d'avoir pu y faire la visite la plus complète, grâce à la complaisance de M. Delacroix; la courtoisie de M. Bérard, à Canteleu, et de M. le prince de Montholon-Sémonville, à la Rivière-Bourdet, nous a ouvert des parcs remarquables et permis d'admirer des logis seigneuriaux. Enfin, nous ne pouvions avoir de meilleurs guides à l'église de Canteleu que notre Président, qui a collaboré à sa restauration, et que M. le Dr Coutan à l'abbaye de Saint-Georges-de Boscherville.

La plupart de ces monuments ont naturellement souffert du temps, et surtout d'un entretien défectueux dû à une longue période d'incompréhension des styles anciens, aggravé par la fermeture des édifices religieux à la fin du XVIIIe siècle, et leur utilisation souvent imprévue.

Après la période active de la Révolution, les Pouvoirs publics s'informèrent sur tout le territoire « de la valeur foncière et du capital représenté par les ci-devant églises »; dans le département, la question fut posée aux maires par circulaire préfectorale en l'an VIII : voulaient-ils conserver ou aliéner ces édifices? Pour les communes que nous avons visitées, les réponses ont un ensemble,

1. *Bulletin* (1886 à 1898) : 3 juillet 1887, excursion à Saint-Martin-de-Boscherville, le Genetay, etc.; 6 juillet 1898, excursion à Blainville-Crevon, Ry, etc.

non concerté probablement, et certainement curieux à retrouver aujourd'hui. Ainsi, le maire de Blainville écrit en l'an IX que l'on estime la valeur foncière de son église à 15 livres de revenu, au capital de 300 livres ; celui de Ry (an X), donne l'évaluation de 600 livres ; Demarest, maire de Canteleu, en l'an VIII, répond « qu'abandonnée à la commune tant pour la célébration des décadis et fêtes républicaines que pour l'exercice du culte », l'église a une valeur foncière de 80 francs et une valeur capitale de 1,800 francs. A la même époque, Bourgeois, maire de Quevillon, dit que son église, « en considérant la simplicité de sa construction comme la médiocrité de son alentour », est évaluée à 350 francs de capital.



Eglise de Blainville.
Porte Sud.

Peu à peu, devant les besoins de plus en plus urgents d'appropriation et de réparation, ces taxations si modestes seront oubliées. La subvention officielle, d'abord timidement demandée, ne fera pas défaut, d'autant qu'avec une connaissance plus exacte de l'art national, un courant d'opinion s'établit, partagé par l'Administration et les Ministères, duquel profitent desservants et municipalités. On a obtenu ainsi l'entretien et la sauvegarde de nombreux édifices, parmi lesquels nous retrouvons ceux qui furent l'objet de notre visite cet été. N'oublions pas cependant qu'il a fallu les efforts de plusieurs générations d'Amis des Monuments pour faire connaître et, ensuite, arracher à des usages vulgaires la salle capitulaire de Saint-Georges-de-Boscherville, et que si la silhouette imposante et mouvementée du château de Martainville nous est désormais conservée, le délabrement de ses toitures, ses fûts de cheminée et ses lucarnes endommagés et branlants, pour ne rien dire de l'intérieur, témoignent que l'on est arrivé que bien à temps pour empêcher une dégradation qui eût été irréparable.

C'est ainsi que nos excursions annuelles, loin de nous distraire, comme on l'a craint un moment, des préoccupations qui sont la raison d'être de notre

Société, nous révèlent les efforts, souvent couronnés de succès, grâce auxquels, à côté de nous, on a réussi à sauvegarder et entretenir les richesses d'art de la région. Et cela doit nous encourager à mettre notre nombre et notre influence au service des monuments rouennais.



Eglise de Blainville.
Sainte Anne
instruisant la Vierge.

BLAINVILLE-CREVON. — Du château d'Arc, où vécurent les Blainville, les Estouteville et leurs successeurs, il reste, à l'extrémité du bourg, des pans de murs et une base de tour, ruines à peine visibles sous un fouillis d'arbres et de buissons, et masquées par les quelques masures qui s'y adossent.

L'église actuelle est l'ancienne collégiale de la Trinité et de Saint-Michel, fondée en 1488 et dédiée le 29 septembre 1491 par l'archevêque Robert de Croixmare. Fermée à la Révolution, elle fut restaurée au cours du XIXe siècle par les architectes Jouannain (1828), Barthélemy (1868) et L. Lefort (1893). Le second la décrit ainsi : « Elle a été construite d'une seule nef, en pierre de taille, à forme de croix latine, avec fenestrages à meneaux flamboyants et voûtes d'arête en petit appareil de moellon sur nervures de pierre. » Et M. Lefort note « l'agréable proportion du plan, les fenes- » trages bien compris des baies, la hardiesse de la flèche » entourée d'une élégante couronne en plomb ».

Au côté Sud, se voit une élégante porte à pinacles, aujourd'hui murée. A l'intérieur, dans la décoration sculptée, il faut signaler les piscines des transepts et du chœur, et un certain nombre de statues, parmi lesquelles saint Michel, couronnant autrefois le retable en bois peint et doré du maître-autel [1], qui fut « échangé » en 1835, pour un tableau, à H. Langlois ; ce saint Michel a pris, à l'entrée de la nef, la place d'un saint Adrien (actuellement dans la sacristie avec saint Crépin) costumé en chevalier et passant, par tradition, pour le portrait du sire d'Estouteville ; sainte Anne et la Vierge. De chaque côté du saint Michel sont deux statuettes analogues comme costume et attitude aux pleurants qui figurent sur les grands tombeaux de cette époque.

Dans le chœur, fermé par une grille du XVIIIe siècle, sont quarante-deux stalles sculptées, belle œuvre de hucherie du XVe siècle finissant.

Des vitraux primitifs, plusieurs fois restaurés, il reste, dans le sanctuaire, un Christ en croix, surmontant une Mise au tombeau, et de chaque côté, à gauche, saint Germain et saint Jacques ; à droite, saint Jean et saint Christophe, au-dessous desquels les donateurs avec leurs patrons ont été remplacés en 1844 par un décor d'anges soutenant des écussons avec armoiries et inscriptions. Ce vitrail aux donateurs a été reproduit dans la collection Gaignières.

1. Il a figuré depuis, prêté par son possesseur d'alors, à l'Exposition artistique et archéologique de Rouen en 1861.— Notice d'A. Darcel dans le *Journal de Rouen* et le *Livret de l'Exposition*.



Cliché Lecerf.

ÉGLISE DE BLAINVILLE-CREVON

Aux clefs de voûte du chœur se voient encore les armes des fondateurs : Jean d'Estouteville, Seigneur de Torcy, Blainville, etc., grand-maître des arbalétriers de France, etc. (de la famille du Cardinal, son contemporain, mais d'une autre branche), et de sa femme Françoise de la Rochefoucault. Le premier écusson est écartelé : aux 1 et 4, burelé d'argent et de gueules de 10 pièces, au lion de sable, armé lampassé et couronné d'or, brochant sur le tout, qui est Estouteville; aux 2 et 3, d'azur à la croix d'argent cantonnée de vingt croix recroisetées au pied fiché d'or, qui est Blainville. (Colard d'Estouteville, aïeul du fondateur, avait épousé la fille et héritière de Jean de Mauquenchy, dernier des Blainville et maréchal de France.) Le deuxième écusson, en losange, est partie des armes ci-dessus et de celles de la femme : burelé d'argent et d'azur de 10 pièces, à 3 chevrons de gueules, le premier écimé, brochant sur le tout (pour son père, Aymar de la Rochefoucault), et losangé d'or et de gueules (pour sa mère, Marguerite de Craon).



Eglise de Blainville (Sacristie). Saint Adrien.



Eglise de Blainville (Sacristie). Saint Crépin.

RY. – Après la promenade classique dans le bourg et la recherche des souvenirs évoqués par le roman de Flaubert, visite à l'église Saint-Sulpice, dont la tour du XIIe siècle à quatre baies géminées en plein cintre, d'un décor moins fruste qu'à Boscherville, a reçu une nouvelle flèche, construite par notre Président, M. Eugène Fauquet, en 1888. La nef, retouchée, et l'arcade du chœur paraissent appartenir à la construction primitive. Le fenestrage du pignon Ouest est de la fin de la période gothique. Les poutres à rageurs de la nef et des chapelles, une fenêtre du bas-côté Nord avec des débris de vitraux Renaissance dans les soufflets, la contretable du maître-autel, dont les médaillons ont été enlevés, peuvent, ainsi que le célèbre porche, être attribués aux remaniements faits au XVIe siècle par le sire de Moy, comme en témoignent les armes : de gueules fretté d'or de six pièces, sculptées sur une poutre de la chapelle Saint-Sulpice et au-dessus de la porte jumelle qui donne accès au porche. Le XVIIe siècle a donné le retable, avec statues, du maître-autel, et le XVIIIe, une chaire à prêcher (Jésus au milieu des Docteurs, et les Evangélistes). Au bas-côté Nord est encastré un bas-relief (sainte Avoye) de la fin du XVe siècle, et apporté de l'église Saint-Arnoult. On attribue la même provenance à une curieuse clef de voûte en bois représentant Dieu le Père.

A gauche du maître-autel, pierre tombale d'un « chanoine de Roan », du XIVe siècle.

Le porche, d'après Viollet-le-Duc, cité par M. de Vesly, serait un édicule destiné probablement à recouvrir la sépulture des seigneurs du lieu; il était fort dégradé quand, sur les instances et avec l'aide de la Commission des Antiquités, il a été classé, puis, de 1879 à 1882, restauré par Lecœur. « ... Le plan de ce petit » monument, qui offre la forme polygonale à la partie antérieure, se prolonge rectangulairement jusqu'au » pignon de l'église au moyen de deux travées latérales sur chaque face.

» Le pan principal de la première partie forme l'entrée et est, pour cela, resté ouvert; les deux autres » pans obliques sont, ainsi que les quatre travées rectangulaires, ornés d'une charmante arcature en plein » cintre, richement ornée, et qui retombait sur des balustres sculptés, dont le galbe gracieux était couronné » par de jolis chapiteaux, comme l'indiquent les poteaux brillamment œuvrés qui en séparent les travées.

» Ce remarquable ensemble est surmonté d'un berceau de forme ogivale en menuiserie du même temps, » couronné par un comble aigu en charpente couvert en ardoises et dont l'écartement est maintenu par des » sommiers œuvrés et ornés aux extrémités de chimères sculptées. » (Rapport de L. Démarest.)

ÉPREVILLE-MARTAINVILLE. — L'église Notre-Dame, construite en grès et silex, de 1666 à 1670, a gardé de son origine un ensemble intéressant de menuiserie sculptée et dorée : autel et boiseries de chœur, ainsi qu'un lutrin et deux châsses, sur lesquelles un collègue signale la disparition relativement récente de quelques statuettes.

Le château fut, selon Sauvageot, élevé en 1485 (date inscrite à la base d'une fenêtre-lucarne de la tour Sud-Est) par Jacques Le Pelletier, échevin de Rouen et fils de l'acquéreur du domaine.



Eglise de Ry.
Sainte Avoye.

Situé à l'extrémité d'une anceinte flanquée de tours, dont la plupart subsistent, et faisant face à un grand colombier, le manoir est un rectangle orienté, ayant aux angles de fortes tours cylindriques, à toit conique; il a, au Sud, une addition portant la date de 1662. Il est construit en briques de ton rouge et noir formant dessin, avec de la pierre aux bandeaux séparant les étages et aux encadrements des ouvertures. Les fenêtres, actuellement disparates et en partie dégradées, étaient à croisées de pierre et coiffées, au deuxième étage, de tympans en saillie sur le toit, avec armoiries au fronton et accompagnement de colonnettes.

L'entrée, à l'Ouest, est constituée par une porte en anse de panier qui a gardé sa huisserie ancienne et qui donne sur un vestibule à cinq travées. L'arcade fleuronnée est surmontée d'un cul-de-lampe où des feuillages sculptés montrent des traces de peinture et de dorure, et qui supporte une tourelle à trois faces ajourées de fenêtres flamboyantes au niveau du premier étage ; c'est la chapelle, dont il ne reste du décor primitif qu'un carrelage vernissé jaune et vert. Un encorbellement, soutenu de mâchicoulis, termine au-dessus du deuxième étage cette tourelle qui s'achève par un toit à pans, surmonté d'un épi.

A la façade opposée, la tour polygonale du spacieux escalier à vis, renfermant dans son étage supérieur, le plus élevé du château, la chambre de l'horloge, dépasse les épis des tours et le couronnement des cheminées. Celles-ci, larges et hautes, étaient grillées à quelques mètres au-dessus du foyer ; elles sont en briques apparentes avec bandeau de terre cuite à la base de la hotte et pieds-droits d'un dessin différent pour chacune. Celle de l'ancienne cuisine a gardé la curieuse crémaillère signalée par de Glanville. Les fûts, également de forme et d'ornementation variées, contribuent à donner grand air à l'ensemble des toitures.

De l'ameublement, autrefois vanté pour sa somptuosité, il reste dans les pièces habitées du rez-de-chaussée et du premier étage quelques boiseries et des fragments de décor.

CANTELEU. — Eglise Saint-Martin. — La tour, formant porche, avec une élégante tourelle d'escalier au Sud, est inachevée. La nef, du commencement du XVIe siècle, menaçant ruine en beaucoup d'endroits, a vu disparaître en 1844 son berceau de bois à sommiers apparents, « superfétation malheureuse » que les restaurateurs d'alors remplacèrent par une « une voûte en plâtre avec nervures longitudinales et verticales reproduisant l'ancien plafond ». L'édifice a subi depuis quelques embellissements de même nature : établissement d'une tribune masquant la base de la tour, suppression de l'ancienne chapelle (des Langlois) avec son « ancien autel de mauvaise construction », etc.; le tout en incriminant « quelque architecte des temps d'ignorance et d'oubli de l'art ».

Enfin, en 1866, l'Architecte en chef du Département Démarest fut chargé de restaurer l'église et de

remplacer le chœur, « pauvre construction en moellons avec quelques parties en pierre, datant du XIIIe siècle, mais remaniée maladroitement à plusieurs reprises, dépourvue de style et de tout caractère monumental ».

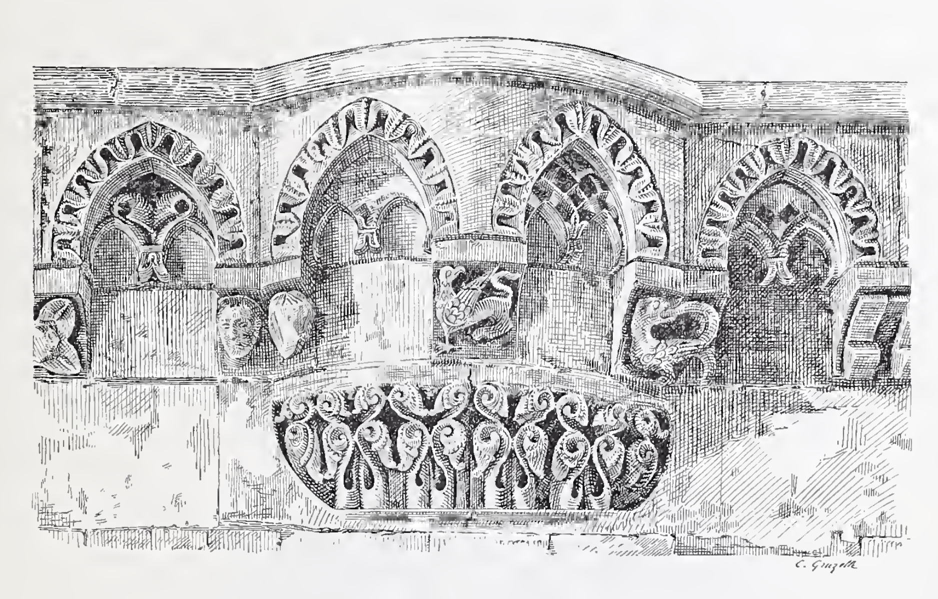
Le chœur actuel, dévié comme l'ancien, est maintenant dans le style des autres parties de l'édifice ; le berceau en bois a reçu une décoration peinte imitée de celle de la salle des Pas-Perdus au Palais-de-Justice ; le carrelage en a été copié au Musée d'Antiquités, et les lambris reproduisent les plus élégants modèles de l'époque.

Les soufflets des fenêtres Nord montrent encore quelques fragments de vitres du XVIe siècle ; Duhamel-Marette a fourni les verrières modernes.

Sur le mur Nord, à l'extérieur, vestiges de litre seigneuriale et, près la troisième fenêtre, bas-relief très mutilé.

QUEVILLON. — Le château de la Rivière-Bourdet, reconstruit en 1668 sur l'emplacement d'un manoir du XIVe, sinon du XIIIe siècle, présente un corps de logis avec ailes en équerre, légèrement inégales en hauteur, et terminées par des pavillons d'angle en dehors de l'axe, à toitures en doucine renversée. De cette époque est le beau pigeonnier. Au fronton de la façade Est, sont les armes des Montholon, propriétaires actuels, et des Chabrillan, tandis qu'à la façade opposée, donnant sur la Seine, se voient celles des Choiseul-Gouffier et des Fitz-James, datant des travaux de restauration exécutés au commencement du XIXe siècle. Les cheminées, d'un dessin robuste et élégant, accentuent la silhouette des toitures couronnées de beaux épis.

Cet intéressant manoir, où vécurent pendant deux siècles les Maignard de Bernières et les du Moucel, a



Culot (Salle capitulaire, Saint-Georges-de-Boscherville).

acquis une célébrité qui a survécu à ces grandes familles parlementaires par le séjour qu'y fit Voltaire, et ses relations épistolaires avec la Présidente de Bernières.

Eglise Saint-Martin. — Rebâtie en 1600 et 1780, avec chapelle sépulcrale de 1820. Elle n'offre d'intérêt que par son maître-autel, datant de la première reconstruction, et par les souvenirs qu'y ont laissés les seigneurs : plaques armoriées modernes dans la chapelle, à droite du chœur ; litres, à l'extérieur et à l'intérieur (celles-ci bien conservées), aux armes de J.-H.-A. du Moucel, Chevalier, Seigneur de l'Ouraille et de la Rivière-Bourdet, Président à mortier au Parlement de Normandie en 1718, et de sa femme Marie-Mad.-Cécile Maignard de Bernières. (Ecartelé : aux 1 et 4 d'azur au chevron d'or, accompagné de 3 merlettes d'argent, 2 et 1, qui est du Moucel ; aux 2 et 3, d'azur à la bande d'argent chargée de 3 quintefeuilles de gueules, qui est Maignard de Bernières. Supports : 2 licornes. Couronne ducale surmontée d'un mortier). Au dehors, contre la muraille Nord, est la pierre tombale du XIIIe siècle (?), de Michelle Le Hucher, dont le nom seul subsiste.

La croix de cimetière (1601), à forme de colonne corinthienne, porte sous le chapiteau deux écussons très abimés, sur l'un desquels on peut reconstituer la *bande* des Maignard, et qui seraient alors ceux du fondateur, Charles Maignard de Bernières, et de sa deuxième femme, Catherine Gruel, épousée en 1597.

BOSCHERVILLE ET LE GENETAY. — Nous ne ferons que citer la ferme du Genetay, dont le Bulletin donne (p. 133) une étude par M. Ed. Duveau, et l'abbaye de Saint-Georges-de-Boscherville. Pour celle-ci, sans négliger Deville, de Beaurepaire et tant d'autres qui l'ont étudiée, on se reportera à la *Monographie* qu'en a donnée M. A. Besnard, architecte, et à l'analyse qu'en a faite, dans le *Précis de l'Académie de Rouen*, M. le Docteur Coutan. La savante causerie de notre collègue, dans l'église même, a bien mis en lumière « deux chefs-d'œuvre également remarquables : l'église, où l'architecture romane de la Normandie a atteint son plein épanouissement; le chapitre, qui est une des premières et des plus brillantes manifestations du style gothique dans notre province ». Retenons que la date de la construction doit être ramenée à la première moitié du XIIe siècle.

GRUZELLE.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages généraux : Farin; Répertoire de l'abbé Cochet; Géographie de l'abbé Tougard; Bulletin de la Commission des Antiquités.

Blainville : Bouquet, Recherches historiques sur les sires et le château de Blainville (in-8°, Rouen, 1863).

Ry : L. de Vesly. (Normandie monumentale et pittoresque.)

Martainville : L. de Glanville (Congrès archéologiques de France, 1859-60, tome XXVI; L. de Vesly, Normandie monumentale et pittoresque; Sauvageot (Palais, châteaux... de France); G. Dubosc (Journal de Rouen, 24 avril 1904).

Canteleu : G. Dubosc (Environs de Rouen).

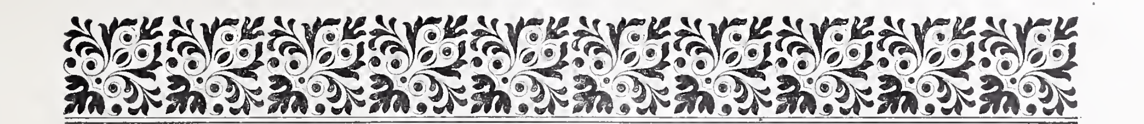
Quevillon : Notes manuscrites de M. de Montholon.

Boscherville : Deville (Essai... sur l'église et l'abbaye de Saint-Georges-de-Boscherville, 1827); de Beaurepaire (Environs de Rouen); Tougard (Normandie monumentale); A. Besnard (Monographie de l'église et de l'abbaye de Saint-Georges-de-Boscherville; Paris, Lechevalier, 1899); Docteur Coutan (Précis de l'Académie, 1899).

Archives départementales : séries G. (travaux des églises), T (Comm. des Monuments historiques) et V (fabriques).



Eglise de Ry : Clef de voûte.



INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

NOTA. — *Tous les envois, notes et communications pouvant intéresser le présent Index doivent être adressés à* M. RAOUL AUBÉ, *chargé de sa rédaction. Appel instant est fait à ce propos à tous les auteurs, lecteurs, sociétaires, afin de faciliter cette nomenclature. Le rédacteur-collecteur ne peut naturellement* annoter *que les ouvrages qui lui ont été soumis.*

I

PUBLICATIONS ET ARTICLES D'INTÉRÊT RÉGIONAL

ANONYME. — *Le projet d'un bassin à flot dans les prairies de Saint-Gervais.* (*Journal de Rouen*, 10 février 1908. fig.)

APEL. — *Découvertes et sépultures romaines et franques à Notre-Dame-de-Gravenchon et Petitville.* (*Bulletin de la Société normande d'Etudes préhistoriques*, 1908.)

AUBÉ (Raoul). — *Peintres et Badigeonneurs*, croquis artistique. (*L'Architecture et la Construction dans l'Ouest*, avril 1908.)

— *Vitres et Vitriers,* croquis artistique. (*L'Architecture et la Construction dans l'Ouest*, mai 1908.)

— *Jardins et Squares*, croquis rouennais. (*L'Architecture et la Construction dans l'Ouest*, juillet 1908.)

— *Boutiques et Magasins*, *jadis et aujourd'hui*, croquis rouennais. (*Journal de Rouen*, 24 décembre 1908.)

— *Une Visite à la Cathédrale,* excursion des « Amis des Monuments Rouennais ». (*Journal de Rouen*, 1er mai 1908.)

BEAUREPAIRE (Ch.-A de). — *Excursion à Angerville-Bailleul, Grand-Daubeuf et Valmont.* (*Annuaire de l'Association Normande*, 1908, t. LXXV.)

BELLET (A.). — *Fécamp, son port, son commerce, son industrie.* Fécamp, Imprimeries réunies, L. Durand, 1906, in-4°, fig.

BOULARD (J.). — *Etude sur Yport : Le port, la station balnéaire,* fragment d'une communication faite au Congrès de l'Association Normande, tenu à Fécamp en juin 1907 ; Yport, chez l'auteur, 1908, in-8°.

BRÉBISSON (R. de). — *Le Château de Curel* (Calvados). (*Annuaire de l'Association Normande*, 1908, t. LXXV.)

BUNODIÈRE (de la). — *Les derniers jours de l'abbaye de Saint-Ouen*, discours de réception à l'Académie de Rouen. (Extrait du *Précis de l'Académie;* Rouen, Léon Gy, 1908, in-8°.)

C.-R. — *Le Château de Graville-Sainte-Honorine.* (*Magasin Pittoresque*, 1er décembre 1908, fig.)

CHARLES-PIERRE. — *Le Port du Havre*, article économique et commercial. (*Journal de Rouen*, 15 décembre 1908.)

— *Le Port de Rouen en 1908*, article économique et commercial. (*Journal de Rouen*, 12 janvier 1909.)

CHÉDEVILLE (P.-J.). — *Villa gallo-romaine d'Orgeville, près Pacy-sur-Eure.* (Extrait du *Bulletin de la Société Normande d'Etudes préhistoriques;* Louviers, Izambert, 1908, in-8°, pl.)

— *Notes descriptives pour l'établissement et la tenue à jour des cartes palethnologiques* (*environs d'Evreux*). S. l. n. d. (1908), in-8°.

CLARKE (Edward). — *Quelques restes de l'architecture normande primitive en Angleterre;* Rouen, Léon Gy, 1908, in-8°.

COUTAN (Docteur). — *La Trinité de Fécamp, ancienne église abbatiale.* Caen, Delesques, 1908, br. in-8° de 15 p. avec pl. (Extrait du *Bulletin de l'Association Normande*, exercice 1908)

COUTAN (Edmond). — *Un Historien normand : M. Charles de Robillard de Beaurepaire ;* Rouen, impr. de la Vicomté, 1908, br. in-8° de 6 p.

DÉCHELETTE (Joseph). — *Catalogues des cartes postales illustrées, d'après les monuments romains de la France.* (*Revue archéologique*, sept.-oct. 1908, t. XII, p. 266.)

DURAND-GRÉVILLE (E.). — *Raphaël collaborateur du Pérugin,* à propos du *Baptême du Christ* au Musée de Rouen. (*Bulletin des Musées de France*, 1908, n° 1, p. 10, pl.)

DELABARRE (Edmond). — *La Tour de la Pucelle,* br. in-8° de 15 p.; Rouen, Girieud, 1908. (Extrait du *Bulletin de la Société Industrielle de Rouen*). Ces notes font suite à celles précédemment publiées par l'auteur sur les *Fouilles faites sur l'emplacement de l'ancien Château de Philippe-Auguste.* Après avoir rappelé dans quelles conditions les vestiges de la Tour de la Pucelle ont été découverts, il en fait la description minutieuse, indiquant sa situation topographique par

rapport aux autres tours du château, et notant le mode de construction du soubassement au point de vue de la nature des matériaux et de la disposition générale. Point plus curieux : il esquisse une restitution de l'état ancien de la tour dans ses parties principales, émettant diverses inductions sur ses dimensions et sa disposition, notamment sur ses combles en poivrière.

DELABARRE (Edmond). — *Rouen disparu ! Rouen d'aujourd'hui !* br. de 27 p. in-8°, fig. ; Rouen, Lecerf fils, 1908. Pittoresque et intéressante conférence faite au *Congrès national de la Propriété bâtie*, le 18 juin 1908. Constatant que l'hygiène peut très bien s'accommoder avec l'art, sans mettre constamment en jeu la pioche du démolisseur, le conférencier démontre que, si l'on n'y prend garde, il ne restera bientôt plus à Rouen que des rues désolées, alignées au cordeau, où il n'y aura plus rien à voir. Le percement des grandes voies nouvelles y a opéré de regrettables vides, y faisant disparaître nombre de vieux coins et de monuments curieux dont il s'attache à rappeler le souvenir.

— *L'Abbaye de Saint-Amand*, étude historique, topographique et descriptive ; Rouen, Lecerf fils, 1908, in-4° de 50 p., pl. et fig. Tirage à part d'un remarquable travail publié dans notre Bulletin de l'an dernier.

DESPREZ. — *Notice sur les ruines de la forteresse de Fécamp.* (*Annuaire de l'Association Normande*, 1908, t. LXXV.)

DIVERS. — *Notre vieux Lycée.* (*Bulletin de l'Association des anciens Elèves du Lycée de Rouen*, paraissant tous les trois mois ; Rouen, imprimerie J. Wolf). Bien qu'elle sorte un peu de notre programme, nous tenons à consigner ici l'existence de cette charmante publication, faite d'originalité et de verve, dont la périodicité se poursuit avec succès depuis sa fondation (juillet 1906). Ayant pour but de servir de lien, de trait d'union entre les membres de la grande famille collégienne, c'est une revue intime destinée à en recueillir les traditions et les souvenirs, à enregistrer les faits et actes de l'Association. Esquisses, nouvelles, biographies, discours, procès-verbaux, études historiques et littéraires se mêlent agréablement dans cet amusant recueil, édité avec beaucoup de goût, illustré de jolis croquis et portraits, spécial d'ailleurs aux seuls membres de ce groupe scolaire. Une partie de sa vogue revient sans conteste à son dévoué secrétaire, M. A. Le Corbeiller, qui s'y dépense sans compter.

DUBOSC (Georges). — *Rouen d'hier et d'aujourd'hui*, 1 fort vol. in-8° raisin, illustré. Paris, A. Blaizot, 1908, tiré à 200 ex. Nul n'était mieux à même de traiter ce vaste sujet, et de le mieux traiter, que le fin lettré, l'érudit avisé, l'infatigable chercheur, le chroniqueur attitré des *Coins de Rouen*. Il l'a fait de main de maître dans un pittoresque et vivant tableau plein de détails piquants, d'aperçus originaux, où l'âme de la vieille cité vit et palpite, où sa physionomie mouvementée s'affirme et se traduit en ses mille aspects, avec ses gothiques édifices, ses vieilles rues, ses vieux logis, ses traditions, ses souve-

nirs, ses us et coutumes ravivés et vécus. C'est un merveilleux *cinéma* où rien n'est oublié de tout ce qui peut faire connaître, aimer et apprécier tout ce que notre ville contient de curieux et d'intéressant. Ajoutons que l'ouvrage, sorti des presses de Ch. Hérissey, préfacé par Léon Hennique, est illustré de superbes dessins de Charles Jouas, gravés sur bois par Eugène Dété. Son unique défaut est d'être trop beau. trop bien édité, ce qui en a fait fixer le prix à 150 francs, somme inabordable aux bourses modestes, accessible seulement aux bibliothèques d'amateur.

DUBOSC (Georges). — *Rouen et ses Environs*, Paris et Rouen, 1908, publié par la Société d'Edition artistique des *Guides remboursables*. D'un format commode, orné d'un plan de Rouen et de nombreuses illustrations, bourré de renseignements de tout genre très clairement distribués, ce petit volume de poche est l'indispensable *vade-mecum* de quiconque veut visiter en détail la *ville-musée* et les curiosités environnantes.

— *Louis Sauvageot*, notice biographique. (*L'Architecture et la Construction dans l'Ouest*, janvier et mars 1908.)

— *Un coin du vieux Rouen : Le Trou-Patin*. (*Journal de Rouen*, 20 janvier 1908).

— *Un tableau du Musée de Rouen*. (*Portrait d'homme*, par Vélasquez.) *Ibid.*, 14 février 1908.)

— *Autre tableau du Musée de Rouen*. (*L'Officier de chasseurs chargeant*, de Géricault.) (*Ibid.*, 18 mai 1908.)

— *Le Livre des métiers de Gisors ;* analyse de l'ouvrage de M. Louis Passy, cité plus loin. (*Ibid.*, 28 mai 1908.)

— *Jeanne d'Arc dans la « Tour de la Pucelle »*. (*Ibid.*, 28 mai et 16 juin 1908.)

— *Le Château de Valmont*, d'après le livre du docteur Lannelongue, cité plus loin. (*Ibid.*, 30 juillet 1908.)

— *La rue Martainville*. (*Ibid.*, 30 août 1908.)

— *Un Voyageur italien à Rouen en 1517*. (*Ibid.*, 29 septembre et 15 octobre 1908.) Articles relatifs à un voyage en Europe du cardinal Louis d'Aragon, au XVI[e] siècle, d'après le journal de son secrétaire Antonis de Béatis, retrouvé et publié à Fribourg, avec notes et commentaires, par un érudit allemand, Louis Pastor.

— *Michel Anguier*, sculpteur normand. (*Ibid.*, 10 octobre 1908.)

— *Le Collège d'Eu*, à propos de son centenaire. (*Ibid.*, 12 octobre 1908.)

— *Une Route pour les navires dans la forêt de Rouvray*. (*Ibid.*, 17 novembre 1908.) Outre de curieux détails locaux, cet article contient d'intéressantes données sur les anciens *dialcos* ou chemins destinés au transport des navires à travers les isthmes, dans l'antiquité.

DUBOSC (Georges). — *Les Prairies Saint-Gervais*. (*Ibid.*, 8 décembre 1908.)
— *Les Galeries couvertes des quais de Rouen*. (*Ibid.*, 20 décembre 1908.)

DUVEAU (Edouard). — Voyez LOQUET (Charles).

FUZET (Mgr) et le chanoine JOUEN. — *Comptes, Devis et Inventaires du Manoir archiépiscopal de Rouen, recueillis et annotés par M. le chanoine Jouen, publiés avec une introduction historique par Mgr Fuzet, archevêque de Rouen*. Paris et Rouen, 1908, 1 fort vol. in-4° de 1,000 p., avec héliogr.. plans et fac-simile. Cet important et savant ouvrage, qui marquera sa date dans la bibliographie normande, à côté des *Comptes de Gaillon* publiés par Deville, se divise en deux parties distinctes. La première, due à Mgr Fuzet, est une magistrale introduction, d'un style sobre et fort, traçant un tableau animé du manoir aréhiépiscopal à travers les siècles. Après avoir établi les droits de propriété des archevêques sur ce manoir, l'éminent auteur étudie ses diverses transformations, expose les juridictions qui y siègèrent, décrit les assemblées ecclésiastiques, politiques et littéraires qui s'y réunirent, énumère les principaux faits et les personnages historiques dont le souvenir s'y rattache, et jette un coup-d'œil sur les usages qu'il remémore. Une liste chronologique très précise des archevêques de Rouen complète cette introduction.

A l'appui de cet ample exposé, M. le chanoine Jouen a recueilli, classé et annoté, dans le principal corps de l'ouvrage, tous les documents et pièces d'archives concernant la vieille demeure primatiale. Comptes, devis, inventaires, quittances, mémoires divers ont été lus et dépouillés par lui avec une patience infatigable, analysés et commentés avec un zèle, une érudition, un sens pratique qui en doublent la valeur et l'intérêt. C'est une riche moisson de titres originaux à l'aide desquels on peut suivre pas à pas, jour à jour, presque pierre par pierre, toutes les métamorphoses du palais archiépiscopal, aussi bien dans sa distribution générale que dans ses multiples détails et aménagements. A cet abondant faisceau de documents variés, bourré de notes, d'aperçus, de particularités curieuses, entrecoupé à chaque épiscopat d'excellentes biographies d'archevêques, viennent se joindre nombre d'annexes et appendices du plus haut intérêt : liste par ordre de métiers de plus de 400 ouvriers ayant *œuvré* au manoir, curieux lexique des mots difficiles et rares de la langue du Moyen-Age, tables et index d'une parfaite clarté, répondant à tous les ordres de recherches, etc. C'est dire assez tout le mérite de cette œuvre importante, aussi remarquable par la logique de son plan que par sa valeur historique.

GEISPITZ et WALLON. — *Bi-Centenaire de la Fondation de la Chambre de Commerce de Rouen, aperçu historique*. Rouen, Lecerf fils, 1908, 1 vol. de 150 p. in-8, pl. Dans la 1re partie de ce volume, M. Wallon esquisse l'histoire de la juridiction consulaire, de 1556 à la Révolution, d'après l'ouvrage beaucoup plus développé déjà consacré par lui à cette institution (1903). Dans la 2e partie, M. Geispitz continue cet historique, depuis la création de la Chambre de

Commerce, en 1802, jusqu'à l'époque actuelle, nous initiant à ses travaux, projets, démarches et entreprises durant cette période de cent ans, embrassant tout le XIXe siècle. Des notes intéressantes sur le Palais des Consuls, dont M. Geispitz a déjà décrit certaines particularités dans notre recueil, complètent ce volume sobre et précis, édité avec soin.

GUÉRY (l'Abbé Ch.). — *Inscriptions françaises et latines du Couvent des Capucins d'Evreux, actuellement le Lycée.* Evreux, Odieuvre, br. in-8, pl. Malgré l'appréciation élogieuse de l'auteur, aumônier au Lycée d'Evreux, la restauration maladroite de ces inscriptions et de leurs cartouches a provoqué quelques critiques, entre autres celles de M. le capitaine Engelhard.

HÉLOT (Docteur R.) — *Notes sur l'Imagerie populaire normande.* Lille, Lefebvre-Ducrocq, 1908, gr. in-8 de 76 p., pl. et fig. Curieux et intéressant travail sur les vieux bois, calendriers, images de confréries, canards illustrés et autres pièces volantes sorties des presses populaires de la région, illustré de nombreuses reproductions et épreuves empruntées aux collections locales, entre autres à celle si variée de M. Ed. Pelay.

HEUDIÈRES (Louis). — *Notice sur la statuaire et la sculpture de quelques églises du Roumois.* Brionne, E. Amelot, 1908, in-8. L'auteur s'est attaché à rechercher les statues fort peu connues et souvent charmantes dont l'art français à la fin du Moyen-Age, à la veille de la Réforme, s'est plu à parer les moindres églises de campagne. Commencé à la fin du XVe siècle, ce mouvement artistique s'épanouit surtout au XVIe siècle, sous l'influence de Louis XII et des d'Amboise.

— *Notice sur les fonts baptismaux de Thuit-Signol, Tourville-la-Campagne et Bonneville-Aptot, et sur la statuaire de la commune d'Epreville-en-Roumois (Eure).* Brionne, E. Amelot, 1908, in-8. Parmi ces fonts baptismaux, les plus anciens et les plus remarquables sont ceux de Tourville-la-Campagne, qui semblent dater du XIe siècle; les plus délicats et les plus gracieux, ceux de Thuit-Signol, dans le goût du XVIe siècle; au XIVe siècle appartient le baptistère de Bonneville-Aptot, aux têtes gothiques et expressives.

JOUEN (le Chanoine). — Voyez FUZET (Mgr).

— *M. Charles de Beaurepaire.* Notice biographique. (*Bulletin religieux, 22 août 1908.*)

— *La Vierge de l'Inviolata et l'Autel du Vœu à la Cathédrale.* (*Ibid.*, 12 décembre 1908.)

LANNELONGUE (O.-M.). — *Le Château et la Contrée de Valmont* (Pays de Caux). Paris, Plon, 1908, in-8 de 145 p., avec 3 héliog. et 11 grav. hors texte.

LEPAGE (A.). — *Les Travaux publics dans la généralité de Caen, au XVIIIe siècle.* Caen, H. Delesques, 1908, in-8.

LE VERDIER (Pierre). — *Notice sur M. Charles de Robillard de Beaurepaire*, lue à l'Assemblée générale des *Bibliophiles Normands*, le 17 décembre 1908. (Bulletin de cette Société, 1909, portr.)

LOISEL (l'Abbé A). — *L'Expérience esthétique et l'Idéal chrétien*. Paris, Blond, 1908, 1 vol. in-8 de 230 p., fig. Il serait malaisé d'analyser cette œuvre suggestive, quelque peu touffue, d'une forme très poétique, conçue dans un sentiment très personnel. En voici les principales divisions : *Avant-propos.* — *I. Esthétique et Idéal.* — *II. Esthétique générale.* — *III. Esthétique des Arts.* — *IV. Intégration esthétique.* — *V. Extraits.*

LOQUET (Charles). — *Essai sur la Serrurerie à travers les âges.* (*Collection Ch. Loquet.*) Rouen, J. Lecerf, 1908, in-8 ill. — Dû à l'initiative de la *Société d'Emulation de la Seine-Inférieure*, ce curieux volume réédite non seulement un petit ouvrage fort intéressant de M. Loquet, l'excellent serrurier rouennais, mais il se complète par un répertoire descriptif de l'admirable collection de pièces de serrurerie et de ferronnerie réunies par l'habile praticien dans son logis de la rue Socrate. De remarquables planches en phototypie, d'une exécution soignée, reproduisent les types les plus caractéristiques de ce bel ensemble, nous montrant ce qu'était l'art du serrurier au Moyen-Age et à la Renaissance. Toutes ces pièces, d'un choix aussi judicieux que varié, ont été commentées, expliquées et décrites avec une grande érudition technique par notre collègue, M. Edouard Duveau. Une courte préface de M. Léon de Vesly évoque en quelques traits la sympathique physionomie du vieux maître-ferronnier rouennais, si dévoué à son art et à son enseignement.

LOTH (Mgr). — *Notice sur M. Charles de Beaurepaire.* (Extrait du *Précis de l'Académie de Rouen*, exercice 1908.) Rouen, Léon Gy, 1909, in-8 de 19 p.

PASSY (Louis). — *Le Livre des métiers de Gisors au XVIe siècle.* Pontoise, *Société historique du Vexin*, 1908, in-4 de 262 p. A l'exemple du livre corporatif d'Etienne Boileau, prévôt des marchands de Paris, ce volume est le répertoire des coutumes, statuts, règlements, régissant l'industrie et le commerce de la ville de Gisors, au temps où ils furent recueillis par l'un de ses baillis, Adrian Tiercelin, et quelques-uns de ses successeurs, Malgré la difficulté et la patience des recherches, M. Passy a pu les recueillir et les codifier à son tour avec clarté et précision, créant ainsi une source documentaire d'un vif intérêt.

PASTOR (Louis). — *Die Reise der Kardinals Luigi d'Aragona (1517-1518)*, texte italien d'Antonio de Béatis, publié avec une introduction et des notes par Louis Pastor. Fribourg-en-Brisgau, Herdeer, 1908, 1 vol. in-8. Plusieurs pages de ces curieuses impressions de voyage en Europe. au XVIe siècle, intéressent la Normandie au point de vue des mœurs, curiosités et détails du temps. Une courte analyse en a été donnée dans la *Revue des Deux-Mondes*, du 15 septembre 1908, sous la signature de Th. de Wizewa.

RABEL (Louis). — « Dire » déposé à l'enquête relative au projet de reconstruction de la Gare de la rue Verte. (*La Construction et l'Architecture dans l'Ouest*, avril 1908.)

NICOLLE (Marcel). — *Musée de Rouen* : le *Portrait d'homme*, par Vélasquez; le *Baptême du Christ*, par le Pérugin. *Journal de Rouen*, 2 avril 1908.)

RÉGNIER (Louis). — *Églises de Mortemer et de Lisors* (Extrait du *Bulletin de la Société historique et archéologique de Pontoise*. Pontoise, 1907, 43 p., pl.

RUEL (Georges). — *Rouen tel qu'il aurait pu être*, simple note sur 20 aquarelles de Jules Adeline. (*L'Architecture et la Construction dans l'Ouest*. novembre 1908, avec pl.)

VESLY (Léon de). — *Les Villæ gallo-romaines du plateau de Boos et du cimetière franc de Bois-Flahaut*. Rouen, Lecerf fils, 1908, in-8, fig. C'est un tirage à à part de l'étude publiée dans notre dernier Bulletin, année 1907.

— *Notes archéologiques* (1° Vases de potiers gallo-romains; 2° Taureau tricornis en bronze, du Musée de Rouen; 3° Vase de potier athénien du VIe siècle). Extrait du *Bulletin de la Société d'Emulation de la Seine-Inférieure*, exercice 1907. Rouen, Léon Gy, 1908, in-8, fig.

— Voyez LOQUET (Charles).

VITRY (Paul). — *Jean Goujon*. Paris, Laurens, 1908, in-8 de 128 p., 24 fig. Collection des *Grands Artistes*. Cette étude intéresse notre localité, à cause des débuts du grand artiste, qui eurent lieu vraisemblablement à Rouen, où l'on trouve son nom dans des comptes relatifs à divers travaux, les uns simplement projetés, les autres exécutés, comme les colonnes de marbre qui portent la tribune des orgues de Saint-Maclou. M. Vitry fait bonne justice de certaines attributions fantaisistes mises à l'actif du maître, telles les portes de la même église Saint-Maclou, tel aussi le tombeau de Louis de Brézé à la Cathédrale.

WALLON. — Voyez GEISPITZ.

II

ICONOGRAPHIE

SÉRIE DE PLANCHES NORMANDES

PUBLIÉES DANS « L'ARCHITECTURE ET LA CONSTRUCTION DANS L'OUEST »

Église Saint-Hilaire. Détail perspectif (janvier 1908); — Coupe longitudinale (*ibid.*); — Coupe latérale (mars 1908); — Façade principale (mai 1908).

Maison rue Eau-de-Robec, nos 221-223 : Restauration, d'après A. Laquerrière (février 1908).

Miséricordes et stalles de la Cathédrale de Rouen, d'après les clichés de Victor Cavé (avril 1908).

Manoir de Saint-Pierre-de-Manneville, d'après Ch. Lassire (juin 1908).

La Serrurerie à travers les âges, détails de la collection Loquet (juillet 1908).

La Cathédrale de Minneapolis, d'après l'architecte normand L.-E. Masqueray (août 1908).

Maison du XVIe siècle à Rouen, *rue Louis-Brune*, dite « Maison du Four banal », d'après A. Laquerrière (septembre 1908).

Rouen tel qu'il aurait pu être : I. *Les quais de la rue du Bac à la Porte-Dorée* : II. *La vieille ville et la ville neuve*, reproduction en noir de deux des vingt aquarelles de M. Jules Adeline consacrées à cet intéressant projet d'édilité rouennaise, semi-imaginaire, semi-reconstitutif.

Monument de Gabriel Gravier, d'après Eugène Fauquet (décembre 1908).

PROVENANCES DIVERSES

ROUEN. — *Maison du Bourgtheroulde*, série de grands fragments photographiques de l'ornementation de l'Hôtel du Bourgtheroulde, cour intérieure, très grandes reproductions des bas-reliefs rustiques, des Triomphes de Pétrarque et de l'Entrevue du Camp du Drap-d'Or, avec texte à l'appui. (*Country Life*, publication d'art anglaise (avril 1908).

— *Vues de Rouen*, du *Palais-de-Justice*, de la *Cathédrale* et de la *Maison de la rue Saint-Romain*, improprement qualifiée *Maison de Jeanne d'Arc* (même revue, même numéro).

— *Les toits de la Cathédrale*. d'après Othon Friesz, exposé au Salon d'automne. (*Gazette des Beaux-Arts*, novembre 1908, p. 391).

— *L'Archevêché au XVIe siècle*, d'après le *Livre des Fontaines* de Jacques Le Lieur, reproduction d'une aquarelle de Jules Adeline, héliogravure Dujardin, frontispice des *Comptes, Devis et Inventaires de l'Archevêché*, ouvrage plus haut cité. — Voyez Fuzet (Mgr).

— *Archevêché, façade sur la rue Saint-Romain, état actuel*, dessin de l'abbé Loisel (même ouvrage, p. 518).

— *Eglise Saint-Ouen*, grande et belle vue photogr. en forme de calendrier pour 1909. cliché J. Lecerf, in-fol.

— *Le Palais des Consuls*, façade sur le quai, cliché Lecerf, en tête du *Bi-Centenaire de la Chambre de Commerce de Rouen*, ouvrage plus haut cité. — Voyez Geispitz.

— *Musée de Rouen*. le *Baptême du Christ*, tableau du Pérugin et de Raphaël. cliché Petiton. (*Bulletin des Musées de France*, 1908, n° 1.)

ROUEN. — *Les Mois rouennais*, série de douze grandes aquarelles de Henry Adam, renouvelant ingénieusement le vieux thème des douze mois de l'année en une suite de scènes variées empruntées à la vie locale. C'est, tour à tour : en janvier, la *Part à Dieu* chantée par des gamins, rue Dinanderie ; — en février, les enfants de chœur de la *Chandeleur*, défilant sous les arceaux de Saint-Maclou ; — en mars, une vue clapoteuse de la Seine près l'île du *Petit-Guay ;* — en avril, les floraisons roses d'un *verger à Malaunay ;* — en mai, les processions du *mois de Marie* devant le portail de Bonsecours ; — en juin, la *Ronde de la Saint-Jean ;* — en juillet, la Fête nationale avec sa *retraite aux flambeaux ;* — en août, *la Moisson ;* — en septembre, la *Saint-Vivien*, au hameau des Trois-Pipes ; — en octobre, la *Foire Saint-Romain ;* — en novembre, la *Chute des feuilles* au boulevard Gambetta ; — enfin, en décembre, la *Sortie de la messe de minuit* à Saint-Vincent.





LISTE GÉNÉRALE DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

Présidents d'honneur. MM. GARNIER (Charles), décédé en 1908.
NORMAND (Charles).
LE BRETON (Gaston).

Anciens Présidents. MM. LE BRETON (Gaston), de 1886 à 1898.
DUBOSC (André), de 1899 à 1900.
DEGLATIGNY (Louis), de 1900 à 1902.
DUBOSC (Georges), de 1902 à 1903.
COUTAN (le Docteur), de 1903 à 1904.
PELAY (Edouard), de 1904 à 1905.
DUVEAU (Edouard), de 1905 à 1907.

Bureau de 1908.

Président .... Eug. FAUQUET.
Vice-Présidents .... Raoul AUBÉ.
Edouard DELABARRE.
Secrétaire de Bureau .... G. LEFRANÇOIS.
Secrétaire de Correspondance... C. GRUZELLE.
Trésorier .... Docteur MORIN.
Archiviste .... Ch.-A. de BEAUREPAIRE.

SOCIÉTAIRES

MM.

ALLAIS (Mme Veuve), 21, boulevard Jeanne-d'Arc, Rouen.
ALLARD (Abbé), curé de l'église du Sacré-Cœur, 6, rue de Bourgogne, Rouen.
ALLINNE (Charles), Docteur en Droit, rue Sadi-Carnot, Darnétal.
ALLINNE (Maurice), Aquafortiste, 2, rue Méridienne, Rouen.
ANDRIEU (Achille), 81, rue Grand-Pont, Rouen.

MM.

ANQUETIL (Paul), Négociant, 21, rue de la Savonnerie, Rouen.
APERCÉ (Omer), Huissier, 3, rue Guillaume-le-Conquérant, Rouen.
AUBÉ (Raoul), Bibliothécaire et Publiciste, 13, rue de l'Epée, Rouen.
AUBRY (Henry), 6, rue Cambacérès, Paris.
AUDELIN (Abbé), Chanoine honoraire, 57, rue Beauvoisine.
AUVERNY (Ant.), Architecte, 31, rue Lenôtre, Rouen.
AUVRAY (E.), Architecte, Inspecteur diocésain, 14, rue des Carmes, Rouen.
AVENELLE (G.), Architecte, 9 B, rue du Hameau-des-Brouettes, Rouen.

BARRE (Paul), Architecte, 91, boulevard Beauvoisine, Rouen.
BASIRE (Jules), Représentant, 38, rue Etoupée, Rouen.
BAUDOÜIN (Paul), Artiste-Peintre, 8, rue Vavin, Paris.
BEAURAIN (Narcisse), Bibliothécaire en retraite, 12, rue des Forgettes, Rouen.
BEAUREPAIRE (Charles-A. de), Avocat, 56, rue du Renard, Rouen.
BEAUREPAIRE (Georges de), Avocat, 11, rue d'Ecosse, Rouen.
BEAUREPAIRE (Joseph de), Agent général d'assurances, 35, rue Etoupée, Rouen.
BELLON (Emile), Propriétaire, Saint-Nicolas, par Arras (Pas-de-Calais).
BESSELIÈVRE (Louis), Manufacturier, Conseiller général, Maromme.
BILLOD (Abbé), Curé de Sainte-Geneviève-en-Bray (Seine-Inférieure).
BLANCHET (Abel), Teinturier, 83, route de Darnétal, Rouen.
BLIN (Eugène), Manufacturier, Elbeuf.
BONET (Edmond), Sculpteur-Statuaire, à la Poterie-Belbeuf, par Rouen.
BONET (Gaston), Sculpteur-Statuaire, 12, boulevard Auguste-Blanqui, Paris.
BONET Fils (Raoul), Sculpteur-Statuaire, 56, rampe Bouvreuil, Rouen.
BOURGUIGNON, Attaché à la Banque de France, Fécamp.
BOUTROLLE (G.), Notaire, 49, rue de la Vicomté, Rouen.
BRUNET-DEBAINES, Aquafortiste, avenue Beauregard, villa des Pervenches, Hyères (Var).
BRUNON (Paul), Négociant, 174, rue Consolat, Marseille.
BRUNON (Raoul), Docteur en Médecine, Directeur de l'Ecole de Médecine, 1, rue de l'Hôpital, Rouen.
BURON (Henri), Artiste-Peintre, 18, rue de Fontenelle, Rouen.
BUGNOT, Docteur en Médecine, 15, rue Beauvoisine, Rouen.

CAIL (G.), Lieutenant de vaisseau, Chef du pilotage de la Basse-Seine, Le Havre.
CAILLOT (Joseph), Manufacturier, 21, rue Pierre-Lefebvre, Darnétal.
CARLES (Alphonse), Inspecteur d'assurances, 14, rue de Grammont, Paris (IIe arrond.).
CAVÉ (Georges), Juge de Paix à Clères (Seine-Inférieure).
CAVREL (Henri), Rentier, 36, rue de Buffon, Rouen.
CHAVOUTIER (Mme), 1, rue de Lecat, Rouen.
CHAVOUTIER (Edmond), Miroitier, 61, rue Ganterie, Rouen.
CHÉDANNE, Architecte, 120, avenue Wagram, Paris.
CHEVALIER (A.), Architecte, 2 *bis*, rue Saint-André, Rouen.

MM.

CHIROL (Pierre), Elève à l'Ecole Nationale des Beaux-Arts, 23, rue de Vaugirard, Paris (VIe arrond.).
CHIVÉ (Henri), Entrepreneur, 47, rue Saint-Sever, Rouen.
CLÉMENCHE, Rentier. 35, rue de l'Industrie, Rouen.
COCHE, Avoué, Maire de Dieppe, quai de Lille, Dieppe.
COHIN (Georges), Pharmacien, 6, boulevard Cauchoise, Rouen.
COLLARD (Paul), Représentant, 96, rampe Saint-Gervais, Rouen.
COURAGE (Albert), Appareilleur, 37 B, rue Victor-Hugo, Rouen.
COUTAN, Docteur en Médecine et Publiciste, 10, rue d'Ernemont, Rouen.

DARDEL, Directeur du *Crédit Lyonnais*, 8, rue de la Corderie, Rouen.
D'ARRAS, Architecte, 32, place des Carmes, Rouen.
DEGLATIGNY (Mme), 11, rue Blaise-Pascal, Rouen.
DEGLATIGNY (Louis), Négociant, 11, rue Blaise-Pascal, Rouen.
DEGLATIGNY (Lucien), Manufacturier, 121, rue d'Elbeuf, Rouen.
DELABARRE (Edouard), Architecte, Professeur à l'Ecole régionale des Beaux-Arts, 23, rue aux Juifs, Rouen.
DELACAISSE (Mme), 5, rue de Lenôtre, Rouen.
DELALONDE (Emile), Entrepreneur de travaux publics, 12, rue Perrée, Paris.
DELAMARE (Charles), Propriétaire, 10, quai du Havre, Rouen.
DE LA QUÉRIÈRE (Edmond), 15, rue de Crosne, Rouen.
DELAUNAY (Ernest), Conseiller général, Fécamp.
DELORME (A.), Chirurgien-Dentiste, 9, rue de la République, Rouen.
DELORT (Mlle), Directrice de l'Ecole *Marie-Duboccage*, rue Marie-Duboccage, Rouen.
DENIZE, Architecte, Lillebonne.
DEPEAUX (F.), Armateur, 47, avenue du Mont-Riboudet, Rouen.
DÉPINAY, Maire de Pavilly, 81, rue Miromesnil, Paris.
DEROCQUE (Pierre), Docteur en Médecine, 3, place de la Pucelle, Rouen.
DERVOIS (Gabriel), Imprimeur, 91, rue Ganterie, Rouen.
DESCANDE, Châlet Madelon, quai de Frias, Biarritz.
DESCHAMPS (Abbé), 18 *bis*, rue Beffroi, Rouen.
DESMONTS, Négociant, 71, rue Thiers, Rouen.
DESPIERRES (Mlle M.), 24, rue Saint-Gervais, Rouen.
DEVAUX (Mme), avenue du Cimetière-Monumental, Rouen.
DEVAUX (Paul-Auguste), Sculpteur, 52, avenue du Cimetière-Monumental, Rouen.
DIEUZY (Ezéchiel), 3 B, chemin des Noyers, Blosseville-Bonsecours.
DIJON (Joseph), Pharmacien, 12, rue Louette, Rouen.
DROUET (Georges), Propriétaire, 18, rue de Lémery, Rouen.
DUBOC (Charles), Docteur en Médecine, 34, rue Notre-Dame-de-Lorette, Paris.
DUBOSC (Georges), Rédacteur au *Journal de Rouen*, Critique d'Art, 46, rampe Bouvreuil, Rouen.
DUBREUIL (Louis), Rentier, 26, rue Stanislas-Girardin, Rouen.

MM.

DUFAYEL, Agent de la Succursale du *Comptoir National d'Escompte*, 58, rue de la Barrière, Elbeuf.

DUMESNIL, 39, rue du Pré-de-la-Bataille, Rouen.

DUPENDANT (Louis), Pilote-Major, 1, rue Claude-Groulard, Rouen.

DUPONT (Emile), Directeur de la Cie des Docks-Entrepôts, 12, quai de Marseille, Le Havre.

DUPRÉ (Albert), Professeur de Musique, 12, rue du Vert-Buisson, Rouen.

DUTEURTRE (Ernest), Grainetier, 147, rue de la Grosse-Horloge, Rouen.

DUVEAU (Mlle Emilie), 55, rue Saint-Patrice, Rouen.

DUVEAU (Adolphe), Ingénieur Civil, 17, rue de Fontenelle, Rouen.

DUVEAU (Edouard), Ingénieur Civil, 55, rue Saint-Patrice, Rouen.

ENGELHARD, Capitaine, Saint-Michel-de-la-Haye, par Bourg-Achard (Eure).

FAUCON (Georges), Greffier en chef du Tribunal de Commerce, 10, rue Pouchet, Rouen.

FAUQUET (Mme), 9, rue d'Elbeuf, Rouen.

FAUQUET (Emile), Architecte, 13, rue Jacques-Daviel, Rouen.

FAUQUET (Eugène), Architecte, 62 B, boulevard Beauvoisine, Rouen.

FLEURY (Adrien), Rentier, 5, rue Louis-Malliot, Rouen.

FONTAINE (Modeste), Fabricant de chaux, 19, rue de l'Industrie, Rouen.

FORTIN (Charles), Agent d'assurances, 16, rue de Campulley, Rouen.

FOUCHER (Auguste), Sculpteur-Statuaire, 31, quai Cavelier-de-la-Salle, Rouen.

FOUQUE (Maurice), Rentier, 32, rue Stanislas-Girardin, Rouen.

FRANGEUL (E.), Peintre sur porcelaine, 76, rue de la Vicomté, Rouen.

FRÈRE (Mlle Marianne), 9, rue Malathiré, Rouen.

FUZET (Mgr), Archevêque de Rouen, 1, rue du Moineau, Rouen.

GADEAU DE KERVILLE (Henri), Homme de science, 7, rue du Passage-Dupont, Rouen.

GARRETA (Raphaël), 14, rue du Cordier, Rouen.

GASCARD (A.), Fabricant de produits pharmaceutiques, place Saint-Louis, Bihorel.

GAUTIER (Charles), 17, rue de Lecat, Rouen.

GEISPITZ (Henri), Bibliothécaire-Archiviste de la Chambre de Commerce, 2, rue d'Harcourt, Rouen.

GENG, Artiste peintre, 15, rue Bourg-l'Abbé, Rouen.

GEOFFROY (O.), Sculpteur, 4, rue de la Croix-de-Fer, Rouen.

GIRARDOT (Alfred), Secrétaire de Direction à l'Asile de Quatre-Mares, Sotteville-lès-Rouen.

GIRAUD (Albert), Docteur en Médecine, Médecin en chef honoraire des asiles d'aliénés, 15, rue Louis-Maillot, Rouen.

GIRIEUD (J.), Imprimeur, 58, rue des Carmes, Rouen.

GODILLOT, Ingénieur, 2, rue Blanche, Paris.

GODRON (H.), Ingénieur des Ponts et Chaussées, 73, rue Crevier, Rouen.

MM.

GOGEARD (A.). Ingénieur-Voyer honoraire de la Ville de Rouen, 60, rue Saint-Maur, Rouen.

GORGE (Albert), Rentier, 17, rue Jeanne-d'Arc, Rouen.

GOUBERT (Mme A.), 51, rue Bihorel, Rouen.

GOUVERNEUR, Entrepreneur de travaux publics, 67, rue Erlanger, Paris.

GOUY Fils, Antiquaire, 56, rue Beauvoisine, Rouen.

GREVEL, Libraire, 33, King-Street (Covent-Garden), Londres.

GRUZELLE (C.), Asile de Quatre-Mares, Sotteville-lès-Rouen.

GUÉRIN (C.), Notaire, 19, rue Thouret, Rouen.

GUILLOUX (Alphonse), Statuaire, 1. rue Pouchet, Rouen.

HAMEL (Maurice), Docteur en Médecine, Directeur-Médecin en Chef de l'Asile de Quatre-Mares, Sotteville-lès-Rouen.

HANOTEAU, Lieutenant. 14, cité Vaneau, Paris.

HÉAULLÉ (H.), Directeur du *Comptoir national d'Escompte de Paris*, 3, rue Rollon, Rouen.

HÉLOT (Mlle Marie), 53, boulevard Jeanne-d'Arc, Rouen.

HÉLOT (René), Docteur en Médecine, 9, boulevard Jeanne-d'Arc, Rouen.

HEUZEY, Membre de l'Institut, 90, boulevard Exelmans, Paris.

HIE (Henri), Avocat, 8, rue d'Ecosse, Rouen.

HOROY (Mme), à Mainneville (Eure).

HUE (Félix), Pharmacien, 1, rue Alsace-Lorraine, Rouen.

HÜE (François), Docteur en Médecine, 48, rue aux Ours, Rouen.

HUET (Henri), Président de section au Tribunal de la Seine, 41, rue Cardinet, Paris (XVIIe arrond.).

HUISSE (Gustave), Secrétaire général honoraire de la mairie, 36, rue de l'Avalasse, Rouen.

JANET, Architecte, 41, rue de Fontenelle, Rouen.

JANET (Joseph), Architecte, 41, rue de Fontenelle, Rouen.

JOLY, Directeur de la *Succursale de la Banque de France*, 52, rue Thiers, Rouen.

JOUEN (Abbé), Chanoine, 2 D, rue des Minimes, Rouen.

KEITTINGER (Maurice), Manufacturier, Conseiller général, 36, rue du Renard, Rouen.

LABORDE (Edouard), Architecte, 1, rue des Carmes, Rouen.

LACOUR (Georges), 10, boulevard Sainte-Marie, Petit-Quevilly.

LAFOND (J.), Directeur du *Journal de Rouen*, 5, rue d'Herbouville, Rouen.

LAFOND (Jean), 5, rue d'Herbouville, Rouen.

LALLEMANT (Ernest). Docteur en Médecine, Directeur-Médecin de l'Asile Saint-Yon, Saint-Etienne-du-Rouvray.

LAMBARD (Hector), Conseiller général, 16, rue Saint-André, Rouen.

LANCESSEUR (F.), Industriel, 35, boulevard Beauvoisine, Rouen.

LAQUERRIÈRE (A.), Architecte, 37, rue de Bellefond, Paris.

LASSIRE (Ch.), Architecte, 8, rue Dulong, Rouen.

MM.

LAURENT (Mme Jules), 42, rue Stanislas-Girardin, Rouen.
LAYER (Ernest). Agent général d'assurances, 81, rue Bouvreuil, Rouen.
LE BER (Mme), château d'Hougerville, Colleville, près Valmont (Seine-Inférieure).
LEBLOND (Aug.), Entrepreneur de peinture, Maire de Rouen, 8, rue Pouchet, Rouen.
LEBLOND (Charles), Employé à la Mairie, 111, rue des Carmes, Rouen.
LEBLOND. Préfet honoraire, rue Jean-Ribault, Dieppe.
LE BOCQ (Paul), Architecte, 5, rue de Crosne, Rouen.
LE BRETON (Gaston), Correspondant de l'Institut, 25 B, rue Thiers, Rouen.
LECAPLAIN (Jean), Docteur en Médecine. 3, rue du Cordier, Rouen.
LECARPENTIER, Avocat, 3, rue d'Ernemont, Rouen.
LECARPENTIER (H.), Filateur, 346, rue de la République, Sotteville-lès-Rouen.
LECERF (Jules), Imprimeur, 46, rue des Bons-Enfants, Rouen.
LECERF (Julien). Rentier, 46, rue des Bons-Enfants, Rouen.
LECLERC (Mlle), 11, rue Saint-Maur, Rouen.
LECOMTE (Maurice), Interne, Asile de Quatre-Mares, Sotteville-lès-Rouen.
LECONTE (Henri), Employé d'Architecte, 46, route Neuve, Mont-Saint-Aignan.
LE CORBEILLER (A.), Grand-Couronne (Seine-Inférieure).
LEFEBVRE (Paul), Entrepreneur de bâtiments, 1, route de Neufchâtel, Rouen.
LEFEBVRE (Pierre), Architecte, 74, rampe Bouvreuil, Rouen.
LEFORT (Lucien). Architecte en chef du Département, 17, rue Saint-André, Rouen.
LEFRANC (Mlle), 54, rue Saint-Maur, Rouen.
LEFRANÇOIS (Mme veuve A.), 46, rue d'Amiens, Rouen.
LEFRANÇOIS (Georges), Expert en objets d'art, 21, quai du Havre, Rouen.
LEGENTIL (Charles). 5, rue Sénard, Rouen.
LEGRAND Fils (Albert), 52, rue Jeanne-d'Arc, Rouen.
LEGRIP, Doreur, 59, rue de la République, Rouen.
LEGRIS (Georges), Ingénieur, 4 B, rue d'Herbouville, Rouen.
LEMARCHAND (Augustin), Constructeur-Mécanicien, rue Traversière, Petit-Quevilly.
LEMARCHAND (Maurice), Manufacturier, 106, rampe Bouvreuil, Rouen.
LEMEILLEUR (G.), Peintre-Graveur, 1 *bis*, boulevard Gouvion-Saint-Cyr, Paris.
LE MIRE (Eugène), Propriétaire, 1, rue du Nord, Rouen.
LE PICARD (A.), Administrateur du *Comptoir d'Escompte de Rouen*, 28, rue du Contrat-Social, Rouen.
LE PLÉ (Mlle), 21, route de Neufchâtel, Rouen.
LEQUEUX (Jules), 3, rue Sainte-Marie, Rouen.
LESAGE (Robert). Architecte, 164, avenue Parmentier, Paris.
LESOURD (Abbé), Chanoine titulaire, 19, place Saint-Amand, Rouen.
LESTRINGANT. Libraire, 11, rue Jeanne-d'Arc, Rouen.
LESTRINGANT (Auguste), 11, rue Jeanne-d'Arc, Rouen.
LEVERDIER (Georges), Manufacturier, 8, boulevard Cauchoise, Rouen.
LE VERDIER (Mlle), Propriétaire, 30, rue Damiette, Rouen.
LE VERDIER (Pierre), Conseiller d'Arrondissement, 47, boulevard Cauchoise, Rouen.

MM.

LE VILLAIN (G.), Général commandant la 4e brigade de Cuirassiers, Noyon (Oise).
LÉVY (Gaston), Orfèvre, 44, rue Grand-Pont, Rouen.
LIGNEAU (Mlle Marianne), 3, rue Claude-Groulard, Rouen.
LOISEL (Abbé Armand), à l'Institut Catholique, 74, rue de Vaugirard, Paris.
LOISEL (Raymond), Architecte, rue Nationale, Rouen.
LORMIER (Georges), Directeur du Musée de Céramique, Conseiller général, 15, rue Racine, Rouen.
LOTH (Mgr J.), Curé de Saint-Maclou, 3, rue Eugène-Dutuit, Rouen.
LOUVET-RENAUX, Rentier, 44, rue Verte, Rouen.

MABIRE, Négociant, 29, rue Thiers, Rouen.
MADELAINE, Artiste-Peintre, 56, rue de l'Epée, Rouen.
MAINNEMARE (J.), ancien Notaire, 16, place de la Rougemare, Rouen.
MANCHON (Achille), Manufacturier, 84, avenue du Mont-Riboudet, Rouen.
MARAIS (Octave), Avocat, 8, rue des Arsins, Rouen.
MARIE (Auguste), Ingénieur Civil, 25, rue Jeanne-d'Arc, Rouen.
MARROU (F.), Ferronnier d'art, 29, rue Verte, Rouen.
MARTIN (René), Architecte, 57, rue Saint-Patrice, Rouen.
MASSIEU (Mme), 8, rue Duguay-Trouin, Rouen.
MATHAN (Comte de), château de Belbeuf, Belbeuf (Seine-Inférieure).
MÉGARD (Léon), 42, rampe Beauvoisine, Rouen.
MÉRIS (Abbé), Professeur à l'Institution Join-Lambert, 39, rue de l'Avalasse, Rouen.
MONFLIER (Georges), Avocat, 12, rue Bouquet, Rouen.
MONFRAY (Albert), Filateur, Déville-lès-Rouen.
MOREL (Charles), Entrepreneur de menuiserie, 40, rue de l'Ecole, Rouen.
MOREL (E.), Publiciste, 58, rue Martainville, Rouen.
MORIN, Docteur en Médecine, 80, route Neuve, Mont-Saint-Aignan.
MOTTAY (Victor), Négociant, 1 B, rue du Lieu-de-Santé, Rouen.
MUTEL (Henri), Agent général d'assurances, 20, route de Bonsecours, Rouen.

NANTET, Avocat, 15, rue du Cirque, Paris.
NAVARRE (Lucien), 1, Grande-Rue, Mont-Saint-Aignan.
NIBELLE (Maurice), Avocat, 9, rue des Arsins, Rouen.
NICOLLE (Marcel), Critique d'art, Attaché aux Musées nationaux, 182, avenue de Breteuil, Paris (XVe arrond.).
NORMAND (Charles), Architecte, Président de la *Société des Amis des Monuments Parisiens*, 98, rue de Miromesnil, Paris.

OZANNE, Notaire, 11, rue de Crosne, Rouen.

PANEL (G.), Docteur en Médecine, 20, rue du Champ-du-Pardon, Rouen.
PANTHOU (Henri), Avoué, 8, rue Nicolas-Mesnager, Rouen.
PANTHOU (Paul), Architecte, 20, rue Crevier, Rouen.

MM.

PAULME (Henri), Directeur de la *Succursale du Crédit Foncier*, 26, rue Beauvoisine, Rouen.

PELAY (Edouard), 74, rue de Crosne, Rouen.

PELLIOT (Charles), Négociant, 26, rue du Roi-de-Sicile, Paris.

PERCEPIED, Docteur en Médecine, 36, rue de Reims, Rouen.

PETIT (Mme Georges), 14 B, rue Thiers, Rouen.

PETIT (Alfred), Entrepreneur de peinture, 11 B, rue du Cordier, Rouen.

PETIT (Joseph), 5, rue Verte-de-la-Motte, Rouen.

PETIT (Paul), Docteur en Médecine, 1, rue Senard, Rouen.

PICARD (Robert), Négociant, 14, rue de Fontenelle, Rouen.

PINCHON (Paul), Notaire, Philippeville (Algérie).

POAN DE SAPINCOURT (Léon), Ingénieur-Architecte, 33, rue Armand-Carrel, Rouen.

POMEREU (Marquis de), Député de la Seine-Inférieure, 67, rue de Lille, Paris.

PONT-AUDEMER (Ville de), Bibliothèque CANEL.

POUCHIN (Ed.), Docteur, 14, rue Verte, Rouen.

POUSSARD (A.), Entrepreneur de couverture, 82, rue de la République, Rouen.

PRÉVOST (Louis), Négociant, 20, rue Saint-Jacques, Rouen.

PRIVEY (Georges), Conseiller à la Cour d'Appel, 28, route de Neufchâtel, Rouen.

PROUET (Jules), Négociant, 23, rue de la Grosse-Horloge, Rouen.

QUENEDEY, Capitaine au 39e Régiment d'infanterie, 22, rue de la Chaîne, Rouen.

QUESNÉ (Victor), Archéologue, château de Montaure, Montaure (Eure).

RAVENEZ, Colonel commandant le 105e Régiment d'infanterie, 147, avenue Suffren, Paris.

RÉGNIER (Louis), Archéologue, 9, rue du Meilet, Evreux.

RENARD (Charles), Avoué, 44, rue de l'Ecole, Rouen.

RIEDER (Albert), Ingénieur, 8, rue Stanislas-Girardin, Rouen.

RIGONDET (G.), ancien Greffier, 1, rue Bihorel, Rouen.

ROBERT (Julien), ancien Magistrat, 37, rue Etoupée, Rouen.

RONCERO Y MARTINEZ, Consul d'Espagne, 3, rue Jeanne-d'Arc, Rouen.

ROTHIACOB (Baron A. de), Administrateur-délégué du *Comptoir d'Escompte de Rouen*, 15, rue Bouquet, Rouen.

RUEL (Georges), Architecte, Professeur à l'Ecole régionale des Beaux-Arts, 74, rue Saint-Romain, Rouen.

SAINT-CLAIR (Eugène), 56, rue de Crosne, Rouen.

SARAZUA (Maurice), Agent d'assurances, 10, rue du Chemin-Neuf, Rouen.

SARRAZIN (Albert), Avocat, 31, place des Carmes, Rouen.

SORIEUL, Entrepreneur, 156, rue Beauvoisine, Rouen.

TACHEAU (Mme), 79, rue de la République, Rouen.

TAUPIN (Eugène), Chimiste, 6, cité Victor-Hugo, Bolbec.

THOUVENIN (Ch.), Ingénieur-Architecte, 19, rue de la Chaîne, Rouen.

MM.

TOUFFLET (Abbé), Professeur à l'Institution Join-Lambert, 39, rue de l'Avalasse, Rouen.

TOURDOT (Amédée), Docteur en Médecine, Conseiller général, 20, rue Alsace-Lorraine, Rouen.

TOUTAIN (Henri), Architecte, 5, rue Stanislas-Girardin, Rouen.

TOUTAIN (Paul), Notaire, 17 A, quai de la Bourse, Rouen.

TRESSAN (de LA VERGNE de), Lieutenant au 39e Régiment d'infanterie, 60, rue Saint-Gervais, Rouen.

TRÉVOUX (Laurent), Industriel, Petit-Quevilly.

TURPIN (Henry), Négociant, Vice-Président de la Chambre de Commerce, 23, rue Pouchet, Rouen.

TURPIN (Robert), Courtier maritime, 2, rue Rollon, Rouen.

VALIN (Lucien), Avoué, 21, rue de l'Ecole, Rouen.

VALLÉE (Gaston), Armateur, 12, rue Jeanne-d'Arc, Rouen.

VAN BIÉMA, Négociant, 83, rue Thiers, Rouen.

VAUMOUSSE (Georges), Bijoutier-Antiquaire, Conservateur du *Gros-Horloge*, 70, rue de la Grosse-Horloge, Rouen.

VERPILLOT (A.), Négociant, 41, rue Thiers, Rouen.

VESLY (Léon de), Professeur à l'Ecole régionale des Beaux-Arts, Directeur du Musée départemental d'Antiquités, 1, rue des Arsins, Rouen.

VILLETTE (H.), Entrepreneur de menuiserie, 5, rue Racine, Rouen.

VIOU (G.), Transitaire, 18, rue Bouquet, Rouen.

WADDINGTON (R.), Sénateur, 173, rue des Charrettes, Rouen.

WANCKEL (Manfred), 73, Mercer Street, New-York.

WILHELM (Henry), Agent-Bibliothécaire des Sociétés Savantes, rue Saint-Lô, Rouen.

SOCIÉTAIRES DÉCÉDÉS.

MM.

BEAUREPAIRE (Ch. de).
CHESNÉE.
COLLETTE (Abbé).

MM.

LESEIGNEUR (Gustave).
LAURENT (Jules).
SIMON (Edouard).

LEBEL (Edmond), ancien sociétaire.

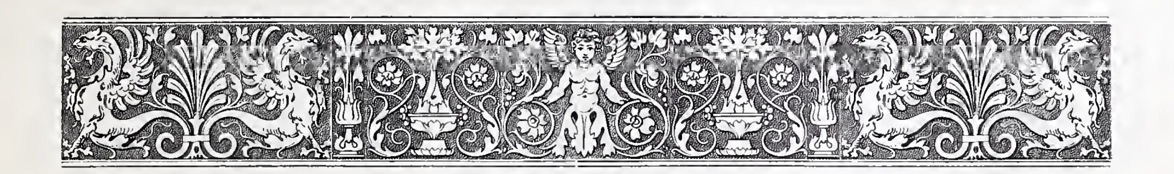


TABLE ALPHABÉTIQUE

DES NOMS DE PERSONNES, DE CHOSES ET DE LIEUX.

A

Abbaye de Saint-Georges-de-Boscherville, 208.

Ac (Château d'), à Blainville-Crevon, 204.

Accident à la Tour Saint-Romain, 175.

Admission aux séances (Proposition d'), 16.

Aire à carreaux de plâtre décoré, 187.

Aître Saint-Maclou, 2, 6, 20, 29 à 30.

— Saint-Nicaise, 189.

Allinne (Maurice), 11, 16, 20, 107.

Allinne (Maurice) et abbé Loisel, 98, 100, 103, 201.

Anguier (Michel), 8.

Aqueducs (anciens) de la Source Notre-Dame, 189.

Arras (P. d'), Architecte, 2.

Arsenal maritime du XIVe siècle, 185.

Assises de Caumont, 8.

Aubé (Adrien), Architecte (XVIIIe siècle), 109.

Aubé (Raoul), 3, 6, 21 ; — Chronique artistique, 169 à 200 ; — Index bibliographique, 209 à 218.

Augustins (Couvent des), 90 à 96.

Auvray, 12, 18.

B

Baraguay ou Baraguey, Architecte, XVIIIe siècle, 126.

Barthélemy, Architecte, 145, 148, 171, 204.

Baudouin, Ingénieur (XVIIIe siècle), 124.

Baudry (Paul), 22, 157 et suiv.

Beaurepaire (Ch. de), 17, 18, 20, 193 à 196 ; — Architectes de Rouen (2e moitié du XVIIIe siècle), 109 à 130.

Beaurepaire (Ch. A. de), 3.

Belœil (Michel), Maître-maçon (XVIIIe siècle), 123.

Bérard, 202.

Besnard (A.), Architecte, 208.

Blainville-Crevon (Eglise de), 204.

Blondel (Jacques-François), Architecte (XVIIIe siècle), 127.

Bloutier, Architecte (XVIIIe siècle), 123.

Bonet père, Sculpteur, 142.

Bonet (Edmond), 184.

Bonnechose (Cardinal de), 146, 149, 150.

Bordreau, Entrepreneur (XVIIIe siècle, 123).

Bouet (Jean-Louis), Architecte (XVIIIe siècle), 122.

Boulier ou Boullier, Architecte (XVIIIe siècle), 109.

Bourg-Beaudouin (Eure), 6, 8, 77.

Bureau pour 1908, 3.

C

Canteleu (Eglise de), 206.

Carlus, Sculpteur, 146.

Cartaud, Architecte (XVIIIe siècle), 127.

Cathédrale ; — La — du XIIe siècle, 97 à 107 ; — Découvertes, chapelle Sainte-Marguerite, 175 ; — Inventaire, 141 à 156 ; — Relèvement de la pierre tombale de Gastinel, 11, 12, 18, 176 ; — Travaux de restauration à la Façade, 175, et à la Tour Saint-Romain, 175.

Cave du XIIIe siècle, ferme du Genetay, 136.

Cave (Ancienne), rue des Boucheries-Saint-Ouen, 188.

Cavé (Pierre tombale de Jehan), 143.

Cavelier de La Salle, 144.

Cessart (Louis-Alexandre de), Ingénieur (XVIIIe siècle), 125.

Champaigne (Ph. de), Peintre, 145.

Chapu (Henri), Sculpteur, 146, 177.

Château de Philippe-Auguste, 10, 14, 15, 27, 170 ; 172 à 175.

Chauvel, 181.
Cheminée (XIIIe siècle), ferme du Genetay, 138.
Cheminée (Ancienne), rue Poitron, 187.
Chronique artistique, 169 à 200.
Clodion, Sculpteur, 144, 149.
Clos-des-Galées (Le), 184, 185.
Collette (Abbé), 20; 197 à 198.
Comité d'initiative, 171, 173.
Commission des Finances, 2; — Rapports de la, 25, 27.
Commission des Inscriptions rouennaises, 6, 82, 184, 185.
Commission des Monuments historiques, 171, 172.
Commission de publicité, 2.
Compagnie des Tramways, 182.
Conseil d'Administration, 1.
— général, 171, 172.
— municipal, 172.
Coutan (Dr). 98, 202, 208.
Couture (Guillaume-Martin), Architecte (XVIIIe siècle), 127.
Croix (Ancienne) de l'Aître Saint-Nicaise, 19, 190.
Crosne (de), Intendant, 92.

D

Dagnet, Architecte, 171 et suiv.
Dechancé (E.), 182.
Décoration peinte d'une Ecole parisienne, 192, 193.
Décoration de l'Hôtel G. Saint, 192.
Deglatigny (Louis), 88.
Delabarre (Edouard), 3, 4, 5, 7, 11, 19, 20, 21, 22; 210, 211.
Delabarre (Eugène), 173, 174.
Delacroix, 202.
Delafosse (Michel), Architecte (XVIIIe siècle), 110.
De la Lande ou La Lande (Jacques-Charles), Architecte (XVIIIe siècle), 110.
Deleau, Architecte (XVIIIe siècle), 123.
Delisle (Léopold), 195.
Demarest, Architecte, 204, 206.
Dessartaux (Tapisseries de la Cathédrale), 154.
Dubois ou Du Bois, Ingénieur (XVIIIe siècle), 124.
Dubosc (Georges), 18, 19; — La régie des vivres, 89 à 96; 192, 196, 197, 200, 211, 213.
Dubreuil, 20.
Duhamel-Marette, Peintre-verrier, 23, 167, 207.
Dujardin-Beaumetz, Sous-Secrétaire d'Etat, 172, 173, 175.
Duveau (Edouard), 12, 16, 19, 23; — proposition, 131; — La ferme du Genetay, 133 à 139; 208, 215.

E

Echafaudages, Tour Saint-Romain, 175.
Ecole de la rue de Monceaux, Paris, 192, 193.
Ecusson de la porte des Ursulines, rue Morand, 186.
Eglises et Pompes funèbres, 21.
Eglise Saint-Cande-le-Jeune, 54.
— Saint-Maclou, 11.
— Saint-Vincent, 21, 22; 157 et suiv.
Elbeuf : Vitrail de l'église Saint-Etienne, 23, 162.
Escalier en bois, Tour Saint-Romain, 201.
Etienne de Sens (Pierre tombale d'), 143.
Excursions, 5, 14, 17; 201 à 208.
Exposition (Projet d') sur le Château de Philippe-Auguste, 11, 14, 15, 27.

F

Fauquet (Emile), 181.
Fauquet (Eugène), 3, 7, 9, 17, 20, 21; — Correspondance, 29 à 40; 179, 180, 186, 191, 202, 204.
Ferry ou Fery (Le Frère A. R.), Ingénieur (XVIIIe siècle), 127.
Fierville (Charles-Robert), Architecte (XVIIIe siècle), 110.
Flaubert (Gustave), 177.
Foison-Leduc (Jacques-Louis), Architecte (XVIIIe siècle), 111.
Folie (Impasse de la), 187.
Fontaine Jean-Baptiste-de-la-Salle, 10, 16.
— Lisieux, 4.
— Sainte-Claire, 179.
Fontaine Saint-Filleul, 19, 131.
Fortin (Charles), 11, 21.
Foucher (Auguste), 12, 176.
Fulconis, Sculpteur, 145.
Fuzet (Mgr), 213.

G

Gaggini (Pace), Sculpteur, 16.
Galimard, 181.
Gastinel (Pierre tombale de Denis), 11, 12, 18, 143, 176.
Geispitz (H.) 213.
Genetay (le); Maison des Templiers, 23; 133 à 139; 208.
Giboin (Pierre tombale de Nicole), 143.
Gilbert (Louis), Architecte (XVIIIe siècle), 111.
Giraud (Dr A.), 2.
Glanville (de), 206.
Gogeard, 5, 10, 16, 173 à 175.
Goujon (Jean), 216.
Gravé (Pierre-Joseph-Augustin), Architecte (XVIIIe siècle), 112.
Gravier (Gabriel), 179, 180.
Gruzelle, 3; — Procès-verbaux, 3 à 15, 22; — Excursions, 202 à 208.
Guéroult (François), Architecte (XVIIIe siècle), 112.
Guillaume de Bayeux, Maître-maçon, 189.
Guilloux (Alphonse), Sculpteur, 144, 180, 195.

H

Hardy (Louis-Augustin), Architecte (XVIIIe siècle), 113.
Hélot (Dr), 21, 214.
Hérodiade (Vitraux à Elbeuf, Pont-Audemer et Saint-Vincent de Rouen), 22, 157 et suiv.
Heudières (Louis d'), 214.
Heurtault (Mausse), Peintre-verrier, 22, 157 et suiv.
Hongnard (Jacques), Architecte (XVIIIe siècle), 113.
Hôtel de Mathan, 9, 13, 18; 32 à 33; 183 à 184.
— G. Saint, 192.
Hubert (Etienne), Architecte (XVIIIe siècle), 113.

Hugues (Lettre de l'Evêque), 98, 100.

I

Index bibliographique, 209 à 218.
Influences italiennes à Rouen (Renaissance), 16.
Inscriptions (Anciennes) des noms de rues, 2, 31, 191.
— Commémoratives : — Clos-des-Galées, 184 ; — Nicolle (proposition), 6 ; — Roland et les Malortie (proposition), 6, 82 ; — H. Somm (proposition), 6.
Inventaire du mobilier d'art de la Cathédrale, 141 à 156.
— Artistes cités (voir Chapelles, Trésor, Table générale) ;
— Autels-retables (voir Chapelles), 142 à 149 ;
— Bibliothèque (voir Trésor), 152 ;
— Buffet d'orgues, 148 ;
— Chapelles, 142 à 149 ;
— Jubé du XVIIIe siècle, 144, 148 ;
— Mobilier cultuel (voir Chapelles et Trésor), 149 à 155 ;
— Monuments funéraires : Inscriptions commémoratives, 146, 147, 149 ; Pierres tombales, 143, 146 ; Tombeaux (voir Chapelles) ;
— Musée de la Cathédrale 153, 201 ;
— Objets servant au culte (voir Trésor), 149 à 153 ;
— Peintures (voir Chapelles et Trésor) ;
— Sacristie de l'Archevêque, 153 ;
— Sacristie des Chanoines, 152 ;
— Sacristie paroissiale, 153.
Inventaire : Sculptures (voir Chapelles et Trésor) ;
— Tapisseries, 149 ; 153 à 155 ;
— Trésor, 149 à 155.

J

Jardin de l'Hôtel-de-Ville, 178.
— Sainte-Marie, 179.
Jeanne d'Arc, 10, 170, 173.
Jehan d'Estrépagny (Pierre tombale de), 143.
Jouannain, Architecte, 204.
Jouen (Abbé), 5, 8, 9, 195, 213, 214.

K

Keittinger (Mme veuve), 183.

L

Lafond (Jean), 22, 157 à 168.
Lamandé (François-Laurent), Ingénieur (XVIIIe siècle), 126.
Lamine, Architecte et sculpteur (XVIIIe siècle), 113.
La Quérière (E. de), 22, 157 et suiv.
Lassire, Architecte, 183.
Le Bateur, Architecte (XVIIIe siècle), 113.
Lebel (Edmond), 196, 197.
Le Brument (J.-B.), Architecte (XVIIIe siècle), 94, 95, 96, 113.
Le Cloustier, Ingénieur (XVIIIe siècle), 126.
Lecœur, Architecte, 204.
Lecomte, Sculpteur, 148.
Le Corbeiller (A.), 6, 45 à 82, 211.
Lefort (Lucien), Architecte, 202, 204.
Lefrançois (G.), 3, 14 ; — Procès-verbaux, 1, 3, 17, 20 ; — Rapport annuel, 41 ; — Excursions, 201 à 202.
Legentil, 19.
Le Marchand (Augustin), 10.
Le Marchand (Dessins de), 88.
Le Prince (Engrand), Peintre-verrier, 22, 157 et suiv.
Lequeu (François-Romain), Architecte (XVIIIe siècle), 115.
Le Roy, Architecte (XVIIIe siècle), 123.
Lions (Débris d'un tombeau ; voir Chronique), 176.
Livre des Fontaines (Transcriptions du), 5.
Loquet (Charles), 215.
Lucas de Leyde, 23, 163.
Lucas (Pierre), Entrepreneur (XVIIIe siècle), 123.

M

Magne (Lucien), 159.
Maisons anciennes (Démolition de), 187, 188.
Maison du XVIe siècle (Restauration d'une), 190, 191.
Maison de Roland et des Malortie, 6, 45 à 82.
Malortie (Famille), 51 et suiv.
Manant (André-Honoré), Maître-maçon (XVIIIe siècle), 123.
Manutention militaire, 89 à 96.
Martainville (Château de), 206.
— (Eglise de), 206.
Martinet, Ingénieur (XVIIIe siècle), 124.
Maurice (Tombeau de l'Archevêque), 4, 9, 146.
Mayer (Romain), Maître-plâtrier (XVIIIe siècle), 123.
Mazocchi, Peintre, 149.
Mégard, 18, 23.
Mivoie (Eglise neuve de la), 183, 184.
Mont-Saint-Michel, 11 ; — vœu pour le —, 14.
Montholon (Prince de Sémonville), 202, 207.
Montjay (Jean-Nicolas de), Architecte (XVIIIe siècle), 116.
Montmorency (Vitraux d'E. Le Prince à l'église de), 157.
Monument d'Anguier (Eu), 8, 19.
— de L. Brune, 180.
— de L. Brune (Projet nouveau), 181.
— de G. Flaubert, par Chapu (Déplacement), 177.
— de G. Gravier, 179, 180.

Morel (Ernest), 1.
Morin (Dr), 3 ; — rapports, 25, 27.
Moteley (G.), 193.
Mur-escalier de la rue Saint-Maur, 181, 182.
Musée des Antiquités, 16, 21, 83, 87.
Musée de Peinture, 177.

N

Normand (Charles), 13.
Notices nécrologiques, 193 à 200.

P

Parvy ou Parvis, Architecte (XVIIIe siècle), 128.
Passy (Louis), 215.
Pastor (Louis), 215.
Patte (Pierre), Architecte (XVIIIe siècle), 129.
Pavage de couleur sur l'emplacement d'édifices disparus, 10, 16.
Pelay (Edouard), 6, 7, 10, 188.
Pelfrène, Entrepreneur (XVIIIe siècle), 123.
·Pierres de fondation, rue Martainville, 188.
Pimont, Entrepreneur (XVIIIe siècle), 123.
Pioche, Ingénieur (XVIIIe siècle), 129.
Place Carnot : Inscription commémorative, 184.
Poisson, Peintre, 146.
Pont-Audemer (Vitrail de l'église Saint-Ouen de), 22, 157 et suiv.
Pontifz (Guillaume), 145.
Portail Sainte-Claire, 7, 14, 18 ; 34 à 37 ; 178, 179.
Porte du Pont-Honfroy, 84.
Pradeaux (Pierre), Maître-entrepreneur (XVIIIe siècle), 116.
Prunier (François), Entrepreneur (XVIIIe siècle), 123.
Puits (anciens) et regards, emplacement du Vieux-Château, 170, 171, 189.
Puits (ancien), ferme du Genetay, 139.

Q

Quevillon (Eglise de), 207.
Quinel de la Poterie (Pierre-Armand), Architecte (XVIIIe siècle), 117.

R

Racine (J.-B.), Architecte (XVIIIe siècle), 124, 145.
Rambert, Peintre-décorateur, 172.
Rampe Bouvreuil, 182.
Régie (la) des Vivres, à Rouen, 89 à 96.
Régnier (Louis), 158.
Restout, Peintre, 144.
Rieder (Albert), 21 ; — la Tour Saint-Romain, 97 à 108.
Rivière-Bourdet (Château de la), 207.
Roland de la Platière, 6, 57 et suiv.
Roland (Mme), 66 et suiv.
Rue Augustins (des), 89.
— Beaurepaire (Ch. de), 39.
— Beauvoisine, 188.
— Boucheries-Saint-Ouen (des), 188.
— Charrettes (des), 87.
— Donjon (du), 38, 189.
— Grand-Pont, 7, 190.
— Martainville, 83, 187.
— Morand, 185, 186.
— Mustel, 131.
— Ours (aux), 45, 190.
— Poitron, 2, 187.
— Saint-Maur, 181, 182.
— Vergetiers (des), 187.
Ruel (G.), 2, 21.
Ry (Eglise de), 205.

S

Salomé (Vitraux à Elbeuf, Pont-Audemer et Saint-Vincent de Rouen), 22, 157 et suiv.
Saint Jean-Baptiste (Vitraux...) comme ci-dessus.
Sarrazin (A.), 9, 13.
Sarrazin (Pierre tombale de Nicole), 146.
Satyre, bois sculpté, Musée des Antiquités, 21, 87.
Sauvageot (Louis), Architecte, 146, 149, 198 à 200 ; 206 ; — Son œuvre à Rouen, 199-200.
Sénart (Jean-Pierre), maître-maçon (XVIIIe siècle), 124.
Sociétaires (Liste des), 219.
Soulevain, Peintre, 143.
Sources Notre-Dame, 189.
Souvenirs normands en Italie, 8.

T

Tardieu, Peintre, 145.
Thibault (Charles), Maître-plâtrier (XVIIIe siècle), 118.
— (Ch.), fils du précédent, maître-plâtrier (XVIIIe siècle), 118.
— (Ch.) fils du précédent, Architecte (XVIIIe siècle), 118.
Torcy, Architecte (XVIIIe), 124.
Tour du Donjon, 170, 172, 174.
— de la Pucelle, 9, 13, 19, 20, 22 ; 39 à 40 ; 170 à 175.
— Saint-Romain, 21, 175, 201.

V

Vase à déversoir, Musée des Antiquités, 21.
Vauquelin (Jean-Guillaume-Bernard), Architecte (XVIIIe siècle), 120.
Vergennes (de), Ministre, 92.
Vesly (L. de), 4, 6, 8, 9, 10, 21, 215, 216.
Viart (Philippe), Maître-huchier, 149.
Vidoux-Fontaine ou de Fontaine (Claude-Louis), Architecte (XVIIIe siècle), 122.
Vierge (Couronnement de la), albâtre, Musée des Antiquités, 21, 83.
Vitraux (Vie de saint Jean-Baptiste, églises d'Elbeuf, Pont-Audemer et Saint-Vincent de Rouen), 22, 157 et suiv.

W

Wielhorsky, Peintre, 192.
Wilhelm fils, 1.



TABLE DES MATIÈRES

Pages

Procès-verbaux des séances 1
Rapport de la Commission des finances sur l'exercice 1908 25
— — sur un projet d'exposition 27
Correspondance 29
G. LEFRANÇOIS, — Rapport annuel 41
A. LE CORBEILLER. — La Maison de Roland à Rouen et les Malortie 45
L. DE VESLY. — Le Couronnement de la Vierge (Bas-relief en albâtre du XVe siècle). — Maison démolie rue Martainville, n° 47 83
L. DE VESLY. — Une figure de satyre ithyphallique (Bois sculpté du XVIe siècle), provenant d'une maison de la rue des Charrettes, n° 75 87
G. DUBOSC. — La Régie des vivres à Rouen au XVIIIe siècle. — La Manutention de la rue des Augustins 89
A. RIEDER. — De la Tour Saint-Romain à la Cathédrale 97
CH. DE BEAUREPAIRE. — Notes sur les Architectes de Rouen, de 1750 à la Révolution 109
ED. DUVEAU. — Une ancienne fontaine couverte au quartier Saint-Filleul 131
ED. DUVEAU. — Notice sur la Maison des Templiers au Genetay 133
L. DE VESLY. — Inventaire du mobilier d'art des édifices religieux. — Eglise métropolitaine 141
J. LAFOND. — Un vitrail d'Engrand le Prince à Saint-Vincent de Rouen, et sa copie par Mausse Heurtault à Saint-Ouen de Pont-Audemer 157
RAOUL AUBÉ. — Chronique artistique et monumentale 169
Tour de la Pucelle 170
A la Cathédrale 175
Transfert d'édicules 176
Monument de Gabriel Gravier 179
Projet de monument à Louis Brune 181
Mur-escalier de la rue Saint-Maur 181
Eglise de la Mivoie 183
Inscription commémorative 184
Hôtel de Mathan 185
Vestiges archéologiques 187
Un vieux logis restauré 190
Peintures décoratives 191
Nécrologie (Ch. DE BEAUREPAIRE ; Ed. LEBEL ; Abbé COLLETTE ; L. SAUVAGEOT). 193

Pages

G. LEFRANÇOIS et C. GRUZELLE. — Excursions 201
Raoul AUBÉ. — Index bibliographique 209
Liste des Membres de la Société (Anciens Présidents ; Bureau ; Sociétaires) 219
Table alphabétique et analytique 229

TABLE DES ILLUSTRATIONS

I. — PLANCHES HORS TEXTE.

Trésor de la Cathédrale de Rouen : Antependium ; Croix de procession ; Paix ; Reliquaires. — Clichés Lecerf 152
Trésor de la Cathédrale de Rouen : Tapisseries d'Aubusson. — Clichés Leleu 154
Fouilles sur l'emplacement de la Tour de la Pucelle. — Clichés Rigondet 170
Plan du Vieux-Château, pour les récentes découvertes, par M. Gogeard 174
Portrait de M. Ch. de Beaurepaire. — Clichés Julien Robert 196
Eglise de Blainville-Crevon. — Cliché Lecerf 204

II. — PLANS ET VIGNETTES DANS LE TEXTE.

Pages

Frise d'une maison, rue aux Ours, 87, dessin de Ch. Legentil 41
Mansardes d'une maison, rue aux Ours, 15, dessin de Gruzelle, d'après une photographie de Ch. Gautier . . 46
Plan du logis Malortie, par Ed. Duveau 73
Cuvette de gouttière (rue aux Ours, 15), dessin de Gruzelle, d'après une photographie de Ch. Gautier 81
Le Couronnement de la Vierge (bas-relief en albâtre), cliché Vivet . . 83
Satyre ithyphallique (bois sculpté), cliché A. Marie 87
Fontaine des Augustins (lettre ornée), dessin de G. Lefrançois 89
Couvent des Augustins, d'après un plan du XVIII[e] siècle, par G. Lefrançois . 91
Elévation des bâtiments de la Régie des Vivres, de Le Brument (photogr.) . 95
Voûte inférieure de la Tour Saint-Romain dessin de Rieder 99
Plan de la Tour Saint-Romain et du Portail Saint-Jean, dessin de Rieder . . . 102
Fenêtre de la Cathédrale du XII[e] siècle (vue extérieure), dessin de Rieder . 104

Pages

Pont entre la Cathédrale et la Tour Saint-Romain, dessin de Rieder . . . 105
Fontaine couverte, 31, rue Mustel, dessin d'Ed. Duveau 131
Fontaine couverte, plan par Ed. Duveau. 132
Maison des Templiers au Genetay : la cave et son escalier, plan par Ed. Duveau 136
Maison des Templiers : rez-de-chaussée, plan par Ed. Duveau 137
Maison des Templiers : cheminée du premier étage, plan par Ed. Duveau . 138
Maison des Templiers : margelle du puits, plan par Ed. Duveau 139
Stalle de l'église de Blainville-Crevon, dessin de Gruzelle, d'après une photographie de Ch. Gautier. . . . 155
Eglise Saint-Vincent de Rouen ; la Vie de saint Jean-Baptiste, par Engrand Le Prince, 1525 (photographie). . . 159
Eglise Saint-Ouen de Pont-Audemer ; Vitrail de saint Jean-Baptiste : Le Baptême du Christ (photographie) . 160
Le Baptême du Christ, gravure de Lucas de Leyde (fac-simile) 161

	Pages
Eglise Saint-Ouen de Pont-Audemer ; Vitrail de saint Jean-Baptiste : Le Repas d'Hérode (photographie) . .	164
Baie de gauche de l'entrée du Porche de Ry, dessin de Gruzelle, d'après une photographie de Ch. Gautier. . .	169
Portail Sainte-Claire et sa fontaine, projet de reconstruction, dessin d'Eug. Fauquet	176
Monument de Gustave Flaubert, par Chapu, cliché Lecerf	177
Portail Sainte-Claire à son nouvel emplacement, dessin d'Eug. Fauquet . .	178
Fontaine du Portail Sainte-Claire, plan d'Eug. Fauquet	179
Monument de G. Gravier, au Cimetière Monumental, cliché Lecerf . . .	181
Eglise de la Mivoie, cliché Lecerf . .	184
Couronnement de porte rue Morand, dessin d'Eug. Fauquet	186
Mascaron de l'Hôtel de Mathan, dessin d'Eug. Fauquet	186
Croix de l'Aître Saint-Nicaise, dessin de Ch. Legentil	190
Couronnement de porte, rue du Fardeau, dessin de Ch. Legentil	200
Châteaux de la Rivière-Bourdet, de Canteleu et du Genetay, dessin de Gruzelle, d'après le plan de Gomboust (eau-forte de J. Adeline)	201
Piscine de l'église de Blainville-Crevon, dessin de Gruzelle, d'après une photographie de Ch. Gautier. . . .	201
Eglise de Blainville-Crevon, porte Sud, cliché de Ch. Gauthier . .	203
— (Transept Nord) Sainte Anne instruisant la Vierge, cliché de Ch. Gautier	204
— (Sacristie), Saint Adrien, cliché de Ch. Gautier	205
— (Sacristie), Saint Crépin, cliché de Ch. Gautier	205
— de Ry (collatéral Nord), Sainte Avoye, cliché de Ch. Gautier .	206
Culot (Salle capitulaire de l'Abbaye Saint-Georges-de-Boscherville), dessin de Gruzelle, d'après une photographie du Dr Morin	207
Eglise de Ry, clef de voûte, bois sculpté, cliché de Ch. Gautier	208

ERRATA

Page 81 : au lieu de *Plomb en zinc*, lire : *Cuvette de gouttière en plomb ouvragé.*

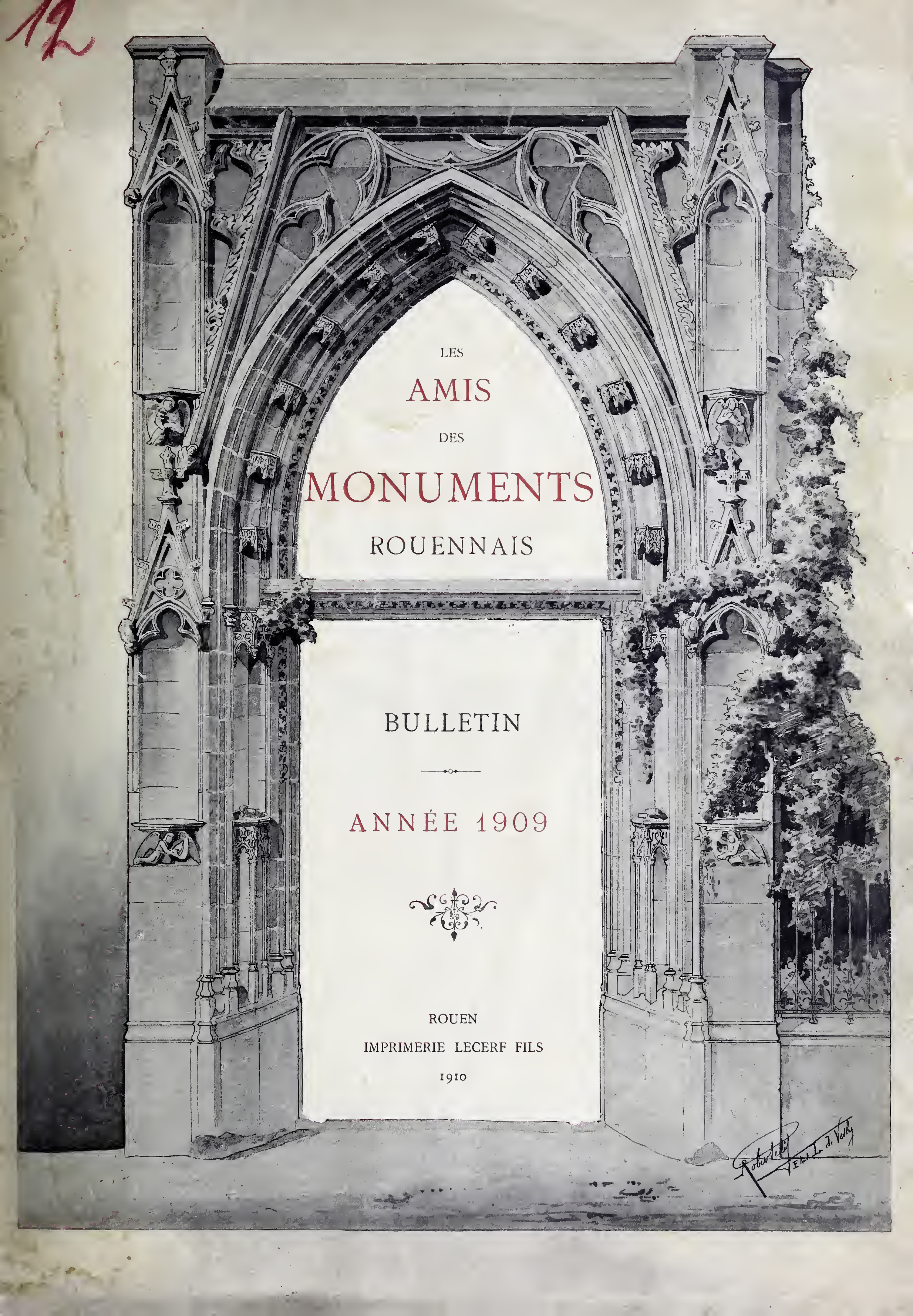
Page 204 : au lieu de *Château d'Arc*, lire : *Château d'Ac.*



ROUEN

IMPRIMERIE LECERF FILS

1909



LES
AMIS
DES
MONUMENTS
ROUENNAIS

BULLETIN

ANNÉE 1909

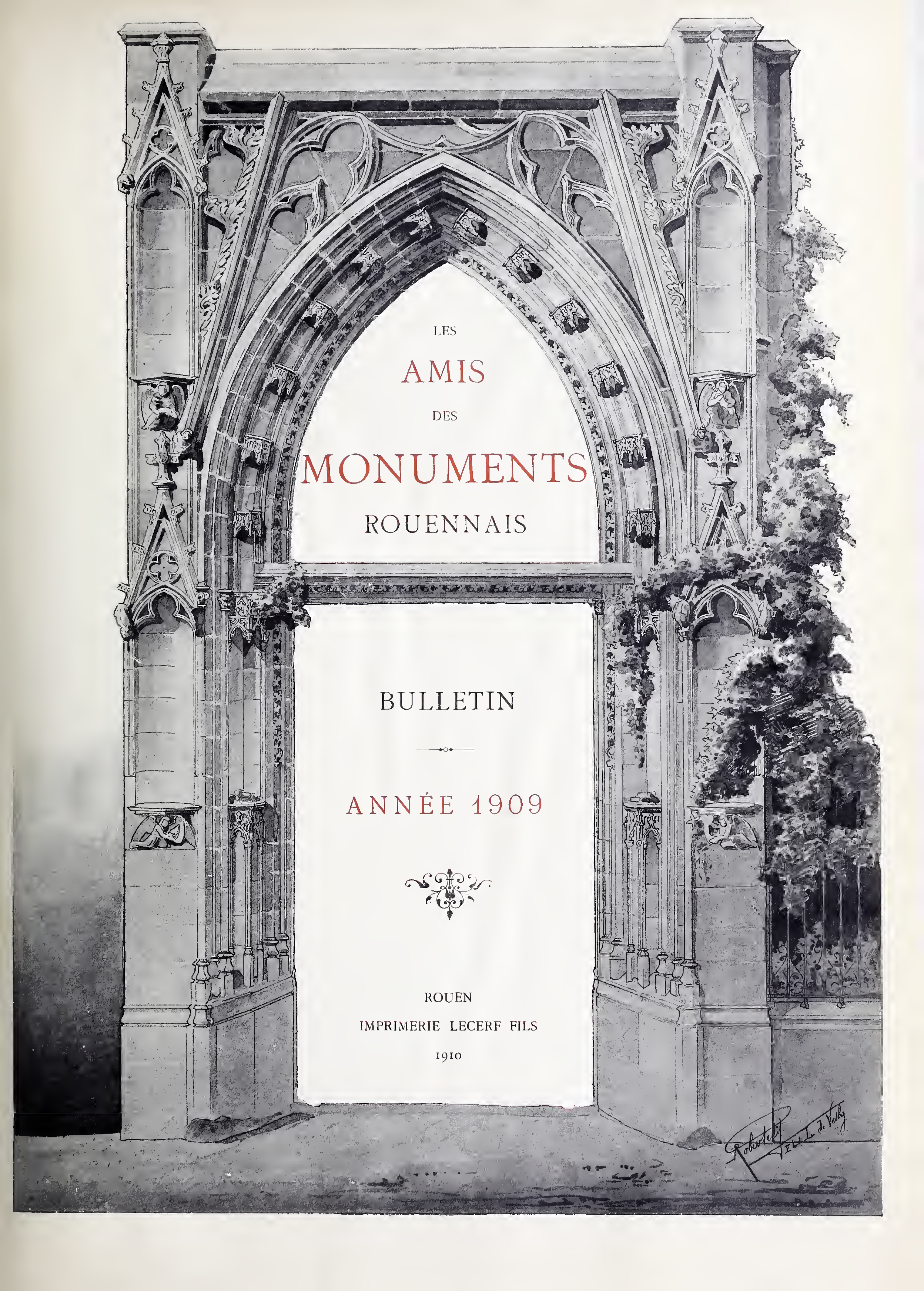
ROUEN
IMPRIMERIE LECERF FILS
1910

LES AMIS

DES

MONUMENTS ROUENNAIS

BULLETIN DE 1909


LES
AMIS
DES
MONUMENTS
ROUENNAIS
BULLETIN
ANNÉE 1909
ROUEN
IMPRIMERIE LECERF FILS
1910



PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES

—×—

1909



PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

Assemblée générale du 20 Janvier 1909.

Présidence de M. Raoul Aubé, Vice-Président.

Sont présents au Bureau : MM. Raoul Aubé, Delabarre, Lefrançois, Gruzelle, Ch.-A. de Beaurepaire et Docteur Morin.

Assistent à la séance : MM. M. Allinne, Andrieu. Chanoine Audelin, Auvray, Chavoutier, Clémenche, Courage, Dervois, Dieuzy, Mlle Duveau, MM. Duveau, Fortin, Foucher, Fouque, Gautier, Girardot, Docteur Giraud, Docteur Hélot, Huisse, Chanoine Jouen, Jean Lafond, Lecomte, Le Corbeiller, A. Le Marchand, Mabire, Paul Panthou, J. Petit, Poan de Sapincourt, Rieder, Rigondet, Ruel, Sarrazin et de Vesly.

Excusés : MM. Eug. Fauquet, Président; Lestringant, Pelay, Quenedey, et Robert Picard, qui envoie ses remerciements pour sa récente admission.

Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière séance.

M. le Président tient à exprimer ses félicitations à notre Collègue M. le Docteur Brunon, Directeur de l'Ecole de Médecine, qui vient d'être nommé Chevalier de la Légion d'honneur; il rappelle qu'on lui doit l'initiative de la campagne pour la conservation de la maison de la rue Saint-Romain.

Commission des Finances. — Rapport de M. le Docteur Morin, Trésorier, sur l'exercice 1908 et le projet de budget pour 1909, et sur le projet d'exposition, concernant Jeanne d'Arc et le Vieux-Château, à organiser par la Société. (Ces différents rapports ont été insérés dans le Bulletin de 1908.)

Elections. — Admission de Mlle Marie-Anne Ligneau, 3, rue Claude-Groulard, présentée par Mlle Emilie Duveau et M. Jean Lafond.

On procède au remplacement des 10 Membres sortants du Conseil d'Administration. Il y a 38 votants.

Sont élus : MM. Andrieu, Auvray, Docteur Coutan, Louis Deglatigny, Dervois, Mlle Duveau, Docteur Hélot, Le Corbeiller, Poan de Sapincourt et Valin.

Sont nommés à nouveau, pour la Commission des Finances : MM. Clémenche, Eug. Fauquet, Ch. Fortin, Geispitz, Gogeard, Jolly ; et pour la Commission de Publicité : MM. Raoul Aubé, Beaurain, G. Dubosc, Ed. Duveau, J. Lecerf et Pelay.

Correspondance. — M. Raoul Aubé communique une lettre de notre Président, adressée à la Municipalité, et réclamant, suivant les indications de la Société, des mesures de protection pour les vitraux de l'église Saint-Vincent, l'aménagement en jardin du terrain situé au chevet de cet édifice et, puisque les Pompes funèbres sont maintenant un service municipal, l'abandon, par leurs employés, de l'habitude arriérée autant que dangereuse de clouer les tentures à même les parties sculptées des portails. Cette lettre, envoyée il y a deux semaines, n'a pas encore reçu de réponse, comme cela se produit trop souvent ; aussi, la proposition de faire passer une note à la Presse est-elle approuvée.

Bureau des Finances. — La Société s'est émue à l'annonce qu'un magasin allait s'ouvrir au rez-de-chaussée de cet édifice, et a manifesté l'appréhension qu'il ne fût pas en harmonie avec la façade.

M. Raoul Aubé expose les démarches qu'a faites M. Eug. Fauquet, Président, aussitôt qu'il en a été informé, ainsi que les difficultés qu'il a rencontrées jusqu'ici pour amener à ses vues le locataire, déjà en désaccord avec les co-propriétaires, dont notre Président est l'architecte-conseil.

On décide de nommer une Commission chargee de l'appuyer dans les démarches nouvelles qu'il sera peut-être nécessaire d'entreprendre, et, s'il le faut, de demander le classement du Bureau des Finances, avec le concours de la Commission départementale des Antiquités, et de la Société Industrielle, locataire d'une partie de l'immeuble.

Sont désignés : MM. Ed. Duveau, Eug. Fauquet, Fortin, Docteur Giraud, Chanoine Jouen, Ruel, Sarrazin et de Vesly.

Souvenirs normands en Italie. — M. Jouen donne la seconde partie de sa communication sur l'influence normande en Italie. Cette communication est insérée dans le présent Bulletin.

L'escalier de la maison d'Aligre et le Vieux-Château. — Examen par M. Delabarre, Vice-Président, de l'assertion de Deville, qui signalait, en 1840, un pan de muraille de la tour de la Pucelle dans la maison d'Aligre. Après intervention de MM. le Docteur Giraud et Sarrazin, M. Delabarre se croit fondé à affirmer qu'il y a une légère erreur sur l'emplacement désigné autrefois comme étant celui de la tour de la Pucelle; il convient donc de contrôler sérieusement nos prédécesseurs, quelque justifiée que soit leur autorité.

Communication, par le même, de la part de notre Collègue, M. Le Bocq, des relevés opérés sur un terrain à l'angle de la rue du Donjon. (Voir la *Chronique Artistique*, paragraphe *Fouilles*.)

Le Secrétaire de Correspondance,

GRUZELLE.

Séance du Conseil d'Administration du 30 Janvier 1909.

Présidence de M. Eug. FAUQUET.

Sont présents au Bureau : MM. Eug. Fauquet, Raoul Aubé, Delabarre, Lefrançois, Gruzelle, de Beaurepaire et le Docteur Morin.

Assistent à la séance : MM. Allinne, Andrieu, Auvray, Beaurain, Deglatigny, Dervois, Mlle Duveau, MM. Duveau, Gautier, Geispitz, Docteur Giraud, Docteur Hélot, J. Lecerf, Le Corbeiller, A. Le Marchand, Lestringant, Pelay, Poan de Sapincourt, Valin et de Vesly.

Excusés : MM. le Docteur Coutan et Fortin.

On procède au renouvellement du Bureau pour 1909, après que l'Assemblée a été prévenue que trois Membres du précédent Bureau : MM. Eug. Fauquet, Président ; Lefrançois, Secrétaire de Bureau, et Ch.-A. de Beaurepaire, Archiviste, faisant partie de la série sortante, ne peuvent être réélus.

Les résultats de l'élection sont les suivants :

Président	MM. Raoul Aubé.
Vice-Président	Delabarre.
—	le Docteur Hélot.
Secrétaire de Bureau	Gruzelle.
— *de Correspondance* . . .	Andrieu.
Archiviste	Mlle Duveau.
Trésorier	M. le Docteur Morin.

A l'issue de ces votes, le nouveau Président, M. Raoul Aubé, remercie chaleureusement ses collègues de la marque de confiance qu'ils viennent de lui donner.

Le Secrétaire de Correspondance,

GRUZELLE.

Assemblée générale du 27 Février 1909.

Présidences successives de MM. Eug. FAUQUET et Raoul AUBÉ.

Sont présents au Bureau : MM. Eug. Fauquet, Raoul Aubé, Delabarre, Lefrançois, Gruzelle et le Docteur Morin.

Assistent à la séance : MM. M. Allinne, Andrieu, Beaurain, Chavoutier, Clémenche, Dervois, Dieuzy, Mlle Duveau, MM. Duveau, Fortin, Foucher, Gautier, Docteur Giraud, Gogeard, Docteur Hélot, Hie, Huisse, J. Lafond, J. Lecerf, Pierre Lefebvre, Lequeux,

Lestringant, M[lle] Ligneau, MM. Mégard, Abbé Mério, Navarre, Henri Panthou, Paul Panthou, Pelay, J. Petit, Poan de Sapincourt, Quesné, Quenedey, Rigondet, Sarrazin et de Vesly.

Excusés : MM. Ch.-A. de Beaurepaire, Girardot, Laquerrière et Le Corbeiller.

Lecture et adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 20 janvier, et de la séance du Conseil d'Administration du 30 janvier.

Rapport annuel par M. Lefrançois. (Voir le *Bulletin de 1908.*)

Allocutions. — Après avoir félicité chaleureusement le Secrétaire de Bureau, M. Eugène Fauquet, Président sortant, s'exprime ainsi :

« Messieurs,

» La lecture du procès-verbal de la séance du Conseil d'Administration vient de vous faire connaître la composition du Bureau pour l'année 1909.

» Au moment de résigner mes fonctions de Président, pour céder le fauteuil à mon sympathique et digne successeur, M. Raoul Aubé, ancien Vice-Président, j'ai un devoir bien agréable à remplir, celui d'adresser mes plus vifs remerciements à tous mes Collègues du Bureau, pour le concours si dévoué qu'ils n'ont cessé de me prêter, pendant mes deux années de Présidence.

» C'est grâce à l'empressement qu'ils n'ont jamais manqué d'apporter dans toutes les circonstances, ainsi qu'aux bons rapports qui ont toujours existé entre nous, que mes lourdes et délicates fonctions de Président se sont trouvées accomplies avec le plus grand charme.

» Je suis certain d'être aussi l'interprète de notre Assemblée en remerciant ceux qui après avoir prodigué leur temps et leurs soins aux intérêts de la Société, ont cédé la place à de nouveaux élus.

» C'est un spectacle réconfortant de solidarité, de voir que se trouvent toujours dans vos rangs des Collègues prêts à travailler pour le bien de l'œuvre commune.

» Je suis heureux de l'excellent choix que vous avez fait, en désignant pour me succéder mon vieil ami Raoul Aubé. Comme le disait un jour notre aimable Collègue, ancien Président, M. Pelay : « M. Aubé est une des pierres de fondation de notre Société, une des solides colonnes de notre édifice et un des travailleurs de la première heure qui ont supporté avec vaillance le poids des nombreux travaux qui font le bonheur des lecteurs de nos archives. »

» Le Comité d'Administration ne pouvait faire un meilleur choix ; vous payez en même temps, Messieurs, une dette de reconnaissance, en répondant à un sentiment unanime.

» Ma mission ne serait pas terminée, si je n'adressais pas à tous les Membres de notre Association les plus chaleureux remerciements pour l'empressement qu'ils ont mis à suivre nos réunions et nos excursions.

» Dans nos discussions, la plus grande courtoisie n'a jamais fait défaut, ce qui, à mon avis, est un encouragement pour votre nouvel état-major. Veuillez donc recevoir ici l'expression de ma profonde reconnaissance.

» Il ne me reste plus, pour terminer, qu'à souhaiter la bienvenue aux Membres du Bureau : à M. le Docteur Hélot, Vice-Président; à M. Andrieu, Secrétaire de Correspondance, et à M[lle] Emilie Duveau, dont l'active coopération avait été remarquée pendant l'année 1907, alors qu'elle remplissait avec la plus grande distinction les fonctions de Secrétaire de Correspondance.

» Je vous prie donc maintenant, mon cher Président, de bien vouloir occuper ce fauteuil qui vous tend les bras, et j'invite M[lle] Duveau, MM. Delabarre, Hélot, Gruzelle, Andrieu et le Docteur Morin à prendre possession de leurs places respectives ».

Le nouveau Bureau ayant pris place, M. Raoul Aubé, Président, prend à son tour la parole :

« Messieurs et chers Collègues,

» En prenant place à ce fauteuil — avec une bien légitime émotion — mon premier mot est pour le distingué Président auquel je succède, sans avoir la prétention de le remplacer. Les paroles trop élogieuses qu'il vient de m'adresser m'ont été droit au cœur, et c'est de tout cœur que je l'en remercie.

» Soyez persuadés, Messieurs, que je suis profondément touché du grand honneur que vous voulez bien me faire et que mon peu de mérite ne semble guère justifier. Loin d'être cette « pierre de fondation », cette « solide colonne » à laquelle m'a comparé une amitié trop bienveillante, je n'ai été qu'un simple pionnier — tout dévoué, il est vrai — dans l'édification de l'œuvre que nous poursuivons et qui a mis en jeu tant de bons travailleurs.

» En me plaçant à sa tête — charge bien lourde pour mes faibles épaules — vous avez voulu, sans doute, me décerner un prix de vétérance et d'assiduité, seul motif qui puisse justifier votre choix. Peut-être y avez-vous ajouté, comme appoint, mon intime affection pour ma ville natale, mon culte fervent pour ses vieux monuments, ses traditions, ses souvenirs artistiques ou pittoresques, que nous avons mission de raviver, de protéger, de défendre, et à la vulgarisation desquels je me suis consacré depuis longtemps, tant dans la presse locale qu'au cours de nos réunions.

» Dans cette tâche complexe et délicate, je ne saurais, mon cher prédécesseur, m'inspirer d'un meilleur exemple que le vôtre. D'esprit courtois, de nature accueillante, ennemi des discussions batailleuses et des décisions autoritaires, vous avez été, au meilleur sens du mot, le vrai Président juste-milieu, le chef avisé et conciliant, sachant rallier toutes les sympathies, éviter tous les froissements et réaliser d'excellentes choses, moins par la force de volonté que par la patience persuasive, la prudente sagesse de vos négociations. Nul mieux que vous n'a su interpréter et mettre en pratique le sage conseil de l'immortel bonhomme :

» Plus fait douceur que violence.

» Au surplus, rien n'atteste mieux l'heureuse influence exercée par vous dans notre groupe que les nombreuses recrues que vous lui avez amenées, le chiffre de ses unités, grossi à chaque séance, s'élevant aujourd'hui à près de 280. Quel autre éloge vaudrait

celui-là ? N'est-ce pas dire assez ce que vous doit notre Association et quel excellent souvenir y laissera votre trop court passage à la Présidence.

» Votre succession aurait donc lieu de m'effrayer — et à juste titre — si je ne me sentais rassuré par le choix judicieux des dévoués collaborateurs qui m'entourent. S'il est vrai que les bons Bureaux font les bons Présidents, j'ai quelque chance de le devenir à la longue avec un tel « état-major », — pour employer votre propre expression.

» Vous lui avez déjà souhaité la bienvenue. Je n'ai plus qu'à suivre votre exemple, associant dans une même accolade MM. Delabarre et René Hélot, mes érudits coadjuteurs, sur la sérieuse autorité desquels j'aimerai à m'appuyer; MM. Gruzelle et Andrieu, nos deux actifs Secrétaires, qui vont se partager la dualité de la plume; M. le Docteur Morin, l'habile gérant de nos finances, déjà éprouvé par un stage d'une année; enfin, Mlle Emilie Duveau, notre aimable archiviste, qui sera la note gracieuse et souriante du nouveau Bureau.

» Avec de tels auxiliaires, la tâche me sera singulièrement facilitée, si ardue qu'elle puisse être. Il me reste pourtant un dernier appui à solliciter, et non le moindre : c'est le vôtre, Messieurs et chers Collègues, ou plutôt chers *Amis*, puisque tel est notre titre social et confraternel. Si tous, vous voulez bien être les miens, comme vous l'êtes de nos vieux *Monuments rouennais*, m'aider de vos efforts et de vos lumières, de votre commune activité, nul doute que nous ne fassions à notre tour bonne et utile besogne, arpentant d'un pied ferme, sinon agile, la voie si bien tracée et déblayée par nos honorables devanciers.

» A l'œuvre donc tous ensemble, étroitement unis et solidarisés dans le même but. »

Le nouveau Président se déclare heureux d'inaugurer ses fonctions en adressant les compliments de la Société à nos collègues MM. Delabarre, architecte, et Georges Faucon, greffier en chef du Tribunal de Commerce, récemment nommés Officiers d'Académie.

Correspondance. — M. le Maire notifie au Président de la Société sa nomination comme Membre du Jury de la XXXVIIIe Exposition des Beaux-Arts.

Communication d'une lettre de M. Eug. Fauquet, ancien Président, remerciant M. le Maire d'avoir fait réédifier le portail Sainte-Claire, selon les désirs de la Société.

M. Georges Vaumousse signale une maison de la rue des Vergetiers, adossée à la fontaine et à la Tour du Gros-Horloge, maison que son propriétaire cherche à vendre, et dont l'acquisition pourrait être proposée à la Ville par notre Société. Il y aurait, fait observer M. Lefrançois, intérêt à demander la démolition de l'étage supérieur, très retouché et sans caractère, ce qui dégagerait une intéressante fenêtre de la face ouest de la Tour. M. le Docteur Giraud craint que si l'on temporise, on n'apprenne un jour, comme trop souvent, que la maison est vendue et démolie; aussi, sans nommer de Commission, il croit que le Bureau peut se charger d'examiner l'immeuble et, son opinion arrêtée, de l'exprimer à la Ville. M. Delabarre accepte de s'occuper de la question et nous en entretiendra à la prochaine séance.

Envois. — Reçu pour nos archives : *Rouen disparu, Rouen d'autrefois*, conférence de M. Delabarre, offerte par l'auteur; de M. Legentil, deux dessins (frises de l'hôtel d'Etan-

court et figure décorative d'un dessus de porte, rue du Fardeau); des photographies des maisons récemment démolies rue Saint-Denis, prises par MM. Paul Panthou et Rigondet; ce dernier offre en outre des vues du portail Sainte-Claire, à son nouvel emplacement. Des remerciements seront adressés à nos aimables Collègues.

Dans les dénominations de rues nouvelles, nous avons vu avec plaisir, dit M. Pelay, qu'on a pensé à M. de Beaurepaire; notre collègue croit qu'il convient de remercier la Municipalité d'avoir accueilli un vœu dont notre Société a pris l'initiative. C'est aussi l'avis du Président.

Admissions. — Proposition et adoption des candidatures suivantes :

M. Georges Lormier, Conservateur du Musée de Céramique, Conseiller général, 15, rue Racine, présenté par MM. Raoul Aubé et L. de Vesly;

M. A. Cavé, Juge de paix à Clères, présenté par MM. Raoul Aubé et L. de Vesly;

M. Henri Mutel, Agent général d'Assurances, 20, route de Bonsecours, présenté par MM. Raoul Aubé et Girardot;

M. Omer Apercé, Huissier, 3, rue Guillaume-le-Conquérant, présenté par MM. Chivé et Le Corbeiller;

M. Georges Cohin, Pharmacien, 6, boulevard Cauchoise, présenté par MM. Ch. Gautier et Navarre;

M. l'abbé Deschamps, 18 B, rue Beffroy, présenté par MM. Ch. Fortin et Raoul Aubé;

Mme Horoy, à Mainneville (Eure), présentée par MM. Maurice Allinne et Ch. Allinne.

Le tombeau des cardinaux d'Amboise et les sculpteurs Pierre Desaubaux et Jean Goujon. — Cette étude de M. Allinne est insérée dans le présent Bulletin.

Bureau des Finances. — M. Eug. Fauquet expose que la question n'avance pas dans le sens souhaité par notre Société. On ne pourrait même pas, comme le suggère M. Delabarre, obtenir des co-propriétaires qu'ils demandent le classement de leur immeuble, car ils ne sont pas unanimes sur ce point, et la longueur du bail consenti les fait hésiter. Il est bien stipulé, dans une clause, qu'aucun travail ne pourra être exécuté par le locataire « sans le concours et la surveillance de l'architecte des propriétaires »; mais celui-ci n'est pas consulté, sous prétexte que la devanture n'est qu'un placage qui ne modifie en rien le gros-œuvre, et que faire, quand la correspondance des intéressés a lieu à coups de papier timbré et de lettres recommandées ? (Voir la *Chronique.*)

M. Eug. Fauquet, qui n'a cessé de protester depuis plus de trois mois contre le projet passe-partout qui s'exécute quand même, espère que l'on conservera, quoique étant modernes, les lions portant écusson qui se trouvent à l'angle de l'immeuble.

Hôtel de Mathan. — MM. Eug. Fauquet et Mégard nous confirment que les principales sculptures de cet édifice, qui offraient beaucoup d'intérêt, ont été, comme on l'avait promis sur les instances de M. Fauquet, alors notre Président, réservées par la Société des terrains, et offertes à la Ville. Celle-ci vient de les faire déposer dans une salle de réserve du Musée, avec l'obligation, acceptée par elle, de les faire réédifier dans un délai de deux ans, en un ensemble décoratif et à la vue du public.

Tour de la Pucelle. — M. Sarrazin nous entretient des démarches qu'il a faites, avec ses collègues du Comité d'Initiative, et relève certaines critiques qui ont été formulées lors de la polémique de presse soulevée par le propriétaire des vestiges, polémique que le communiqué très discret du Comité ne comportait pas à l'origine. Sans vouloir récriminer sur des prétentions qu'il était permis de trouver décourageantes, notre Collègue établit que les trop longs délais, qui ont eu l'aboutissement négatif que l'on sait, sont surtout le fait des différents pouvoirs : Etat, Département et Ville, qui ont bien promis des subventions, mais qui se sont refusés à intervenir et à essayer de traiter. Ce fut seulement fin décembre 1908 que la Commission des Monuments historiques, peu favorable au projet du Comité, a conclu à une simple subvention de 25 à 30,000 francs.

Le Comité, écho des Sociétés locales et intermédiaire officieux entre ces trois pouvoirs qui se dérobaient successivement, n'a obtenu que tout récemment l'intervention de M. le Maire de Rouen, lors d'une dernière démarche faite avec lui auprès du Sous-Secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts ; malheureusement, les tentatives faites par M. le Maire, à la demande du Comité, en vue d'une cession à la Ville de Rouen, n'ont pas abouti, et il ne reste plus qu'un dernier moyen légal, l'expropriation tant de fois sollicitée, et qui a fait l'objet d'une dernière demande adressée le 21 février à M. Dujardin-Beaumetz, dont la réponse n'est point encore parvenue.

Tout cela n'est rien moins qu'encourageant ; mais, quelle que soit l'issue, on a pensé au Comité qu'il serait honteux de ne pas élever la voix et qu'il appartenait à des Rouennais de prendre cette initiative en faveur de restes dont l'importance historique est malheureusement plus appréciée en France et même à l'étranger que dans notre ville.

Si dissimulée que puisse être désormais la Tour de la Pucelle, on peut retenir les déclarations faites naguère par le propriétaire de l'immeuble qui la cache, et espérer qu'il en laissera l'accès au public.

On s'est demandé de divers côtés, comme le rappelle M. le Docteur Giraud, si la connaissance par quelques initiés de la position exacte de la Tour n'a pas déterminé, entre tous les autres lots de terrain, le choix de celui dont on s'occupe et qui fut longtemps le seul vendu ; M. Sarrazin répond que des différentes hypothèses sur sa situation : vers la rue Jeanne-d'Arc, d'après de Beaurepaire, en partie sous l'immeuble du Docteur Richer, d'après d'autres, c'est la dernière qui a pu paraître la plus vraisemblable à l'heureux acquéreur.

Notre Collègue a terminé sa communication en remerciant les *Amis des Monuments rouennais*, qui ont été des premiers à s'intéresser à la recherche et à la conservation de ce qui peut subsister du château de Philippe-Auguste, et dont le Comité d'Initiative a su apprécier le concours. (Voir le *Bulletin de 1908*, Chronique, p. 170-173.)

Le Secrétaire de Bureau,

GRUZELLE.

Assemblée générale du 24 Avril 1909.

Présidence de M. Raoul Aubé.

Sont présents au Bureau : MM. Raoul Aubé, Delabarre, Gruzelle, Andrieu, Mlle Duveau et M. le Docteur Morin.

Assistent à la séance : MM. Ch. Allinne, Maurice Allinne, Auvray, Beaurain, Ch.-A. de Beaurepaire, Cavé, Clémenche, Dervois, Dieusy, Duveau, Eug. Fauquet, Ch. Fortin, A Foucher, Gautier, Geispitz, Docteur Giraud, Gogeard, Huisse, Le Bocq, J. Lecerf, Lecomte, Lefrançois, Lequeux, Navarre, Paulme, Poan de Sapincourt, Quenedey, Ed. de la Querière, Rieder, Ruel, Sorieul, de Vesly et Wilhelm.

Excusés : M. Girardot, Docteur Hélot, Le Corbeiller, Lestringant, Paul Panthou, Pelay, J. Petit et Sarrazin.

Lecture et adoption du procès-verbal du 27 février.

Correspondance. — Avis du décès de M. Alfred Normand, Architecte, Membre de l'Institut, père de notre Collègue et Président d'honneur, M. Ch. Normand, auquel M. le Président adresse ses sincères condoléances après avoir fait l'éloge du défunt.

Envoi. — Envoi, pour nos archives, d'un album du Monastère des Ursulines de la rue Morand (illustré de trente phototypies), offert par l'auteur, M. Rigondet. Notre Collègue est remercié pour cet intéressant souvenir d'un ensemble disparu.

M. le Président donne communication d'une lettre qu'il a adressée, au nom de la Société, à M. Chaîne, Architecte du Gouvernement, pour demander qu'au cours de la restauration de la tour Saint-Romain on rétablisse les communications entre le premier étage de celle-ci et la chapelle du pont qui la relie à la Cathédrale.

Admissions. — Proposition et adoption des candidatures suivantes :

M. Emile Dupont, Directeur de la Compagnie des Docks-Entrepôts, quai de Marseille, au Havre, présenté par MM. Eug. Fauquet et Privey ;

M. Georges de Beaurepaire, Avocat, 11, rue d'Ecosse, présenté par MM. Raoul Aubé et Robert ;

M. Charles Pelliot, Négociant, 26, rue du Roi-de-Sicile, à Paris, présenté par MM. Raoul Aubé et le Docteur Morin.

Les Sculptures de Desaubaux au grand portail de la Cathédrale. — Communication de M. M. Allinne pour compléter son étude sur les *Priants* du tombeau des Cardinaux d'Amboise. (Insérée dans le Bulletin.)

Le Calvaire de Saint-Martin-sous-Bellencombre. — M. de Vesly signale la richesse de monuments et de légendes, depuis la piste tracée par les hommes primitifs jusqu'aux constructions des temps modernes, qu'on trouve dans la vallée de la Varenne. Il ne veut, aujourd'hui, que nous entretenir d'un calvaire qu'il a retrouvé dans le groupe d'anciennes

paroisses qui forme actuellement la commune de Bellencombre. Ce monument est curieux à étudier par sa décoration sculpturale : têtes d'anges, armoiries et cadran solaire que la date, 1673, inscrite sur le socle, montre comme une persistance de formes d'art ayant évolué là moins rapidement que dans les grands centres de la province.

La Barge. — Présentant ensuite la photographie d'une vieille enseigne en bois sculpté et peint qu'il a fait nettoyer, au Musée d'Antiquités, notre Collègue décrit cette *Barge*, dont a déjà parlé Ed. de La Quérière; il en donne l'étymologie et cite les enseignes similaires relevées à Rouen par Ch. de Beaurepaire.

Rue Saint-Denis. — M. de Vesly fait circuler des photographies de *méreaux* trouvés dans les démolitions de maisons de la rue Saint-Denis; M. Panthou, auquel il doit cette communication, a fait d'autres trouvailles intéressantes : monnaies du XVIIe siècle, clef loquetière, parchemin signé et daté (1499), etc.

Excursions. — M. le Docteur Morin, trésorier, donne les détails de deux excursions que propose le Bureau. Le 9 mai, on pourrait visiter l'Hôtel-de-Ville et l'église Saint-Ouen, sous la direction de M. le Président et de M. de Vesly. Le 6 juin, visite du château de Clères, du Collège de Normandie, des serres et bassins du château de Gouville, etc. L'Assemblée s'en remet au Bureau pour la mise au point et la date de ces promenades, qui sont adoptées.

Maison de la rue des Vergetiers. — M. Delabarre pense qu'elle doit être conservée dans son état actuel, comme un écran derrière la fontaine du Gros-Horloge, que sa disparition compromettrait. Car en dehors de la question du pittoresque, dont notre Vice-Président est fervent défenseur, il y a à considérer la menace du décret d'alignement qui pourrait, sinon entamer la fontaine, au moins l'isoler et en faire un réceptacle à immondices. M. Gogeard fait observer que la maison, n'étant pas soumise à la servitude d'alignement, peut être réparée, dans le cas où elle serait conservée. M. Lefrançois s'associe aux raisons exposées par M. Delabarre, mais rappelle que la question était non de conserver ou de démolir l'immeuble, mais, en prévision de sa prochaine mise en vente, d'en proposer l'achat par la Ville.

Communications diverses. — M. Fortin demande ce qu'il y a de décidé pour la conférence sur le château de Philippe-Auguste, promise par M. Sarrazin. M. le Président répond qu'il en a parlé dernièrement à notre Collègue; celui-ci est à la disposition de la Société, mais, trouvant la saison un peu avancée, demanderait à reporter sa causerie à l'hiver prochain. On lui rappellera sa promesse en temps utile.

M. Gogeard voudrait qu'on fît une maquette donnant le plan en relief du Vieux-Château, afin de noter au fur et à mesure les résultats des fouilles. M. de Vesly répond qu'il en a parlé il y a deux ans au Conseil général et que ce plan sera fait.

M. Delabarre signale, sur un terrain en bordure de la rue du Donjon, la découverte d'un puits, que M. Gogeard croit être une bétoire moderne. (Voir *Chronique artistique*, paragraphe *Fouilles*.)

M. Paulme demandant dans quelles conditions on pourra visiter les vestiges de la

Tour de la Pucelle, M. Delabarre répond que M. Dagnet a pris par lettre l'engagement de les conserver, et d'en faciliter l'accès.

M. Eug. Fauquet s'informe si l'on pourrait faire effacer, sur les murs de l'église Saint-Laurent, l'enseigne qui forme un fond si fâcheux pour la statue de Flaubert. M. le Président, qui en a déjà parlé dans la presse locale, répond que M. le Maire de Rouen vient précisément de porter la même plainte au Conseil général.

M. Fortin demande si l'on a remercié la Ville pour l'aménagement du jardinet au chevet de Saint-Vincent, réclamé naguère par la Société, sur son initiative. On écrira dans ce sens à M. le Maire.

M. Allinne, appuyé par MM. Jouen, Quenedey, Delabarre et d'autres Collègues, voudrait qu'on étudiât la possibilité de se procurer une lanterne à projections qui illustrerait les communications faites à la Société, et remplacerait avantageusement les photographies et dessins qui circulent avec lenteur et dans des conditions défectueuses. L'Assemblée est d'avis que M. le Trésorier soit chargé d'étudier la question avec ses Collègues des autres Sociétés.

Le Secrétaire de Bureau,

GRUZELLE.

Assemblée générale du 27 *Mai* 1909.

Présidence de M. Raoul AUBÉ.

Sont présents au Bureau : MM. Raoul Aubé, E. Delabarre, Docteur Hélot, Gruzelle, Andrieu, Mlle Duveau et M. le Docteur Morin.

Assistent à la séance : MM. Ch. et Maurice Allinne, Clémenche, Dervois, Dieuzy, Ed. Duveau, Engelhard, A. Foucher, Gautier, Gogeard, Hie, Huisse, Lecaplain, Lecomte, Le Corbeiller, P. Lefebvre, Lefrançois, Legentil, Lequeux, Mlle Ligneau, MM. l'abbé Loth, Mégard, P. Panthou, Pelay, J. Petit, Poan de Sapincourt, Prouët-Leroux et de La Quérière.

Excusés : MM. Cavé, Eug. Fauquet, Ch. Fortin, Girardot, abbé Jouen, Mutel et Rigondet.

Correspondance. — Reçu pour nos archives le beau volume du *IIIe Centenaire de Pierre Corneille.* Des remerciements seront adressés au Comité du Centenaire.

M. le Président donne communication d'une lettre qu'il a adressée à M. le Préfet, à la suite de la visite de la Société à l'église Saint-Ouen ; il signale le mauvais état de la toiture et insiste sur l'urgence des travaux de réparation, déjà demandés par notre Collègue M. de Vesly.

Admissions. — Proposition et adoption des candidatures suivantes :

M. Valois fils, 11, rue Georges-d'Amboise, présenté par MM. de Vesly et Raoul Aubé ;

M. Gaston Fontaine, rentier, 8, d'Ernemont, présenté par Mlle Ligneau et M. Ed. Duveau;

Mme Maillard, 51, rue Jeanne-d'Arc, présentée par Mlle Emilie Duveau et M. Albert Dupré.

Ruines de France. — Lecture d'une communication de M. Engelhard. En fervent admirateur de l'art français, notre Collègue déplore les ruines, accumulées dans toutes nos provinces, de tant de monuments qu'il voudrait voir défendre avec moins de mollesse. Pour que sa protestation eût plus de précision et de relief, il a tenu, dit-il, à lui donner la forme poétique et à la produire dans « la capitale de l'art ogival français ». Et, de fait, les vieilles abbayes normandes tiennent la première place dans l'énumération des chefs-d'œuvre d'architecture dont il signale la ruine ou l'abandon.

Un accident du travail sur les chantiers de la Cathédrale, au XVIe siècle [1]. — A propos d'un récent accident à la Cathédrale, M. Maurice Allinne communique un règlement d'indemnité, trouvé dans les comptes du Chapitre. (*Archives dép.*, G. 2513. : Saint-Michel 1512 et Saint-Michel 1513.)

Les dernières découvertes au Château de Philippe-Auguste. — M. Delabarre résume ses communications antérieures et dit que l'appareil et la direction des divers fragments de murailles découverts dans les terrains autour du donjon confirment son hypothèse d'un amphithéâtre romain, sur partie duquel aurait été fondé le Vieux-Château. (Voir la *Chronique*, paragraphe *Fouilles*.)

Thomas Corneille. — Rappelant que Thomas Corneille, un de nos lointains Confrères en archéologie, est mort en 1709, M. Allinne demande que la Société concoure à la pose d'une plaque commémorative, à l'église du Grand-Andely. Faisant remarquer qu'il a déjà émis lui-même cette proposition pour la maison de Thomas Corneille, à Rouen, M. le Président répond qu'il serait préférable que nos nouvelles démarches eussent lieu dans ce dernier sens. M. Pelay est aussi d'avis, à cause de l'anniversaire, que la Société appuie la demande d'apposition d'une plaque dans l'ancienne rue de la Pie.

Communications diverses. — M. Maurice Allinne s'informant du point où en est la question de la lanterne à projections, M. le Trésorier répond que des pourparlers sont engagés avec diverses Sociétés, dont les représentants doivent examiner avec lui les propositions qui leur seront soumises. Après discussion, l'on décide d'attendre le rapport que M. le Docteur Morin présentera dès que l'accord sera établi.

1. Mises extraordinaires durant le temps de ce présent compte :

» A Colin le Roy poure manouvrier qui cheut en besongnant au portail sainct Romain par le com-» mandement de messieurs les maistres de lad. fabrique oultre ce que messieurs luy ont donné à plusieurs » foys baîllé à sa femme povr luy guérir ses nécessités par l'espace d'un moys qu'il fut au lit malade en la » maison de la prison de l'église paié . . . . XL s.

» Dons et rémissions du temps de ce présent compte :

» A Colin le Roy poure manouvrier qui cheut en besongnant au portail sainct Romain par mandement » donné C s. dont le receveur des batâs (bâtimans) a paié L s. et la fabrique L s. pour ce paié. C s. »

M. Delabarre propose une modification à l'ordre du jour; il voudrait que les communications orales, qui viennent en fin de séance et qu'il considère comme les plus importantes et les plus en rapport avec le but de la Société, pussent désormais passer avant les communications écrites. Après discussion, M. Pelay propose que le Bureau en délibère et que la prochaine Assemblée décide.

Le Secrétaire de Bureau,

GRUZELLE.

Assemblée générale du 3 Juillet 1909.

Présidence de M. Raoul AUBÉ.

Sont présents au Bureau : MM. Raoul Aubé, Ed. Delabarre, Docteur Hélot, Gruzelle, Andrieu, M[lle] Duveau et M. le Docteur Morin.

Assistent à la séance : MM. Allinne, Auvray, J. Basire, Ch.-A. de Beaurepaire, Chavoutier, Clémenche, Dervois, abbé Deschamps, Dieuzy, Ed. Duveau, Ch. Fortin, Garreta, Gautier, Gogeard, Hie, Chanoine Jouen, Jean Lafond, Lecomte, Lefrançois, Legentil, A. Lemarchand, Lequeux, M[lle] Ligneau, MM. Navarre, Panthou, Paulme, Pelay, J. Petit, Quenedey, Rigondet, Sarrazin et de Vesly.

Lecture et adoption du procès-verbal.

Correspondance. — Réponse de M. le Préfet, nous informant qu'un projet de réfection des couvertures de l'église Saint-Ouen a été approuvé et doit être prochainement mis à exécution.

Admissions. — Proposition et adoption des candidatures suivantes :

M. Guyonnet, négociant, 101, rue Réaumur, Paris (III[e]), présenté par MM. Ch. Gautier et Gruzelle;

M. Surmély, à Saint-Etienne-du-Rouvray, présenté par MM. Rieder et Gruzelle;

M. Delarue, ancien Directeur de l'Ecole professionnelle de Rouen, à Grand-Couronne, présenté par MM. Le Corbeiller et Apercé.

Modification à l'ordre du jour. — M. Delabarre, invoquant l'article 1[er] des statuts, par lequel l'Association a pour but de veiller... sur le développement de la physionomie artistique de Rouen, développe sa proposition (voir le précédent procès-verbal) sur les « communications diverses » qui sont plus conformes à la raison d'être de la Société, et devraient pouvoir être présentées et discutées à loisir, au lieu que, le plus souvent, en raison des lectures antérieures, l'heure avancée oblige à les écourter, ou même à les remettre à une autre séance.

Il semble à notre Vice-Président qu'on devrait, avant toute lecture de travaux, se préoccuper des propositions verbales intéressant la conservation des monuments et l'esthé-

tique de la ville : maisons menacées, plantations à sauvegarder ou à établir, mesures de voirie même, si celles-ci doivent compromettre l'aspect des rues et des promenades.

Après une discussion à laquelle prennent part MM. Pelay, Lemarchand, Paulme et autres Membres, l'Assemblée se reporte au même article 1er, qui recommande la conservation et la restauration des monuments, et légitime ainsi les études concernant cet ordre d'idées ; elle témoigne ne pas désirer de modification dans l'ordre du jour. Ce sentiment est constaté par M. le Président, qui déclare que l'ordre du jour sera dorénavant moins chargé, afin de pouvoir consacrer un temps suffisant aux communications orales qui viendraient à se produire.

Revestiaire, Chambre du Sacriste et Trésor de la Cathédrale, lors des troubles de 1562. — Après cette communication, qui doit être reproduite dans un de nos Bulletins, M. le Chanoine Jouen appelle l'attention de la Société sur le mauvais état du couronnement extérieur de la cheminée du Revestiaire, cheminée très intéressante qu'il recommande à notre Collègue M. Auvray, Architecte de la Cathédrale.

Thomas Corneille. — M. le Président revient sur l'anniversaire de la mort de Thomas Corneille, qui lui fournit matière à un intéressant historique. Tout en estimant que la ville des Andelys doit prendre l'initiative de ce centenaire, il pense qu'il y a lieu pour nous, avant toutes choses, de réclamer, ou plutôt de rétablir, au moins pour Thomas, une inscription apposée il y a un demi-siècle rue de la Pie, en l'honneur des deux frères, inscription qui a été remplacée par un buste de Pierre Corneille, dont la gloire, cette fois encore, a fait tort au cadet.

Il conviendrait, au lieu de formuler une demande destinée à dormir dans les dossiers de la Commission des Inscriptions rouennaises, d'assumer, vu l'urgence, les frais peu considérables d'une plaque commémorative destinée à montrer que Rouen ne se désintéresse d'aucune de ses gloires.

L'Assemblée approuve la dépense demandée et charge le Bureau, assisté de MM. Pelay, Ruel, Paulme et Duveau, de faire le nécessaire. (Voir la *Chronique artistique.*)

Le Puits de l'Hôtel du Cygne. — Cette communication de M. Rigondet est insérée au Bulletin.

Trouvailles sur les terrains du Vieux-Château. — Communication de M. Le Bocq, présentée par M. Delabarre, à propos de fouilles dans un terrain près du Donjon, où l'on a rencontré un puits sur un plan carré, des débris de poteries et des monnaies. (Voir la *Chronique.*) M. Delabarre, à propos des monnaies trouvées à proximité d'anciens édifices, s'étonne d'avoir rencontré des pièces de la Confrérie des marchands de vin, au millésime de 1561, dans un terrain du chemin des Cottes. M. de Vesly répond, avec exemples à l'appui, que l'explication est fort simple : ce sont les balayures des rues, employées de longue date pour la fumure ou le remblai des terrains des environs, qui contenaient ces jetons, monnaies et autres menus objets trouvés autour de toutes les grandes agglomérations.

Paul Baudry. — Le Président ayant rendu hommage à la mémoire de Paul Baudry,

l'érudit archéologue rouennais, récemment disparu, M. Ch. Fortin a lu à ce propos une très intéressante notice consacrée à ce distingué collectionneur et à sa propriété de *La Motte*. Cette notice est insérée dans le Bulletin.

Communications diverses. — M. Rigondet présente les photographies de deux poutres sculptées et datées, momentanément découvertes pendant une réfection de la devanture de deux maisons, rue de l'Epicerie. (Voir la *Chronique*.)

M. le Chanoine Jouen demande que le prochain Bulletin donne une héliogravure du grand portail de la Cathédrale, dont la restauration est terminée. — Adopté.

A propos du même édifice, M. Allinne dit qu'il convient de signaler l'ouverture de la fenêtre aveuglée du bas côté Nord, donnant sur la Tour Saint-Romain.

Le Secrétaire de Bureau,

GRUZELLE.

Assemblée générale du 30 *Octobre* 1909.

Présidence de M. Raoul Aubé.

Sont présents au Bureau : MM. Raoul Aubé, Delabarre, Gruzelle, Docteur Morin.

Assistent à la séance : MM. Allinne, Auvray, Chirol, Clémenche, Dervois, Dieusy, Ed. Duveau, Eug. Fauquet, Ch. Fortin, Gautier, Huisse, J. Lecerf, Maurice Lecomte, Henri Leconte, Lefrançois, Marie, Paul Panthou, J. Petit, Poan de Sapincourt, Quenedey, de Vesly.

Excusés : Mlle Duveau, MM. Andrieu, Docteur Hélot, Docteur Giraud, Legentil, Paulme et Pelay.

Lecture et adoption du procès-verbal du 3 juillet.

Décès. — M. le Président annonce le décès de MM. Poussard, Négociant, et Henri Panthou, Avoué, ainsi que celui de M. Le Corbeiller, père de notre Collègue, et exprime les regrets de la Société. Il salue également, en termes émus, la mémoire de Jules Adeline, le distingué aquafortiste, qui avait été Membre fondateur et l'un des Vice-Présidents de notre Société. (Voir la *Chronique*.)

Admissions. — Proposition et adoption des candidatures suivantes :

Mlle Diane Mérino, 104, avenue Malakoff, Paris (XVIe), présentée par MM. Godillot et Ch. Normand;

M. l'Abbé Legros, Curé de Blainville-Crevon, présenté par MM. Ch. Gautier et Gruzelle;

M. G. Faroult, 28, boulevard Gambetta, Rouen, présenté par MM. Ch. Legentil et le Docteur Hélot;

M. L.-A. Le Moine, 13 A, rue Nicolas-Mesnager, Rouen, présenté par MM. Charles et Maurice Allinne;

M. Eugène Lefebvre-Pontalis, Directeur de la *Société française d'Archéologie*, 13, rue de Phalsbourg, Paris, présenté par MM. le Docteur Coutan et de Vesly;

M. L. Frétigny, Courtier, 18, rue de Crosne, Rouen, présenté par MM. A. Le Corbeiller et P. Collard;

M. Leleu, 7, rue de la Glacière, Rouen, présenté par MM. Lecerf et Lefrançois.

Correspondance. — Pendant les vacances, le Bureau a dû s'occuper d'urgence d'un certain nombre de questions; M. le Président analyse la correspondance à laquelle elles ont donné lieu.

Il a envoyé à la *Société du Vieil-Honfleur* la protestation des *Amis des Monuments* contre la mutilation dont était menacé le bâtiment de la Vieille-Lieutenance, et a exprimé à M. le Préfet le désir de notre Société de voir sauvegarder les plantations du Mont-Riboudet, menacées par l'emplacement qu'on propose pour la gare de la nouvelle ligne de Clères.

M. Auvray, architecte de la Cathédrale, a reçu la protestation de notre Société contre la restauration trop simpliste du portail Saint-Jean, protestation qu'il a fait parvenir à M. l'Inspecteur de Baudot. Nous lui avons demandé, en outre, de compléter la restauration si heureuse de la Salle du Trésor par la réfection de la cheminée du Revestiaire, dont la souche est, avec une cheminée de Bayeux, l'unique spécimen du XIII[e] siècle dans notre région. Enfin, à l'issue de la promenade du 10 octobre dernier à Saint-Maclou, M. le Maire a reçu nos très-vives doléances sur l'état précaire des superstructures de cet édifice.

Saint-Maclou. — Après ce compte-rendu, M. le Président ajoute qu'on a fait, à cette visite, des remarques non moins pressantes sur le mauvais état des portes de la façade occidentale, et sur le tambour, maintenant inutile, qui masque les sculptures intérieures de la porte du transept Nord. Sur la proposition de plusieurs Membres, il est décidé qu'on écrira à ce sujet à la *Commission des Antiquités*, à la *Société française d'Archéologie*, et au *Touring-Club*.

Enfin, M. le Président rappelle qu'il a demandé à M. de Vesly, au cours de la visite de l'Aître Saint-Maclou, de faire prendre, pour le Musée des Antiquités, le moulage des sculptures, déjà bien endommagées, des piliers d'angle; notre Collègue répond qu'il donnera satisfaction aux désirs de la Société, dès que ses crédits le permettront.

A propos de l'église Saint-Maclou, M. de Vesly désire compléter quelques détails qu'il n'a pu qu'indiquer pendant la visite de ce monument. D'après ses constatations, l'escalier des orgues provenant, croit-on, de l'ancien jubé, n'a pas, à coup sûr, été construit pour sa destination actuelle, ainsi que le montrent ses pierres, qui ne sont pas *happées*, et son défaut de niveau avec le plancher du buffet d'orgues, défaut qu'on a dû racheter par l'adjonction de deux marches, facilement reconnaissables.

Vieux-Château. — Découverte d'une base de tour avec puits central (terrain Gloria) et de nouvelles substructions romaines qui confirment M. Delabarre, auteur de la communication, dans sa conviction qu'on se trouve là en présence des restes d'un amphithéâtre. (Voir la *Chronique*.)

Jean de Marville. — Au peu que nous savons de lui, M. Allinne vient ajouter quelques renseignements tirés des Archives de Lille. Jean de Marville, né à Lille, fit partie de ce groupe d'artistes flamands que le duc de Bourgogne, Philippe-le-Hardi, faisait travailler à ses diverses résidences, et prêtait parfois à ses frères, ce qui explique l'emploi de Jean par Charles V, quand ce dernier fit faire, à la Cathédrale de Rouen, la chapelle qui devait plus tard recevoir son cœur. Malheureusement, la réfection du sanctuaire et du maître-autel, de 1732 à 1737, n'a rien laissé subsister de l'œuvre de Jean de Marville.

Dessins et photographies. — On fait circuler de curieuses photographies communiquées par MM. Ch. Fortin (la maison du sacriste dans la cour d'Albane) et Poussier (ancien aspect de la rue Blanche), ainsi que des dessins (un escalier, 18, rue aux Ours, et une cheminée, 138, rue du Vieux-Palais), qui continuent l'intéressante série d'illustrations due à notre Collègue, M. Legentil.

Fontaine du Gros-Horloge. — Un de nos Collègues vient de signaler dans la presse les dégradations récemment survenues à cette fontaine ; il y a urgence à la réparer ; on écrira donc à la Municipalité. Mais M. le Président se souvient avoir vu, lors de la dernière appropriation, les délicates statues raclées comme une simple muraille, ce qui fit disparaître la mousse, mais provoqua sur le corps de la nymphe Aréthuse un éclatement dissimulé alors par un rudimentaire maquillage et qui est aujourd'hui le siège d'une désagrégation très-étendue. Aussi M. Delabarre demande que notre lettre insiste sur une restauration patiente et minutieuse, comme il en a vu les très-remarquables résultats, à la Cathédrale de Laon, sur des sculptures du XIIIe siècle. Ainsi conduite, l'opération du nettoyage sera délicate, mais non impossible.

Pierre et Thomas Corneille. — M. le Président donne des nouvelles de la plaque commémorative qu'il a proposé à la Société de faire poser sur la maison de Thomas Corneille ; M. Delabarre s'en occupe et pense être prêt incessamment.

On a signalé que la console supportant le buste de Pierre Corneille est en mauvais état ; comme ce monument, posé par notre Société, n'a pas encore été remis à la Ville, il nous incombe d'aviser. Nos Collègues, MM. Delabarre, Ed. Duveau et Eug. Fauquet sont chargés de vérifier la solidité de ce support et de le faire consolider ou remplacer.

M. Lefrançois demande que l'on s'intéresse aussi à la statue de Corneille, au Lycée, qu'on a dû récemment réparer ; on pourrait la remplacer par une fonte, et mettre à l'abri, dans le Musée, le plâtre de David d'Angers. Comme on s'en occupe d'autre part, il est répondu que nous attendons d'en être avisés pour discuter la question.

Cour d'Albane. — M. Delabarre renouvelle une demande qu'il a déjà faite il y a quatre ans : quand enlèvera-t-on les palissades du chantier de la Cour d'Albane ? M. Auvray répond qu'on s'en occupe.

La nouvelle Gare. — M. Delabarre voudrait que la Société s'occupât du projet ; si celui-ci est abandonné ou remis à une date lointaine, on pourrait demander à la Ville des modifications, surtout au point de vue architectural, car les plans lui paraissent devoir être insuffisants à bref délai, et il importe, comme cela ne se fait encore que trop peu en France, de « soigner l'entrée ». M. Paul Panthou repond que les plans ayant été soumis à

l'enquête, il n'y a rien à faire Cependant plusieurs Collègues insistant pour réclamer ou le dossier, ou des renseignements nouveaux, il est décidé qu'une Commission va s'occuper de la question, et communiquera son rapport à l'Autorité supérieure. Sont nommés : MM. Andrieu, Auvray, Ed. Duveau, Eug. Fauquet, Gogeard, Panthou, Poan de Sapincourt et les Membres du Bureau.

Le Secrétaire de Bureau,

GRUZELLE.

Assemblée générale du 2 Décembre 1909.

Présidence de M. Raoul AUBÉ.

Etaient présents au Bureau : MM. Raoul Aubé, Gruzelle, Andrieu, Mlle Duveau, Docteur Morin.

Assistaient à la séance : Mmes Le Ber et Maillart, Mlle Despierres, MM. Allinne. Clémenche, Dervois, Duveau, Fortin, Gautier, Geoffroy, Girardot, Gogeard, Hie, Docteur Lecaplain, Lecarpentier, J. Lecerf, Lecomte, Lefrançois, Leleu, Abbé Loisel, Paul Panthou, Pelay, J. Petit, Poan de Sapincourt, Rigondet, Turpin et de Vesly.

Excusés : MM. Delabarre, Docteur Hélot et Quenedey.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Correspondance. — M. le Président donne lecture de la lettre qu'il a adressée au Maire de Rouen au sujet de l'état de délabrement dans lequel se trouve la fontaine « du Gros-Horloge », dont il demande la restauration, et de deux autres lettres adressées au Touring-Club et à la Commission des Antiquités, relativement à l'église Saint-Maclou. réclamant la protection des portes et la suppression d'un tambour au portail Nord.

Admissions. — On procède à l'admission de trois nouveaux Membres :

M. Joumier, à Fondettes (Indre-et-Loire), présenté par MM. Le Corbeiller et Raoul Aubé.

M. Lucien Laurent, Négociant, 27, rue de Caudebec, à Elbeuf, présenté par M. l'Abbé Jouen et M. Jean Lafond.

M. Robert Surget, Entrepreneur, 7, avenue du Cimetière-Monumental, présenté par MM. Delabarre et Raoul Aubé.

L'Aître Saint-Maclou. — Communication de M. Laquerrière, lue en son absence par le Secrétaire de Correspondance. Cette étude est insérée dans le Bulletin.

Le château de Bédanne. — Communication de M. de Vesly (insérée dans le Bulletin).

Pierre et Thomas Corneille. — M. le Président annonce la très prochaine mise en place de la plaque commémorative de Thomas Corneille, qui revient à 50 francs, et dit qu'on s'occupe du buste de Pierre [Corneille. M. Duveau montre le croquis de la console nouvelle qui va être exécutée, et reçoit, ainsi que M. Delabarre, les remerciements du Président.

M. Rigondet demande si la Société a reçu une invitation pour les fêtes du bi-centenaire de Thomas Corneille aux Andelys.

M. R. Aubé répond qu'il n'a entendu parler de rien jusqu'à ce jour et qu'il craint bien que ce projet n'aboutisse pas. En tout cas, il se propose d'envoyer à la Municipalité andelysienne un article sur le bi-centenaire qu'il fera paraître dans le *Journal de Rouen* du 3 décembre.

Tapisseries de Saint-Vincent. — A propos du vol si regrettable de ces artistiques tapisseries, le Président insiste tout particulièrement sur les mesures de sécurité destinées à assurer l'inviolabilité de nos musées et de nos monuments. A-t-on pris sérieusement toutes les mesures de précaution promises? Au Musée d'Antiquités, par exemple, portes, grilles, vitrines, accès divers, sont-ils à l'abri de tout coup de main ?

M. de Vesly assure que tout a été prévu autant que les ressources le permettent, et que la surveillance s'exerce fidèlement.

Toutefois, à côté des musées, il y a les églises, qu'aucune surveillance ne protège. M. Panthou demande donc qu'une Commission soit nommée pour aviser aux voies et moyens. Sont désignés : MM. Auvray, Panthou, Abbé Touflet, de Vesly et les Membres du Bureau.

Fontaines. — M. l'Abbé Loisel demande si l'on ne pourrait restaurer l'ancienne fontaine de la rue aux Ours.

M. R. Aubé réplique que beaucoup d'autres fontaines sont dans le même cas, telles celles des Augustins, de la rue Sainte-Croix-des-Pelletiers, de la rue Saint-Hilaire, etc. L'on ne peut raisonnablement demander en bloc toutes ces restauraticns à la Municipalité, qui n'en a pas les moyens. Ce serait l'importuner en vain et compromettre en pure perte la demande précédemment faite au sujet de la fontaine du Gros-Horloge, fontaine bien autrement intéressante et dont la remise en état s'impose avant tout. Les autres réclamations, assurément motivées, pourront ensuite être étudiées à tour de rôle, chacune en son temps.

Porte Guillaume-Lion. — Même réponse du Président relativement à cette porte historique, dont une lettre de M. Marie demande la restauration et l'isolement. Bonne note en est prise pour l'avenir ; mais, encore une fois, il faut sérier ces demandes et ne s'en occuper qu'à tour de rôle, selon l'urgence. Trop demander est s'exposer à ne rien obtenir du tout.

Inscriptions rouennaises. — L'aviation et les aviateurs étant à l'ordre du jour, M. Pelay demande si l'on ne pourrait pas apposer une plaque commémorative sur l'emplacement où Blanchard fit sa première ascension rouennaise.

M. R. Aubé fait observer que ce soin incombe à un groupement spécial, la *Commission extra-municipale des Inscriptions rouennaises,* dont il fait partie. Il lui soumettra ce désir à l'occasion, mais il doute qu'il soit pris en considération d'ici longtemps. D'abord, la dite Commission n'a à sa disposition que de minimes ressources; ensuite, elle a dans des cartons nombre de projets de plaques, d'un intérêt plus immédiat, touchant à l'histoire locale : telles les plaques relatives au Vieux-Palais, à la Vieille-Tour, à la Rougemare, aux anciennes portes Cauchoise, Beauvoisine, Saint-Hilaire, etc.

Là aussi il faut sérier les demandes, les proportionner selon l'importance et l'intérêt général, surtout quand les moyens matériels font défaut. Le souvenir de Pierre Blanchard a déjà dans Rouen un commencement de notoriété topographique, puisque la Ville a donné son nom à l'une de ses rues.

Envoi. — M. Rigondet dépose sur le Bureau pour les archives de la Société deux curieuses photographies de la Cathédrale avec ses échafaudages.

Le Secrétaire de Correspondance,

ANDRIEU.

Assemblée générale du 23 Décembre 1909.

Présidence de M. Raoul Aubé.

Etaient présents au Bureau : MM. Raoul Aubé, Docteur Hélot, Andrieu, Docteur Morin et Mlle Duveau.

Assistaient à la séance : Mme Maillard, MM. Allinne, Docteur Bugnot, Docteur Coutan, Clémenche, Chirol, Dervois, Duveau, Eug. Fauquet, Fortin, Foucher, Gautier, Girardot, Abbé Loisel, Lefrançois, J. Lecerf, Lecomte, Legentil, Marrou fils, Mégard, Docteur Percepied, Poan de Sapincourt, Paulme, Paul Panthou, Pelay, J. Petit, Quenedey, Abbé Touflet, Léon de Vesly.

Absents et excusés : MM. Delabarre, Gruzelle, Gogeard et Geispitz.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Démissions. — Nous devons enregistrer les démissions de MM. Marrou père, ferronnier d'art, rue Verte ; Edmond Nantet, Avocat à la Cour d'Appel de Paris, et Mme veuve Chavoutier, rue Lecat, à Rouen.

Admissions. — Par contre, les admissions suivantes sont prononcées :

M. Jean Marrou fils, présenté par MM. Raoul Aubé et Andrieu ;

M. Jules Roche, Villa Mireille, à Dijon, présenté par MM. Gautier et Gruzelle.

M. Marcel Petit, Sous-Directeur de la Compagnie « La Seine », 80, rue Jeanne-d'Arc, présenté par MM. le Docteur Derocque et Frangeul ;

M. Henri Vignet, Artiste peintre, 10, rue du Bec, présenté par MM. Pelay et Andrieu.

Mesures de surveillance. — M. le Président donne lecture de la lettre qu'il a adressée à la Municipalité relativement à la surveillance et à la sécurité des édifices, notamment des églises, ainsi qu'il en avait été décidé par la Société à la suite du vol audacieux des tapisseries artistiques de Saint-Vincent. Il indique en même temps que la Commission spéciale nommée dans la dernière séance pour l'examen des mesures à prendre a échangé à cet effet diverses idées, parmi lesquelles il relève les deux systèmes suivants :

1° Rondes de nuit par des gardiens accompagnés de chiens, système actuellement en usage aux Musées de Rouen ;

2° Emploi de sonneries électriques comme signaux avertisseurs, système qui a fait ses preuves et a déjà permis récemment l'arrestation des voleurs à l'église Saint-Joseph et rendu le même service, il y a quelques années, à l'église de Bonsecours.

Ce dernier moyen, moins coûteux que le premier, serait surtout applicable aux églises dépourvues de gardiens. On pourrait le compléter pratiquement et avantageusement de la manière suivante :

A proximité de chaque monument surveillé, on s'assurerait du concours d'un voisin de bonne volonté possédant un téléphone, et dont le domicile serait relié à l'église au moyen d'une sonnerie d'appel. Prévenu par l'appareil avertisseur, soit de l'ouverture d'une porte, soit de la pénétration dans l'édifice par bris de vitrail ou toute autre effraction, le voisin complaisant avertirait aussitôt par téléphone le commissariat central, qui pourrait ainsi envoyer ses agents en temps opportun et faire cerner à distance les approches du monument, sans donner l'éveil aux malfaiteurs ou à leurs complices. Le commissaire pourrait même, grâce à ce rapide signal, aviser les différents postes et les barrières d'octroi en cas de fuite en automobile.

L'hôtel de l'ancienne Présidence. — Communication de M. Chirol. (Ce travail est inséré dans le Bulletin).

L'ancien hôtel de la Houssaye. — Communication, avec projections, de M. Quenedey. (Ce travail est inséré dans le Bulletin.)

Pierre et Thomas Corneille. — M. Raoul Aubé remercie le collaborateur anonyme qui a fourni à la vitrine de notre collègue M. Dervois. une curieuse exposition d'estampes locales relative au bi-centenaire de Thomas Corneille.

A ce propos, il rappelle que la plaque commémorative concernant la naissance de celui-ci, a été apposée le 7 décembre dernier. (Voyez la *Chronique*.)

La restauration de la console supportant le buste de Pierre Corneille sera exécutée vers la fin de l'année.

Propositions diverses. — Mme Maillard demande si l'on pourrait s'occuper du remplacement des vitraux de l'ancienne église Saint-Laurent. Note est prise de cette demande, bien qu'elle paraisse quelque peu prématurée en l'état actuel de l'édifice, dont l'un des murs extérieurs, odieusement badigeonné, réclamerait un prompt nettoyage.

Un échange d'observations a lieu ensuite entre MM. Paul Panthou, Lefrançois, Mégard et Raoul Aubé, relativement à de nouvelles déprédations à l'église Saint-Maclou et à la révision du projet d'une nouvelle gare à construire rue Verte.

Envois. — M. Lefrançois dépose sur le Bureau deux dessins à la plume représentant des vieilles maisons de la rue Grand-Pont et des frises de la place de la Pucelle, dus au talent de notre Collègue M. Legentil.

Cette séance, la dernière de l'année, ne s'achève pas sans que M. Raoul Aubé, Président, ait offert ses vœux de saison aux Membres de la Société et... « à leurs meilleurs *amis* : les monuments rouennais. »

Le Secrétaire de Correspondance,

ANDRIEU.



RAPPORT

DE LA COMMISSION DES FINANCES

SUR L'EXERCICE 1909

La Commission des finances s'est réunie le 17 janvier 1910 pour la vérification des comptes de l'année 1909.

Etaient présents : MM. Raoul Aubé, Andrieu, Clémenche, Eugène Fauquet, Fortin, Gogeard et Docteur Morin.

Excusés : MM. Geispitz et Joly.

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport de cette Commission concernant notre situation financière au 31 décembre de l'année qui vient de s'écouler :

SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE 1909.

RECETTES.

Comptoir National d'Escompte de Paris (1er janvier 1906, titre de rente 3 o/o)	70 f. »	806 f. 31
Caisse d'Epargne.	736 31	
représentant le fonds de réserve.		
En caisse le 1er janvier 1909		144 85
Espèces en banque		230 45
Cotisations 1909, 269 à 12 francs		3.228 »
Vente de Bulletins		106 »
A reporter.		4.515 f. 61

Report		4.515 f. 61
Subvention du Département		50 f. »
Encaissé par la Banque : intérêts.	70 f. »	
Balance des intérêts en Banque	5 95	97 92
Caisse d'Epargne (intérêts)	21 97	
Total		4.663 f. 53

DÉPENSES.

M. Wilhelm, gratification	100 f. »	115 f. »
— pour écriture de cartes de Membres . .	15 »	
Frais d'affranchissement	101 f. 11	
Recouvrement extérieur	30 20	200 31
Recouvrement en ville	69 »	
Frais de bureau, archives et cartes postales. . . .	29 65	
Chauffage, éclairage (1908)	17 30	63 69
Dépenses communes avec les autres Sociétés . . .	16 74	
Excursions.		55 90
Traitement des agents		132 40
Assurance		0 95
Facture Lecerf, Bulletin		2.571 »
Facture Dervois, Impressions.		254 70
Factures Petitbled et Chorretier, relieurs	6 75	13 25
Facture Blard, menuisier	6 50	
En caisse, fonds de réserve	806 31	
Caisse d'Epargne : intérêts	21 97	870 28
10 0/0 sur excédent des ressources, mis au fonds de réserve	42	
Espèces disponibles en Banque		246 »
En caisse		140 05
Total		4.663 f. 53

PROJET DE BUDGET POUR 1910.

RECETTES.

270 cotisations à 12 francs	3.240 f. »
Intérêts divers.	75 »
Vente de Bulletins	48 »
Subvention du Département	50 »
Total	3.413 f. »

DÉPENSES.

Impression du Bulletin	2.450 f. »
Impressions diverses	275 »
Dépenses du personnel	250 »
Frais de Bureau et d'archives.	30 »
Chauffage, éclairage, assurance	20 »
Dépenses communes avec les autres Sociétés	17 »
Frais d'affranchissement et de recouvrement	200 »
Imprévus	171 »
Total.	3.413 f. »

Le Président,

Raoul AUBÉ.

Le Trésorier,

Docteur MORIN.

Les Membres de la Commission,

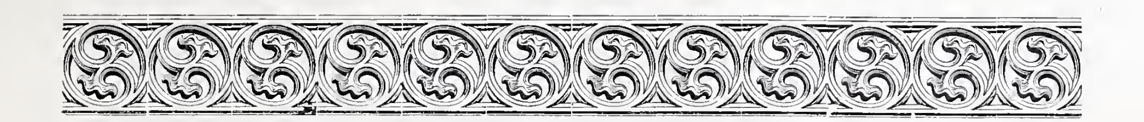
A. CLÉMENCHE.

Eugène FAUQUET.

Charles FORTIN.

GOGEARD.





CORRESPONDANCE

Nous ne pouvons publier in-extenso la copieuse correspondance à laquelle a donné lieu l'intervention du Bureau, auprès des Pouvoirs publics, à propos des diverses réclamations de la Société relatives au mauvais état des monuments de notre ville et autres questions. Mais nous tenons, bien que cette correspondance soit déjà mentionnée dans les procès-verbaux, et rappelée dans le Rapport annuel, à en présenter un résumé qui épargnera des recherches.

7 *janvier* 1909. — Lettre de M. Eug. Fauquet, Président, demandant à la Municipalité des mesures de protection pour les vitraux de l'église Saint-Vincent, l'aménagement en jardin du terrain situé au chevet de cet édifice, et protestant contre la détérioration des portails d'églises par le peu de soin des employés des Pompes funèbres. (Voir séance du 20 janvier.)

2 *février* 1909. — Remerciements au Maire de Rouen, par M. Eug. Fauquet, Président, pour la réédification du portail Sainte-Claire. (Voir séance du 27 février.)

10 *avril* 1909. — Lettre de M. Raoul Aubé, Président, demandant, à propos de la restauration de la Tour Saint-Romain, que M. Chaîne, architecte en chef de la Cathédrale, fasse ouvrir la belle porte, actuellement murée, qui mettait autrefois en communication le premier étage de la Tour et la Cathédrale, par l'intermédiaire de la Chapelle du pont. (Voir séance du 24 avril.)

17 *mai* 1909. — Lettre de M. Raoul Aubé, Président, signalant à M. le Préfet l'urgence de réparations à exécuter dans les parties hautes, et notamment la toiture, de l'église Saint-Ouen. — Réponse favorable, le 2 juin suivant. (Voir séances des 27 mai et 3 juillet.)

17 *juillet* 1909. — Lettre de M. Raoul Aubé, Président, informant le Président du *Vieil-Honfleur* que les *Amis des Monuments* s'associent à sa protestation en faveur de la Lieutenance, menacée de modifications qui en altèreraient le caractère. (Voir séance du 30 octobre.)

20 *juillet* 1909. — Lettre de M. Raoul Aubé, Président, à M. Auvray, architecte de la Cathédrale, signalant l'intérêt que présente le fût de cheminée (du XIIIe siècle) de l'ancien Revestiaire, dont la remise en état complèterait l'heureuse restauration de la salle du Trésor. (Voir séances des 3 juillet et 30 octobre.)

6 août 1909. — Lettre de M. Raoul Aubé, Président, au même, protestant contre le pilier déplorablement nu par lequel on paraît devoir remplacer la colonne qui existait autrefois au portail Saint-Jean de la Cathédrale. — Réponse (10 août) de M. Auvray, qui transmet cette lettre à M. Chaîne, architecte en chef. (Voir séance du 30 octobre.)

17 août 1909. — Lettre de M. Raoul Aubé, Président, transmettant à M. le Préfet les protestations de la Société contre le projet d'un terminus de la nouvelle ligne de Clères à établir sur l'avenue du Mont-Riboudet, relativement à la suppression de plusieurs arbres de l'avenue. (Voir séance du 30 octobre.)

14 octobre 1909. — Lettre de M. Raoul Aubé, Président, informant M. le Maire de l'état de décomposition dans lequel se trouvent les pierres d'un grand nombre de contreforts, pinacles et arcs-boutants de l'église Saint-Maclou, et des réparations qu'exige la toiture de cet édifice. (Voir séance du 30 octobre.)

Sur le même sujet, lettres de M. Raoul Aubé, Président, à la Commission des Antiquités, à la Société française d'Archéologie, et au Touring-Club. (Id.)

4 novembre 1909. — Lettre de M. Raoul Aubé, Président, à M. le Maire, dont il appelle l'attention sur l'état fâcheux où se trouvent les sculptures de la fontaine du Gros-Horloge et sur l'urgence de son examen. (Voir séance du 2 décembre.)

Sur le même sujet, lettre de M. Raoul Aubé, Président, au Touring-Club. (Id.)

15 décembre 1909. — Lettre de M. Raoul Aubé, Président, sollicitant de la Municipalité, à propos du vol des tapisseries de l'église Saint-Vincent, des mesures de sauvegarde à l'égard des édifices qui, à des titres divers, renferment des objets précieux pour l'art ou pour l'histoire. (Voir séance du 23 décembre.)

19 décembre 1909. — Lettre de M. Raoul Aubé, Président, à M. le Sous-Secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts, exprimant (voir la lettre précédente) les craintes que cause à la Société la situation précaire du Trésor de la Cathédrale, entassé dans un bâtiment sans caractère et de l'accès le plus facile, et proposant, dans l'ancienne cure de la Cathédrale, cour d'Albane, un local plus convenable et plus sûr. (Voir séance du 23 décembre.)





RAPPORT ANNUEL

(EXERCICE 1909)

LU ET ADOPTÉ A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 26 FÉVRIER 1910.

Dans une grande ville telle que Rouen, les exigences de la vie moderne, le besoin de larges espaces et de voies directes sont forcément en contradiction avec le souci qu'une Société comme la nôtre a de voir conserver ou entretenir les témoins intéressants de la vie passée. Aussi, bien que, toujours fidèle à son but, elle ne se lasse pas de réclamer en faveur de monuments ou dégradés, ou menacés dans leur existence, nous aurons, eu égard aux questions qui ont été soulevées, peu de succès à présenter à notre actif, malgré les actives démarches d'un Président toujours sur la brêche.

L'année 1909 ramenait le second anniversaire de la mort de Thomas Corneille. Après avoir pensé à nous joindre au Comité des Andelys, puis à faire une exposition locale, on s'est arrêté, sur la proposition de notre Président, à l'idée d'offrir une plaque commémorative, que la Ville nous a autorisés à poser sur la maison qui remplace le logis du cadet du grand Corneille. Celui-ci n'a pas été oublié; après vérification de l'état précaire de la console qui supportait son effigie, la Société a fait également les frais d'un nouveau support, mieux proportionné au buste qui y est maintenant installé solidement, et dont notre Collègue M. Duveau a surveillé l'exécution et la pose. Cet heureux résultat est dû à ce que nous avons pu agir vite et directement, grâce aux ressources que vous avez bien voulu mettre à notre disposition.

Ne quittons pas Thomas Corneille sans rappeler l'étude que lui a consacrée M. Raoul Aubé, à qui nous devons encore une notice sur Jules Adeline, qui fut autrefois des nôtres. De son côté, M. Ch. Fortin, à propos de la « Maison de la Motte », vous a entretenus de Paul Baudry. Dans le même ordre d'idées, nous citerons l'historique de la famille Le Lieur, par M. L. de Vesly dans son étude sur le château de Bédanne, et les notes sur Desobeaux, Jean de Périers et autres artistes, dans les travaux de M. Maurice Allinne sur les sculptures de la Cathédrale.

Comme toujours, celle-ci tient une place importante dans les études et les préoccupations de la Société. Les travaux que nous voyons s'y poursuivre ont suscité d'intéressantes

communications qui nous ont permis de présenter en votre nom certains *desiderata*. C'est ainsi que nous avons adressé au Sous-Secrétariat des Beaux-Arts une protestation à l'occasion du malencontreux pilier, heureusement interrompu, qui gâte le beau portail Saint-Jean. Nous avons aussi prié notre Collègue, M. Auvray, à qui vous devez déjà le relèvement de la pierre tombale de Denis Gastinel, actuellement dans la chapelle Saint-Etienne, d'appuyer notre demande à propos de la salle du Trésor, restaurée au cours de cette année au premier étage du Revestiaire, rue des Bonnetiers. Ce bâtiment et sa destination ont été l'objet d'une communication de M. le Chanoine Jouen, qui souhaitait voir compléter ces travaux par la restauration du fût de cheminée du Revestiaire, spécimen du XIII[e] siècle dont on ne trouve, dans notre région, un autre exemple qu'à Bayeux. Déjà nous avions demandé, lors d'une visite des architectes diocésains au chantier de la tour Saint-Romain, qu'on profitât des travaux en cours pour rouvrir la Chapelle du pont, qui faisait communiquer autrefois le premier étage de cette tour et la Cathédrale.[1]

Notre dernière intervention fut une requête adressée aux Beaux-Arts pour demander l'installation du Trésor de Notre-Dame de Rouen dans les bâtiments de la Cour d'Albane, où il n'est pas difficile de trouver un local mieux aménagé et surtout d'accès moins aisé que le grenier qui l'abrite actuellement. C'est une mesure dont l'urgence est commandée par le vol des tapisseries de l'église Saint-Vincent.

Nos promenades annuelles nous ont permis, lors de la visite de Saint-Ouen et de Saint Maclou, de vous faire constater l'état de dégradation extérieure de ces deux édifices. Nous avons sans retard, au sujet du premier, exprimé nos craintes à M. le Préfet, et, peu de temps après avoir reçu de lui une réponse favorable, nous avons eu la satisfaction de voir exécuter la réfection totale de la toiture de la nef. Pour Saint-Maclou, des démarches non moins pressantes et ne faisant, vous le savez, que renouveler des doléances déjà anciennes, n'ont point encore de résultat. On attend peut-être la chute de ces arcs-boutants dont le glissement et l'effritement sont une menace pour la rue Martainville, ou bien qu'il se commette des dégâts irrémédiables aux portes de la façade, pour songer à la protection de l'église et des passants.

Ce n'est pas que nous n'ayons à inscrire quelques succès. Aussi, avons-nous adressé des remerciements à la Municipalité pour avoir fait, conformément aux démarches réitérées du précédent Bureau, reconstruire le portail Sainte-Claire à l'entrée du jardin Sainte-Marie; pour avoir, sur notre demande, fait nettoyer et aménager en jardin le terrain au chevet de Saint-Vincent; et avoir mis en sûreté, dans ses dépôts, les sculptures de l'hôtel de Mathan, en attendant leur mise en place dans un jardin public, comme on l'a formellement promis à M. Fauquet, alors Président de la Société.

Par contre, nous avons en vain signalé l'état de délabrement où sont tombés la plus grande partie des monuments que le XVIII[e] siècle nous a laissés. Malgré les plaintes de MM. G. Dubosc, G. Vallée, Delabarre et autres Collègues, plaintes appuyées chaque fois des lettres les plus pressantes de notre Président, ni la porte Guillaume-Lion, ni le méridien du jardin Saint-Ouen, ni la fontaine du Gros-Horloge n'ont encore vu un

1. Se reporter, *Bulletin de 1908*, p. 97, à l'article de M. Rieder.

ouvrier procéder à l'enlèvement des mousses, et opérer le nettoyage et la restauration de leurs sculptures.

On commence à parler des prochaines fêtes du Millénaire. Espérons qu'elles auront pour premier résultat de piquer d'honneur les services auxquels incombe le soin de nos monuments et l'aspect artistique de la cité, et qu'on aura à cœur de montrer aux étrangers autre chose que des mâts et des lampions. Quand le duc Rollon fera son entrée, qu'il ne voie pas, sur une fontaine lépreuse, la nymphe Aréthuse effritée et disloquée, et son entourage de petits amours tout aussi mal en point, au lieu du coquet édifice qu'il s'attend certainement à admirer. Il n'aura garde d'oublier Saint-Maclou, un des joyaux de sa Ville ; puisse-t-on lui montrer cette merveilleuse église consolidée et ses portes enfin protégées par la grille qu'on réclame pour elles depuis si longtemps.

Mais la Société n'a pas seulement montré le souci des réparations pressantes et veillé à la sauvegarde d'édifices qui sont la parure de Rouen. Le même motif a inspiré les communications très-intéressantes que vous avez entendues au cours de cette année ; vous les retrouverez, j'espère, dans le Bulletin, ce qui m'excuse de les énumérer trop succinctement.

Après les travaux des historiens ordinaires de la Cathédrale : MM. Allinne (recherches sur les sculpteurs des XVe et XVIe siècles) et Jouen (le Revestiaire et la Chambre du Trésor), vous avez eu l'historique très documenté des églises Saint-Ouen et Saint-Maclou, que M. de Vesly nous a fait visiter, et de l'Hôtel-de-Ville où nous guida notre dévoué Président. Nous devons à deux Collègues architectes de savantes monographies de l'Aître Saint-Maclou (par M. Laquerrière) et de l'Hôtel de la Présidence (par M. Chirol). M. Quenedey n'a pas étudié avec moins de sûreté l'Hôtel de la Houssaye, que plusieurs époques ont marqué de leur décor. Enfin, M. Rigondet, non content d'enrichir notre Album, a donné une attachante communication sur l'Hôtel du Cygne.

Sortons de Rouen, puisqu'aussi bien nos excursions annuelles vous en ont donné l'habitude. Ce sont encore des points d'histoire normande ou la comparaison avec les monuments types de notre Ville que nous trouvons dans l'intéressante causerie de M. de Vesly sur le calvaire de Bellencombre, et dans sa notice sur le Château de Bédanne, comme dans les copieux souvenirs de monuments et d'archives, que M. Jouen a rapportés d'Italie, et dans lesquels il nous a fait suivre les influences normandes au cours des âges.

Des contributions à l'histoire des vieilles rues ont été apportées par de nombreux collègues ; citons le commentaire de M. de Vesly sur l'enseigne de la Barge, actuellement au Musée des Antiquités, les trouvailles des démolitions de la rue Saint-Denis, de la rue de l'Epicerie, et, pour des temps plus reculés, le riche terrain du Vieux-Château, où chaque exploration est malheureusement aussitôt masquée et scellée par l'envahissante construction d'un nouveau quartier. Si nous n'avons pu concourir efficacement à conserver, à cet emplacement, des vestiges qui auraient dû intéresser tous nos concitoyens au double point de vue historique et archéologique, du moins suivons-nous avec attention les fouilles et sommes-nous tenus au courant des découvertes par MM. Delabarre, Sarrazin, Le Bocq, Gogeard, et d'autres encore. De tous ces relevés on pourra un jour établir un travail

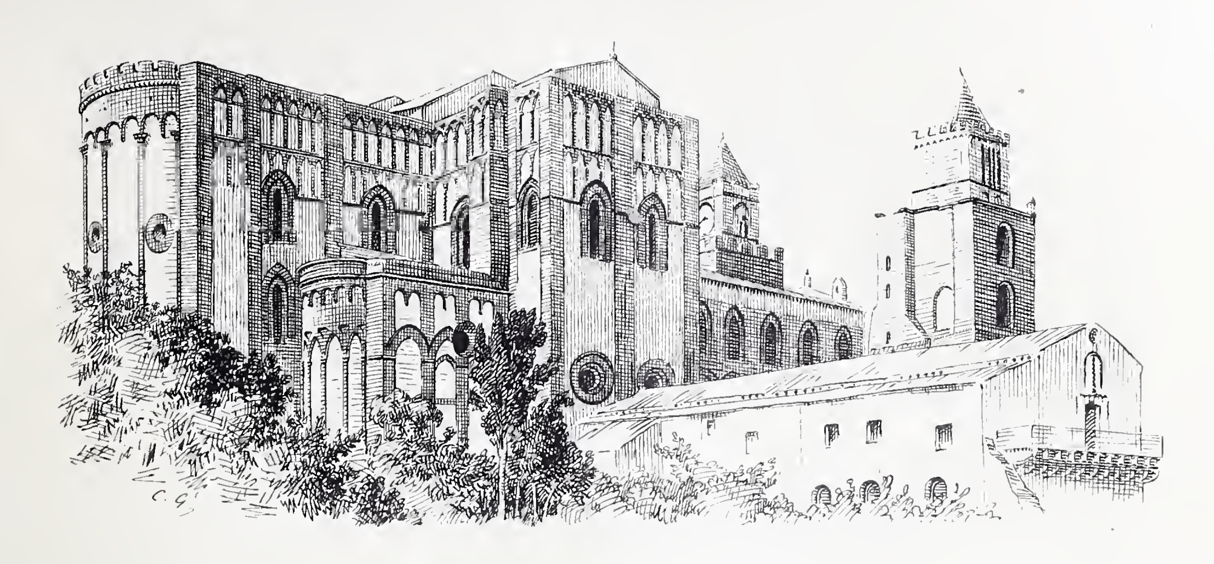
d'ensemble qui précisera, ou redressera bien des points de l'histoire primitive de Rouen.

Pour créer dans le public un courant d'opinion favorable à la conservation de ces glorieux restes, notre Collègue M. Sarrazin avait proposé de faire une conférence sur le château de Philippe-Auguste. C'est cette conférence, retardée malgré son auteur, que le Président a eu la bonne fortune d'offrir à la Société, avec l'innovation d'une invitation illustrée. Le choix des projections égalait l'intérêt du texte, et l'empressement que vous avez mis à venir entendre M. Sarrazin nous prouve que nous ne pouvions mieux finir.

Le Secrétaire de Bureau,

GRUZELLE.





Basilique de Monreale.
(D'après photographie.)

SOUVENIRS NORMANDS EN ITALIE

Au cours d'un voyage d'études fait il y a trois ans en Italie, j'ai rencontré de ci de là des souvenirs me rappelant ma Normandie. C'était des monuments élevés à des Normands, ou bien des monuments élevés par des Normands, ou encore des pièces d'archives intéressant directement ou indirectement nos monuments [1].

1. Je remets à une autre année les renseignements provenant des pièces d'archives. Qu'il me suffise d'indiquer ce que l'on peut trouver dans les mille et quelques pièces concernant le diocèse de Rouen rapportées par moi des archives vaticanes : 1° De nombreux documents concernent *directement* nos monuments : date et nature des agrandissements, des réparations, des reconstructions, des dégâts causés par les incendies et les guerres, etc. ; — 2° De plus nombreux documents concernant indirectement les monuments et donnant : *a*) la valeur d'un bénéfice et ses variations du XIIIe au XVIe siècle ; *b*) les titulaires des bénéfices ; *c*) les patrons des églises, les chapellenies existant dans les églises ; *d*) les fondations faites en faveur des églises. De ce faisceau de renseignements on peut se servir pour dater un autel, un vitrail, une peinture, etc. ; — 3° Des détails concernant les arts. A ce point de vue, le plus important document que j'aie rapporté, est l'inventaire de Philippe d'Alençon, archevêque de Rouen de 1363 à 1375 ; cet inventaire fournit de précieux renseignements sur les usages de vie, les bijoux, les vêtements, et même l'art de la guerre, car il y est question de canons et de poudre, en même temps que de diamants et de fourrures.

Un souvenir, en passant par Bâle, à Hugues des Orges, qui y mourut le 19 août 1436 et y fut enterré dans l'église Saint-Pierre [1].

Dans la cathédrale de Bologne, une inscription commémorative fut gravée au XVIIe siècle en souvenir d'un ancien archevêque de Rouen, Jean de la Roche Taillée, qui mourut le 24 mars 1437, à Bologne, dont, en tant que légat, il était gouverneur. Cette inscription a été reproduite par le *Bulletin de la Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure* (t. II, p. 166).

A Milan, je recherchai en vain des traces de Georges Ier d'Amboise [2], qui y séjourna à plusieurs reprises de 1499 à 1510, qui en fut le vice-roi, ou pour mieux dire le tout-puissant seigneur. Je ne m'en étonnai pas, car je savais avec quel soin jaloux les Italiens ont fait disparaître tout ce qui pouvait rappeler la domination française de Charles VIII à François Ier.

A Rome, dans l'église Sainte-Françoise-Romaine, près le Forum, se trouve dans le bras droit de l'abside le mausolée de Grégoire XI. Ce tombeau, dû à Olivieri, fut élevé après 1377 aux frais du peuple romain, qui voulut ainsi témoigner de sa reconnaissance envers le pape qui avait ramené à Rome le Saint-Siège, depuis trop longtemps exilé à Avignon. Grégoire XI ou Roger de Beaufort avait été chanoine de Rouen ; il était neveu de notre archevêque Pierre Roger, devenu pape sous le nom de Clément VI.

Dans la basilique Sainte-Marie-au-Transtévère on trouve dans le bas côté gauche, près d'un autel gothique qu'une inscription nous dit avoir été consacré par le cardinal Philippe d'Alençon, le tombeau de ce même cardinal, qui fut archevêque de Rouen de 1362 à 1375. Je reproduis ici ce tombeau d'après une photographie prise par moi pendant mon séjour à Rome. Je n'en connais d'autre reproduction que celle placée par Ad. Venturi dans sa *Storia del Arte Italiana*, t. VI, *La Scultura del Quatrocento ;* figure 23. Cet auteur, contrairement à ce que disent presque tous les guides, pense que ce tombeau ne peut être attribué à Paolo Romano, qu'il ne peut non plus, comme l'affirme Lisetta Ciaccio, être du même artiste qui sculpta le bas-relief placé dans le cloître de Saint-Jean-de-Latran, et qui serait Arnolfo di Cambio. (Cf. Artic. de Giacomo de Nicola, dans l'*Arte* de 1907, p. 97.) Venturi le croit œuvre de deux sculpteurs inconnus, dont l'un, celui qui sculpta la mise au tombeau de la Vierge, a dû imiter, sans l'égaler, le chef-d'œuvre d'Orcagna, au tabernacle d'Or-San-Michaele à Florence. Quoi qu'il en soit, ce tombeau de Philippe d'Alençon est curieux par son mélange de sculpture gothique et d'architecture Renaissance, ou mieux,

1. La *Gallia Christiana* publie un extrait de son oraison funèbre, sans en indiquer l'auteur. On sait aujourd'hui que l'orateur fut de Courcelles, un des juges de Jeanne d'Arc. (Cf. Mgr Fuzet et le chanoine Jouen, *Manoir archiépiscopal de Rouen*, p. 116.)

2. Les archives de l'Etat à Milan renferment cependant quelques pièces intéressant Georges d'Amboise. En fait de travaux exécutés par ses ordres, je n'ai trouvé trace que d'un *revellino* nouveau à la porte du *Castello*, et un nouveau pont sur le fossé du *Castello*. (Cf. *Archivio Storico Lombardino*, IV, 170.)

comme on disait alors, d' « architecture antique ». Ce tombeau qui, au dire de Venturi, a dû être « scomposto », c'est-à-dire changé de place et modifié, se divise en deux registres : en haut, la statue funéraire de Philippe d'Alençon ; en bas, la mort de la Sainte Vierge, ou plutôt, sa mise au tombeau. L'inscription gothique placée au-dessous indique, en son dernier vers, la raison du choix de ce sujet. Philippe, dit-elle, mourut en 1397, le même jour que la Sainte Vierge [1].

Au xve siècle, deux Normands de chez nous eurent une très grande influence à Rome, le cardinal Richard Olivier de Longueil et le cardinal Guillaume d'Estouteville, archevêque de Rouen. Le premier, archiprêtre de Saint-Pierre, y fit des travaux considérables que je trouve ainsi décrits dans un manuscrit des archives de la basilique vaticane (Hnl, fol. 116 à 118) dont l'auteur est Jacques Grimaldi, archiviste en 1620 : « Au haut des degrés de l'ancienne basilique, à droite, se trouvait le presbytère, qui n'était autre que la maison des hôtes, bâti par Léon III. Il tombait en ruines ; Olivier de Longueil le fit reconstruire en entier ; il en fit un palais contenant 80 chambres, précédé d'un immense atrium, entouré d'un verger planté d'orangers. Ce palais ne dura guère, car il fut rasé sous Paul V, lors de la construction du portique actuel de Saint-Pierre ». Le tombeau de Richard Olivier se trouvait dans une petite chapelle près de Saint-Blaise-de-la-Fosse. Lui aussi tomba en ruine et Jacques Grimaldi eut bien du mal à déchiffrer quelques mots de l'épitaphe brisée en morceaux que couvraient des lierres vigoureux. Toutefois, le souvenir de Richard est pieusement conservé dans l'obituaire de Saint-Pierre, et tous les ans, dans un des services funèbres célébrés pendant le carême dans la basilique vaticane, son nom est commémoré à côté de celui de Louis XI, roi de France.

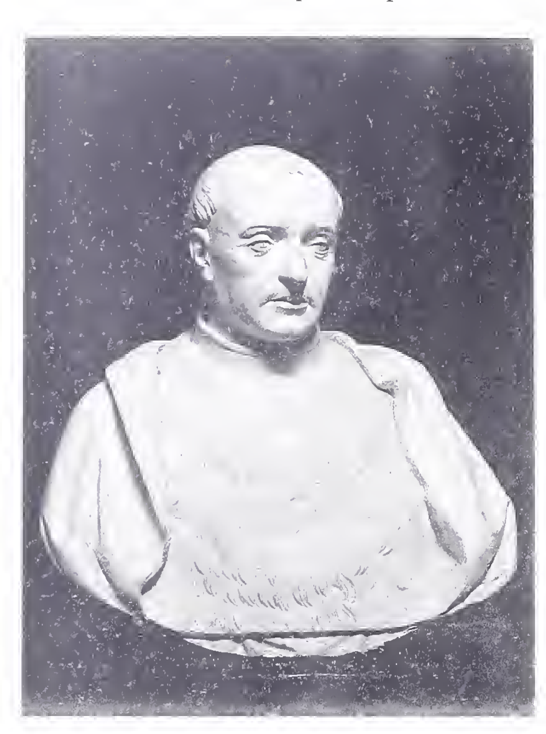
Les bienfaits de d'Estouteville furent beaucoup plus importants. Il contribua de ses deniers au percement du *Borgo Vecchio* entre le fort Saint-Ange et la place Saint-Pierre ; il fit dessiner la *Piazza Navona*, la plus grande de Rome après la place Saint-Pierre. Il fit rebâtir l'église Saint-Augustin, dont il était le protecteur, près de laquelle il habitait et dans laquelle fut élevé son tombeau. Archiprêtre de Sainte-Marie-Majeure, il y fit ouvrir deux portes au chevet, vers la par-

1. Cette inscription comprend six hexamètres (le second paraît difficile à scander si on ne suppose pas l'*i* d'Alenconiades comme une adjonction postérieure) :

Francorum genitus regum de stirpe Philippus
Alenconiades, Hostie titulatus ab urbe,
Ecclesie cardo, tanta virtute reluxit
Ut sua supplicibus cumulent marmora votis.
Anno milleno cum C quatuor abde sed I ter
Occubuit qua luce Dei pia virgoque mater.

Elle donne les renseignements suivants : Philippe d'Alençon était de la famille royale de France. Il fut cardinal de l'église du titre suburbicaire d'Ostie. Il mourut en 1397, le jour de l'Assomption de la Sainte Vierge. Les Archives vaticanes (*Obligationes*, t. 48, f. 79) donnent le 16 août comme date de sa mort.

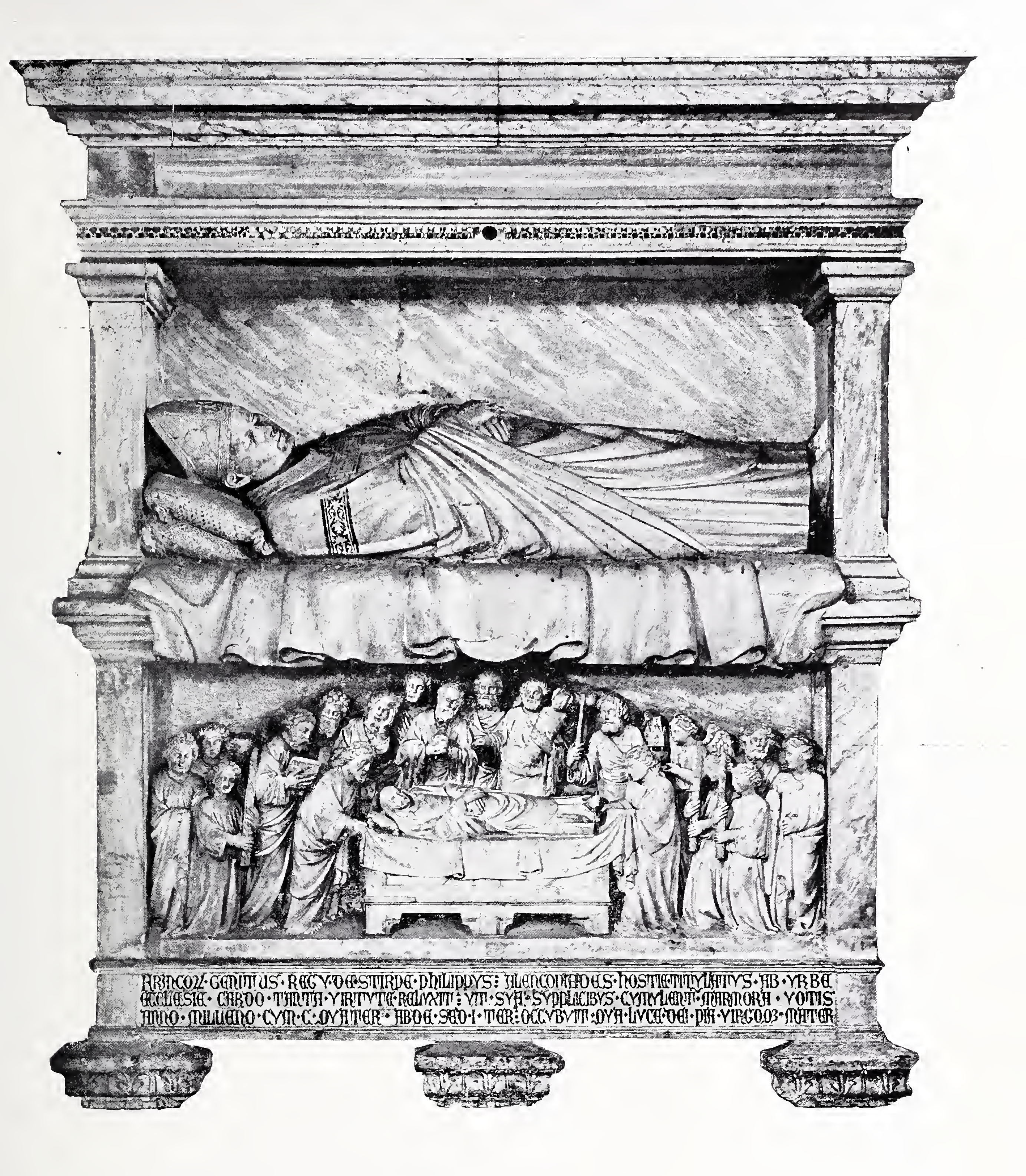
tie habitée de la ville; il y créa la chapelle Saint-Michel et l'orna de marbres et de reliefs à personnages; il y fit élever, au-dessus de l'autel papal, un superbe *ciborium* dont les marbres furent sculptés par le célèbre Mina de Fiesole : quatre colonnes supportaient un dais que décoraient les armes de d'Estouteville, placées au-dessus des chapiteaux. Ce *ciborium* fut remplacé par le baldaquin actuel, lors des radicales transformations que subit la basilique sous Benoît XIV. Un autre ciborium fut placé, par l'ordre de d'Estouteville, au-dessus de l'autel de saint Jérome. Ce dernier dura peu et disparut à la fin du XVIe siècle sous Sixte-Quint. On trouve un dessin de l'un et de l'autre dans le grand ouvrage du chanoine Paul de Angelis, *Basilicæ S.-Mariæ-Majoris Descriptio*. Notre cardinal fit aussi restaurer les voûtes des nefs latérales et du transept, et y fit placer à intervalles réguliers ses armoiries sculptées sur marbre et dorées. Tout cela disparut au XVIIIe siècle. Il s'intéressa tout particulièrement à notre église nationale de Saint-Louis-des-Français. En 1475, sur sa demande, cette église fut érigée en paroisse, et sur son ordre et avec son argent, des constructions furent élevées autour, qui disparurent lorsque Marie de Médicis fit bâtir le palais actuel.



Buste du Cardinal d'Estouteville
à Saint-Augustin de Rome.

La générosité vraiment royale du cardinal d'Estouteville s'étendit aux dons mobiliers les plus somptueux, comme en témoignent les inventaires de Sainte-Marie-Majeure et de Saint-Louis : pièces d'orfèvrerie, émaux, chasubles et chapes de soie et de velours, brodées d'or et d'argent. Je ne citerai qu'un extrait d'un curieux inventaire de 1525 conservé aux archives de Saint-Louis-des-Français : « Un chasuble avec deulx dalmatiques et stolle et manipule, de soye figurée de roses de diverses couleurs, et y sont les armes de la bonne mémoire du cardinal de Rouen; sont vieilles. — Un chasuble et deulx dalmatiques avec les maniples et deulx estolles et les armes de Monseigneur le cardinal de Rouen, de la maison de Stouteville, le tout de damas blanc. »

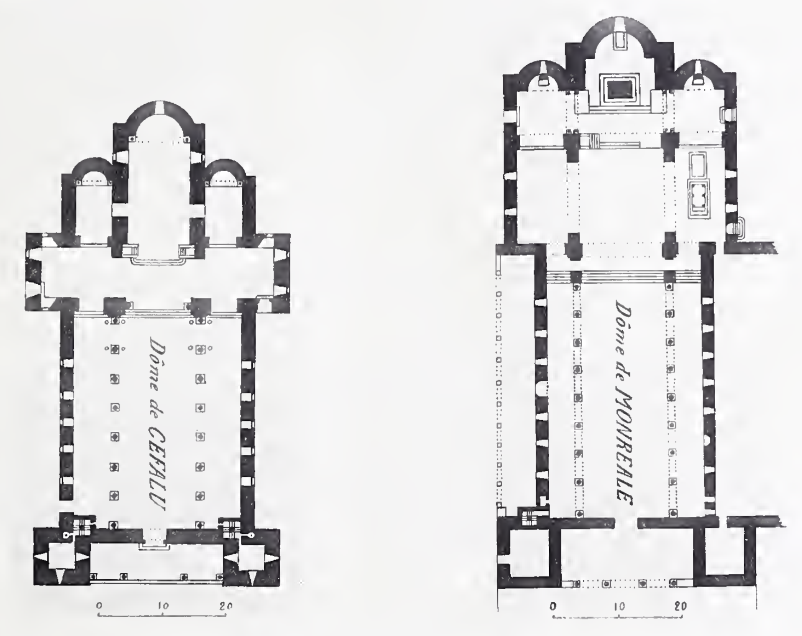
Rome ne fut pas la seule ville d'Italie qui profita de cette générosité. Les murs de Frascati et d'Ostie furent relevés par lui. Il fit bâtir les églises augustiniennes de Cori et de Tolentino, l'évêché de Velletri, le dortoir et le cloître du couvent augustinien d'Anagni. Nous connaissons les noms de quelques-uns de ses architectes : citons Giacomo di Pietra Santa, Sebastiano di Firenze et Baccio Pintelli.



Philippe d'Alençon

Né vers 1337. Nommé évêque de Beauvais le 8 Juin 1356. Transféré à Rouen le 3 Juillet 1359. Sacré en 1360, il prit possession de l'archevêché le 9 Mai 1362, y resta jusqu'au 27 Août 1375. Devint patriarche de Jérusalem, puis d'Aquilée. Cardinal le 18 Septembre 1378. Légat pour l'Allemagne en 1390. Il meurt le 16 Août 1397. Son tombeau est à Sainte-Marie trans Tiberim à Rome.

Il semblerait qu'à un tel bienfaiteur ces différentes villes auraient dû élever des monuments durables; et, cependant, il reste en Italie bien peu de souvenirs de ce grand Français. Ses armes se voient à l'évêché de Velletri, sur ce qui reste des murs de Frascati, et sur l'unique porte subsistant des fortifications d'Ostie. A Florence, dans la célèbre église de l'*Annunziata*, une inscription placée près de la porte principale rappelle qu'étant légat, d'Estouteville consacra l'autel de la Vierge miraculeuse dans la *Cappella dell'Annunziata*, le 25 décembre 1552. Il revenait alors de France où il avait commencé le procès de réhabilitation de Jeanne d'Arc et réformé l'Université de Paris, si coupable dans le procès de condamnation de notre libératrice. Rappelons pour mémoire qu'alors, contrairement à une erreur assez répandue, il n'était pas encore archevêque de Rouen. Rome



Plan des dômes de Kephalu et Monreale.

(D'après photographie.)

a-t-elle au moins été plus reconnaissante, et par conséquent plus conservatrice? Non. A Saint-Louis, vous verrez, suspendue sous le cloître, une dalle de marbre où sont sculptées les armoiries de d'Estouteville; il y a encore quelques années, cette dalle retournée fermait l'ouverture d'une bétoire. A Sainte-Marie-Majeure, après avoir longtemps cherché, j'ai trouvé ces mêmes armoiries au linteau de la porte du baptistère. Il y a, paraît-il, des débris de son tombeau et de sa statue funéraire dans la cour de la *canonica*. Enfin, dans la salle qui précède les archives, au-dessus du portail oriental, on a placé dans la série des cardinaux archiprêtres de la basilique le portrait de d'Estouteville qui était autrefois dans la sacristie. Dans un cartouche ovale placé au bas de ce portrait, une inscription rappelle les travaux ordonnés par notre compatriote. Le portrait de lui qui se trouvait dans la galerie des archevêques du manoir archiépiscopal était une copie de ce tableau.

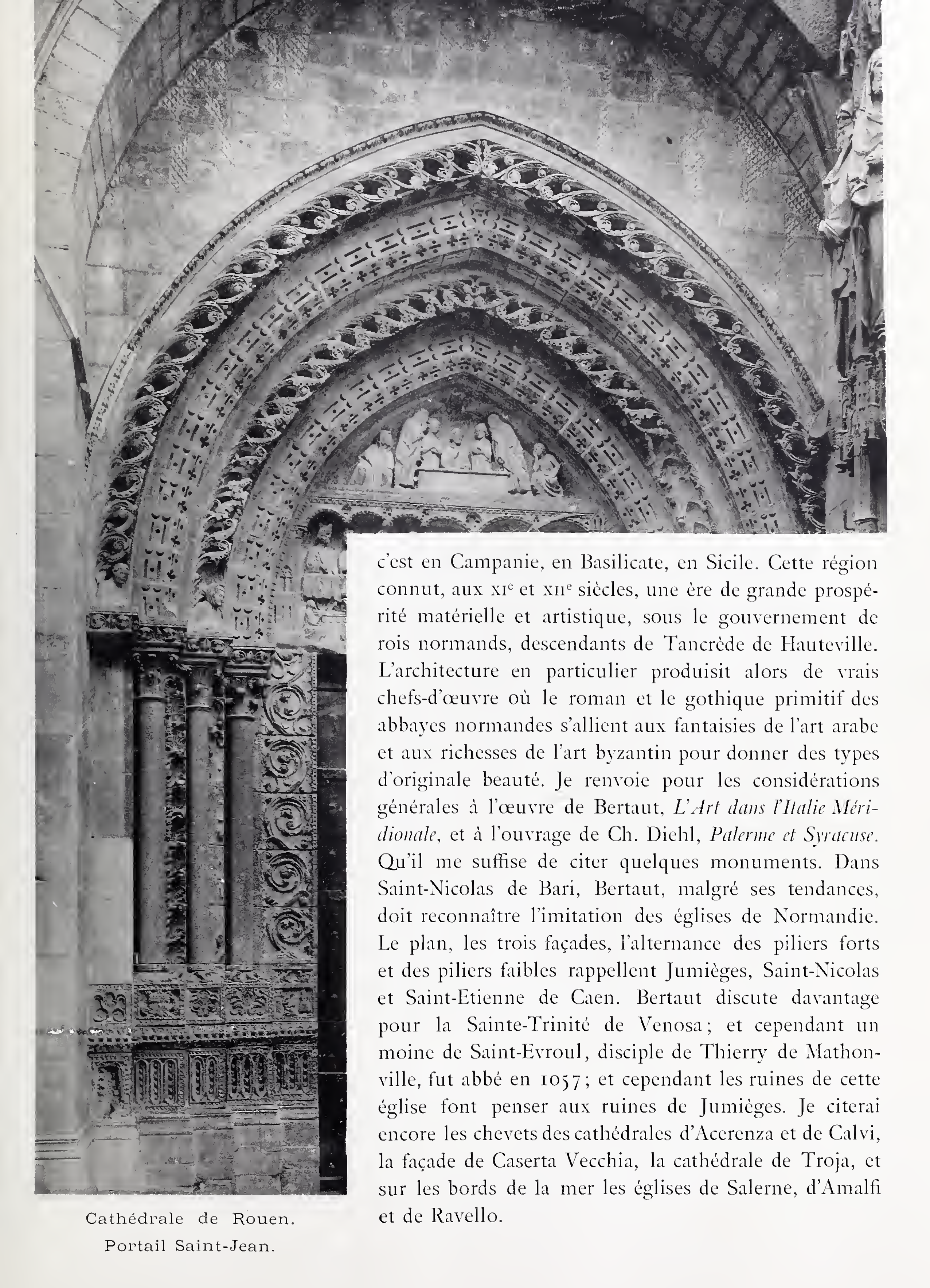
A Saint-Augustin, les souvenirs sont plus nombreux. A la frise de la façade, une inscription en grandes capitales rappelle qu'il fut le constructeur de l'église. Une autre inscription, beaucoup plus longue, est placée près de son buste en marbre, qui domine la porte de la sacristie. Cette inscription est de 1865 ; mais elle en remplace une de 1627 que reproduit la *Gallia Christiana*. Elle contient deux graves erreurs que tous les historiens ont reproduites, jusqu'à ce que le R. P. Denifle, pièces en main, les ait réfutées. Elle dit, en effet, que d'Estouteville fut religieux et qu'il mourut à 80 ans, alors qu'il fut clerc séculier



Cathédrale de Rouen. — Portail Saint-Etienne.

et qu'il mourut à 70 ans. Si, comme on a essayé récemment de le démontrer dans une revue d'art italienne, d'Estouteville n'a pas bâti l'église Saint-Augustin, que resterait-il de vrai dans l'inscription dont je parle ? Le buste lui-même doit être une œuvre de fantaisie, car il ne ressemble en rien à la tête du portrait de Sainte-Marie-Majeure, qui, lui, est beaucoup plus ancien et a de sérieuses garanties d'authenticité.

Il est une partie de l'Italie où les Normands ont laissé une trace profonde,



Cathédrale de Rouen.
Portail Saint-Jean.

c'est en Campanie, en Basilicate, en Sicile. Cette région connut, aux XI[e] et XII[e] siècles, une ère de grande prospérité matérielle et artistique, sous le gouvernement de rois normands, descendants de Tancrède de Hauteville. L'architecture en particulier produisit alors de vrais chefs-d'œuvre où le roman et le gothique primitif des abbayes normandes s'allient aux fantaisies de l'art arabe et aux richesses de l'art byzantin pour donner des types d'originale beauté. Je renvoie pour les considérations générales à l'œuvre de Bertaut, *L'Art dans l'Italie Méridionale*, et à l'ouvrage de Ch. Diehl, *Palerme et Syracuse*. Qu'il me suffise de citer quelques monuments. Dans Saint-Nicolas de Bari, Bertaut, malgré ses tendances, doit reconnaître l'imitation des églises de Normandie. Le plan, les trois façades, l'alternance des piliers forts et des piliers faibles rappellent Jumièges, Saint-Nicolas et Saint-Etienne de Caen. Bertaut discute davantage pour la Sainte-Trinité de Venosa; et cependant un moine de Saint-Evroul, disciple de Thierry de Mathonville, fut abbé en 1057; et cependant les ruines de cette église font penser aux ruines de Jumièges. Je citerai encore les chevets des cathédrales d'Acerenza et de Calvi, la façade de Caserta Vecchia, la cathédrale de Troja, et sur les bords de la mer les églises de Salerne, d'Amalfi et de Ravello.

Enfin en Sicile, qui pourrait refuser de rattacher à l'art normand les plans et les absides d'un certain nombre d'églises? Est-ce que l'église San-Spirito de Palerme, entourée de son cimetière, ne fait pas penser à Saint-Jean d'Aptot? Même dans la cathédrale si déformée de Palerme, l'abside est là avec ses absidioles pour attester sa parenté avec nos abbatiales. Mais il est surtout deux églises de Sicile aux caractéristiques nettement normandes. L'une, c'est la cathédrale de Kephalu, avec ses deux tours massives du portail, ses collatéraux étroits, son haut transept, ses trois absides, ses chapiteaux à godrons, son *clearstory*, ses arcatures entrecroisées servant de décor aux murs extérieurs. L'autre, c'est la basilique de Monreale. Lorsqu'à quelques kilomètres de Palerme, on aperçoit au loin, émergeant de la plaine de la *Conca d'Oro*, l'abbaye bénédictine de Monreale, instinctivement on pense à Saint-Georges-de-Boscherville ou à Fécamp, et l'étude du monument ne fait que confirmer cette première impression : vraiment Monreale est une église de chez nous.

Si l'influence de l'architecture normande se fit sentir en Sicile, il serait curieux de savoir si des Normands, retour de Sicile, n'ont pas travaillé à nos monuments. Pour moi, je crois retrouver les influences siciliennes, normano-arabes, dans les deux portails latéraux de la façade de la cathédrale de Rouen. Comparez ces œuvres à la porte de Monreale [1], dite porte de bronze, qui fut achevée en 1186, et vous serez frappés des ressemblances. Les rinceaux des piédroits offrent des analogies frappantes. Les sculptures des quatre archivoltes de chaque portail, surtout la première et la troisième, n'ont rien de normand. Elles sont trop fouillées, trop ajourées, trop géométriquement ajourées. Je n'irai pas jusqu'à dire que les ornements semi-circulaires qui décorent la partie supérieure de chaque claveau de la première et de la troisième archivoltes du portail Saint-Jean sont des croissants arabes,... et pourtant! Enfin, et c'est, je crois, la première fois que cette remarque est faite, le grand arc, formant tympan, qui se trouve à chaque portail sous le grand arc de décharge, a été autrefois orné de peintures sur fond or gaufré, imitant les mosaïques byzantines. On aperçoit encore (et les clichés ci-joints, dus à l'habileté de M. Cavé, permettent de s'en rendre compte) les aspérités qui portèrent jadis les gaufrures d'or, et entre deux se devinent encore des têtes et des ailes d'anges, des corps et des auréoles de saints.

Tout cela me rappelle Monreale et Kephalu, et me fait croire à une intervention de maçons normands revenus de Sicile; ils avaient porté là-bas des modes normands de construction; ils rapportaient ici des modes bizantino-arabes de décoration. Ce n'est pas de ma part une affirmation sans preuve, c'est une timide hypothèse que je soumets à de plus habiles que moi.

CHANOINE JOUEN.

1. Elle est reproduite à la page 123 de *Palerme et Syracuse*, de Ch. Diehl.



LE MANOIR DE BÉDANE

Dès que le chemin de fer de Rouen à Paris a franchi les ponts d'Oissel, il traverse, sur une haute levée de terre, les prairies de Tourville-la-Rivière[1] avant de s'engager sous un tunnel bien connu des vieux Rouennais. Ceux-ci se rappellent la construction de la voie souterraine par des ouvriers anglais et citent encore le repas pantagruélique de l'inauguration où fut rôti un bœuf entier.

C'est à la commune de Tourville qu'appartient le hameau de *Bédane*, un des sites les plus riants de la vallée de la Seine. Le fleuve roule ses eaux tranquilles dans un lit semé d'îles. Le long de la rive, les chaumières s'étalent paresseusement entourées de vergers. Au sud, les côteaux des Authieux descendent jusqu'à Saint-Aubin-lès-Elbeuf. Au nord, les rochers d'Orival dressent leurs flancs abrupts et leurs escarpements blanchâtres. Ce paysage pittoresque et charmant semble créé pour le repos. Aussi, n'est-on pas surpris d'y rencontrer, dès les temps les plus reculés, un manoir pour la saison estivale : C'est l'historique de cette habitation que nous nous proposons de retracer ici.

Et d'abord, quelle est l'origine de ce nom de *Bédane?* D. Toussaint Duplessis[2] le fait provenir de la conformation d'une des îles, qui aurait présenté la silhouette d'une tête d'âne (bec d'âne).

E. Gosselin, qui a écrit une monographie du château de Bédane[3], attribue l'appellation du hameau à la difformité physique d'un des premiers seigneurs qui, par le profil de son visage et par ses lèvres épaisses, aurait acquis le sobriquet de « Bec d'âne ». L'auteur établit là une analogie avec la famille de Bec de

1. Anciennement Tourville-la-Nasse. Hameaux : le Village, le Hamel, Port d'Oissel, le Saule et Bédane le plus éloigné de l'église.

2. Géographie descriptive de la Seine-Inférieure.

3. Etude publiée dans le *Nouvelliste de Rouen* et tirage à part à la date du 19 juin 1874. Nous lui avons fait de nombreux emprunts.

Lièvre. Pour moi, la vérité est toute autre et il faut la rechercher dans l'étymologie qui n'a jamais été bien établie du mot Bédane, Becdanne, dans les anciens textes : *Beccum Danorum* : Ruisseau ou rivière des Danois.

Le mot beck ou back dans les langues du Nord, bach en allemand, signifie ruisseau, et Dane (Danorum) viendrait du terme usité au IXe siècle pour désigner les Normands. On trouve ce nom de « Danorum » à la fin des prières et des litanies que récitaient les habitants de la Neustrie pour demander à Dieu de les délivrer des pirates du Nord : « *A Furore Danorum. Libera nos Domine.* »

D'ailleurs, le mot « Bec » est encore demeuré dans les préfixes ou suffixes de nombreuses localités de la région : le Bec-de-Mortagne, Bec-Hellouin, Caudebec, Beaubec-la-Rosière, etc. Et puis, il ne faut pas oublier que les Normands, en 860, s'établirent dans l'île d'Oissel (Oscellus), et ce voisinage immédiat appuie avec une force particulière l'étymologie que nous proposons.

*
* *

Mais passons maintenant à la description du manoir lui-même. Les archives du Tabellionnage de Rouen, à la date du 7 juin 1658, lors de la vente faite à Messire Charles Lemercier, écuyer, seigneur du Busc, Malleville, Gruchet et autres lieux, demeurant à Rouen, rue Damiette, portent cette mention :

« Le *fief*, *terre* et *seigneurie* de Bédâne, consistant en un huitième de fief de » haubert, tenu par foy et hommage du fief de Gruchet comme issu et relevant » d'iceluy, sauf sa féauté au Roy, domaine fieffé et non fieffé, *manoir seigneurial*, » basty de maisons, *chapelle*, collombier à pied, assis au hameau de Becdâne, » auquel fief il y a cour, usage de juridiction en basse justice, pleds, gaiges » plèges, hommes et vassaux, moulin à vent, etc. »[1]

Hier encore, il était possible de reconnaître le domaine dont l'acte précité donne le signalement; mais aujourd'hui, M. E. Lainé, le nouvel acquéreur, a dû démolir le château, et il ne reste plus que la chapelle et le colombier comme vestiges de la splendeur passée. Heureusement les vues prises par M. Rigondet, et que nous possédons, du manoir, permettent d'en perpétuer le souvenir.

Il offrait cependant un curieux ensemble et avait conservé un aspect seigneurial, ce vieux manoir de Bédane, avec la grille d'entrée où les entrelacs fleuronnés de fer enlaçaient les armes timbrées de la couronne[2] de comte pour former un arc de triomphe, et le colombier octogonal avec son toit conique surmonté d'un épi de plomb orné de crochets et de dragons qui semblent ramper sur les

1. Le même acte contient la vente du fief de Tourville.

2. D'azur à la foi au naturel accompagnée en chef d'un croissant d'or.

Malgré de nombreuses recherches, le possesseur de ces armoiries n'a pu être trouvé. — L. DE V.

tuiles. La façade du logis, formée de poutrelles entrecroisées et zigzaguant ainsi qu'on en voit aux manoirs de Pierre Corneille et d'Argouges, montrait au centre une tourelle à pans, percée de hublots pour éclairer un escalier en spirale. Celui-ci, après avoir desservi le premier étage et les mansardes, s'élançait jusqu'à un belvédère ou logis du guet. Un toit de tuiles sur lequel était plantée une girouette armoriée dominait les frondaisons des vergers et des saules de la rive. On apercevait de fort loin, dans la plaine, ce toit aigu qui l'été semblait émerger d'une corbeille d'épis, de bluets et de coquelicots, tandis que du fleuve, planté



La grille d'entrée.

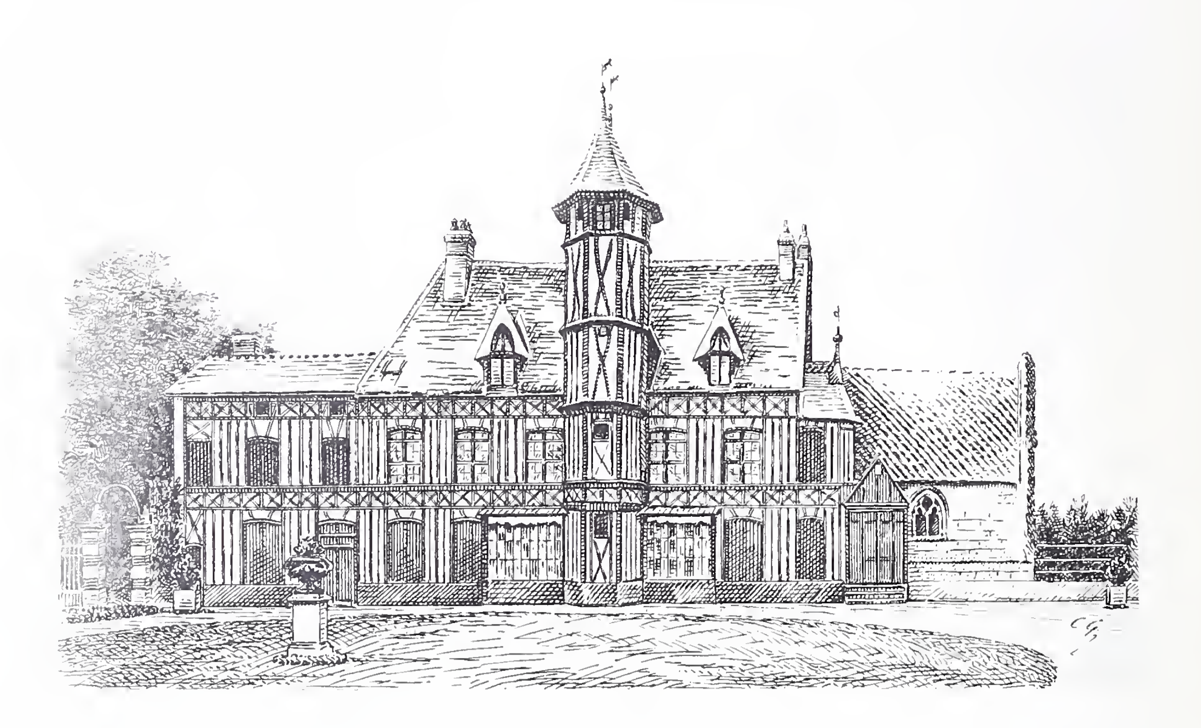
sur une large terrasse, le manoir était l'amers vers lequel voguaient les barques des pêcheurs.

L'emplacement avait d'ailleurs été choisi pour une habitation estivale et le plan tracé après un examen réfléchi ; au sud, un corridor régnait donnant la communication aux diverses pièces, tout en les isolant des ardeurs du soleil. Au nord, la vue s'étendait sur la Seine, qui apportait la fraîcheur. Le rez-de-chaussée comprenait les cuisines, l'office, la salle à manger et le salon. Cette pièce était décorée de toiles sur lesquelles des paons, des perroquets, des oiseaux au plu-

mage multicolore étaient perchés sur des arbres à feuillage exotique. Au centre de cet Eden aux couleurs rutilantes et criardes, le manoir de Bédane était représenté.

Une légende voulait que cette décoration fût l'œuvre d'artistes italiens qui, ayant reçu l'hospitalité à Bédane, avaient témoigné leur reconnaissance en embellissant le salon [1].

Le premier étage était affecté aux chambres : elles n'offraient d'intérêt que par les boiseries dont étaient revêtues les murailles, les encadrements des chemi-



Tourville. — Le Manoir de Bédane.

nées, les tribunes d'où les habitants pouvaient assister à la messe. Enfin, le petit oratoire à nervures prismatiques, coiffé d'un toit polygonal à bavette de plomb et orné d'une girouette, était une délicate réduction de la tourelle.

La chapelle n'est pas sans intérêt artistique. La porte d'entrée en anse de panier qu'entourent de larges gorges et des moulures prismatiques, les petites baies à meneaux flamboyants, donnent la date de la construction : elle est l'œuvre des premières années du XVI[e] siècle. La grande verrière de l'est, dont les remplages

1. La même légende s'applique au Manoir de Port d'Oissel, qui fut la propriété des moines de Saint-Ouen, et où se voient de curieuses peintures murales rappelant les types immortalisés par J. Callot.

flamboyants encadrent une crucifixion, et dans les sinusoïdes des scènes de la Passion, le soleil et la lune, serait due à un artiste rouennais, Le Vieil? Elle a été restaurée, en 1886, par M. Boulanger, de notre ville. L'intérieur est aussi remarquable : des rageurs ou des marmousets servent d'amortissements aux charpentes. Ils sortent d'une frise sculptée de rosaces et de denticules, soutien d'une voûte en merrain d'un profil rappelant la salle des Pas-Perdus du Palais-de-Justice de Rouen, ce qui ne peut surprendre lorsqu'on saura que le domaine de Bédane fut possédé par la famille de Jacques Le Lieur.



La Chapelle.

*
* *

Ils étaient de noble lignée, ces seigneurs de Bédane et de Tourville, dont la liste a pu être dressée grâce aux travaux de MM. Ch. de Beaurepaire [1] et Gosselin [2]. Dès le XIIIe siècle, un seigneur de Bédane et de Tourville abandonne aux religieux de Saint-Ouen tous les droits qu'il possède en la rivière de Seine, depuis le gravier d'Orival jusqu'au port d'Oissel. Au XIVe siècle, une famille noble, du nom de *Becdasne*, est en possession du fief, et Laurent de Becdasne se rend acquéreur, en 1455, de plusieurs pièces de terre [3]. Vers la fin du XVe siècle, on constate l'exode vers Grand-Couronne des Becdâne. Cependant, cette famille n'est pas éteinte; elle a éprouvé des revers de fortune, puisqu'en 1673 on trouve de ses

1. La Vicomté de l'eau.

2. Op. cit.

3. Tabellionnage de Rouen.

membres établis simples laboureurs à La Londe, mais elle est déchue de noblesse.

C'est Guillaume *Bosquet*, écuyer, sr du Mesnil, qui devient possesseur du manoir de Bédane, après le départ de la famille titulaire du nom et du fief. Dans l'acte de la vente faite le 5 octobre 1493 [1], par Me Guille Bosquet à Jehan *Delamare*, il est fait mention des enfants de défunt Laurent de Becdâne. L'une des pièces de terre vendues est déclarée « subjecte au Roy, nostre Sire, en deux sols » tournois ou quatre flèches empennées de paon ».



Armoiries de Le Lieur
tirées du *Livre des Fontaines* (Bibliothèque de Rouen).

Jehan Delamare fut un bourgeois gentilhomme. Devenu propriétaire du fief de Bédane, il voulut avoir manoir et colombier. Il démolit les anciens bâtiments et entreprit de nombreux travaux : mais il se ruina, car cinq années plus tard, le gros œuvre des maçonneries étant à peine commencé, il fut obligé de revendre, le 24 juin 1498 [2], la terre de Becdâne à Robert *Le Lieur*, avocat du Roy, demeurant en la paroisse de Saint-Martin-du-Pont, à Rouen. C'est à Jehan Delamare que sont dus les soubassements en pierre de taille sur lesquels était édifié le château qui vient de disparaître.

Robert Le Lieur avait depuis plusieurs années déjà l'ambition de devenir châtelain de Bédane, puisque dès 1488 on le voit acquérir des pièces de terre voisines du château, et en 1492 acheter d'un bourgeois de Rouen, nommé Souris, un huitième de fief de haubert sis à Tourville-la-Rivière.

Voilà donc Robert Le Lieur en possession des deux seigneuries de Bédane et de Tourville, et il ajoutera à ses titres celui de sr de Brametot, fief que Jehanne Bonté lui apporta en mariage. Pour nous, il en aura un encore plus glorieux, puisqu'il fut le père de Jacques Le Lieur, le célèbre échevin rouennais, l'auteur du *Livre des Fontaines*.

Robert Le Lieur ne jouit pas longtemps du manoir de Bédane; la mort

1. Tabellionnage.
2. *Idem*.

le surprenait le 16 décembre 1501. Il laissait deux fils : Jacques, qui devint seigneur de Brametot, et Jean, chef de la branche des s^rs de Bédane, de Ste Catherine et de Tourville. Cependant le manoir de Bédane vit s'écouler les jeunes années des enfants Le Lieur, et, de ce fait, a droit à notre vénération.

En 1657, la branche cadette, c'est-à-dire de Jean Le Lieur, s'éteignit avec Gédéon, et les seigneuries de Bédane et de Tourville tombèrent en quenouille. Dans la vente qui eut lieu, le 7 juin 1658, on rencontre les alliances des D^elles Le Lieur : *Madeleine*, alors veuve d'Edouard de Béthencourt; *Catherine*, épouse de Mathieu Poulain, s^r de Boisguillaume, et *Françoise*, mariée à M. de Chédrue. La terre de Bédane passa alors à *M. Lemercier*, écuyer, s^r du Busc, Malleville, Gruchet et autres lieux [1].

Ce nouveau propriétaire, qui avait acheté Bédane pour y habiter, fut obligé d'en reconstruire ou réparer tous les bâtiments [2]. La chapelle elle-même, où l'office n'avait pas été célébré depuis l'année 1600, était en si pitoyable état que l'autel n'existait plus. Il le releva, et les travaux achevés, il sollicita et obtint de l'archevêque de Rouen, le 26 août 1668, « l'autorisation d'y faire célébrer la messe tous les dimanches et fêtes, ainsi que les autres jours de l'année, à sa dévotion. Il pouvait y assister lui et sa famille et y admettre les pauvres villageois, à cause de l'éloignement de la paroisse et du mauvais état des chemins trop voisins de la rivière de Seine ».

Les habitants du hameau bénéficièrent pendant deux siècles de la faveur accordée à leur châtelain; mais comme celui-ci avait obtenu l'autorisation d'ouvrir la chapelle de son manoir sous certaines conditions onéreuses : traitement du chapelain, charge des offrandes, entretien des ornements, etc..., les villageois à la sortie de la messe dominicale venaient saluer les seigneurs. Ceux-ci se tenaient alors sur le perron précédant la chapelle. Les hommes se découvraient respectueusement, tandis que les femmes faisaient une révérence. Cet usage s'était conservé jusqu'en 1840. La vieille paysanne qui nous l'a raconté se le rappelait fort bien, parce que dans sa jeunesse elle avait été corrigée par ses parents pour s'être refusée à faire la révérence devant M. et Mme de Tourville.

En 1692, les fiefs de Bédane et de Tourville sont possédés par *M. Leroux de Tilly* [3], qui prenait la qualité de s^r de Bédane, Tourville et autres lieux.

Trente-quatre ans après, en 1726, une nouvelle mutation a lieu : les deux fiefs de Bédane et de Tourville passent aux mains de *M. Louis Mauduit* [4],

1. Le Mercier de Tourville, famille de Normandie, maintenue le 27 décembre 1669. D'argent à trois cœurs de gueules, au chef d'azur.

2. Gosselin, op. cit., p. 52.

3. Famille de Normandie, maintenue en 1668.

4. Mauduit, maintenu en 1601, porte pour armoiries de sable à l'agneau passant d'argent, le panonceau d'or croisé du second.

écuyer, s[r] de Bédanne (*sic*) et de Tourville-la-Rivière, conseiller-secrétaire du Roy, maison et couronne de France, demeurant à Rouen, rue Beauvoisine.

Vers le milieu du XVIII[e] siècle, les mêmes terres passèrent à M. Le Danoys-des-Essarts par son mariage avec M[lle] Marie-Louise-Isabelle Mauduit. M. Le Danoys se dénommait alors s[r] de Tourville et des Essarts. Cette famille, dont plusieurs membres existent encore en Normandie, céda, en 1846, le manoir de Bédane à M. Quesney-Devé, fabricant de drap à Elbeuf. Celui-ci le légua en



Verrière de la chapelle.

mourant à son fils, M. Isidore Quesney, avocat, qui avait pour le logis de Bédane un soin pieux, et s'appliqua à lui conserver son caractère archaïque. En 1886, il fit remplacer le pavage de la chapelle, décorer les murailles et restaurer les verrières [1]. M. I. Quesney est représenté en saint Isidore, son patron dans la petite verrière de droite, et ses traits ont été également donnés au centu-

1. Ces travaux ont été exécutés sur nos dessins et sous notre direction. — L. DE V.

rion qui ordonne le crucifiement. M. I. Quesney étant décédé sans enfants, le manoir de Bédane fut mis en vente par M. Belzeaux, notaire à Elbeuf, et adjugé en 1909 à M. Emile Laîné, marchand de drap en cette ville.

Ce nouvel acquéreur vient de faire démolir l'habitation, mais a conservé la petite chapelle où nous croyons reconnaître, dans les chérubins voletant entre les meneaux flamboyants de la grande verrière, les portraits de Jacques et de Jean Le Lieur.

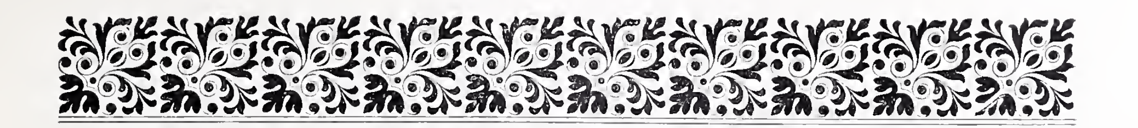
*
* *

Tel est l'historique du manoir de Bédane, demeure séculaire et délicieuse dominant la plaine de sa tourelle élancée et de son toit aigu, mirant ses colombages dans les ondes douces de la Seine.

Le temps, hélas ! lime et brise toute chose. En vain les hommes ont lutté sans relâche pour défendre les vieilles pierres et les boiseries antiques contre les intempéries du ciel et les injures de l'âge. De ces murailles, qui chantaient si aimablement la gloire du passé et la fortune de ses hôtes, il ne reste plus que le souvenir.

Léon de VESLY.





L'AITRE SAINT-MACLOU
ET
LES ANCIENS CHARNIERS[1]

Les ossuaires ou charniers ont eu pour origine l'encombrement des cimetières, nécessitant de fréquentes exhumations. Ils servaient à recueillir les restes des trépassés que le temps trop court de la sépulture n'avait pu détruire. Voici ce qui motivait cet incessant manque de place. Sous l'influence des idées répandues par le Christianisme, les fidèles tendirent à être inhumés le plus près possible de l'église; les personnages principaux le furent même à l'intérieur; ceux de moindre importance tâchèrent de s'en rapprocher le plus qu'ils purent. Dans les basiliques, on convertit souvent, dès le IVe siècle, en cimetière, l'entrée ou atrium, d'où est venu aître; — à une certaine époque, les deux mots finirent par devenir synonymes. — C'est de là que vint l'appellation d'*Aître* Saint-Maclou, qu'il faut prendre dans le sens de cimetière et non pas dans celui d'atrium, puisque ce n'était pas l'entrée de l'église, qui possédait déjà un cimetière entourant ses murs. L'aître Saint-Maclou n'en fut que l'extension.

En effet, l'atrium des églises devint rapidement trop petit; on enterra alors au pourtour, comme cela se voit encore de nos jours dans les campagnes. Ce furent les premiers cimetières (du grec Κοιμητήριον, qui signifie « lieu de repos, ou lieu pour dormir », car, suivant le dogme, les fidèles trépassés dorment en attendant la résurrection).

Puis, dans les villes, l'espace manqua encore, et on en vint, aux XIe et XIIe siècles, à mettre les sépultures dans un lieu plus éloigné, comme à Saint-Maclou.

1. Voyez, du même auteur, *Les Piliers d'angle de l'Aître Saint-Maclou* (Bulletin de 1907, p. 99).

Ce nouvel emplacement servit parfois à plusieurs paroisses, tel le cimetière des Innocents, à Paris. On y édifiait des chapelles à défaut d'églises paroissiales, et le principe était respecté. Mais la sécurité n'était pas telle à cette époque, qu'on pût choisir ces endroits au delà des villes, où ils eussent paru relégués hors de la société chrétienne, loin des églises et exposés à toutes les profanations des gens de guerre, lors des sièges si fréquents alors. Ce fut donc à l'intérieur des remparts, fort resserrés, des cités du moyen-âge, qu'on dut les mettre, au lieu de revenir aux saines traditions de l'époque romaine, qui éloignaient les champs de repos des agglomérations. Les espaces disponibles furent forcément restreints et on dut encore recourir aux exhumations fréquentes pour faire place aux nouveaux décédés.

Le spectacle des restes humains rejetés pêle-mêle dans le cimetière était navrant; les profanations devenaient de plus en plus nombreuses. Les âmes pieuses s'émurent et on chercha le moyen de mettre dans un endroit décent les restes exhumés, sans les rejeter au-dehors. La solution parut être dans les charniers à galeries servant d'ossuaires. La partie à niveau du sol servait de lieu de sépulture. Les galeries ne recevaient que des os plus ou moins décharnés provenant des exhumations; elles étaient très ajourées et aérées de façon à obtenir, par la dessiccation complète des os entassés, leur chute en poussière sur le sol. Ainsi était respecté le dogme qui voulait qu'on rendît à la terre les corps qui s'y étaient formés.

Ce fut une œuvre pie que de faire construire une travée de charnier avec ossuaire dans le comble. L'usage s'établit vite d'enterrer sous la galerie *les donateurs*. Cette satisfaction posthume d'avoir une sépulture à couvert à peu près garantie des exhumations influa certainement sur les sentiments de ceux-ci, qui devinrent nombreux.

Les galeries servaient parfois de lieu d'instruction pour les catéchumènes.

CHARNIER DES INNOCENTS.

Ce fut à Paris que le mouvement prit naissance : Le charnier de Saint-Paul, le cimetière aristocratique, et celui des Innocents, le cimetière populaire, furent probablement les premiers; mais c'est le second qui a donné l'impulsion et conservé la suprématie dans ce genre. Il devint d'une importance extrême et dura jusqu'en 1758. Chose curieuse, c'est Bertrand de *Rouen* et sa femme Jacqueline qu'on trouve les premiers par ordre chronologique (1386) comme fondateurs « d'une arcade ».

Après Bertrand de Rouen, vint Nicolas Flamel, le célèbre alchimiste. Ils furent inhumés sous les galeries. Les plus riches bourgeois contribuèrent à l'érection d'une ou plusieurs travées, comme à une œuvre de religion, mais en

suspendant aux voûtes leurs chiffres ou leurs armes : ainsi fera plus tard à l'aître Saint-Maclou le donateur qui fit sculpter son blason sur une colonne.

Le but était si précis, que l'on trouve dans les dispositions des légataires cette phrase : « pour y mettre les ossements des loyaux trépassés qui ont été ou seront enterrés au cimetière de céans ».

Voici la description qu'en donne M. l'abbé Valentin Dufour dans sa savante étude : La construction se composait de voûtes ou arcades de forme ogivale en maçonnerie avec des piles formant contreforts entre chaque travée. Au-dessus se trouvaient les galetas désignés sous le nom de charniers, contrairement à l'étymologie du mot « carnis », puisqu'on n'y mettait que des ossements sans chair; comme pour le mot aître, l'usage l'emporta sur l'étymologie, et c'est dans le sens d'ossuaire qu'il faut désormais entendre ce mot de « charnier ».



Charnier des Innocents.

Le toit, couvert en tuiles, reposait à l'extérieur vers la rue, sur le mur de clôture, et à l'intérieur vers le cimetière, sur des potelets en bois assez espacés et sans remplissage. Tout l'intervalle entre le dessus des voûtes et la toiture était comblé d'ossements. De hautes lucarnes sans vitres ventilaient puissamment par courant d'air avec la partie d'au-dessous. On laissait même des parties de toit à découvert afin d'augmenter l'aération, et les os, se desséchant complètement, finissaient par se réduire en poussière.

Quant au sol, il fut dallé de pierres tombales recouvrant les sépultures des notables placés sous les galeries à côté des donateurs ; cela correspondait assez aux concessions dites « perpétuelles » de nos jours.

Dans la galerie de la Charonnerie se trouvait la fameuse « Danse macabre » peinte sur le mur de fond.

Les charniers furent vite remplis et on arriva aux deux étages surmontés d'un comble, ainsi qu'on peut encore le voir sur un tableau de l'époque au Musée Carnavalet. Cette peinture a inspiré la reconstitution d'Hofbauer, d'après laquelle est établi le croquis ci-joint d'une des premières galeries des Innocents.

Les galeries furent d'ailleurs plus tard envahies, sans respect pour les morts, par les petits marchands de toutes sortes, attirés par la situation très centrale du cimetière. La fermeture seule en 1785 eut raison de ces abus.

Dans les paroisses excentriques, l'envahissement fut évité, et souvent les galeries servirent à faire le catéchisme : ce fut la première idée des écoles dans les endroits consacrés à la mort, et elle s'est précisée à l'aître Saint-Maclou.

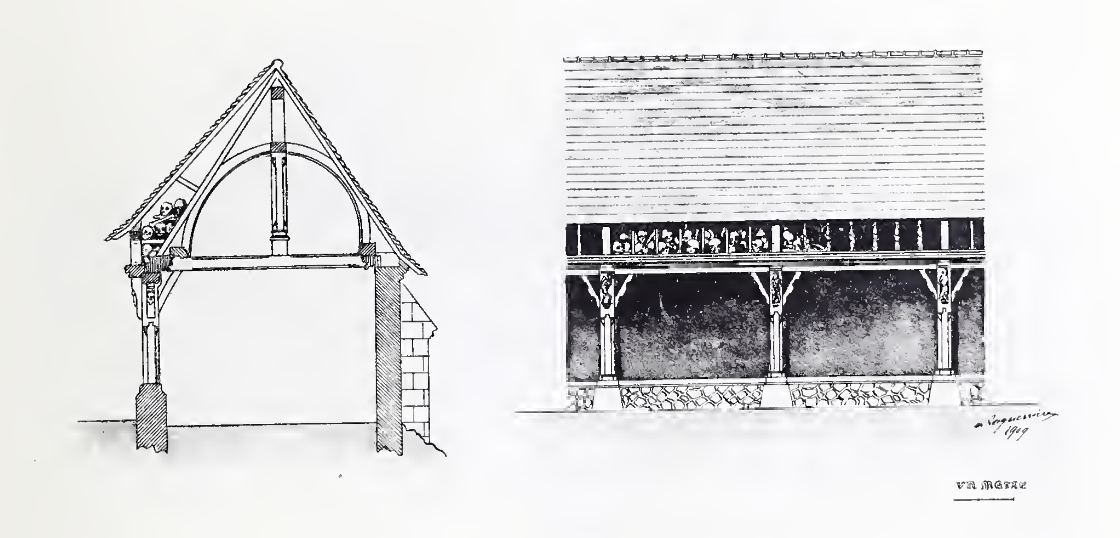
On compta jusqu'à quatorze charniers dans Paris même. La plupart des paroisses avaient le leur à proximité de leur église.

CHARNIER DE MONTIVILLIERS.

L'usage en fut d'ailleurs général en France et très répandu en Normandie. Celui de Montivilliers est un des plus importants et des mieux conservés. Il est au cimetière de Brise-Garet, qui servait d'annexe au cimetière paroissial de Saint-Sauveur. Un côté seul du cimetière est construit ; mais les deux amorces en retour indiquent bien qu'on en avait projeté le pourtour. Il est tout en charpente et encore franchement gothique, bien que des premières années du XVIe siècle. Il se compose d'une série de fermes à chevrons dont les entraits portent d'un côté sur le mur extérieur du cimetière, et à l'intérieur sur des poteaux en bois reposant sur des dés en pierre ; des pièces courbes soutiennent les chevrons et forment voûte à l'intérieur. Le plus curieux est la disposition adoptée pour mettre les ossements : vers le cimetière, un deuxième chevron, moins long que celui de la ferme et maintenu à un écartement convenable par des contrefiches, vient reposer en avant sur une sablière haute que soutiennent des potelets ou des balustres de modèles différents emmanchés dans la sablière basse. Il en résulte une sorte de comble triangulaire avec façade droite au devant. C'était ce qui constituait le charnier. En façade, l'aspect rappelait celui des Innocents, et c'est entre les potelets que venaient s'empiler les crânes et les os des trépassés. Une partie seulement du comble était ainsi utilisée ; mais cela était suffisant pour une ville de petite importance. On peut encore voir, en se haussant jusqu'à la sablière, de petits os restés accrochés dans les fentes du bois.

Cette disposition a mis hors d'axe le poinçon, — car à cette époque le but à atteindre passait avant la symétrie. La couverture est en tuiles et la galerie est voûtée en berceau avec des douves en bois. Sur les piliers sont de nombreux écussons sur lesquels on peut encore voir une sorte de danse des morts sculptée à même le bois, mais par personnages isolés comme en Bretagne. Une chapelle y avait été fondée.

La création de ce charnier fut l'œuvre d'un fervent catholique, l'écuyer Jacques Deschamps qui, dit la touchante légende bien appropriée à ce genre de bonnes



Charnier de Brise-Garet.

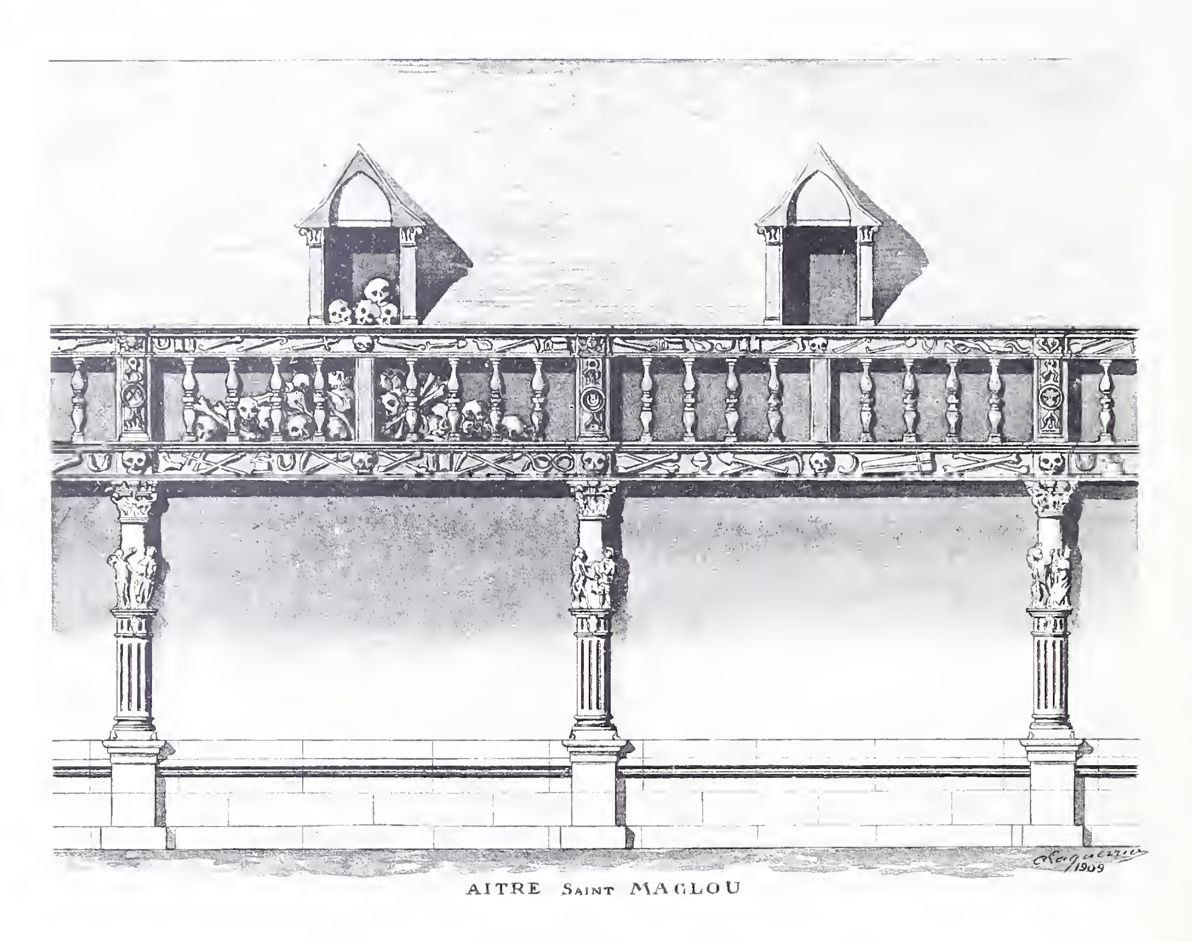
œuvres, transforma sa demeure en cimetière après la perte de sa fille morte d'accident.

Jusqu'en 1830, on put voir dans ce charnier des têtes superposées avec des os intercalés entre chacune. On les enleva à cette époque; mais la construction resta telle quelle.

CHARNIER DE L'AITRE SAINT-MACLOU.

Si nous arrivons maintenant à l'aître Saint-Maclou, nous y trouverons tous les caractères généraux des deux charniers indiqués ci-dessus : fondation par dons des personnes charitables; galerie en bas, comble au-dessus. Entre les deux se trouve un espace, actuellement rempli de pièces de bois inclinées et galandage. Mais il suffit de l'examiner pour s'apercevoir que le remplissage est

postérieur à la construction première. La sablière basse fait double emploi avec la pièce d'étage reposant sur les colonnes. Langlois l'a supprimée dans son dessin (planche IV) sans expliquer pourquoi. Elle n'a aucune fonction constructive. Dans le remaniement elle se comprend. La pièce d'étage, que l'on surchargeait, était fatiguée par les trous nombreux où s'embrevaient des balustres ou potelets qui, comme à Montivilliers, qui ne lui est antérieur que



Charnier de l'Aître Saint-Maclou.

de quelques années, ou aux Innocents, type primordial, formaient clôture ajourée entre cette pièce et la vraie sablière.

L'étage que nous voyons actuellement est du XVIIIe siècle. Adolphe Berty, dans sa *Renaissance monumentale*, signale le fait et dit que M. Pitard, alors président du Conseil de fabrique de Saint-Maclou, a retrouvé dans les registres de la paroisse que cet étage avait été fait en 1744 sur la proposition du curé. Il fut reconstruit à la suite de l'incendie du 19 novembre 1758.

Il est facile de voir que les sculptures sur bois, au-dessus de la pièce d'étage restée à peu près intacte, sont en collage et clouées sur les charpentes.

Le comble reposait donc beaucoup plus bas, à peu près sur l'appui actuel des fenêtres. La distance entre celui-ci et la pièce d'étage n'a pas varié. Il a été seulement rempli. En effet, si les sculptures des montants entre ces deux pièces sont en collage, elles n'en sont pas moins de l'époque de la première construction, et leur dispositif en pilastres avec bases et chapiteau n'admettrait pas une autre hauteur.

Le toit était percé de lucarnes : ceci est indéniable, puisque dans les comptes on retrouve : « Payé à Le Maussays la somme de neuf livres pour quatre cent trente six livres de plomb employé à *une des lucarnes* du grand cimetière », et plus loin : « cinquante trois livres de plomb pour festes (faîtages) des *lucarnes*, etc. ».

La destination n'est-elle pas maintenant évidente ? Partie ajourée à balustres sur le devant; comble percé de lucarnes assurant la ventilation avec la partie du dessous : n'est-ce pas ainsi que sont disposés les autres charniers ? Les inscriptions encore visibles prouvent que le sol était le lieu de sépulture de gens notables et certainement donateurs. Combien maintenant paraît appropriée à l'usage du bâtiment cette décoration des bois, qui ne comprend que des sujets tirés des exhumations.

Au point de vue des proportions, celles actuelles, avec l'étage, sont inadmissibles à une époque de goût aussi pur que celle de la Renaissance. Les colonnes paraissent grêles et trop espacées, tandis qu'en faisant abstraction de cette superstructure, on retrouve le caractère de ces galeries à rez-de-chaussée seul, dont cette période nous a laissé de si beaux exemples.

Ce qui précède ne s'applique qu'aux trois galeries du XVI[e] siècle. Celle du XVII[e] n'a jamais servi de charnier, et la construction en est bien différente ; la pièce d'étage n'est pas doublée inutilement comme aux autres ; le remplissage au-dessus date de la construction. Sa valeur artistique est tout à fait inférieure. Proportions et exécution sont mauvaises. On sent que dans les sculptures sur bois on a voulu copier celles du XVI[e], mais on n'en a pas compris le caractère. Quant aux chapiteaux, ils sont lourds et sans variété ; il n'y a plus ni verve ni délicatesse.

C'est dans ce bâtiment construit en 1640 que fut établie, en 1659, l'école gratuite pour les garçons pauvres. Ce fut le besoin de son agrandissement qui rendit nécessaire la construction d'un étage sur les trois premières galeries.

Les modifications datant de cette époque sont d'ailleurs nombreuses, et plusieurs des travées du rez-de-chaussée furent fermées par des arcades en bois sculpté.

Les colonnes ont, pour une certaine partie, leurs fûts regreffés presque à mi-hauteur. Les primitives, dont il reste quelques-unes, sont monolithes; on en retrouve surtout à la galerie Est. Leurs amortissements de bases sont traités

comme des griffes gothiques. Mais aux galeries Ouest et vers la rue du Chaudron, les soubassements ont été partout refaits et les dessus de socles sont restés à l'état d'épannelage. On avait donc à peu près entretenu le monument jusqu'à la suppression du cimetière en 1781, et sa plus grande mutilation date des guerres de religion.

Les modifications indiquées ci-dessus ont altéré le caractère général de l'édifice au point d'en faire oublier la destination première de charnier. Langlois n'en parle pas, et dans sa vue perspective restaurée (pl. II), il fait figurer l'étage actuel. Il dit cependant que l'aître Saint-Maclou était pour Rouen ce que fut pour Paris le cimetière des Innocents. — De la Quérière paraît surtout choqué par le réalisme des sculptures dont il ne voit pas l'origine; mais l'abbé Cochet dit : « Ces bâtiments de bois *devaient* être des reliquaires où l'on mettait les ossements » des morts provenant du creusement des fosses »; il ne paraît pas s'inquiéter de ce que l'étage est postérieur. Enfin, dans un récent ouvrage, M. Enlart affirme nettement la destination de charnier, qui n'est pas douteuse par comparaison avec ceux déjà connus.

La Chapelle des Trépassés dans les anciennes galeries en complétait le caractère.

Rouen possède donc là, indépendamment de l'intérêt énorme qui s'attache aux Danses des Morts si excellemment décrites par Langlois, un très rare spécimen de charnier; et rare, non pas tellement parce que peu de monuments de ce genre et de cette importance existent encore, mais surtout parce que, parmi les édifices similaires, ce fut un des plus parfaits. Les premiers, comme celui des Innocents, furent faits au jour le jour sans plan primitif bien établi. D'autres, comme à Montivilliers, n'ont jamais été achevés, et leur construction, pour intéressante qu'elle soit, est sommaire et peu ornée. L'aître Saint-Maclou est l'œuvre complète, conçue avec un plan d'ensemble méthodique et approprié, exécutée avec des matériaux de premier ordre, et ornée d'une décoration sculpturale où l'idée est aussi suivie que la forme est parfaite.

C'était le monument le plus exactement adapté à un usage qui était dans toute sa force, et pour lequel on ne pouvait faire mieux. La coutume a disparu, mais le monument est resté pour en témoigner à tous ceux que l'étude du passé intéresse. Malgré ses modifications, il est encore très compréhensible, et c'est un joyau de plus que Rouen doit chercher à conserver avec les autres merveilles qui en ont fait une des villes d'art les plus curieuses du monde.

A. LAQUERRIÈRE.





L'HOTEL DE LA PREMIÈRE PRÉSIDENCE

Rue Saint-Lô.

Le Roi « étant informé qu'il est convenable et même nécessaire pour le » bien de son service et pour la commodité des habitants de la ville » que les sieurs premiers Présidents de son Parlement de Rouen » soient logés dans une maison fixe et dont la situation soit commode au » public, et S. M. ayant fait examiner en son Conseil les moyens les moins » onéreux pour avoir les fonds nécessaires, tant pour l'acquisition d'un empla- » cement que pour le bâtiment qui doit être construit, il lui a paru que la pro- » rogation, pendant trois années, de l'octroi qui se lève sur les boissons dont » l'adjudication doit finir au mois de juin 1726, serait la voie la moins à charge » pour subvenir à cette dépense, par le moyen de laquelle la ville de Rouen se » trouverait déchargée d'une somme de 1,000 livres par an qu'elle paie pour le » logement du Premier Président, et voulant y pourvoir, ouï le rapport. *Le* » *Roi étant en son Conseil*, de l'avis de Monsieur le duc d'Orléans, régent, a » ordonné et ordonne que l'octroi sur les boissons..... sera et demeurera » prorogé jusqu'au 1er juin 1729 et demeurera affecté..... tant pour l'acqui- » sition de l'emplacement que pour le bâtiment de la maison que S. M. veut » être construite pour loger le Premier Président de son Parlement de Rouen » et ses successeurs..... »

Ces lignes, extraites d'un arrêt en date [1] du 20 mars 1717, soigneusement

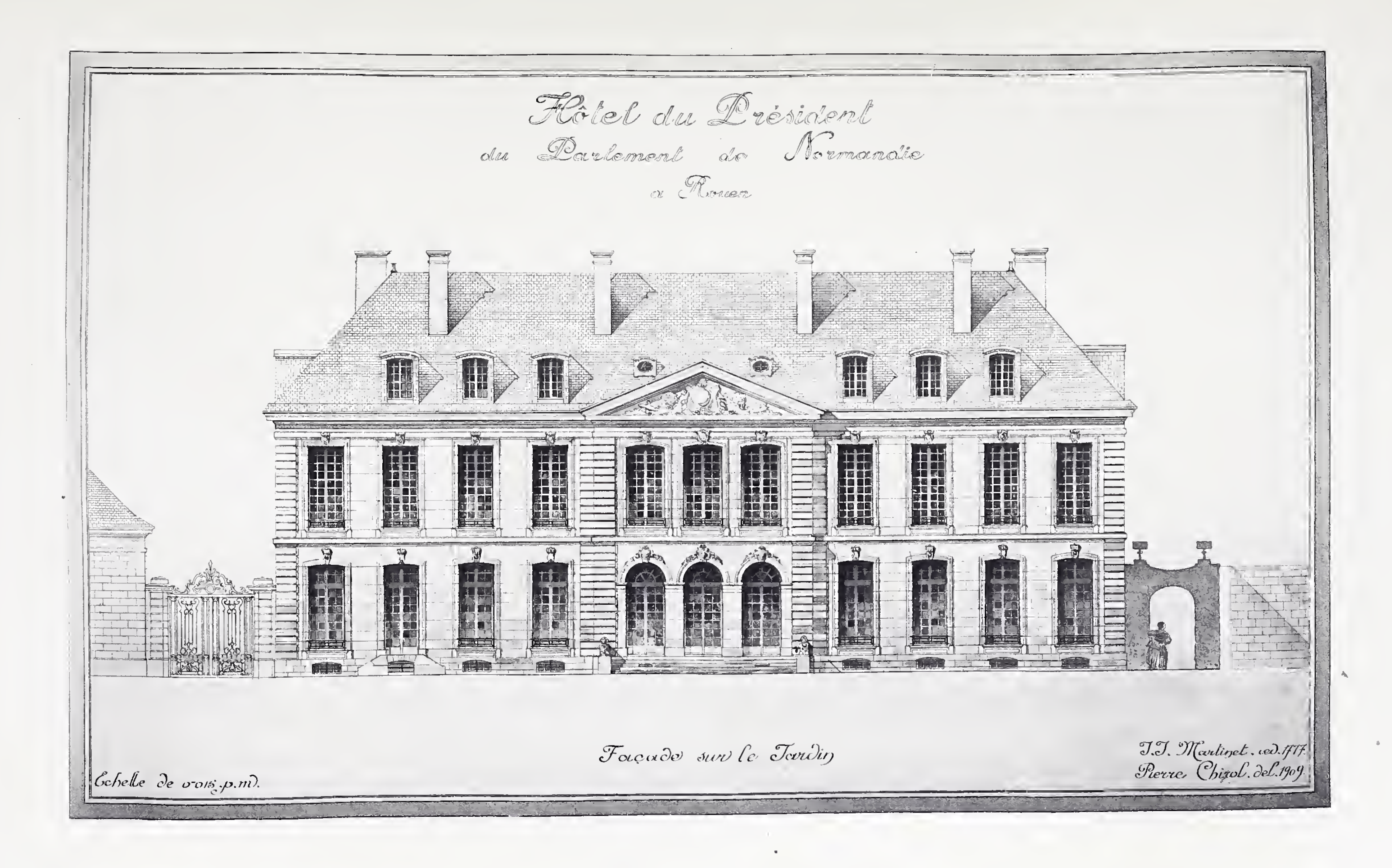
1. Les arrêts et délibérations, inédits jusqu'à ce jour, sont la grande source d'information pour cet article. Ils sont conservés, ainsi qu'un état des lieux en 1730, aux *Archives municipales* (nos 199-258). La bibliographie des travaux parus est donnée dans *Rouen Monumental*, de G. Dubosc, qui résume tous ses prédécesseurs. Pour la vie parlementaire, il faut consulter Floquet : *Histoire du Parlement de Normandie*. Les dessins sont plus rares encore. Le premier relevé complet est celui que j'ai exécuté pour le Salon de 1909.

conservé aux *Archives municipales de Rouen* (n° 199, f° 10), peuvent être considérées comme la charte de fondation de l'Hôtel du Premier Président du Parlement. Jusqu'au début du XVIIIe siècle, les premiers magistrats n'avaient aucune résidence fixe : une indemnité leur était allouée pour subvenir aux frais de logement ; mais à la mort de Louis XIV, les Parlements, humiliés, semblèrent retrouver un instant leurs antiques prérogatives : le Régent tenta une réaction — était-elle sincère ? — contre le gouvernement des ministres bourgeois. Il appela la grande noblesse aux conseils de la couronne, qui furent créés ou élargis à cette occasion. Il rendit aux Parlements le droit de remontrance. En 1718, le Parlement de Normandie en remercia le jeune souverain dans une adresse officielle. Une des attentions du nouveau régime pour les vieilles institutions, un peu effacées par l'éclat imposant et l'absolutisme de Louis XIV, fut de bâtir rue Saint-Lô un logis somptueux pour le chef en qui la majesté de la Justice était symbolisée. Il est encore debout presque intact, et son histoire mérite d'être étudiée comme un tableau typique des constructions sous la Régence.

Il paraît certain que l'arrêt du 20 mars était le couronnement et non le point d'origine de nombreux projets qui avaient dû troubler le monde du palais. Dès le 17 avril suivant, un nouvel acte royal vient sanctionner le choix de la rue Saint-Lô, les projets présentés par le s^r Martinet, ingénieur [1], et les expropriations nécessaires, La rue Saint-Lô était tout indiquée pour créer le nouveau domaine ; le voisinage du Palais paraissait, à juste titre, indispensable au Président. Les projets de Martinet avaient été signés le 10 avril par leur auteur. Ils comprenaient les devis dont le total montait à 85,229 livres 3 sols 9 deniers. Les expropriations qui avaient demandé, semble-t-il, un certain temps à préparer, sont minutieusement exposées. L'intendant, M. de Gasville, dut procéder immédiatement, et les contrats qu'il passa permettent de fixer le caractère des habitants. Ils sont un document pour la physionomie morale du quartier à cette époque.

a) Une maison appartenant à Robert le Cornier de Cideville, qui l'habitait, était située vis-à-vis la porte de la cour du Palais. Le contrat de vente, en date du 7 mai 1717, nous la fait entrevoir comme une somptueuse demeure. Le prix en fut fixé à 22,500 livres. Le propriétaire gardait la jouissance d'un immeuble voisin, et ce fut sans doute la cause de servitudes bizarres dont il greva le bien vendu.

1. Martinet, dont la liste des travaux a été exposée magistralement par M. de Beaurepaire dans le *Bulletin des Amis des Monuments Rouennais* de 1906, avait été choisi comme ingénieur dans le corps des Architectes. Par ses œuvres, on peut le juger meilleur artiste que constructeur. Je n'ai pu trouver trace de ses antécédents professionnels qui devaient présenter de sérieuses garanties pour justifier un pareil choix. Il devait être en titre depuis peu de temps, car j'ai trouvé la mention du s^r d'Olives, nommé ingénieur à Rouen, en octobre 1711. Ce mode de recrutement ne dura pas. Il explique comment les ingénieurs, tel Boffrand à l'Hôtel Soubise, signèrent de prestigieuses décorations.


Hôtel du Président
du Parlement de Normandie
à Rouen
Façade sur le Jardin
J.J. Martinet. ed. 1777.
Pierre Chirol. del. 1909.
Echelle de 0,015 p.m.

b) Trois maisons à Bouchard de Contremoulins furent estimées 35,040 livres. Deux faisaient face au Palais, la troisième débouchait sur la cour Talon. Le contrat fut signé le 6 mai, et la démolition commença le 26 juin. Ce fut sur elle que se donna, sans doute, le premier coup de pioche, au témoignage de l'inscription officielle placée plus tard dans le vestibule.

c) Une maison « où pend pour enseigne le Baccus » fut cédée pour 8,100 livres. Elle était le patrimoine de Jean-Baptiste Ango de Lezeau, Conseiller au Parlement, qui habitait rue de la Seille. Elle se composait de deux corps de logements, tant devant que derrière. (Signature le 10 mai 1717.) Elle correspondait, je crois, à l'emplacement actuel du Musée Commercial (partie ancienne).

d) 117 toises du jardin des Religieux de Jumièges furent adjugées 1,600 livres, le 14 mai.

e) Une partie de jardin d'une propriété sise rue de Laumosne (aujourd'hui rue des Fossés-Louis-VIII), qui appartenait au s^r de Louraille, était occupée par M. de Ménibus, avocat général. Avec une maison contiguë, elle fut expropriée pour 4,000 livres, le 25 août 1717.

f) Quelques toises de la maison et du jardin du s^r Chapoy furent payées 700 livres.

g) Une maison appartenant à la femme du s^r des Hommeaux, occupée par le s^r Machuel [1], est évaluée 3,000 livres.

h) Une autre habitation au s^r Fronel, huissier, vaut 3,500 livres.

Quelques-uns de ces biens étaient grevés de rentes pour la fabrique de Notre-Dame. Il en est fait mention, et la servitude en demeure acquise.

L'ensemble de l'expropriation montait à 78,440 livres.

L'œuvre paraissait maintenant en bonne voie. Les difficultés, cependant, ne faisaient que commencer. Le 2 juin, à l'adjudication, les devis de Martinet étaient jugés trop serrés par les entrepreneurs. Ceux-ci, bien loin de consentir un rabais, soumissionnèrent une augmentation. Une plus-value de 16,771 livres fit monter le total à la somme de 100,000 livres. A ce prix les trois frères Etienne, Nicolas et David Barjolle entreprirent le travail.

Les surprises de l'architecte ne devaient point s'arrêter là. Un arrêt du 25 mars 1718 [2] — le seul qui manque à nos *Archives municipales* — nous

1. Cf. un article de G. Dubosc dans le Bulletin de 1901 sur une maison démolie rue Saint-Lô. On y trouve une notice intéressante sur la famille Machuel, libraires éditeurs.

2. ... Et S. M. étant informée que dans lesdits plans et devis, on a omis d'y employer l'acquisition d'un petit cabaret dont le bâtiment est caduque et qui a été mis en danger de ruine par la démolition d'un bâtiment contigu, l'emplacement duquel petit cabaret augmentera la cour du bâtiment projeté qui est trop petite ; qu'il a été employé dans le devis la dépense d'une galerie de communication de la maison dans le Palais, mais qu'on a omis d'y employer celle de la voûte pour la soutenir, qu'on n'a point fait attention à la dépense nécessaire pour mettre le jardin en état ni à celle des tuyaux qui doivent y conduire l'eau que l'Hôtel-de-Ville a donnée ; qu'il a encore été omis d'employer la dépense des plaques et des mains de fer pour y

apprend que si le devis a bien prévu un passage pour communiquer avec le Palais, il néglige d'évaluer le prix de l'arcade qui le doit supporter. Des conduites d'eau pour le jardin, des plaques de cheminées, et — ô légèreté inconcevable — les honoraires de l'architecte et de son inspecteur Guillouet sont omis et réclament des crédits supplémentaires.

Enfin, il faut acquérir deux immeubles qui, n'étant plus épaulés, menacent ruine. Ainsi furent incorporés au domaine :

a) Une maison appartenant à Marguerite Ferrand, épouse en secondes noces d'Isaac Bouterolle ; prix 1,500 livres, 18 mai 1718.

b) Un cabaret à l'enseigne de « la Bastille », propriété de Jacques le Cesne, curé de Léry ; prix 11,500 livres. Contrats signés chez Me Coignard, notaire.

Les fonds seront prélevés sur un impôt pour le remboursement des charges d'inspecteurs aux boucheries.

Le 27 avril 1718, un nouvel arrêt autorise une augmentation globale de 21,576 livres ; il approuve l'adjudication du 2 juin précédent et la plus-value qui en fut la conséquence.

Alors les ouvriers se mirent à l'œuvre et l'Hôtel commença de sortir de terre. Toutes les pièces étaient en règle, mais ni les vicissitudes, ni les excédents de dépenses ne devaient s'arrêter là. Un arrêt du 28 février 1719 pourvoit à l'agrandissement des écuries. Le Roi est informé qu'il se trouve seulement trois remises de carrosses à peine suffisantes pour une maison de cette importance. Il est aussi nécessaire de faire des doubles châssis dans les appartements. Les écuries prévues au devis sont de simples colombages de bois, susceptibles, le cas échéant, de brûler et de mettre en danger le Palais, « qui est le plus bel édifice de toute la ville ». Cet arrêt, lui aussi, ne saurait être promulgué sans autoriser un nouvel achat de terrain. Aussi, le 30 mars, les Religieux de Saint-Antoine cédèrent sur la cour Talon une grande porte cochère vis-à-vis du portail du Prieuré de Saint-Lô, ainsi que les bâtiments élevés au-dessus, avec leurs issues sur la rue neuve Saint-Lô. Le prix comptant était de 10,000 livres.

Il semble bien qu'à ce moment, au printemps de 1719, le bâtiment principal était fort avancé. Nous en avons pour témoins une expertise de trois plombiers, soldée de mauvaise grâce par Martinet. La marche des travaux était sans doute pénible. En haut lieu, on dut s'impatienter de ce manque de clairvoyance dont les divers arrêts nous ont révélé l'étendue. Le 23 mars 1719, une visite

garnir les cheminées, et qu'enfin il est nécessaire de pourvoir à la rétribution qui doit être donnée au sr Martinet, ingénieur, tant pour lui que pour un homme qu'il emploie continuellement, afin que les ouvrages soient faits suivant le devis. Les fonds de toutes lesquelles dépenses pourraient se trouver sur le revenant bon de l'octroy qui a été prorogé pour 2 années par arrêt du Conseil du 20 août 1715 pour faire face au remboursement des adjudicataires des Inspecteurs des Boucheries de la ville et faubourgs de Rouen.....

(*Archives nationales*. E. 1997.)

eut lieu sur les toits, qui découvrit des malfaçons[1]. Une seule lucarne fut reconnue correcte. Le plombier Lamain, adjudicataire, adressa une lettre navrée au Premier Président, où il rejeta toute la responsabilité sur Martinet. Ses doléances sont touchantes. L'architecte exigeait l'obéissance absolue, imposait des échantillons trop faibles de plomb et recommandait une économie mal comprise.

Au début de l'année 1720, les travaux étaient bien près d'être achevés. Un arrêt du 9 février constate que la dépense montait au chiffre de 106,500 livres, et autorise le règlement des honoraires de Martinet, arrêtés à 10,800 livres. Mais cette pièce a une bien autre importance. Elle nous révèle un fait fort curieux sur le monde des constructeurs, que l'on dirait tout moderne et même d'hier. En effet, je cite le texte, elle accorde une indemnité aux Barjolle, entrepreneurs, « pour la perte par eux faite dans l'exécution du premier devis, à » cause de l'augmentation considérable qui est survenue dans le prix des maté- » riaux ». Et ce don gratuit — qui venait se greffer sur l'énorme plus-value de la soumission — monte à 4,860 livres. Au total du devis primitif, les imprévoyances et les embellissements avaient ajouté un excédent d'un cinquième des prévisions environ.

Le rapport humanitaire qui avait conclu à la curieuse indemnité versée aux frères Barjolle était l'œuvre du célèbre Law, le financier fameux de la rue Quincampoix, appelé depuis un mois à peine au poste de Contrôleur général des finances, et qui devait s'enfuir, ruinant et ruiné, au mois de décembre suivant.

Le 14 mars 1721, Martinet fit la réception des travaux. Le Président s'installa enfin. On pouvait estimer le bâtiment terminé et les incidents clos. Il n'en fut rien. Le 19 mars 1722, les écuries, pour lesquelles un crédit spécial avait été alloué, s'écroulèrent en écrasant les chevaux de M. de Pontcarré.

Ce fut le 19 mars au matin. Quelques fissures avaient attiré l'attention du Premier Président le dimanche précédent. Barjolle en avait été prévenu. Il avait promis de les examiner, mais il avait négligé de venir. Avertis du désastre, les échevins Antoine Lepigny, s^r^ de Bimar et Jean-Baptiste Alexandre, accompagnés de Nicolas le Planquois, procureur, et Claude Coignard, greffier, se rendirent chez le Président avec trois architectes bien connus : Lecarpentier, J. Millets-Desruisseaux et P. Jarry C'était une expertise en règle. Elle dura trois jours. Si les entrepreneurs furent fidèles à toutes les séances et signèrent docilement les procès-verbaux, Martinet semble avoir affecté au contraire un mépris peu séant

1. Les s^rs^ Cotil et le François, plombiers, trouvent la moitié des chéneaux trop étroits et trop profonds; les plombs n'ont point l'épaisseur qu'ils devraient avoir pour la largeur... le plomb sur le faîte est trop étroit de 6 pouces; le plomb des lucarnes est trop mince. Et ce travail de couvreur était pourtant du travail neuf.

après les nombreux incidents de chantier qui avaient marqué le cours des travaux.

Il refusa d'apposer son nom au premier procès-verbal, afin de dégager, pensait-il, sa responsabilité. Les jours suivants, il ne répondit à aucune convocation, même parvenue par voie d'huissier. Le bâtiment, dont la chute était principalement due au mauvais emploi des matériaux, à la défectuosité des liaisons, à la voûte trop pesante et trop surbaissée, était entièrement en ruine, sauf les parties voisines des autres constructions qui avaient épaulé [1]. Les pertes s'élevèrent pour le Président à huit chevaux évalués 5,000 livres, à 300 livres de harnais, à 330 mines d'avoine au prix de 5 livres 10 sols la mine [2]. Le Président signa le procès-verbal et s'y plaignit d'être obligé d'aller à Paris avec des chevaux de louage!

Tout cela devait se terminer par une demande de crédit. La Cour, qui avait fourni tant de fois à Martinet les fonds nécessaires à un bon travail, se lassa de cet architecte, et elle envoya un expert, Louis Darneuse Dessablonnières, pour examiner le bâtiment et diriger les restaurations nécessaires [3] (arrêts des 6 et 22 avril 1722). L'examen de l'Hôtel fut favorable à son auteur [4], mais les écuries

1. L'écurie, son aspect, les causes de sa destruction, sont très minutieusement indiqués dans les procès-verbaux conservés aux *Archives municipales*.

Dimensions : Hors œuvre, 84 pieds 1/2 sur 23 pieds 1/2.
Intérieur, 80 pieds sur 18 pieds 1/2; murs de 2 pieds 1/2.
Hauteur extérieure, 19 pieds 3 pouces.
Fenêtres de 4 pieds 3 pouces de largeur sur 9 pieds de haut.
Hauteur, 16 pieds 2 pouces à la clef de voûte.
Longueur de l'arête de la voûte, 24 pieds 1/2.
Flèche, 5 pieds 8 pouces.

Voûte en pierre de Saint-Leu, de 7 à 8 pieds d'épaisseur. 5 travées d'arête.

Les angles et les tableaux de fenêtres étaient en pierre dure ainsi que les chaînes au droit des retombées de voûte; le remplissage était en moellon.

Charpente : tirants de 4 à 5 pieds d'épaisseur au droit de chaque chaîne de pierre, avec des tirants de fer et ancres ajoutés ensuite. Il y avait en tout 9 ferrures, dont 4 se combinent avec les tirants.

2. Les chevaux furent déclarés perdus par deux maréchaux, les srs Barbé et Ledoux. Leur valeur fut estimée par Barbé, marchand de chevaux, à 1,400 livres le couple; à 500 livres le cheval de selle, à 300 livres le cheval du Suisse.

3. ... Extrait du procès-verbal d'expertise. (*Archives municipales*.)

» ... Et apres avoir mûrement examiné et visité et entendu les parties ..... nous disons que le devis de l'écurie n'a pas été fait conformément aux règles de l'art, non plus que les distributions de l'ouvrage; attendu que l'épaisseur que l'on donna au mur n'est pas proportionnée à la poussée d'une voûte aussi surbaissée que l'était celle dont il est question, et quand même le mur aurait eu l'épaisseur requise, la voûte n'aurait pu se soutenir à cause que les voussoirs qui forment le cintre des lunettes ne font pas liaison avec le mur à l'endroit que les cintres desdites lunettes se vont joindre audit mur.

4. La réception des ouvrages du grand corps de logis et des autres bâtiments « qui en dépendent a été » faite par le sr Martinet... suivant les conditions du devis, ainsi qu'il nous a paru par les procès-verbaux de

écroulées demeurèrent à sa charge. Son crédit n'en fut point atteint, selon la remarque de M. de Beaurepaire. Il conserva son poste, construisit beaucoup, maria facilement ses filles, dont l'une épousa le fils de M. de Gasville, l'intendant avec lequel il avait eu tant à traiter et tant à se faire pardonner pour l'Hôtel du Président.

Les écuries relevées semblent le dernier épisode de la construction. Le Président Nicolas de Pontcarré dut longtemps intriguer pour se faire payer du confortable par le pouvoir central. Tel ce billet du 28 avril 1724 écrit de Paris par M. de la Houssaye, contrôleur, au sujet d'une garde-robe, visiblement postérieure aux grands travaux : « A l'égard du cabinet qu'il veut faire » faire dans sa maison et pour la construction duquel il demande 3,500 livres ; » il paraît que ce n'est que pour rendre sa maison plus belle et plus commode. » Il prétend qu'outre les premières 250,000 livres que feu S. A. R. lui avait » accordées pour faire bâtir cette maison qui doit servir à tous les Premiers » Présidents, il a encore obtenu en différents temps diverses sommes pour la » faire achever et pour y faire des commodités et des embellissements. »

*
* *

Jusqu'à nos jours — et c'est une bonne fortune — l'Hôtel de la Présidence est demeuré presque intact dans ses façades, tel qu'il sortit des mains de son architecte. Pour évoquer le passé, il offre un décor type du XVIIIe siècle à son aurore ; avant l'alignement impitoyable dont les ravages furent si sensibles à Rouen, la porte d'entrée élevait, entre les deux anges glorificateurs, son large et magnifique cartouche, au fond d'un hémicycle, une des « tours creuses » qui arrangent un axe sur le papier et facilitent l'entrée des carrosses. Les deux ailes des communs comptaient une travée supplémentaire, et la cour était d'une

» réception des 6 février 1719, 24 janvier et 10 juillet 1720 et 14 mars 1721, portant que tous les ouvrages » contenus aux marchés sont bien et demeurent faits suivant les clauses portées aux devis et adjudication.

» ... Nous avons enfin remarqué que le grand bâtiment avait travaillé et fléchi en plusieurs endroits et » que le défaut est provenu du peu d'attention que l'on a eu d'employer autant de tirants et d'étriers en fer » qu'il aurait été nécessaire pour retenir l'écartement des murs, ce qui aurait rendu l'ouvrage plus solide et » d'une plus longue durée. »

Les planchers ne sont pas reconnus très bons ; les chéneaux sont trop étroits et ne procurent à l'eau qu'un mauvais écoulement.

Un alinéa de ce procès-verbal mérite encore d'être cité ; il semble prouver que des lieux d'aisances avaient été établis dès l'origine dans l'Hôtel, ce qu'il est curieux de noter à cette époque. « Nous avons encore remarqué que la chausse d'aisances qui est dans le pavillon de l'aile droite du bâtiment dans l'angle dernier de » l'escalier n'est point faite suivant les conditions du devis, qui portaient que ladite chausse serait construite » en boisseaux de terre cuite vernissée et joints avec mastic, au lieu que la conduite de ladite chausse est prise » dans l'épaisseur du mur construit en pierre de Saint-Leu, lequel mur se détruit par l'humidité de ladite » chausse, pourquoi il est nécessaire de supprimer le siège d'en haut. »

bonne proportion. Entre le commun de l'Est et le Palais, une arcade franchissait la rue Saint-Lô et procurait une communication directe avec le Parlement. Elle fut démolie en 1854. Avant d'examiner les façades, une remarque s'impose. L'artiste qui les a conçues a su en diriger l'étude dans deux sentiments très différents. Sur la cour, c'est l'intimité; la largeur du bâtiment est divisée en trois parties inégales, les bossages sévères jouent dans l'ornementation un rôle prépondérant. Sur le jardin, au contraire, l'impression est majestueuse : un seul corps de bâtiment écrase de ses proportions savamment calculées. Ces deux ensembles ont un point de commun qui les relie indissolublement : les motifs des centres sont des pavillons à fronton qui se répondent en plan et en élévation. Ils accusent le centre des deux compositions et soulignent l'importance des pièces d'apparat [1].

Les éléments employés sont sobres et peu nombreux. Tous les angles sont formés de chaînes de bossages qui accentuent les divisions verticales. Au rez-de-chaussée, les fenêtres sont bombées; à l'étage, pour une largeur égale, elles sont à plates-bandes. Au motif central, l'ordre est changé : les ouvertures inférieures se ferment par des cintres d'une délicieuse proportion. Au-dessus, les fenêtres bombées remplacent les plates-bandes. La mouluration, largement traitée dans la corniche supérieure, est médiocre dans les appuis, impostes, tablettes, etc. Mais la composition générale mérite un examen attentif. L'artiste a su arranger en une façade deux étages de hauteur égale (5 m. 12). Avec un raffinement très adroit, il a donné un peu plus d'importance, de solidité à son rez-de-chaussée : aucune moulure ne vient souligner extérieurement la voûte du sous-sol; les baies des caves s'ouvrent dans un premier socle. L'étage paraît un peu diminué d'aspect par ses larges baies qui montent toutes voisines de la corniche. Leurs clefs, assez discrètes, forment soudure entre les chambranles et l'architrave, tandis qu'au rez-de-chaussée les fenêtres bombées sont ornées d'une longue agrafe qui ne peut atteindre le bandeau intermédiaire. Ces façades de pierre sont couronnées d'une toiture des plus sobres, éclairée par des lucarnes essentées. Des souches de cheminées en brique et pierre percent aux endroits nécessaires.

Les rares points de sculpture sont traités avec une ampleur digne d'éloges. La porte est bien connue. Elle offre, outre son magnifique cartouche dont l'original est au Musée des Antiquités [2], deux fort belles clefs d'arc. Sur la rue, on y

1. Les façades latérales, quoique ne formant aucune perspective, sont d'une composition savante et n'ont pas été sacrifiées. Leurs fenêtres plus étroites et à plates-bandes aux deux étages sont d'une très grande élégance. Dans la cage du grand escalier, elles ne répondent pas aux axes de la cour ; mais ceux-ci commandent les grands paliers d'arrivée, et l'esprit en est satisfait. La solution donnée aux façades latérales n'est pas un des moindres titres de Martinet.

2. Les vicissitudes de la porte de l'Hôtel ont été exposées par G. Dubosc dans un article du *Journal de Rouen* (28 septembre 1909). Le groupe, après avoir été restauré et silicatisé en 1854 par Alph. Jouan, fut transporté au Musée en 1889. Il a été remplacé par une copie due au ciseau consciencieux du sculpteur Devaux. En 1909, il fallut reprendre en sous-œuvre les fondations qui se dérobaient.

voit Minerve et les attributs des Sciences. Sur la cour, une tête entourée des symboles de la Vigilance. Les agrafes des fenêtres présentent alternativement des feuilles et des têtes de griffons. Les pavillons sont plus riches. Sur le jardin, les trois cintres sont couronnés de merveilleux cartouches où se détachent des têtes de satyres ou de nymphes. Des chutes de fleurs soulèvent et accompagnent les volutes artistement chiffonnées des cuirs. Il faut signaler la parenté très voisine de ces ornements avec les clefs de la Bibliothèque nationale (ancien Hôtel de Nevers), œuvre élégante de Robert de Cotte, beau-frère et successeur de Mansard.

Sur la cour, les trois fenêtres cintrées sont couronnées des trois vertus du Magistrat. Le symbole est évident et voulu. Au centre, la Force personnifiée par une tête d'Hercule qu'entourent la massue, les flèches, l'arc, une branche de chêne; à gauche, la Prudence, jolie figure de femme, à la coiffure élégante et recherchée qu'accompagne l'œil fulgurant et perspicace, le miroir et le serpent; à droite, la Justice, d'une physionomie plus austère. Près d'elle, sont entremêlés le glaive, les balances, la main souveraine, la branche d'olivier. Quel est le décorateur fort habile qui a modelé largement ces compositions si réussies? Je n'ai pu le savoir; mais cet inconnu mérite d'être égalé aux nombreux artisans qui ont peuplé de chefs-d'œuvre les bosquets de Versailles et suspendu aux murailles de la chapelle royale les admirables trophées négligés des touristes distraits.

Les frontons ne semblent pas être l'œuvre de praticiens supérieurs. Les armoiries ont dû subir les atteintes jalouses de la Révolution et peut-être les adaptations héraldiques du second Empire [1]. Les éléments groupés sans vigueur accusent peu de relief. Ce sont, sur la cour, des faisceaux de drapeaux et des tambours avec un cuir; sur le jardin, des lions et des armes.

Quel plan se traduit ainsi par ces façades rectilignes? Quels appartements monotones s'éclairent par ces baies symétriquement percées? Il est surprenant de constater avec quelle habileté Martinet a su répartir ses services. Après avoir montré l'inexpérience du constructeur, nous devons insister sur la souplesse et la distinction dont cet artiste a fait preuve dans sa composition, et qui place son œuvre au premier rang.

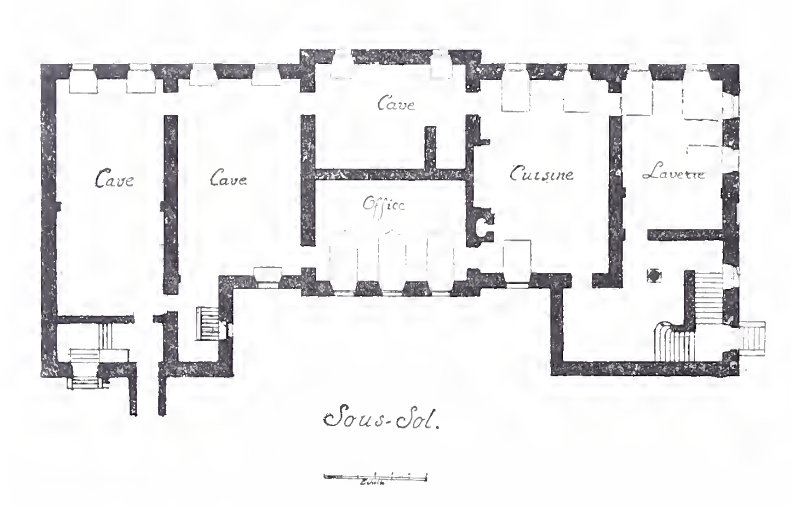
Une remarque s'impose : le perron central dans la cour d'honneur est une addition moderne dont les matériaux proviennent du perron sur le jardin [2]. Toute la distribution est commandée par les deux entrées dans les pavillons; à droite, l'entrée et l'escalier d'honneur, auprès de l'arcade qui livrait passage aux

1. Le devis et le mémoire de M. Desmarets portent une somme de 100 francs pour y faire figurer les armes de l'Empereur.

2. Les marches portent les traces d'éclairs de cave grossièrement aveuglés qui correspondent à l'écartement des soupiraux sur la façade Nord. La porte centrale porte sur ses pieds-droits les traces des scellements de l'ancien appui en fer forgé.

carrosses; la potence pour les lanternes la domine encore de son élégante spirale; à gauche, une entrée secondaire pour un escalier de service qui dessert les appartements de commodité, avec entresols. Toutes les circulations dérivent de ce principe nettement adopté : éviter un axe central pour les circulations. Voilà bien le type, très parisien, des hôtels dans le premier tiers du siècle[1]. Une autre particularité spéciale aux constructions de l'ancien régime est de considérer la cour comme un horizon peu séant pour les regards de l'aristocratie. Les salles de compagnie s'ouvrent sur le jardin, et la nature asservie aux élégances du boudoir les prolongera par ses parterres, ses boulingrins et ses charmilles.

Le programme imposé à Martinet comportait un nombre important de pièces d'apparat. Il les a réparties en deux étages, le sous-sol étant réservé aux cuisines et dépendances.



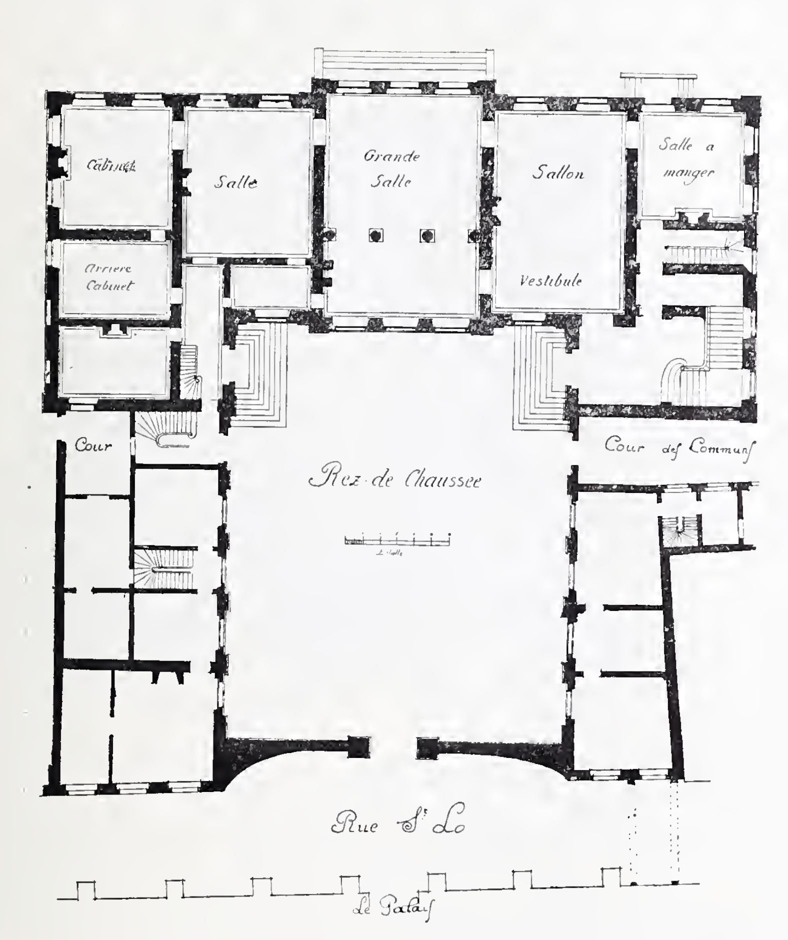
Un inventaire de 1730 (*Archives municipales*) permet une attribution certaine des pièces. Au sous-sol, où conduit un superbe escalier qui est un modèle de stéréotomie, la cuisine montre une vaste cheminée demeurée intacte, comme le four à pâtisserie qui lui est annexé. Les ruisseaux du pavage fournissent un type certain, car ils n'ont été ni utilisés ni réparés depuis la Révolution. La laverie et le garde-manger, ainsi que l'office, sous le pavillon central — il s'y voit encore la trace d'un fourneau potager pour maintenir la chaleur des plats — forment des dépendances très complètes. Des caves s'étendent sous les autres parties de l'Hôtel. Tout ce sous-sol est voûté et le jour y est distribué abondamment ou avec parcimonie selon qu'il convenait. Les baies du soubassement y forment de savantes pénétrations, toutes différentes d'épures, et c'est là un exemple très curieux de taille de pierre.

1. Parmi les hôtels voisins de celui du Premier Président, pour le plan ou l'élévation on pourra consulter, dans l'*Architecture française* de Blondel :

L'Hôtel de la Vrillère et d'Estrées, par R. de Cotte (1704).
L'Hôtel d'Auvergne, par de Lassurance (1708).
L'Hôtel de Ludes, par R. de Cotte (1710).
L'Hôtel de Matignon, par Courtonne (1721).
L'Hôtel de Roquelaure, par de Lassurance (1722), etc.

On songe aux communs du château de Maisons et à la technique grandiose du Moyen-Age en visitant ce sous-sol qui ne mériterait pas d'être ainsi oublié.

Le rez-de-chaussée s'ouvre par la cage du grand escalier. Entre deux consoles où les figures de Voltaire et Rousseau tiennent lieu de Louis XII et du Cardinal d'Amboise, on lisait autrefois la plaque de fondation de l'Hôtel [1].



Le grand escalier, la seule partie de l'Hôtel un peu connue du public, est un morceau d'architecture ample et magnifique dans sa sobriété. Les marches, d'un pas très doux et harmonieusement balancées aux angles des paliers, sont bordées d'une rampe en fer forgé, où les traditions du XVIIe siècle sont encore respectées. Des panneaux rectangulaires séparent des motifs où de larges rinceaux s'épanouissent autour d'un axe. Seul le pilastre de départ fait tache par sa pauvreté d'invention.

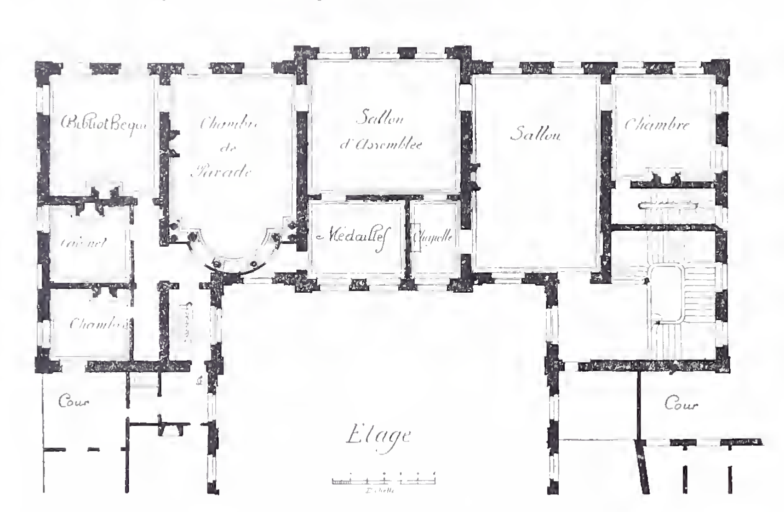
Au-delà du grand escalier — qui part du sous-sol pour desservir seulement le premier étage — un escalier de service fait communiquer le rez-de-chaussée avec les combles. Une pièce avait-elle le titre de salle à manger ? Celle qui en faisait l'office était sûrement à proximité du grand escalier, afin de communiquer avec la

1. Texte de l'inscription relatant la fondation de l'Hôtel :

« Anno Domini MDCC XVII, mensis junii xxv. Hœc domus in habitationem hujusce Provinciæ senatus » principum destinata jussu Ludovici XV, Franciæ et Navarræ Regis, Philippi ducis Aurelianensis, Regni Regentis » consilio, Nicolao Petro le Camus Domino de Pontcarré milite Neustriœ Proto Prœside ; sumptibus urbis » Rothomagensis ; Leonoro du Bosc, equite Domino de Radepont, ejusdem urbis tunc majore, Jacobo Roland, » Michaeele de Moy, Thomas Planterose, Petro de Marquier, Mellone Cecile, Nicolas Pommeraye, œdilibus, » Francisco de Bailleul, procuratore Regis et Urbis, construi cœpit. »

cuisine. La salle à colonnes servait parfois de pièce d'apparat pour des réunions extraordinaires.

A l'étage, le plan différait dans la partie centrale, où une chapelle et un cabinet des médailles étaient aménagés dans le pavillon milieu sur la cour. La chambre de parade avait des colonnes en hémicycle, et la bibliothèque à l'angle Nord-Ouest conserve encore quelques trumeaux peints, dernier reste de la somptueuse décoration du passé. Les panneaux représentent en camaïeu des sujets mythologiques très en vogue. Ils sont de valeur inégale et ont peut-être été restaurés : Vulcain, Flore, deux Amours forgeant des armes, foulant des raisins, Vénus, Amphitrite. Le dessus de porte plus important est une vaste allégorie à la gloire des sciences et des lettres. Il a été maladroitement retouché au cours du XIX[e] siècle. On y voit les armoiries de Geoffroy de Pontcarré et de sa seconde femme Marguerite de Baussan. Le panneau est donc postérieur à 1728. Le pavillon Ouest, qui renferme l'escalier de service, était consacré aux appartements de commodité. Il est entresolé. Des garde-robes y ont été ménagées. Les combles, très habitables, présentent de nombreuses pièces se dégageant sur un immense couloir qui les traverse de part en part.



Les deux communs sur la cour étaient réservés, à gauche aux appartements des enfants, à droite aux écuries que surmontait une bibliothèque. Elle conduisait à l'arcade jetée sur la rue Saint-Lô pour communiquer avec le Palais.

Tout cet intérieur a été dévasté et utilisé pour de nombreux services. La seule trace de sa splendeur demeure dans les volets de fenêtres et les corniches des appartements. Avec leurs rythmes réguliers de consoles à têtes souriantes, les arabesques un peu grêles où se jouent des personnages, où coulent des fontaines, semblent très voisines des décorations de Versailles, un peu atténuées et affinées par les malheurs et la continuité du grandiose. L'influence de R. de Cotte pourrait se faire sentir dans la sobriété et l'élégance de ces ornements, comme dans l'emploi des glaces, alors très nouvelles, et le contraste des pleins

et des vides, dans la façade [1]. Martinet a subi l'ascendant de ce grand architecte, sûrement par l'ambiance générale, peut-être par enseignement direct.

Le jardin — aujourd'hui il n'est plus qu'une steppe — offrait des parterres aux lignes sinueuses et calmes, bordés d'orangers et d'ifs ; un état des lieux en énumére vingt caisses ainsi que huit grands vases en faïence. L'ordonnance générale devait comporter, sans doute, deux grands parterres obéissant à l'axe central marqué par le perron et la fontaine. L'arbre qui s'y voit encore doit provenir des plantations faites au XIX[e] siècle, quand les magistrats de la Cour royale y venaient méditer des arrêts. Quelques statues devaient s'y élever, car, à la Révolution, le peuple y jeta bas l'effigie de Louis XV qui y était dressée.



Cliché R. Quenedey.

Chambre de parade. — Corniche et chapiteau.

Les scènes de l'histoire qui se sont déroulées dans ces murs n'ont pas, certes, l'ampleur des grandes manifestations qui retiennent l'attention. Elles ne sont pas négligeables, cependant, car la vie parlementaire a joué un rôle important au crépuscule de l'ancien régime ! On peut dire de cet hôtel qu'il fut l'œuvre et presque le douaire des Pontcarré. Le premier et le dernier des Présidents qui l'habitèrent appartiennent à cette vieille famille de robe, venue

1. La Société de *Amis des Monuments rouennais* a souvent emprunté des motifs d'ornementation à l'Hôtel de la Présidence pour l'illustration de ses Bulletins. Il serait intéressant de continuer cette illustration. Voici l'indication des corniches reproduites :

Bulletin (année 1898) : Cartouche de la porte centrale.
— — Elévation de la porte (page d'entrée).
— (année 1899) : Corniche bibliothèque, 1er étage (groupe).
— (année 1901) : Corniche bibliothèque, p. 1, p. 14, p. 27.
— — Corniches des petits appartements, p. 58, p. 146.
— — Corniches de l'Académie, p. 66, p. 96, p. 155, p. 159.
— — Clef d'arc : La Prudence, pavillon central, sur la cour, p. 146.
— — Clef d'arc : Sylvain, pavillon central, sur le jardin, p. 74.
— — Clef d'arc : Nymphe, pavillon central, sur le jardin. p. 154.
— — Motif de la glace de Secrétariat (ancien cabinet des médailles), p. 147.
— (année 1902) : Corniche de l'Académie, p. 25.
— — Corniches de l'escalier, p. 39.

La corniche de la chapelle, odieusement badigeonnée, présente des têtes d'anges charmantes alternant avec de pieux trophées. Elles est une des plus réussies de l'Hôtel, et elle est absolument inconnue.

de Bourgogne. Huit magistrats portèrent ce nom. En Normandie, il faut citer Nicolas Camus de Pontcarré [1] à qui nous sommes redevables de la construction de l'Hôtel. Sa biographie est intéressante : Il se maria quatre fois, eut sept enfants, occupa le poste de Premier Président de 1703 à 1726 ; il mourut en 1734. Son fils, né à Rouen le 26 septembre 1698, hérita de sa charge en 1726. Il se maria deux fois, en février 1719 avec Marie-Anne de Jassaud, en mars 1728 avec Marguerite-Elisabeth de Baussan, fille de l'Intendant d'Orléans [2]. Il ne semble pas avoir été un caractère. Floquet le dépeint comme un « magistrat timide, peureux même » devant le pouvoir royal. Prince des Palinods, d'une grande générosité, l'homme privé fait une autre figure que l'homme public redoutant toujours les complications. Parmi les actes qui se passèrent alors dans l'Hôtel, nous citerons l'humiliation des échevins en juin 1739, dans la salle à colonnes, au rez-de-chaussée. Ils vinrent présenter leurs regrets pour des préséances mal observées lors d'un *Te Deum*.

Le 1er août 1753, à cinq heures du soir, l'Hôtel recevait le marquis de Fougères, lieutenant-général, délégué par la Cour pour venir biffer en grande pompe les registres du Parlement. Il s'agissait d'arrêts rendus contre l'évêque d'Evreux dans l'affaire de Verneuil, une de ces innombrables histoires nées de la bulle Unigenitus.

La grand'chambre fut envahie par des sergents d'armes; les magistrats protestèrent en se retirant, et les quolibets coururent leur train sur l'insolence du marquis. On s'en allait répétant : « Il répand plus d'encre que de sang », et le personnage méritait la phrase.

Une scène analogue se reproduisit le 28 mai 1756, mais dans un des salons de l'Hôtel même. Le duc de Luxembourg y cancella un arrêt du Parlement sur les registres du bailliage de Coutances et y transcrivit en marge les lettres du Roi contre le Parlement, dans l'affaire dite du Grand Conseil.

M. de Pontcarré s'étant démis de sa fonction le 18 juillet 1757, Armand Hue de Miromesnil fut nommé et vint habiter l'Hôtel. Il fut pour les magistrats un chef agréable et aimé qui effaça le souvenir de son prédécesseur. Il les soutint dans leur opposition aux réformes des Parlements. Comme la Cour voulait réduire à néant l'autorité des Magistrats et ne les voulait connaître qu'à titre de chambres d'enregistrement, très soumises, 90 membres, lassés, démissionnèrent le 19 novembre 1763. Ce fut un scandale. Miromesnil, chez qui ils avaient délibéré, ne les avait pas suivis dans leur retraite; il put servir de médiateur, et

1. Il était fils d'un Conseiller d'honneur; avant d'avoir la charge de Premier Président, il avait été maître des Requêtes. Ses armes sont : d'azur à 3 croissants d'argent, 2 et 1 avec étoile d'or en abîme.

2. Ses armes, que l'on trouve encore sur un panneau en camaïeu, se lisent : d'azur au chevron d'or accosté de trois glands de même.

le 23 mars 1764, la rentrée du Parlement fut saluée d'unanimes acclamations. Tous les corps de métiers vinrent le féliciter, et les Dames de la Halle haranguèrent la noble Compagnie d'une éloquence concise et cordiale. Elles embrassèrent le Président et se rendirent à l'Hôtel, où Madame de Miromesnil eut sa part des mêmes prévenances.

Ce renouveau parlementaire ne dura pas : le pouvoir absolu ne souffrait aucune résistance. Louis XV avait dit aux Magistrats rouennais qu'il était l'incarnation de la Justice. Donc, ses volontés ne pouvaient être en contradiction avec l'intérêt supérieur de ses peuples. Aussi, le 14 septembre 1771, le Parlement de Normandie fut supprimé; un Conseil supérieur le remplaça le 10 décembre suivant.

Miromesnil quitta la Première Présidence, non sans y avoir tenu une dernière réunion avec ses collègues. En manière de protestation, les échevins firent enlever ses meubles aux frais de la Ville. Il fut relégué dans sa terre de Betteville, toute voisine de Pontchartrain, où le comte de Maurepas l'invita souvent à ses divertissements.

Les historiens, qui aiment l'austérité dans les disgrâces, ne leur peuvent pardonner les comédies qui charmèrent la solitude de leur exil.

L'Hôtel était alors occupé par l'intendant, M. Thiroux de Crosne, qui y avait installé un mobilier somptueux. Le Conseil supérieur dura peu. Louis XVI rappela les Parlements[1], et de Maurepas, devenu premier Ministre, appela Miromesnil au poste de Garde des Sceaux. L'ancien Président y réussit peu, mais on doit lui savoir gré d'avoir contribué à l'abolition de la question.

Nicolas de Montholon lui succéda dans son rôle de Premier jusqu'en 1782. A cette date, le dernier des Présidents entra en fonctions, et le nom qui clora la liste imposante sera encore un Pontcarré (Louis-François-Elie). Il épousa, le 25 avril 1785, la veuve du marquis de Saint-Pierre. Leur vie finit tristement, à Londres. Les dernières années du Parlement avaient été fort troublées. En 1788, les Magistrats, à qui le Palais était interdit, se réunirent à la Première Présidence pour délibérer. La porte sur la rue neuve Saint-Lô était dans ces occasions leur entrée habituelle. Mais la Révolution bouleversa les antiques juridictions, les Parlements furent supprimés. Le dernier des Pontcarré vendit ses meubles à vil prix, il abandonna l'Hôtel construit par ses ancêtres pour servir à perpétuité de logement aux sieurs Premiers Présidents, et il mourut malheureux, à l'étranger, où sa femme faisait de la broderie pour s'aider à vivre.

L'Hôtel ne devait pas rester longtemps inoccupé. Le Conseil municipal et

1. Le célèbre estampe « Jésus chassant les marchands du Temple », reproduite dans *L'Architecture et la Construction dans l'Ouest* de 1902, a été éditée à cette occasion. Elle montre l'ancien degré donnant accès à la Salle des Procureurs.

électoral, trop à l'étroit dans l'ancien Hôtel-de-Ville, vint s'y installer le 8 janvier 1791, et ces Officiers y rendirent des décrets dans cette salle à colonnes où, en en 1739, leurs prédécesseurs avaient été durement sermonnés. La rue Saint-Lô prit, de ce fait, le nom de rue de la Municipalité.

L'Hôtel fut un des centres de l'histoire révolutionnaire à Rouen. Les femmes affamées vinrent y crier leur misère à la chute de la Terreur. En mai 1800, la Mairie fut transportée dans l'ancienne abbaye de Saint-Ouen. De la création de Martinet l'Etat ne devait trop savoir que faire, car un décret impérial du 9 avril 1811 en transmit la propriété au Département. Il devint annexe du Palais-de-Justice. C'est pour cette raison que les plans de Rouen avant 1850 désignent d'ordinaire cet Hôtel sous le nom de Cour Royale. La construction de la Cour d'Appel par Grégoire, de 1842 à 1852, allait rendre utile l'ancienne demeure du Premier Président. Son affectation retint longtemps l'attention du Conseil général.

En 1846, le Ministre de la Justice avait essayé — en jouant sur les mots — d'y faire loger gratuitement le Premier Président et le Procureur Général. Mais ses propositions avaient échoué. Le greffier seul y habitait, gardant les archives. La vente fut ensuite la solution économique. Mais Darcel, le 27 novembre 1848, n'eut pas de mal à empêcher ses collègues de recourir à cette extrémité. Il apparaît d'ailleurs dans les rapports officiels une véritable admiration pour ce domaine. Le Conseil d'arrondissement l'avait qualifié de « monument remarquable ». Le Conseil général avait souligné que « cet ancien hôtel, par ses pro» portions et la régularité de son architecture, est une des habitations les plus » complètes et les plus remarquables de Rouen ». Pendant plusieurs années, les sessions du Conseil général eurent à s'en occuper. Le Premier Président, en août 1849, le réclamait avec insistance. Une Commission fut nommée, qui adopta le rapport de M. Curmer, le 6 août 1850. On y affecta la salle du rez-de-chaussée au Tribunal de première instance. Cela faisait peu l'affaire des Magistrats de la Cour, qui regrettaient vivement la jouissance du jardin. L'étage fut consacré aux Sociétés locales : Académie, Emulation, Saint-François Régis. Dans l'aile droite de la cour, la Caisse d'épargne sera installée. Les pompiers avaient la cour des écuries. Un amphithéâtre de chimie était prévu dans la cour des communs. Le sous-sol et les dépendances seraient loués. Le devis de Grégoire montait à 158,000 francs et prévoyait sur la rue, au lieu du mur ancien, « une grille en fer avec ornements en fonte, riche modèle » (4,500 francs). Ce projet ne fut pas exécuté, car la Ville était alors en grande contestation avec le Département, au sujet de petites échoppes sur la place Verdrel. Un accord signé du baron Le Roy, préfet, et du maire, Ambroise Fleury, le 30 octobre 1852, terminait tous les vieux litiges : le Tribunal correctionnel, les Prud'hommes et la Caisse d'épargne occuperaient le rez-de-chaussée de l'Hôtel et des ailes. A

l'étage s'installeraient l'Académie, la Société d'Emulation, la Société d'Architecture, le Cercle agricole. Dans les anciennes écuries, les Poids et Mesures. L'amphithéâtre prévu rue Saint-Lô serait édifié dans l'enclave Sainte-Marie.

Un nouveau devis d'appropriation fut fait par M. Desmarets, architecte du Département, en juillet 1854. Cet architecte éminent sut adapter l'ancien bâtiment avec un art et un respect du passé tout à fait remarquables. Par deux cloisons intérieures, il sut ménager les vestibules nécessaires et constituer des pièces d'une excellente proportion. Partout, il réemploya les anciennes portes, les chambranles des cheminées. Les corniches furent moulées avec soin, pour décorer les parties nouvelles, et les raccords sont presque invisibles. Le devis, beaucoup plus modeste que celui de Grégoire, montait à 52,000 francs. Le mémoire, au budget de 1858, se solda par un supplément de 13,000 francs. Cette fois la Caisse d'épargne fut installée dans l'aile de l'Ouest. On y supprima les entresols, et ainsi fut créée la belle salle d'exposition du Musée commercial. Le passage sur la rue Saint-Lô était supprimé[1]; la porte et le mur étaient reconstruits à l'alignement. Si l'Hôtel, respecté, était garanti dans ses œuvres vives, le jardin était abandonné. Il a connu tous les anéantissements. La Ville l'a affecté comme cour de récréation du Patronage scolaire installé dans l'ancienne orangerie. Les beaux parterres ont disparu, sans espoir. De la décoration générale, il reste seulement l'exquise fontaine, prisonnière oubliée, derrière la palissade d'un tir. L'eau ne s'égoutte plus jamais, en perles irisées, de la conque à la forme harmonieuse. Les feuilles roussies, dont nulle main ne vient arrêter l'entassement, s'y déposent à chaque automne. Elles y font plonger des clartés rutilantes, et l'on dirait un métal ardent au cœur d'un vase vieilli. Le socle devient chaque jour plus informe, et bientôt ne supportera plus la coquille de pierre. Seul, dans cette désolation, le motif central scellé au mur est intact, et le visiteur solitaire y rencontre le faune doucement ironique qui se mire en souriant dans l'eau stagnante de la vasque. Plusieurs fois, la *Société des Amis des Monuments rouennais* a réclamé de l'Administration compétente l'entretien que mérite cette œuvre d'art. Injustement, elle est inconnue; si l'on n'y prend garde, elle sera bientôt oubliée, et ce sera encore un des jolis motifs du vieux Rouen à tout jamais disparu.

Il est regrettable de constater le dédain dont l'Hôtel du Premier Président est aujourd'hui entouré. Certes, les pignons énormes et les pinacles délicats du géant voisin attirent les regards. L'œuvre de Roulland le Roux détourne de la charmante création de Martinet. Celle-ci pourtant ne mérite à aucun titre l'oubli où elle est tombée. C'est le fait — et le méfait — du romantisme. Depuis son

1. Ce passage est connu par une aquarelle de la collection Pelay. M. Sarrazin en a donné un croquis dans sa brochure sur le Barreau de Rouen.

triomphe, les auteurs en parlent peu [1]. L'abbé Cochet lui consacre quelques lignes fort sèches dans son répertoire. *Rouen Illustré* la passe sous silence. M. Enlart la trouve froide [2]. Le public féminin — qui y a passé des examens — en a parfois conservé un souvenir pénible et la néglige.

Cette noble demeure — qui nous pourrait conter, comme une aïeule, la douceur de vivre — est un très beau spécimen du XVIIIe siècle, un des plus parfaits miroirs de l'esprit français. Beaucoup de sottises ont été écrites sur l'architecture de cette époque. L'examen impartial et raisonné des œuvres est la



Fontaine au fond du jardin.

meilleure réponse qui puisse y être donnée. Entre les lourds bossages de Henri IV et les impeccables pastiches d'Herculanum, un moment a dû se rencontrer où la grâce s'est alliée à la force sans l'énerver ni lui être sacrifiée. La Régence semble ce point rêvé. Voyez la façade Nord de la Première Présidence. Les lignes architecturales règnent encore sur la composition ; la proportion des

1. Les anciens auteurs Seurin, Farin, Fouquet, Périaux, signalaient volontiers l'Hôtel du Président comme un édifice très remarquable.

2. Rouen dans la collection des villes d'art célèbres.

pleins et des vides est le grand élément de décoration. Aucun effet de rhétorique, nul amusement, nul détail ne cherchent à racheter une erreur en détournant l'attention, en amusant le regard. L'esthétique de l'époque tout entière est ramassée dans l'œuvre de Martinet, et pour un dernier éloge, nous ne saurions y ajouter de meilleurs commentaires que cette phrase de Fénelon dans sa Lettre à l'Académie : « On ne sait pas être sobre dans la recherche du beau ; on fait » comme ceux qui chargent une étoffe de trop de broderies. Le goût exquis » craint le trop en tout, sans en excepter l'esprit de même..... Pour la poésie » comme pour l'architecture, il faut que tous les morceaux nécessaires se tour» nent en ornements naturels; mais tout ornement qui n'est qu'ornement est de » trop; retranchez-le, il ne manque de rien, il n'y a que la vanité qui en souffre. »

Ce rêve des lettrés n'a-t-il pas pris corps dans l'Hôtel de la Première Présidence, et laisserons-nous ignoré, méconnu, le témoin rouennais d'une beauté si française ?

Pierre CHIROL.





LES PRIANTS

DU TOMBEAU DES CARDINAUX D'AMBOISE

à la Cathédrale de Rouen

Les effigies des cardinaux d'Amboise[1] représentés en « priants » sur leur tombeau n'ont pas encore été l'objet d'un travail particulier pour essayer d'établir à la fois la date de leur exécution et leur attribution à un ou plusieurs des sculpteurs que les comptes de l'Archevêché nous montrent occupés à la construction du monument.

1. Travail lu à l'Assemblée générale des *Amis des Monuments Rouennais*, le 23 juin 1906. Cf. Bulletin, p. 12.

Georges Ier d'Amboise, né en 1460, archevêque de Rouen en 1494, cardinal en 1498, légat en France depuis 1501, mort le 25 mai 1510.

Georges II d'Amboise, né en 1488, archevêque de Rouen en 1511, créé cardinal en 1545, mais ne reçoit qu'au Consistoire du 27 février 1550 un titre cardinalice, celui des Saints Pierre et Marcellin, mort en 1550. Pour la biographie de ces deux prélats, v. Mgr Fuzet et chanoine Jouen. Comptes, devis et inventaires du manoir archiépiscopal de Rouen, etc. Rouen, 1908, pp. 385-392 et 423-428.

Les cardinaux sont représentés agenouillés, les mains jointes, tournés vers l'orient, et dans la direction de l'autel de la chapelle.

Elévation de ces figures au-dessus du sol : 2 m. 32.

Georges Ier d'Amboise, statue formée de cinq morceaux d'albâtre soigneusement raccordés par des joints très fins. Un seul bloc constitue la plus grande partie du personnage. Restaurations : les doigts des deux mains ; le pan de la cape, au-dessus des bras, à deux endroits. Dimensions : hauteur, 1 m. 51 ; largeur, 2 m. 58.

Georges II d'Amboise, statue en marbre blanc, formée de plusieurs blocs assez grossièrement juxtaposés.

Restauration : les doigts des deux mains. Dimensions : hauteur, 1 m. 55 ; largeur, 2 m. 11.

Mais avant d'entreprendre cette étude, nous devons exposer l'état de la question. C'est à peine si dom Pommeraye [1] au XVIIe siècle, et Farin [2] au XVIIIe, traitent le sujet qui nous occupe. Il nous faut arriver à Deville en 1833, pour trouver la première analyse du monument des cardinaux.

Tout d'abord, il n'envisage la représentation de Georges Ier qu'au point de vue de sa valeur artistique :

« La tête, dit-il, pleine de dignité et d'expression, est d'une exécution admi- » rable. » Le reste, moins parfait, selon lui, « pourrait bien ne pas être de la même » main ». Puis il signale sa situation actuelle due à un remaniement postérieur : « Il paraît que, dans l'origine, cette statue était seule et occupait le centre de la » tablette du sarcophage (on aperçoit encore la trace des crampons qui l'y rete- » naient); aussi la première inscription que je viens de rapporter est-elle unique- » ment relative au personnage qu'elle représente, à Georges Ier d'Amboise [3]. » Aucune date, aucun nom d'artiste pour cette figure. Il remarque seulement dans les comptes la place prépondérante de des Aubeaux parmi les sculpteurs employés aux travaux : « Un seul d'entre eux (des ymaginiers), sans doute » comme leur chef, si ce n'est comme le plus habile, avait vingt sous pour lui » et son serviteur. Il s'appelait Pierre Desaubeaulx et était né à Rouen [4]. »

Pour la figure de Georges II, il regrette que la statue actuelle ait remplacé une autre œuvre un peu antérieure qu'il date de 1541-1542 et attribue à Jean Goujon : « Dans l'origine, le cénotaphe ne portait que la statue de » Georges Ier d'Amboise. Elle était accompagnée d'anges pleurants. Georges II » d'Amboise, de 1541 à 1542, les fit enlever afin de pouvoir placer sa statue à

1. Voici ce que dit cet auteur relativement à la statue du second des cardinaux : « On l'avait » figuré (Georges II) revestu d'un habit d'archevêque, qu'il fit changer ensuite, ayant été honoré de » la pourpre romaine, et se fit représenter en la manière que nous le voyons aujourd'huy en habit » de cardinal », p. 53. (Dom Pommeraye : *Histoire de la Cathédrale de Rouen*. Rouen, 1686.)

2. Farin : *Histoire de Rouen*, 3e partie, p. 13. Rouen, 1731.

Le texte a été pris dans l'ouvrage de dom Pommeraye, dont Ducarel se sert encore à la fin du même siècle. (*Anglo-Norman Antiquities*, etc., p. 19. London, 1767.)

3. A. Deville : *Tombeaux de la Cathédrale de Rouen*. Rouen, 1833, p. 83.

4. A. Deville : Op. cit., p. 93. M. P. Vitry, dans son admirable travail sur Michel Colombe, a fait une étude attentive du monument. Il remarque, après Deville, que des Aubeaux semble avoir été le chef de l'atelier. Néanmoins, pour la figure du premier cardinal, il ne croit pas devoir lui en attribuer l'exécution. Il admire cette statue et la met de pair avec les plus belles œuvres similaires de l'époque, le Birague et l'Henri II de Germain Pilon. (P. Vitry : *Michel Colombe et la sculpture française de son temps*. Paris, 1901, pp. 448-454.)

Cette même année, M. L. de Vesly publia une étude sur des Aubeaux. Il fit observer, lui aussi, la place importante occupée par cet artiste dans l'atelier des sculpteurs employés au monument. (L. de Vesly : *Notice sur Pierre des Aubeaux* ; *Réunion des Sociétés des Beaux-Arts des Départements*. Paris, 1901, p. 414 ; *Bulletin de la Société des Amis des Monuments Rouennais*. Rouen, 1901, p. 41 ; *Bulletin de la Société d'Emulation*. Rouen, 1901, p. 253.)

» côté de celle de son oncle. Il avait confié l'exécution de ce morceau de sculpture » au fameux Jean Goujon, qui reçut 30 livres pour son travail[1]. » Il ajoute que ce changement eut lieu à cause de la nouvelle dignité de l'archevêque, devenu cardinal quelques années après, et en exécution du testament de ce prélat (1550). » Ailleurs, Deville dit : « C'est cette seconde statue que nous voyons encore aujour- » d'hui. La disparition de la première doit exciter de bien vifs regrets, car elle » sortait d'un ciseau justement fameux, celui de Jean Goujon ; la statue actuelle est d'une exécution lourde et sans esprit[2]. »

L'argumentation de Deville, paraissant solidement appuyée par les références qu'il avait tirées des comptes de l'Archevêché, fut alors adoptée par tous ceux qui s'occupèrent du monument des cardinaux.

Notons cependant deux variantes d'appréciation relativement à la statue de Georges II.

Ainsi, en 1879, M. l'abbé Loth[3] signalait la tête de la statue actuelle comme étant l'œuvre de Jean Goujon. C'est encore, croyons-nous, l'opinion de l'abbé Sauvage[4].

Cette figure fut encore au cours du même siècle étudiée dans des travaux que nous allons citer brièvement.

Palustre utilise les renseignemnts publiés par Deville[5].

MM. A. de Montaiglon[6] et Henri Jouin[7] s'en servent aussi. M. L. de Vesly[8] écrit que la première statue de Georges II, celle de 1542, a disparu; mais il croit en reconnaître un fragment dans une tête de marbre très mutilée, conservée au Musée départemental des Antiquités. M. P. Vitry[9], enfin, attribue la première

1. A. Deville : Op. cit., p. 96.

2. *Idem*, p. 84.

3. « L'artiste, » dit-il, « avait représenté le prélat en costume d'archevêque; mais lorsque » Georges II eut été promu au cardinalat, il témoigna le désir d'être représenté revêtu des insignes » de son éminente dignité. On substitua donc une nouvelle statue à l'ancienne, mais on y adapta » la tête, œuvre de Jean Goujon. » (Abbé Loth : *La Cathédrale de Rouen*. Rouen, 1879, pp. 163-164.)

4. La tête du neveu est l'œuvre de Jean Goujon qui fit à Rouen tant de travaux de 1545 à 1550. (*La Normandie monumentale*. Le Havre, 1893, p. 85.)

5. Palustre : *La Renaissance en France*. Paris, 1881, t. II. pp. 260-261.

6. M. A. de Montaiglon pense que pour la statue de Georges II d'Amboise, dont la date d'exécution nous serait fournie par le compte de 1541-1542, que nous étudierons plus loin, Jean Goujon, « quoique chargé de la surveillance du travail, ne fit de sa main que la tête ». Cette figure aurait été remplacée après l'année 1550. Ainsi, « nous n'avons plus, » dit-il, « l'œuvre de Goujon, » absolument étranger à la seconde statue, puisqu'en 1550 il était depuis plusieurs années à Paris, » et des plus occupés ». (*Jean Goujon et la vérité sur le lieu et la date de sa mort. Gazette des Beaux-Arts*. 1884, 2e période, t. XXX, p. 385.)

7. Henri Jouin : *Jean Goujon*. (*Les Artistes célèbres*.) Paris, s. d., p. 12.

8. L. de Vesly : *Jean Goujon, architecte*. (Réunion des Sociétés des Beaux-Arts des départements. 1904, p. 73. *Bulletin de la Société d'Emulation*. Rouen, 1904, p. 235.)

9. P. Vitry : *Jean Goujon*. (*Les grands Artistes*.) Paris, 1908, p. 28.

représentation de ce prélat, au moins partiellement, à Jean Goujon. Cette statue ayant été remplacée par une nouvelle, il estime qu'on a dû recopier la tête de l'ancienne.

Ainsi l'opinion admise sur les effigies des cardinaux d'Amboise est la suivante :

1° La statue de Georges Ier est une œuvre anonyme ;

2° Georges II, en 1542, fut représenté en costume d'archevêque sur le tombeau de son oncle. Jean Goujon travaille à cette figure, ou tout au moins en sculpte la tête. Quelques années après, en exécution du testament du prélat, rédigé en 1550, une seconde statue vient remplacer la première, dont la tête est alors, ou bien adaptée à la nouvelle figure, ou bien simplement recopiée.

L'étude des pièces d'archives et l'examen des deux statues vont nous amener à des conclusions tout autres.

Georges Ier d'Amboise était mort à Lyon le 25 mai 1510, mais il faut attendre l'année 1516 pour voir le début des travaux du monument dont Rouland le Roux avait fait les « pourtraitz »[1], c'est-à-dire le plan.

D'année en année, nous suivons, par les comptes de l'Archevêché, la marche du travail. On taille et on sculpte les marbres sur chantier longtemps avant de les amener dans la chapelle. Le 30 juin 1520 seulement, a lieu la pose de la première pierre du tombeau[2].

Or, c'est précisément à cette date, quand la disposition du monument est définitivement arrêtée, que commence la préparation de la statue du prélat Georges Ier.

En effet, deux tableaux offrant son portrait sont amenés à Rouen.

« Le xxve de juing, baillé à Raulin Guillaume, pour avoir aporté de Gaillon » deux tabliaulx ou est l'efigie de monseigneur le légat. . . . . x s.[3] »

Cet article est rayé dans le registre, mais cette rature ne vient pas démentir le fait ; elle signifie seulement que la somme en question ne devait pas figurer

1. Comptes de l'année 1516-1517. Fonds de l'Archevêché. *Archives de la Seine-Inférieure*. G. 97.

Nous publierons une étude historique et critique sur le monument des cardinaux d'Amboise. Elle sera accompagnée du relevé de toutes les pièces comptables. Il n'y a pas de lacunes dans cette série de documents pour la période qui s'étend de 1515 à 1531. Plusieurs de ces comptes de l'Archevêché nous ont même été conservés en double exemplaire. Ceci est important pour l'étude que nous avons entreprise.

2. Comptes de l'année 1519-1520. *Archives de la Seine-Inférieure*. G. 100 et G. 101.

3. Registrum recepte et misie domini thesaurarii domini Rothomagensis archiepiscopi pro anno incipiente in festo S. Michaelis anni domini 1519. Ce registre ne comporte que l'indication en bloc des sommes versées chaque semaine aux ouvriers occupés au tombeau, et non le détail des journées de travail. (*Archives de la Seine-Inférieure*, G. 101.)

dans le relevé définitif de comptes[1], où en effet on ne la trouve pas. Dans le même registre (G. 101), un peu plus tard, en octobre de la même année, nous voyons apparaître pour la première fois le sculpteur Pierre des Aubeaux. Il est signalé dans deux articles qui se suivent immédiatement en cet ordre :

« Ce vendredi XIX[e] d'octobre, baillé à Brestot et à Desaubiaulx sur la sep- » maine qui sera demain passée. . . . . XL S. »

« Baillé à Desaubiaulx, ce XV[me] d'octobre . . . . LX S. »

Ces deux articles sont encore rayés dans le registre, pour des raisons analogues à celle que nous avons rapportée plus haut relativement à l'envoi des deux portraits du légat[2].

C'est donc grâce à une indication pour mémoire du trésorier que nous devons ces renseignements précieux. Il est un fait que les ratures ne peuvent détruire, c'est la présence auprès du tombeau, par la simple mention de son nom, de notre sculpteur Pierre des Aubeaux. Considérons enfin que la somme de 60 sols reçue par lui le 15 octobre 1520 est un multiple exact d'une paie journalière de XX sols. Or, dans le compte de l'année 1520-1521, et dans ceux des années suivantes, nous retrouvons cette somme : c'est le salaire habituel d'un « ymaginier » anonyme, lequel, détail à noter en passant, est toujours aidé d'un serviteur[3]. Les autres sculpteurs reçoivent des sommes moindres et bien spécifiées pour chacun d'eux. Donc, pas de doute, et cet artiste anonyme ne peut être que Pierre des Aubeaux[4].

A quelle partie du tombeau pouvait-il alors être employé ? Le prix élevé qui lui est alloué laisse présumer qu'on lui avait confié l'exécution d'un ouvrage

1. Compte et estat de maistre Pierres Roussel (S[t] Michel 1519 à S[t] Michel 1520). *Archives de la Seine-Inférieure*. G. 100.

2. *Archives de la Seine-Inférieure*. G. 101.

3. « Premièrement, payé à XXVI compagnons dont en y a XVIII machons et VIII ymaginiers qui ont besongné quatre jours et demy en la septmaine commenchante le dernier jour de septembre V[cc] XX à tailler la sepulture de feu monseigneur, lesquelz ont gaigné pour chacun jour c'est assavoir les machons V s. et les ymaginiers l'un VII s. VI d., les autres VI s. VI d., les aultres IIII s. l'autre V s. et l'autre avec son serviteur XX s., avec ung manouvrier qui a servy lesd. machons à II s. VI d... etc. » (Estat de la mise faicte par moy Pierres Roussel, trésorier de très révérend père en Dieu monsg[r] l'archevesque de Rouen pour la sepulture de feu de bonne memoire monsg[r] le légat... etc. ; compte de S[t] Michel 1520 à S[t] Michel 1521 ».) *Archives de la Seine-Inférieure*. G. 102.

Les comptes de la confrérie de l'Assomption établie en l'église paroissiale de Gisors, où P. des Aubeaux sculpte le groupe de la mort de la Vierge, nous font connaitre les noms de deux « varlets et serviteurs ». Ce sont Loys Hebert et Pierre Monier, dit Fleurent. A côté d'eux travaillent Jehan de Rouen et Mathurin de Lourme. (Abbé BLANQUART : *L'imagier Pierre des Aubeaux et les deux groupes du trépassement de Notre-Dame à Gisors et à Fécamp*. Caen, 1891, pp. 3-12.)

4. Pierre des Aubeaux : date et lieu de naissance inconnus, disparaît en 1525. Nous avons adopté l'orthographe proposée par M. l'abbé Blanquart. (Pour sa biographie et l'étude de ses travaux, v. abbé Blanquart, 1891, op. cit., et L. de Vesly, 1901, op. cit.)

présentant une certaine difficulté, c'est-à-dire, croyons-nous, à cause de ses dimensions, la statue de Georges Ier d'Amboise. Le maître était, on le sait, habitué aux grands travaux de statuaire. Il avait sculpté quelques années auparavant le grand relief de l'Arbre de Jessé au tympan du portail Saint-Romain (1512-1513)[1]. Vers le même temps, une autre œuvre considérable, avec nombreux personnages, l'appelait à Gisors : le groupe du trépassement de Notre-Dame destiné à orner une chapelle de l'église paroissiale[2].

Le compte de l'année suivante (1521-1522)[3] va nous permettre de serrer la question de plus près. Tout d'abord, nous y trouvons un fait capital négligé jusqu'à présent : la décision que prend l'archevêque Georges II d'Amboise de préparer son tombeau.

Tous les comptes précédents s'appliquaient au monument destiné à « monseigneur le légat » Georges Ier; le titre de ce compte porte la mention : « Ensuit la mise faicte tant par feu maistre Pierre Roussel quand il vivoit » tresaurier de tres reverend pere en Dieu et seigneur monseigneur Georges » d'Amboise archevesque de Rouen, que par moy Franchoys le Conte, aussi à » présent tresaurier de mond. sgr pour la sepulture de feu de bonne memoire » monseigneur le legat en son vivant archevesque de Rouen et oncle de » Monseigneur que pour la sepulture encommencée par mond. sgr depuys le » jour sainct Michel vcc XXI jusques à la sainct Michel vcc XXII... etc.[4] »

Il ne peut être question ici seulement d'aménagements nouveaux du caveau funéraire n'occasionnant alors que des frais relativement minimes, mais bien de travaux extérieurs sur le tombeau.

La décision de Georges II amena la commande de son effigie. Aussi, à cause de la place que cette statue allait occuper derrière celle de son oncle, la disposition du monument devait être modifiée, le projet primitif ne comportant, on le sait déjà, qu'un seul « priant ».

Ce compte de 1521-1522 mérite l'attention. On y voit encore l' « ymaginier » anonyme que nous avons assimilé à des Aubeaux. Il gagne toujours la même somme, XX sols par jour, pour lui et son serviteur. Un sculpteur, signalé à côté de lui, ne touche que VI sols VI deniers. Le travail semble s'achever, puisqu'il n'est demeuré que deux « ymaginiers » autour du tombeau. Plus tard, de la seconde semaine de juin au 6 septembre, notre « ymaginier » reste seul.

Ce dernier renseignement est, on le voit, bien significatif pour le sujet qui

1. (Compte de la St Michel 1512 à la St Michel 1513.) Fonds du Chapitre. *Archives de la Seine-Inférieure*. G. 2525.

2. Abbé Blanquart : Op. cit., pp. 3-14.

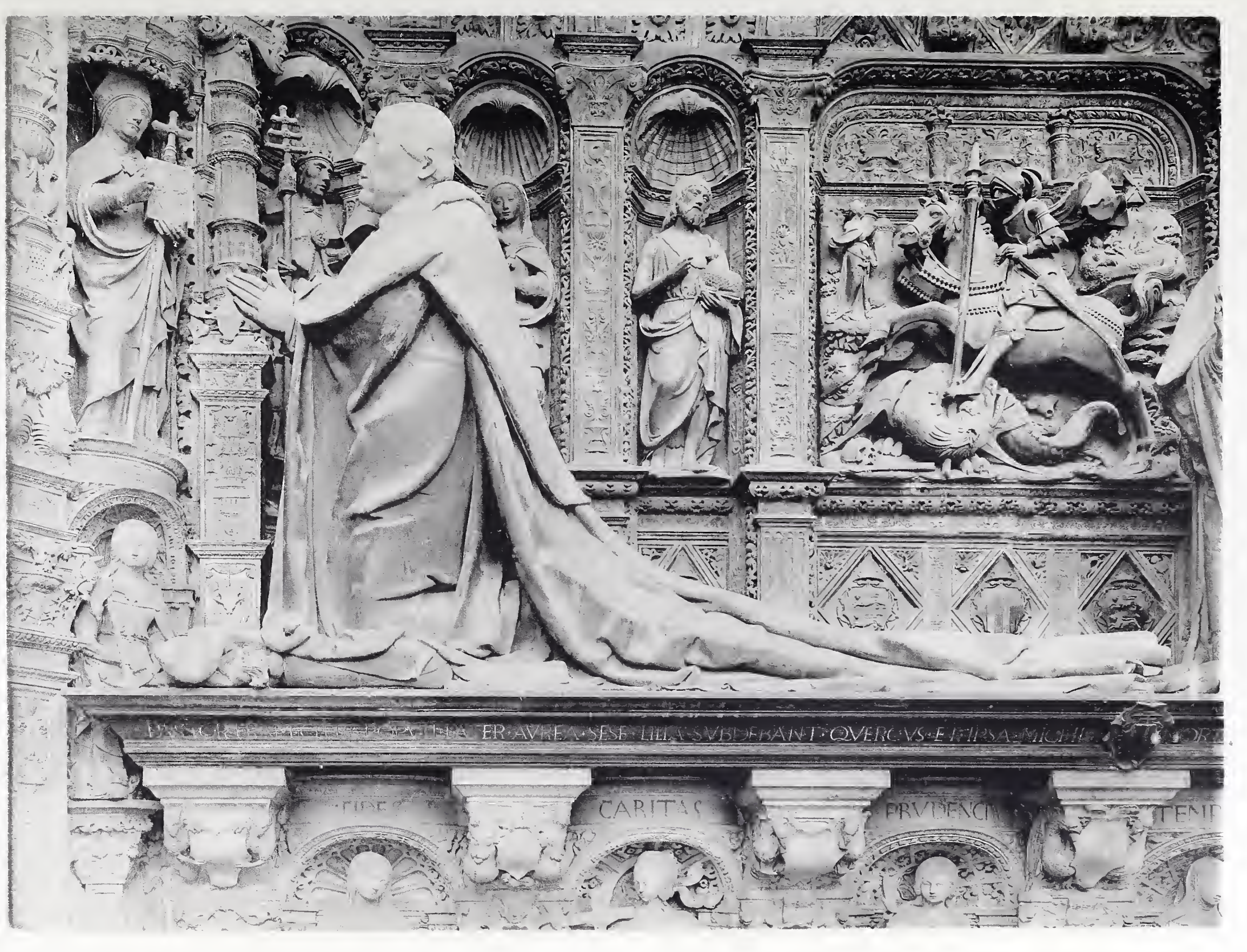
3. (Compte de la St Michel 1521 à la St Michel 1522.) Fonds de l'Archevêché. *Archives de la Seine-Inférieure*. G. 105.

4. *Archives de la Seine-Inférieure*. G. 105.



STATUE DE GEORGES II D'AMBOISE

(Cathédrale de Rouen)



STATUE DE GEORGES I[er] D'AMBOISE

(Cathédrale de Rouen)

nous occupe. L'artiste Pierre des Aubeaux achève-t-il seulement la figure de Georges Ier ? commence-t-il celle du neveu ? La question reste indécise.

Ce que l'on constate, maintenant, c'est l'arrêt complet des travaux en septembre de cette année 1522.

Un an et demi après ils sont repris, et dans le compte de la nouvelle campagne nous trouvons enfin deux mentions d'un caractère décisif : l'exécution de la statue de Georges II et le nom de des Aubeaux : « Ensuyt la mise » faicte par moy François le Conte, trésorier de très reverend père en Dieu et » seigneur monseigneur de Rouen, pour la sepulture et effigie de mond. » seigneur depuys le IIIe jour d'avril mil cinq cens vingt quatre aprez Pasques » jusques au XXVIIe de novembre ensuyvant end. an de laquelle mise depuys » led. jour IIIe d'apvril l'estat ensuyt.

» Premièrement, payé à trois ymaginiers, lesquelz ont besongné à lad. sepul- » ture de monseigneur, par l'espace de six jours et demy en la sepmaine finie le » samedi IXe d'apvril end. an, c'est asscavoir à maistre Pierre Desaubiaulx et son » serviteur par chacun jour quinze solz, et à Jehan Chaillou cinq soulz »[1].

Contrairement aux comptes précédents, il n'est plus ici question de la » sépulture du légat » ; on conclura donc à l'achèvement de la statue de Georges Ier, qui peut alors se placer en 1522, avant l'arrêt, déjà signalé, des travaux du monument.

Des Aubeaux ne reçoit plus XX sous comme auparavant, mais son salaire est beaucoup plus élevé que celui de Jehan Chaillou. Il est même qualifié de maître. Jehan Chaillou et Regnault Therouyn[2], autre « ymaginier » nommé dans la suite du compte, ont pu l'assister ; mais, alors, il se présente à nous, non seulement comme attaché au travail le plus important, mais chargé de la direction de l'ouvrage.

D'autre part, la représentation de Georges II, destinée à figurer sur le tombeau, est indiquée en des termes précis qui ne peuvent laisser aucun doute sur son exécution. Cette statue ne saurait, par conséquent, être attribuée à d'autres sculpteurs que notre Pierre des Aubeaux.

Ce point acquis, n'y a-t-il pas là un indice nous permettant de considérer aussi cet artiste comme l'auteur de la superbe figure du légat Georges Ier ? Ce n'est qu'une présomption, il est vrai, mais elle nous paraît

1. *Archives de la Seine-Inférieure*. G. 108.

2. Regnault Therouyn gagne aussi cinq sols par jour, ainsi qu'on peut le voir dans ce même registre de comptes : « Item pour lesd. Desaubeaulx et son serviteur Chaillot, avec ce Regnault Therouyn ymaginier, lesquelz ont besongné par six jours en lad. sepulture à la sepmaine finie le samedy XVIe d'apvril end. an Ve XXIIII a esté payé aud. Georget, jouxte son estat et quictance de ce faict, la somme de VII l. X s. (*Archives de la Seine-Inférieure*. G. 108.) La démonstration se fait par le calcul ; il suffit de répartir la somme totale entre les trois sculpteurs.

suffisante pour être affirmatif à ce sujet. Il y a mieux enfin : l'étude que nous ferons plus loin du monument sera tout à fait concluante.

Quant à la statue du neveu, cette seconde œuvre en date de notre sculpteur ne devait, hélas ! rester longtemps intacte.

Les travaux de cette année 1524 durent jusqu'à la fin de décembre. Une dernière mention des comptes date du 3 janvier 1525. Des Aubeaux et son serviteur, ainsi que deux maçons, ont seuls été employés [1].

Le monument est complètement terminé.

Le compte de 1534-1535 nous montrera seulement le maître maçon Symon Vitecoq occupé à quelques travaux de maçonnerie et à des inscriptions qu'on désire y ajouter [2]. Et nous arrivons ainsi à cette année 1542, où nous rencontrons le fameux marché, base de l'attribution à Jean Goujon de la statue de Georges II que nous venons de restituer à Des Aubeaux : « A Jehan Goujon, tailleur de pierre et masson, pour faire la teste du priam et sepulture de monseigneur et pour parfaire et asseoir icelle en la place où elle doibt demourer par le marché du VIe apvril et par ses quictances . . . . XXX l. » [3]

Cette somme de 30 livres ne permet pas d'admettre qu'une nouvelle statue ait pu être commandée à Jean Goujon. Elle nous paraît trop faible, car il faut se souvenir du compte de 1525 [4] où il est question de l'effigie de Georges II. Des Aubeaux, à qui nous venons de l'attribuer, est payé, nous l'avons vu, 15 sous par chaque jour de travail, et précédemment même, pendant les années 1520-1522 [5] où se place l'exécution de la figure de Georges Ier, il reçoit un salaire encore plus élevé. Il importe de ne pas oublier que l'exécution de ces deux statues a dû exiger un temps considérable. D'ailleurs, l'examen que nous ferons plus loin du « priant » tranchera la question. Nous ignorons les

1. *Archives de la Seine-Inférieure*. G. 109.

2. « A maistre Symon Vitecoq, tailleur et masson, pour avoir parfaict les épitaphes et entrepiedz qui portent les anges de la sepulture de feu monseigneur le legat selon la convention et mandement de monseigneur et quictance dud. Vitecoq . . . . XXII l. X s. »
1534-1535. *Archives de la Seine-Inférieure*. G. 120.

3. Compte de l'année 1541-1542.
Archives de la Seine-Inférieure. G. 130 et 131. Le même compte nous apprend que Jean Goujon fut installé pour exécuter ce travail dans la cuisine de l'archevêché : « A Nicollas Morel, masson et ses compaignons jusques au nombre de sept pour avoir transporté le priam de monseigneur depuys la gallerie ou il estoit jusques à la grande cuysine pour illec le parfaire, le Ve juing. XXV s. ».
En cette année 1542, le tombeau fut nettoyé : « A Nouel Cyret, pour avoir nettoié la sepulture de feu monseigneur le légat pour la solempnité de Pasques que monseigneur le reverendissime cardinal de Lorraine estoit en ceste ville de Rouen, laquelle sepulture estoit plaine de pouldre par quictance le IIIe apvril avant Pasques . . . . XXV s. ». (G. 130 et 131.)

4. *Archives de la Seine Inférieure*. G. 108.

5. *Idem*, G. 101, 102, 103, 105, 106.

motifs qui amenèrent l'archevêque à faire ainsi transformer son effigie. En tout cas, ce fut la première atteinte à l'intégralité de cette figure, et pour ainsi dire sa première mutilation. Un risque beaucoup plus grave la menaçait : elle faillit disparaître.

En effet, elle nous montrait Georges II dans le costume d'archevêque. Devenu cardinal en 1545, le prélat demandait, par son testament du 23 août 1550, de la remplacer par une nouvelle statue, où il devait se montrer revêtu des insignes de sa récente dignité.

Ce document est d'une importance capitale. Aussi devons-nous donner la transcription exacte de tout ce qui se rapporte à notre sujet :

A tous ceulx que ces presentes lectres verront Loys de Mollan garde des Sceaulx roiaulx aux contractz de la ville et chastellenie de Meullent, salut. Savoir faisons que ce jourd'huy dacté de ces présentes par devant et en la présence de Jehan Gonhier tabellion pour le Roy nostre sire au dict Meullant et de Michel le Paillard commis avecques luy à l'exercice dudict tabellionnage et des temoings soubz scriptz, estant monseigneur le Reverendissime Georges cardinal Damboise par la permission divine archevesque de Rouen en une maison à luy appartenant vulgairement appellée la conté près et joignant son chastel de Vigney, malade en son lict, toutesfoys sain de pencée et d'entendement, le dict seigneur reverendissime cardinal a faict et ordonné son testament et ordonnance de dernière volunté tel ainsi et par la forme et maniere qui ensuict. Au nom du père du filz et du sainct Esperit, Nous Georges cardinal Damboise archevesque de Rouen, sain de pensée et entendement, congnoissant qu'il n'est rien plus certain que la mort et incertain que l'heure d'icelle, ne voullant decedder de ce monde intestat comme vray catholic, faisons et ordonnons nostre testament et ordonnance de dernière volunté en la forme et maniere qui ensuict. Premièrement, Nous recommandons nostre âme à Dieu nostre créateur, à la glorieuse Vierge Marie, aux bencitz Sainct Michel ange et archange, monsieur Sainct Jehan Baptiste, Sainct Romain, nostre patron Sainct Georges et a tous les Sainctz et Sainctes de de la court celeste de Paradis, Et revocquons par ces presentes tous aultres testamens et codicilles qui pourroient avoir esté faictz au précédent ce jourd'huy par Nous. Voullons nostre corps estre inhumé en nostre église de Rouen, en la chapelle Nostre Dame au lieu et soubz la tumbe et sepulture de marche noir de feu de bonne memoire monseigneur le legat Damboise que Dieu absolve nostre oncle et predecesseur archevesque de la dicte église. Avec telles obsecques et funérailles qu'il sera advisé estre honnestes et raisonnables par noz exécuteurs cy apres nommez ; Et pour ce que nostre protreture de priant qui est de présent près celle du dict feu Seigneur légat n'est que en habit d'archevesque, Nous voullons que au lieu d'icelle en soyt mise une aultre de marbre ou de albastre portant habit de cardinal. Et nostre cœur estre porté et mis en sepulture aux cordeliers à Ponthoise davant le grand hostel soubz une lame de cuyvre insculpée ; Et des biens qu'il a pleu a Dieu nous donner en ce mortel monde noz debtes préalablement paiees, en recongnoissance des biens que avons receuz de l'eglise, Avons donné, legué et délaissé, donnons, leguons et delaissons aux doien, chanoines et chappitre de nostre dicte église de Rouen, la somme

de six mil escuz d'or soleil à nous deubtz par monseigneur Claude Dannebault admiral de France, dont nous avons obligacion pour emploier a la décoration d'icelle, assavoir de ung sancta sanctorum de cuyvre, de une belle et riche chappelle entière blanche pour servir aux festes Nostre Dame et instauracion de ung pulpite, et seront les chozes dessus dictes exécutées dedans dix huict moys apres les deniers delivrez sans que lesdictz de chappitre puissent convertir de la dicte somme aulcune chose en leur proffict particulier, donnant la superintendance de ce à nos dictz exécuteurs ausquelz lesdictz de chappitre seront tenuz en faire deuement apparoir et rendre compte ;

Item avons donné ausdictz doien et chappitre la somme de deux mil cinq cens livres tournoys pour fonder et admortir une commemoration perpetuelle de nostre ame en ladicte eglise par chascun jour, apres le lavatoire le soubz diacre dira au diacre et ledict diacre après le preface dira au pbrestre célébrant la grand messe ces motz : « memento Georgii de Amboisia archiepiscopi ». Et pour ce sera paié ausdictz diacre et soubz diacre chascun douze deniers, et au pbrestre deux solz tournoys, laquelle somme sera emploiée en rente foncière et admortie dedans troys ans apres la délivrance d'icelle somme.... (*suivent d'autres legs*).

Et pour acomplir ce present nostre testament avons nommé et ordonné messire Claude Dannebault, chevaillier de l'ordre, mareschal et admiral de France, ledict de Licques, seigneur d'Alaines, et vénérable et circonspecte personne maistre Michel le Bret, chanoine de Rouen, nostre vicaire général et trésorier, ausquelz avons donné povoir de ce faire. Auquel de Licques voullons estre paié par chascun jour qui vacquera à l'exécution de nostre present testament ung escu pour sa despence. En promectant par ledict seigneur cardinal en parolle de prélat soubz l'obligacion de tout son revenu et temporel tenu et avoir agréable tout le contenu cy dessus sans y contrevenir ; Et pour approbacion dudict contenu cy dessus avons faict mectre a ces presentes lesdictz sceaulz qui passées feurent es présences de nobles personnes maistres Pierre Sarde, Claude Danglebermes dict Pirons, advocatz au grand conseil du Roy, vénérable et discrette personne maistre Jehan Thibourt advocat en la court d'eglise à Ponthoise, et maistre Jacques Burjotel, secretaire dudict seigneur, tesmoings à ce requis le sabmedy vingt troisiesme jour d'aoust l'an mil cinq cens cinquante.

Et le landemain dimanche vingt et quatriesme jour desdictz moys et an, se sont lesdictz tabellion et commis à l'instance et par le mandement dudict seigneur cardinal transportez par devers ledict seigneur cardinal estant en ladicte maison joignant son dict chasteau de Vigney lequel par forme de codicille et sans riens déroguer au contenu de son testament cy dessus escript, fors ce que cy après sera déclaré, a voullu et ordonné des deniers qui resteront après ladicte exécution de testament faicte, acomplie et parfaicte, s'il advenoit que ledict seigneur Dannebault n'eust lesdictz six mil escuz prestz et contans pour emploier aux laigs cy dessus du Sancta sanctorum, chapelle blanche et decoration de pulpite, il soit prins sur lesdictz deniers restans dudict testament ladicte somme de six mil escuz pour emploier ausdictz Sancta Sanctorum, chapelle blanche et decoration du pulpite, et le reste de tous les deniers ensemble ladicte somme de six mil escuz sol deue par ledict seigneur Dannebault veult estre donnée emploiée et ausmosnée à la décoration et bastiment de sa dicte eglise de Rouen et aultres eglises et en biens faictz et aumosnes

selon et ainsi qu'il plaira à ses dictz exécuteurs et à leur discretion sans qu'ilz en soient contables et tenuz en rendre compte à aucunes personnes parce qu'il s'en confie à leurs preudhomie et consciences. Et aussi a ledict seigneur cardinal donné et donne audict Anthoine Chevaillier cent escuz oultre et par dessusz les cent escuz par ledict seigneur revevendissime ja donnez par son testament audict Chevaillier. Et quant est des reparations encommancéz à faire par ledict le Bret son tresorier es bastimens tant de Rouen, Fresnes l'archevesque, Deville, Dieppe, Lihermont, Douvran, Dugreville et aultres lieux dudict archevesché, veult qu'ilz soient faictz et parfaictz a la discretion de sesd. exécuteurs. En promectant de rechef par ledict seigneur reverendissime en parolle de prelat et soubz l'obligacion de rout son dict revenu temporel tenir et avoir agreable tout le contenu cy dessus sans jamais y contrevenir renonçant à toutes choses à ces lectres contraires. Donné soubz lesdictz sceaulz, présent Pierre Hamelin, led. an et jour dessus dictz [1].

Gonhier. M. Paillard.

Si l'on se reporte aux seuls termes de l'acte du 23 août, le doute est impossible : on a dû suivre exactement la teneur du testament et détruire la statue. Mais il n'en est plus de même si l'on considère certain passage du codicille ajouté le lendemain au premier acte.

Dans ce codicille, en effet, Georges II d'Amboise, à propos des sommes qu'il destine à la décoration d'églises, et en particulier celle de Rouen, déclare s'en remettre à la discrétion de ses exécuteurs testamentaires, les dispensant même de rendre des comptes, parce qu'il « s'en confie a leur preudhomie et consciences ».

Le règlement de la succession de Georges II fut laborieux. Il amena des procès. Probablement, dans un but d'économie, les exécuteurs testamentaires du cardinal crurent qu'ils observaient exactement sa volonté dernière en suivant l'esprit de l'acte visant surtout la question de costume du « priant ».

On a pu remarquer, en outre, que dans le texte du testament, il n'y a pas d'article affectant une somme particulière pour le travail ordonné. Nous n'avons pas non plus trouvé trace dans les archives de la dépense faite à ce sujet, sans doute à cause des termes du codicille. Notre argument conserve donc sa valeur.

Mais, objectera-t-on, la thèse que nous exposons, relativement aux statues des cardinaux d'Amboise, ne s'appuie que sur des documents écrits. Cette fois, l'examen du monument lui-même va nous permettre de résoudre définitivement la question.

Auparavant, après cette course à travers tant de textes, nous devons résumer en quelques mots le résultat de cette longue discussion.

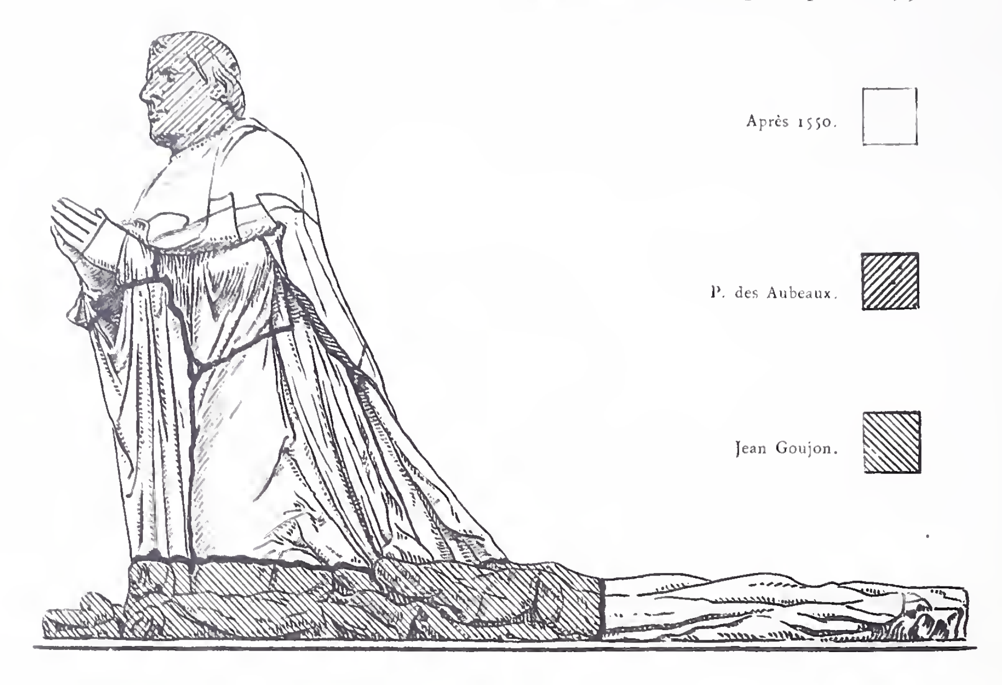
La statue de Georges Ier fut commencée en 1520. En septembre de la

1. *Archives départementales de la Seine-Inférieure*. G. 3418.

même année, nous voyons apparaître P. des Aubeaux, ce qui nous a amené à le considérer comme l'auteur de cet ouvrage achevé en 1522.

En 1521, début des travaux commandés par Georges II pour sa « sepulture ». Ils sont interrompus de 1522 à 1524. A cette date, l'effigie de l'archevêque est signalée dans le compte de l'année. Nous l'avons revendiquée aussi pour notre sculpteur.

En 1542, Jean Goujon refait la tête de cette statue, qui après 1550 devient



Statue de Georges II d'Amboise.

(Schéma montrant les travaux de Pierre des Aubeaux et de Jean Goujon.)

l'objet de modifications graves faites par un sculpteur dont le nom nous est resté inconnu.

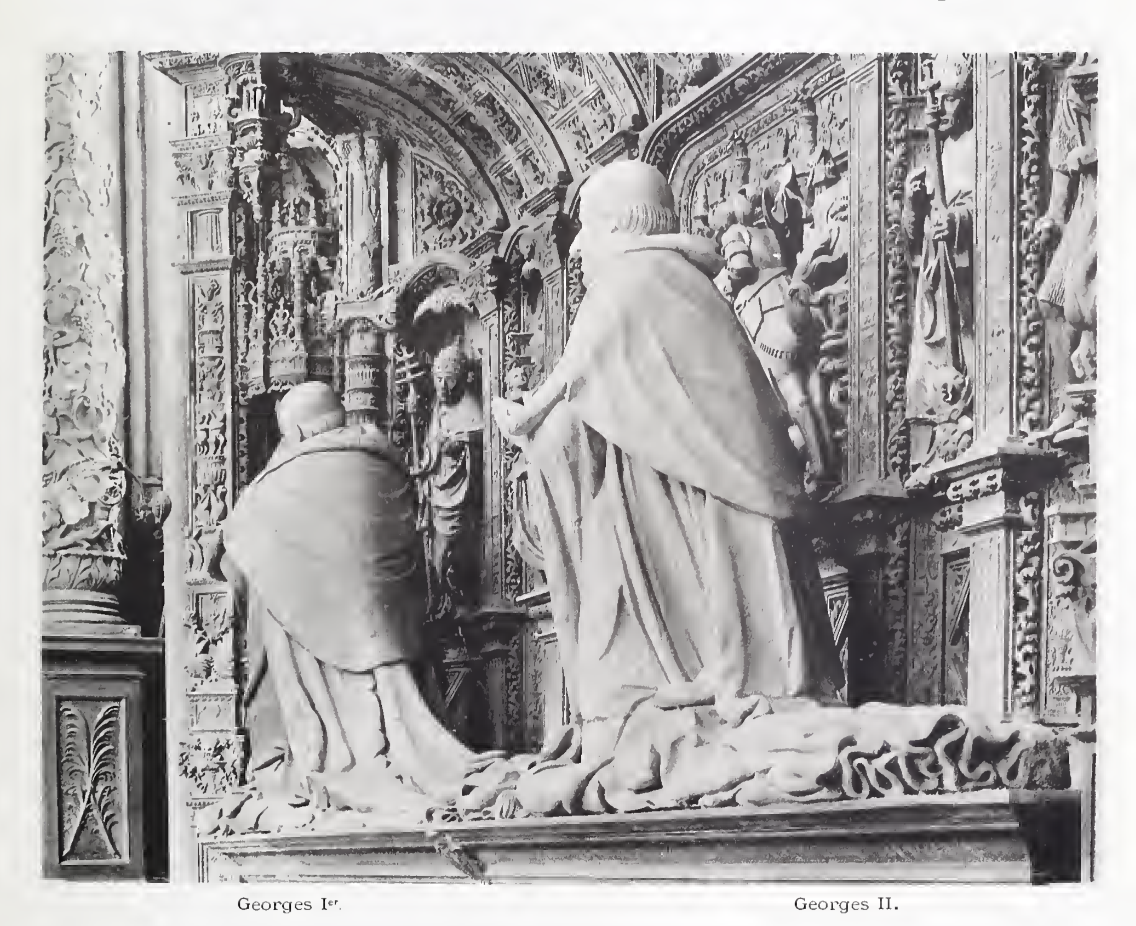
L'étude que nous allons faire va confirmer l'exactitude de notre proposition.

Revenons maintenant à la statue de Georges II d'Amboise. Nous remarquerons qu'elle est formée de plusieurs blocs séparés présentant à leurs points de réunion des joints assez grossiers et trop visibles[1]. Nous en comptons de suite

1. On ne saurait voir dans l'état actuel de cette statue l'effet de restaurations effectuées depuis le XVI[e] siècle. En 1562, à la prise de Rouen, les Calvinistes respectèrent le monument des cardinaux. Les révolutionnaires de 1793 violèrent la sépulture, mais à part la destruction de quelques armoiries, ne brisèrent rien. En 1816, Gilbert s'en étonne, mais il ajoute qu'on doit la conservation des monuments de la chapelle de la Vierge « au bon esprit des habitants de Rouen ». (A.-P.-M. GILBERT : *Description de l'église Métropolitaine de N.-D. de Rouen*, p. 79, Rouen, 1816.) Indépendamment de l'économie qu'il y avait à ne pas faire une nouvelle statue, il est possible que les guerres du règne de Henri II ne permirent pas de se procurer du marbre en quantité suffisante.

quatre principaux, abstraction faite du buste, de la tête et des bras. Sous cette partie supérieure deux morceaux de marbre, séparés par un gros joint vertical, s'arrêtent un peu au-dessus des genoux. Les jambes, le coussin sur lequel s'agenouille le personnage, et une partie de la cape, forment le troisième bloc. Le quatrième, enfin, est constitué par l'extrémité de la draperie.

Si nous regardons avec attention ces divers blocs, nous constaterons une différence notable dans le traitement des étoffes. La partie inférieure de la statue formée par le troisième morceau présente, en effet, une draperie sculp-



Georges Ier. Georges II.

Statues des Cardinaux d'Amboise.

tée avec plus d'habileté que le reste de la figure. Les plis ont des ondulations souples que soulignent des ombres accentuées. Au contraire, tout le reste du vêtement du cardinal offre une étoffe assez maladroitement exécutée, aux longs plis parallèles, rigides ou flasques, mais toujours du même travail sec et comme pénible. On remarquera aussi, sans peine, que la cape tombe mal derrière le personnage, et qu'elle est comme brisée à sa rencontre avec ce troisième bloc. Et quelle maladresse dans le raccord des plis de ces divers morceaux !

Cette partie inférieure dont nous venons d'apprécier l'exécution, et qui diffère sensiblement des autres morceaux constituant la statue, apparait, tout d'abord, comme un faible débris d'une figure plus ancienne. Le caractère bien définissable de la draperie permet assez facilement de dater l'œuvre : il suffira de jeter les yeux sur le « priant » voisin dont nous avons placé l'achèvement en 1522. Nous constaterons immédiatement une similitude complète de facture. Elle est donc contemporaine du tombeau ; nous avons là un précieux reste de cette effigie de Georges II que les textes nous ont permis d'attribuer à des Aubeaux, statue terminée dans les premiers jours de l'année 1525.

Ce n'est pas tout. Les documents écrits nous autorisaient, on l'a vu plus haut, à considérer aussi notre sculpteur comme l'auteur de l'admirable Georges I[er]. La comparaison que nous venons de faire est décisive, et l'hypothèse que nous émettions, à ce sujet encore, devient une certitude.

C'est dans les deux ouvrages la même étoffe souple, aux ondulations rythmées, d'un modelé à la fois gras et accentué, délicat et atténué.

Nous avons donc, cette fois, une œuvre magnifique de des Aubeaux, complète, et en fort bon état de conservation.

On peut essayer, pour ne rien négliger, d'établir une comparaison avec d'autres ouvrages encore existants de notre maître. Elle sera, croyons-nous, moins concluante, à cause de l'état des sculptures dont nous pourrions invoquer le témoignage.

L'arbre de Jessé[1] du portail Saint-Romain, déjà cité, a subi au XVII[e] siècle de telles restaurations, qu'il ne peut utilement nous servir. Il nous reste les figures d'une voussure du même portail, la plus extérieure, où sont représentés les prophètes[2]. Nous avons pu en photographier quelques-unes, les mieux conservées, et nous en présentons deux. Il est évident que ces seuls témoins justifieraient assez l'hésitation de M. P. Vitry[3] relativement à l'attribution du Georges I[er] d'Amboise à des Aubeaux ; néanmoins, ces statues du portail méritent un peu d'attention.

1. Nous avons publié le marché passé en 1626 par les chanoines de la Cathédrale avec un sculpteur nommé Gugu, pour la restauration de cet arbre de Jessé. (M. Allinne : *Le pilier de la porte centrale de la façade occidentale de la Cathédrale de Rouen; sa suppression en 1787.*) Bulletin de la *Société des Amis des Monuments rouennais*, 1905, p. 113.

2. « A luy (Pierres Desobeaulx) pour façon de XII ymages des Prophètes estans à la IIII[e] vousseure dud. portail, par marché avec luy comme dessus, au prix de IIII l. t. chacune ymage, avec deux plus grans ymages mis sur les capiteaulx des archevesques faictz audit prix, paié par quitance LVI l. » — Richard le Roux sculpte les figures des patriarches ; Nicolas Quesnel, les Sybilles, ainsi que des anges et des chérubins, à la « première vousseure jouxte l'arbre de Jessé ». (Compte de S[t]-Michel 1512 à S[t]-Michel 1513. Fonds du Chapitre.) *Archives de la Seine-Inférieure*. G. 2525.

3. P. Vitry : *Michel Colombe*, etc., op. cit., p. 453.





Statues de Prophètes.
(Portail Saint-Romain, Cathédrale de Rouen.)

Il importe toutefois de prendre en considération trois faits essentiels. L'exposition de ces sculptures aux intempéries des saisons les a quelque peu endommagées ; puis la matière employée, la pierre de Vernon, ne permet pas d'obtenir les mêmes délicatesses de travail que l'albâtre ou le marbre ; leurs dimensions, enfin, sont restreintes. Néanmoins, on y constatera un certain air de famille, pour ainsi dire, visible surtout dans le traitement de la draperie.

On pourrait longuement discuter le mérite artistique de la superbe effigie de Georges Ier d'Amboise. Comme le fait justement remarquer M. P. Vitry, c'est un morceau de sculpture d'un grand caractère. L'attitude du prélat priant est tout entière d'un rythme savamment établi. Soulignant la construction robuste de cette figure puissante, la draperie plaque le corps par endroits (sur la hanche et la jambe gauche, par exemple) ; ce n'est pas un simple artifice, mais une recherche d'effets variés, une opposition de plans calmes opposés à des plis multiples ou profonds. De même, le pan de la partie antérieure de la cape, aplati sur la poitrine et les bras, contraste avec un gros bouillon de l'étoffe sur l'épaule droite, laissant toutefois la tête en pleine valeur dans un balancement de masses bien équilibrées, d'une science savoureuse et consommée. Et quelle aisance dans la chute de la cape et la coulée de la traîne aux gros plis lourds ! La tête, légèrement inclinée sur l'épaule gauche et un peu renversée, solidement établie dans le volume et la silhouette, nous offre un

visage aux traits adoucis, dont se dégage une harmonie plastique, faite surtout de beauté morale et intellectuelle.

La qualité d'une telle figure nous fait bien regretter les transformations malheureuses de l'effigie du neveu. On leur doit cependant une œuvre authentique de Jean Goujon. Nous avons montré par les textes et la description de la statue elle-même qu'à la suite du désir formulé par le cardinal en 1550, on s'était contenté d'en remanier le costume. Une partie de cette figure, celle que nous avons reconnue comme le reste de l'œuvre de des Aubeaux, fut conservée; on avait dû faire de même pour la tête, à moins de la recopier. Dans ce dernier cas, toute la partie supérieure de la statue eût été sculptée dans un seul morceau de marbre pour que le travail fût homogène et plus solide. Or, en nous élevant à la hauteur du « priant », nous avons constaté que la tête était entièrement séparée du corps. Le marbre employé nous a aussi paru être d'une autre qualité que celui des parties formant le buste. La preuve est donc palpable, convaincante. Nous avons ainsi, à n'en plus douter, le travail de 1542, c'est-à-dire une œuvre de Jean Goujon.

C'est un portrait au sens strict du mot, d'un faire assez sec, il est vrai, mais où s'affirme une recherche précise du caractère individuel. L'artiste n'a pas cherché à corriger son modèle; cependant il a marqué le visage du prélat d'une gravité sévère et noble.

Quant à la modification de la statue, dont nous avons déjà tant parlé, il est inutile d'en parler plus longuement. C'est un travail secondaire, un rhabillage pénible, qui ne peut faire honneur au sculpteur qui en fut chargé, et dont nous ignorons d'ailleurs le nom. Le « priant » a pris une attitude gauche et guindée, ce qui nuit certainement beaucoup à l'œuvre de Jean Goujon.

Le tombeau des cardinaux d'Amboise est, on le sait, d'une richesse décorative inouïe. Au milieu de cette profusion de figures et d'ornements, les deux prélats se détachent avec grandeur dans leur simple et pieuse attitude de « priants ». Alors qu'en dépit de tous les documents écrits que nous possédons, et d'une comptabilité venue jusqu'à nous sans lacunes, toute cette décoration touffue et surprenante reste presque entièrement anonyme; dans l'ignorance que nous sommes de la plupart des maçons et « ymaginiers » qui l'exécutèrent, deux noms de sculpteurs, et non des moindres, restent attachés aux deux grandes statues des cardinaux : Pierre des Aubeaux et Jean Goujon [1].

M. ALLINNE.

1. L'identification du « Jean Goujon » des documents rouennais tirés des archives de l'Archevêché, de la Cathédrale et des églises de Saint-Maclou et de Notre-Dame-de-la-Ronde, avec l'artiste célèbre, ne repose que sur la similitude du nom.



LE VIEUX PUITS

de la cour intérieure de l'hôtel du Cygne, place Beauvoisine, à Rouen.

La cour intérieure de l'hôtel du Cygne, situé à Rouen, place Beauvoisine, possède un vieux puits dont l'aspect assez original mérite d'attirer l'attention. C'est dans l'encoignure Nord-Est de cette cour que se dresse la charpente en bois entourant l'orifice de ce puits, abrité par un vieux toit à double égout recouvert en tuiles et dont les chevrons à moitié vermoulus attestent la construction lointaine La charpente en est constituée par deux poutres verticales longues de 3 mètres, reliées au mur par deux autres de 1 mèt. 70, que soutenaient deux consoles dont une seule existe à l'heure actuelle. A l'extrémité de ces deux poutres se dressent deux chevrons de 0 mèt. 80 de haut, sur lesquelles s'appuie le vieux toit dont nous venons de parler, et qui présente à la base une largeur de 1 mèt. 85 et une hauteur sous le faîtage de 1 mèt. 10.

En examinant les entailles des deux poutres reliant les poteaux au mur, on se rend compte facilement que le toit primitif s'appuyait sur ces pièces de bois, et que plus tard on a dû surélever ce toit pour permettre l'installation des roues à gorge autour desquelles venaient s'enrouler les cordages faisant monter et descendre alternativement les seaux du puits.

Le système de monte et de descente consistait en deux grandes roues à gorge de 1 mèt. 50 de diamètre, qui existent encore actuellement, et autour desquelles s'enroulait une corde portant un seau à chaque extrémité. Cette corde, avant de descendre dans le puits, allait d'abord s'enrouler autour d'une roue plus petite à gorge également et placée sous le toit. Ces deux grandes roues sont reliées entre elles par une barre de fer, et un système de roues à dents permettait, au moyen

d'une manivelle et avec un léger effort, de mettre en mouvement cet appareil au moyen duquel deux seaux pleins d'eau montaient à l'orifice, tandis que deux autres vides descendaient au fond du puits pour se remplir.

L'eau a aujourd'hui disparu du puits. Des cailloux et des détritus de toutes sortes l'ont en partie comblé. Mais sa profondeur actuelle est encore respectable. Elle est de 38 mètres. La margelle n'est pas en pierre. Un cercle en bois, de 10 centimètres d'épaisseur, entoure l'orifice de ce puits, dépassant le sol d'environ 60 centimètres, au moyen d'un mur en briques. Le diamètre de l'orifice est de 1 mèt. 35.

Vieux Puits
dans la cour de l'Hôtel du Cygne,
Place Beauvoisine, à Rouen.

Il serait difficile de préciser exactement la date de construction de ce puits et de sa charpente. Des chiffres et des lettres se lisent difficilement sur la poutre supérieure de droite, de 0 mèt. 80, dont nous venons de parler : Un B, un W puis un 4, un 6, un 7, un X à côté duquel se trouve une entaille ayant la forme d'S suivie de quatre jambages IIII (un grand et trois petits) et enfin un A; tels sont les signes, chiffres et lettres que l'on peut apercevoir sur cette pièce de bois. Peut-on, grâce à eux, en faire remonter la construction au XVIIe siècle? Je laisse à de plus compétents le soin de résoudre cette question.

C'est à la même époque que paraît remonter également la construction des bâtiments qui abritent les vastes écuries de cette vieille auberge qui, malgré les changements et les modifications apportés par le temps, en font encore un coin pittoresque de ce vieux quartier Beauvoisine, qui, de 1774 à 1795, a porté le nom de place et faubourg de Lille.

Avant de terminer cette courte notice, je me permets de rappeler la légende (bien près de la réalité) qui fait descendre dans cette pittoresque cour de l'Hôtel du Cygne l'hirondelle de Yonville, qui amenait à Rouen M[me] Bovary, l'héroïne célèbre du chef-d'œuvre de Flaubert.

L'Hôtel porte un autre nom, celui d'Hôtel de la Croix-Rouge dans le roman du maître; mais la description qu'il en a faite, avec sa touche si pittoresque et si vécue, paraît s'appliquer à notre vieux logis :

« La diligence, — écrit Flaubert, — descendait à l'Hôtel de la Croix-Rouge, » sur la place Beauvoisine. C'était une de ces auberges comme il y en a, dans » tous les faubourgs de province, avec de grandes écuries et de petites chambres » à coucher, où l'on voit au milieu de la cour des poules picorant l'avoine, » sous les cabriolets crottés des commis-voyageurs; — bons vieux gîtes à » balcons de bois vermoulu, qui craquent au vent dans les nuits d'hiver, conti- » nuellement pleins de monde, de vacarme et de mangeaille, dont les tables » noires sont poissées par les glorias, les vitres épaisses jaunies par les mouches, » les serviettes humides tachées par le vin bleu et qui, sentant toujours le vil- » lage, comme des valets de ferme habillés en bourgeois, ont un café sur la rue » et du côté de la campagne un jardin à légumes. »

Un mot pour terminer, afin de rassurer les nombreux amis de nos vieux coins rouennais. L'Hôtel du Cygne et ses dépendances appartiennent au Musée départemental d'Antiquités de la Seine-Inférieure par suite du legs qui lui en a été fait par l'amateur rouennais bien connu, l'érudit Auguste Dutuit, dont les merveilleuses collections, données à notre pays, sont installées à Paris dans le Petit-Palais.

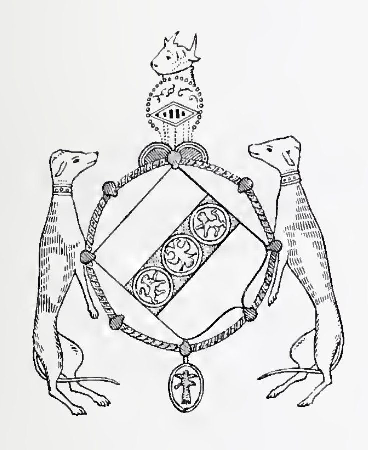
Grâce à ce legs, notre Vieux Puits a des chances d'échapper à la hache des démolisseurs, qui depuis quelques années ont fait disparaître tant de coins intéressants de notre vieille cité!

G. RIGONDET.





LE CHATEAU DE CLÈRES



Armoiries
des seigneurs de Clères.

Qu'écrire sur le château de Clères qui n'ait point déjà été dit par les archéologues qui ont eu le plaisir de le visiter et d'en rechercher les origines ?

Aujourd'hui surtout, où chacun est épris de vérité et d'exactitude, il ne reste au compilateur dernier venu, si le hasard ou l'amabilité d'un autre chercheur ne le met sur la trace d'un nouveau document, qu'à rassembler les travaux épars; n'ayant point été assez heureux pour faire de trouvaille, nous sommes confus de n'offrir à la *Société des Amis des Monuments rouennais* que ce rapide résumé.

La famille des sires de Clères apparaît dans le sillage de nos vaillants ducs, vers l'an 1000; sa puissance est à son apogée sous Georges Ier, baron de Clères, qui réunissait sous sa bannière jusqu'à XX lances, qu'il mena de 1346 à 1406 à de nombreux combats.

L'inventaire des sceaux de la collection Clerambault donne sous le n° 2575 cette indication : « Clères (Georges, seigneur de), chevalier banneret — sceau rond de » 33 millim. — Ecu à la fasce diaprée, penché, timbré d'un heaume, cimé d'une tête de » bœuf, supporté par deux damoiselles dans un cadre gothique — Légende détruite. »

Le domaine, qui avait une contenance de plus de 1,000 hectares, reste jusqu'au XVIIe siècle l'apanage des descendants mâles. Le 31 octobre 1626 s'éteint le baron Charles, dernier du nom; sa pierre tombale a été replacée dans la

chapelle qui se trouve au bas et à droite de la nef de la nouvelle église, sous une statue équestre de saint Georges, de 1 mèt. 20 de hauteur sur 1 mèt. 30; les armes peintes sur la console sont celles de la famille de Béarn. Ce morceau de sculpture en pierre, de la fin du XVe siècle, est le seul échappé de notre chapelle seigneuriale qui, disparue en 1898, emporta avec elle les regrets des amateurs du passé. L'espace nous étant compté, nous ne nous y attarderons pas,



Perspective de la façade des communs. (Côté Nord de l'ancienne cour.)

indiquant seulement la croix du cimetière avec inscription et écu du commencement du XVIIe siècle.

Par le mariage de Marie de Clères, seconde fille de notre dernier baron, le domaine passe aux Fontaine-Martel.

En 1760, une nouvelle alliance le transmet au duc de Béthune-Charost; par suite de l'exécution à mort de son fils, le 29 avril 1794, il le lègue à sa seconde épouse, Henriette de Tourzelles; enfin, en 1837, par une dévolution collatérale, il entra dans la famille de Béarn, qui le possède aujourd'hui.

On n'a jusqu'à ce jour aucune donnée sur l'importance des premières constructions, qui remonteraient au XIe siècle.

Les vestiges actuels les plus anciens paraissent être les sous-sols des communs et la salle des gardes du château, où l'on retrouve des arcs du XIIIe siècle.

Une reconstitution un peu fantaisiste empêche de fixer la date de construction de l'ancien ouvrage avancé, dont les ruines se trouvent au Nord-Est du



Perspective des communs sur les anciens fossés.

château. En 1865, il n'en restait qu'un amas de débris et les souches des deux tours; on y trouva alors parmi des décombres d'incendie des pavés vernissés du commencement du XIIIe siècle, les uns à fleurs de lys, les autres à tours de Castille, dont quelques spécimens figurent au Musée Sainte-Marie.

Les siècles qui suivirent apportèrent au gré des évènements de nouvelles pierres à l'édifice; c'est ainsi qu'à la suite des très graves déprédations subies au cours du XVe siècle, Georges IV, baron de Clères, dut vers 1490, au moment de

son mariage avec Anne de Brézé, petite-fille de la Dame de Beauté, procéder à une importante réfection du château démantelé; des pavages et des sculptures aux armes des époux en font foi.

Le gros œuvre des voûtes d'entrée, de la galerie des seigneurs et de la tour du grand escalier, doit être antérieur à cette réfection; quant aux deux fenestrations avec pieds-droits et bandeaux sculptés qui se trouvent dans l'angle Est de la cour intérieure, entre les dites galerie et tour, elles en paraissent contemporaines; la date de 1625 fut relevée sur la lucarne de façade au deuxième étage à droite.

L'ensemble des constructions formait un vaste quadrilatère nommé la « Cour des Armes » qui, si l'on y comprend les fossés et les ruines de l'ouvrage fortifié, couvrait une superficie de 1 hectare 13 ares. On y accédait par trois pont-levis : le premier à l'Est sur la façade du grand corps de logis; le second au Nord, là où une passerelle conduit encore à l'église; et le troisième ou principal à l'Ouest, accolant le grand donjon et s'abaissant sur l'ancien chemin de Rouen.

Les deux côtés Sud et Ouest qui n'existent plus était formés des granges, écuries, cour et puits; elles tombaient déjà en ruines vers la fin du XVIIIe siècle, les seigneurs ayant abandonné leur terre de Clères pour vivre dans celle de Beaumesnil.

Le côté Nord comprend toujours : 1° une suite de communs du XVIe siècle en pans de bois, de lignes et d'arrangements fort intéressants, qui furent édifiés sur les vieilles caves du XIIIe siècle, auxquelles on accède par une voûte à curieux encorbellements ; au premier étage de ces communs, se trouve encore la grande chambre dite « des alliances », avec plafond à poutres apparentes décorées d'armoiries; les combles sont éclairés par deux belles lucarnes élégamment essantées d'ardoises; parmi les trois tours qui font partie de cette suite, la svelte tour heptagonale de droite accolait le grand donjon *(voir clichés Rigondet)*;

2° L'ancien passage du pont-levis, au-dessus duquel une chapelle moderne non consacrée remplace le vieil oratoire;

3° Un ancien logis appareillé de pierres, briques et silex en damier, dont le pignon Est est décoré d'angles encorbellés avec jolie tourelle d'escalier en poivrière ; c'est là que se trouvait l'ancienne « cohue » qui resta salle de justice jusqu'en 1852; au premier, deux grands appartements dont le tambour, les lambris et le carrelage reproduisaient alternativement les armes et le chiffre de Georges IV et d'Anne ; à l'étage supérieur, le chartrier;

4° Enfin, la galerie des seigneurs, ou passage de 13 mèt. 75, qui reliait déjà comme aujourd'hui la terrasse du bâtiment de justice au premier étage du château.

Le côté Est se trouvait être le corps de logis, aujourd'hui complété.

Pour la reconstruction de 1865, nous ne pouvons mieux faire que de renvoyer à l'article très documenté de M. Georges Dubosc (*Normandie monumentale : Château de Clères*).

Il nous suffira, en précisant quelques points, de rappeler qu'il faut prendre garde que le décor du nouveau bâtiment se rapporte, non à l'ancienne famille, mais aux ancêtres du possesseur actuel.

Ainsi, le médaillon qui surmonte la porte des seigneurs est de fantaisie; un buste de moine dont la maquette existe encore avait été primitivement proposé.

La devise qui l'accole : « Invia *(virtuti)* nulla via », est traduite par la famille : « Rien d'impossible à la vertu. »

Le corbeau grotesque à l'angle de la corniche vers l'Ouest est l'image de Guillaume de Béarn, qui aurait, en 1229, fondé l'ordre militaire et religieux des Chevaliers de la foi et de la paix, d'où la légende que l'on lit au-dessous : « Vindictor fidei. »

L'autre corbeau symétrique vers l'Est est encore d'un aïeul de cette famille, qui porte la provocante devise : « Touches-y si tu oses ! »

Les armes qui ornent le tympan de la fenêtre du grand balcon à mâchicoulis sont celles du dernier restaurateur, Louis Hector, marquis de Brassac, comte de Galard, comte et prince de Béarn.

Elles sont de Galard pour les 1er et 4e quartiers (d'or à 3 goélands de sable); de Brassac pour les 2e et 3e (d'or à 2 vaches de gueule clarinées d'azur) avec de Béarn sur le tout (d'argent au lion de Gascogne); les supports étaient parfois ornés de bannières, l'une aux armes de Navarre, l'autre aux armes de Foix. Le philactère porte : « Deo gratia sum quod sum. »

Les monogrammes des médaillons (H M) sont aux initiales du même et de sa seconde épouse, Marguerite de Choiseul-Praslin.

La vierge d'angle à la légende protectrice : « Prosuerunt me custodem », est aussi moderne.

M. Hector de Béarn, qui avait embrassé la « carrière », fut dans la première partie du XIXe siècle successivement chargé d'affaires à Naples, envoyé extraordinaire, puis ministre plénipotentiaire et ambassadeur en Hanovre et en Wurtemberg; c'est de ses séjours en Allemagne qu'il rapporta la plus grande partie des beaux meubles gothiques que l'on voit dans les appartements.

Que reste-t-il de la chambre dite « d'Henri IV ? » Est-il exact que les tentures du lit soient authentiques et n'aient reçu qu'une habile restauration d'artistes allemands ?

Pour le somptueux dais du siège cathèdre, M. G. Dubosc renvoie au *Dictionnaire d'ameublement*, de Havard.

Ne pouvant citer tous les collaborateurs de l'architecte Parent, nous nous bornerons à rappeler que l'exécution de la partie décorative est l'œuvre de J.-B. Foucher, notre ancien collègue, qui trouva là une occasion de faire apprécier son consciencieux talent.

En résumé, l'ensemble des constructions, le gros donjon disparu, la largeur et la profondeur des anciens fossés, l'épaisseur des murs, précisent d'une manière certaine l'importance de l'ancien château-fort, qui avait droit de guet, de motage et de haute justice.

Nous aurons fini si nous rappelons succinctement quelques faits historiques qui eurent pour cadre les constructions qui nous occupent.

Le château de Clères eut à souffrir, vers 1417, des incursions des troupes irlandaises pendant le siège de Rouen par Henri V; il fut même confisqué de 1420 à 1440 par ce roi, au profit de la famille anglaise Gray de Heton; c'est probablement cette mesure qui fit naître la version, discutée aujourd'hui, que Jeanne d'Arc dut s'y arrêter une nuit lors de son transfert à Rouen en novembre 1429.

A ce souvenir succède celui plus terrible des dévastations de Charles le Téméraire, qui en août 1472 brûle dix-sept villages « autour de Clères » (*Annales des Cauchois*, Houel), et s'en vante en écrivant au duc de Bretagne : « J'ai brûlé le pays de Caux de façon qu'il » ne nuira de longtemps à vous, à nous et à d'autres. » (*Histoire des ducs de Bourgogne*, de Barante.)

Ce sont ces dévastations qui amenèrent la réfection de 1490.

En 1562, de nouvelles et graves escarmouches ont lieu sous nos murs où campaient les troupes de la Ligue, afin d'intercepter les secours que les Calvinistes dieppois tentaient de faire passer à leurs coreligionnaires rouennais.

Mais les dégâts furent moins importants qu'au siècle précédent, puisque moins d'un an après le château était en état de recevoir la Cour. En effet, le 11 août 1563, Catherine de Médicis y couche avec son fils Charles IX et sa suite.

Le baron Jacques de Clères était assez éclectique, car on voit qu'à la fin des guerres de religion « il recevait tour à tour le roi, M. du Maine, puis M. de Villars; tous y » étaient les bienvenus ». (Le P. Raoul de Maistre.)

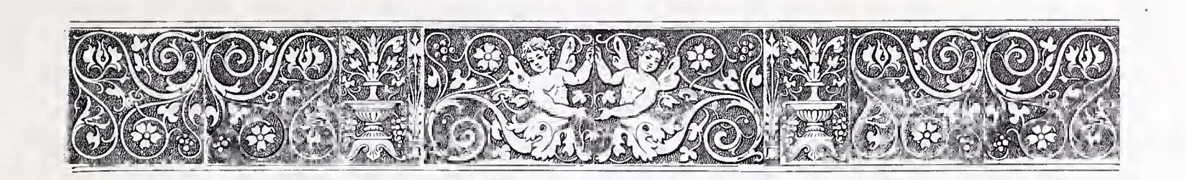
L'abbé Tougard indique une seconde visite de Charles IX en mai 1565, et une première d'Henri le Béarnais en 1589. Mais nous n'avons pu nulle part ailleurs en trouver traces. En tout cas, ce dernier y datait sa correspondance du 25 février 1590; puis on l'y retrouve en février 1592, soignant la blessure reçue à Aumale. (*Economies royales*, Sully.)

Enfin, le 16 mars 1649, le château soutint un dernier assaut; les Frondeurs, sous les ordres du marquis de Sourdeac du Neubourg, s'en emparèrent, et quatre régiments vécurent à discrétion pendant toute une semaine dans le village. (*Histoire de Rouen*, Floquet.)

Geo CAVÉ.

BIBLIOGRAPHIE.

G. Dubosc : *Normandie monumentale.*
Félix : *Les Environs de Rouen*, M. Fraipont.
A. Sarrazin : *Jeanne d'Arc.*
H. Lemarchand : *Les Seigneurs de Clères.*



L'HOTEL DE LA HOUSSAYE



L'ancien hôtel de la Houssaye [1] s'étend [2] (croquis 1) entre les rues de la Chaîne et des Fossés-Louis-VIII [3]. Avant la Révolution, il était situé sur la paroisse Saint-Amand [4].

Il présente un intérêt tout particulier : on peut, en effet, non seulement en déterminer les origines, mais encore y discerner la marque des époques qu'il a traversées, ainsi que des habitudes et des conditions d'existence qui ont caractérisé chaque période. C'est cette évolution d'une vieille demeure rouennaise que nous avons cherché à retracer.

I. — LES ORIGINES.

Le quartier où est situé l'immeuble est assis sur l'anticlinal Nord-Sud que jalonnent la route de Neufchâtel et la rue Grand-Pont [5] et qui a formé le premier axe de communications de Rouen [6].

1. Nom du propriétaire qui a fait construire l'hôtel existant encore aujourd'hui.

2. L'entrée principale, qui donne sur la rue de la Chaîne, est désignée à partir de 1809 par le n° 6 (T. P. 66); en 1824, nous la trouvons avec le n° 22 (T. P. 89), qu'elle a conservé. Une autre porte située sur la même rue reçut en même temps le numéro 24.

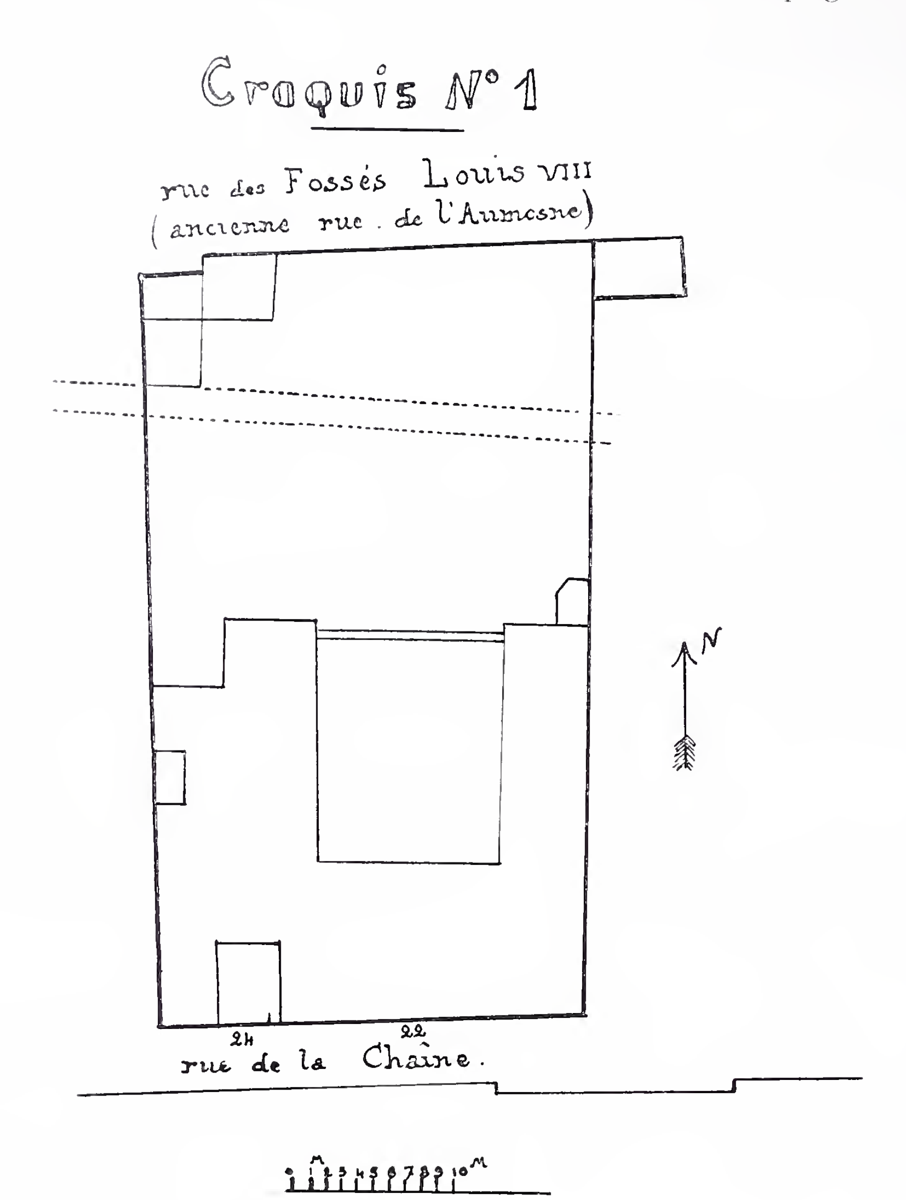
3. La rue de la Chaîne, ainsi appelée dès le XIIIe siècle, a pris sous la Révolution jusqu'en 1795 le nom de rue de l'Union. (Périaux : « Dictionnaire des rues et places de Rouen », p. 106.) La rue des Fossés-Louis-VIII, d'abord dénommée rue de l'Aumosne, fut appelée rue de l'Humanité depuis la Révolution jusqu'en 1795, reprit ensuite le nom de rue de l'Aumosne et reçut en 1817 son nom actuel. (Périaux, op. cit., p. 16, 17, 240, 241.) Il semble s'être produit des erreurs d'impression dans certaines dates indiquées par Périaux. Nous trouvons dans les actes les noms de rue de l'Union et de rue de l'Humanité dès 1793, mais pas auparavant.

4. Arch. dép., liasses : G. 6239. Plan des Carmes et exposé des motifs du curé de Saint-Amand; sans date. C. 324. Rôle de la capitation pour l'année 1728, paroisse de Saint-Amand. C. 397. Capitation, année 1789, n° 55, paroisse de Saint-Amand.

5. Anticlinal orthogonal, perpendiculaire à la faille de la Seine. Rappelons qu'un anticlinal est une voûte ou saillie dans un terrain plissé.

6. Rue Grand-Pont et pont de bois, remplacé plus tard par le pont de la Reine Mathilde et actuellement par le pont Boieldieu.

Il est très probable que l'emplacement même de l'immeuble a été occupé depuis une haute antiquité. Dès l'époque gauloise, nous le trouvons circonscrit par les trouvailles faites sous la Gendarmerie et la Caisse d'épargne, dans la



cour des Chanoines et la rue Saint-Nicolas[1]. A l'époque gallo-romaine, il était entouré de constructions dont l'existence a été constatée sous l'ancienne abbaye de

1. B S N E P., t. IX, p. 133 ; t. X, p. 149 et 150. — B C A S I., t. II, 1re livr., 1870, p. 70. — Cochet : « Les Origines de Rouen », p. 17 et 18.

Saint-Amand[1], place des Carmes[2] et rue des Arsins[3]; le sol de la rue de la Chaîne a été signalé comme renfermant de nombreux débris de cet âge[4]. Peut-être dès la fin de cette époque, et à coup sûr pendant la période normande, le terrain de l'immeuble actuel comprenait une portion du rempart de la première enceinte, qui était sensiblement parallèle à la rue des Fossés-Louis-VIII[5], et dont l'emplacement peut être déterminé avec une grande approximation en prolongeant la partie découverte par Thaurin à l'angle Nord-Est de la place des Carmes[6]. Du fait de la suppression de cette enceinte et de la concession des fossés et arrière-fossés, faite à la ville par Louis VIII en 1224[7], la partie Nord du terrain, soit une bande d'environ 31 mètres de long sur 3 mètres de large[8], passa à Guillaume de Saâne, chargé à partir de 1278 de construire, sur les anciens fossés, des maisons pour les pauvres au compte de l'Hôpital du Roi[9] (croquis 2). Cet emplacement ne devait pas encore être bâti vers la fin du XIVe siècle[10]; il devint en 1646 propriété du Bureau des pauvres valides[11]; le « Livre des Fontaines » nous le montre occupé par une ou plusieurs habitations en 1525[12], et nous y trouvons une maison en 1693[13]; il fut acquis et incorporé à l'immeuble en 1700[14]. — La partie principale de la propriété se trouve originairement confondue avec le terrain de la maison située à l'Ouest et portant aujourd'hui le n° 26; le tout formait un manoir avec jardin. Quatre pièces du XVIIe siècle, relatives à un procès entre les curés de Saint-

1. Cochet, op. cit., p. 23 et suiv. — De la Quérière : « Descript. hist. des maisons de Rouen », t. II, p. 131. — J R. du 3 avril 1858. — Déville, R R., 1846, 1er sem., p. 319 et 320.

2. De la Quérière, op. cit., t. I, p. 76. — Licquet : « Recherches sur l'hist. relig., morale et politique de Rouen », dans M S E., 1826, p. 239 et suiv. — Cochet, op. cit., p. 25. — De Vesly : « Découverte archéol. rue du Petit-Mouton », dans B A M R., 1899, p. 19.

3. Coll. Pelay : Thaurin, Plan des fouilles faites à l'angle Nord-Est de la place des Carmes. — De la Quérière, op. cit., t. II, p. 127 et 128. — Cochet, op. cit., p. 25.

4. De Vesly, op. cit., dans B A M R., 1899, p. 19. — J R. du 3 avril 1858. — Lors de la démolition des maisons 16, 18 et 20 de cette même rue, et de la construction de la maison qui les remplace, plusieurs objets gallo-romains ont été trouvés. (Renseignement communiqué par M. de Vesly.)

5. J R. du 15 décembre 1817. — Périaux, op. cit., p. 240.

6. Voir la note 3 ci-dessus.

7. Périaux, op. cit., p. 241.

8. T. P. 20. — Longueur : 96 pieds; largeur : 10 pieds. Cet emplacement ne correspond pas exactement au prolongement du mur de Thaurin.

9. Périaux, op. cit., p. 241.

10. Un acte de vente de 1381 [1382 nouveau style] (Arch. dép. G. 6239 : « Inventaire de plusieurs escriptures consernantes les maisons des Carmes de Rouen tirées sur les registres dudit couvent », pièce datée du 30 déc. 1658, et « 1er inventaire. Extrait de l'inventaire des écritures concernant les maisons des Carmes de Rouen », non daté. Ces deux pièces collationnées) désigne la partie Sud de l'immeuble actuel (c'est-à-dire l'ancien hôtel de Sées) comme bornée au Nord par la rue de l'Aumosne, affirmation qui paraît inexacte, mais qui peut s'expliquer par l'absence de maisons de ce côté.

11. Périaux, op. cit., p. 298.

12. Jacques Le Lieur : « Livre des Fontaines », planches I et II.

13. T. P. 6 et 10.

14. T. P. 20.

Amand et de Saint-Lô, nous montrent ce manoir comme ayant appartenu au « conte de Bedfort »[1] et comme ayant été donné par lui au Chapitre de la cathédrale avant le XIVe siècle[2]. Cette assertion, uniquement basée sur les dires des chanoines[3], est en contradiction avec les faits en ce qui concerne le célèbre duc de Bedford[4] et ne pourrait s'appliquer qu'à un seigneur de ce nom ayant vécu à Rouen à l'époque indiquée. Ce qui est certain, c'est que dès 1308, puis en 1330 et en 1381, nous trouvons ce manoir, désigné sous le nom d'hôtel de Sées, servant de résidence à l'évêque de ce nom et appartenant au Chapitre de la cathédrale[5].

Ainsi, à l'origine, au XIVe et peut-être au XIIIe siècle, nous voyons l'immeuble, au moins en ce qui concerne la partie principale, former une propriété indépendante et importante : c'est un manoir et la résidence d'un évêque. Si cet état de choses n'a pas duré, si l'immeuble a, pour ainsi dire, végété pendant trois siècles pour redevenir florissant au début du XVIIIe, nous le devons aux circonstances particulières qui ont régi l'histoire du quartier. Du XIVe au XVIIe siècle, en effet, la situation des grands ordres religieux exerça une influence prépondérante. Après avoir mis la main sur le terrain, ces derniers le maintinrent longtemps sous leur suzeraineté. D'autre part, la rareté de l'argent fit sentir son action et sur les communautés religieuses et sur l'immeuble même.

La main-mise des grands ordres sur l'hôtel de Sées et le morcellement de ce domaine sont dus principalement au grand mouvement religieux, qui, aux XIVe et XVe siècles, poussa les rois, les grands personnages et même les simples particuliers à enrichir ces ordres par leurs dons[6]. Petits propriétaires au début

1. Arch. dép., G. 6239 ; 1° Plan des Carmes et exposé des motifs du curé de Saint-Amand, déjà cité ; 2° « Réflexions sur ce qu'avance le sieur curé de Saint-Lô dans son écrit » ; 3° « Premièrement de tout temps Mémorial... » ; 4° Mémoire du curé de Saint-Lô pour justifier contre le curé de Saint-Amand ses droits sur l'enclos des pp. Carmes et sur plusieurs maisons de la rue de la Chaîne. Pièces non datées, mais que leur contenu rapporte au XVIIe siècle.

2. Arch. dép., G. 6239 ; 1re et 3e pièces indiquées dans la note 1.

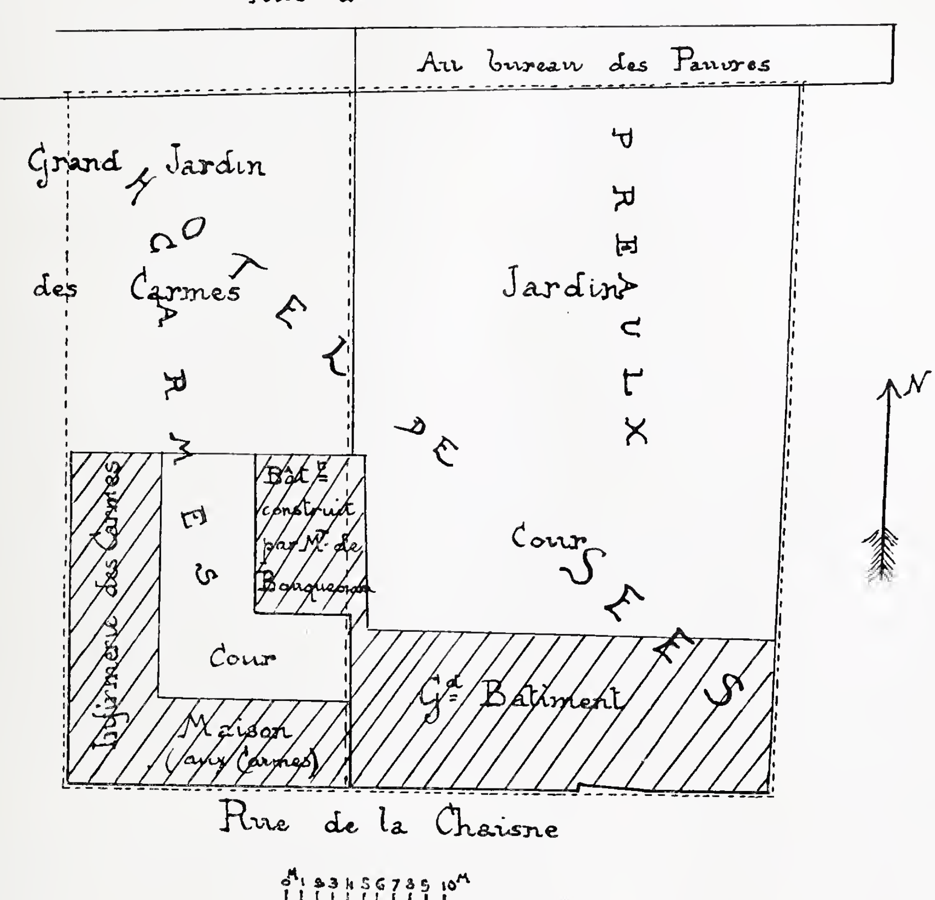
3. Archiv. dép., G. 6239 ; 3e pièce de la note 1.

4. D'abord en raison de la date. Voir, de plus : Arch. dép., G. 42. — Cf. de Beaurepaire : « Fondations pieuses du duc de Bedfort à Rouen », dans B. E. C., t. XXXIV, p. 343 et suiv.

5. Arch. dép., G. 6239 ; 1° Plan des Carmes et exposé des motifs du curé de Saint-Amand, déjà cité ; 2° « Inventaire de plusieurs escriptures consernantes les maisons des Carmes de Rouen tirées sur les registres dudit couvent », déjà cité ; 3° 1er Inventaire. Extrait de l'inventaire des écritures concernant les maisons des Carmes de Rouen, déjà cité. — Guéroult : « Hist. des Carmes », p. 23 et 49. Manuscrit bon pour le XVIIe siècle, donnant pour les époques antérieures des renseignements intéressants, mais parfois inexacts et à vérifier.

6. Arch. dép., G. 6239 ; 1° Plan des Carmes, déjà cité ; 2° « La maison du différend entre » ; 3° « Réflexions... » ; 4° Réplique du curé et des trésoriers de Saint-Amand ; 5° « La matière du différend entre » ; 6° « Réflexions sur ce qu'avance le sieur curé de Saint-Lô », déjà cité. Toutes ces pièces ne sont pas datées, mais leur contenu les place au XVIIe siècle ; 7° Attestation de Madeleine Gosselin, 1617 ; 8° Extrait du registre du trésor de l'église paroissiale de Saint-Amand de Rouen, 29 mai 1583 ; collationné le 27 avril 1667 ; 9° Contrat de fieffe à Olivier Filleul des Chesnaies, 14 juin 1579 ; pièce collationnée le 23 mai 1667.

du xive siècle, les Carmes s'étendirent peu à peu jusqu'à l'hôtel de Sées, dont ils acquirent en 1381 la partie occidentale [1]; d'autre part, l'abbaye de Saint-Pierre-de-Préaulx, de Pont-Audemer, acheta quelque temps après le reste de la propriété [2]. En 1569, nous trouvons la majeure partie de l'immeuble actuel appartenant au couvent de Préaulx; l'autre partie de l'hôtel de Sées, occupée par les



Carmes, et la bande de terrain longeant la rue de l'Aumosne, en la possession de l'Hôpital du Roi (croquis 2).

1. Arch. dép., G. 6239; mêmes pièces que dans la note 6 de la page précédente. Une portion du terrain acheté fut annexée à leur jardin; le reste, que M. de la Houssaye racheta plus tard, fut utilisé comme l'indique le croquis 2 ; le carré fieffé en 1573 à M. de Bauquemare en faisait partie (T. P. 16, 17, 17 *bis*).

2. Arch. dép., G. 6239; Plan des Carmes, déjà cité. — Couvent de Saint-Pierre-de-Préaulx, ordre de Saint-Benoist, diocèse de Lisieulx (T. P. 1).

La fin du XVIᵉ siècle nous montre la prospérité des établissements religieux à son déclin. La Réforme a eu lieu ; les exigences fiscales sont plus grandes et l'argent est rare. On sait qu'à cette époque l'argent ne se louait guère, conséquence du peu de numéraire en circulation, et surtout de la défaveur qui pesait sur ce genre d'opérations; aussi ne tirait-on d'intérêts que de la terre [1], et comme on tenait à ne pas se dessaisir du sol, source principale de revenus, on était conduit à n'en céder que partiellement la propriété. Ces causes permirent d'abord à l'immeuble de se reconstituer en propriété privée. En effet, les biens des abbayes et bénéfices du royaume ayant été assujettis à payer au roi une rente de 50,000 écus, l'abbaye de Préaulx, taxée à 190 livres 16 sols, et à court d'argent, dut vendre le 4 décembre 1572 sa maison de la rue de la Chaîne à M. de Bauquemare, moyennant 3,000 livres [2]. On verra plus loin que cette vente ne libéra pas la propriété. De leur côté, les Carmes éprouvaient aussi des embarras d'argent [3]. Dans une assemblée tenue le 1ᵉʳ juillet 1573, le prieur exposa que le couvent avait des dettes, que des réparations étaient nécessaires, et que, « vu le peu de bien qu'il « y a audict couvent », le seul moyen d'y remédier était de vendre ce qui serait « le moins dommageable » [4]. Cette situation permit à M. de Bauquemare d'acheter le 14 juillet de la même année, en vue d'ajouter un nouveau bâtiment à sa maison, un carré de jardin situé contre son immeuble ; il le paya 200 livres tournois, plus 10 sols de rente, sous la condition que, si la propriété sortait de sa famille, le carré en question ferait retour aux Carmes avec les bâtiments qui y auraient été élevés [5].

A partir de ce moment, les ordres religieux en décadence exercèrent une pression continuelle sur l'immeuble. M. d'Avenel a fait remarquer que les recettes foncières étant restées fixes, tandis que le pouvoir de l'argent décroissait, la valeur réelle de ces rentes diminua de plus en plus au préjudice du suzerain qui les percevait [6]. Sans doute instruits par l'expérience, les grands ordres prirent des précautions pour faire retomber ces pertes sur les détenteurs de l'immeuble. La clause résolutoire introduite par les Carmes leur ménageait la possibilité

1. D'Avenel : « Hist. économique de la propriété, des salaires, des denrées », t. I, p. 78, 79, 80, 85, 86.

2. T. P. 1. La rente de 190 l. 16 s. représentait un capital de 1,908 livres tournois. L'immeuble fut d'abord loué le 27 mai 1569 à M. de Bauquemare, qui se chargea de la rente. La maison étant en mauvais état, M. de Bauquemare y dépensa 200 livres en réparations ; il fit de plus une avance de 60 livres. L'abbaye manquait d'argent pour lui rembourser ces sommes.

3. « Les guerres étant survenues, nous fusmes obligez pour vivre d'aliéner à longues années un carré de nostre jardin en 1563 (date inexacte) au sʳ de Bosquemare. » (Guéroult : « Hist. des Carmes », p. 50.)

4. T. P. 2.

5. T P. 2. Ce terrain était situé sur la partie de l'hôtel de Sées cédée aux Carmes en 1381 (1382 n. st.).

6. D'Avenel, op. cit., t. I, p. 89. Cet auteur définit le pouvoir de l'argent (t. I, p. 2) : Le rapport qui existe entre la valeur de l'or ou de l'argent fin à une époque, et cette même valeur à une autre époque, c'est le rapport des sommes de richesses que procure un même poids de métal précieux à deux époques différentes ; on voit que le pouvoir de l'argent est l'inverse de sa valeur monétaire.

d'une intervention ultérieure. Nous allons voir le couvent de Préaulx exploiter les circonstances pour obtenir le même résultat. En effet, l'abbé de Préaulx, puissant personnage [1], trouva le moyen de soulever un conflit [2] après la mort de M. de Bauquemare et d'obliger sa fille et héritière à transiger : cette dernière dut désormais payer au couvent une rente de 428 l. 13 s. 10 d., représentant un supplément de 6,000 livres, auquel était évaluée l'augmentation de valeur de la propriété [3]. Plus tard, ce furent les Carmes qui intervinrent. L'immeuble, sorti de la famille le 12 mars 1693 [4] par la vente faite au Président de Vernouillet, y rentra le 29 janvier 1694, racheté par Mlle Dabos de Théméricourt [5]. Pour autoriser la première mutation, les Religieux se firent donner 200 livres [6], qu'ils ne rendirent pas après la deuxième [7]. Lorsque, peu après, le 30 juillet 1695, la maison eut été définitivement cédée à M. de la Houssaye, ils arguèrent encore de la clause résolutoire pour réclamer la rétrocession du carré de terrain [7]. Leur couvent avait besoin d'argent et avait dû déjà contracter plusieurs emprunts [8]. M. de la Houssaye se récria ; il allégua que la cession à M. de Vernouillet n'ayant pas réellement eu lieu, les Carmes avaient déjà reçu le prix de leur autorisation [7].

1. Charles de Laubespine, marquis de Châteauneuf, comte de Sagonne, chancelier et chevalier des ordres du Roi, garde des sceaux de France, abbé commendataire de Préaulx. (T. P. 3, 4, 5.)

2. S'appuyant sur un édit du Roi en faveur des ecclésiastiques, il demanda à rentrer en possession de l'immeuble, arguant qu'il avait été aliéné pour « satisfaire à la taxe des subventions accordées au roy sur les ecclésiastiques en 1572 ».

3. T. P. 3, 4, 5. Elle paya en outre une année et demie d'intérêts, soit 642 l. 14 s., pour arrérages provenant de la durée des pourparlers ; de plus, elle solda les frais.

4. Voir les Appendices I et II.

Mlle d'Epreville, héritière de Charles Labbé de la Motte Tinant, vendit le 12 mars 1693 l'immeuble à M. de Vernouillet, pour liquider la succession qui était fort embarrassée. Jugeant qu'au prix payé l'affaire était avantageuse, elle le fit ensuite rétrocéder à sa nièce Mlle Dabos, dont elle était tutrice principale, en invoquant en sa faveur le bénéfice de la clameur lignagère que lui donnait la Coutume de Normandie : « Chascun du lignage au vendeur à qui la terre qui est vendue povoit venir par héritage, la peut retraire pour le pris. » (Charles A. Bourdot de Richebourg, Nouveau Coustumier général ; t. IV, Le Grand Coustumier de Normandie, ch. CXVI, De querelle de fief vendu, p. 50.)

5. « Haut et puissant Seigneur Messire Louis de Romé, chevalier, seigneur de Vernouillet et autres terres et seigneureries, conseiller du Roy en ses conseils et Président à mortier au Parlement de Normandie », dut, cette fois, plier devant la coutume. En 1706 il fut plus heureux : Il s'empara d'un logement appartenant à la Ville, près de la porte Cauchoise, sous prétexte qu'il était bon pour sa santé. (A. Lefort : « Salaires et revenus dans la Généralité de Rouen au XVIIIe siècle », p. 26.)

6. T. P. 5, 6, 7.

7. T. P. 14.

8. T. P. 13. A la suite de droits sur les main mortes réclamés par une déclaration royale en date du 5 juillet 1689, les Carmes avaient dû emprunter le 27 octobre 1690 à Maître Charles Théroulde, écuyer, sieur du Mesnil-Esnard (peut-être leur locataire : Arch. dép., liasse G. 6239, 2e Inventaire, Fief d'une allée, sans date), une somme les assujettissant à lui faire une rente de 111 livres ; ils la lui avaient remboursée le 19 juillet 1691. Le 12 juillet 1692, ils avaient constitué dans des conditions analogues une rente de 55 l. 11 s. 1 d. à Maître Jean Nicolle, sieur des Fontaynes, docteur en médecine, agrégé au Collège de Rouen. Pour payer « partie des droits d'amortissement et de nouveaux acquêts » auxquels ils avaient été taxés au rôle du 2 mai 1690 et à des rôles postérieurs, ils contractèrent vis-à-vis de ce dernier un nouvel emprunt de 500 livres, en s'engageant à lui servir une rente de 25 livres à prendre sur les loyers de la maison qu'il tenait d'eux en location.

Il finit par céder et conclut le 4 juin 1696 une transaction par laquelle il achetait 500 livres la toute propriété du terrain objet du litige; de plus, par une clause qui étonnerait aujourd'hui dans un accord de cette nature, il donna aux Carmes 200 livres pour avoir part à leurs prières[1]. Enfin, le couvent de Préaulx rentra en scène. Autorisé par une déclaration royale à récupérer les biens aliénés depuis 1556, et ne pouvant trouver les fonds nécessaires, il vendit définitivement, le 18 janvier 1703, l'immeuble de la rue de la Chaîne à M. de la Houssaye, moyennant les 6,000 livres fixées pour le rachat de la rente, augmentées de 2,000 livres de supplément[2]. La propriété était désormais libérée de la suzeraineté des ordres religieux; les embarras croissants de ces derniers avaient fini par amener son affranchissement.

Si l'historique des relations de l'immeuble avec les établissements religieux montre bien l'assujettissement dans lequel il a été tenu, l'étude des variations de sa valeur est encore plus suggestive. Elle précise le rendement qui en a été tiré et explique d'autre part pourquoi le terrain a été utilisé dès qu'il a été affranchi de la suzeraineté qui l'asservissait. Si nous tenons compte de la valeur monétaire de la livre tournois ainsi que du pouvoir de l'argent, c'est-à-dire de sa valeur relative, nous constatons que les grands ordres ont continuellement prélevé pour eux-mêmes la valeur des augmentations[3]. En 1619, pour une plus-value de 29,000 francs, ils se sont fait donner 37,000 francs; en 1693, malgré une baisse de 12,000 francs, ils ont reçu près de 700 francs; en général, quelle qu'ait été l'augmentation de valeur, le détenteur de l'immeuble s'est trouvé en perte. Enfin, si l'on envisage les résultats d'ensemble, on remarque que de 1573 à 1703 la propriété a passé de 28,000 à 60,000 francs, évalués en monnaie d'aujourd'hui, augmentant ainsi de 32,000 francs; dans ce laps de temps, les couvents ont reçu 47,000 francs, également évalués en monnaie actuelle. Sans attribuer

1. T. P. 16. Les 500 livres servirent à racheter la rente due par les Carmes au sieur des Fontaynes.

2. T. P. 22. Les embarras des abbayes s'augmentaient souvent de ce que les abbés commendataires, seigneurs généralement laïques, qui en étaient bénéficiaires, jouissaient largement des revenus, mais contribuaient difficilement aux frais. « L'abbaye est une combinaison où la royauté et la noblesse prennent la meilleure part : les revenus et l'exercice des prérogatives. Le reste seul est laissé à la religion et à l'élément monastique. » (E. H. Vollet, dans la grande encyclopédie, T. I., p. 36.) Voir aussi Vollet, op. cit., T. XII, p. 34-37. C'était le cas pour l'abbaye de Préaulx. De 1556 à 1703, elle avait aliéné 12 biens : fiefs, moulins, terres. Une déclaration du Roi, en date du 22 juillet 1702, prescrivit que les ecclésiastiques pourraient rentrer dans les biens aliénés pendant cette période, à condition de payer le 8e denier de leur valeur et d'en faire la déclaration au greffe du diocèse dans les deux mois de la notification; faute de quoi, les propriétaires actuels pourraient les garder en payant le 6e denier. Mais pour cela il fallait 12,000 livres, que le couvent ne put trouver; de son côté, l'abbé ne voulut pas contribuer à ces frais. Le curé provr fut donc chargé de voir les biens en question et de s'entendre avec les possesseurs en leur faisant payer des suppléments permettant de récupérer les propriétés les plus avantageuses; il pensa que M. de la Houssaye tiendrait à garder son immeuble, où il venait de dépenser 60,000 livres, et proposa de le lui vendre aux conditions indiquées (T. P. 22).

3. Appendice II, tableaux A, B et C.

à ces chiffres plus de valeur qu'il ne convient, on peut donc dire d'une manière générale que ce sont principalement les grands ordres qui ont bénéficié de l'accroissement de valeur.

On voit par là quelle a été la situation des détenteurs de l'immeuble, soumis aux exigences des ordres, et d'autant plus incapables de disposer du domaine qu'il dépendait, comme fief, de deux suzerains différents. A cela s'ajoutaient leurs embarras pécuniaires personnels. Dans la deuxième moitié du XVIIe siècle, on les voit constamment manquer d'argent liquide. Charles Labbé de la Motte Tinant, qui posséda la maison depuis 1643 environ jusque vers 1693 [1], mourut avec des dettes [2]. L'immeuble parut lourd à ses successeurs : de 1693 à 1696, en trois ans, on trouve cinq possesseurs successifs, et l'on assiste à une série de transactions qui accusent nettement leur gêne pécuniaire [3]. Il ne faut pas s'étonner si, dans ces conditions, l'immeuble était peu ou point entretenu et si les réparations n'étaient pas faites. En 1695, elles étaient devenues tellement urgentes que la dame de Monfort [4], locataire, poursuivit Mlle Dabos et fut autorisée à pourvoir à l'entretien aux dépens des loyers jusqu'à concurrence de 3,000 livres [5].

Enfin, la valeur croissante de la propriété nous montre que le terrain de l'immeuble était recherché. De 1573 à 1703, cette valeur est passée de 28,000 francs à 60,000, c'est-à-dire à un peu plus du double. La hausse brusque de 1619, suivie d'une baisse temporaire, a été l'effet des constructions et améliorations de M. de Bauquemare; ces constructions avaient augmenté la valeur de l'immeuble avant que le prix du terrain n'eût monté. Lors de la vente à M. de la Houssaye, qui, voulant reconstruire, n'eut égard qu'à la valeur du sol, la terre avait haussé, et au-delà, de tout ce que les bâtiments avaient perdu. Cette hausse est confirmée par la conduite des détenteurs de l'immeuble, qui en ont affirmé la valeur en consentant aux sacrifices exigés d'eux. Elle explique que l'ancienne propriété,

1. T. P. 6, 10, 11.

2. En raison de conventions passées avec son frère Georges Labbé, les 24 septembre 1643 et 29 avril 1649, il devait faire à ce dernier une rente de 250 livres pour sa part d'héritage de la maison (T. P. 6). En 1693, après sa mort, il était dû en arrérages : 40 ans d'intérêts aux Carmes et environ quatre ans à Préaulx et à la veuve de Georges Labbé (T. P. 6,7, 8). Georges Labbé laissa une succession embarrassée, qui ne fut acceptée par Madelaine d'Epreville que sous bénéfice d'inventaire (T. P. 6).

3. Avant le 12 mars 1693, l'immeuble passe à Mlle d'Epreville; le 12 mars 1693, il est vendu à M. de Vernouillet; le 29 janvier 1694, il est racheté par Mlle Dabos; le 16 avril 1695, la propriété en est transférée à M. Aubry, pour être définitivement acquise par M. de la Houssaye le 30 juillet 1695. Entre temps, Mlle Dabos avait dû emprunter à M. de la Houssaye les 2,492 l. nécessaires pour rembourser M. de Vernouillet et lui avait fieffé la maison moyennant une rente de 500 livres, qu'elle avait transférée ensuite à M. Aubry. En présence des difficultés soulevées par le manque d'argent, les tuteurs de Mlle Dabos avaient décidé d'aliéner l'immeuble si l'on en trouvait 15,000 livres (T. P. 6, 9, 10, 11, 12).

4. Veuve de Guillaume Guillot, sieur de la Houssaye; vraisemblablement mère ou belle-mère de M. de la Houssaye.

5. T. P. 10.

avec sa superficie étendue, ait été choisie pour y élever un hôtel, à cette époque qui fut pour Rouen une ère de construction d'hôtels. Elle marque la cause déterminante s'ajoutant à la simple possibilité [1].

Ce fut sous les auspices de M. de la Houssaye que la propriété fut constituée telle qu'elle est aujourd'hui. Investi de fonctions lucratives [2], ce gentilhomme acheta le 27 août 1700 au Bureau des pauvres valides la maison qui séparait son jardin de la rue de l'Aumosne [3]. De 1693 à 1703, il fit construire l'hôtel actuel [4]. Dès le 7 août 1696, il avait acquis des Carmes à titre de fief la maison voisine et l'infirmerie que ces derniers avaient fait bâtir sur le terrain provenant de l'hôtel de Sées; il y joignit le carré acquis anciennement par M. de Bauquemare et construisit sur tout ce terrain une maison de rapport [5], qui, vendue le 27 novembre 1714 à l'abbé de Tourouvre, resta désormais séparée de l'hôtel [6].

En résumé, l'hôtel ne put donc développer largement ses constructions qu'entre les mains des détenteurs qui le possédèrent en toute propriété : florissant au XVIe siècle, où il formait l'hôtel de Sées, il fut peu prospère sous la suzeraineté des ordres religieux, pour se relever et constituer un nouvel hôtel au XVIIIe, où il redevint indépendant, bien que réduit en superficie. A côté de cette condition de possibilité, la tendance nettement indiquée par la hausse du terrain vint agir comme cause déterminante de la construction. Edificateur de l'hôtel, M. de la Houssaye fut l'agent d'exécution qui, au moment voulu, ne peut guère manquer de surgir sous l'empire des conditions générales.

II. — L'HOTEL CONSTRUIT AU XVIIIe SIÈCLE.

L'hôtel s'éleva donc, ainsi qu'il a été dit, entre 1696 et 1703. Œuvre de la fin du XVIIe siècle et du commencement du XVIIIe, il est bien l'expression des habitudes, du goût et des conditions générales qui caractérisent à Rouen cette époque de transition [7].

Un corps de bâtiment central, adossé à la rue et traversé par un passage ;

1. Elle permet de se rendre compte pourquoi la construction a été commencée même avant la transaction conclue par M. de la Houssaye avec Préaulx.

2. P. P. 10. Jean-Baptiste Guillot, sieur de la Houssaye, seigneur de Fourmetot et autres lieux, conseiller du Roi et receveur général des fermes du département de Normandie.

3. T. P. 20, 21. Il la paya 2,600 livres. Il dut donner 90 livres et céder les matériaux de démolition à un voisin, nommé Lefebvre, qui prétendait jouir de servitudes sur cette maison.

4. T. P. 15, 22.

5. T. P. 17, 18, 19.

6. T. P. 23. Arch. mun., liasse 63 B, rue de la Chaîne. A cette maison fut attachée une rente de 250 livres due aux Carmes en raison de la cession du terrain à titre de fief le 7 août 1696.

7. L'examen attentif de la construction actuelle, les baux de location du XVIIIe siècle et quelques pièces du XIXe permettent d'en rétablir les grandes lignes et d'en déterminer avec exactitude beaucoup de détails. (Pièces T. P. 25, 26, 30, 38, 39, 40, 41, 46, 55.)

deux ailes [1], contenant chacune un grand escalier ; une cour entre les deux ailes et un jardin au-delà, telle est l'allure générale que présente la nouvelle cons-



L'escalier d'honneur.

1. Afin de nous rapprocher des désignations dont les actes ont fait usage, nous appellerons aile gauche l'aile occidentale, et aile droite l'aile orientale.

truction. Un petit corps de bâtiment double l'aile occidentale ; il est encadré par deux cours étroites et presque séparé de la bâtisse principale [1].

Examinons le programme. Une chose nous frappe tout d'abord : c'est la distribution des appartements entre les étages. Si nous nous en rapportons à Viollet-le-Duc, dans les hôtels du Nord de la France construits dès le xve, et parculièrement aux xvie et xviie siècles, les appartements privés sont habituellement au rez-de-chaussée, plus ou moins voisins de certains services, et les appartements de réception, au premier étage [2]. Jetons les yeux sur le rez-de-chaussée de notre hôtel : dans le corps de bâtiment central, nous trouvons des deux côtés du passage une cuisine et une sorte de laverie. L'aile occidentale est occupée par des remises ; le bâtiment Ouest, par des écuries. La moitié de l'aile droite est consacrée à l'escalier d'honneur [3]. Nous avons là, dans l'ensemble, un rez-de-chaussée organisé pour les services. Passons au premier étage. A partir de l'escalier d'honneur, nous trouvons dans le bâtiment du milieu une grande pièce formant premier salon, puis un salon central, et ensuite une troisième pièce donnant sur le deuxième grand escalier. Dans l'aile gauche, nous traversons la salle à manger, puis un deuxième salon, et nous arrivons à une terrasse ; le salon est doublé par une pièce dite « cabinet doré », et la salle à manger, par des offices. Ces dispositions indiquent clairement des appartements de réception. Enfin, le second étage nous montre des pièces privées : il ne comprend que des chambres, et, au Nord de l'escalier d'honneur, un grenier qui semble avoir été, dès alors, organisé en petites pièces, probablement pour les domestiques. Ainsi donc, d'une manière générale, le rez-de-chaussée est consacré aux services ; le premier étage, à la réception, et le second, aux pièces d'habitation privée. Ces dispositions sont inverses de celles des xvie et xviie siècles ; par contre, elles concordent avec celles des hôtels modernes, où les appartements privés sont en dessus de la réception, et où les services sont généralement placés, soit au rez-de-chaussée, soit partie en sous-sol et partie dans des communs [4]. Elles correspondent donc au changement d'habitudes qui a transformé la vie large d'autrefois en cette vie plus individuelle et plus renfermée, où chacun a sa place propre et où les pièces privées sont devenues plus intimes et d'un accès plus difficile [5].

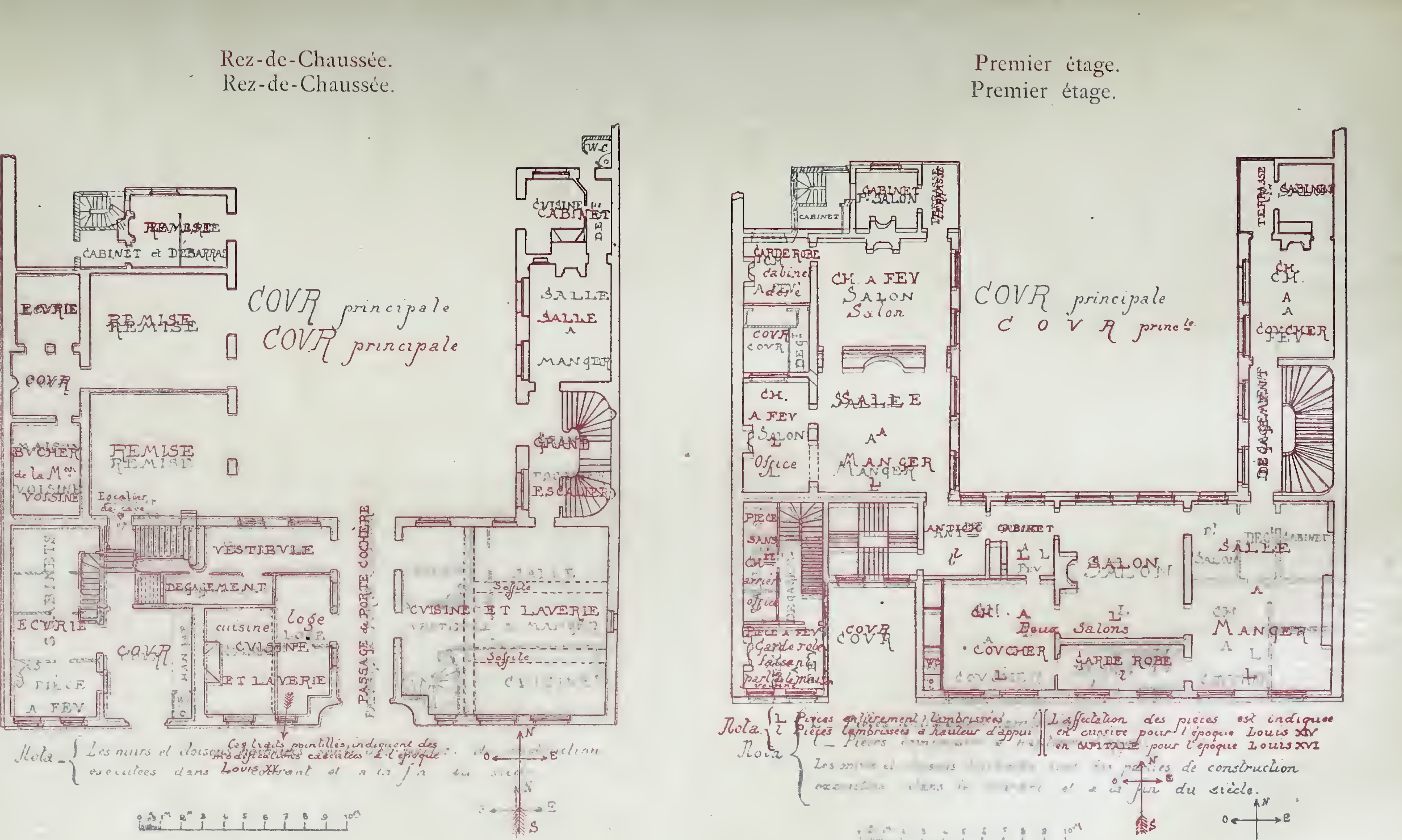
1. Une grille semble avoir, dès cette époque, séparé la cour du jardin. Elle a été supprimée au début du xixe siècle et remplacée par un mur d'appui (T. P. 41). La grille qui forme actuellement la porte entre la cour et le jardin a été placée par M. Galli.

2. Viollet-le-Duc : « Entretiens sur l'Architecture » ; Paris, Morel et Cie, MDCCCLXIII, t. II, p. 269 et 270.

3. La destination des pièces de l'aile droite, situées au-delà (c'est-à-dire au Nord) de l'escalier d'honneur, n'a pu être précisée pour le rez-de-chaussée et le premier étage. Celles du premier étage, aboutissant à une terrasse pareille à la terrasse de l'aile gauche, peuvent avoir servi de salon privé.

4. Viollet-le-Duc : « Entretiens sur l'Architecture », t. II, p. 275 et 276.

5. Viollet-le-Duc : op. cit., t. II, p. 281 et 282.



L'HOTEL DE LA HOUSSAYE

L'HOTEL DE LA HOUSSAYE

(Epoques Louis XIV et Louis XVI)

(Commencement et fin du XIX[e] siècle)

[illegible] Un petit corps de bâtiment double l'aile occidentale; il est encadré par deux cours étroites et presque séparé de la bâtisse principale.

Examinons le programme. Une chose nous frappe tout d'abord : c'est la dis-[illegible] des appartements entre les étages. Si nous nous en rapportons à Viollet-le-Duc, dans les hôtels du Nord de la France construits dès le xvie et parculièrement au xvie et xviie siècles, les appartements privés sont habituellement au rez-de-chaussée, plus ou moins voisins de certains services, et les appartements de réception, au premier étage[2]. Jetons les yeux sur le rez-de-chaussée de notre hôtel : dans le corps de bâtiment central, nous trouvons des deux côtés du passage une cuisine et une sorte de laverie. L'aile occidentale est occupée par des remises; le bâtiment Ouest, par des écuries. La moitié de l'aile droite est consacrée à l'escalier d'honneur[3]. Nous avons là, dans l'ensemble, un rez-de-chaussée organisé pour les services. Passons au premier étage. A partir de l'escalier d'honneur, nous trouvons dans le bâtiment du milieu une grande pièce formant premier salon, puis un salon central, et ensuite une troisième pièce donnant sur le deuxième grand escalier. Dans l'aile gauche, nous traversons la salle à manger, puis un deuxième salon, et nous arrivons à une terrasse; le salon est doublé par une pièce dite « cabinet doré » et la salle à manger, par des offices. Ces dispositions indiquent clairement des appartements de réception. Enfin, le second étage nous montre des pièces privées : il ne comprend que des chambres, et, au Nord de l'escalier d'honneur, un grenier qui semble avoir été, dès alors, organisé en petites pièces, probablement pour les domestiques. Ainsi donc, d'une manière générale, le rez-de-chaussée est consacré aux services; le premier étage, à la réception, et le second, aux pièces d'habitation privée. Ces dispositions sont inverses de celles des xvie et xviie siècles; par contre, elles concordent avec celles des hôtels modernes, où les appartements privés sont en dessus de la réception et où les services sont généralement placés, soit au rez-de-chaussée, soit partie en sous-sol et partie dans des communs[4]. Elles correspondent donc au changement d'habitudes qui a transformé la vie large d'autrefois en cette vie plus individuelle et plus renfermée, où chacun a sa place propre et où les pièces privées sont devenues plus intimes et d'un accès plus difficile[5].

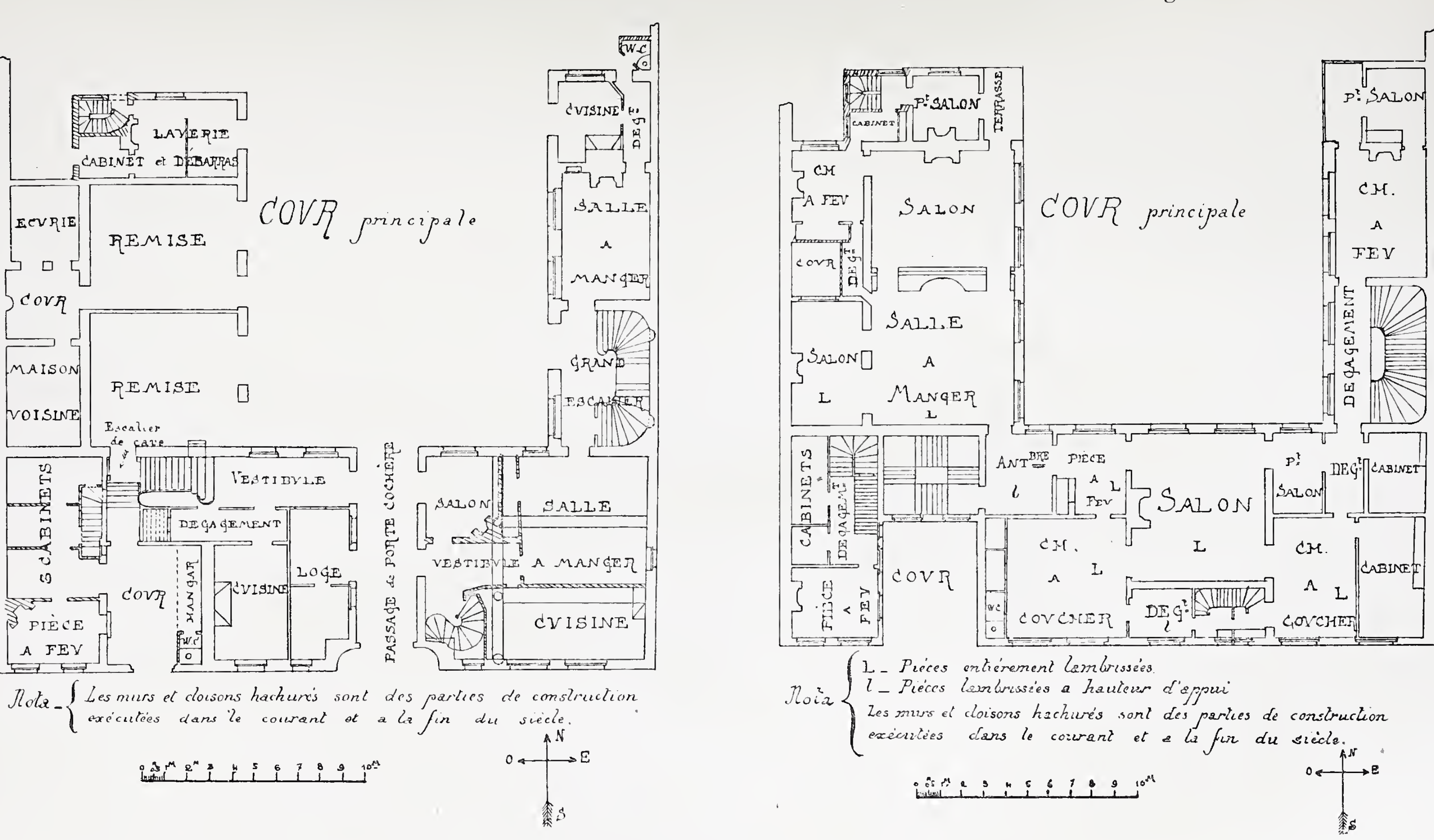
1. Une grille semble avoir, dès cette époque, séparé la cour du jardin. Elle a été supprimée au début du xixe siecle et remplacée par un mur d'appui (T. P. 41). La grille qui forme actuellement la porte entre la cour et le jardin a été placée par M. Galli.

2. Viollet-le-Duc : « Entretiens sur l'Architecture »; Paris, Morel et Cie, MDCCCLXIII, t. II, p. 269 et 270.

3. La destination des pièces de l'aile droite, situées au-delà (c'est-à-dire au Nord) de l'escalier d'honneur, n'a pu être précisée pour le rez-de-chaussée et le premier étage. Celles du premier étage, aboutissant à une terrasse pareille à la terrasse de l'aile gauche, peuvent avoir servi de salon privé.

4. Viollet-le-Duc : « Entretiens sur l'Architecture », t. II, p. 275 et 276.

5. Viollet-le-Duc : op. cit., t. II, p. 281 et 282.



L'HOTEL DE LA HOUSSAYE

(Commencement et fin du XIXe siècle)

Un deuxième point distingue les hôtels anciens des hôtels modernes : c'est l'habitude de construire des bâtiments simples en épaisseur, c'est-à-dire où les pièces s'étendent d'un côté à l'autre [1]. Cette disposition, où des escaliers et des dégagements permettaient, aux XVe et XVIe siècles, de rendre les différents appartements indépendants les uns des autres [2], fut utilisée dans la deuxième moitié du XVIIe pour créer ces enfilades de grandes pièces d'apparat qui caractérisent les hôtels du temps de Louis XIV [3]. Telle est bien l'organisation adoptée au premier étage, destiné à la réception : depuis l'escalier d'honneur jusqu'au deuxième escalier, les pièces, d'environ 7 mètres sur 9 mètres, se commandent ; leurs portes sont situées en face les unes des autres ; dans l'aile gauche, on traverse également la salle à manger et le salon jusqu'à la terrasse par des portes placées en file. Mais tout autres sont les dispositions au deuxième étage : là, nous voyons des couloirs desservir les chambres du bâtiment central et de l'aile gauche. Enfin, tandis que l'aile droite reste simple, l'aile gauche est en partie doublée par ce petit corps de bâtiment secondaire, dont nous avons parlé au début, et qui ajoute aux différents étages quelques pièces permettant de faciliter le service. Nous constatons là un changement de distribution marquant une influence moderne [4]. De nos jours, « on tient à une circulation facile... à ce que le service puisse se faire sur tous les points sans traverser les pièces », ce qui exige des bâtiments doubles en épaisseur et conduit à faire usage de couloirs [5]. Ainsi donc, l'hôtel, élevé au début du XVIIIe siècle, n'a pas renié le siècle de Louis XIV pour l'apparat et le faste extérieur [6] ; mais, en ce qui concerne la commodité des services et la distribution des pièces privées, il s'est conformé aux nouveaux usages.

Envisageons enfin l'organisation du petit bâtiment occidental. Remarquons d'abord que, suivant une disposition ancienne [7], les deux petites cours sont placées latéralement par rapport au corps de logis principal. Le bâtiment occidental lui-même [8] était desservi du haut en bas par un petit escalier, dit de dégagement, placé derrière le deuxième grand escalier. Débouchant au rez-de-

1. Viollet-le-Duc : op. cit., t. II, p. 258, 259, 267, 269. « Dictionnaire raisonné de l'Architecture française du XIe au XVIe siècle » ; Paris, B. Bance, 1854, t. VI, p. 275 à 288 (plans).

2. A. Choisy : « Histoire de l'Architecture », t. II, p. 559 et 560. — Viollet-le-Duc : « Dictionnaire de l'Architecture », t. VI, p. 275 à 288 (plans). « Entretiens sur l'Architecture », t. II, p. 259.

3. A. Choisy : op. cit., t. II, p. 751 à 755.

4. Viollet-le-Duc : « Entretiens sur l'Architecture », t. I, p. 384.

5. Viollet le-Duc : op. cit., t. II, p. 276.

6. Les traditions anciennes se sont souvent maintenues longtemps dans les hôtels. Voir Viollet-le-Duc : « Dictionnaire de l'Architecture », t. VI, p. 288 et 289.

7. Viollet-le-Duc : « Entretiens sur l'Architecture », t. II, p. 269.

8. Un bûcher au rez-de-chaussée et une pièce au premier étage avaient été attribués par M. de la Houssaye à la maison voisine, actuellement n° 26, dont ils dépendent encore aujourd'hui.

chaussée sur le couloir de la cuisine et sur la porte de la cave, cet escalier communiquait au premier avec l'arrière-office de la salle à manger, mais n'avait pas d'issue au deuxième sur les pièces de l'aile gauche appartenant ou reliées au corps de logis principal. On voit avec quel soin on a cherché à placer la cuisine loin des appartements de réception, tout en rendant facile le service de la salle à manger. D'autre part, il est difficile de déterminer si l'isolement de l'étage supérieur du bâtiment occidental a eu pour objet d'en permettre la location ou d'y loger des domestiques. La première affectation, que pourrait justifier un passage assez obscur de l'acte de vente passé en 1714 [1], nous donnerait un second exemple de la part croissante faite à la location [2]. La deuxième, qui semble résulter de baux conclus au cours du XVIIIe siècle [3], serait encore plus significative au point de vue du changement dans les habitudes. Viollet-le-Duc a montré, en effet, qu'au Moyen-Age, les dispositions larges des hôtels provenaient de ce que la situation intangible du seigneur lui permettait de vivre familièrement avec ses gens ; il a exposé qu'ensuite la modification de la société et l'élévation de condition des subalternes avaient déterminé le maître à se soustraire au contact de ces derniers [4]. On peut s'expliquer que l'hôtel, élevé vers la fin du règne de Louis XIV, marque dans son programme l'aurore des idées nouvelles. Cela n'a rien de surprenant dans un temps où la population commençait à murmurer contre le roi ; à une époque à laquelle Montesquieu avait déjà vécu et qui allait voir se produire Voltaire et Rousseau dans le domaine de la philosophie, Quesnay et Gournay dans celui de l'économie politique.

De l'hôtel ainsi constitué on ne trouve sur la rue et les maisons voisines que l'envers, avec des pièces secondaires. La façade est à l'intérieur, sur la cour ; c'est de ce côté que s'ouvrent les appartements, élevés d'ailleurs au-dessus du sol, et bénéficiant de l'espace et de l'air que leur procurent une cour large et un jardin touchant d'autres jardins ; et c'est là également, comme conséquence logique, que s'étale son ornementation architecturale. Nous constatons dans ces dispositions la tradition bien conservée, enracinée même, des anciens hôtels fermés sur la rue et ouverts du côté intérieur et sur les jardins [5]. On s'explique ainsi facilement l'orientation au Nord, qui sans cela pourrait surprendre. D'ailleurs, avec l'orientation inverse, les deux ailes appuyant leurs extrémités à la

1. T. P. 23.

2. La maison construite à côté de l'hôtel était une maison de rapport ; voir plus haut, p. 114.

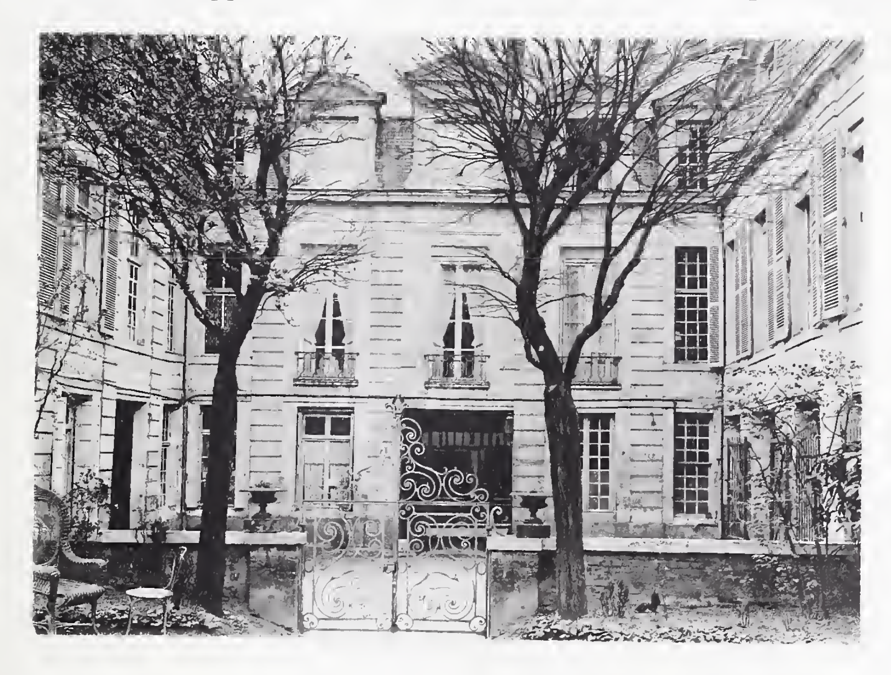
3. T. P. 25 et 26. Les pièces situées dans cette partie du bâtiment occidental y sont dénommées chambres de domestiques.

4. Viollet-le-Duc : op. cit., t. II, p. 271, 272, 273.

5. Viollet-le-Duc : « Entretiens sur l'architecture », t. II, p. 258 et 270.

rue, étroite alors comme aujourd'hui[1], la cour eût été encaissée entre le corps principal de l'hôtel et la maison située en face. Ajoutons qu'au point de vue économique la solution adoptée a permis de faire servir les anciennes fondations à la nouvelle construction[2]. C'est donc dans la circonstance le goût ancien qui a prévalu, et l'on ne saurait nier d'ailleurs que l'application n'ait été réfléchie et judicieuse.

Abordons maintenant la construction. Si elle a dû se conformer au programme, elle n'a échappé, comme nous allons le voir, ni au goût de symétrie



La Cour.

de son temps, ni aux conditions qui à cette époque régissaient l'emploi des matériaux ou exerçaient leur influence sur les immeubles. Du côté de la cour, l'hôtel nous présente trois façades : une pour le corps de bâtiment central et une pour chaque aile ; chaque façade est composée d'un rez-de-chaussée et d'un premier étage en pierre, surmontés d'un comble à la Mansard, dans lequel s'implantent des lucarnes couronnées de frontons. Les ouvertures du rez-de-chaussée, les fenêtres du premier étage et les lucarnes du comble, superposées, forment des

1. La façade a été construite sur les fondations anciennes (T. P. 15). La maison située en face de l'hôtel n'est pas postérieure au XVIII[e] siècle. La largeur de la rue n'a donc pas varié en ce point ; elle est aujourd'hui de 4 m. 30 ; la maison précitée est un peu moins haute que l'hôtel.

2. La cave placée sous le corps de bâtiment principal paraît avoir existé avant l'hôtel actuel ; l'appareil est plus petit que celui de la cave du bâtiment Ouest, les combinaisons de voûtes semblent plus anciennes. D'autre part, si l'on s'en rapporte au plan T. P. 17 *bis*, le mur de ce bâtiment, du côté de la cour, se trouve sur l'emplacement du mur de l'ancienne maison.

rangées verticales séparées par des pilastres à bossages. Tout autre est la disposition des murs extérieurs : on n'y trouve que des pans de bois reposant sur des murs en pierre élevés seulement au rez-de-chaussée[1]. On voit par là que tous les effets ont été réservés pour la cour, seul point où la décoration pût se développer avec avantage.

Pour bien se rendre compte des dispositions précédentes, il est nécessaire d'envisager la situation de la propriété à cette époque. Nous avons déjà constaté la hausse du terrain de l'immeuble ; d'une manière générale, nous voyons se produire à cette époque le resserrement de l'espace par raison d'économie : dans le cas qui nous occupe, l'hôtel de la Houssaye était moins étendu que l'hôtel de Sées.[2] Les hôtels ne pouvant plus s'étaler comme autrefois, force leur était d'adopter des dispositions plus ramassées et de se développer proportionnellement davantage en hauteur. La façade du bâtiment central a 13 mètres de longueur sur 14 mètres de hauteur jusqu'au sommet du comble ; celle de chaque aile, 12 m. 30 de longueur[3] sur 14 mètres environ de hauteur. On ne pouvait élever davantage la construction, si l'on ne voulait pas avoir une cour trop encaissée et dépasser par trop les proportions raisonnables. Le programme nécessitant deux étages, il était donc logique, pour ne pas accroître l'élévation, de faire usage du comble à la Mansard et d'utiliser la partie inférieure de ce comble pour y loger le deuxième étage. Cela donnait aussi l'occasion d'employer les lucarnes, décoration dans le goût de l'époque. Enfin, cela procurait une économie de bois, économie dont la recherche est visible dans la charpente de la toiture[4]. La même raison semble avoir conduit à réduire les hauteurs d'étages au strict nécessaire pour que la hauteur de plafond fût proportionnée aux autres dimensions des pièces ; c'est ainsi que nous trouvons au premier 3 m. 70, pour des salons ayant en moyenne 5 mètres sur 6 mètres, ou 7 mètres sur 8 mètres. Comme on le voit, la même condition, recherche du terrain, qui a déterminé l'érection de l'hôtel, en a limité l'étendue et a agi sur la construction elle-même.

Les conditions d'emploi des matériaux ont été aussi tyranniques. Le goût de l'époque réclamait des façades en pierre. Aussi la pierre a-t-elle été employée pour les murs de la cour ; mais, dans les murs extérieurs, on n'en a fait usage qu'au rez-de-chaussée, pour cause de solidité ; au-dessus, on a élevé des pans de bois. Cette économie de la pierre paraît encore plus sensible quand on étudie

1. Des pavillons bas situés aux extrémités des ailes sont également en pans de bois.

2. L'économie de terrain ressort du reste clairement de ce fait que, M. de la Houssaye, ayant acheté aux Carmes une partie de la portion qu'ils avaient acquise de l'hôtel de Sées, y fit construire une maison de rapport au lieu de l'annexer à son hôtel.

3. 16 m. 20 de longueur en y comprenant le pavillon bas de l'extrémité.

4. Voir plus bas la note 3 de la page 121.

de près l'appareil des murs de la cour. Nous y constatons, en effet, que les assises ont des hauteurs variables de 0 m. 28 à 0 m. 35 ; les dimensions en largeur entre les joints sont très inégales et varient d'environ 0 m. 26 à 1 m. 27. Nous pouvons donc conclure à une économie intentionnelle de la pierre. Ce fait, très caractéristique, était général à Rouen à cette époque; on constate qu'un grand nombre des maisons construites alors n'ont sur la rue que le rez-de-chaussée en pierre [1]. Par contre, l'emploi des pans de bois, presque exclusif antérieurement, restait encore prépondérant. C'était là le résultat de la rareté des carrières autour de Rouen, ainsi que de l'état des voies de communication [2]. Si le pouvoir central avait aboli les entraves que la féodalité apportait au transit, les communications, bien qu'améliorées, ne permettaient pas encore de faire venir les matériaux de loin et en grande quantité. D'où cet emploi de la pierre, mais d'où aussi la limitation de cet emploi. Ici encore, l'hôtel se manifeste à nous comme l'expression des conditions géographiques et économiques de son temps [3].

Ce sont surtout les procédés techniques et les tendances esthétiques de l'époque que nous rencontrons dans la structure même et dans le décor. La discordance entre les lits des assises et les creux des bossages nous montre la pratique du ravalement sur le tas, contraire aux traditions du Moyen-Age. Comme éléments essentiels de la construction, nous trouvons des piles pleines séparant des tranches verticales d'ouvertures superposées. Les linteaux surmontant ces ouvertures sont appareillés, selon l'usage de l'époque; dans l'espèce, le procédé était d'autant plus défectueux que les allèges des fenêtres supérieures, au lieu de consister en murs légers de remplissage, avaient la même épaisseur que le mur. Aussi les linteaux, et par suite les allèges, ont-ils fléchi [4], contrastant avec la fixité des piles pleines et brisant plus ou moins les lignes horizontales des façades.

1. G. Dubosc : « Rouen monumental au XVIIe et au XVIIIe siècle. » Citons entre autres les maisons : rue du Fardeau, 1, 5-7, 9 (p. 172) ; rue du Faubourg-Martainville, 10 (p. 173); rue des Faulx, 7 (p. 173). Il en existe une foule d'autres.

2. Des trois étages de craie des environs de Rouen, un seul, le sénonien, est propre à la construction, et encore, médiocrement. On n'avait donc relativement que peu de pierre pour une agglomération comme Rouen. On sait que Vernon en a fourni. Si l'on considère que le sol des plateaux est argileux et que les environs de Rouen sont boisés depuis longtemps, on s'expliquera facilement que la pratique de la construction en pans de bois ait été la règle jusqu'aux temps modernes. — Voir Sion : « Les Paysans de la Normandie orientale », p. 466 et suiv.

3. L'examen de la toiture fait ressortir l'utilisation, dans la charpente, de bois ayant servi antérieurement, et l'emploi parcimonieux de ce genre de matériaux. D'autre part, les pans de bois extérieurs sont faits de bois de dimensions irrégulières, et particulièrement courts. L'économie de bois semble donc aussi se manifester dans la construction.

4. Cependant, la superposition des ouvertures présentait, à part la question de régularité, l'avantage de diminuer la charge des linteaux, auxquels la largeur des fenêtres donnait une grande portée. Voir aussi, au sujet de la plate-bande appareillée, L. Courajod : « Leçons professées à l'Ecole du Louvre », t. III, p. 91, 92.

Au point de vue de l'aspect et du décor, constatons le parti-pris de symétrie que marquent la similitude des ailes et l'espacement régulier des fenêtres[1]. Les frontons couronnant les lucarnes sont alternativement triangulaires et circulaires; dans la façade du milieu, la lucarne centrale est la plus élevée, et les autres s'abaissent en se rapprochant des angles; on a ainsi atténué la monotonie qui résulte d'une trop grande régularité. Par contre, soit maladresse, soit faux calcul, les intervalles entre les fenêtres voisines des angles sont insuffisants, ce qui a conduit à faire chevaucher les frontons des lucarnes qui les surmontent. Nous avons dit que les piles encadrant les ouvertures étaient décorées de pilastres à bossages. C'est là une simplification de l'ordre colossal, qui, bien qu'usité déjà avant Louis XIV, a pris surtout sous ce monarque un grand développement[2]; les pilastres remplacent les colonnes montant de fond et s'élevant jusqu'à la partie supérieure des murs. La transition est particulièrement visible à l'ancien hôtel-de-ville, commencé en 1607[3], où l'on remarque un mélange de la colonne et du pilastre à bossages. L'hôtel de la Houssaye semble pouvoir être classé vers le début de la période où cette disposition a été adoptée à Rouen sous sa forme la plus complète; il est suivi, en effet, d'un grand nombre de monuments datés de 1717, 1734, 1776, etc., où elle a été également usitée[4]. Nous retrouvons les rudiments de l'ancien entablement dans la corniche et les deux assises placées au-dessous, dont la plus basse, en saillie sur le nu du mur, est ornée d'un filet. L'examen de la modénature semble indiquer qu'il a été tenu compte de l'orientation Nord de la cour, dont les façades sont généralement à l'ombre. Dans les frontons, la saillie des rampants est accentuée, les tympans sont profondément enfoncés, les profils anguleux. Dans la corniche, le bandeau du larmier donne une note claire entre l'ombre forte projetée au-dessous et la demi-ombre modelée de la doucine qui le surmonte. En résumé, une structure et une décoration qui semblent bien marquer la fin du XVIIe siècle et le commencement du XVIIIe, avec quelques négligences, mais aussi une certaine recherche, voilà ce que nous montre l'extérieur de l'hôtel[5].

1. Au premier étage, on trouve dans chaque aile quatre fenêtres, et dans le bâtiment central, cinq; ces dernières sont un peu plus rapprochées que les autres.

2. A. Choisy : « Hist. de l'Arch. », t. II, p. 736. — L. Courajod, op. cit., t. III, p. 58, 89 (Ordre colossal), 74, 75 (Bossages), 125 (Archit. des XVIIe et XVIIIe siècles).

3. Cochet : « Répertoire archéologique de la Seine-Inférieure », p. 453. — G. Dubosc : « Rouen monumental au XVIIe et au XVIIIe siècle », p. 32.

4. Hôtel de la Présidence, 1717 (Cochet, op. cit., p. 457 ; G. Dubosc, op. cit., p. 38). — Palais des Consuls, 1734 ou 1735 (Cochet, op. cit., p. 457; G. Dubosc, op. cit., p. 48 et suiv.). — Pavillons de la caserne Jeanne d'Arc, 1776 (G. Dubosc, op. cit., p. 4 et 5). — Le Collège des Jésuites, qui présente comme allure beaucoup d'analogie avec l'hôtel, est du commencement du XVIIe siècle, d'après Cochet, op. cit., p. 442, et du XVIIIe, d'après G. Dubosc, op. cit., p. 6 et 7.

5. Comme on l'a vu plus haut, l'architecte n'a pas toujours su éviter les écueils que présentait la construction des bâtisses monumentales de ce temps. — La porte d'entrée, donnant sur la rue, a été refaite à l'époque Louis XV (T. P. 25).

La structure intérieure mérite de nous arrêter un instant. Elle porte les conséquences des conditions du programme et de la symétrie extérieure des façades. Le programme, tel qu'il résultait du changement d'habitudes, demandait, comme nous l'avons vu, les services au rez-de-chaussée, la réception au premier étage, et les appartements privés au second; il plaçait ainsi les pièces les plus petites sur les plus grandes, et par suite des refends sur des espaces vides, disposition peu favorable à la solidité [1]. De plus, les pièces étaient très grandes. Dans la partie centrale, la salle du rez-de-chaussée située à l'Est du passage tenait la moitié du bâtiment; elle avait plus de 8 mètres sur 9 et supportait un refend du premier étage au moins, et trois pièces du second. Il a fallu prendre là des dispositions spéciales : trois poteaux placés en file supportèrent une poutre jetée en travers et dans laquelle s'assemblèrent deux poutres perpendiculaires, appuyées par leurs autres extrémités au mur oriental. Grâce à ce châssis solide, la construction intérieure n'a pas bougé. Au rez-de-chaussée de l'aile gauche, où pareille précaution n'avait pas été prise, on constate qu'un siècle plus tard le plancher du premier étage avait fléchi et avait dû être étayé [2]. Le programme, avons-nous dit, comportait un grand escalier à chaque extrémité du corps de bâtiment central; cette disposition évitait de rompre les enfilades [3]. Dans l'aile gauche, en partie double en épaisseur, le deuxième grand escalier, pour lequel on se contenta de dispositions ordinaires, put se loger sans interrompre la circulation. Au contraire, dans l'aile droite, qui était simple en épaisseur, on voulut faire un escalier monumental [4]; d'autre part, il fallait relier au bâtiment central les pièces situées à l'extrémité Nord de l'aile. Aussi, la moitié de la cage qui se trouve contre la grande cour est-elle consacrée aux paliers, qui assurent cette communication; les marches occupent l'autre moitié, formant à peu de chose près un escalier droit entre deux étages consécutifs. Pour trouver la place nécessaire au developpement de cette volée, on a donné à la cage une grande longueur, qu'on a un peu réduite en faisant tourner les marches au départ et à l'arrivée. En conséquence, l'escalier tient la moitié de l'aile [5]. Le quartier inférieur est en trompe, particularité qui accuse déjà le XVIIIe siècle. L'aspect est monumental. Malgré tout, il ne semble pas que les pièces situées dans la partie Nord de l'aile droite aient été très utiles, ni d'ailleurs toutes utilisées à l'époque. Elles paraissent principalement dues à la préoccupation de symétrie qui a fait cons-

1. Voir à ce sujet Viollet-le-Duc : « Entretiens sur l'Architecture », t. II, p. 276 et 277.

2. T. P. 41. Réparations en 1807.

3. Voir à ce sujet A. Choisy : « Histoire de l'Architecture », t. II, p. 752.

4. Cet escalier est daté par les portes et leurs trumeaux, ainsi que par un cul-de-lampe accusant l'époque Louis XIV; par l'analogie de sa décoration avec celle du deuxième grand escalier et par la constatation de l'existence de ce dernier dans les baux du XVIIIe siècle. (T. P. 25 et 26).

5. En raison du nombre de marches, on a créé vers le milieu de la première volée un petit repos qui donne lieu à une saillie de la rampe portée sur un cul-de-lampe ornementé.

truire deux ailes pareilles[1]. Signalons enfin que les fenêtres, symétriques à l'extérieur, sont à l'intérieur irrégulièrement placées dans les pièces, particulièrement dans celles qui sont voisines des angles : conséquence de « la belle ordonnance ».

Le décor intérieur de l'époque Louis XIV a laissé de nombreuses traces dans les boiseries et s'est entièrement conservé dans la ferronnerie. Les anciennes portes ont généralement subsisté, parfois avec des modifications de détail. Les chambranles accusent la moulure saillante à embrèvements de ce temps, moulure que l'on voit déjà s'aplatir à l'hôtel de la Présidence, d'une date un peu postérieure ; les battants, dont un certain nombre ont été conservés, présentent les mêmes caractères. Enfin, des trumeaux à moulures saillantes ou à ornements Louis XIV se remarquent sur le palier du grand escalier et dans les pièces de l'aile gauche au premier étage. Les rampes des deux grands escaliers[2], quoique d'un dessin un peu différent, présentent le même motif essentiel ; ce motif, simple, régulier et symétrique, se compose de montants enserrant des pièces courbes, en forme d'S, adossées ; entre ces S s'élève une tige verticale ornée de boules et sortant d'une fleur épanouie en tôle (ornement usité au XVIe siècle et constamment employé aux XVIIe et XVIIIe). Les fers sont plats et posés de côté ; ils sont réunis par des lacets. Chaque départ est formé d'un pilastre rectangulaire ajouré rappelant les motifs des rampes. Ces caractères, qui paraissent avoir varié au cours du XVIIIe siècle, se retrouvent avec une analogie frappante dans la rampe de l'hôtel de Fécamp, construit en 1700, d'après Cochet[3]. Ils suggèrent la pensée que ces diverses rampes aient été le travail d'un même artiste ayant vécu à Rouen au début du XVIIIe siècle.

On a dit : « Le XVIIe siècle, c'est le Moyen-Age qui finit ; le XVIIIe siècle, c'est l'ère contemporaine qui commence[4]. » Que nous examinions le programme, la construction, le décor, nous trouvons dans les habitudes, les matériaux, les procédés et le goût, la transition entre les deux siècles. Nous touchons à l'époque où commence à se manifester le changement dans les idées, ainsi que dans les conditions économiques ; nous sommes encore sous Louis XIV, mais nous sentons déjà le mouvement du XVIIIe siècle.

III. — LES DESTINÉES ET LES TRANSFORMATIONS DE L'HOTEL.

Après la construction de l'hôtel, ses destinées varièrent en raison du changement et de la complexité croissante des habitudes, des conditions d'existence et des faits politiques et économiques. Nous examinerons successivement le

1. Voir Viollet-le-Duc : « Entretiens sur l'Architecture », t. 1, p. 384.

2. Nous avons examiné les deux escaliers avec M. Baudot, serrurier, place Saint-Amand. Les limons ont bien été faits pour porter des rampes en fer et les rampes n'ont pas été déplacées.

3. Cochet, « Répertoire archéologique de la Seine-Inférieure », p. 456.

4. Albert Babeau : « La Ville sous l'ancien Régime », t. I, p. 1.

XVIII[e] siècle, où il a été l'objet d'une première restauration, et le XIX[e], où il a subi de nouvelles modifications.

XVIII[e] Siècle.

Nous avons constaté qu'au XVII[e] siècle le terrain était recherché à l'emplacement de l'immeuble. Cette situation paraît avoir duré pendant le XVIII[e]. Vendu le 30 novembre 1714 par M. de la Houssaye, à cause de l'embarras de ses affaires, l'hôtel fut conservé 65 ans par la même famille : les Asselin, puis les



Grand salon central. Médaillons.

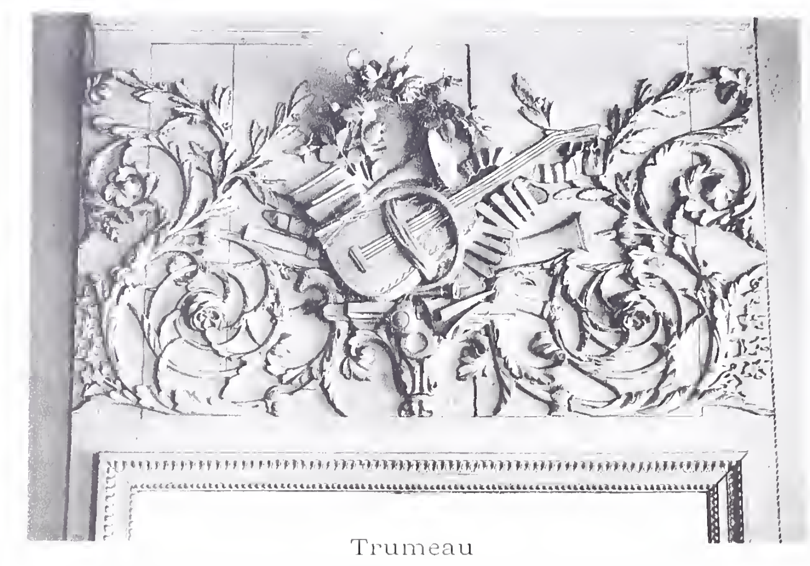
du Beaugouet[1]. S'il fut vendu le 11 décembre 1779 par M. et M[me] de Littry, héritiers de cette famille, ce fut pour amortir en partie l'achat du marquisat de Magny, payé par eux 841,200 livres[2]. Acquis par le comte de Trébons[3], qui le garda jusqu'au 27 janvier 1787, il ne fit que passer après lui entre les mains du

1. T. P. 23 à 28. Louis Asselin céda l'hôtel le 2 juillet 1723 à M. du Beaugouet, mari de sa sœur Catherine Asselin, comme légitime de cette dernière. Voir l'appendice I.

2. T. P. 28.

3. T. P. 27. « Haut et puissant seigneur Messire François Théodore Desmares, chevalier, comte de Trébons, seigneur de Grainville-Lallouette et d'Imanville, Mellemont, les Floquets et autres lieux, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, ancien colonel d'infanterie, commandant pour le Roi en la ville de Fécamp, lieutenant de Nosseigneurs les maréchaux de France » (T. P. 27).

marquis de la Londe[1], qui émigra peu après. Pendant toute cette période[2], le prix de l'immeuble oscilla entre un minimum de 143,000 francs et un maximum d'environ 240,000 francs, décomptés en monnaie actuelle ; les deux baisses que nous constatons furent suivies de hausses qui ramenèrent invariablement la valeur à 240,000 francs. Ces deux baisses paraissent dues : la première, à la précipitation avec laquelle M. de la Houssaye fut obligé de vendre ses propriétés; la deuxième, qui fut la plus forte, en partie à la hâte avec laquelle M. et Mme de Littry conclurent la vente, et principalement à l'état de



Trumeau
de la pièce située à l'extrémité Nord de l'aile gauche (1er étage).

l'immeuble; la forte hausse qui se produisit ensuite paraît avoir été le résultat de la remise à neuf et des embellissements de l'hôtel. Au demeurant, grâce aux travaux d'entretien, la valeur de l'immeuble s'est maintenue pendant le XVIIIe siècle.

Si l'on peut s'expliquer, au moins en partie, par la demande du terrain la création d'hôtels et le resserrement d'espace dans ces hôtels, la même cause n'a vraisemblablement pas été étrangère à l'extension du régime de la location, qui, sous Louis XIV, amena un changement radical dans le programme de l'habitation[3]. L'immeuble subit l'influence de cette situation. Il est curieux de constater que l'hôtel, élevé pour servir de demeure à un personnage d'impor-

1. T. P. 29 et 30. « Haut et puissant seigneur Messire Louis Paul le Cordier de Bigard, chevalier, marquis de la Londe, seignr d'Orival, La Heuze, les Grandes et Petites Ventes, Deaux, Saint-Ouen du Thuidenbert, le Bourgthéroulde, Infreville, Saint-Meslain, seigneur et patron honoraire de Montor, Tourville-la-Campagne, la Fresnaye, Saint-Laurent-sur-Mer et autres lieux, conseiller du Roi en ses conseils, Président à mortier au Parlement de Normandie » (T. P. 29).

2. Appendice II, tableau D.

3. Voir Viollet-le-Duc : « Dict. de l'Arch. », t. VI, p. 272, et particulièrement p. 273.

tance, fut doublé, au début, d'une maison destinée à la location[1]. Devenu propriété des familles Asselin et du Beaugouet, l'hôtel même, bien qu'appartenant à des personnages possédant une haute situation, fut utilisé comme maison de rapport. En 1723, neuf ans après la vente à Mme Asselin, on le trouve partagé depuis quelque temps déjà entre deux locataires[2]. Les baux se succédèrent ensuite sans interruption[3]. Enfin, le 3 janvier 1776, l'immeuble entier fut loué à M. de Crosne, intendant de la Généralité de Rouen[4]. M. de Trébons nous présente l'exemple d'un gentilhomme achetant une demeure à Rouen pour se fixer dans la ville[5]; il ne garda l'hôtel que sept ans. Quant à M. de la Londe, qui ne le posséda effectivement que quatre ans environ, nous ne savons rien de positif sur lui[6]. En résumé, l'immeuble fut principalement utilisé comme maison de rapport, mais presque toujours habité par des personnages de distinction.

L'hôtel dut donc d'abord se plier aux exigences de la location. Comme à cette époque on ne chercha pas encore à le subdiviser outre mesure, la chose fut assez facile grâce aux deux grands escaliers. Aussi le voyons-nous scindé en deux parties[7] : l'aile gauche, s'étendant au rez-de-chaussée jusqu'au passage, et comprenant au début les trois petites pièces du deuxième étage qui donnent sur la cour[8]; la partie droite, composée du reste du bâtiment central et de l'aile droite. Les choses restèrent en cet état jusqu'au moment où M. de Crosne réunit tout l'immeuble dans sa location. Mais ce fut seulement ensuite, croyons-nous, qu'eut lieu une réorganisation réelle.

L'hôtel fut, en effet, sous Louis XVI l'objet d'une remise en état qui s'attacha particulièrement à la réfection des boiseries et au développement du décor. Nous l'attribuons à M. de Trébons, ce qui la place entre 1779 et 1787[9]. Ce gentilhomme fut en effet le seul propriétaire qui occupa l'immeuble entier; de

1. C'était la maison qui fut vendue à M. de Tourouvre. Elle paraît avoir été louée par M. de la Houssaye à une dame Frenelle (T. P. 23. — Arch. dép. G. 6239. Pièce : « La maison du différend entre... », sans date ni signature).

2. T. P. 24. La partie droite (orientale) était louée par le Président Duhamel, et la partie gauche (occidentale), par Mme de Franqueville.

3. T. P. 25 et 26. La partie gauche fut louée : le 25 juin 1750, à M. Louis-Edouard de Lamtage ; le 19 juin 1760, à Mme Chappelain de Couronne ; et le 24 mai 1769, à la dame le Maignen le Marcis.

4. T. P. 27. Il l'occupait au moment de la vente à M. de Trébons.

5. T. P. 27 et 29. Avant d'acheter l'immeuble, il habitait son château d'Orcher, paroisse de Grainville-Lallouette; quand il vint à Rouen pour conclure l'achat, il descendit à l'Hôtel de France, « Rue des Carmes, paroisse Saint-Lô ». Il occupait l'hôtel quand il le vendit à M. de la Londe.

6. T. P. 29 et 30. M. de la Londe acheva de payer l'immeuble le 11 mai 1791. Ce fut sans doute peu après qu'il émigra. Nous n'avons pas trouvé de baux de lui. Nous savons seulement qu'il possédait rue Tirelinceul un hôtel où il demeurait quand il acquit l'immeuble.

7. T. P. 24, 25, 26.

8. T. P. 25. Ces trois pièces furent réunies à la partie droite lors du bail fait à Mme de Couronne le 19 juin 1760 (T. P. 26).

9. Appendice I.

plus, l'hôtel monta, pendant qu'il lui appartenait, de 143,640 à 239,000 francs[1]. L'examen des dispositions intérieures[2] nous fait constater le resserrement dû au



Panneau du grand salon central.

1. Les boiseries sont de style Louis XVI. Avant M. de Trébons, l'hôtel a surtout été utilisé comme maison de rapport. Après lui, M. de la Londe a possédé l'immeuble peu de temps et n'a achevé de le payer que peu avant d'émigrer.

2. T. P. 29 et 30.

changement d'habitudes, caractéristique du temps, où les salons particuliers, les boudoirs et les cabinets remplacèrent les enfilades de grandes pièces, où l'intime se substitua au solennel et au majestueux. Les pièces se divisent et changent d'affectation : nous trouvons maintenant le grand salon central encastré entre une salle à manger, un cabinet et une chambre à coucher ; un couloir le sépare de la rue, et la pièce située à l'Ouest s'est subdivisée en trois. Dans l'aile gauche, les pièces entourant la salle à manger sont désignées sous le nom de chambres à feu. Le bâtiment doublant cette aile est séparé du corps de l'hôtel [1].

La décoration intérieure mérite d'attirer notre attention. Le grand salon du milieu, au premier étage, est lambrissé à neuf. Nous y trouvons deux glaces [2], placées vis-à-vis l'une de l'autre, surmontées de trumeaux décorés de carquois avec feuillages et rubans, élégants et d'une bonne allure. Sous l'une des glaces se voit une cheminée Louis XVI [3]. Quatre médaillons encadrent les deux glaces. Deux guirlandes ornent les panneaux opposés aux fenêtres. Toute cette ornementation, fort gracieuse, est sculptée très en relief et traitée avec beaucoup de finesse, bien que sobre dans ses grandes lignes. Au-dessus des quatre portes, des grisailles représentent les Saisons. Nous trouvons dans l'hôtel d'autres trumeaux sculptés : l'un [4], portant des attributs de chasse, des branches de chêne et des rubans, offre beaucoup d'analogie avec ceux du salon central, quoique d'une allure plus vigoureuse; un deuxième [5], décoré d'instruments de musique et de feuillages, est plus grand, mais un peu plus confus. Citons enfin, dans une petite chambre du second [6], la décoration de la cheminée : la glace, entourée d'un perlé interrompu, est surmontée d'un panneau orné d'une corbeille et d'un ruban; le tout est encadré par deux retombées et deux vases formant un ensemble fort gracieux [7].

Au XVIIIe siècle, comme on le voit, la situation reste stationnaire depuis la construction de l'hôtel ; l'immeuble est conservé presque tout le temps par la même famille; d'autre part, la prédominance du système de la location amène son premier fractionnement; mais il reste malgré tout un hôtel, et son occupation par le comte de Trébons y est cause d'une brillante restauration.

1. L'ancien office situé à côté de la salle à manger d'aile gauche paraît avoir été, dès cette époque, séparé de l'arrière-office qui donnait sur l'escalier de service.

2. Ces glaces sont en trois morceaux; le cadre est orné d'un perlé.

3. La plaque de cheminée, intéressante, porte plusieurs personnages, dont l'un représente Henri IV.

4. Dans la pièce située entre le grand salon central et l'aile gauche.

5. Dans la grande pièce du premier étage à l'extrémité Nord de l'aile gauche.

6. Dans la petite pièce du bâtiment central située au deuxième étage près du deuxième escalier.

7. De cette époque semblent dater aussi les niches, rapetissées depuis, de l'escalier d'honneur.

XIXe Siècle.

Les transformations politiques et économiques semblent avoir exercé une influence capitale sur l'immeuble à la fin du XVIIIe siècle et au cours du XIXe. Le changement de mains des biens de la noblesse et du clergé sous la Révolution [1], le développement commercial du centre de Rouen et la tendance à reporter les maisons de plaisance vers la périphérie de la ville [2] amenèrent la déchéance de nombreux hôtels et leur emploi dans un but utilitaire [3]. L'immeuble n'a pas échappé à cette loi.

Nous constatons au début du XIXe siècle une baisse de sa valeur [4], baisse qui s'explique par la dépréciation des biens nationaux [5], et à laquelle le mouvement de population vers les quartiers extérieurs n'a peut-être pas été étranger. Par contre, le développement commercial du centre semble lui avoir donné dans la deuxième moitié de ce siècle un accroissement de valeur. Mais le fait le plus caractéristique réside dans les progrès de la location, qui devient la règle et est appliquée d'une manière de plus en plus étroite. L'immeuble forme en 1797 deux loyers ; en 1824, trois, et dans le dernier tiers du XIXe siècle, quatre, sans compter la location de quelques locaux, tels qu'écuries ou bâtiments annexes [6].

Cet état de choses a provoqué la division des pièces et la création de dégagements. En 1809 [7], le bâtiment doublant l'aile gauche a été séparé définitivement du reste de l'hôtel. Dans la deuxième moitié du XIXe siècle, il est devenu nécessaire, pour résoudre le problème difficile de créer un quatrième appartement, d'organiser un escalier de fortune dans le corps de bâtiment central et d'y subdiviser les grandes pièces du rez-de-chaussée et des divers étages. A côté de ces nécessités, la période Empire s'accuse par le goût pour les réduits et les alcôves, tandis que la fin du XIXe siècle est marquée par la préoccupation bien moderne d'assurer l'indépendance des pièces et d'en perfectionner la commodité : un couloir est créé au premier, derrière l'aile gauche ; au second étage de la même aile, le corridor est déplacé pour permettre aux chambres d'avoir vue sur la grande cour ; quelques refends sont supprimés. D'une manière générale, la situation qui a changé la destination primitive de l'hôtel a obligé à en modifier profondément les dispositions originelles ; la division a rencontré des difficultés de plus en plus grandes et se trouve actuellement poussée à ses dernières limites.

1. Archives municipales, 63 B, rue de la Chaîne. — T. P. 69, 70, 71, 79.

2. Lepecq de la Clôture : « Collection d'observations sur les maladies et constitutions épidémiques », t. I, p. 213. — Bibliographie, I, Cartes 6 à 10. — K. Hassert : « Die Städte », p. 115 et 116.

3. Citons, par exemple : le Bureau des Finances, les Hôtels de Jumièges et de Fécamp, le Bourgtheroulde, l'Hôtel d'Etancourt. Il en existe beaucoup d'autres.

4. Appendice II, tableau E.

5. T. P. 88, Note à M. Riout.

6. T. P. 30, 38, 39, 40, 89.

7. T. P. 38, 39, 40, 41, 46, 55.

La décoration exprime aussi cette évolution : au commencement du XIXe siècle, on s'est borné à remettre l'hôtel en état ; on n'a touché que le moins possible au décor ; les détails d'ornementation rajoutés ont été façonnés en plâtre [1].

En résumé, un fractionnement de plus en plus accentué, résultat de la multiplicité des loyers, un resserrement des pièces, suivi d'une extension relative, causés par le changement d'habitudes, une ornementation décroissante, tel est le bilan du XIXe siècle, bilan qui exprime le caractère de plus en plus utilitaire de l'hôtel.

Jetons maintenant un coup d'œil en arrière : nous voyons l'immeuble évoluer constamment selon les influences des époques qu'il traverse. Produit d'un temps, obligé de s'adapter à des conditions variables, l'hôtel est un saisissant exemple des relations qui existent entre la propriété urbaine et ceux qui la possèdent ou l'utilisent.

Nous avons constaté, dans le quartier : au XIVe siècle, l'extension territoriale des Carmes ; au XVe, l'apogée de la prospérité des grands ordres ; du XVIe au XVIIIe, le déclin de cette prospérité ; à la Révolution, le changement de mains des biens de la noblesse et du clergé ; enfin, dès les XVIIe et XVIIIe siècles, la substitution au régime du fief, d'abord employé, du régime de la location, toujours dans un but de rapport. Le XIXe siècle nous a montré la spécialisation commerciale du centre de Rouen et la tendance à reporter les maisons de plaisance vers la périphérie ou les nouveaux quartiers. Nous avons vu, d'autre part, la vie tout extérieure de l'époque Louis XIV devenir de plus en plus intime et resserrée au cours du XVIIIe siècle, particulièrement sous Louis XVI et l'Empire, pour faire place, à la fin du XIXe, à des habitudes où se manifeste, à côté de l'indépendance croissante des individus, un plus grand souci du confort. L'immeuble a fidèlement suivi ces fluctuations.

Au point de vue foncier, il a doublé de prix comme fief des ordres religieux au XVIIe siècle, et est passé de 30,000 à 60,000 francs de notre monnaie, accusant ainsi la valeur qu'on lui attribuait. Au XVIIIe siècle, époque florissante, après son affranchissement et la construction de l'hôtel, il a atteint une valeur de 240,000 fr., à laquelle il a été constamment ramené, malgré quelques fléchissements momentanés ; cela a été son maximum. Au XIXe siècle, après la Révolution, il a baissé d'abord, pour remonter à 90,000 fr. au commencement du XXe.

En ce qui concerne son utilisation, il a été manoir au XIVe siècle, alors qu'il se trouvait libre de toute sujétion ; simple bâtiment sous les religieux, puis maison, tant qu'il est resté leur fief, il est enfin devenu hôtel après son

1. T. P. 41 à 48. Le montant des réparations et des aménagements faits en 1807 est de 9,609 fr. + 3,653 fr. 25 = 13,262 fr. 25. Frais d'autorisation : 376 fr. 20. Total : 13.638 fr. 45 (T. P. 66).

affranchissement au début du XVIII[e] siècle. Possédé par la noblesse au cours de ce siècle, il a été utilisé parfois comme hôtel, mais surtout comme maison de location. Passé entre les mains de la bourgeoisie au XIX[e], il est devenu essentiellement propriété de rapport et s'est trouvé réparti successivement entre deux, trois, puis quatre occupants.

Au point de vue architectural, nous y voyons une œuvre de la fin du règne de Louis XIV, répondant aux besoins et au goût de l'époque qui l'a élevé et résultant des conditions économiques du moment. Déjà modifié pendant le XVIII[e] siècle, pour satisfaire au changement d'habitudes et aux nécessités de location, ainsi que pour remettre le décor au goût du jour, il s'est fractionné de plus en plus au XIX[e], pour faire face aux exigences croissantes de sa condition de maison de rapport dans un quartier commerçant.

Aujourd'hui, l'hôtel a atteint la limite des transformations possibles. Le vieux logis seigneurial, incapable de se conformer aux exigences de l'époque actuelle, auxquelles il ne répond plus, est fatalement condamné à disparaître quelque jour pour faire place à une construction nouvelle. Il obéira ainsi à cette loi inéluctable, que tout produit d'un milieu doit périr quand il ne peut plus s'adapter à un milieu nouveau.

Rouen, décembre 1909.

Capitaine RAYMOND QUENEDEY.



Trumeau
dans la pièce située à l'Ouest du grand salon sur la cour.

APPENDICE.

I. — PROPRIÉTAIRES DE L'IMMEUBLE.

Famille de Bauquemare et ses descendants.

1. M. Jessé de Bauquemare, conseiller du Roi, maître des requêtes de son hôtel.
4 décembre 1572.

2. Marguerite de Bauquemare ép. Anthoine de Bois-l'Evesque, sr d'Epreville, écuyer, conseiller à la Cour.
Avant le 20 décembre 1617.

Georges Labbé, écuy., seignr d'Epreville, ép. Marguerite Le Page de Pinterville.

3. Charles Labbé, seignr de la Motte Tinant, conseiller du Roi, doyen en la Cour du Parlement de Rouen.
Vers 1643.

?

4. Madelaine Labbé d'Epreville.
Vers 1693.

Marguerite Labbé ép. Léonard Dabos de Théméricourt.

6. Marie Marguerite Dabos de Théméricourt.
29 janvier 1694.

5. Louis de Romé, seignr de Vernouillet, Président à mortier au Parlt de Normandie : 12 mars 1693.
7. Maître Jean Aubry : 16 avril 1695.
8. Jean-Bapt. Guillot, sr de la Houssaye, recevr gén. des fermes du dépt de Normandie : 30 juillet 1695.

Familles Asselin et du Beaugouet.

9. Marie Mazières, ép. Nicolas Asselin, écuyer, conseiller, secrétaire du Roi et de ses finances.
30 novembre 1714.

10. Louis Albert Asselin, chevalier, seigneur de Banville et autres lieux, conseiller du Roi en ses Conseils, maître des requêtes ordinaires de son hôtel.
Avant le 1er juillet 1723.

11. Catherine Asselin ép. Jean Pierre Dufour, seigneur du Beaugouet, conseiller du Roi et procurr génl de la Cour des comptes, aydes et finances de Normandie.
2 juillet 1723.

12. Jean Léonor Dufour, chevalier, seigneur du Beaugouet, Bernières-sur-Mer et autres lieux, conseiller au Parlement de Normandie.
Après le 24 mars 1769.

N., ép. M. Estièvre de Geffosse.

13. Marie Thérèse Françoise Estièvre de Geffosse épouse René Louis Gilles Hervé Clément Dubois de Littry, chevr, seigneur de Littry, Carquebut, Vassy d'Eturville et autres lieux.
Après 1776.

14. François Théodore Desmares, comte de Trébons, ancien colonel d'infanterie . 11 décembre 1779.
15. Louis Paul Le Cordier de Bigard, marquis de la Londe, président à mortier au Parlement de Normandie . . . . 27 janvier 1787.
16. L'immeuble, confisqué comme bien d'émigré, devient bien national après le 11 mai 1791.
et avant la Saint-Jean 24 juin 1793.

17. Pierre-Charles Barbin . . . . 14 frimaire an III - 4 décembre 1794.
18. Jean Baptiste Ovide Leblé et Mme Leblé . . . . . 25 prairial an III - 13 juin 1795.
19. Catherine Frérot, veuve Leblé, et ses enfants . . . . 1800.
20. Louis Jean François Nicolas Boyard et Mme Boyard . . . . 28 décembre 1809.
21. Barbe Moulin, veuve Boyard, et ses enfants Edmond et Pierre.
22. Edmond Boyard.
23. Robert Emmanuel Riout et Mme Riout . . . . 27 août 1824.
24. Geneviève Pierlot, veuve Riout . . . . 21 juin 1845.
25. Eugène Riout, Ferdinand Riout, Amélie Carré, leurs enfants . . . . . . 20 juillet 1858
26. Félix Galli et Mme Galli (puis Félix Galli) . . . . 16 mai 1859.
27. Mlle Eugénie Galli . . . . 7 janvier 1902.

II. — VALEURS SUCCESSIVES DE L'IMMEUBLE.

1° De 1573 à 1703.

Pour avoir dans cette période des valeurs comparables entre elles, nous avons envisagé l'immeuble de Préaulx et le carré des Carmes réunis, car ils n'auraient pu être aisément séparés sans erreur; de plus, nous n'avons pas tenu compte des acquisitions de M. de la Houssaye, c'est-à-dire de la maison des Pauvres, rue de l'Aumône, et des bâtiments achetés aux Carmes. Dans ces conditions, l'immeuble, comme terrain, est le même en 1573 qu'en 1703. Les valeurs ont été établies en livres d'après les prix de vente et les estimations du temps, notamment en ce qui concerne les capitaux représentant les rentes. Nous avons ainsi obtenu :

Tableau A[1]

1573.	M. de Bauquemare. A Préaulx : 3,000 l. Aux Carmes 200 l. + 20 l. pour une rente de 10 s.	3.220 l.
1619.	Mme de Bois-l'Evesque. 3,220 l. + 6,000 l. pour une rente de 428 l. 13 s. 10 d. . . .	9.220
1693.	M. de Vernouillet. 13,000 l., prix de vente	13.000
1696.	M. de la Houssaye. 15,000 l. + 700 l. aux Carmes	15.700
1703.	M. de la Houssaye. 15,700 l. + 2,000 l. de supplément à Préaulx	17.700

Nous n'avons tenu compte dans ce tableau ni du rachat fait par Mlle Dabos de Théméricourt aux mêmes conditions que M. de Vernouillet, ni de l'achat temporaire fait par M. Aubry en 1695 et dans lequel les Carmes n'ont pas eu le temps d'intervenir.

Nous avons ensuite ramené chaque somme à la valeur qu'elle aurait eue à la fin du XIXe siècle. Nous l'avons d'abord réduite en francs, en prenant pour la livre tournois les valeurs indiquées par M. d'Avenel dans l'« Histoire économique de la propriété des salaires et des denrées », t, I, p. 481 ; puis multipliée par le pouvoir de l'argent[2], en nous basant sur les nombres donnés par le même auteur dans op. cit., t. I, p. 27 et 32, où le pouvoir de l'argent pris pour unité est celui de la fin du XIXe siècle. Bien que nous n'ayons pas arrondi les chiffres, il est clair que les résultats du calcul ne doivent pas être interprétés avec une exactitude mathématique.

Tableau B.

Années.	Valeur en livres.	Valeur de la livre.	Valeur en francs.	Pouvr de l'argt.	Valeur en monnaie actlle.
1573	3.220	2f88	9.273 fr.	3 »	27.819 fr.
1619	9.220	2,08	19.177 »	3 »	57.531 »
1693	13.000	1,48	19.240 »	2.33	44.829 »
1696	15.700	1,48	23.280 »	2.33	54.242 »
1703	17.700	1,22	21.594 »	2.75	59.383 »

1. T. P. 1 à 12, 16, 17, 21.
2. Pour le pouvoir de l'argent, voir la note 6 de la page 110.

Tableau C.

Années.	Prélèvements des grands ordres (1) En livres.	En francs.	Évalués en monnaie actlle.	Variations de valeur de l'immeuble (2).	Reste aux détenteurs de l'immeuble.
1573-1619	6 000	12.480 fr.	37.440 fr.	+ 29.712 fr.	— 7.728 fr.
1619-1693	200	296 »	689 »	— 12.702 »	— 13.391 »
1693-1696	700	1.036 »	2.413 »	+ 9.413 »	+ 7.000 »
1696-1703	2.000	2.440 »	6.710 »	+ 5.141 »	— 1.596 »

2° De 1703 à 1787.

Pour cette période, nous avons pris l'immeuble tel qu'il existe aujourd'hui. Pour en établir la valeur en 1703, nous avons donc ajouté aux 17,700 livres trouvées précédemment (tableau A) : 2,690 livres, prix de l'acquisition de la maison rue de l'Aumône et de l'indemnité payée à Lefebvre[3], et 60,000 livres pour la construction[4], ce qui donne un total de 80,390 livres. Nous en avons déduit, comme part de la maison n° 26 : cession Vernouillet, 200 l. ; arrérages aux Carmes, 20 l. ; cession la Houssaye, 700 l. ; construction[5], 8,000 l. ; au total : 8,920 l. Il reste pour l'immeuble 72,000 livres environ. — Cela posé, le tableau suivant a été établi sur les mêmes bases que le tableau B.

Tableau D[6].

Dates	Propriétaires acquéreurs.	Valeur en livres.	Valeur de la livre.	Valeur en francs.	Pouvoir de l'argent.	Valeur en monnaie actlle.
1703	M. de la Houssaye.	72.000	1f22	87.840 fr.	2.75	241.560 fr.
1714	Mme Asselin.	53.000	1,22	64.660 »	2.75	177.815 »
1723	Catherine Asselin. (Cession de l'immeuble par son frère)	70.000	1,22	85.400 »	2.75	234.850 »
1779	Cte de Trébons.	75.600	0,95	71.820 »	2 »	143.640 »
1787	Mis de la Londe.	126.000	0,95	119.700 »	2 »	239.400 »

3° De 1794 à 1902.

En raison de l'incertitude qui règne sur les variations du pouvoir de l'argent au cours du XIXe siècle, nous avons indiqué seulement les prix d'achat pendant cette période.

Tableau E[7].

Dates des acquisitions.	Propriétaires acquéreurs.	
14 frimaire an III- 4 décembre 1794.	Pierre Charles Barbin.	90.100 fr. en assignats, env. 10.600 fr.
25 prairial an III-13 juin 1795.	Jean Baptiste Ovide Leblé.	90.100 fr. en assignats, env. 10 600 »
28 décembre 1809.	Louis Jean François Boyard.	65.200 »
27 août 1824.	Robert Emmanuel Riout.	60.000 »
16 mai 1859.	Félix Galli.	50.000 »
7 janvier 1902.	Mlle Galli.	90.000 »

1. Sommes ou rentes supplémentaires données à Préaulx et aux Carmes.
2. Déduites des valeurs en monnaie actuelle calculées au tableau B.
3. Note 3 de la page 114.
4. T. P. 22.
5. T. P. 17.
6. T. P. 17, 20, 21, 23, 24, 27, 29.
7. T. P. 30, 33, 66, 72, 89, 97, 99, 100. — Renseignements de Mlle Galli.

BIBLIOGRAPHIE.

I. — CARTES ET PLANS.

Archives municipales de Rouen.

1. Plan des 18 octobre 1865 et 3 janvier 1866 pour le redressement de la rue de la Chaîne. Liasse 63 B. Rue de la Chaîne.
2. Gogeard. Plan de l'élargissement de la rue de la Chaîne. Liasse 63 B. Rue de la Chaîne. N° du registre d'ordre 3501.

Bibliothèque municipale de Rouen.

3. Jacques Le Lieur. Livre des Fontaines.

Collection de M. Pelay.

4. Thaurin. Plan des fouilles de la maison située à l'angle Nord-Est de la place des Carmes.

Titres de propriété.

5. 17 *bis*. Plan d'une partie de la maison de M. de la Houssaye, adjacente à la maison occupée par Mme Cavelier.

Cartes ou plans publiés [1].

6. Ingénieurs des Ponts et Chaussées. Plan de la ville et des faubourgs de Rouen en 1782. Paris, Lattré, rue Saint-Jacques.
7. G. Heliot et Hthe Boutigny, sous la direction de M. Lafosse. Carte topographique de la ville et des faubourgs de Rouen en 1817. Paris, 1817, Picquet, 17, quai de Condé.
8. Fouché. Plan de la ville de Rouen et de tout son territoire communal en 1864. Rouen, Haulard, 27 et 29, rue Grand-Pont.
9. Fouché. Plan de la ville de Rouen et de tout son territoire communal en 1868. Rouen, Haulard, libraire de la Préfecture.
10. Gogeard. Plan de la ville de Rouen en 1899, 3e édition.

II. — DOCUMENTS MANUSCRITS.

Archives départementales de la Seine-Inférieure [2].

Série C. Archives civiles. Intendance et bureau des finances de la Généralité de Rouen, etc.

C. 324. Rôle de la capitation pour l'année 1728. Paroisse de Saint-Amand.

C. 397. Capitation. Année 1789. N° 55. Paroisse de Saint-Amand.

Série G. Archives ecclésiastiques. Clergé séculier, archevêchés, séminaires, églises collégiales, églises paroissiales et leurs fabriques, bénéfices, chapelles, etc.

G. 42. Pièces de 1439 à 1440. Comptes, sermons, pièces diverses.

1. Les plans 6, 7 et 8 se trouvent aux Archives communales.

2. Nous tenons à exprimer nos remerciements à M. Vernier, archiviste du département de la Seine-Inférieure, pour les utiles renseignements qu'il nous a procurés et pour la complaisance avec laquelle il a facilité nos recherches.

G. 6239. Pièces de 1569 (copie) à 1781. Procès entre les curés de Saint-Amand et de Saint-Lô pour savoir à laquelle de ces deux paroisses appartient une maison sise rue de la Chaîne, comprise dans l'enclos des Pères Carmes et occupée dans les derniers temps par M. Jean Néel, procureur au Parlement. Et pièces diverses.

G. 6858. Pièces de 1438 au XVIIe siècle. Procès en l'Officialité de Rouen entre le prieur, les religieux et le curé de Saint-Lô, d'une part, et Simon Hardy, curé de Saint-Amand, d'autre part, pour savoir à quelle paroisse appartenait une maison située rue de la Chaîne.

Archives municipales de Rouen.

63 B. Rue de la Chaîne. — Pièces et actes des XVIIIe et XIXe siècles. — Actes de vente, acquisitions et ventes de terrains par la Ville, élargissement et prolongement de la rue de la Chaîne.

Bibliothèque municipale de Rouen.

Manuscrit n° 1205 (Y. 205). Guéroult. « Histoire des Pères Carmes de Rouen. » 1678.

Titres de propriété.

Pièces de 1572 à 1902, numérotées de 1 à 100 à l'encre bleue ; actuellement en possession de Mlle Galli, propriétaire de l'immeuble. La plupart de ces pièces sont manuscrites, certaines ont conservé leur sceau. Contrats, actes de vente, ratifications, procès-verbaux, notifications, états d'inscriptions hypothécaires, etc.

Un inventaire détaillé de ces pièces est déposé aux archives de la Société des *Amis des Monuments rouennais.*

III. — DOCUMENTS IMPRIMÉS.

Abréviations des périodiques cités.

BAMR. Bulletin de la Société des *Amis des Monuments rouennais.*
BCASI. Bulletin de la *Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure.*
BEC. Bibliothèque de l'Ecole des Chartes.
BSNEP. Bulletin de la *Société normande d'Etudes préhistoriques.*
JR. *Journal de Rouen.*
MSE. Mémoires de la *Société d'Emulation.*
RR. *Revue de Rouen.*

Ouvrages concernant Rouen et la Normandie.

1. De Beaurepaire (Ch. de Robillard) : *Fondations pieuses du duc de Bedford à Rouen ;* dans BEC, t. XXXIV, p. 343 et suivantes.
2. Abbé Cochet : *Les Origines de Rouen.* Rouen, imprimerie E. Cagniard, 1865. Extrait de la *Revue de Normandie* de 1864 et 1865.
3. Abbé Cochet : *Répertoire archéologique de la Seine-Inférieure.* Paris, Imprimerie nationale, MDCCCLXXI.
4. Dubosc (G.) : *Rouen monumental au* XVIIe *et au* XVIIIe *siècle.* Rouen, imprimerie Cagniard, 1897.
5. Lefort (A.) : *Salaires et revenus dans la Généralité de Rouen au* XVIIIe *siècle.* Rouen, E. Cagniard, 1886.
6. Lepecq de la Clôture : *Collection d'observations sur les maladies et constitutions épidémiques.* Rouen, imprimerie privilégiée, et Paris, Didot le jeune, quai des Augustins, et Méquignon, rue de la Juiverie, MDCCLXXVIII, 2 vol.

7. Licquet : *Recherches sur l'Histoire religieuse, morale et politique de Rouen.* Dans MSE, 1826, p. 239 et suivantes.

8. Périaux (Nicétas) : *Dictionnaire indicateur et historique des rues et places de Rouen.* Rouen, A. Le Brument, 1870.

9. De la Quérière (E.) : *Description historique des maisons de Rouen.* 1er vol., Paris, Firmin-Didot, 1821. 2e vol., Rouen, imprimerie Nicétas Périaux, 1841.

10. Sion (Jules) : *Les Paysans de la Normandie orientale.* Paris, Armand Colin, 1909.

11. De Vesly (Léon) : *Découverte archéologique rue du Petit-Mouton, à Rouen.* Dans BAMR, 1899, p. 17-20.

Ouvrages d'intérêt général.

12. D'Avenel (Vte G.) : *Histoire économique de la propriété, des salaires, des denrées et de tous les prix en général depuis l'an 1200 jusqu'en l'an 1800.* Paris, Imprimerie nationale, 4 vol., MDCCCXCIV à MDCCCXCVIII.

13. Babeau (Albert) : *La Ville sous l'ancien Régime.* Paris, Didier et Cie, 1884, 2 vol.

14. Bourdot de Richebourg (Charles A.) : *Nouveau Coutumier général.* Paris, Robustel, MDCCXXIV, 4 vol.

15. Choisy (Auguste) : *Histoire de l'Architecture.* Paris, Rouveyre, 2 vol.

16. Courajod (Louis) : *Leçons professées à l'Ecole du Louvre (1887-1896)*, publiées sous la direction de MM. Henry Lemonnier et André Michel. Paris, Picard, 1899, 3 vol.

17. Hassert (K.) : Die Städte. Leipzig, Teubner, 1907.

18. Vollet (E.-H.) : *Articles Abbaye et Commende de la grande Encyclopédie*, t. I, p. 36 et t. XII, p. 34-37.





INVENTAIRES

DU

MOBILIER D'ART DES ÉDIFICES RELIGIEUX

Églises Saint-Maclou et Saint-Ouen de Rouen

En acceptant la mission agréable de conduire les *Amis des Monuments rouennais* visiter les églises de Saint-Ouen (9 mai) et de Saint-Maclou (10 octobre), je n'ai pas entrepris l'histoire de ces édifices, qui ont été décrits par Dom Pommeraye, par MM. de Beaurepaire, de la Bunodière, les abbés Ouin-Lacroix, Sauvage, Loth, etc., ainsi que par plusieurs écrivains et archéologues. Je n'ai fait que répéter ce qu'ils avaient écrit, et n'ai été qu'un *cicerone*. Cependant, ce que j'ai cherché par-dessus tout, c'est de faire connaître le mobilier et tous ces objets amassés au cours des siècles écoulés, afin de rendre aux artistes normands la part qui peut leur revenir.

Pour éviter de suivre les Guides, qui souvent se copient servilement, j'ai pris pour base de mon travail l'*Inventaire des Objets d'art* [1], dressé par la Commission officielle avec la collaboration de mes collègues MM. L. Deglatigny et Garreta. Ce document se trouvait forcément incomplet, puisqu'il ne comprenait que les objets ayant un véritable caractère artistique ; je l'ai soumis à un travail de révision et d'annotation qui pourra encore présenter quelques lacunes, mais fera, je l'espère, cesser des erreurs qui malheureusement sont trop accréditées.

L. DE V.

1. Voir « Inventaire de la Cathédrale », Bulletin de 1908, p. 141.

ÉGLISE SAINT-MACLOU

1. Chapelle Sainte-Reine ou Sainte-Radegonde (la première à droite) :

Retable de bois peint et doré, dont le tableau (toile du XVIIe siècle) représente « sainte Radegonde au tombeau de saint Martin », et dont le fronton est accosté de deux statuettes en bois : à gauche, sainte Marie ; à droite, sainte Reine.

En face, grande toile, attribuée à Riboullé (autrefois dans la chapelle (n° 3) de Saint-Maclou) et représentant saint Paul.

Boiseries et confessionnal exécutés, comme ceux de la plupart des chapelles, sous A.-C. Esmangard, curé de 1741 à 1763.

Vitraux du XVe siècle.

2. Chapelle de l'Annonciation (aujourd'hui de Saint-Antoine de Padoue) :

Retable en bois sculpté, de l'époque Louis XVI (autrefois dans la chapelle (n° 7) de Notre-Dame de Liesse, ainsi que son tableau : *L'Annonciation*) ; à sa base ont été rapportés trois panneaux (commencement du XVIIe siècle) où sont sculptés les instruments de la Passion dans un décor très touffu.

Au tombeau de l'autel, panneau de bois sculpté (XVIIe siècle), également rapporté, représentant dans un médaillon central saint Romain et un jeune homme, avec encadrement décoratif dans le style de Lepautre.

Sur l'autel, ancienne châsse (transformée en tabernacle), en bois noir et écaille, ornée de quatre statuettes dorées, sur gaîne, provenant du Trésor de l'abbaye de Saint-Amand, comme les trois autres qui sont à l'église Saint-Patrice.

En face de l'autel, tableau de l'Ecole française : *La Visitation*, autrefois dans la chapelle (n° 7) de Notre-Dame de Liesse.

Au-dessous de ce tableau, mais presque entièrement cachée par la boiserie et le confessionnal, est l'inscription suivante, en caractères gothiques :

Cy devât gist honorable et
prudente psône messire Jehan de
la Cayne en sô vivât cure de S^t^
anthoyne de la forest qui p. l'espace
de xliiii ans a esté vicaire de ceste
église le quel trépassa l'an mil
cccc lxv le xxiiie jour d'octo
bre pries dieu pour l'ame de luy

Le défunt est figuré dans sa tombe, tonsuré, sans vêtements. De sa bouche sort un phylactère sur lequel on lit : « Miserere mei, Deus, miserere mei, quia in te confidit aña mea. »

3. Chapelle Saint-Maclou :

Retable (époque Louis XIII) en bois sculpté, sur le couronnement duquel sont deux statuettes : à gauche, saint Roch ; à droite, saint Alexis, et dont le tableau (Ecole française) représente « Saint Maclou ressuscitant un enfant ».



ÉGLISE SAINT-MACLOU

Fig. 1 et 2. Panneaux de revêtement des piliers du chœur, p. 145. — Fig. 3 et 4. Panneaux de l'ancien banc d'œuvre, Chapelle de Notre-Dame de Pitié, p. 143. — Fig. 5 et 6. Médaillons des confessionnaux, Chapelle de Notre-Dame de Pitié, p. 143.

Sur l'autel, châsse (moderne) de saint Maclou.

Antependium en broderie de soie et perles ; dans le médaillon central, la Vierge (XVIIe siècle) ; cette tapisserie provient des Carmélites de la rue Saint-Patrice, auxquelles elle fut achetée vers 1896 par M. le Curé.

Décoration murale (époque Henri IV), retrouvée sous le badigeon en 1890, et consistant en entrelacs circonscrivant des rectangles et des oves.

Confessionnal et boiserie de même époque que ceux des précédentes chapelles, et dont un panneau recouvre, à droite de l'autel, une piscine fin XVe siècle, arasée, et conservant des traces de décoration peinte.

Le retable cache une peinture à fresque du XVIIe siècle, datée, et représentant le Christ en croix, entre la Vierge, Madeleine et saint Jean.

Transept Sud :

Au-dessus de la porte, vitraux anciens (personnages) ; en haut, le Golgotha, grand vitrail restauré il y a quelques années par M. Boullenger.

Sur le mur Est, tableau de Foulongne : *Jésus dans le désert.* (Envoi de l'Etat.)

L'escalier Est de ce transept donne accès à la salle du Conseil de fabrique, construite aux dépens de la partie haute de la chapelle suivante (n° 4). Sur la paroi Est, Christ en croix, peint à même la muraille (Mauviel, 1728) ; en face, armoire (XVIIIe siècle) surmontée d'un cartouche presque effacé ; sur la paroi Nord, autre cartouche peint, encadrant une inscription. Ces décorations sont de Cahard.

4. Chapelle de M. le Curé, ou du Bon Pasteur :

Au-dessus de l'entrée, tableau daté de 1852, de L. Bézard : *Les sept Sacrements.* (Envoi de l'Etat.)

Retable (époque Louis XIII), dont le tableau représente « le Bon Pasteur ».

Sur l'autel, deux châsses en bois sculpté (époque Louis XIII) et beau Christ en bois sculpté (XVIIIe siècle).

En face, au-dessus du confessionnal (XVIIIe siècle), tableau de Zurbaran : *Extase de saint François d'Assise,* qui appartiendrait à M. le Curé, par don de M. P. Grésil, curé de 1822 à 1847.

5. Chapelle du Crucifix :

Retable (XVIIe siècle), dont le tableau représente « le Christ en croix ».

En face, *Saint Grégoire le Grand,* tableau de Sacquespée (1664).

Confessionnal et boiseries (XVIIIe siècle) dont un panneau, à droite de l'autel, masque une piscine (fin XVe siècle), restée intacte.

6. Chapelle Sainte-Clotilde et Saint-Nicolas (entrée de la sacristie) :

Retable (XVIIe siècle) en bois sculpté et doré, dont le tableau (beau cadre de la même époque) représente « une scène de la vie de saint Dominique ». Au couronnement, les statues de saint Nicolas à gauche, et de sainte Clotilde à droite, accompagnent le fronton, dans le cartouche duquel on lit : « Iste pauper clamavit et Dominus exaudivit eum. »

Antependium (sous verre) en broderie de perles sur bougran rouge; le motif central est une croix du Saint-Esprit.

A droite de l'autel, *Le Christ et le Paralytique*, attribué à Vincent et appartenant à M. le Curé, suivant une inscription au bas et à gauche du tableau. (Donné par M. Hédou.)

A gauche, au-dessus de la porte de la sacristie, *L'Extrême-Onction*, tableau autrefois dans la chapelle (n° 8) de la Sainte-Vierge, puis dans la chapelle (n° 7) de Notre-Dame de Liesse, devenue chapelle des Morts en 1845; on le décrit alors sous le titre de *Saint Charles Borromée communiant un infirme*, puis comme une scène locale, dans l'un des personnages de laquelle on croyait reconnaître Pierre Corneille. Cette toile, qui vient de la chapelle des Filles Notre-Dame, rue des Arpents, paraît représenter le fondateur de la communauté, Pierre Fourrier, curé de Mattaincourt. Sur le bois du lit du mourant sont inscrites ces lignes :

Quid mundus confisus fragili purpurae
Triumphos memorat fallaci marmore,

et le tapis d'une table porte dans sa bordure la date de 1662 et un écusson encadrant les lettres R et V entrelacées. Les personnages qui assistent à la scène sont probablement des portraits.

Sur la même muraille, tableau en hauteur, de l'Ecole française : *La Dévotion au Sacré-Cœur*.

7. *Chapelle Saint-Joseph* (autrefois de Notre-Dame de Liesse) :

Boiseries d'autel (anciens panneaux trouvés dans les greniers de l'aître) qui ont remplacé en 1885 le retable de l'Annonciation, transporté alors dans la chapelle (n° 2) de ce nom.

Antependium en tapisserie au petit point, représentant l'Assomption, avec armoiries des Le Cordier de Bigars répétées de chaque côté du médaillon central[1].

Plaques de marbre noir (inscriptions de fondations) : trois à gauche et trois à droite; au-dessus de celles-ci, mémorial d'Hercule Grisel.

Sur le mur de droite, au-dessus du confessionnal, « fondation » de Laurent Leduc et sa femme Loyse de la Perreuse, 10 avril 1500; plus haut, croix de consécration retrouvée sous le badigeon.

Sur le mur de gauche, *Saint Michel*, tableau en hauteur, provenant de la chapelle Saint-Michel, à l'aître Saint-Maclou[2].

Quatre petits tableaux, en hauteur, de l'Ecole française (Louis XIV) : *Saint Joseph et l'Enfant Jésus; la Madeleine aux pieds de Jésus*, et scènes de l'*Enfant prodigue*.

1. *Ecartelé au 1 et 4 d'azur à la bande d'or chargée de 5 macles de gueules, accompagnée de 2 molettes du même, une en chef et l'autre en pointe, qui est Le Cordier; au 2 et 3, d'or à 2 fasces de gueules, qui est de Bigars. Couronne de marquis.* Cette famille a fourni au Parlement 2 présidents à mortier, 5 conseillers, 1 procureur général. L'un d'eux, Barthélémy le Cordier de Bigars, conseiller clerc en 1700 et, depuis, doyen de la cathédrale, peut avec vraisemblance être désigné comme étant le donateur de l'antependium.

2. Dans cette même chapelle Saint-Michel, de l'aître Saint-Maclou, M. de Vesly a recueilli une plaque de fondation, pierre de 0 mèt. 50 sur 0 mèt. 60 de haut, brisée en 3 morceaux, et actuellement placée au Musée d'antiquités, sous le buste d'A. Pottier. (Voir *Bull. de la Comm. des Antiquités*, t. XIV, I, 1907).

Lutrin en fer, des premières années du XIX[e] siècle.

Balustrade en bois, pilastres Régence.

8. Chapelle de la Sainte-Vierge :

Décoration exécutée sous Henri IV et restaurée en 1885 ; elle consiste en un autel de style classique, dont la corniche porte la date de 1602, et en panneaux de stuc rouge encadrés par des pilastres ioniques, et surmontés de vases et de pots à feu (ceux-ci plus récents). Cette chapelle était dite des Trois-Nativités ; celles de la Vierge et de Saint-Jean-Baptiste existent encore et sont encadrées dans les panneaux, au-dessus de mosaïques en stuc. Les tableaux, quelquefois attribués à N. Poussin, sont, d'après un compte de 1662, de Nicolas de la Haye.

Sur l'autel, statue de la Vierge (XVIII[e] siècle).

Antependium en jais de couleur sur jais blanc, formant plusieurs compartiments : « Annonciation », en deux panneaux, et décor floral.

Sur le mur de droite, croix de consécration ornée de fleurs de lis.

Sur le pilier qui sépare cette chapelle de la suivante, niche en bois sculpté (époque Louis XIII) avec chutes de feuillages et consoles renversées, contenant « Notre-Dame de la Délivrance », statue en bois (même époque) provenant du jardin du presbytère [1].

9. Chapelle de Notre-Dame de Pitié :

Retable en bois sculpté, dont les colonnes portent des guirlandes de raisins, et dont le tableau *La Vierge au pied de la Croix* a un encadrement ovoïde de palmes et de fleurs, dans le style d'Oppenord (commencement du XVIII[e] siècle).

Boiseries encadrant quatre confessionnaux, bois sculpté, dont les six médaillons ont été dorés.

Cet ensemble a été exécuté en 1745 « par les soins et deniers de la confrérie de Notre-Dame de Pitié ». (Lefebvre, menuisier, et Lefrançois, sculpteur.)

Au-dessus, on a appliqué sur les murs deux panneaux de bois sculpté à médaillon central, représentant le Christ et la Vierge, et provenant du banc d'œuvre.

Sur l'autel, deux appliques (XVIII[e] siècle) en fer forgé et doré, et quatre grands chandeliers en bois sculpté et doré (XVII[e] siècle).

Deux torchères en bronze doré, à 13 lumières, mesurant environ 2 mèt. 25 de hauteur (de Caffieri, avec pied moderne). Appartiendraient à M[lle] Le Verdier, ainsi qu'un Christ en faïence de Rouen.

Balustrade en bois sculpté (commencement du XVIII[e] siècle).

10. Chapelle Saint-Pierre :

Retable XVIII[e] siècle dont le tableau représente une copie de *La Délivrance de l'Apôtre*, de l'église de Saint-Pierre-aux-Liens, à Rome.

En face, *La Cène*, toile du XVII[e] siècle.

1. Les femmes grosses viennent prier devant cette image pour obtenir une heureuse délivrance et apportent des ex-voto de toute nature : statuettes de faïence, images de piété, chapelets, fleurs artificielles, etc.

11. Chapelle Sainte-Cécile :

Retable (fin XVIe siècle) à colonnes torses corophylles, surmonté d'une niche du même style, avec la statuette en bois de sainte Cécile.

Médiocre tableau d'autel : *La Pentecôte*, dans un cadre en bois sculpté de même époque.

Transept Nord :

Tambour en bois sculpté, provenant du couvent des Antonins ; acheté et placé à Saint-Maclou en 1779.

Bénitier (pierre), anciens fonts de la fin du XVIe siècle.

12. Chapelle Sainte-Marguerite :

Retable en bois sculpté (XVIIIe siècle), dont le tableau : *Sainte Marguerite*, possède un beau cadre en bois sculpté et doré.

En face : *Saint Pierre*, tableau de Riboullé, « peint en trois jours », d'après une inscription de l'auteur.

Statues de saint Isidore, à gauche, et de saint François, à droite de l'autel.

Sur le côté droit du tombeau de l'autel, on lit : L'embellissement / de / cette chapelle / est dû à la générosité / d'un pieux / habitant de la rue / des Bonnetiers / 1844.

Au mur, croix de consécration.

13. Chapelle Saint-Clair :

Retable en bois sculpté (XVIIe siècle), avec colonnes ioniques encadrant la statue de saint Clair dans une niche.

Sur le côté droit du tombeau de l'autel, on lit : Plusieurs / personnes pieuses / restaurèrent cette chapelle / en 1844.

En face : *L'Annonciation*, toile de l'Ecole française, dans un cadre ancien.

Restes de deux vitraux du XVIe siècle.

14. Chapelle des Fonts :

Retable en bois sculpté (époque de la Régence), dont le tableau représente « le Baptême de l'officier de la reine d'Ethiopie par l'apôtre saint Philippe ».

De chaque côté, statues de sainte Madeleine, à gauche, et de saint Jean-Baptiste, à droite.

Tombeau d'autel (Louis XV) en stuc.

Fonts baptismaux en marbre ; couvercle en bois sculpté et doré (XVIIIe siècle).

Baptême du Christ, avec encadrement en bois sculpté ; ce tableau qui aurait existé à Saint-Maclou, avant la Révolution, a été rendu à l'église en 1897.

Vitrail ancien : « Mort et couronnement de la Vierge. »

Nef :

Grandes orgues, supportées par deux colonnes de marbre attribuées à Jean Goujon (1541), et petite porte d'accès de l'escalier en pierre, provenant de l'ancien jubé.

A. Deville, le premier, publia les comptes de l'église Saint-Maclou à la date du XXII de may 1542 et fit connaître que les colonnes qui soutenaient les orgues étaient du célèbre sculpteur Jean Goujon.

Depuis on a discuté sur les marbres de deux tonalités différentes. Les uns voulaient que cette différence fût une erreur ; d'autres, qu'elle était due à l'impossibilité d'obtenir des monolithes en marbre de Tournay de hauteur suffisante. Dans un mémoire lu au *Congrès des Sociétés des Beaux-Arts* réunies à Paris, en 1904, M. de Vesly a démontré que l'arrangement des marbres était voulu, et qu'une bague formée de chutes de feuilles avait été inventée par J. Goujon pour dissimuler le raccordement. Ces annelets ou bagues étaient en usage à l'époque de la Renaissance. Il est très-facile d'observer que le chapiteau de marbre blanc, la partie supérieure du fût de la colonne, d'une tonalité moindre que la base, ne sont pas des erreurs, mais un trait de génie de Goujon qui a ainsi opposé des tons clairs à l'ombre projetée par la masse du buffet d'orgues.

Chaire à prêcher, en bois sculpté (1621).

Chœur :

Le chœur entier est remarquable par sa décoration, notamment les lambris des piliers, en bois sculpté, l'arcade du crucifix, la Gloire [1] au-dessus de l'autel ; le tout ayant été exécuté d'après les dessins de De France et Le Carpentier.

Maître-autel en bois sculpté (1728), par Cartaud, architecte du roi.

Stalles en bois sculpté, par Robinet et Le Carpentier (1727).

Grilles (Louis XVI) en fer forgé et repoussé.

Cierge pascal en bois peint et doré (1802 ?).

Chapelle du Catéchisme (au bout de la sacristie) :

Ancien autel provenant de la vieille sacristie.

Antependium en tapisserie.

Sacristie :

Deux anciens tableaux de fondation (XVIIIe siècle).

Grand Christ en croix, probablement en bois sculpté.

Vases sacrés placés dans la petite sacristie : deux ciboires en argent ; coupe en vermeil (imitation de vieux style) ; ostensoir en vermeil ; deux calices en vermeil, modernes ; deux encensoirs en argent, modernes ; deux calices en argent.

Les chasubles et autres ornements sacerdotaux sont modernes.

ÉGLISE SAINT-OUEN

Sacristie du Clergé :

Aux vitres, armoiries du cardinal Bohier, abbé de Saint-Ouen (commencement du XVIe siècle).

Au pourtour de la salle, lambris (Louis XIV) en chêne.

1. La Gloire / de l'autel / de Saint-Maclou / a été / sculptée / par Cahais / et dorée par / Le Prince / en 1776 / Restaurée par / Fessard en 1844. (Inscription sur un des piliers du chœur).

L'an 1683, M. du Not, ancien religieux non réformé, donne 100 pistoles pour faire la menuiserie de la 1re sacristie, et le R. P. Charles Aubourg, prieur des réformés, suppléa près de 200 l. qu'il fallut de surplus. Elle fut achevée le 1er jour de mai 1684.

Une autre note (de 1684) dit : M. Dunot, mort le 2 mai 1688, a donné 20,000 l. pour boiser la sacristie. (*Arch. dép.*, *Livre VIII des choses notables de l'Abbaye.*)

Une paire d'encensoirs (style Louis XVI) en argent doré (il manque deux têtes de chérubins et une flamme).

Une croix de procession (XIXe siècle) en vermeil ; haut. 1 m. 19.

Une croix de procession en cuivre doré ; haut. 1 mètre.

Un calice (style Louis XIII) en argent ; sous le pied est gravé le nom de G. Beaufils.

Chapelle-boîte Mac-Carthan, contenant : un calice en argent doré avec sujets au repoussé ; un plateau et deux burettes, assortis au précédent (XIXe siècle).

Une paire de « baisers de paix » (style Louis XIII), en cuivre argenté.

Un plateau et deux burettes (époque Louis XVI), en argent.

Un plateau et deux burettes (XIXe siècle), en argent ; présent de M. l'abbé Mac-Carthan.

Une croix de procession (style Louis XV), en cuivre argenté.

Une pendule et son socle (Louis XV), en vernis Martin, décoré de fleurs au naturel et de garnitures en bronze doré. Cadran signé : *Grenier à Rouen.*

Trois tableaux demi-circulaires, provenant du Réfectoire des Moines, où ils formaient dessus de porte, et représentant : *Jésus chez Marthe et Marie ; Jésus au milieu des Docteurs ; Jésus dans le désert* (genre J. Jouvenet).

Un tableau en hauteur, d'après Carle Vanloo : *La Résurrection.*

Un tableau de Senties : *La Tentation.*

Un tableau en largeur : *Martyre de sainte Agnès.*

Un tableau en hauteur : *Le Cardinal de la Rochefoucauld*, archevêque de Rouen.

Sacristie (annexe magasin) :

Armoire en chêne dont les quatre portes, à petits panneaux, formant lambris, sont encadrées par une frise d'époque plus ancienne, et par trois pilastres sculptés, également antérieurs (XVIe siècle, Ecole de Gaillon).

Buffet en chêne à trois portes ; le corps inférieur du buffet a quatre portes sculptées (style Louis XIV).

Chapelle des Morts (sur la nef et le transept Sud) :

Anciennement de Saint-Pierre et Saint-Paul ; dans les vitraux, scènes de la vie de ces deux apôtres.

Retable (XVIIIe siècle) dont le tableau, de l'Ecole française, représente *Le Christ*, imberbe, *sur la Croix.* Sur le tombeau de l'autel, bas-relief, rapporté, en bois, du XVIIIe siècle : *Les trois Marie auprès du cadavre de Jésus.*

A droite, *Pieta*, qui couronnait l'ancien jubé ; au côté de la Vierge, statuette (de priant ?) vêtue du scapulaire et de la coule des Bénédictins.

Deux grilles (XVIIIe siècle).

Transept Sud (contre le portail dit des Marmousets :

Sur le mur Est du transept, tableau en hauteur, de l'Ecole française : *Miracle d'un religieux* (décrit longtemps comme la *Résurrection du fils de la veuve de Naïm*).

Chapelle Saint-Joseph (1re chap. du tour du chœur) :

Anciennement de Saint-Ouen et Saint-Romain ; s'ouvre sur le bas côté du transept et le déambulatoire. Grilles et vitraux modernes. Retable d'autel en pierre dessiné par E. Barthélemy (anges sculptés par Jean).

Découverte d'une peinture murale du xvie siècle, masquée par la contretable de l'autel d'une chapelle voisine de la sacristie. Rapport de L. Demarest au Préfet (18 mars 1855) envoyé au Ministre d'État et de la maison de l'Empereur, qui fit copier la peinture par Adre Denuelle, peintre à Paris. Offre (22 juin 1864) par Demarest, pour l'album de la *Commission des Antiquités* (Alb. III, pl. 12), du calque de cette copie « d'une extrême fidélité », qui avait été donné par l'artiste à l'architecte en chef du Département. (*Archives départ., T, 67, liasse 4.*)

2me Chapelle, Sainte-Agnès :

Anciennement Saint-Michel, communique avec la sacristie par une baie en accolade, qui porte à la clef les armes du cardinal Bohier (décor Louis XII).

Le 9e jour de janvier (1739), le R. P. Prieur fit commencer la chapelle de Saint-Michel. La boiserie qui orne cette chapelle et l'entrée de la sacristie fut placée cette même année. Le tout a coûté 2.020 l. (Cette boiserie n'existe plus.)

On fit abattre (1740) le mur qui fermait la chapelle de Saint-Michel et l'entrée de la Sacristie. On mit à la place une grille de fer qui fut placée le 20 février. Elle revient à la somme de 1,693 l. (Sur la traverse supérieure du battant de gauche, du côté du déambulatoire, est gravé : L. ✶ 1740.) (*Arch. dép., Livre VIII des choses notables de l'Abbaye.*)

Retable (Louis XV) en marbre noir et stuc, orné d'une statue en bois sculpté : *Sainte Agnès ;* sur le tombeau de l'autel : *La Nativité*, médaillon peint entouré d'un décor genre Bérain.

En face, grand tableau de Mauviel.

(Le 22 mai (1708), Mgr le Cardinal de Bouillon partit de Rouen pour retourner à ses abbayes de Cluni et de Tournus, après un peu plus d'onze mois de séjour en cette ville, pendant lequel il n'a fait aucune gratification à son abbaye de Saint-Ouen... Il a laissé un tableau d'environ 12 pieds en quarré qui représente l'ouverture que ce cardinal fit de la Porte Sainte au Grand Jubilé l'an 1699, lorsqu'il n'étoit que sous-doyen. Ce tableau a été peint par le sr Mauviel, peintre de Rouen, et a coûté 200 l.) (*Arch. dép., ibid., p. 86.*)

Pierre tombale du prieur J.-B. Le Tellier (+ 4 août 1701).

3me Chapelle, Saint-François :

Anciennement Saint-Nicaise, ou Notre-Dame de la Délivrande, ou Chap. Royale.

Retable à colonnes ioniques couplées (Restauration), dont le tableau, copie de l'original de Jouvenet qui est au Musée de Rouen, représente : *La Mort de saint François.*

Au dessus, tableau en largeur : *Sainte Élisabeth de Hongrie visitant les pestiférés.*

En face, tableau en hauteur : *La Pentecôte.*

M. Cotterel, grand prieur, a donné.... en tout, pour Saint-Ouen, 26,220 l.; a fait décorer la chapelle de Notre-Dame-de-la-Délivrande de contretable, de tableaux, etc., dont il a payé 6,400 l. (il n'en reste que des pilastres peints d'azur à fleurs de lis d'or, et des anges musiciens à la voûte et dans les meneaux et les roses de la fausse fenêtre); a fait réédifier le pulpite ou jubé : 5,300 l. (*Bibl. munic., manuscrit Y, 114 : Mémoires d'un religieux, p. 2.*)

Jeudi 17 février (1667), mort de dom. Guillaume Cotterel, 81 ans, grand prieur et baillif verdier depuis 1642. Inhumé dans sa chapelle de Notre-Dame-de-la-Délivrande. Son épitaphe, dressé par le Sr Gode, grand vicaire de Monsg^r^ l'Archevêque; gravé dans un marbre qu'il avait fait attacher de son vivant à la muraille de cette chapelle. (*Archives départ., Livre* VIII...)

Pierres tumulaires de dom Cotterel (en latin, avec ses armes : d'argent à l'arbre de sinople, au chef d'azur chargé de 3 étoiles de 5 pointes, d'argent; le bâton de prieur en pal par derrière); de Ch. du Héron (un cœur en marbre noir), mort en Catalogne, 9 nov. 1653; de Robert du Hamel, bourgeois de Rouen, entre ses deux femmes Mélisse et Guillemette (2e moitié du XIVe siècle).

Vitraux : Scènes de la vie de saint Romain.

4me *Chapelle, Saint-Benoît* :

Anciennement Saint-Barthélemy; dans les vitraux, scènes de la vie de cet apôtre. Le pavage à neuf a fait disparaître les tombes.

Retable (Louis XV) en chêne sculpté, dont le tableau représente *Saint Benoît* (dans les médaillons du retable, deux scènes de la vie de sainte Catherine).

A gauche, tableau en hauteur, de Daniel Hallé : *Saint Benoît recevant le viatique*, provenant de l'abbaye de Saint-Wandrille.

A droite, tableau en hauteur : *Religieux antonin en prière.*

Grille en fer forgé (XVIIIe siècle).

5me *Chapelle, des Reliques* :

Anciennement Saint-André; grille moderne; vitraux, dont plusieurs sont restaurés; pavage neuf qui a fait disparaître plus de 20 pierres tombales, parmi lesquelles celles de Jean VI de Saint-Avy, évêque d'Avranches, qui figura au procès de Jeanne d'Arc et mourut en 1442 après avoir été tenu onze ans en prison par les Anglais.

Sur l'autel, 4 grandes châsses, 4 bras d'orfèvrerie, le tout moderne, et 2 autres reliquaires en forme de cœur, dans un décor un peu chargé. A la table, antependium au petit point (XVIIe siècle).

A gauche, tableau en largeur, de l'Ecole française : *Assomption.*

A droite, grand tableau en hauteur : *le Christ inspirant à saint François d'Assise la règle des Frères mineurs.*

6me *Chapelle, de la Vierge*, ou de l'abside :

Dans 2 niches gothiques (restauration de la chap., 1868-69) statues couchées de deux abbés de Saint-Ouen : à gauche, Nicolas de Normandie, + 26 février 1092, dont le tombeau avait été transféré là, de la précédente église par Marc d'Argent le 25 mai 1319; à droite, Jean Roussel, dit Marc d'Argent, + 7 décembre 1339. Une plaque, reproduisant l'épitaphe trouvée sur son cercueil, avait été apposée en 1842 par l'Académie de Rouen;



ÉGLISE SAINT-OUEN

Fig. 1. Grille de la Chapelle Sainte-Agnès, p. 147. — Fig. 2 et 3. Panneaux du retable de la Chapelle Saint Jean-Baptiste, p. 150. — Fig. 4 et 5. Battants du tambour (Portail de la Cirerie), p. 151.

lors des travaux de restauration, elle a été transportée au Musée d'Antiquités, dans le vestibule d'entrée.

M. de la Bunodière a relevé (Assises de Caumont, 18 juin 1896) 65 inscriptions funéraires, dont le pavage a conservé une vingtaine, parmi lesquelles celles de Martin Fauvel, bourgeois et receveur de Rouen, + 2 mars 1470, et sa femme Agnès le Fèvre, + 21 septembre 1481; Guillaume du Breuil, écuyer, échanson du duc d'Orléans, + 1369, et frère de l'abbé Arnaud du Breuil; Jean Morelet, bailli d'Eu et de Longueville, + 14 juin 1421, et sa femme Nicole Daguenet, + 6 novembre 1430, etc. Parmi les disparues, citons celles de Jean Talbot, + janvier 1438, fils du célèbre général, alors gouverneur de Rouen, et de D. François Pommeraye, + 1687, l'historien de son abbaye.

Vitraux en partie restaurés : *Annonciation*, *Visitation*, *Adoration des Mages*, *Massacre des Innocents*.

7me Chapelle, du Sacré-Cœur :

Anciennement Saint-Jean, ou de la Trinité, ou de Saint-Louis. Grille moderne, comme deux aux précédentes chapelles. Pavage neuf, qui a fait disparaître les pierres tombales. Vitraux anciens ; dans les rosaces, armoiries de Rouen, comme à celles de la chapelle 5, des Reliques, et Vierge à l'enfant.

Sur le mur de gauche, tableau en largeur : *Mariage de la Vierge*.

8me Chapelle, de Saint-Mathieu :

Anciennement Saint-Martin, ou du Sacré-Cœur. Vitraux anciens avec scènes de la vie de saint Mathieu. Grille (XVIIIe siècle).

Au mur de gauche, tableau en hauteur : *Saint Thomas d'Aquin fustigeant les hérétiques*. Au mur de droite, tableau en hauteur, avec encadrement Louis XV en bois sculpté et doré : *Le Sacré-Cœur adoré par les Anges*. (Jouvenet ?)

Pierres tombales subsistant : D. Robert Ango, gardien des reliques, + 11 août 1522; Jean le Prestre, + 5 janvier 1692; Ferdinand Roussel, prieur triennal, + 5 décembre 1678.

9me Chapelle, de Saint-Eloi :

Anciennement Sainte-Cécile, ou Saint-Etienne. Dans les vitraux, scènes de la vie de ce dernier saint. Trois pierres tumulaires, dont celles des abbés Le Mercher, + 1392, et Nicolas de Goderville, + 1273 (Les calques sont aux archives de la *Commission des Antiquités*, carton 7).

Retable à colonnes ioniques couplées, comme à la chapelle 3, Saint-François, qui lui est symétrique. La grille (XVIIIe siècle) est également du même dessin.

Au-dessus de l'autel, tableau en largeur de Sacquespée : *Saint Mathurin exorcisant l'Impératrice Théodora*. En face, grand tableau en hauteur, de Marigny : *Le Christ à la colonne*, 1822, offert par le chancelier Dambray.

10me Chapelle, de Sainte-Cécile :

Anciennement Saint-Joseph, ou Saint-Eloi, ou Notre Dame de Liesse, ou Sainte-Marie de Lorette, ou Sainte-Agathe. Dans les vitraux, scènes de la vie de saint Eloi. Grille (XVIIIe siècle).

Pierres tumulaires de trois architectes, dont Alexandre de Berneval, + 5 janvier 1440, et son fils; elles sont relevées contre la muraille et fâcheusement masquées par le petit orgue et un confessionnal. Dans le dallage subsistent celles de Vincent le Lieur, abbé de Saint-Pierre-de-Préaux, + 25 mai 1418, et de Jean Desforges, sous-prieur, + 17 décembre 1652.

Sur l'autel : statue mouvementée en bois (XVIIIe siècle) de sainte Cécile, dans un retable en pierre et marbre en forme de niche où des pilastres séparent des compartiments sculptés (lis et autres attributs de la Vierge); la calotte de cette niche, décorée de caissons et soutenue par des colonnes corinthiennes couplées, porte à son sommet un écusson; elle est surmontée par une croix accostée d'anges tenant des guirlandes.

La chapelle Notre-Dame de Liesse fut faite par fr. Guillaume de la Tremblée, convers, aux frais et dépens de du Not (près de 2,000 l.) et de la Communauté. (*Voir : Sacristie.*)

Mr du Not, son neveu, abbé de Saint-Pierre-sur-Dives, en posa la première pierre, l'an 1684. (*Livre VIII des choses notables... de l'Abbaye.*)

L'armorial du Parlement, par de Merval, donne, p. 89, les armoiries de cet abbé, qui fut nommé Conseiller en 1674 : *d'azur au chevron d'or, accompagné de trois pigeons d'argent, armés de gueules, 2 et 1, au chef d'or chargé de trois roses de gueules.* Bien que mutilé, l'écusson de la chapelle Sainte-Cécile peut être identifié d'après ces indications et donne ainsi la date du monument dont il fait partie.

Lutrin (Louis XVI) en bois sculpté et doré ; sur le pied, triangulaire, les trois Vertus théologales.

11me Chapelle, de Saint-Jean-Baptiste :

Anciennement des Fonts, ou Saint-Martial, ou Saint-Benoît, ou Saint-Leufroy. Deux grilles (XVIIIe siècle) sur le déambulatoire et le transept Nord.

Retable (Louis XV) en chêne sculpté (dans les medaillons, deux scènes de la vie de sainte Cécile), identique de style et de facture avec celui de la chap. (4) Saint-Benoît ; son tableau représente *Le Baptême du Christ*.

Fonts baptismaux ovoïdes (Louis XVI) en marbre Sainte-Anne, avec couvercle en cuivre jaune.

Le Petit-Horloge (disparu en 1780), que les moines devaient apercevoir de leur escalier (transept Nord), était dans cette chapelle où ils élevèrent en 1665 l'autel de saint Benoist (déplacé ou disparu depuis), qui coûta plus de 500 écus à la Communauté. (*Arch. dép., Livre VIII...*)

Transept Nord, Chapelle de l'Immaculée-Conception :

Anciennement du Saint-Sacrement.

Au milieu du transept, et orientée vers la chapelle 11, pour la décoration de laquelle « il fit une bonne partie des frais » en 1665 (*Arch. dép., ibid.*), pierre tumulaire de du Moustier, « Thésaurier et Aumosnier ».

Au-dessus de l'autel, grand tableau en hauteur, de Deshayes : *La Visitation*; à gauche, muraille Ouest, tableau en largeur : *Saint Louis présentant la Croix*; à droite, muraille Est, au-dessus de la porte de la Tour aux Clercs, tableau en largeur : *Saint Pierre guérissant un paralytique*; du même côté, tableau en hauteur : *Martyre de saint Laurent.*

En arrière de l'autel, traces de l'ancienne porte du dortoir.

Vestibule du petit portail de l'Hôtel-de-Ville.

Sur le mur Nord, tableau en hauteur : *Le Christ en Croix.*

Sur le mur Est, grand tableau : *Saint François d'Assise au milieu des frères Mineurs ;* il tient un crucifix de la main gauche et montre de l'autre la plaie de son côté droit.

Chapelle de Notre-Dame des Sept-Douleurs :

Anciennement du Saint-Sépulchre, ou de Notre-Dame de Pitié ; n'était qu'un passage donnant accès au cloître.

En face de l'autel, tableau en largeur : *Mise au tombeau.*

Bas-côté Nord :

Derrière la chaire, vaste composition de Daniel Hallé : *La multiplication des pains,* provenant de l'abbaye de Saint-Ouen, et placée d'abord dans la chapelle de la Vierge.

Ce tableau a été classé, 21 octobre 1902, parmi les monuments historiques ; notification faite par le Maire au Conseil de fabrique, 27 janvier 1903. Il serait, d'après O. Estournet (la famille des Hallé, Plon, 1905), différent d'un tableau du même peintre, traitant le même sujet, et exécuté pour l'abbaye de Saint-Wandrille, qui fut bien apporté à Rouen à la Révolution et exposé au Muséum, mais dont la trace est perdue. Le *livre VIII des choses de l'Abbaye,* pour l'année 1661, dit qu'il « cousta 800 livres, sans comprendre le quadre et les rideaux, avec la ferrure, qui » reviennent à plus de 500 livres ; tout cela a esté faict aux frais de la communauté ».

Bas côté Sud :

Portail de la Cirerie (XVIe siècle), s'ouvrant en face de la rue des Boucheries-Saint-Ouen. Porte à deux battants et tambour, menuiserie sculptée du XVIIIe siècle.

La même année (1724), le R. P. Prieur fit faire des portes neuves à l'église, savoir : une au grand portail du bas de la nef, une à la sous-aile, vis-à-vis l'église de Sainte-Croix, et une à côté de la croisée pour descendre dans le cloître. Toutes ces trois portes sont à deux battants, bien travaillées, tant pour la menuiserie que pour la sculpture. La première est fort grande ; on y a sculpté au haut de l'un des battants les armes de l'abbaye et en haut de l'autre celles de Me de Saint-Albin, fils naturel de feu M^r^ le Duc d'Orléans, abbé de ce monastère, qui, d'évêque, duc et pair de Laon, a été fait archevêque de Cambray. (Les écussons furent mutilés à la Révolution, mais les portes ont subsisté jusqu'aux travaux d'achèvement de Grégoire.) On a sculpté sur la porte qui est du côté de Sainte-Croix, au haut d'un des battants, les armes des ducs de Normandie, bienfaiteurs de la maison, et, au haut de l'autre, celles de la Congrégation de Saint-Maur. Pour ce qui est de la porte qui est le long de la croisée, elle est également travaillée des deux côtés (c'est le tambour qui est actuellement à la porte de la Cirerie). Sur l'un des battants, en dedans de l'église, sont sculptées les armes ou l'emblème de l'abbé Roussel, dit Marc d'Argent, et, sur l'autre, du même côté, les armes du cardinal d'Estouteville ; et sur l'un des battants, en dedans du cloître, sont celles du cardinal Cibo, et sur l'autre, celles de Mgr Boyer, archevêque de Bourges, lesquels ont été tous quatre abbés et bienfaiteurs de ce monastère.

On n'a achevé de placer ces portes qu'au commencement de l'année suivante..., etc. (*Arch. dép., Livre VIII.*)

Mémoire ou estat de la dépense faite pour les trois portes de l'église pendant l'année 1724, *par D. Guillaume Le Roux, sacristin :* divers payemens au sieur France, architecte, qui retouchoit le portail de l'église ; au sculpteur qui a fait le dessein des portes (15 l. 10 s.) ; aux sculpteurs Besson, Romain et Goujon, qui ont travaillé aux portes et au plafond de l'orgue. (Id. H., *Abbaye de Saint-Ouen.*)

Nef :

Buffet d'orgues (1630), réparé à diverses reprises.

Chaire composée par l'architecte Demarest (style XIVe siècle), exécutée par Chevalier, menuisier, Jean et Bonet, sculpteurs, auxquels une médaille d'argent aux armes de la Ville fut votée (15 fév. 1861).

Chœur :

Fermé par une grille dessinée par Demarest, comme celles des chap. 1, 5, 6 et 7. Sur le même plan, la déambulatoire est fermé de deux grilles (fin XVIIIe siècle).

Pavage de marbre blanc et noir, exécuté pendant l'été de 1742.

Ensemble de 76 stalles en bois sculpté; au-dessus de la rangée de gauche, sur le troisième pilier, sont peintes les armes de l'abbaye, avec la date 1615.

Petit lutrin (Louis XIV) en bois sculpté et doré.

Table (Louis XIV) à dessus de marbre, en bois sculpté et doré.

Grand cierge pascal (Empire) en bois sculpté et doré.

Dans les tympans des arcatures, grisailles du XIVe siècle, représentant des anges musiciens ou porteurs d'instruments de la Passion.

« Les crochets du chœur, à la première galerie, ont été fixés pour une création de chevaliers » de Saint-Michel, par Henri II; Charles, cardinal de Bourbon, archevêque de Rouen, étant abbé » de Saint-Ouen. » (Bibl. munic., *man.* Y. 114, pp. 1 et 133.)

Antérieurement aux grilles, « le tour de l'autel étoit formé de murs de pierre de taille » (*Arch. dép., Livre VIII*) qu'on démolit (1743) quand on remplaça l'ancien autel par un nouveau de marbre, et l'on tendait, pour les offices, des tapisseries dans les arcades. On trouve dans le *man. Y. 114*, p. 188, dans un inventaire (Chap. III, art. 10, Tapisseries) : « Cinq tapis de toile » peinte en paysage : à la première desquelles est représentée l'église Saint-Pierre de Rome; à » la deuxième, la Cathédrale de Roüen; à la troisième, l'église de Saint-Oüen; à la quatrième, le » portail de Reims, et, à la cinquième, le clocher de Strasbourg. On les met dans les cinq arcades » du rompoinct, et ont été faites en 1717. »

Des sept grilles du chœur, les deux premières seules ont des portes à deux battants, qui forment avant-corps, et sont encadrées de pilastres ioniques. Dans le couronnement, des médaillons pleins portent du côté extérieur les armes de France, et, à l'intérieur, celles de l'abbaye. La composition et le décor sont identiques pour chacune des cinq grilles du sanctuaire, mais diffèrent des grilles précédentes; les pilastres ont des chapiteaux corinthiens; les médaillons du couronnement sont à jour avec un monogramme pour la grille médiane; la clef et l'épée en sautoir pour les voisines, et les armes de la Congrégation de Saint-Maur (PAX dans une couronne d'épines) pour les dernières. Sous ces médaillons, les lambrequins portent, du côté du sanctuaire : FAIT - E FINI - JUIN - 1747, et, du côté du déambulatoire : IN - VENIT - FECIT - NF.

« Dans le mois de mars (1742), on posa, du côté de l'Epître (côté droit), la grande grille » de fer qui ferme le chœur. Cette grille avoit été commencée le 16 juin 1738. Elle a coûté la » somme de 10,000 livres et plus.

» Dès son arrivée, le nouveau prieur, dom Ambroise Arcis, auparavant prieur de Saint- » Laumer de Blois, et nommé le 14 mai 1742, donna ses soins et son attention pour continuer » les grilles de fer; il fit marché le 13 juillet avec Me Nicolas Flambart pour la grande grille du » chœur, du côté de l'Evangile, et une petite pour la chapelle de Saint-Ouen, qui furent finies et » posées le 12 mai 1744.

» Au mois de juillet (1747), les cinq grilles qui enferment le sanctuaire furent placées : » Me Nicolas Flambart, le même qui a fait les deux grandes collatérales, les commença après » Pasques de 1745; il avait avec luy trois ouvriers; il eut pour sa main-d'œuvre seulement » 2,350 l. » (*Arch dép., Livre VIII.*)

Autel moderne de Poussielgue, dessiné par L. Sauvageot.

On comprendra la difficulté de proposer des attributions certaines pour bien des œuvres d'art, dans une église dont les autels, au XVIIIe siècle, changèrent plusieurs fois de vocable et même de chapelle (Ch. de Beaurepaire), et qui, ayant servi à la Révolution de dépôt pour le mobilier des autres églises, en a conservé une partie, comme nous avons pu le voir par le sujet de nombreux tableaux et le décor de certains retables; les saints personnages qui y sont figurés n'étant pas spécialement honorés par l'ordre de Saint-Benoît, il est à présumer que nous voyons là les épaves de plusieurs couvents.

Pour ce qui est des grilles des chapelles, on a pu les démonter pour la commodité de la nouvelle destination de l'édifice quand il devint un magasin, puis un atelier, et elles n'occupent sans doute pas toutes leur emplacement primitif. C'est à quoi nous conduit la lecture de deux passages du *Livre VIII des choses de l'Abbaye*, relatant la pose de grilles en 1738 et 1749.

« Au commencement de l'année (1749), on plaça deux grilles *de la même forme*, » l'une à la chapelle de Saint-Ouen (1er ch.) et l'autre à la chapelle de Saint-Benoît » (4e ch. ? ou plutôt 11e ch.), et font face aux autels; elles sont de l'invention et de la main de... » Le nom n'est pas indiqué. Or, deux grilles de forme et de décor semblables, et très différentes des autres ouvrages de ferronnerie, ferment actuellement les deux chapelles symétriques Saint-François (3e) et Saint-Eloi (9e), dont nous avons vu que les retables aussi sont identiques. Auraient-elles été placées là quand on restaura ces chapelles ?

Il suit de là qu'on ne peut plus appliquer à la chapelle (3) Saint-François, anciennement de Notre-Dame-de-la-Délivrande, le passage concernant la grille qu'on fit faire à Paris pour cette chapelle : « Elle fut placée le 2 avril (1738) au lieu d'une grande grille » de bois de 10 ou 12 pieds de hauteur. Cette grille de fer a coûté 590 l., y compris la » peinture et la dorure. » M. de Beaurepaire a trouvé qu'elle avait été commandée le 23 décembre 1737 à Nicolas Poitevin, bourgeois de Paris, maître serrurier, rue Neuve-Richelieu, paroisse Saint-Séverin.

Ce sont deux problèmes que nous laissons à résoudre aux chercheurs de la Société.

Les verrières des bas côtés de la nef comportaient une série de sujets, dont la plupart sont incomplets; nombre de panneaux ont été ou transposés, ou maladroitement raccommodés, montrant dans une même fenêtre des fragments appartenant à plusieurs époques. La restauration de 1852, par T. Bernard, a rétabli au bas de la dernière fenêtre Sud, avant la chapelle des Morts, la date de 1540. A signaler, à la fenêtre précédente, la vie de sainte Anne, où l'on voit celle-ci en extase devant Joachim et David, agenouillés. L'annonce de sa maternité a été indiquée par l'artiste, qui fait voir par transparence dans son sein une figuration de la Vierge Marie, nue, à longs cheveux et les mains jointes, dans une auréole.

Les fenêtres hautes de la nef, des transepts et du chœur, ont conservé presque intacte une remarquable série de vitraux, datés par les armoiries de l'Abbé d'Estouteville et de ses successeurs, et représentant, au Nord, l'Ancien Testament (Patriarches, Prophètes, Sibylles, Rois de Juda), et, au Sud, le Nouveau Testament (Apôtres, Evangélistes, Martyrs, Confesseurs, Saints de l'ordre de Saint-Benoît), faisant comme un cortège aux

scènes de la Crucifixion, qui occupent l'abside [1]. Si désirable que soit une description raisonnée de ce précieux ensemble, elle n'entre pas dans le plan de la brève notice que nous nous étions proposé de faire.

1. Lorsqu'on voudra entreprendre l'histoire des vitraux de Saint-Ouen, un point à élucider sera la disparition de la Sibylle de Samos. La question, portée au Conseil municipal (6 et 11 novembre 1885), ne put être tranchée. On ne s'est pas souvenu alors d'une lettre adressée autrefois à la Municipalité (mai 1830) par le Président du Conseil de fabrique, demandant, pour « la réparation ou restauration » des vitraux, près de 18,000 francs.

Nous en citerons un passage qui semble porter un peu de lumière sur le point qui nous occupe : « ... Saint-Ouen, le plus beau monument de toute la Normandie, et, sous beaucoup de rapports, de la » France entière, à laquelle vous répondez de l'entretien de son beau système de vitraux, resté unique dans » notre patrie, et vous ne forcerez pas la fabrique, dans son désespoir, de livrer chaque année une fenêtre à » l'avide étranger pour assurer la conservation des autres. » (*Arch. départ.*, t. 67, liasse 4.)

LÉON DE VESLY.





Frise Henri III (Musée d'Antiquités).

CHRONIQUE

ARTISTIQUE ET MONUMENTALE

LE PORTAIL DE LA CATHÉDRALE

Le principal événement artistique de l'année rouennaise — l'année 1909 — est sans contredit l'achèvement des travaux de restauration du Grand Portail de la Cathédrale, remis aujourd'hui en pleine lumière. Depuis 1895, on était habitué à le voir encombré, obstrué par les échafaudages compliqués qui en masquaient la vue et défiguraient la physionomie générale de l'édifice. Enfin délivrée de ce désagréable revêtement, disparu dans les derniers jours de mai, pour les fêtes de la Pentecôte, la façade, entièrement dégagée, a repris son aspect de jadis, moins cette uniformité de patine que le temps seul pourra lui rendre. Malgré ses nombreux remaniements, c'est une belle page d'architecture décorative, extrêmement variée, intéressant à la fois l'artiste, l'archéologue et le simple curieux.

Votée par une loi spéciale, avec attribution de crédits annuels, la restauration du Grand Portail de la Cathédrale aura duré environ quinze années, sous la direction de MM. Sauvageot et Gosselin, Chaîne et Auvray, architectes du Département.

Tout d'abord les travaux commencèrent par la réfection de toutes les parties du XVe siècle se trouvant entre le Grand Portail et la Tour Saint-Romain : petit gable évidé et balustrade crénelée, discutée à tort, dont il existait des amorces, et qui figure, d'ailleurs, sur la gravure-type de Château [1]. Ensuite fut entreprise la restauration du gable du XIVe siècle, qui s'élève au-dessus du portail Saint-Etienne, vers la Tour de Beurre. En même temps, on faisait disparaître le lourd contrefort, en forme de pyramide, élevé au XIXe siècle par l'architecte Alavoine, pour contre-buter le portail, et qui était resté inachevé. Il a été remplacé par un contrefort du XIVe siècle, composé par Sauvageot, et dont le profil ne semble pas très heureux, bien que moins rudimentaire que celui du contrefort parallèle.

1. Le Dr Coutan a constaté à ce propos que les balustrades crénelées ne sont pas d'une rareté extrême ; on en voit, par exemple, aux cathédrales de Troyes, Narbonne, Châlons-sur-Marne, etc., et même à Saint-Jacques de Dieppe ; elles sont plus fréquentes en Angleterre.

Les échafaudages furent alors surélevés pour édifier les deux grandes pyramides ajourées qui, à droite et à gauche, couronnent le portail central. Construites par Jehan Salvart, Jehan Lebrun et Jehan Lescot, de 1407 à 1430, elles avaient été abattues par l'ouragan de 1682. Sauvageot, avec une très grande sûreté, les reconstitua et les réédifia. En outre, il fit remettre en état le pignon central, la galerie supérieure et sa claire-voie, ainsi que le grand arc de la voussure de la rose centrale, avec ses redents. Là se borne l'œuvre de M. Sauvageot, menée avec science, autorité, et d'une façon très complète, très minutieuse.

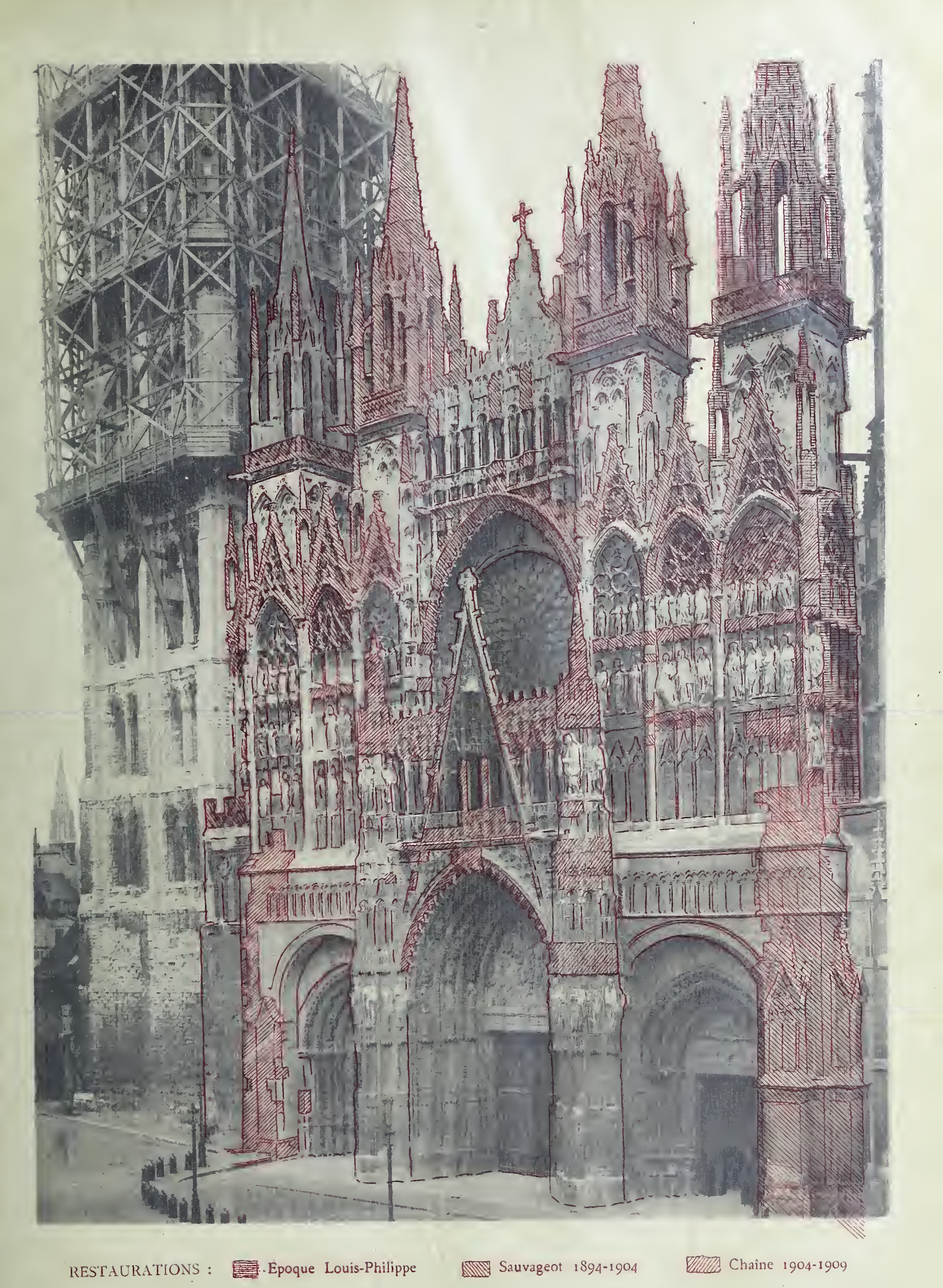
Sous la direction de M. Chaîne, on procéda à la réfection de la grande galerie du *Viri Galilei* [1], sur laquelle se détache le grand gable, qui aurait pu, selon la judicieuse remarque de M. Georges Dubosc, être restauré plus complètement, sans le parti pris de simplification à outrance qui règne depuis quelque temps dans le service des Beaux-Arts. « Puisqu'on poursuivait la restauration du Grand Portail, a dit notre collègue, restauration sur laquelle on ne reviendra point, les échafaudages une fois enlevés, on aurait dû compléter le dais central de ce gable et replacer au sommet la statue de la Vierge, à laquelle la Cathédrale est dédiée, et qui figure dans les Comptes [2]. Le principe qui règne au Comité des Monuments historiques interdit, paraît-il, toute œuvre de statuaire. Mais, ici, la statuaire fait partie intégrante de la décoration, et on ne comprend guère ce gable sans terminaison. »

L'œuvre de restauration se continua par une réfection très sommaire et toujours très simplifiée des contreforts du XVI[e] siècle, flanquant le Grand Portail, puis des redents de la grande voussure de ce portail. Enfin, on termina par l'enlèvement du second contrefort élevé à gauche par Alavoine (côté de la Tour Saint-Romain), contrefort qui fut remplacé par un autre excessivement simple, d'aspect fort laid, se terminant par un pignon dont on avait retrouvé les traces. Cette disparition mit à jour la dernière voussure du Portail Saint-Jean, amortie par une tête d'homme et masquée par les remaniements du siècle dernier. Pour compléter cette voussure, il restait à restituer la colonne qui la terminait de ce côté, disposition attestée dans les vues antérieures à la réfection d'Alavoine. Par un scrupule inexpliqué, on s'est avisé tout d'abord de remplacer la colonnette manquante par une pile en pierre aussi désagréable qu'incompréhensible. Des protestations s'étant élevées contre cet illogisme (*voir notre correspondance*), l'erreur, croyons-nous, doit être prochainement réparée, et la colonnette rétablie dans sa disposition originelle, avec sa base et son chapiteau.

En définitive, malgré quelques négligences de détail, motivées sans doute par des raisons d'économie, cette importante entreprise, poursuivie durant de longues années, grâce aux subventions de l'Etat, aux souscriptions organisées par l'Archevêque, et à la généreuse donation de l'architecte Gosselin — qui mériterait bien sa plaque commémorative

1. Elle a été ainsi appelée parce que, autrefois, au jour de l'Ascension, lors de la procession extérieure, on entonnait du haut de cette galerie une antienne commençant par ces mots.

2. C'eût été une *Notre-Dame triomphante*, patronne de l'église, faite à l'imitation de cette « *grande ymage* de pierre, paiée XXXVIII livres », dont le sculpteur Pierre Désolbeaux, le maître décorateur du portail, avait couronné ce gable en 1512, aux frais du chanoine et protonotaire Louis d'Estouteville. Elle devait être accompagnée des statues de saint Romain et de saint Nicaise, les deux grands patrons épiscopaux de la cité.



RESTAURATIONS : Epoque Louis-Philippe   Sauvageot 1894-1904   Chaîne 1904-1909

FAÇADE OCCIDENTALE DE LA CATHÉDRALE DE ROUEN

Les échafaudages furent alors surélevés pour réédifier les deux grandes pyramides ajourées qui, à droite et à gauche, couronnent le portail central. Construites par Jehan Salvart, Jehan Le Roux et Jehan Lescot, de 1407 à 1430, elles avaient été abattues par Fontaine en 1682. M. Sauvageot, avec une très grande sûreté, les reconstitua et les réédifia. En outre, il fit remettre en état le pignon central, la galerie supérieure et sa claire-voie, ainsi que le grand arc de la voussure de la rose centrale, avec ses redents. Là se borne l'œuvre de M. Sauvageot, menée avec science, autorité et d'une façon très complète, très minutieuse.

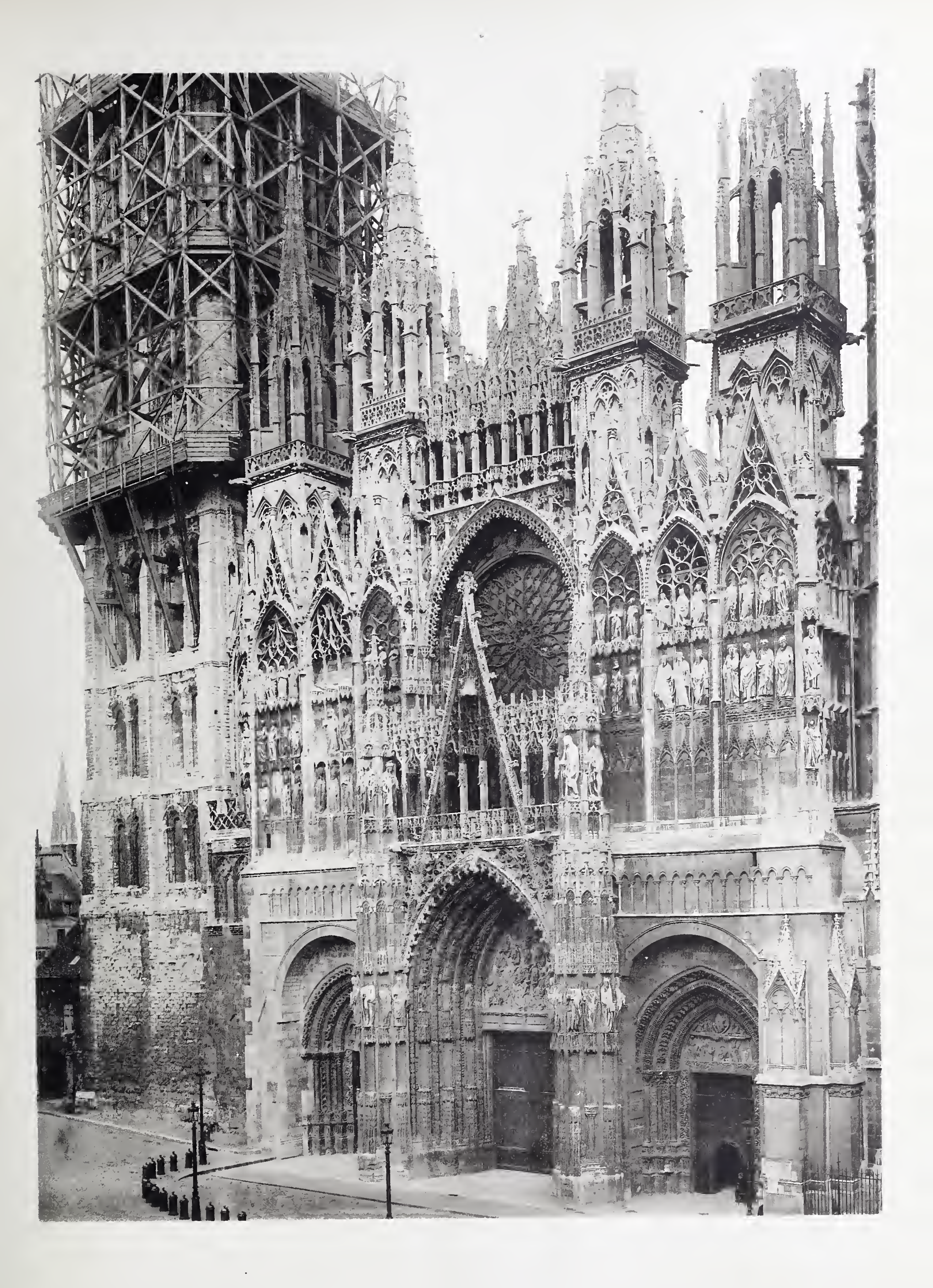
Sous la direction de M. Chaîne, on procéda à la réfection de la grande galerie du *Viri Galilei*[1], sur laquelle se détache le grand gable, qui aurait pu, selon la judicieuse remarque de M. Georges Dubosc, être restauré plus complètement, sans le parti pris de simplification à outrance qui règne depuis quelque temps dans le service des Beaux-Arts. « Puisqu'on poursuivait la restauration du Grand Portail, a dit notre collègue, restauration sur laquelle on ne reviendra point, les échafaudages une fois enlevés, on aurait dû compléter le dais central de ce gable et replacer au sommet la statue de la Vierge, à laquelle la Cathédrale est dédiée, et qui figure dans les Comptes[2]. Le principe qui règne au Comité des Monuments historiques interdit, paraît-il, toute œuvre de statuaire. Mais, ici, la statuaire fait partie intégrante de la décoration, et on ne comprend guère ce gable sans terminaison. »

L'œuvre de restauration se continua par une réfection très sommaire et toujours très simplifiée des contreforts du XVIe siècle, flanquant le Grand Portail, puis des redents de la grande voussure de ce portail. Enfin, on termina par l'enlèvement du second contrefort élevé à gauche par Alavoine (côté de la Tour Saint-Romain), contrefort qui fut remplacé par un autre excessivement simple, d'aspect fort lourd, se terminant par un pignon dont on avait retrouvé les traces. Cette disparition mit à jour la dernière voussure du Portail Saint-Jean, amortie par une tête d'homme et masquée par les remaniements du siècle dernier. Pour compléter cette voussure, il restait à restituer la colonne qui la terminait de ce côté, disposition attestée dans les vues antérieures à la réfection d'Alavoine. Par un scrupule inexpliqué, on s'est avisé tout d'abord de remplacer la colonnette manquante par une pile en pierre aussi désagréable qu'incompréhensible. Des protestations s'étant élevées contre cet illogisme (*voir notre correspondance*), l'erreur, croyons-nous, doit être prochainement réparée, et la colonnette rétablie dans sa disposition originelle, avec sa base et son chapiteau.

En définitive, malgré quelques négligences de détail, motivées sans doute par des raisons d'économie, cette importante entreprise, poursuivie durant de longues années, grâce aux subventions de l'Etat, aux souscriptions organisées par l'Archevêque, et à la généreuse donation de l'architecte Gosselin — qui mériterait bien sa plaque commémorative

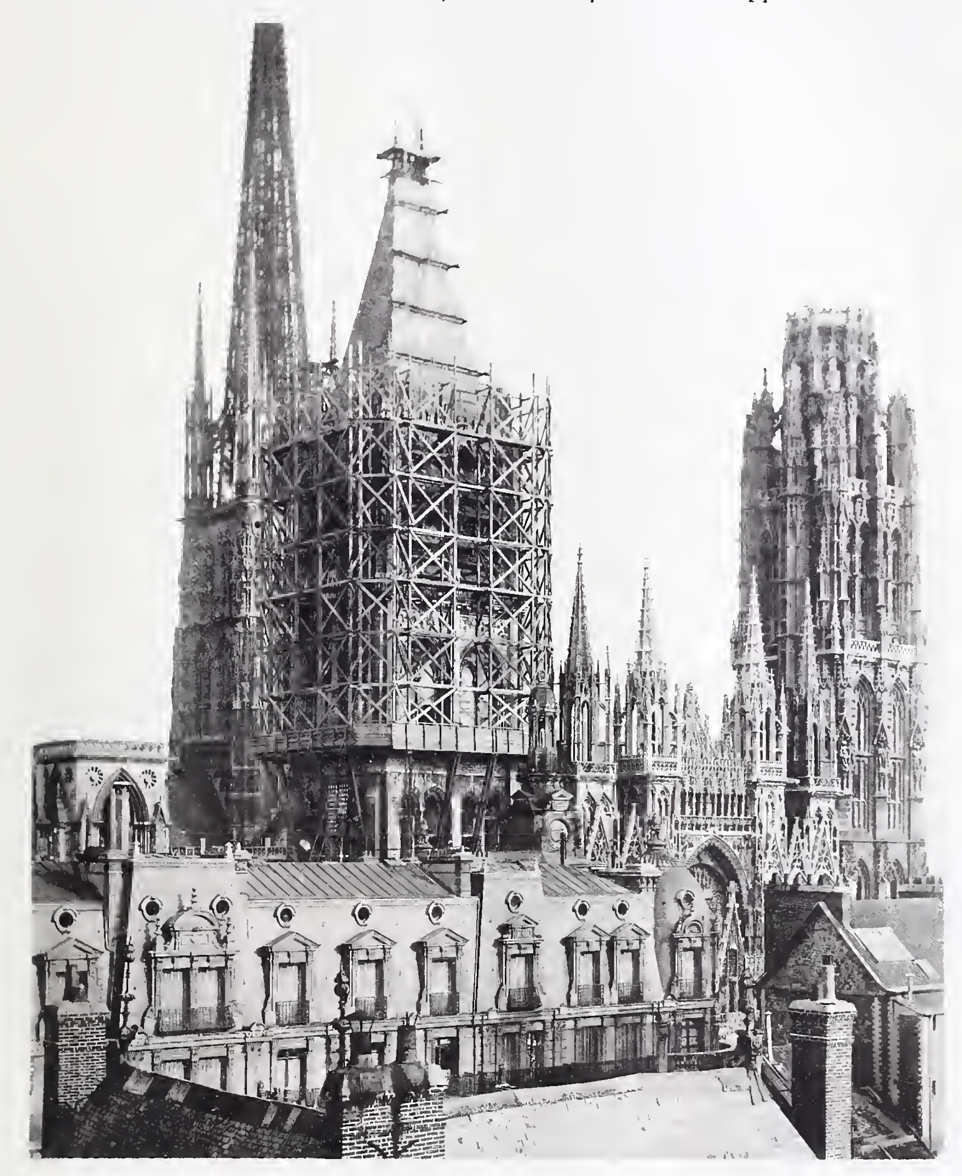
1. Elle a été ainsi appelée parce que, autrefois, au jour de l'Ascension, lors de la procession extérieure, on entonnait du haut de cette galerie une antienne commençant par ces mots.

2. C'eût été une *Notre-Dame triomphante*, patronne de l'église, faite à l'imitation de cette « *grande ymage* de pierre, paiée XXXVIII livres », dont le sculpteur Pierre Désolbeaux, le maître décorateur du portail, avait couronné ce gable en 1512, aux frais du chanoine et protonotaire Louis d'Estouteville. Elle devait être accompagnée des statues de saint Romain et de saint Nicaise, les deux grands patrons épiscopaux de la cité.



FAÇADE OCCIDENTALE DE LA CATHÉDRALE DE ROUEN

en quelque endroit de l'édifice — est digne de fixer l'attention et marquera sa date dans notre histoire architecturale. La grande phototypie que nous en donnons et l'intéressant schéma comparatif qui l'accompagne — dus l'un et l'autre à notre collègue M. Maurice Allinne — en donnent une exacte idée; le second permettra d'apprécier la nature des



Echafaudage de la Tour Saint-Romain. (Vue prise de la rue aux Juifs.)

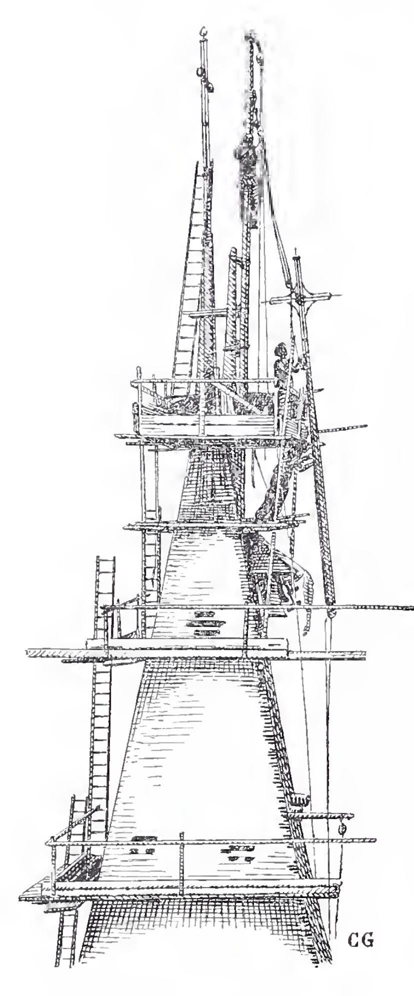
travaux et d'en suivre les diverses campagnes [1]. Aujourd'hui que ces travaux sont terminés, on ne peut que rendre hommage à tous ceux qui ont collaboré à cette œuvre magistrale,

1. On relira aussi avec intérêt l'article publié il y a dix ans, dans ce recueil, par M. Allinne, au sujet des préliminaires de cette restauration (*Bulletin de 1899*, p. 39-44).

depuis les architectes, déjà nommés, jusqu'aux entrepreneurs, MM. Delalande et Gouverneur, que représente avec talent l'habile chef de chantier, M. Courage ; depuis les maîtres sculpteurs, MM. Edmond Bonet, J.-B. Foucher et Auguste Foucher, jusqu'aux ouvriers, appareilleurs et sculpteurs en sous-ordre, qui, tous, ont mis leur savoir, leur dévouement et leur habileté professionnelle à continuer l'œuvre commencée par leurs ancêtres du Moyen-Age, œuvre enfin restituée dans ses grandes lignes.

LA TOUR SAINT-ROMAIN — SON FAITAGE

En même temps que s'achevait la restauration du Grand Portail de la Cathédrale, on a entrepris un travail analogue concernant l'important massif de la Tour Saint-Romain, dont la belle ordonnance, quelque peu modifiée au cours des siècles, a eu, elle aussi, fort à souffrir de l'action du temps. Dans notre dernier fascicule, nous avons indiqué en quoi devait consister cette reprise en sous-œuvre, comprenant la réparation du dernier étage, très ouvragé ; la restauration et le dégagement des grandes baies ogivales qui décorent les étages intermédiaires, baies depuis longtemps aveuglées par des galandages ; enfin la remise en état des superbes salles qui divisent l'intérieur de la Tour, notamment la remarquable salle du rez-de-chaussée, qu'on doit transformer en baptistère, et qu'on a déjà mise en communication directe avec la Cathédrale, grâce au dégagement d'une ancienne baie. Commencés vers la fin de 1908, ces travaux se sont poursuivis activement en 1909 et doivent se continuer encore durant quelque temps. Nous en parlerons en détail lors de leur achèvement. Pour aujourd'hui, nous nous en tiendrons aux travaux de la réfection des combles, travaux exécutés dans les derniers mois de 1909, et dont nous emprunterons les données au compte rendu documenté de notre érudit collègue, M. Georges Dubosc, toujours le premier et le mieux informé dans les questions d'archéologie locale.

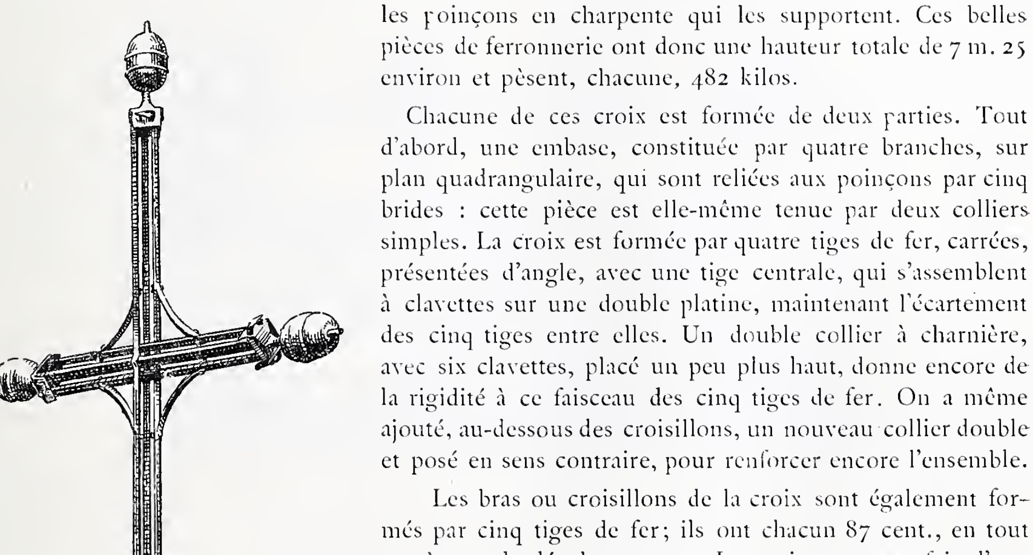


Les nouvelles croix
de la Tour Saint-Romain.

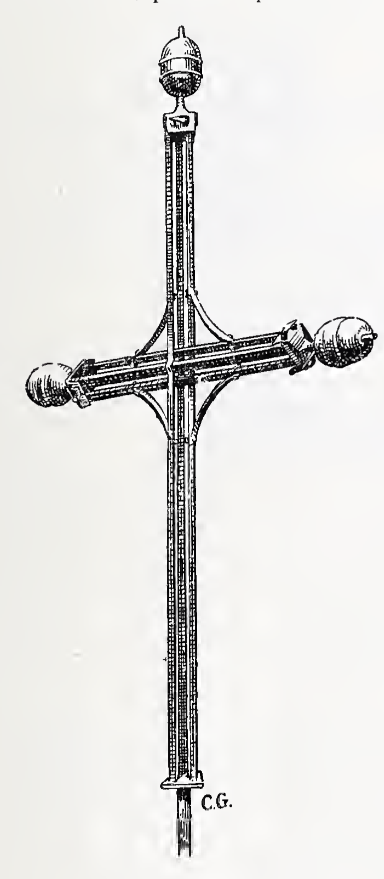
Disons avant tout que le dernier étage de la Tour Saint-Romain a nécessité la construction d'un vaste échafaudage en *bascule* qui en occupe toute la surface[1]. Sa silhouette très pittoresque est visible de tous les points de la ville, mettant une note curieuse dans le panorama aérien du Rouen « aux cent clochers », quelque peu amoindri de nos jours sous ce rapport. On sait combien est originale et caractéristique la disposition de ce beffroi

1. Le fidèle cliché de M. Rigondet en conservera l'aspect momentané, de même que le dessin de M. Gruzelle fixera le curieux épisode de la pose des croix.

métropolitain, avec son toit en hache, à quadruple pente, comportant une riche décoration de ferronnerie et de plomberie. En raison de l'excessive élévation de cette décoration curieuse, on ne pouvait jusqu'ici en bien apprécier tout l'effet. Grâce aux travaux de déplacement et de réfection des différentes pièces dont elle se compose, toutes altérées ou minées par un long usage, il a été facile de les étudier de près dans les divers ateliers rouennais chargés de leur remise à neuf. On a pu ainsi se mieux rendre compte de l'habileté technique et du savoir-faire des maîtres anciens qui les ont conçues et exécutées. Ceci dit, laissons la parole à M. Georges Dubosc :



Les Croix du Comble. — Tout d'abord l'attention se porte sur les deux croix latines, élégantes et sveltes qui terminent le toit de la Tour. De près, on s'aperçoit que leur gracilité est due à ce qu'elles ne se composent pas d'une branche et de croisillons en métal plein, mais d'un faisceau de tiges en fer, espacées, laissant passer l'air et la lumière et n'offrant que peu de prise aux vents. Ces croix, complètement en fer forgé, ne mesurent pas moins chacune de 6 mèt. 55 hors du toit, plus une partie non apparente de 70 cent., dont l'extrémité inférieure vient enserrer les poinçons en charpente qui les supportent. Ces belles pièces de ferronnerie ont donc une hauteur totale de 7 m. 25 environ et pèsent, chacune, 482 kilos.



Croix
exécutée par M. Baudot.

Chacune de ces croix est formée de deux parties. Tout d'abord, une embase, constituée par quatre branches, sur plan quadrangulaire, qui sont reliées aux poinçons par cinq brides : cette pièce est elle-même tenue par deux colliers simples. La croix est formée par quatre tiges de fer, carrées, présentées d'angle, avec une tige centrale, qui s'assemblent à clavettes sur une double platine, maintenant l'écartement des cinq tiges entre elles. Un double collier à charnière, avec six clavettes, placé un peu plus haut, donne encore de la rigidité à ce faisceau des cinq tiges de fer. On a même ajouté, au-dessous des croisillons, un nouveau collier double et posé en sens contraire, pour renforcer encore l'ensemble.

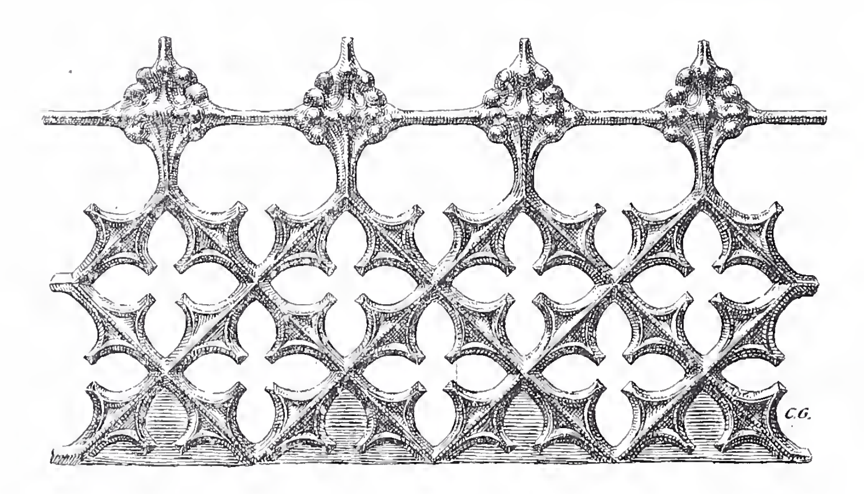
Les bras ou croisillons de la croix sont également formés par cinq tiges de fer; ils ont chacun 87 cent., en tout 1 mèt. 74 de développement. Le croisement est fait d'une façon qui témoigne de l'habileté des artisans du Moyen-Age : les tiges de fer se pénètrent en effet par un assemblage en « yeux renflés », chaque tige se présentant toujours sur l'angle. A chaque extrémité des bras de la croix se trouve un empattement avec clavettes qui assure l'écartement des tiges. Aux trois extrémités de la croix étaient fixées des boules en cuivre, retenues aussi par des clavettes : ces boules ont vraisemblablement été restaurées, car l'une d'elles porte la date 1821. Les croisillons sont contreventés par des écharpes en arc de cercle, qui, à leur rencontre, forment jambes de force aux quatre angles et sont fixées par des goupilles sans être rivées.

De ces deux croix de la Tour Saint-Romain, une était encore en bon état et a pu être en partie conservée après une sérieuse restauration. Par contre, l'autre était absolument délabrée et complètement rongée par la rouille, ne tenant plus que par miracle. Elle a été refaite en entier par notre concitoyen, M. Baudot, serrurier, rue Saint-Amand, chargé de cette importante restauration des croix, dont il s'est acquitté avec le plus grand soin, une véritable habileté technique

qui fait honneur à son savoir professionnel. Ces grandes croix ont été remontées extérieurement sur leurs poinçons à l'aide d'un percot et d'un palan, opération qui n'était pas sans difficulté ; elles sont placées à environ 85 mètres de hauteur, et leur extrémité s'élève à 90 mètres.

La Crête et sa Bavette. — Entre ces doubles croix, règne une crête en plomb qui les relie et dont Viollet-le-Duc a publié un dessin dans son *Dictionnaire d'Architecture*. Contrairement à l'avis de l'éminent écrivain, cette crête ne contenait aucune armature de fer ; elle était entièrement en plomb et ne se soutenait que par les extrémités fixées aux pointes des croix. Ayant subi plusieurs restaurations sur place et étant, par suite, devenue inutilisable, en raison de son mauvais état, elle a été refaite entièrement par M. Letanneur, ferronnier, rue Saint-Nicolas, qui l'a exécutée avec un véritable soin artistique.

Conçue dans le style du XVIe siècle, la nouvelle crête consiste en un motif de losanges formant un jeu d'arcatures en quatrilobes ajourés. A la partie supérieure, la crête se termine par des fleurons d'un profil un peu lourd qui se détachent sur le ciel : les écoinçons des quatrilobes sont étamés de brillants, d'après un principe décoratif généralement adopté au Moyen-Age et à la



Crête exécutée par M. Letanneur.

Renaissance dans la décoration des combles. Toute cette crête, exécutée en plomb de 3 millimètres, repoussé et modelé au marteau, est soutenue par une armature en cuivre intérieure passant dans chaque losange et par deux tiges horizontales en haut et en bas. L'ensemble de la crête a 1 mèt. 2 dans sa plus grande hauteur et 1 mèt. 91 dans sa plus grande longueur ; l'ensemble pèse 110 kilos, dont 15 kilos pour l'armature en cuivre.

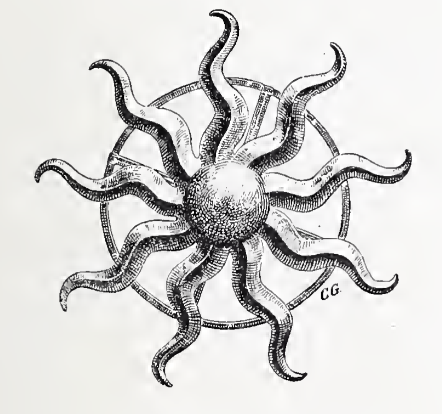
Toute une autre partie de cette riche décoration, également restaurée, mérite de fixer l'attention. C'est tout d'abord la grande « bavette » en plomb ou lamelle venant, au-dessous de la crête, recouvrir le membron de la charpente. On sait que les plombiers du Moyen-Age savaient ornementer cette partie du comble, et on en a un exemple par la « bavette » décorative qui règne sur tout le comble du Palais-de-Justice. La « bavette » de la Tour Saint-Romain, dont Viollet-le-Duc a donné un relevé, est ainsi ornée d'un dessin étamé et brillant comme de l'argent, qui consiste en des bandes, perpendiculaires et alternées, de chevrons et d'ornements en feuilles, gravés.

Un autre ornement très caractéristique, aussi fort endommagé et qui a été également restitué, est une espèce de « collerette » en plomb qui se trouvait à la base de chacune des croix, à hauteur du couronnement de la crête, et se profilait de façon mouvementée sur le ciel. Cette collerette, avec un trou quadrangulaire où passe la base des croix, se compose de sortes de rayons alternés, de formes diverses, comme les pétales d'une fleur gigantesque. Les uns ressemblent à

des cônes dont la pointe terminale porte une boule ; les autres forment des tuyaux carrés dont l'ouverture est en quatre-feuilles. L'ensemble est très pittoresque.

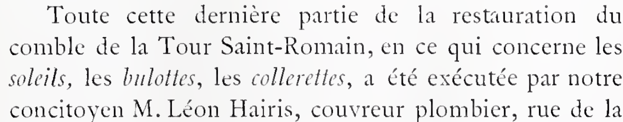
Ajoutons que, comme souvenir de cette importante restauration, on a eu soin de placer dans la tête d'un des fleurons de la crête une inscription sur parchemin, rappelant la date de l'ouvrage et les noms des collaborateurs du travail : M. Letanneur, pour la crête; M. Hairis, comme entrepreneur général de la réfection de la toiture.

Les Soleils et les Bulottes. — La décoration du faîtage se complétait naguère par les fameux *soleils* ou *solares*, dont il est parlé dans les Comptes, et que les chanoines goûtèrent si fort qu'ils demandèrent au maître de l'œuvre, Guillaume Pontifs, d'en placer sur les quatre pentes du toit. Repoussés au marteau, ces soleils étaient formés par une calotte en plomb circulaire centrale, tenus par des crampons sur la toiture. Chaque disque mesurait environ 1 m. 74 de diamètre. Dans le restauration, qui a reproduit fidèlement l'ancien aspect, les disques de fer sont remplacés, pour chaque soleil, par un disque en cuivre recouvert de plomb et qui se confond avec le comble en ardoises.



Le nouveau soleil
de la tour Saint-Romain.

On a procédé également à la réfection des *bulottes*, ces petites ouvertures circulaires en plomb, inclinées suivant les pentes du toit, et que les constructeurs du Moyen-Age, toujours prévoyants, établissaient pour permettre l'introduction des *bulins* ou perches facilitant la pose des échafaudages et des *établies* pour le travail des couvreurs. Ces *bulottes* en plomb, en saillie sur le toit, sont disposées sur quatre rangs, au milieu desquels sont placés les soleils. Ces ouvertures sont au nombre de douze sur les grandes pentes ouest et est; de 11, sur les pentes nord et sud.



Toute cette dernière partie de la restauration du comble de la Tour Saint-Romain, en ce qui concerne les *soleils*, les *bulottes*, les *collerettes*, a été exécutée par notre concitoyen M. Léon Hairis, couvreur plombier, rue de la République, qui a donné à ce travail tous ses soins, sous la direction de M. Chaîne, l'architecte des monuments historiques. C'est M. L. Hairis qui a exécuté également les travaux de couverture de la Tour Saint-Romain, où ont été employés près d'une vingtaine de mille d'ardoises... » (*Journal de Rouen* des 2 sept. et 13 nov. 1909.)

LE BUREAU DES FINANCES

Après les constructions religieuses, les constructions civiles. Quelques-unes de celles-ci ont été plus ou moins éprouvées cette année, par suite d'incidents divers qu'il convient de rappeler. De ce nombre est le Bureau des Finances, l'ancien Hôtel des Aides ou Généraux, chef-d'œuvre de l'architecte Rouland Le Roux, dû à la munificence de Thomas Bohier. Le rez-de-chaussée de ce remarquable spécimen de l'architecture du XVIe siècle ayant été, il y a quelques mois, l'objet de travaux d'aménagements destinés à l'installation d'un nouveau magasin, on pouvait espérer qu'on en profiterait pour restituer au vieil immeuble son caractère primitif. On supposait que les nouveaux locataires, cédant à de pressantes sollicitations, s'empresseraient de mettre leur devanture en harmonie avec l'originale décoration de la façade. C'eût été une réclame artistique excellente pour un industriel homme de goût. Malheureusement, il n'en a pas été ainsi. Malgré les protestations de la

Société propriétaire et de son architecte-conseil, M. Eugène Fauquet, notre collègue, malgré une action en référé, peut-être un peu tardive, la *Compagnie des chaussures Fayard* — c'est la raison sociale des nouveaux occupants — a cru devoir masquer les jolis caprices de la Renaissance sous une décoration passe-partout commune, paraît-il, à tous ses établissements, sorte de pastiche Louis XV modernisé, ou plutôt déformé, produisant là le plus singulier contraste.

Aussi bien, le Bureau des Finances, après sa période historique, fidèlement retracée par M. de Beaurepaire, a subi de nos jours bien des transformations. Occupée tour à tour par les industries les plus diverses, spectacles variés, café, cercle, sociétés concertantes et industrielles, magasins de modes et de confections, qui l'ont bariolée d'enseignes et d'affiches, elle a été classée un instant parmi les *Monuments historiques*, puis déclassée par le caprice d'un propriétaire, ce qui l'expose ainsi à toutes les éventualités de la propriété privée. Les derniers travaux ont du moins permis de constater que le rez-de-chaussée de l'hôtel était disposé autrefois à la façon des anciens *ouvroirs* ou boutiques du Moyen-Age, avec arcades non vitrées, se fermant le soir par des volets, mais restant ouvertes pendant le jour; un simple mur de soubassement leur servait de point d'appui. On a pu juger ainsi de ce qu'étaient ces arcades et les pilastres qui les supportent. Ces pilastres ont été coupés et recoupés presque sur toutes les faces; toutefois, sur quelques-uns, dans l'échancrement latéral, on a perçu toute une partie de décoration d'arabesques encore existante. Les voussures des arcades, également retaillées, surtout sous les retombées, offrent cependant, dans leur partie centrale, une décoration de caissons et de culots feuillagés. On a pris soin de disposer la nouvelle façade de façon à ne pas altérer ces curieux témoins [1].

LA PORTE DES SOCIÉTÉS SAVANTES

Plus favorisée que le Bureau des Finances, la porte de l'Hôtel des Sociétés savantes, un moment ébranlée, a pu, après un assez long pansement, être remise en état; mais ce n'a pas été sans mal. Durant plusieurs mois, en effet, cette malheureuse porte, mise en péril par les lézardes et les fissures des murs environnants, a dû être étançonnée, épaulée, consolidée

1. On ne peut guère se représenter, dans son état actuel, l'aspect primitif de la façade du *Bureau des Finances*, sur la place de la Cathédrale. Deux motifs saillants ont complètement disparu. Au centre de cette façade, à l'endroit qu'occupe aujourd'hui la pâtisserie Massouille, existait une grande porte principale, qui montait jusqu'au-dessus de l'entresol. Elle était décorée de l'écu de France, soutenu par des porcs-épics, emblèmes de Louis XII, et flanquée de deux pilastres gothiques à arcatures et à dais, abritant des statues, comme les pilastres d'angles.

L'autre motif, très important, consistait en une demi-tourelle, une sorte de *loggia* portée en encorbellement au-dessus de cette porte centrale, comme nos modernes *bow-win-dow*, et éclairée par trois fenêtres à créneaux. Cette espèce de bretèche, suspendue suivant une disposition usitée au Moyen-Age, devait former à l'intérieur un réduit pouvant servir de chapelle ou d'oratoire. Toute cette partie décorative, qui devait donner à la façade un aspect assez somptueux, fut abattue en 1827. La porte d'entrée dut subsister plus longtemps, puisqu'on la retrouve dans des dessins datant de 1840.

Outre le dessin contemporain du *Livre des Fontaines*, de Jacques Le Lieur (1525), on peut consulter, sur cette magnifique façade, la grande planche de Th. Masson, dans *Les Arts au Moyen-Age*, de du Sommerard (1846); la restitution publiée par Sauvageot, dans ses *Palais et Châteaux* de France (1867); enfin, celle publiée par notre collègue M. Edmond Bonet, dans *L'Architecture et la Construction dans l'Ouest* (1905).

et soutenue à grand renfort de charpentes, d'étais, de montants, d'étrésillons qui l'enlaçaient de toutes parts, formant une solide palissade qui en rendait l'accès assez difficile. Cette mésaventure n'est d'aillleurs pas la seule que cet huis monumental ait eu à subir.

A l'époque de sa construction, cette porte ne se trouvait pas à l'endroit qu'elle occupe aujourd'hui. D'après les plans du XVIII[e] siècle, on s'aperçoit que la rue Saint-Lô était beaucoup plus étroite et que les pavillons d'angle de l'Hôtel, ainsi que les murs de la cour d'honneur et le portail qui la commande, s'avançaient de 2 mèt. 50 dans la rue. Les murs, alors beaucoup plus hauts, qui épaulaient les côtés de la porte, au lieu d'être droits comme ils le sont à présent, ou à peu près, étaient incurvés et de construction irrégulière. En 1852, par suite d'un accord entre la Ville et le Département, il fut décidé que l'Hôtel de l'ancienne Présidence, devenu l'Hôtel des Sociétés savantes, serait mis à l'alignement de la rue Saint-Lô par un reculement des dits pavillons, murs et portail. C'est alors que, sur les plans de M. Démarest, architecte du Département, ceux-ci furent transportés en arrière, non sans de minutieuses précautions.

Les conditions du devis, datées du 19 juillet 1854, sont très explicites. En ce qui concerne la démolition des ailes, des murs et de la porte, il est décidé que toutes les pierres, soigneusement numérotées, seront démontées avec soin, pour être réemployées et remises en place sur la façade, qui sera élevée en arrière de celle existant primitivement; qu'elles seront descendues au palan pour ne pas être écornées, que toutes les parties de la façade reculée devront être disposées avec le plus grand soin, de manière à dissimuler les reprises et les raccords, le parement extérieur devant être établi sur une ligne droite, au lieu d'être sur une ligne circulaire ; il y est dit aussi que les fondations — ces chancelantes fondations qui ont joué depuis de si mauvais tours aux constructeurs — seront posées à 4 mètres de profondeur, sur lit de cailloutis et de bétons, et exécutées en maçonnerie de bloc avec chaînes de pierre. Enfin, comme le groupe décoratif qui surmonte la porte avait déjà beaucoup souffert, il fut convenu que la restauration en serait confiée au sculpteur Alphonse Jouan qui le répara et en refit même complètement quelques parties, le tout ayant été soumis, d'ailleurs, aux procédés assez douteux de la silicatisation (1855).

Malgré le soin apporté à ces divers travaux, furent-ils bien exécutés? Le terrain offrait-il la stabilité désirable? On n'ignore pas que, dans les parages du Palais-de-Justice, le sol, formé de démolitions et de remblais, est fort mauvais. En outre, l'ébranlement continu de la lourde porte en charpente qui clôt le portail dut contribuer, comme aujourd'hui, à la dégradation de celui-ci. Toujours est-il qu'en 1878, on remarquait déjà dans les murs des lézardes et des tassements qui devenaient dangereux pour la sécurité publique. Des travaux de soutènement furent alors entrepris par M. Lucien Lefort, architecte, qui les termina en 1880. Quant au couronnement rafistolé par Alphonse Jouan, son délabrement s'étant sensiblement accru, il parut plus simple de le refaire en entier, opération réalisée en 1888-89 par le sculpteur F. Devaux, sous les auspices de notre Société, qui en avait pris l'initiative.

Il faut croire que, cette fois encore, l'exécution, jointe à l'instabilité du sol, fut imparfaite, puisque de nouvelles lézardes se sont produites et qu'il a fallu de nouveau solidifier le terrain. On y a procédé en chassant sous les pieds-droits de la porte de nombreux pilotis, reliés entre eux par des pièces de fer, de manière à former une base durable.

Puisse-t-elle assurer désormais la conservation de cette belle porte du XVIIIe siècle, placée fort à propos, avec son monumental couronnement, timbré aux armes de Normandie, à l'entrée du moderne sanctuaire de nos corps savants.

FONTAINE « DU GROS-HORLOGE »

Nous n'en avons pas fini avec le dossier des incidents et des avaries. Il nous faut y inscrire encore de regrettables détériorations éprouvées à quelques mois d'intervalle, à peu près dans les mêmes conditions et pour la même cause, par deux monuments d'intérêt différent : la statue de Corneille au Lycée, et la Fontaine « du Gros-Horloge », — selon l'orthographe topique du vocabulaire normand.

On connaît le groupe charmant qui décore celle-ci, allégorisant de façon mythologique, sous les traits poétiques d'Alphée et d'Aréthuse, l'union fluviale de la Seine et de l'Océan. On dirait d'un trumeau de Lancret ou d'une pastorale de Watteau. Vers la fin d'octobre, tout le bras droit de la nymphe Aréthuse, miné par le temps, s'est détaché durant la nuit, se brisant en plusieurs fragments recueillis avec soin par le dévoué conservateur de l'édifice, M. Georges Vaumousse. Depuis longtemps, d'ailleurs, cette jolie fontaine, de style rocaille, est en mauvais état, particulièrement toute la partie inférieure du groupe, rongée pas la mousse, ainsi que les groupes d'Amours qui surmontent les pilastres. Récemment, un de ces petits Cupidons, situé à gauche du couronnement, a été décapité, et sa tête est venue s'abattre sur la chaussée.

Au surplus, ce n'est pas la première fois que cette fontaine décorative a éprouvé de fâcheuses aventures. Edifiée en 1733, par l'architecte et sculpteur rouennais Pierre Defrance, elle devait, dans l'origine, représenter *le baptême de Clovis et du premier Baron chrétien*, par allusion à la tradition familiale du duc de Montmorency-Luxembourg, gouverneur de la province, qui y avait contribué pour 3,000 livres, représentant son don de *joyeuse entrée*. L'idée était originale; mais les échevins s'étant avisés de consulter à ce sujet un gros personnage administratif, Claude de Boze, intendant des devises et inscriptions des édifices royaux, celui-ci sacrifia l'ingénieuse légende des Montmorency à la fable classique d'Aréthuse, tirée des *Métamorphoses* d'Ovide. C'était dans le goût du temps, et Defrance, auteur du projet, fut encore trop heureux d'être chargé de l'exécution du marché, qu'on lui paya 5,700 livres.

Moins d'un siècle plus tard, en 1824, son œuvre subissait déjà une première restauration, grâce à l'initiative d'Hyacinthe Langlois, qui a tant contribué à la conservation de nos curiosités archéologiques. On supprima alors plusieurs bouches d'eau qui, formant trois jets, s'égouttaient par les orifices d'une tête de bronze, en partie détruite, figurant *la triple gueule du chien Cerbère*. En 1846, elle fut de nouveau réparée par l'architecte Chéruel, grâce à l'intervention de M. Eugène Dutuit, adjoint au Maire de Rouen, qui fit rétablir l'inscription commémorative et les armes des Montmorency [1]. Depuis, ce gracieux et délicat morceau, refait un peu de toutes pièces, a été de nouveau nettoyé et réparé, assez sommairement semble-t-il, puis moulé pour le Musée de sculpture comparée,

1. L'auteur de cette restauration fut « le sieur Bonet, sculpteur, 22, rampe Bouvreuil », ainsi que le mentionne une facture inscrite aux Archives municipales, et où nous relevons ces intéressants détails :

au Trocadéro. Les nouvelles avaries que le temps et l'envahissement de la mousse, cette lèpre des vieilles pierres, lui ont fait subir, réclament une prompte et complète réfection, si on ne veut lui réserver le sort de l'irréparable *Méridien* du jardin Saint-Ouen.

LE CORNEILLE DU LYCÉE

Quelques mois plus tôt, un accident analogue mettait à mal le vieux Corneille de la cour du Lycée, amputé brutalement comme la nymphe Aréthuse. Pendant la nuit du 5 juin, veille de l'anniversaire du poète, les deux mains et une partie des avant-bras de la statue se détachaient du bloc, entraînant avec eux la plume et le manuscrit qui caractérisent le geste académique de l'écrivain. Suivant la spirituelle remarque de notre collègue H. Geispitz, notre grand tragique fut ainsi réduit, durant six semaines, au rôle de ces pauvres infirmes qui, en temps de pèlerinage, exhibent leur moignons sur la route de Bonsecours. Aujourd'hui, le mal est réparé, grâce à un habile moulage fait sur la statue du Pont-de-Pierre par MM. Guilloux et Rose. Mais cela ne saurait suffire et assurer ce Corneille de plâtre, moins cuirassé que son illustre modèle, contre les morsures du temps.

Ce colosse aux pieds d'argile n'est autre que la maquette originale du Corneille en bronze, statufié par David d'Angers. On sait qu'après avoir servi aux opérations de moulage et de fonte de la statue définitive, inaugurée en octobre 1834, ce plâtre, appartenant à la Société d'Emulation, fut offert par celle-ci au Département et déposé d'abord au Palais-de-Justice, dans la salle des Pas-Perdus, vis-à-vis la fameuse *Table de Marbre*, près de laquelle Corneille avait siégé au temps de sa juridiction forestière. En 1877, le grand hall du Palais ayant été l'objet d'importants travaux, l'encombrante maquette fut offerte par le Département au Lycée de Rouen, autre étape cornélienne rappelant les souvenirs scolaires du poète. Livré là à l'action du plein air, ce bloc monumental a beaucoup

— « Sculpté en pierre le grand cartouche, les palmes et les raccords au » sommet du monument.	180 fr.	réduits à	150 fr.
— » Refait des bras, des jambes et raccords aux quatre *grouppes* d'enfants et » animaux couronnant les pilastres, sur l'entablement	160 »	—	135 »
— » Deux cartouches et deux couronnes formant clefs aux fenêtres supé- » rieures.	55 »	—	50 »
— » Avoir fait un bras à l'amour et raccords au grand *grouppe*.	120 »	—	100 »
— » Un écusson et la couronne aux armes du duc de Luxembourg-Mont- » morency.	35 »	—	30 »
— » Trois assises de glaçons	75 »	—	65 »
— » Raccords aux trois chapiteaux du côté de la petite porte et moulures » de perles.	45 »	—	40 »
Total.	670 fr.	réduits à	570 fr.

Le même compte mentionne aussi les réparations faites à cette époque au « Gros-Horloge » (arcade et pavillon). Ce devis s'élevait à 1,216 fr., ramenés par l'architecte à 1,031 fr. Dans les raccords, réfections et nettoyage, minutieusement énumérés (arabesques, armoiries, têtes d'anges et ornements de la frise), figurent « quatre têtes dans les patères », « bras, mains et rubans aux enfants tenant les écussons », portion « de la houlette du *Bon Pasteur* », etc. La plus grosse dépense (280 fr.) fut pour avoir « refait des jambes et des oreilles à différentes brebis, et la partie postérieure d'une autre brebis ».

souffert, malgré de fréquents badigeonnages, et son avenir paraît bien compromis si on ne lui trouve à bref délai un meilleur emplacement. En l'espèce, le mieux serait — sauf l'éternelle question d'argent — de lui octroyer ses Invalides au Musée de sculpture, tandis qu'une fidèle reproduction, de matière plus durable, viendrait tenir sa place au seuil du vieux collège qu'il glorifie et où sa fière silhouette fait vraiment bonne figure[1].

PLAQUE COMMÉMORATIVE DE THOMAS CORNEILLE

Si l'aîné des Corneille a son effigie en partie double sur deux points opposés de sa ville natale, son frère cadet y attendait encore un infime *memento*. Cette lacune est actuellement comblée, grâce aux deniers de notre Association, qui a tenu à réparer cet oubli. L'année 1909 lui en offrait l'occasion en ramenant le deuxième centenaire de la mort de Thomas Corneille. C'est, en effet, le 8 décembre 1709, par une froide nuit d'hiver, que mourut aux Andelys, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, l'auteur d'*Ariane* et du *Comte d'Essex*. Devenu veuf et aveugle à la fin de sa vie, le fécond écrivain, dont notre Musée de peinture possède un très vivant portrait, s'éteignit assez obscurément dans un ancien logis de famille, transformé depuis en Hôtel-de-Ville, et fut enterré dans l'église Notre-Dame du Grand-Andely, en une modeste sépulture dont la trace s'est perdue. (Voir *Antiquités*, de Ducarel, et *Hist. des Andelys*, de Brossard de Rouville, t. II., p. 338.)

Bien que la cité andelysienne n'ait pu, faute d'entente, célébrer ce centenaire, elle eût dû au moins, semble-t-il, commémorer cette réminiscence locale par une inscription funéraire gravée en bonne place dans l'antique collégiale. Quant à la Ville de Rouen, ce qui l'intéressait surtout en l'espèce, c'est d'avoir donné naissance à ce Normand de bonne race qui, pour n'avoir pas eu le génie de son aîné, n'en a pas moins figuré brillamment dans la littérature de son époque. Voltaire, qui s'y connaissait en hommes, n'a-t-il pas dit de lui que « si on excepte Racine, auquel il ne faut comparer personne, il était le seul de son temps qui fût digne d'être le premier au-dessous de son frère ». Sans parler de cet esprit encyclopédique qui a touché à tout d'une plume si lumineuse : science, histoire, beaux-arts, géographie, et qu'on s'obstine à ignorer, oubliant le savant, l'érudit lexicographe, pour ne voir en lui que le disciple de Pierre, l'humble cadet de Normandie.

Jaloux d'honorer son souvenir, les *Amis des Monuments rouennais* ont mis à profit l'anniversaire en question pour faire apposer une plaque commémorative, non pas sur sa maison natale, qui n'existe plus, mais sur celle qui en occupe l'emplacement. C'est une indication bio-topographique qu'il convenait de fixer pour l'avenir. Sans doute une première plaque avait été érigée anciennement en cet endroit, mais cette plaque collective, d'ailleurs fautive, concernant les deux frères, dont les habitations étaient contiguës, avait

1. N'est-ce pas le cas de rappeler ici ces vers d'un ancien professeur de notre lycée, M. Profilet (de Mussy), en tête de sa traduction du poète Tyrtée, publiée en 1879 :

> C'est là, dans cette enceinte où le souvenir veille,
> Que, sur son piédestal, sombre sur le ciel clair,
> Debout se dresse encore l'ombre du vieux Corneille,
> Calme et grave, et le front sillonné d'un éclair.

disparu il y a une vingtaine d'années [1]. En effet, lorsque, en 1887, notre Société dota la maison de Pierre Corneille du buste qui décore sa façade, avec console et inscription à l'avenant, la plaque commune parut faire double emploi et n'avoir plus sa raison d'être. On eût pu la retourner et en consacrer le revers au frère dépossédé, mais on n'y songea pas; le marbre, jugé inutile, fut mis au rancart ou employé ailleurs. Grâce à sa récente initiative, notre Société a réparé l'omission, remettant en vedette, au lieu qu'il occupait, un nom qui n'eût pas dû en être effacé.

Inaugurée sans bruit dans les premiers jours de décembre, la nouvelle plaque, exécutée par M. Robert Surget, entrepreneur, un de nos nouveaux membres, mesure 1 m. 45 de longueur sur 0 m. 60 de hauteur et porte l'inscription suivante, gravée en vermillon sur marbre blanc :

ICI S'ÉLEVAIT LA MAISON
OU NAQUIT THOMAS CORNEILLE
LE 26 AOUT 1625

Ce n'est pas là, il faut l'espérer, l'unique hommage que sa ville natale, un peu trop oublieuse, aura décerné à ce digne *cadet normand*.

MONUMENT DE L'ABBÉ LEFEBVRE

Comme hommage particulier, il nous faut mentionner encore le petit monument élevé dans l'église Saint-Gervais à l'abbé Lefebvre, ancien vicaire de la Madeleine, bienfaiteur des sourds-muets, auquel on doit le premier établissement rouennais consacré à leur enseignement. L'inauguration en a eu lieu le 29 juillet 1909, en une cérémonie religieuse que présidait Mgr Fuzet, archevêque de Rouen, assisté de Mgr Lemonnier, évêque de Bayeux. Une petite allocution en *langage mimé* a clôturé fort à propos cette cérémonie touchante, s'adressant surtout à la partie sourde et muette de l'assistance, qui, on peut le dire, *écoutait* de tous ses yeux.

Ce très modeste monument, exécuté en pierre de Savonnière par la maison Raoul Bonet, est placé au bas de la nef contre un des piliers qui supportent le poids du clocher. Il consiste en un médaillon circulaire inscrit dans un cadre carré aux moulurations très sobres s'harmonisant avec le style roman de l'église. La tête expressive du vénérable prêtre s'y enlève vigoureusement, encadrée de branches de laurier. Une croix latine surmonte ce cadre, que supportent des consoles feuillagées, et au dessous duquel se lit l'inscription suivante, gravée sur marbre :

A LA MÉMOIRE DE L'ABBÉ LEFEBVRE,
FONDATEUR-DIRECTEUR
DE LA PREMIÈRE ÉCOLE DE SOURDS-MUETS ÉTABLIE A ROUEN,
DÉCÉDÉ EN LA PAROISSE SAINT-GERVAIS
LE 7 JUIN 1862.
HOMMAGE D'ADMIRATION ET DE RECONNAISSANCE.

1. Il convient de rappeler que, dès l'année 1886, un fervent *corneilliste* rouennais, M. F. Bouquet, avait protesté, à la Commission départementale des Antiquités, contre l'inexactitude de cette première inscription, renfermant à la fois une erreur de date et une erreur d'attribution, et en avait réclamé énergiquement la réfection.

La simplicité de ce cadre commémoratif nous paraît convenir à souhait aux petits monuments de ce genre, d'un style trop souvent disproportionné avec les humbles renommées qu'ils évoquent.

HOMMAGES A JEANNE D'ARC

La béatification de notre héroïne nationale, proclamée solennellement à Rome le 19 avril 1909, devait se traduire dans nos églises par l'édification de nombreux autels, de statues non moins nombreuses, d'un style plus ou moins pur, plus ou moins ingénieux, attestant souvent, il faut l'avouer, plus de ferveur que de goût. Un peu d'originalité et de talent ne messiérait pas dans la reproduction d'une figure historique, beaucoup plus guerrière que dévote, exigeant un tout autre souffle que celui des « polychromistes » du quartier Saint-Sulpice.

A Rouen, c'est l'église Saint-Vincent qui a donné l'exemple, l'initiative lui revenant de droit, en raison de sa situation. Ceci s'explique par ce fait que la place du Vieux-Marché, lieu du supplice de Jeanne d'Arc, faisait partie autrefois des églises Saint-Sauveur et Saint-Michel, églises aujourd'hui disparues, dont les circonscriptions territoriales furent réunies à celle de Saint-Vincent, lors de leur désaffectation.

Cette église a inauguré il y a quelques mois un autel d'une certaine importance conçu dans le style Louis XV, comme une partie des lambris qui décorent les murs de l'édifice. Placé dans le bas côté nord, près la chapelle des Fonts, avec laquelle il se raccorde, cet autel, exécuté tout en chêne, consiste en un avant-corps, en forme de niche, avec fronton surmonté de la croix latine. Dans la niche se détache la figure de Jeanne d'Arc, vêtue d'une longue robe, l'étendard en main, semblant monter vers le ciel, où apparaît la figure de saint Michel armé, au milieu d'un groupe de chérubins. Les figures de sainte Marguerite et de sainte Catherine complètent ce groupe.

Deux avant-corps flanquent le motif central, auquel ils se relient par des consoles d'amortissement. Ce sont des panneaux séparés par des pilastres et décorés chacun d'une chute d'arabesques allégoriques : à gauche, les attributs de la bergère ; à droite, les attributs de l'héroïne. La table d'autel est en forme de tombeau, avec cannelures, feuilles d'angle et médaillon central. Tout cet ensemble décoratif, exécuté par les soins de M. Lucien Lefort, architecte départemental, est rehaussé de dorures sur certains reliefs. C'est dans son voisinage, en la croisée de gauche, que rayonne la verrière moderne de Duhamel-Marette, reproduisant, en style un peu papillotant, la *Vie de Jeanne d'Arc*.



Si la Cathédrale n'a pas encore son autel et sa statue Jeanne d'Arc, ce qui ne saurait tarder, elle a du moins sa bannière patriotique, inaugurée dans la primatiale en 1909 aux fêtes commémoratives des 30 et 31 mai [1]. C'est un long travail de broderie, confectionné

1. Nous n'avons pas à décrire ici ces fêtes pontificales, d'un caractère très imposant dans leur cadre gothique et religieux. Qu'il nous suffise de rappeler, comme note d'art, la féerique illumination qui couronna la soirée du 31 mai, enveloppant en une merveilleuse apothéose toute la façade de la Cathédrale, dont les mille détails : gables, clochetons, pyramides, rinceaux, arcatures, grande rose centrale, se découpaient comme une architecture de feu dans le fulgurant embrasement des foyers électriques et des flammes de Bengale.

à Bruges et offert gracieusement par les Dames de Rouen. Exécutée sur les dessins du regretté Jules Adeline, cette bannière élégante représente, à son avers, un beau médaillon de Jeanne d'Arc en armes, d'après Chapu, traité en camaïeu sur fond d'or. Autour de ce médaillon, qu'enveloppe l'étendard flottant de l'héroïne, s'esquissent les silhouettes de la Tour du Donjon, des Halles et de l'église Saint-Sauveur, lieux témoins du martyre, émergeant d'un foyer de flammes qui montent et serpentent. Une large palme au feuillage argenté broche sur le tout.

Ce grand motif central s'encadre dans une bordure de velours bleu, brodée de rinceaux d'or. Sur les festons du lambrequin sont également brodées, avec dates correspondantes, les armoiries des trois grands rénovateurs religieux de la mémoire de Jeanne : le cardinal d'Estouteville (*1452*), le pape Calixte III (*1456*), Pie X (*1909*). L'avers de la bannière porte au centre une gracieuse figure d'ange présentant l'écusson de Jeanne d'Arc. Tout autour sont blasonnées les armoiries des principales villes du diocèse, complétées par l'écu héraldique de l'archevêque de Rouen. L'ensemble, riche et sobre, se prête bien à la pompe des cortèges processionnels.

COLLECTION DEPEAUX

Quelques mots maintenant sur les collections de nos Musées.

On avait parlé à plusieurs reprises d'un don magnifique que devait recevoir notre Musée de peinture, don émanant d'une personnalité rouennaise bien connue, aussi appréciée pour ses goûts artistiques que pour ses entreprises philanthropiques et commerciales. Cette libéralité a eu lieu à fin mai dernier (1909), date où le généreux donateur, M. F. Depeaux, négociant-armateur, informait le Conseil municipal qu'il mettait à la disposition de la Ville une collection de 56 toiles choisies parmi les meilleures de l'Ecole moderne, de cette école qu'on a appelée tour à tour *réaliste*, *naturaliste*, *impressionniste*, et qu'on pourrait qualifier mieux encore d'*Ecole du plein air*. Par une lettre à la Municipalité, en date du 24 mai, M. Depeaux a exprimé ainsi la pensée qui l'a guidé dans cette offre désintéressée, digne de susciter des imitateurs : « En offrant cette collection à la Ville de Rouen, mon but est de contribuer à la réputation de notre vieille et chère Cité, en même temps que de rendre hommage à un art et à des artistes qui, en m'apprenant à mieux voir la *Nature* — cette grande et admirable consolatrice — m'ont en même temps appris à la mieux aimer. En outre, j'estime que tout homme, lorsqu'il le peut, *doit une partie du fruit de son travail aux lieux qui l'ont vu naître, où il a vécu et prospéré.* J'acquitte donc, en vous faisant cette offre, une double dette de reconnaissance. »

Installée au Musée et aménagée avec goût par les soins mêmes du donateur, avec le concours de M. E. Minet, cette collection a été inaugurée le 13 novembre 1909. Les toiles dont elles se compose occupent trois petits salons qui prennent jour sur le square Solférino, et elles sont disposées de telle sorte qu'un certain « champ » règne autour de chacune d'elles, permettant de l'isoler des autres et d'en juger mieux ainsi les qualités. L'ensemble de ces petits salons prendra désormais le nom de *Salle Depeaux*.

De ces trois pièces, la plus grande, celle qui communique avec le grand hall des écoles modernes, est occupée par des œuvres de Claude Monet, Sisley, Renoir, Pissaro,

Raffaëlli, Guillaumin, Thaulow, Courbet, Braqueval, d'Espagnat, Fantin-Latour, etc. On y remarque notamment une prestigieuse *Cathédrale de Rouen* de Monet, admirable de caractère et d'atmosphère, et une toile célèbre de Sisley, l'*Inondation*, ainsi que des *Brumes* et des *Bords* de la Seine de ces deux excellents artistes. La salle située à l'extrémité Nord de la façade est consacrée tout entière au peintre normand Albert Lebourg, un des maîtres actuels du paysage français. Il y est représenté par quatorze toiles, dont une très importante, la *Neige en Auvergne*, qui est une page de tout premier ordre. A signaler aussi un hivernal *Pré-aux-Loups*, tout ouaté de neige, et une étude de *voilier* d'une harmonie merveilleuse.

Enfin, dans la troisième salle, on a réuni quelques « jeunes » de l'Ecole de Rouen, particulièrement impressionnés par les maîtres de l'impressionnisme, et dont les toiles supportent sans faiblir la comparaison. On y trouve un choix judicieux des œuvres de MM. J. Delattre, Ch. Fréchon, M. Couchaux, R. Pinchon, Ottmann, Dufy, Saint-Denis, ces deux derniers du Havre, et Mlle Blanche Hoschedé. Somme toute, cet ensemble est un excellent complément que la générosité de M. Depeaux offre au Musée de Rouen, déjà si riche en œuvres de l'Ecole française moderne. Désormais, celui-ci pourra présenter à ses visiteurs un très intéressant résumé de la dernière évolution de cette école, évolution qui, pour être encore discutée, n'en a pas moins sa place dans les collections publiques. L'avenir lui assignera son rang.

MUSÉE D'ANTIQUITÉS

Malgré le zèle éprouvé de son actif directeur, M. Léon de Vesly, les acquisitions de notre grande collection archéologique ont été peu nombreuses cette année. Qu'il nous suffise de mentionner en bloc : une tête de *pleureur* en marbre, vendue par M. A. Millet, de Dieppe, provenant du tombeau du président Claude Groulard, conservé aujourd'hui à la Cathédrale ; — des *armoiries* sur bois découpé, timbrées aux armes de famille du même président ; — une *plaque de cheminée* aux armes des familles normandes de Brèvedent et Le Roux ; — un *cartel* Louis XVI en bronze ; — enfin, un *pilier cornier* du XVIe siècle, avec sculptures de personnages et d'ornements provenant d'une maison de Saint-Valery-en-Caux.

A ces acquisitions est venu se joindre le don d'une jolie pendule en marbre et bronze doré fait au Musée par M. François Langlois, décédé à La Corbière, près d'Auffay, le 26 février 1909. Le sujet en est assez curieux. Sur le socle de marbre, formant terrasse, entourée de balustres, quatre grenadiers de Catherine II, coiffés du shako à mitre, assistent, l'arme au bras et placés sur la droite, à une scène d'adieux entre un homme agenouillé et une femme assise, placés à gauche. Au second plan, un édicule à deux arcatures ioniques, couronné par un trophée de drapeaux entourant le cadran, figure une prison, dont on aperçoit un des cachots fermé d'une grille, vers lequel s'avance un cinquième grenadier.

M. Léon de Vesly a cru reconnaître dans ce curieux sujet de pendule un des épisodes qui eurent lieu lors du démembrement de la Pologne en 1772. D'autres y ont vu tout simplement la représentation d'une des scènes du *Déserteur*, drame musical de Sedaine et Monsigny, représenté aux Italiens en 1769, et qui eut un assez vif succès.

VOL DE TAPISSERIES

C'est avec une certaine émotion que les amis de nos richesses artistiques ont appris, vers la fin de l'année, le « cambriolage » opéré dans l'église Saint-Vincent pendant la nuit du 25 au 26 novembre 1909, et la disparition de quelques-unes des magnifiques tapisseries dépendant du trésor de cette église. Ces tapisseries, au nombre de six, répondent aux titres suivants : 1° *L'ordination de saint Vincent, son jugement et sa mise en prison* (datée de 1598); 2° *Les premiers supplices de saint Vincent* (même date); 3° *Les derniers supplices du Saint et sa mort* (1605); 4° *Jésus devant Hérode* (1630); 5° *La résurrection du Christ* (1641); 6° *Le couronnement de la Vierge*, œuvre d'un aspect archaïque, remontant vraisemblablement au début du XVIe siècle et montrant, parmi les pieux personnages qui escortent le groupe céleste — patrons et donateurs — une hideuse figure de diable, aux ongles crochus, aux ailes de chauve-souris, maniant le battant d'une énorme cloche. Nous ne détaillerons pas autrement ces curieuses tapisseries, non plus que la précieuse collection dont elles font partie, celle-ci ayant fait l'objet de nombreuses notices, entre autres d'une brochure spéciale, avec dessins faits à la plume, due à notre savant compatriote, M. Paul Lafond, conservateur du Musée de Pau (*Tapisseries de l'église Saint-Vincent*; Paris, Plon, 1894, in-8) [1].

Outre ces pièces, de style flamand, sauf la dernière, qui semble inspirée d'un auteur allemand, les cambrioleurs avaient emporté également une chasuble en brocart, brochée d'or et d'argent, datant de 1724, et une dalmatique semblable, de la même époque, le tout estimé à environ une dizaine de mille francs. Ce vol audacieux devait, d'ailleurs, se dénouer heureusement. Après un temps assez long, durant lequel la police informait et agissait en silence, on put enfin mettre la main sur les recéleurs et retrouver les fameuses tapisseries, enfermées dans une caisse et cachées sous un tas de charbon, dans la cour d'une villa des environs de Paris. Restait à s'emparer des voleurs, chose moins facile, mais habilement réalisée. C'est un groupe de jeunes escrocs, habitués des cabarets de Montmartre, paraissant appartenir à quelque grande association de voleurs internationaux, comme les bandes Jacob et Thomas, qui ont mis au pillage tant d'églises de France et y ont recueilli un si important butin d'objets précieux, particulièrement des tapisseries anciennes.

Cette longue série de vols marquants, se succédant si rapidement depuis quelques années, ont sérieusement préoccupé les antiquaires et les archéologues soucieux des trésors d'art que nous a légués le passé. Leur émoi est d'autant plus justifié que les découvertes de la science et les perfectionnements de l'industrie, exploités à leur profit par de hardis malfaiteurs, souvent syndiqués, ont permis à ceux-ci de perfectionner leurs engins d'effraction et de donner plus de ressort — c'est le mot! — à leur coupable métier. Il est donc urgent d'appeler l'attention des Pouvoirs publics sur ce regrettable état de choses,

1. Toutes ces notices ont été inspirées par des notes inédites et très curieuses réunies, au XVIIIe siècle, par un ancien prêtre de Saint-Vincent, Louis Morizot, et utilisées par l'abbé Guiot dans son poème manuscrit, *Clio Rothomagensis*, conservé à la Bibliothèque de Rouen. A noter aussi la monographie de l'*Eglise Saint-Vincent*, par l'abbé Renaud (Rouen, Métérie, 1885), reproduisant quelques-unes de ces tapisseries d'après les clichés de MM. E. et A. Marguery. On y peut ajouter les récents articles de M. l'abbé Jouen dans le *Bulletin religieux du diocèse de Rouen*, 1909-1910.

favorisé encore par le facile et fructueux débouché qu'offre aux détenteurs la clientèle peu scrupuleuse des amateurs étrangers. Dans ce but, notre Société, sur l'initiative d'un de ses membres, M. Paul Panthou, a proposé à qui de droit une série de mesures de sécurité consignées dans nos procès-verbaux et dont l'adoption s'imposerait à bref délai.

FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES

Le texte de ce chapitre spécial nous a été fourni par notre érudit collègue, M. Gogeard, ingénieur-voyer honoraire de la Ville, qui a bien voulu rédiger cette note à l'intention de notre recueil. Elle complète et met au point les renseignements déjà publiés par lui dans nos deux précédents fascicules (*Bulletin de 1907*, p. 33 ; *Bulletin de 1908*, p. 174.), ainsi que les notes consignées dans les comptes-rendus de nos séances.

NOTE SUR LES FOUILLES

EFFECTUÉES EN 1909 SUR L'EMPLACEMENT DU CHATEAU DE PHILIPPE-AUGUSTE

L'année 1909 n'ajoute qu'un faible contingent aux découvertes faites les années précédentes dans les fouilles effectuées sur l'emplacement du Château de Philippe-Auguste.

Quatre constructions nouvelles ont été édifiées sur cet emplacement : l'une au Nord de la rue du Donjon et à l'Est de la tour ; les autres au Sud de cette même rue et à quelque distance les unes des autres. De plus, la *Société des Amis des Monuments rouennais* a pu obtenir l'agrandissement des terrains appartenant au Département et enveloppant le Donjon, ce qui a permis de dégager la base de celui-ci sur une profondeur de plus de sept mètres, et de rétablir en partie le fossé qui l'entourait.

Au Nord de la rue du Donjon, les fouilles n'ont pas été descendues très bas, et rien ne nous a été signalé de ce côté.

Au Sud, dans la propriété se rapprochant de la rue Jeanne-d'Arc, des puits creusés profondément pour les fondations ont accusé la présence d'un dallage en silex noir, rencontré déjà dans le terrain de la propriété Fromentin, et qui paraît régner sur une certaine étendue, sans qu'on puisse toutefois en déterminer les limites, en raison de la discontinuité des fouilles.

Au fond de quelques-uns de ces puits, on a rencontré des pierres ; notre collègue, M. Delabarre, a reconnu personnellement dans l'un d'eux la présence d'un mur romain avec parement en moellons carrés et assises de briques ; d'un autre, on a extrait une brique romaine. Enfin, on a retrouvé le passage de la courtine. Les emplacements de ces découvertes seront notés en vue de les rattacher aux constructions romaines ayant existé sur ce terrain.

En se rapprochant de la rue Bouvreuil, et en y creusant les caves du dernier immeuble édifié au Sud de la rue du Donjon, on a mis à jour diverses substructions présentant un certain intérêt. En dehors de divers murs qui paraissent se rattacher aux anciennes constructions dépendant du couvent des Ursulines, on a dégagé une sorte de chambre souterraine adossée à un gros mur en libages et placée en contre-bas du sol, à un mètre environ de profondeur.

C'était une constructions en moellons, formée d'une voûte surbaissée en anse de panier, de 2 m. 80 de longueur, flanquée de quatre autres voûtes semblables, perpendiculaires à la première, et de 1 m. 80 de longueur chacune. L'ouverture de ces voûtes était de 1 m. 40 ; la hauteur sous clé de 0 m. 65 ; elles reposaient sur des pieds-droits de un mètre de hauteur. Le fond était formé par le sol naturel, et couvert de vase ; nous pensons que cette construction n'était autre qu'une vaste bétoire destinée à l'absorption des eaux de l'ancien hôtel de Mathan, ou des constructions dépendant du couvent.

Quelques mètres plus loin, vers l'Est, les fouilles rencontrèrent une vaste cave présentant 6 mètres environ de longueur, sur 3 m. 70 de largeur, fermée par une voûte en plein cintre et

s'étendant jusque sous le trottoir de la rue du Donjon. Dans l'angle Nord-Est de la cave, à près de 11 mètres au-dessous du sol, apparaissait, en très bon état d'ailleurs, le mur d'escarpe du fossé auquel était accolée la tour demi-ronde figurée sur le plan de Farin de 1635 et adossée au rempart, entre le donjon et la tour du Gascon.

Une partie de cette demi-tour était visible à l'angle Nord-Ouest de la cave dont la construction doit être postérieure au mur d'enceinte ; au fond de cette cave, M. Delabarre a reconnu la présence d'un petit canal en pierres donnant passage à un léger filet d'eau. Il estime que ce canal est antérieur à la construction du Château et pourrait se rattacher aux ouvrages romains sur lesquels le château aurait été élevé. En effet, le caniveau passait en dessous des derniers libages sur lesquels reposait la courtine ; une mince couche de terre séparait la courtine du caniveau ; en outre, ce dernier était parallèle à un mur romain retrouvé également dans la cave. Ce mur passait à fond de fossé et formait un angle très aigu avec la direction de la courtine prise en cet endroit.

A cela se limitent les découvertes faites aux abords de la rue du Donjon ; mais grâce encore à M. Delabarre, toujours si soucieux de rechercher ce qui se rapporte à nos monuments rouennais, il nous est encore possible d'enregistrer un autre point de repère intéressant du Château de Philippe-Auguste.

Le propriétaire de l'immeuble nº 7 de la rue Morand, côté Sud, ayant à faire établir une fosse dans sa cour, rencontra, au cours des travaux, un couloir assez étroit dont la présence fut signalée à M. Delabarre. Notre collègue le parcourut, en releva le plan exact et en fit la description dans une note annexée au *Bulletin de la Société industrielle de Rouen*, année 1909.

Dans cette note, il établit que ce couloir a été construit dans le massif même de la tour orientale de l'entrée vers la ville du Château de Philippe-Auguste, et cela pour le passage de tuyaux rejoignant un puits incorporé dans le massif de soubassement de la tour, comme il en existe également dans le Donjon et dans la Tour de la Pucelle.

Ainsi se trouve fixé l'emplacement précis d'une de ces tours d'entrée vers la ville, et cette découverte confirme encore l'exactitude du plan du château fortifié dressé par Farin en 1635.

GOGEARD.

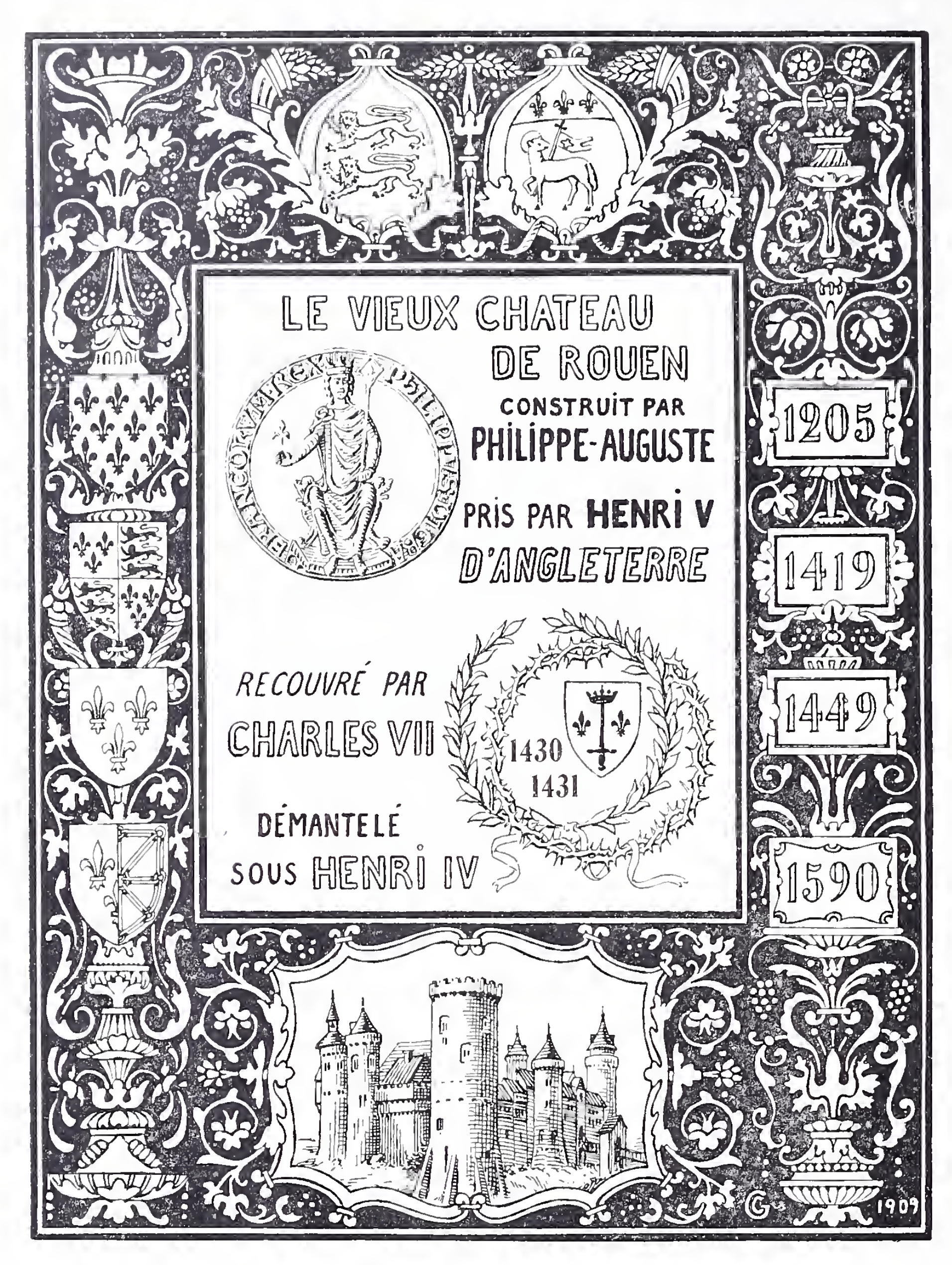
CONFÉRENCE HISTORIQUE

Non contente de suivre en détail les fouilles opérées sur l'emplacement du *Vieux-Château*, notre Société, mettant à profit le regain d'actualité qui s'attache aux ruines de cette ancienne forteresse, a voulu la mieux faire connaître en nous initiant plus intimement à son passé. Dans ce but, elle en a demandé l'historique à l'un de ses membres les plus qualifiés, M. Albert Sarrazin, l'avocat disert, le Rouennais érudit, à qui ce thème est particulièrement cher et familier. Ce fut l'objet de l'excellente conférence faite par lui, sous le patronage de l'Association, le 22 juin 1910, dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville, devant un public nombreux et sympathique.

Possédant à fond son sujet, M. Sarrazin l'a traité avec maîtrise, esquissant à larges traits l'histoire et les données de cette construction militaire. C'est un curieux spécimen de l'art de la défense au début du XIIIe siècle, offrant, dans le logique agencement de son donjon et de ses six tours, reliées par des courtines, un ensemble très imposant et d'une très grande résistance à l'attaque. Il fut édifié en très peu de temps, deux ans environ, par une petite armée d'ouvriers, habilement dirigée.

Après des considérations générales sur son aspect, sa distribution, son ordonnance stratégique, l'orateur est entré dans l'exposé des multiples événements qui s'y sont dérou-

lés, les suivant d'époque en époque en les illustrant par la projection, d'une série variée de documents graphiques puisés aux meilleures sources, tant en France qu'en Angleterre. Miniatures, portraits, estampes, plans, vitraux, tapisseries, pierres tombales : toute l'iconographie du sujet a défilé tour à tour sous les yeux intéressés des assistants, faisant revivre



Carte d'invitation.

en un cadre animé, suggestif, toute l'existence de ce vieux château rouennais, si plein de souvenirs, de Charles le Mauvais à Charles VII, d'Alain Blanchard à Jeanne d'Arc, de Ricarville à Dunois, en passant par les grands jours de l'Echiquier, les émeutes populaires, les représailles royales, les guerres de partisans et les douloureux épisodes de l'occupation étrangère.

En terminant, M. Sarrazin a rappelé, après le rachat du Donjon, en 1865, la découverte récente des restes de la Tour de la Pucelle et le mouvement d'opinion qui se produisit en faveur de son acquisition, mais n'aboutit pas. C'est aux applaudissements de tous qu'il dit avoir conservé sa foi tenace, espérant que le rêve d'hier sera la réalité de demain.

Nous ne suivrons pas le conférencier dans ce brillant résumé, abondamment imagé, où quatre siècles de l'histoire de Rouen furent embrassés en deux heures. Sa conférence mérite l'impression, et nous comptons bien que, réduite aux proportions de notre Bulletin, elle pourra y figurer en bonne place l'an prochain.

En attendant, il nous a paru intéressant, à titre de souvenir, de reproduire ici le dessin qui illustrait nos lettres d'invitation, dont le tirage artistique et la présentation originale faisaient honneur à notre collègue, M. Dervois, imprimeur. Ce dessin est dû à notre secrétaire de bureau, M. Gruzelle. Utilisant un encadrement Renaissance, déjà employé dans quelques revues d'art, il a su l'adapter au sujet, grâce à l'inscription dans les marges d'armoiries royales, avec dates en regard, rappelant les souverains sous lesquels ont eu lieu les principaux événements de l'histoire du Vieux-Château.

La fondation (1205) est rappelée par l'écu ancien de France, aux fleurs de lys sans nombre; l'occupation anglaise (1419), par l'écu écartelé de France et d'Angleterre; puis viennent les trois fleurs de lys de Charles VII (1449), suivies de l'écusson mi-parti de Henri IV, roi de France et de Navarre, au règne duquel se rattache le démantèlement de la forteresse (1590). Le décor est complété, à la partie supérieure, par les léopards de *la duché* de Normandie et l'agneau pascal de Rouen; à la partie inférieure, par une vue du Château d'après Jacques Le Lieur, tandis que, dans le texte, le sceau de cire verte de Philippe-Auguste fait pendant aux armoiries de Jeanne d'Arc, encadrées dans une double couronne d'épines et de laurier, d'après la composition de Boutet de Monvel. Des rehauts de couleur ajoutaient leurs notes vives à ce caractéristique dessin.

VIEUX LOGIS, VIEILLES RUES, VIEUX DÉBRIS

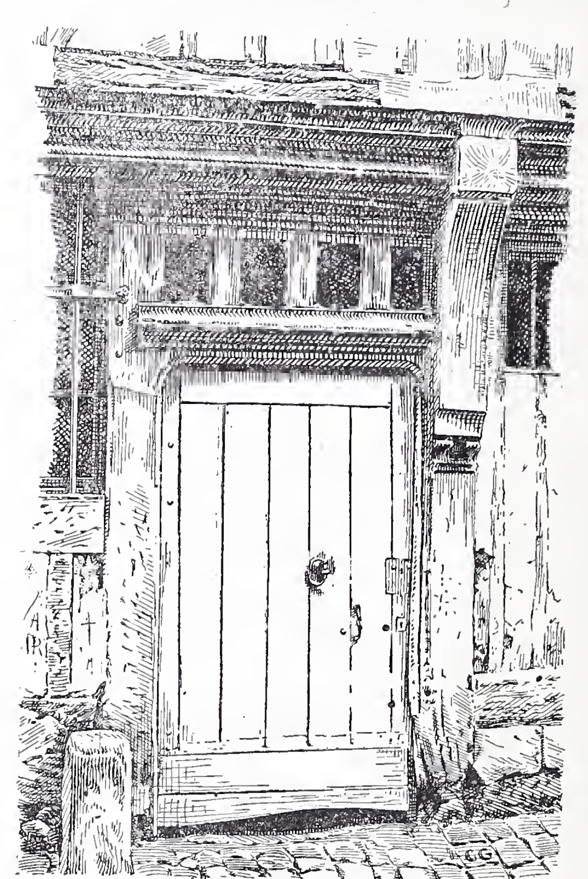
Rue Saint-Denis. — Dans une ville gothique comme la nôtre, où la poussière du temps s'accumule par siècles, la chapitre des vieux logis est inépuisable, et il nous faut y revenir chaque année. Le malheur est que, en pareille matière, il s'agit beaucoup plus souvent de démolitions que de restaurations. Avec ses besoins nouveaux, ses nécessités de voirie et d'aménagement, le présent envahisseur réclame sa place au soleil, faisant fuir devant lui, telles des ombres fugitives, les fragiles débris du passé. C'est ainsi qu'une de nos plus vieilles rues rouennaises, la rue Saint-Denis, déjà citée dans une charte de 1224, et ainsi appelée de l'antique église qui s'y élevait, a vu son aspect modifié par la récente démolition d'un ancien logis du XVIe siècle, qui, en raison de la longueur de sa façade, devait compter parmi les plus importants du vieux Rouen. C'est encore à notre collègue Georges Dubosc, toujours à l'affût de ces disparitions, que nous en emprunterons la description :

« Sur la façade à deux étages, de ce logis, portant les numéros 13 et 15, étages s'élevant au-dessus d'un encorbellement mouluré au rez-de-chaussée, s'ouvraient deux petites portes inté-

ressantes par leur décoration. La plus importante était bien connue et a souvent été dessinée. Son arc en anse de panier s'appuie sur les deux pijarts des chambranles et se termine par un fleuron sculpté. Cette accolade se découpe sur un fond de fenestrages aveugles. Le vantail même de la porte était ancien et orné de panneaux à serviettes, assez simples. L'autre porte, plus petite et d'une décoration plus sobre, était surmontée d'une imposte ajourée que coupaient de petits potelets. Entre ces deux portes existait une petite fenêtre ou guichet, qui a été remaniée sous Louis XIII.

» Fait assez rare parmi les maisons de cette époque, mais qui s'explique par la longueur de cette façade, le toit est gouttereau. Sur le comble s'ouvraient trois lucarnes dont le tympan est orné d'une ogive. Les deux portes que nous avons signalées donnaient accès dans deux cours





Portes rue Saint-Denis, n°s 13 et 15.

intérieures carrées, dont les bâtiments, fort simples, semblaient appartenir à la même époque ; dans un des escaliers d'angle s'ouvraient, en effet, des portes dont la décoration est gothique. Dans une des constructions, en arrière, avoisinant la rue des Halles, se trouvait une salle, au rez-de-chaussée, portant des vestiges d'ornementation peinte. »

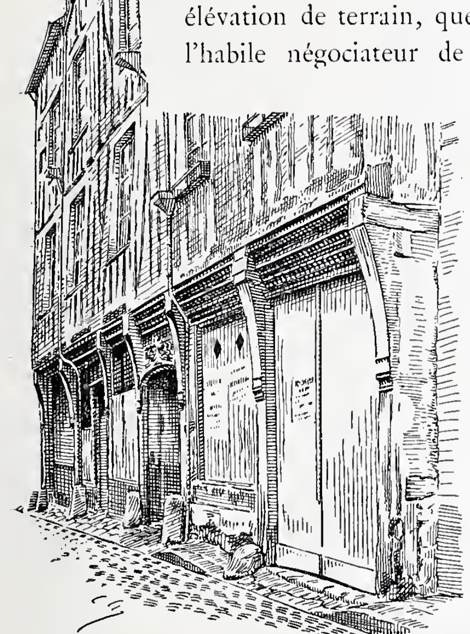
Il est assez difficile de savoir à quel usage servait cette importante maison. Sans doute dépendait-elle des nombreux biens que le Chapitre de la Cathédrale possédait dans cette rue, pourtant si courte, et où il exista de tout temps une maison canoniale, qui fut vendue comme bien national à la Révolution. Lors de la démolition de l'immeuble dont nous parlons, on a trouvé dans les pièces de la charpente une clef loquetière, un *méreau* en



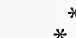
VIEILLES MAISONS RUE BLANCHE

plomb argentifère, une « monnaie des Innocents », et un morceau de parchemin, daté de 1499, où l'on n'a pu lire que ces mots : *Guillaume Laton, clerc, contre Jean Nicol*, avec la signature *Mallet*. Ces menues trouvailles montrent que cette maison date bien de la fin du xve siècle ou du début du xvie, de même que la découverte dans l'arbalétrier de quelques *tournois* des règnes de Louis XIII et Louis XIV, semble indiquer que la charpente des combles a dû être refaite ou réparée au xviie siècle.

Rappelons en passant que c'est dans cette vieille rue Saint-Denis, qualifiée souvent dans les actes *Montceau-Saint-Denis*, à cause d'une légère élévation de terrain, que naquit, en 1658, le diplomate Nicolas Mesnager, l'habile négociateur de la paix d'Utrecht, dont aucune inscription ne rappelle encore le souvenir. C'est uue lacune que nous signalons à la Commission extra-municipale des *Inscriptions rouennaises*.



Façade rue Saint-Denis, n°s 13 et 15.



Rue Blanche. — Une autre vieille rue rouennaise, complètement transformée, nous offre, elle aussi, matière à une intéressante reproduction, d'après un cliché photographique mis obligeamment à notre disposition par M. Poussier. C'est une vue très pittoresque d'anciennes maisons de la rue Blanche, caractérisées par leurs multiples colombages et leurs toits en tuiles couronnés de lucarnes à pignon. L'une de ces lucarnes se distingue par son double étage, curieux détail de construction sans doute assez rare. L'ensemble de cette vue, prise d'un point différent du croquis donné par le Dr Hüe, dans son livre sur l'Hospice-Général, traduit bien l'aspect miséreux de ce quartier, que troublaient naguère les bruyants ébats de la marmaille, mêlés aux rixes d'ivrognes, et aux fenêtres duquel séchaient sans façon les nippes et couchettes ménagères. L'amorce de mur croulant qui se dessine au premier plan est un débris de l'ancienne rue de la Maréquerie, aux dépens de laquelle fut formée la rue Blanche. Celle-ci a également englobé dans sa délimitation une partie des rues Picchine, du Bon-Espoir et Planche-Ferrée, démolies pour le dégagement de l'Hospice-Général et la caserne Napoléon III, réédifiée sous le nom de caserne Hatry.

Chacune de ces rues avait son origine curieuse.

La *rue de la Maréquerie* rappelait les petits canaux qui la sillonnaient pour l'épanchement des eaux du Robec, de l'Aubette et de la Seine, qui se déversaient autrefois dans toute cette partie de la ville envahie par les marécages et sillonnée, en outre, par des sources minérales très fréquentées. C'était le quartier thermal du vieux Rouen. Aujourd'hui encore, en Basse-Normandie, on donne le nom de *la Maresque* et *les Maresquiers* aux terrains naturellement humides.

La *rue Picchine* paraît également devoir sa dénomination à une ancienne *piscine* ou réservoir d'eau installé en cet endroit. D'aucuns la font venir du voisinage des *Picquechins* ou *Picquechiens*, tanneurs ou mégissiers cantonnés naguère dans ces parages, où ils se livraient à la préparation et au commerce des peaux de chiens.

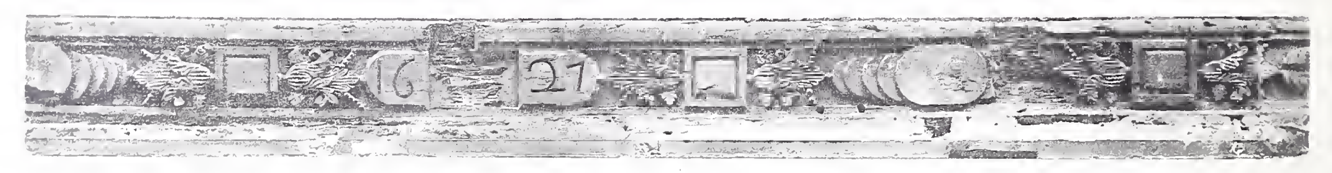
La *rue Planche-Ferrée*, aussi d'origine aquatique, tirait son appellation d'une planche ou passerelle, garnie de ferrures et de grosses têtes de clous, recouvrant un des nombreux petits ruisseaux dérivés du Robec.

Enfin, la *rue du Bon-Espoir* avait pour cause initiale une inscription formée de ces deux mots, gravés au-dessous d'une figure de l'Espérance, sur la façade d'une ancienne maison. C'était un de ces souhaits de bon accueil, de cordiale bienvenue dont nos pères aimaient à gratifier le seuil hospitalier de leurs demeures.

Quant à la *rue Blanche* — dénommée plus correctement aujourd'hui *rue du Docteur-Blanche* — elle fut établie en 1867, en souvenir d'un ancien médecin de l'Hospice-Général, Antoine-Emmanuel-Pascal Blanche, né à Rouen en 1785, mort subitement, frappé d'apoplexie, le 24 décembre 1849, au sein du Conseil municipal dont il était membre. Ce remarquable praticien, qui appartint durant quarante ans à nos services médicaux et y a laissé un excellent souvenir, logeait tout près de là, à la porte même de l'Hospice, dans l'ancienne *rue Bourgerue*, contre l'ancien *Tour* des enfants-trouvés, dont le guichet condamné existe encore.

Ainsi que celles plus haut citées, cette dernière rue avait, elle aussi, une origine amusante. Selon les uns, elle tirait son nom — primitivement *Bougerue* — d'un ancien *bouge* ou lieu mal famé, comme il y en avait tant jadis en ces ruelles étroites et obscures, vrais coupe-gorges, repaires attitrés de débauche et d'ivrognerie. Selon d'autres, il dérivait plus vraisemblablement de l'ancienne corporation des *bougonneurs*, *boujonneurs*, *boujonniers*, maîtres et gardes du métier de draperie, domiciliés dans ce quartier et chargés de mesurer, de plomber, puis de marquer les pièces de drap au moyen d'un instrument appelé *boujon* ou *bougon*. Aujourd'hui élargie et régularisée, la rue Bourgerue, qui continue la rue du Docteur-Blanche, est devenue la rue de Germont, nom d'un bienfaiteur de l'Hospice-Général, promoteur à Rouen des crèches enfantines.





Poutre rue de l'Epicerie.

Rue de l'Epicerie. — Le dessin ci-dessus reproduit la partie saillante d'anciens fragments de décoration mis à jour, en juin dernier, derrière un tableau d'enseigne qui les dissimulait et qu'on a modifié depuis. Ces fragments appartiennent à des immeubles de la rue de l'Epicerie portant les numéros 5, 7 et 9, et occupés par la maison de rouenneries J. Boné et G. Loquet. Sur l'immeuble portant le numéro 7, c'est une longue

poutre de chêne sculpté formant une frise composée de cartouches carrés avec culots de feuillage alternant avec des séries de disques superposés. Au centre se détache la date de *1621*, gravée profondément dans un médaillon oblong. Sur l'immeuble portant le n° 5, une poutre semblable, mais sans décoration, porte simplement gravée la date de *1627*. Les potelets d'angle et les allèges des fenêtres sont ornés de consoles renversées à feuillage. Ces poutres ont été voilées de nouveau sous une enseigne commerciale.



Rue Bouvreuil. — Un autre spécimen beaucoup plus curieux de l'ormentation extérieure de nos vieux logis rouennais a fourni à notre collègue, M. Eugène Fauquet, le motif du charmant en-tête qui orne le début de notre Chronique. C'est une frise décorative de l'époque de Henri III, conservée au Musée départemental d'Antiquités, contre le mur de fond du jardin, derrière l'écran protecteur d'une ancienne façade. Cette frise, d'un dessin très riche et très varié, se compose, au milieu, d'un médaillon central à oves, qu'accompagnent deux têtes de satyres en feuilles et que complètent des rinceaux de feuillage enlaçant deux cornes d'abondance. Dans le médaillon s'inscrit la date 1778, surmontée du monogramme *M. L.* A droite et à gauche se détachent deux cartouches de forme carrée, d'ornementation variée. Celui de gauche présente un arrangement décoratif de rinceaux et de coquilles, avec tête de femme et tête de bélier; celui de droite accuse un motif de découpures ornées de feuilles, de culots et d'agrafes, également avec mascaron féminin et tête de bœuf.

Nul renseignement précis n'indiquant au Musée la provenance de cette sculpture, il était difficile de l'identifier. En feuilletant les précieuses notes d'Eustache de la Quérière, en sa *Description historique des maisons de Rouen*, nous croyons pouvoir attribuer cet intéressant fragment à une ancienne maison de pierre portant le millésime indiqué, située autrefois au n° 4 de la rue Bouvreuil, et démolie depuis pour l'édification du nouveau Musée-Bibliothèque. Au dire du savant archéologue, « les ornements de cette maison étaient d'une belle composition, d'une exécution soignée et du meilleur style ». Outre cette jolie frise, les deux étages de sa façade étaient décorés, dans toute la hauteur, par quatre grands pilastres d'ordre dorique, s'élevant sur un soubassement percé de deux petites portes rondes. Ces portes étaient munies de clefs de voûte offrant des motifs analogues à ceux plus haut cités, le mascaron à tête de femme et la tête de bœuf enguirlandée. Ce sont là des motifs familiers à cette période de la Renaissance, de même que les satyres en feuilles, ou plutôt couronnés de plumes, rappellent peut-être le souvenir de la « fête brésilienne » donnée à Rouen à l'entrée de Henri II, en 1550.

DÉNOMINATION DE VOIES PUBLIQUES

En même temps qu'elles font disparaître vieux quartiers et vieux logis, les transformations de la topographie rouennaise provoquent aussi des rectifications de noms et des dénominations nouvelles, soit dans les rues anciennes qui en sont privées, soit dans les voies de création récente. Parmi les dénominations émanées de la présente année,

sanctionnées par des arrêtés municipaux, nous mentionnerons avant tout celles qui se rattachent à des personnages ou à des particularités intéressant nos souvenirs locaux.

Rue Philippe-Auguste, ouverte sur l'emplacement de l'ancien couvent des Ursulines et reliant la rue du Donjon à la rue Morand. Son nom rappelle le monarque français qui, en 1205, fit élever l'imposante forteresse dite le Vieux-Château, rendit la Normandie à la France, traça la troisième enceinte de la ville, confirma ses franchises, ses privilèges, et rendit aux bourgeois de Rouen, en l'élargissant, le monopole du commerce d'outre-mer, source de richesse, de renom pour la cité.

Rue Charles-de-Beaurepaire, créée en même temps que les rues de *l'Epargne* et de *la Prévoyance* — deux noms qui s'imposaient — sur un terrain de la côte de Neufchâtel, acquis par la « Caisse d'épargne de Rouen » pour l'édification de maisons à bon marché. Elle commémore le souvenir du regretté et savant archiviste normand, qui a laissé un si profond souvenir et des travaux si appréciés dans l'historiographie documentaire de la ville et du département.

Quai Emile-Duchemin, dénomination attribuée à la partie du quai comprise entre la rue Nétien et l'extrémité du quai Gaston-Boulet. C'est un hommage dû à un de nos concitoyens, ancien Président de la Chambre de Commerce, pour les importants services rendus par lui à la Ville, notamment dans le développement de son port.

Rue Thomas-Corneille, dénomination substituée à celle insignifiante de la *Rue du Marché*, voie parallèle à la *Rue Pierre-Corneille*. En rapprochant ces deux noms, la Municipalité a voulu sceller étroitement dans la topographie rouennaise la mémoire des deux frères, comme elle le fut, de leur vivant, dans ce vieux quartier de Rouen, tout rempli de leur souvenir, où il vécurent côte à côte, en deux maisons contiguës, ayant épousé les deux sœurs et n'ayant eu en quelque sorte qu'un même foyer. (Voir notre article, *Journal de Rouen*, 3 décembre 1909.)

A ces dénominations historiques, il en faut ajouter quelques-unes moins relevées attribuées à des voies auxquelles leur situation extra-urbaine ou leur peu d'importance n'a pas permis d'octroyer des noms de célébrités locales. On s'en est tenu à des particularités de situation.

C'est ainsi que l'ancienne impasse du Nid-de-Chien, commençant rue du Mont-Gargan pour aboutir rue de Lyons-la-Forêt, près le chemin de fer du Nord, a reçu le nom passe-partout d'**Impasse du Chemin-de-Fer**. De même, la fraction de rue commençant aussi rue du Mont-Gargan pour se terminer au chemin de Repainville, et qualifiée en double impasse du Nid-de-Chien, a été dénommée **Rue de la Chasse**. La pittoresque désignation de **Chemin du Nid-de-Chien** reste attribuée au sentier qui part de ce même chemin de Repainville et aboutit à la côte de Bonsecours. Ces deux dénominations cynégétiques rappellent qu'autrefois le hameau du Nid-de-Chien, ou plutôt du « Nid-de-Quiens », était un fief champêtre, pourvu de chenils confiés à la garde des vilains, où les ducs de Normandie laissaient leur meute, quand ils entraient dans la ville, pour la reprendre lorsqu'ils se livraient à leurs aboyantes curées.

Dans ce même quartier du Mont-Gargan, l'ancien chemin de Pîtres, désormais prolongé jusqu'à l'extrémité urbaine, est devenu la **Rue de Pîtres**, nom indiquant la direction d'un

village bien connu de l'Andelle et de l'antique cité carlovingienne dont il évoque le souvenir. Par contre, la rue du Jardin-de-l'Aurore, réduite désormais à un simple cul-de-sac, ne s'appellera plus qu'**Impasse du Jardin-de-l'Aurore.** Encore un nom amusant, rappelant l'ancien bal champêtre installé naguère sur ces hauteurs, au temps où les guinguettes dansantes affluaient dans les faubourgs de Rouen.

Toujours dans les mêmes parages, deux voies excentriques, restées sans vocables, ont reçu, de deux hameaux situés dans le voisinage, les dénominations de **Rue de Nomare** et **Rue de Neuvillette.** Ainsi a-t-on fait pour la voie reliant le chemin des Sapins à la rue de la Rampe, au Nord du cimetière Monumental. C'est actuellement la **Rue du Ménil-Grémichon.**

Rappelons enfin, pour mémoire, que, dans une de ses séances du mois d'août 1909, le Conseil municipal de Dijon a décidé de donner à l'une des rues de cette ville le nom de **Rue de Rouen.** Cette délicate attention, qui honore notre vieux chef-lieu, a valu à la Cité bourguignonne les justes félicitations de la Municipalité rouennaise.

NÉCROLOGIE

Deux Rouennais estimés, réunis dans la mort à quelques mois d'intervalle, Jules Adeline et Paul Baudry, devraient figurer côte à côte dans ce résumé nécrologique, sorte de bout-de-l'an consacré à l'ultime adieu de ceux de nos concitoyens dont le souvenir et les traditions se rattachent plus ou moins aux idées que nous défendons. De ces deux noms, nous ne retiendrons que le premier, l'autre ayant fait l'objet d'une notice spéciale émanée d'un ami de la famille et insérée à la suite de cette Chronique. Encore serons-nous forcé d'être rapide, les limites déjà dépassées de notre cadre nous interdisant les longs développements.

C'est une figure essentiellement rouennaise que celle de Jules ADELINE, l'artiste original, le distingué aquafortiste qui vient de disparaître, à l'âge de 64 ans, enlevé par une maladie de cœur greffée sur un chagrin d'affectueux et inconsolable regret. Né à Rouen le 24 avril 1845, il n'avait jamais quitté sa ville qu'il affectionnait, fouillait amoureusement dans tous ses détails, et où il résidait en une vieille maison de la rue Eau-de-Robec dont il avait fait un curieux musée. Comme Montaigne, il affectionnait sa chère cité jusque dans ses verrues, ayant consacré son multiple talent de dessinateur, d'aquafortiste et d'architecte à en faire revivre la physionomie et les souvenirs. Dans son œuvre variée, Rouen tient, en effet, la première place, soit qu'il en reproduisît les coins pittoresques en train de disparaître, soit qu'il en reconstituât les aspects anciens en d'idéales compositions dont le caractère conjectural serrait de près la vraisemblance.

L'artiste se doublait chez lui d'un écrivain de talent. On lui doit de nombreux ouvrages d'archéologie pittoresque où le texte et le dessin rivalisent d'intérêt. Qu'il nous suffise de mentionner, parmi les plus connus : *Rouen disparu* et *Rouen qui s'en va*, ses premiers essais, les *Sculptures grotesques et symboliques*, les *Quais de Rouen autrefois et aujourd'hui*, l'*Entrée de Henri II*, les *Musées d'Antiquités et de Céramique*, le *Rouen au XVIe siècle*, d'après Jacques Le Lieur, et le *Rouen en 1655*, d'après Jacques Gomboust, avec la reproduction de son plan magistral, etc. On lui doit aussi des ouvrages de vulgarisation artistique,

comme la *Peinture à l'eau*, et son excellent *Lexique des termes d'art*; des études biographiques sur Bellangé, Brevière, le graveur Delauney, Champfleury; des notes académiques tirées à petit nombre, comme les *Peintres de musées*, les *Illustrateurs de vieilles villes*, l'*Art du trompe-l'œil*, etc., ou bien encore des réimpressions de raretés bibliographiques, comme la *Farce des Quiolards*, le *Voyage à Saint-Cloud* et le *Voyage à la Bouille* de Néel et la *Promenade du Pont-de-bateaux*.

Jules Adeline, auquel on doit le récit de nombre d'excursions pittoresques dans la région, a d'ailleurs collaboré à toutes les grandes publications normandes : au *Rouen illustré*, à la *Normandie monumentale*, à la *Revue illustrée de l'Exposition* (1896), au *Deuxième* et au *Troisième Centenaire de Corneille*, à la *Juridiction consulaire*, au *Voyage du président Carnot en Normandie*, dont l'illustration est toute de lui, etc.; il a également correspondu avec quantité de périodiques parisiens, revues d'art ou de curiosité, comme le *Monde moderne*, l'*Illustration*, le *Monde illustré*, le *Livre*, le *Livre et l'Image*, où ses articles et ses croquis étaient toujours les bien accueillis.

Comme architecte, Jules Adeline, qui possédait au plus haut point le sens du décoratif et du pittoresque, a donné les plans et dessins des monuments de Brevière à Forges-les-Eaux, des Victimes du siège à Toul, de Louis Brune, de Pouyer-Quertier à Rouen, de Jacques Daviel à Bernay, ces deux derniers en collaboration avec Alphonse Guilloux. On lui doit aussi plusieurs projets non réalisés, dont un particulièrement remarquable : son esquisse du Monument de Jeanne d'Arc, qui mériterait d'être exécuté. Dans cette série, rentre son originale restitution du *Vieux Rouen*, avec sa « Place du Parvis », à l'Exposition de 1896, œuvre typique, originale, qui le rendit populaire et lui valut, aux applaudissements de tous, la croix de la Légion d'honneur.

Quant à l'œuvre graphique du maître, elle fut si considérable, si touffue et variée, que sa simple énumération envahirait plusieurs pages de ce recueil. Vues d'églises, de fontaines, de monuments, de vieilles rues, de coins intéressants, de sites pittoresques, s'y succèdent et s'y mêlent, associant des pièces de tout format et de tout intérêt à quelques maîtresses planches vraiment hors de pair. Telles sont, par exemple, ses vues de la *Cathédrale*, de *Saint-Ouen*, de *Saint-Maclou*, du *Palais-de-Justice*, du *Vieux-Marché*, de l'*Ancien Hôtel-de-Ville*, du *Pont-Suspendu*; ses deux grandes planches de *Rouen au XVIIe et au XVIIIe siècle*, appartenant à la Chambre de Commerce; une *Vue du Rouen actuel*, puis encore ses grands lavis du *Château de Gaillon*, du *Manoir archiépiscopal*, du *Logis abbatial de Saint-Ouen*, récemment exposés. A cette série il faut rattacher tout une suite d'aquarelles inédites : *Rouen tel qu'il aurait pu être*, quarante planches in-folio montrant comment on aurait pu, tout en la transformant et modernisant, conserver à la ville ses aspects d'autrefois, reliant harmonieusement le présent au passé, ainsi qu'on l'a su faire ailleurs, à Bruxelles, par exemple.

Dans cette immense production, composée de près de 9,000 pièces, il faudrait noter encore une infinie variété de motifs d'illustrations : diplômes, programmes, menus, affiches, cartes, ex-libris, projets de timbres, de calendriers, d'éventails, où s'est multipliée sa verve facile et primesautière, qui a touché à tout. Au surplus, Jules Adeline a laissé en cartons nombre d'œuvres projetées sur des sujets de tout ordre, recueils d'affiches, de coiffures, de costumes, d'accessoires mobiliers, dessins japonais, fantaisies intimes, diorama

théâtral, et autres, attestant la diversité, l'extrême souplesse de son talent. Parmi ces publications inachevées, Jules Adeline en a laissé une éminemment suggestive, *Le Logis et l'Œuvre*, dédiée à la mémoire de sa femme, compagne dévouée et profondément regrettée à laquelle il ne devait survivre que deux ans. En cette attachante autobiographie, d'un esprit bien personnel, l'artiste revit tout entier dans la touchante évocation de la vieille maison familiale où s'est déroulée sa vie, et dans le catalogue annoté où il commente spirituellement ses ouvrages.

Pour compléter cette incomplète notice, qu'on nous permette d'accrocher ici ce vivant médaillon à la plume, croqué de verve par notre ami Georges Dubosc, un compagnon de route qui nous a plus d'une fois servi de guide dans cette longue chevauchée à travers les relais artistiques de l'année :

« Pendant plus de quarante ans, Jules Adeline, qui a été mêlé à toutes les manifestations artistiques de la ville, a prodigué de tous côtés planches, dessins, croquis, lithographies, lavis, illustrations, affiches, tous exécutés avec un sens de l'effet, de l'opposition des noirs et des blancs, qui faisaient reconnaître entre toutes une de ses compositions et faisaient dire : « Voilà un dessin d'Adeline ! » C'était, en effet, un dessinateur et graveur très coloré, continuant avec une adresse féconde la grande lignée des dessinateurs romantiques qu'il adorait.

» Collectionneur délicat, Jules Adeline, qui avait été très lié avec Champfleury, les Goncourt, Chéret, Béraldi, avait saisi et compris avec un sens très affiné les grands mouvements d'art de son époque. Avec Philippe Burty, il fut un des premiers japonisants ; il s'éprit aussi de cet art si éphémère, mais si original, de l'affiche, dont il possédait lui-même une collection très bien choisie. Il fut surtout un bibliophile émérite, adorant les beaux livres modernes, les éditions rares, qu'il ornait de croquis, de lettres, et qu'il conservait en sachant les mettre en valeur.

» Les multiples qualités d'Adeline, son caractère aimable, finement ironique, le firent rechercher dans toutes les Sociétés littéraires et artistiques de Rouen... Partout on était heureux de demander un conseil à l'homme de goût avéré et sagace qu'il était, et dont le savoir avait touché à tant de choses. »

Et, de fait, Académie de Rouen, Commission des Antiquités, Comité des Beaux-Arts, Comité d'Architecture, Comité des Fètes de bienfaisance, Comités des Fêtes cornéliennes, etc., l'avaient accueilli avec empressement. Il fut aussi des nôtres aux *Monuments rouennais*, ayant été l'un de nos membres fondateurs et l'un de nos premiers vice-présidents; mais il n'en faisait plus partie depuis un certain temps. C'est le 24 août dernier, presque sans souffrance, que s'est éteint, miné au cœur, cet esprit délicat, en ce même logis de la rue Eau-de-Robec, pittoresque comme sa pointe, où il avait vécu, aimé, et d'où est sortie toute son œuvre. Les curieuses reliques qu'il s'était plu à y réunir, les sélectionnant avec un goût sûr, une charmante fantaisie d'artiste, ne seront pas dispersées. Par son testament, où tout est prévu, il a laissé la plupart d'entre elles à la Ville de Rouen pour ses Musées et sa Bibliothèque. En outre, il lui a légué une somme de 35,000 francs à convertir en une rente annuelle de 1,000 francs destinée à l'acquisition périodique de peintures et d'œuvres d'art contemporaines. Nous ne doutons pas que la Ville, reconnaissante, ne s'ingénie à en solder les intérêts. Elle doit à Jules Adeline un buste en quelqu'un de ses jardins, une plaque nominative à l'angle de quelqu'une de ses rues.



A ce nom marquant, il faut en ajouter deux autres relevant également de la carrière artistique : le peintre-paysagiste Louis Lepoittevin et le peintre-décorateur Ernest Parmentier.

Né à la Neuville-Champ-d'Oisel, le 22 mai 1847, Louis LE POITTEVIN n'était pas, comme ou l'a dit quelquefois, le fils d'un autre paysagiste bien connu, Eugène Lepoitevin. Son père, Alfred Le Poittevin, avocat et poète, dont un récent volume a retracé la vie, était l'intime ami de Gustave Flaubert, sur lequel il a exercé une grande influence. Il avait épousé M[me] Charles Cordhomme. De son côté, Gustave de Maupassant, père de Guy de Maupassant, avait épousé M[lle] Laure Le Poittevin. Les deux familles étaient donc unies par une double alliance et la villa de la Neuville-Champ-d'Oisel les réunit longtemps sous le même toit.

Louis Le Poittevin, qui avait commencé tardivement ses études artistiques, fut élève de Gustave Morin et de Zacharie, au moment où il fréquentait notre Académie de peinture; plus tard il passa quelque temps, comme coloriste, dans un des ateliers volants de Bouguereau. Il avait trente-quatre ans lorsque son tableau du Salon de 1881, *Un Effet de soir à Etretat*, le mit en pleine lumière. Dès ce moment, sa réputation était faite ; d'autres succès la confirmèrent d'année en année, jusqu'au jour où la maladie vint ralentir sa production.

Le Musée de Rouen possède deux de ses meilleures toiles : la *Montée de Bénouville* et un *Lever de lune*. Son *Val d'Antifer* se voit au Musée du Havre, et les *Toiles d'araignées,* autre jolie œuvre, au Musée de Reims. De nombreux bords de Seine, avec des premiers plans de plantes et d'herbes, sont dans des collections particulières. On y trouve aussi de jolies vues de Vernon et des environs, ville qu'il affectionnait pour la grâce et le charme de ses sites. L'artiste est décédé à Paris, le 4 août 1909, dans sa 63[e] année.



Un peu plus âgé, Ernest PARMENTIER, mort le 11 juin 1909, allait avoir 72 ans; il était né à Rouen le 17 septembre 1837. Elève de l'ancienne Académie de peinture de la Ville, il avait suivi plus particulièrement l'enseignement du peintre décorateur Duchesne. Dès ses débuts, M. Parmentier prit part à de nombreux travaux de décoration artistique, notamment aux grandes fêtes de la réception de Napoléon III à Cherbourg, puis à l'ornementation de la chapelle de l'Exposition universelle de Paris, en 1867. Fixé dans sa ville natale, M. Parmentier collabora aux décorations des églises de Boisguillaume, de Saint-Wandrille, de Saint-Léonard à Honfleur, de Saint-François au Havre, à celle des châteaux de Guimerville et de Bertheauville.

C'est à lui également que sont dues la décoration de la salle du Conseil général à la Préfecture, œuvre importante et variée ; d'une des salles du Tribunal civil ; de la salle de récréation musicale des femmes à l'Asile de Quatremares. A lui revient aussi la décoration, dans le style du Moyen-Age, avec ornements bleus et rouges, de l'immense voûte en bois de la salle des Pas-Perdus, au Palais-de-Justice, et, en ces derniers temps, l'originale

décoration de la boulangerie Périer, allégorisant l'*Histoire du Pain*. En 1884, M. Parmentier avait décoré complètement la salle d'entrée de l'Exposition de Rouen, de même qu'à l'Exposition de 1896 il avait contribué avec beaucoup de goût à l'ornementation du *Vieux Rouen* de Jules Adeline, notamment dans la restitution d'anciennes tapisseries au portail figuré du « Parvis de la Cathédrale ».

C'est à la suite de ce travail que M. Ernest Parmentier, dont le talent était très apprécié, et qui jouissait d'une grande considération dans le monde du bâtiment, avait reçu les palmes, justement méritées, d'Officier d'Académie.

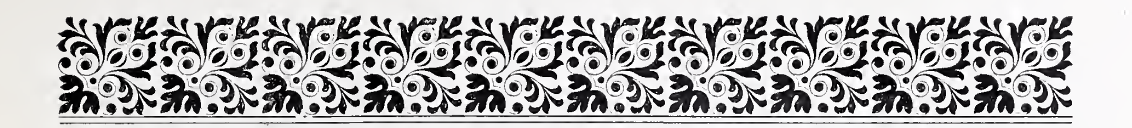
POSTFACE

En achevant cette chronique, nous devons exprimer le regret de n'avoir pu, faute de place, enregistrer ici quelques détails de second plan qui eussent complété ce tableau d'ensemble. C'est ainsi, par exemple, que nous n'avons rien dit de l'œuvre continue et progressive du *Syndicat d'initiative de Rouen et de la Haute-Normandie*, œuvre qui complète et corrobore souvent la nôtre, pilotant les visiteurs dans notre région, organisant des cours de vacances, des excursions pittoresques aux environs, et ayant mis en circulation, cette année même, un *Guide normand* très bien renseigné, très pratique, signalé, d'ailleurs, dans notre *Index*. De même, nous ne pouvons que mentionner sans commentaires l'œuvre du *Comité de protection des Monuments et Sites de France*, Comité qui n'intéresse pas moins notre région que les autres provinces, et qui a du reste sa délégation spéciale en Normandie. Il est vrai que celle-ci n'a guère fait parler d'elle jusqu'à présent, préparant sans doute en silence son cadre de classement. Nous l'attendons à l'œuvre.

Une raison analogue a également privé notre Bulletin de quelques travaux d'un réel mérite, trop étendus pour le présent fascicule, et dont les savants auteurs ont bien voulu nous faire crédit d'une année. Si les retards sont toujours regrettables, ce trop-plein atteste du moins la vitalité de notre Société; il indique l'intérêt qu'elle prend aux choses de l'étude, aux travaux de recherches et de documentation, son cadre s'élargissant peu à peu, et sa devise, comme celle de la Pucelle, pouvant se résumer en ces deux mots bien français, inscrits au cœur même de la race : *Vive labeur !*

Raoul AUBÉ.





NOTE SUR PAUL BAUDRY

> « Ces quelques notes sont un hommage bien respectueux que j'adresse à la mémoire du vénérable vieillard que fut M. Paul Baudry ; c'est lui, en effet, qui guida mes débuts dans la recherche du document normand. »

Ceux qui ont connu Paul Baudry se rappellent, comme moi, cet homme bon, doux, affable, fidèle à tous les élans d'une âme généreuse et charitable, qui se passionnait facilement avec la même ardeur pour le bien et contre le mal.

Ceux qui l'ont approché n'ont pas oublié avec quelle courtoisie il vous accueillait, avec quelle amabilité il vous donnait le renseignement demandé, avec quel plaisir il vous montrait ses intéressantes et multiples collections.

Se rattachant à une des plus anciennes familles rouennaises : né à Rouen, le 7 mars 1825, rue Etoupée, n° 38 ; fils de J.-B.-Frédéric Baudry, négociant à Rouen, et gendre de Théodore Homberg, Conseiller à la Cour de Rouen, il fit ses études au Collège royal de Rouen, d'où il sortit en 1844, pour se consacrer presque immédiatement aux œuvres de bienfaisance.

Sous le second Empire, il occupa plusieurs fonctions administratives purement honorifiques.

Collectionneur renommé et amateur distingué, il avait avec goût réuni, un peu partout, dans sa demeure, une quantité d'objets et de livres de valeur se rattachant plus particulièrement à l'histoire de la localité, et offrant en grande partie ce double avantage d'avoir été recueillis de première main chez les anciens possesseurs, ce qui permettait d'en garantir l'authenticité absolue, et de former ainsi un ensemble spécial des plus précieux pour l'étude archéologique, en même temps que fort attrayant au point de vue de la curiosité.

Parmi les pièces les plus remarquables de sa collection de céramique, je n'ai qu'à citer, parmi tant d'autres, une charmante commode en faïence de Rouen, dont la reproduction figure dans l'*Histoire de la Faïence de Rouen*, de André Pottier (pl. LV).

Je ne parlerai pas de sa bibliothèque; je me bornerai à dire qu'elle renfermait presque tous les ouvrages normands, deux beaux manuscrits liturgiques ayant appartenu au couvent des Emmurées, un calque complet (texte et planches), exécuté par lui-même, du célèbre et si utile *Livre des Fontaines*, de Jacques le Lieur.

Ses cartons contenaient, classés méthodiquement par rues, les mille travestissements de la ville de Rouen; beaucoup de ces croquis émanaient de sa plume et de son crayon.

Hagiographe patient autant qu'érudit, il a apporté son contingent à cette science si délicate, en publiant des monographies, devenues rares, sur les monastères et églises disparus, et les évènements remarquables ayant quelques relations avec ce sujet favori de ses études.

Je citerai quelques-unes de ces publications :

En 1846 : *L'Eglise collégiale du Saint-Sépulcre de Rouen.*
1848 : *Le Prieuré de Bonne-Nouvelle.*
La Fête de l'Immaculée Conception ou la Fête aux Normands.
Le Monastère des Emmurées.
1849 : *Rapport sur l'Eglise Saint-Sever.*
Rapport sur l'Eglise Notre-Dame de Venestanville.
1850 : *Vitraux de l'Eglise Saint-Patrice de Rouen.*
1851 : *Eglise Saint-Martin-sur-Renelle.*
1852 : *Symbolisme dans les Eglises de Rouen.*
1856 : *Le Cheval de la rue Eau-de-Robec.*
1860 : *Histoire de Saint-Sever.*
1862 : *Revue archéologique de l'Exposition des Beaux-Arts de Rouen.*
Le Musée d'Antiquités de Rouen.
1864 : *Exposition artistique d'Evreux.*
Musée céramique de Rouen (Faiences).
1869 : *Les Brocs à cidre en faïence de Rouen.*
1879 : *L'Aître Saint-Maclou de Rouen.*
1881 : *Souvenirs épigraphiques des Emmurées de Rouen.*
1894 : *Le Faubourg Saint-Sever.*
1899 : *Histoire de Rouen.*
Le Tour de Rouen en Tramway.

Membre de la « Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure », de la « Société des Bibliophiles normands », de la « Société de l'Histoire de Normandie », il fut l'un des plus assidus à ces réunions, y apportant chaque fois des communications souvent très intéressantes.

En dehors de ces travaux de haute érudition, il collabora dans plusieurs revues et journaux de la localité, et même étrangers : *La Gazette de Normandie*, la *Revue de Rouen*, le *Journal de Neufchâtel*, le *Nouvelliste de Rouen*, le *Pionnier*, journal canadien, où nombre de ses articles furent publiés.

Son dernier écrit : « Traduction du 1er chapitre du 2e livre de l'*Imitation* », parut dans le *Bulletin religieux* du 24 avril dernier, un mois avant sa mort.

Il fit aussi de la poésie, et ses à-propos en vers pour les concerts de bienfaisance, qu'il organisa à Saint-Sever, resteront un modèle d'esprit.

En 1904, il fit éditer une charmante plaquette qu'il intitula « Vers sur différents sujets », et dans laquelle se trouvent réunies les pièces de vers qu'il écrivit de 1849 à 1903.

En 1882, Paul Baudry donnait lecture à la « Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure » d'une notice qu'il avait faite, d'après des titres de propriété, sur sa propre demeure, qui venait d'être touchée par l'expropriation pour le tracé de la rue Jean-Rondeaux actuelle.

En voici quelques extraits :

« La maison de La Motte, ou, comme on le dit quelquefois beaucoup trop pompeusement, le Château de La Motte, qui avait autrefois pour voisinage le prieuré de Notre-Dame-des-Prés, entra le 4 mai 1509, dans la famille d'Harcourt, par la succession de Artur de Vierville.

» En 1746, le célèbre chirurgien rouennais Le Cat en fit l'acquisition, en même temps que celle d'une pièce de terre y attenante, à charge de les tenir et relever de la seigneurie d'Emendreville, par tous droits, devoirs seigneuriaux et rentes seigneuriales, en moyennant la somme de 5,500 livres.

» Cette petite propriété passa dans ma famille en 1817 et m'appartient personnellement depuis 1868.

» C'est, dans son genre et dans sa simplicité relative, un manoir curieux, avec l'avenue qui en décore l'entrée et que je trouve citée dès l'année 1659; avec sa vieille grange; avec un bâtiment à deux pignons, qui peut appartenir au XVIe siècle; avec son jardin français, si rare aujourd'hui; avec ses rangées de tilleuls et ses charmilles, contemporaines peut-être de celles de Versailles, et dont le dessin, habilement disposé, ne déshonorerait pas la main de Lenôtre, auquel on l'a quelquefois attribué, sans preuves du reste.

» Cet immeuble, suivant l'expression contemporaine, n'a pas seulement un intérêt quasi-historique. Des souvenirs intimes me le rendent cher. Je pourrais

dire, en altérant très peu les vers d'Andrieux, à propos du meunier de Sans-Souci :

Mon vieux père y mourut et mon fils y naquit;
C'est mon Postdam à moi.

» Aussi, avec quel soin n'ai-je pas conservé cette sorte de relique des temps passés !

» J'ai renouvelé les plantations à mesure qu'elles disparaissaient. J'ai décoré la façade de faïences. J'y ai mis pour suscription deux mots qui m'ont été gracieusement suggérés par un savant, M. Bouquet : « *Et meis et amicis.* »

C'est là, dans son domaine de La Motte, au milieu de ses enfants et petits-enfants, que la mort est venue le chercher, le 31 mai 1909. Il l'a reçue avec la vaillance et le courage du soldat.

Charles FORTIN.





EXCURSIONS

Des trois excursions de cette année, deux ont eu pour objet *l'Eglise Saint-Ouen et l'Hôtel-de-Ville* (9 mai); *l'Eglise et l'Aître Saint-Maclou* (10 octobre). Les Collègues qui ont fait, à cette occasion, l'historique des édifices visités, ayant consenti à les décrire dans le Bulletin, nous leur cédons volontiers la parole, et prions qu'on se reporte, pour Saint-Ouen et Saint-Maclou, à *l'Inventaire du mobilier d'Art* de ces églises, que M. L. de Vesly donne (p. 139) comme suite d'un travail analogue sur la Cathédrale (*Bulletin de 1908, p. 141*). Après notre visite à l'Aître Saint-Maclou, nous avons eu la communication d'une étude de M. Laquerrière sur cet ancien Charnier (p. 51), ce qui nous dispensera de traiter ce sujet après lui. Enfin, le Président, M. Raoul Aubé, qui a été notre guide à l'Hôtel-de-Ville, devait nous documenter sur ce bâtiment et sur la vie municipale au cours du dernier siècle; mais ayant été amené à donner à son travail un développement qui lui paraît dépasser les limites d'un simple récit de promenade, il a préféré l'ajourner au prochain Bulletin.

La seule sortie hors de Rouen que nous ayons pu offrir aux familles des Sociétaires, le 6 juin (*Clères* : château; *Mont-Cauvaire* : Collège de Normandie; *Gouville* : serres et établissement de pisciculture; *Isneauville* : église), était intéressante par la comparaison des états successifs de la grande propriété dans notre région.

Notre collègue, M. Cavé, aux démarches de qui nous devons l'autorisation de visiter le château de M. de Béarn, à Clères, s'est chargé de résumer pour le Bulletin (p. 99) l'histoire de cette vieille demeure, berceau et, jusqu'aux derniers siècles, séjour d'une importante famille normande qui fut plus d'une fois mêlée à la vie rouennaise.

Dans la vallée voisine, nous parcourions la propriété de M. de Germiny, où le parc, cette fois, prime le manoir, et dont les bassins, les eaux courantes, les potagers et les serres réputées portent aussi loin le nom du domaine de Gouville que la discrète éclosion de la Renaissance sur le style gothique finissant a fait connaître celui du château de Clères.

Enfin, sur l'éperon qui sépare les deux vallées, voici, avec le progrès et le confort modernes, un autre domaine où ne manquent ni les arbres centenaires, ni les bâtiments de belle allure; c'est le Collège de Normandie, remplaçant inattendu, et encore peu imité, proposé par l'initiative normande au classique et maussade séjour des lycées.

Sa fondation fut annoncée en Sorbonne, dans une conférence publique de l'académicien E. Lavisse, sous la présidence de M. P. Cambon, notre ambassadeur à Londres (26 mai 1901).

Dès l'année suivante, grâce à ses promoteurs, qui sont des industriels et des commerçants rouennais, il fut ouvert à Mont-Cauvaire, dans l'ancien domaine *du Fossé*, dont les 112 hectares renferment, disséminés dans le parc, tous les services (ferme, machinerie, installations de jeux, etc.) et les maisons d'élèves : *le Château*, ouvert en 1902; *la Maison des Pommiers* (1903), belle construction de style Louis XIII, intéressante par sa distribution et l'aménagement des services généraux; *la Maison des Lierres* (1907) et *la Maison des Tilleuls*, en construction au moment de notre visite, et due, ainsi que la *Maison des Pommiers*, à notre collègue, M. Edouard Duveau.

La fin de notre promenade prévoyait à l'église d'Isneauville une visite qui fut écourtée par l'heure avancée.

L'église *Saint-Germain* d'Isneauville, dont la cure, jusqu'à la Révolution, était à la nomination de la Communauté de Saint-Ouen de Rouen (ce qui explique les armes de l'abbaye qu'on voit encore aux corbeaux de bois qui soutenaient les poutres à rageurs, sous la voûte en berceau de la nef), fut restaurée et agrandie, à partir de 1874 (devis : 60,000 francs).

C'était une « construction de la fin du XVe siècle, en pierres de taille, sans transept ni bas côtés, d'ornementation simple et sans mélange de styles, à l'exception du portail, qui appartenait à la Renaissance. Des vitraux remarquables, la plupart de cette dernière époque, ornaient les fenêtres à meneaux. Elle avait peu souffert des ravages du temps... » (*Dauphiné, architecte adjoint du Départ., 1863 : Arch. départ.,* Vvii, 168).

Dans sa demande d'autorisation des travaux, en 1874, le Maire écrivait que « ...d'après le témoignage irrécusable de M. Barthélemy, architecte, l'église est un magnifique monument du XVe siècle, très régulier, dont l'achèvement est réclamé par toutes les règles de l'art, et M. l'abbé Cochet, inspecteur des monuments religieux du département, attend qu'elle soit terminée pour la faire classer parmi les monuments reconnus par l'Etat. » (*Arch. départ.*, ibid.)

Lorsque Barthélemy se mit à l'œuvre, « la nef, seule, était à respecter à cause de son beau style architectural, mais se trouvait trop étroite et insuffisante pour les besoins nouveaux de la population ». Il en fit donc démonter les murailles, qui formèrent les nouveaux murs des bas côtés, et les remplaça par des piliers surmontés d'arcades ogivales; il construisit un nouveau portail, « l'ancien, en pierre et zones de silex, n'offrant aucun intérêt, et étant du reste lézardé et en mauvais état »; il abaissa de 50 centimètres le sol de la nef et modifia les abords de la sacristie, récemment construite.

Il avait aussi l'intention de *restaurer* la partie supérieure du clocher, qui datait de la fin du XVIIIe siècle, et « dont les fenêtres carrées et les encoignures à harpes de pierre avec remplissage en brique étaient com- » plètement en désaccord avec l'ensemble de l'édifice ». Faute de fonds, ce projet trop puriste n'a pas été exécuté.

On voit dans le chœur deux peintures murales du XVIIe siècle (paroi de gauche : *la Nativité*; paroi de droite : *l'Ascension*), découvertes sous le badigeon en 1877, et restaurées par Dupuy-Delaroche. Ses fenêtres renferment des vitraux de la Renaissance, restaurés, sauf la première verrière, à droite (*Passage de la mer Rouge*), exécutée par M. Boulanger. Ce sont, en partant de la gauche : *le Jugement de Salomon*, *Jésus prêchant sur la barque*, 1553, *l'Arbre de Jessé*, et une réunion de panneaux (*Annonciation*, *Nativité*, 1530, *Multiplication des pains*).

Les deux verrières, datées et armoriées, ont été enlevées des croisées de la nef, sur la proposition du curé, en 1851, « remises en plomb neuf et rajustées dans deux croisées au fond du chœur », par Bernard, peintre-verrier, 1853, qui utilisa les débris des autres vitraux de la nef pour compléter les panneaux du sanctuaire.

Les 8 consoles sculptées qui soutenaient les poutres (berceau de la nef) portent, en outre des armes de l'abbaye de Saint-Ouen, une armoirie qui se retrouve au vitrail de 1553.

La cloche *Marguerite* de l'église d'Isneauville eut pour marraine, en 1679, la femme de Pierre du Quesne, seigr de Tocqueville et autres lieux; celui-ci obtint des trésoriers de la Fabrique, en 1685, « qu'on lui fieffât la chapelle de Saint-Nicolas, étant à la droite de la dite église, en la nef d'icelle, et à côté du crucifix, pour lui et sa dite épouse y avoir leur place et sépulture... » *Arch. départ., G., 8339*. Les remaniements de l'église n'en ont rien laissé subsister.

GRUZELLE.



INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

NOTA. — *Tous les envois, notes et communications pouvant intéresser le present Index doivent être adressés à* M. RAOUL AUBÉ, *chargé de sa rédaction. Appel instant est fait à ce propos à tous les auteurs, lecteurs, sociétaires, afin de faciliter cette nomenclature.*

PUBLICATIONS ET ARTICLES D'INTÉRÊT RÉGIONAL relatifs surtout à l'Art et à l'Archéologie.

L'Architecture et la Construction dans l'Ouest. — *Série de planches rouennaises publiées dans ce recueil en 1909 :*

Janvier. — *Vieilles maisons en charpente, rue Martainville*, n° 208, cliché G. Ruel.

Mars. — *Deux anciennes portes, rue Saint-Denis,* nos 13 et 15, cliché Paul Panthou.

Mai. — *Tombeau de l'Archevêque Maurice à la Cathédrale,* relevé L. de Vesly.

Juillet et septembre. — *Eglise Saint-Laurent,* projet de restauration par Paul Lecœur (1862).

Novembre. — *Hôtel du Président du Parlement de Normandie* (façade sur la cour), relevé P. Chirol.

BEAUREPAIRE (Charles de). — *Derniers mélanges historiques et archéologiques.* (Rouen, E. Cagniard, 1909, in-8°, 347 p.) Ce recueil contient les communications normandes faites par le savant et regretté archiviste à la *Commission départementale des Antiquités,* de 1903 à 1908. Il complète la longue et précieuse série de notes et notices, intéressant notre province, déjà publiées par lui, de 1874 à 1902, dans le Bulletin de la même Commission, et réunis également en volumes. La table du présent recueil ne mentionne pas moins de 114 articles,

pleins de renseignements variés et inédits sur nos églises, chapelles, couvents, édifices, hôtels, usages, traditions, arts, industries, contrats, comptes, notices biographiques, etc.

BLANQUART (l'Abbé F.). — *Epitaphes et Inscriptions du* XIIIe *au* XVIIIe *siècle, recueillies dans le canton d'Amfreville-la-Campagne et publiées avec annotations.* (Rouen, Léon Gy, 1909, in-8°, 55 p.) Cet essai d'épigraphie monumentale mériterait d'être appliqué non seulement à toutes les églises de la région normande, mais encore à toutes les églises de France, où ces *mementos* intéressants tendent de plus en plus à disparaître.

CHEVALLIER (l'Abbé). — *L'Abbaye de Fontaine-Guérard,* excursion. (*Annuaire de l'Association normande*, 1909.)

COUTAN (Docteur). — *L'Eglise du Tréport.* (Abbeville, F. Paillart, 1909, in-12, 48 p. fig. et pl.) Monographie archéologique rédigée avec maîtrise et précision.

DELABARRE (Edouard). — *Vieux Hôtels de Rouen.* (36 pl. photogr. avec notices histor. et descript. Paris, F. Contet, 1909, in-fol.) Dans ce magnifique recueil, publié en collaboration avec M. Marcel Boulanger, M. Delabarre se propose de passer en revue tous les vestiges du passé vraiment dignes d'intérêt que l'architecture privée a laissés dans notre ville. La première série comprend les hôtels de Bellegarde, d'Arras, Robert et Bigot de Sommesnil, ainsi que deux portes décoratives d'anciens hôtels, l'une rue Beauvoisine, 52, l'autre rue du Fardeau, 11. Non seulement des aspects généraux des édifices reproduits figurent dans cet ouvrage, mais aussi des détails à une grande échelle des parties les plus remarquables de la décoration, voire même de l'ameublement, admirablement traduites par M. Allary-Ruelle, chargé des reproductions phototypiques. Cette remarquable publication, destinée à sauver de l'oubli tant de détails ignorés ou peu connus, mérite d'être continuée.

— *Note sur une des Tours de la Porte d'entrée du Château de Philippe-Auguste* (*côté de la ville*). (Rouen, Girieud, 1909, in-8°, 4 p. fig.) Complément aux intéressantes communications déjà publiées par le distingué professeur au sujet des récentes découvertes faites sur l'emplacement du « Vieux-Château », et dont il poursuit l'identification. (Extrait du *Bulletin de la Société industrielle de Rouen*, 1909.)

— *Les Origines de notre Art national,* discours de réception. (*Précis de l'Académie de Rouen*, 1908-1909.) Thèse neuve et personnelle soutenue avec conviction.

DELISLE (Léopold). — *Charles de Robillard de Beaurepaire, correspondant de l'Institut, archiviste de la Seine-Inférieure.* (Paris, 1909, in-8°, 38 p. Extrait de la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, 1909.) Excellente et magistrale notice analysant de façon méthodique et judicieuse l'œuvre du savant archiviste.

DEVILLE (Etienne). — *L'Église Saint-Germain d'Argentan, d'après un ancien livre de comptes.* (Paris, Imp. nation., 1909, in-8°, 15 p. Extrait du *Bulletin archéologique*, 1909.)

Divers. — *Le Troisième Centenaire de Pierre Corneille.* (Rouen, J. Lecerf, 1909, gr. in-8° ill., 186 p., sous couverture de couleur.) Edité avec autant de soin que de goût, rédigé par MM. G. Dubosc et Henri Paulme, ce très beau volume renferme, en même temps que le récit des fêtes populaires et littéraires qui ont eu lieu à cette occasion (juin 1906), tous les discours et poésies prononcés ou déclamées en la circonstance. L'illustration, très variée, comprend, outre un joli frontispice de Maurice Leloir, 14 vignettes, têtes de chapitres, lettrines et culs-de-lampe, d'après des dessins de MM. G. Ruel, J. Adeline et Hamelet, ainsi que 24 pl. hors texte reproduisant des dessins originaux, photocollographies et simili-gravures, d'après les clichés de MM. G. de Beaurepaire, Dornac, Karren, Lecerf, Leconte, Pepper, Pirou, Petiton, Randon, Robert et Walery.

— *Livret-Guide publié par le Syndicat d'initiative de Rouen et de la Haute-Normandie.* (Rouen, J. Lecerf, 1909, in-8°, 312 p., 200 fig.) Très abondamment illustré, présenté en un format commode, d'une rédaction alerte et précise, plein de renseignements généraux extrêmement complets, ce très pratique et très intéressant livret, vrai *vade-mecum* du touriste et de l'étranger, a été tiré à 10,000 exemplaires. La distribution en est ainsi répartie : Introduction par Jean Revel; Renseignements généraux (Pierre Monnier); Rouen et ses environs (Georges Dubosc); Dieppe et ses environs (Ern. Morel); Saint-Valery et ses environs (A. Hauville); Le Havre, Fécamp et leurs environs, Yvetot (J. Sionville); Neufchâtel et son arrondissement (Maurice Duval); Evreux et ses environs (L. Régnier); les Andelys (A. Albert); Bernay (chanoine Porée); Louviers et Pont-de-l'Arche (L. Leroy); Pont-Audemer (E. Chevaldin).

DUBOSC (Georges). — *Une Statue de Guillaume-le-Conquérant.* Note sur une prétendue statue normande du XIe siècle, proposée à titre de trompe-l'œil. (*Journal de Rouen*, 9 février 1909.)

— *Chantecler en Normandie.* Note sur la figuration du *coq* dans les vieilles sculptures symboliques. (*Ibid.*, 23 février 1909.)

— *Le Manoir archiépiscopal de Rouen.* Commentaire de l'ouvrage historique et documentaire de Mgr Fuzet et de M. l'Abbé Jouen. (*Ibid.*, 6 mars 1909.)

— *Les Fana gallo-romains.* Commentaire de l'ouvrage de M. Léon de Vesly. (*Ibid.*, 30 avril 1909.)

— *Le Tombeau de Louis de Brézé d'après un document nouveau.* Commentaire d'une intéressante brochure de M. l'Abbé Anthiaume. (*Ibid.*, 26 mai 1909.)

DUBOSC (Georges). — *La Tour Saint-Romain de la Cathédrale.* La construction du dernier étage, d'après des documents inédits. (*Ibid.*, 27 août 1909).

— *Histoire d'une porte.* Historique de la porte d'entrée de l'Hôtel des Sociétés savantes. (*Ibid.*, 26 septembre 1909).

— *Deux expertises de Jean Goujon à Rouen, d'après d'anciens comptes.* (*Ibid.*, 26 octobre et 2 novembre 1909.)

— *Les Tapisseries de l'Eglise Saint-Vincent.* Note descriptive à propos d'un vol récent. (*Ibid.*, 3 décembre 1909.)

DUBUISSON (A.). — *Richard Parkes Bonington.* (*Revue de l'Art ancien et moderne*, 1909, p. 81, 197, 375.) Etude biographique et critique intéressant notre région à cause du séjour de Bonington en Normandie. La partie normande de l'illustration comprend : *Vue de Mantes* (p. 87), *Palais-de-Justice de Rouen* (p. 89), *Côte normande*, vers 1825 (p. 91), *Cathédrale de Rouen vue des quais*, avant 1822 (p. 92), *Portail de la Calende* (p. 95), *Rue de la Grosse-Horloge* (p. 99).

DUVEAU (Edouard). — *Une vieille maison de la rue Martainville*, n° 208. (*L'Architecture et la Construction dans l'Ouest*, janvier 1909, pl.)

DUPONT (Etienne). — *Recherches historiques et topographiques sur les compagnons de Guillaume-le-Conquérant; Répertoire de leurs lieux d'origine.* (Saint-Servan et Nantes, 1908, 2 vol. gr. in-8°.) Ce répertoire définitif et complet est formé de près de 600 monographies relatives aux seigneurs qui ont participé à la conquête de 1066 et aux *paroisses*, *châteaux* et *manoirs* d'où ils partirent. Précédé d'une étude sur le *Domesday-Book*, il mentionne, avec les références nécessaires, toutes les possessions accordées par Guillaume à ses compagnons. Chaque article renferme une bibliographie complète, permettant aux travailleurs de se reporter aux ouvrages spéciaux publiés en France et en Angleterre, ainsi qu'aux manuscrits et documents des bibliothèques et archives de France.

ENLART (Camille). — Lecture faite à la *Société des Antiquaires de France*, le 28 juillet 1909, d'une étude sur la *Cathédrale de Gênes.* L'auteur fait ressortir les nombreuses ressemblances de sa façade avec celles des cathédrales de Rouen, de Lisieux et autres édifices de Normandie, notamment dans ses porches à voussures et à colonnettes. Ces similitudes l'amènent à penser que la cathédrale de Gênes fut commencée vers le milieu du XIIIe siècle par des maîtres de la région normande.

FAUCILLERS. — *Notice géogr. et hist. sur Gaillefontaine et les cours d'eau du Pays de Bray.* (Rouen, Léon Gy, 1909, in-4°. Extrait du *Bulletin de la Société normande de Géographie.*)

FAGE (René). — *La Décoration géométrique dans l'École romane de Normandie.* (*Congrès archéologique de Caen, en 1908*, p. 619-634.) Considérations archéologiques et esthétiques généralement justifiées.

GUÉRY (l'Abbé). — *Histoire de l'Abbaye de Lyre.* (*Revue catholique de Normandie*, t. XIX, p. 209, 254.)

HEUDIÈRES (Louis d'). — *Nouvelles notes sur la Statuaire religieuse dans le Roumois.* (Evreux, Ch. Hérissey, 1909, in-8°, pl., 25 p.) Cette nouvelle série comprend les communes de Bourgtheroulde, Infreville, Catelon, Boscherville, Berville, Saint-Ouen-du-Tilleul, Saint-Denis-des-Monts, Saint-Léger-du-Genetey, Bosc-Renoult, Trouville-sur-Monfort, Thieuville, Saint-Eloi-des-Fourques, le Bec-Hellouin, Bois-Robert, Malleville-sur-le-Bec, Saint-Pierre-du-Bosguérard et Thuit-Simer.

HEUZEY (J.-P.) — *La Normandie et ses Peintres.* (Paris, Nouvelle librairie nationale, 1909, 161 p. in-16, collection des *Pays de France.*) Cet alerte petit vol. nous initie moins à l'œuvre des maîtres normands qu'à leur caractère propre, à leur « état d'âme ». Poussin, Jouvenet, Géricault, Millet, Ribot, Chaplin, E. Boudin et quelques modernes y sont justement appréciés.

HIARD (l'Abbé). — *Histoire de Bouelles : l'Eglise, le Cimetière, la Paroisse, la Fabrique, le Presbytère.* (Sotteville-lès-Rouen, Lecourt, 1909, in-8°.)

— *La Commune de Graval* (Seine-Inf.) : *l'Eglise, le Cimetière, la Paroisse, le Presbytère.* (*La Normandie*, 1909, p. 258, 285, 304.)

JOUEN (le Chanoine). — *La Chapelle de la Vierge derrière le Chœur.* (Cathédrale de Rouen.) Détails rétrospectifs. (*Bulletin religieux*, 18 sept., 16 oct. et 13 nov. 1909.)

— *Les Tapisseries de Saint-Vincent.* (*Bulletin religieux*, 4 décembre 1909, avec report à l'année 1910.)

JOURDAN. — *Avranches, ses rues et places, ses monuments, ses maisons principales, ses habitants, leurs professions pendant la Révolution.* (Avranches, 1909, in-8°, extraits de la *Revue de l'Avranchin.*)

L..... (E.). — *L'Église Saint-Laurent.* Projet de restauration d'après Paul Lecœur (1862). (*L'Architecture et la Construction dans l'Ouest*, juillet et septembre 1909, pl.)

LE CORBEILLER (Armand). — *La maison de Roland à Rouen.* (Rouen, 1909, J. Lecerf, in-4°, avec reproduction d'autogr.) C'est le tirage à part de l'étude si documentée publiée dans notre dernier Bulletin, augmentée d'un excellent avant-propos de M. G. Dubosc. Nos lecteurs n'ont pas oublié avec quelle conscience notre collègue a su évoquer l'âme de ce vieux logis rouennais, mi-historique, mi-bourgeois, et en faire revivre les attachants souvenirs.

LEFEBVRE-PONTALIS (E.). — *Les Clochers du Calvados.* (*Congrès archéologique de Caen, en* 1908, p. 652-684.) Tableau chronologique raisonné, avec de nombreuses illustrations. M. L. Régnier y a signalé quelques omissions. (Voy. *Bulletin des Sociétés savantes de Caen*, mai 1909.)

— *Coutances et Lessay.* (Paris, A. Picard, 1909, in-8°, pl. et fig.) *Guide archéologique du Congrès de Caen, en* 1908.

LOTH (l'Abbé Julien). — *L'Aître de Saint-Maclou.* (*Précis de l'Académie de Rouen*, 1908-1909.) Après avoir relevé les noms des artistes qui décorèrent ses galeries, l'auteur suit les développements de ce curieux cimetière jusqu'à nos jours, et réclame sa conservation artistique par l'Etat.

MARTIN-DU-GARD (Roger). — *L'Abbaye de Jumièges, étude archéologique des ruines.* (Montdidier, 1909, gr. in-8°, 308 p.) Monographie importante et très approfondie, présentée en un très beau vol. illustré de 21 pl., spécialement dessinées par l'auteur, et de 50 fig. en photog. Outre l'étude détaillée des deux grandes églises gémétiques et des problèmes archéologiques qu'elles soulèvent, l'auteur passe également en revue, en les appréciant tour à tour, les divers bâtiments et galeries qui composaient ce grand ensemble monastique. L'ouvrage se recommande à la fois par sa clarté, sa méthode, sa bonne ordonnance et le mérite de son illustration. On lira avec fruit la notice critique que lui a consacrée M. L. Regnier. (Voy. *Bulletin des Sociétés savantes de Caen*, mai 1909.)

PORÉE (le Chanoine). — *L'Eglise abbatiale de Bernay,* étude archéologique. (*Congrès archéologique de Caen en* 1908, p. 588-614.) « La partie la plus originale de ce mémoire, dit M. L. Régnier, est celle relative à l'ornementation. L'auteur a reconnu le caractère de la sculpture bourguignonne dans plusieurs chapiteaux. Le reste du mémoire n'est pas aussi neuf. » (Voy. *Bulletin des Sociétés savantes de Caen*, mai 1910.)

PRENTOUT (Henri). — *Les Maîtres-maçons de la Renaissance à Caen.* (*Congrès archéologique de Caen*, 1908, p. 699-724, pl. et fig.) Excellente étude remarquablement illustrée.

— *La Normandie.* Étude de synthèse historique divisée comme suit : I. Esquisse géographique : les Pays ; II. Les historiens de la Normandie (*Précis de synthèse historique*, août 1909.) C'est une vue d'ensemble très colorée des pays si divers qui composent la Normandie, avec un large aperçu du mouvement historique de cette province.

— *Les Villes d'art célèbres* : *Caen et Bayeux.* (Paris, collection Laurens, 1909, gr. in-8°, 100 gr., 152 p.) Cette psychologie des deux capitales bas-normandes est remarquablement comprise ; le but du savant professeur a été « d'esquisser le développement des deux villes en faisant apparaître les monuments les uns après les autres, dans leur ordre chronologique, dans leur cadre historique ».

RÉGNIER (Louis). — *L'Eglise Saint-Nicolas de Pont-Saint-Pierre et les Châteaux de Douville et de Longenpré.* (Caen, H. Delesques, in-8°, 38 p., pl. Extrait de l'*Annuaire de l'Association normande*, 1909.) Etude historique et archéologique appuyée sur de sérieuses recherches et scrupuleusement déduite. Les châteaux voisins de Douville et de Longenpré ou *Malemaison*, souvent confondus jusqu'ici, y sont nettement déterminés.

— *L'Eglise d'Ecouis,* excursion. (*Annuaire de l'Association normande*, 1909.)

— *Le Donjon de Naufles,* excursion. (*Annuaire de l'Association normande*, 1909.)

— *Trie-Château,* excursion. (*Annuaire de l'Association normande*, 1909.)

— *Excursion à Lyons-la-Forêt, Mortemer et Lisors,* simples notes. (Pontoise, s. d. impr. L. Paris, in-8°, 43 p., pl. et plan. Extrait des *Mémoires de la Société hist. et archéol. de Pontoise*, t. XXVIII.)

— *Quelques mots sur les monuments de Gisors.* (Gisors, Bardel, in-16, 43 p. 3e édit.)

RHEIN (André). — *L'Eglise abbatiale de Cerisy-la-Forêt.* (*Congrès archéologique de Caen en 1908*, p. 545-587.) Excellente monographie d'un édifice fort important pour l'histoire de l'architecture normande, jusqu'ici fort peu étudié en raison de son éloignement.

ROUSSEL (Emile). — *Conférence sur l'Habitation.* (*L'Architecture et la Construction dans l'Ouest*, mars et avril 1909.)

SARRAZIN (Albert). — *Le Bourreau de Jeanne d'Arc, d'après des documents inédits.* (*Précis de l'Académie de Rouen*, 1908-1909. Tirage à part, impr. Gy, 1910, in-8°, fig., 82 p.) Dans cette étude, très curieusement illustrée, l'auteur a groupé, avec un vif intérêt, tous les documents qu'il a pu recueillir sur Geoffroy Thérage, exécuteur des hautes œuvres à Rouen, de 1407 à 1432, considéré avec raison comme ayant présidé au supplice de l'héroïne. En des pages émouvantes, il a précisé le rôle du bourreau dans toutes les phases de ce supplice, insistant sur son repentir, attesté par les témoins du procès de réhabilitation.

SAUVAGE (R.-N.). — *La Basse-Normandie gallo-romaine.* (Lexovii, Viducasses et Bajocasses.) (Congrès archéologique de Caen, en 1908, p. 502-515.)

Société française d'Archéologie. — *Congrès archéologique de France,* LXXVe *session, tenue à Caen en 1908.* (Paris, A. Picard, Caen, H. Delesques, 1909; 163-LXXVIII p. in-8°, pl. et fig., en deux tomes ainsi divisés : I. *Guide du Congrès;* II. *Procès-verbaux et Mémoires.*) Nous signalons aux noms respectifs des auteurs un certain nombre de travaux de ce recueil se rattachant à notre programme.

STEIN (Henri). — *Les Architectes des Cathédrales gothiques.* (Paris, Laurens, 1909, p. in-4°, 124 p., pl. et fig.)

VESLY (Léon de). — *Les Fana ou petits temples gallo-romains de la région normande.* (Rouen, J. Lecerf, 1909, in-8°, pl., 170 p.) Dans cet ouvrage documenté, l'érudit conservateur du Musée d'Antiquités a rassemblé le résultat de ses longues et patientes recherches sur les petits temples de cette époque trouvés dans notre région, particulièrement dans l'Eure et la Seine-Inférieure. Après en avoir donné le catalogue, il indique les principes qui ont guidé les constructeurs de ces petits édifices et en précise les caractéristiques. C'est entre le IIIe et le IVe siècle qu'il faut placer la destruction de ces menus temples, analogues aux temples gallo-romains de la rive gauche du Rhin et consacrés, au dire de l'auteur, à une déesse des forêts et des champs, Artémise celtique.

— *Notes archéologiques.* (*Bulletin de la Société d'Emulation,* 1908.) Ces notes comprennent : 1° une petite ancre trouvée à Lillebonne; 2° le trésor gaulois de Parfondval; 3° quart de statère d'or; 4° vase déversoir à mufle de lion, trouvé à Quatremares; 5° le potier Jullinus; 6° le tombeau de l'archevêque Maurice à la Cathédrale de Rouen, étude archéologique avec planche reproduite dans *L'Architecture et la Construction dans l'Ouest* (mai 1909). Suit la conclusion de cette étude :

> « L'architecture du tombeau de l'archevêque Maurice, par son arcature en plein cintre, appartient à l'école romane; mais, par la décoration de la plate-bande de l'archivolte, par la statue du prélat, les détails des colonnettes, la polychromie des moulures, c'est une œuvre de l'ère ogivale primitive, c'est-à-dire de la première moitié du XIIIe siècle. »

VITRY (Paul). — *La Vierge de Mesnil-Mauger* (Calvados). (*Congrès archéologique de Caen,* 1908, p. 685-686, pl.) Statue du XVe siècle, remarquable par la « Gloire » à laquelle elle est adossée et par les deux anges qui la couronnent. L'auteur la rapproche de la Vierge archaïque de Saint-Nicolas de Coutances et de la gracieuse madone de la cathédrale d'Evreux (XVIe siècle).





LISTE GÉNÉRALE DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

Présidents d'honneur.	MM. GARNIER (Charles), décédé en 1898. NORMAND (Charles). LE BRETON (Gaston).
Anciens Présidents.	MM. LE BRETON (Gaston), de 1886 à 1898. DUBOSC (André), de 1899 à 1900. DEGLATIGNY (Louis), de 1900 à 1902. DUBOSC (Georges), de 1902 à 1903. COUTAN (le Docteur), de 1903 à 1904. PELAY (Edouard), de 1904 à 1905. DUVEAU (Edouard), de 1905 à 1907. FAUQUET (Eugène), de 1907 à 1909.

Bureau de 1909.

Président	Raoul AUBÉ.
Vice-Présidents............	Edouard DELABARRE. Docteur HÉLOT.
Secrétaire de Bureau	C. GRUZELLE.
Secrétaire de Correspondance...	A. ANDRIEU.
Trésorier	Docteur MORIN.
Archiviste	Mlle E. DUVEAU.

SOCIÉTAIRES

MM.

ALLAIS (Mme Veuve), 21, boulevard Jeanne-d'Arc, Rouen.
ALLARD (Abbé), Curé de l'église du Sacré-Cœur, 6, rue de Bourgogne, Rouen.
ALLINNE (Charles), Notaire, Fréville (Seine-Inférieure).
ALLINNE (Maurice), Aquafortiste, 2, rue Méridienne, Rouen.
ANDRIEU (Achille), 9, rue de la Tour, Paris.

MM.

ANQUETIL (Paul), Négociant, Conseiller d'arrondissement 21, rue de la Savonnerie, Rouen.

APERCÉ (Omer), Huissier, 3, rue Guillaume-le-Conquérant, Rouen.

AUBÉ (Mme), 27, rue Saint-Patrice, Rouen.

AUBÉ (Raoul), Bibliothécaire et Publiciste, 13, rue de l'Epée, Rouen.

AUBRY (Henry), 6, rue Cambacérès, Paris.

AUDELIN (Abbé), Chanoine honoraire, 57, rue Beauvoisine.

AUVERNY (Ant.), Architecte, 31, rue Lenôtre, Rouen.

AUVRAY (E.), Architecte, Inspecteur diocésain, 12, rue des Arsins, Rouen.

AVENELLE (G.), Architecte, 9 B, rue du Hameau-des Brouettes, Rouen.

BARRE (Paul), Architecte, 91, boulevard Beauvoisine, Rouen.

BASIRE (Jules), Représentant, 38, rue Etoupée, Rouen.

BAUDOÜIN (Paul), Artiste peintre, 8, rue Vavin, Paris.

BEAURAIN (Narcisse), ancien Bibliothécaire de la Ville, 12, rue des Forgettes, Rouen.

BEAUREPAIRE (Charles-A. de), Avocat, 56, rue du Renard, Rouen.

BEAUREPAIRE (Georges de), Avocat, 11, rue d'Ecosse, Rouen.

BEAUREPAIRE (Joseph de), Agent général d'assurances, 35, rue Etoupée, Rouen.

BESSELIÈVRE (Louis), Manufacturier, Maromme.

BILLOD (Abbé), Curé de Sainte-Geneviève-en-Bray (Seine-Inférieure).

BLANCHET (Abel), Teinturier, 83, route de Darnétal, Rouen.

BLIN (Jules), Manufacturier, Elbeuf.

BONET (Edmond), Sculpteur-Statuaire, à la Poterie-Belbeuf, par Rouen.

BONET (Gaston), Sculpteur-Statuaire, 12, boulevard Auguste-Blanqui, Paris.

BONET Fils (Raoul), Sculpteur-Statuaire, 56, rampe Bouvreuil, Rouen.

BOURGUIGNON, Attaché à la Banque de France, Fécamp.

BOUTROLLE (G.), Notaire, 49, rue de la Vicomté, Rouen.

BRUNET-DEBAINES, Aquafortiste, avenue Beauregard, villa des Pervenches, Hyères (Var).

BRUNON (Paul), Négociant, 174, rue Consolat, Marseille.

BRUNON (Raoul), Docteur en Médecine, Directeur de l'Ecole de Médecine, 1, rue de l'Hôpital, Rouen.

BUGNOT, Docteur en Médecine, 15, rue Beauvoisine, Rouen.

BUREL (Mme Adolphe), 28, rue de la Chaîne, Rouen.

BURON (Henri), Artiste-Peintre, 18, rue de Fontenelle, Rouen.

CAIL (G.), Lieutenant de vaisseau, Chef du pilotage de la Basse-Seine, Le Havre.

CAILLOT (Joseph), Manufacturier, 21, rue Pierre-Lefebvre, Darnétal.

CARLES (Alphonse), Inspecteur d'assurances, 14, rue de Grammont, Paris (IIe arrond.).

CAVÉ (Georges), Juge de Paix à Clères (Seine-Inférieure).

CAVREL (Henri), Rentier, 36, rue de Buffon, Rouen.

CHARLIER (André), Etudiant en droit, 41, rue du Champ-des-Oiseaux, Rouen.

CHAVOUTIER (Edmond), Miroitier, 61, rue Ganterie, Rouen.

CHÉDANNE, Architecte, 120, avenue Wagram, Paris.

MM.

CHEVALIER (A.), Architecte, 2 *bis*, rue Saint-André, Rouen.
CHIROL (Pierre), Elève à l'Ecole Nationale des Beaux-Arts, 23, rue de Vaugirard, Paris (VI[e] arrond.).
CHIVÉ (Henri), Entrepreneur, 47, rue Saint-Sever, Rouen.
CLÉMENCHE, Rentier, 35, rue de l'Industrie, Rouen.
COCHE, Avoué, Maire de Dieppe, quai de Lille, Dieppe.
COHIN (Georges), Pharmacien, 6, boulevard Cauchoise, Rouen.
COLLARD (Paul), Représentant, 96, rampe Saint-Gervais, Rouen.
COUILLARD (Fernand), Etudiant ès-lettres, 21, rue Stanislas-Girardin, Rouen.
COURAGE (Albert), Appareilleur, 37 B, rue Victor-Hugo, Rouen.
COUTAN, Docteur en Médecine et Publiciste, 10, rue d'Ernemont, Rouen.

DARCEL (J.), 71, avenue du Mont-Riboudet, Rouen.
DARDEL, Directeur du *Crédit Lyonnais*, 8, rue de la Corderie, Rouen.
D'ARRAS, Architecte, 32, place des Carmes, Rouen.
DEGLATIGNY (M[me]), 11, rue Blaise-Pascal, Rouen.
DEGLATIGNY (Louis), Négociant, 11, rue Blaise-Pascal, Rouen.
DEGLATIGNY (Lucien), Manufacturier, 121, rue d'Elbeuf, Rouen.
DELABARRE (Edouard), Architecte, Professeur à l'Ecole régionale des Beaux-Arts, 23, rue aux Juifs, Rouen.
DELACAISSE (M[me]), 5, rue de Lenôtre, Rouen.
DELALONDE (Emile), Entrepreneur de travaux publics, 12, rue Perrée, Paris.
DE LA QUÉRIÈRE (Edmond), 15, rue de Crosne, Rouen.
DELARUE (J.), ancien Directeur de l'Ecole professionnelle, Grand-Couronne (Seine-Inf.).
DELAUNAY (Ernest), Conseiller général, Fécamp.
DELORME (A.), Chirurgien-Dentiste, 9, rue de la République, Rouen.
DELORT (M[lle]), Directrice de l'Ecole *Marie-Duboccage*, rue Marie-Duboccage, Rouen.
DENIZE, Architecte, Lillebonne.
DEPEAUX (F.), Armateur, 47, avenue du Mont-Riboudet, Rouen.
DÉPINAY, Maire de Pavilly, 81, rue Miromesnil, Paris.
DEROCQUE (Pierre), Docteur en Médecine, 3, place de la Pucelle, Rouen.
DERVOIS (Gabriel), Imprimeur, 91, rue Ganterie, Rouen.
DESCANDE, chalet Madelon, 9, rue de Frias, Biarritz.
DESCHAMPS (Abbé), 18 *bis*, rue Beffroy, Rouen.
DESMONTS, Négociant, 71, rue Thiers, Rouen.
DESPIERRES (M[lle] M.), 24, rue Saint-Gervais, Rouen.
DEVAUX (M[me]), avenue du Cimetière-Monumental, Rouen.
DEVAUX (Paul-Auguste), Sculpteur, 52, avenue du Cimetière-Monumental, Rouen.
DIEUZY (Ezéchiel), 3 B, chemin des Noyers, Blosseville-Bonsecours.
DIJON (Joseph), Pharmacien, 12, rue Louette, Rouen.
DROUET (Georges), Propriétaire, 18, rue de Lémery, Rouen.
DUBOC (Charles), Docteur en Médecine, 34, rue Notre-Dame-de-Lorette, Paris.

MM.

DUBOSC (Georges), Rédacteur au *Journal de Rouen*, Critique d'Art, 46, rampe Bouvreuil, Rouen.

DUBREUIL (Louis), Rentier, 26, rue Stanislas-Girardin, Rouen.

DUFAYEL, Agent de la Succursale du *Comptoir National d'Escompte*, 58, rue de la Barrière, Elbeuf.

DUMESNIL, 39, rue du Pré-de-la-Bataille, Rouen.

DUPENDANT (Louis), Pilote-Major, 1, rue Claude-Groulard, Rouen.

DUPONT (Emile), Directeur de la Cie des Docks-Entrepôts, 12, quai de Marseille, Le Havre.

DUPRÉ (Albert), Professeur de Musique, 12, rue du Vert-Buisson, Rouen.

DUTEURTRE (Ernest), Grainetier, 147, rue de la Grosse-Horloge, Rouen.

DUVAL, 76, boulevard Beauvoisine, Rouen.

DUVEAU (Mlle Emilie), 55, rue Saint-Patrice, Rouen.

DUVEAU (Adolphe), Ingénieur civil, 17, rue de Fontenelle, Rouen.

DUVEAU (Edouard), Ingénieur civil, 55, rue Saint-Patrice, Rouen.

ENGELHARD, Capitaine, Saint-Michel-de-la-Haye, par Bourg-Achard (Eure).

FAROULT, 28, boulevard Gambetta, Rouen.

FAUCON (Mme), 21 B, boulevard Cauchoise, Rouen.

FAUCON (Georges), Greffier en chef du Tribunal de Commerce, 10, rue Pouchet, Rouen.

FAUQUET (Mme), 9, rue d'Elbeuf, Rouen.

FAUQUET (Emile), Architecte, 13, rue Jacques-Daviel, Rouen.

FAUQUET (Eugène), Architecte, 62 B, boulevard Beauvoisine, Rouen.

FLEURY (Abbé), 23, place de l'Hôtel-de-Ville, Rouen.

FLEURY (Adrien), Rentier, 5, rue Louis-Malliot, Rouen.

FONTAINE (Modeste), Fabricant de chaux, 19, rue de l'Industrie, Rouen.

FORTIN (Charles), Agent d'assurances, 16, rue de Campulley, Rouen.

FOUCHER (Auguste), Sculpteur-Statuaire, 31, quai Cavelier-de-la-Salle, Rouen.

FOUQUE (Maurice), Rentier, 32, rue Stanislas-Girardin, Rouen.

FRANGEUL (E.), Peintre sur porcelaine, 76, rue de la Vicomté, Rouen.

FRÈRE (Mlle Marianne), 9, rue Malathiré, Rouen.

FRÉTIGNY, Courtier, 18, rue de Crosne, Rouen.

FUZET (Mgr), Archevêque de Rouen, 1, rue du Moineau, Rouen.

GADEAU DE KERVILLE (Henri), Homme de science, 7, rue du Passage-Dupont, Rouen.

GARRETA (Raphaël), 14, rue du Cordier, Rouen.

GASCARD (A.), Fabricant de produits pharmaceutiques, place Saint-Louis, Bihorel.

GAUTIER (Charles), 17, rue de Lecat, Rouen.

GEISPITZ (Henri), Bibliothécaire-Archiviste de la Chambre de Commerce, 2, rue d'Harcourt, Rouen.

GENG, Artiste peintre, 15, rue Bourg-l'Abbé, Rouen.

GEOFFROY (O.), Sculpteur, 4, rue de la Croix-de-Fer, Rouen.

MM.

GIRARDOT (Alfred), Secrétaire de Direction à l'Asile de Quatre Mares, Sotteville-lès-Rouen.
GIRAUD (Albert), Docteur en Médecine, Médecin en chef honoraire des asiles d'aliénés, 15, rue Louis-Malliot, Rouen.
GIRIEUD (J.), Imprimeur, 58, rue des Carmes, Rouen,
GODILLOT, Ingénieur, 2, rue Blanche, Paris.
GODRON (H.), Ingénieur des Ponts et Chaussées, 73, rue Crevier, Rouen.
GOGEARD (A.), Ingénieur-Voyer honoraire de la Ville de Rouen, 60, rue Saint-Maur, Rouen.
GORGE (Albert), Rentier, 17, rue Jeanne-d'Arc, Rouen.
GOUBERT (Mme A.), 51, rue Bihorel, Rouen.
GOUPIL, 42, rue Bouquet, Rouen.
GOURSAT (Mme), 34, rue Saint-André, Rouen.
GOUVERNEUR, Entrepreneur de travaux publics, 67, rue Erlanger, Paris.
GOUY Fils, Antiquaire, 56, rue Beauvoisine, Rouen.
GREVEL, Libraire, 23, King-Street (Coven-Garden), Londres.
GRUZELLE (C.), Asile de Quatre-Mares, Sotteville-lès-Rouen.
GUÉRIN (C.), Notaire, 19, rue Thouret, Rouen.
GUILBERT (Mme), 17, quai du Havre, Rouen.
GUILLOUX, (Alphonse), Statuaire, 1, rue Pouchet, Rouen.
GUYONNET, 101, rue Réaumur, Paris.

HAMEL (Maurice), Docteur en Médecine, Directeur-Médecin en Chef de l'Asile de Quatre-Mares, Sotteville-lès-Rouen.
HANOTEAU, Lieutenant, 14, cité Vaneau, Paris.
HÉAULLÉ (H.), Directeur du *Comptoir national d'Escompte de Paris*, 3, rue Rollon, Rouen.
HÉLOT (René), Docteur en Médecine, 9, boulevard Jeanne-d'Arc, Rouen.
HEUZEY, Membre de l'Institut, 90, boulevard Exelmans, Paris.
HIE (Henri), Avocat, 8, rue d'Ecosse, Rouen.
HOROY (Mme), à Mainneville (Eure).
HUE (Félix), Pharmacien, 1, rue Alsace-Lorraine, Rouen.
HÜE (François), Docteur en Médecine, 48, rue aux Ours, Rouen.
HUET (Henri), Président de section au Tribunal de la Seine, 41, rue Cardinet, Paris (XVIIe arrond.).
HUISSE (Gustave), Secrétaire général honoraire de la mairie, 36, rue de l'Avalasse, Rouen.

JANET, Architecte, 41, rue de Fontenelle, Rouen.
JANET (Joseph), Architecte, 41, rue de Fontenelle, Rouen.
JOLY, ancien Directeur de la *Succursale de la Banque de France, à Rouen*, 164, rue de la Pompe, Paris.
JOUEN (Abbé), Chanoine, 2 D, rue des Minimes, Rouen.
JOUMIER, à Fondettes, près Tours (Indre-et-Loire).

MM.

KEITTINGER (Maurice), Manufacturier, Conseiller général, 36, rue du Renard, Rouen.

LABORDE (Edouard), Architecte, 1, rue des Carmes, Rouen.
LACOUR (Georges), 10, boulevard Sainte-Marie, Petit-Quevilly.
LAFOND (J.), Directeur du *Journal de Rouen*, 5, rue d'Herbouville, Rouen.
LAFOND (Jean), 5, rue d'Herbouville, Rouen.
LAINÉ, 32, rue Bouquet, Rouen.
LALLEMANT (Ernest), Docteur en Médecine, Directeur-Médecin de l'Asile Saint-Yon, Saint-Etienne-du-Rouvray.
LA MARRE (Maurice), 27, rue Thiers, Rouen.
LAMBARD (Hector), Conseiller général, 16, rue Saint-André, Rouen.
LANCESSEUR (F.), Industriel, 35, boulevard Beauvoisine, Rouen.
LAQUERRIÈRE (A.), Architecte, 37, rue de Bellefond, Paris.
LASSIRE (Ch.), Architecte, 8, rue Dulong, Rouen.
LAURENT (Mme Jules), 42, rue Stanislas-Girardin, Rouen.
LAURENT (L.), 27, rue de Caudebec, Elbeuf (Seine-Inférieure).
LAYER (Ernest), Agent général d'assurances, 81, rue Bouvreuil, Rouen.
LE BER (Mme), château d'Hougerville, Colleville, près Valmont (Seine-Inférieure).
LEBLOND (Aug.), Entrepreneur de peinture, Maire de Rouen, Député de la Seine-Inférieure, 8, rue Pouchet, Rouen.
LEBLOND (Charles), Employé à la Mairie, 111, rue des Carmes, Rouen,
LEBLOND (René), Greffier en chef de la Cour, 3 B, rue d'Harcourt, Rouen.
LEBLOND, Préfet honoraire, rue Jean-Ribault, Dieppe.
LE BOCQ (Paul), Architecte, 14, rue des Carmes, Rouen.
LE BOURGEOIS, à Bonsecours, par Mesnil-Esnard (Seine-Inférieure).
LE BRETON (Gaston), Correspondant de l'Institut, 25 B, rue Thiers, Rouen.
LECAPLAIN (Jean), Docteur en Médecine, 3, rue du Cordier, Rouen.
LECARPENTIER, Avocat, 3, rue d'Ernemont, Rouen.
LECARPENTIER (H.), Filateur, 346, rue de la République, Sotteville-lès-Rouen.
LECERF (Jules), Imprimeur, 46, rue des Bons-Enfants, Rouen.
LECERF (Julien), Rentier, 46, rue des Bons-Enfants, Rouen.
LECLERC (Mlle), 11, rue Saint-Maur, Rouen.
LECOMTE (Maurice), Interne, Asile de Quatre-Mares, Sotteville-lès-Rouen.
LECONTE (Henri), Employé d'Architecte, 46, route Neuve, Mont-Saint-Aignan.
LE CORBEILLER (A.), Grand-Couronne (Seine-Inférieure).
LECORDIER, 15, rue Rollon, Rouen.
LEDARD, 45, rue des Carmes, Rouen.
LEFEBVRE (Paul), Entrepreneur de bâtiments, 1, route de Neufchâtel, Rouen.
LEFEBVRE (Pierre), Architecte, 74, rampe Bouvreuil, Rouen.
LEFEBVRE-PONTALIS (Eugène), Directeur de la Société française d'Archéologie, 13, rue de Phalsbourg, Paris.
LEFORT (Lucien), Architecte en chef du Département, 17, rue Saint-André, Rouen.

MM.

LEFRANC (Mlle), 54, rue Saint-Maur, Rouen.
LEFRANÇOIS (Mme Veuve A.), 46, rue d'Amiens, Rouen.
LEFRANÇOIS (Georges), Expert en objets d'art, 21, quai du Havre, Rouen.
LEGENTIL (Charles), 5, rue Senard, Rouen.
LEGRAND Fils (Albert), 52, rue Jeanne-d'Arc, Rouen.
LEGRIP, Doreur, 59, rue de la République, Rouen.
LEGRIS (Georges), Ingénieur, 4 B, rue d'Herbouville, Rouen.
LEGROS (Abbé), à Lintot-sur-Longueville (Seine-Inférieure).
LELEU, 7, rue de la Glacière, Rouen.
LEMARCHAND (Augustin), Constructeur-Mécanicien, rue Traversière, Petit-Quevilly.
LEMARCHAND (Maurice), Manufacturier, 106, rampe Bouvreuil, Rouen.
LEMEILLEUR (G.), Peintre-Graveur, 1 *bis*, boulevard Gouvion-Saint-Cyr, Paris.
LE MIRE (Eugène), Propriétaire, 1, rue du Nord, Rouen.
LEMOINE, 13 A, rue Nicolas-Mesnager, Rouen.
LE PICARD (A.), Administrateur du *Comptoir d'Escompte de Rouen*, 28, rue du Contrat-Social, Rouen.
LE PLÉ (Mlle), 21, route de Neufchâtel, Rouen.
LEQUEUX (Jules), 3, rue Sainte-Marie, Rouen.
LESAGE (Robert), Architecte, 164, avenue Parmentier, Paris.
LESOURD (Abbé), Chanoine titulaire, 19, place Saint-Amand, Rouen.
LESTRINGANT, Libraire, 11, rue Jeanne-d'Arc, Rouen.
LESTRINGANT (Auguste), 11, rue Jeanne-d'Arc, Rouen.
LETEURTRE (Mme veuve), rentière, 52, rue du Renard, Rouen.
LEVERDIER (Georges), Manufacturier, 8, boulevard Cauchoise, Rouen.
LE VERDIER (Mlle), Propriétaire, 30, rue Damiette, Rouen.
LE VERDIER (Pierre), Conseiller d'Arrondissement, 47, boulevard Cauchoise, Rouen.
LE VILLAIN (G.), Général commandant la 4e brigade de Cuirassiers, Noyon (Oise).
LÉVY (Gaston), Orfèvre, 44, rue Grand-Pont, Rouen.
LIGNEAU (Mlle Marianne), 3, rue Claude-Groulard, Rouen.
LOISEL (Abbé Armand), Curé du Héron (Seine-Inférieure).
LOISEL (M.), Docteur en Médecine, 9, rue de la République, Rouen.
LOISEL (Raymond), Architecte, rue Nationale, Rouen.
LORMIER (Georges), Directeur du Musée de Céramique, Conseiller général, 15, rue Racine, Rouen.
LOTH (Mgr J.), Curé de Saint-Maclou, 3, rue Eugène-Dutuit, Rouen.
LOUVET-RENAUX, Rentier, 44, rue Verte, Rouen.

MABIRE, Négociant, 29, rue Thiers, Rouen.
MADELAINE, Artiste-Peintre, 56, rue de l'Epée, Rouen.
MAILLART (Mme), 51, rue Jeanne-d'Arc, Rouen.
MAINNEMARE (J.), ancien Notaire, 16, place de la Rougemare, Rouen.
MANCHON (Achille), Manufacturier, 84, avenue du Mont-Riboudet, Rouen.

MM.

MARAIS (Octave), Avocat, 8, rue des Arsins, Rouen.
MARIE (Auguste), Ingénieur civil, 25, rue Jeanne-d'Arc, Rouen.
MARROU (Jean), 29, rue Verte, Rouen.
MARTIN (René), Architecte, 57, rue Saint-Patrice, Rouen.
MASSIEU (Mme), 8, rue Duguay-Trouin, Rouen.
MATHAN (Comte de), château de Belbeuf, Belbeuf (Seine-Inférieure).
MÉGARD (Léon), 42, rampe Beauvoisine, Rouen.
MÉRINO (Mlle Diane), 104, avenue Malakoff, Paris.
MÉRIO (Abbé), 1, rue du Moineau, Rouen.
MONFLIER (Georges), Avocat, 12, rue Bouquet, Rouen.
MONFRAY (Albert), Filateur, Déville-lès-Rouen.
MOREL (Charles), Entrepreneur de menuiserie, 40, rue de l'Ecole, Rouen.
MOREL (E.), Publiciste, 58, rue Martainville, Rouen.
MORIN, Docteur en Médecine, 81, rue Saint-Maur, Rouen.
MOTTAY (Victor), Négociant, 1 B, rue du Lieu-de-Santé, Rouen.
MUTEL (Henri), Agent général d'assurances, 20, route de Bonsecours, Rouen.

NAVARRE (Lucien), 1, Grande-Rue, Mont-Saint-Aignan.
NIBELLE (Maurice), Avocat, Conseiller général, 9, rue des Arsins, Rouen.
NICOLLE (Marcel), Critique d'art, Attaché aux Musées nationaux, 182, avenue de Breteuil, Paris (XVe arrond.).
NORMAND (Charles), Architecte, Président de la *Société des Amis des Monuments Parisiens*, Palais Sully, rue Saint-Antoine, Paris.

OZANNE, Notaire, 11, rue de Crosne, Rouen.

PANEL (G.), Docteur en Médecine, 20, rue du Champ-du-Pardon, Rouen.
PANTHOU (Mme veuve Henri), 8, rue Nicolas-Mesnager, Rouen.
PANTHOU (Paul), Architecte, 20, rue Crevier, Rouen.
PAULME (Henri), Directeur de la *Succursale du Crédit Foncier*, 26, rue Beauvoisine, Rouen.
PAYENNEVILLE (Mme), 29, rue Beffroy, Rouen.
PELAY (Edouard), 74, rue de Crosne, Rouen.
PELLIOT (Charles), Négociant, 27, rue des Francs-Bourgeois, Paris.
PERCEPIED, Docteur en Médecine, 36, rue de Reims, Rouen.
PETIT (Alfred), Entrepreneur de peinture, 11 B, rue du Cordier, Rouen.
PETIT (Joseph), 5, rue Verte-de-la-Motte, Rouen.
PETIT (Marcel), 20, rue Jeanne-d'Arc, Rouen.
PETIT (Paul), Docteur en Médecine, 1, rue Senard, Rouen.
PICARD (Robert), Négociant, 14, rue de Fontenelle, Rouen.
PINCHON (Paul), Notaire, Philippeville (Algérie).
POAN DE SAPINCOURT (Léon), Ingénieur-Architecte, 33, rue Armand-Carrel, Rouen.
POMEREU (Marquis de), Député de la Seine-Inférieure, 67, rue de Lille, Paris.
PONT-AUDEMER (Ville de), Bibliothèque CANEL.

MM.

POUCHIN (Ed.), Docteur, 14, rue Verte, Rouen.
POUSSARD (Mme Veuve A.), 50, rue Beauvoisine, Rouen.
PRÉVOST (Louis), Négociant, 20, rue Saint-Jacques, Rouen.
PRIVEY (Georges), Conseiller à la Cour d'Appel, 28, route de Neufchâtel, Rouen.
PROUET (Jules), Négociant, 23, rue de la Grosse-Horloge, Rouen.

QUENEDEY (Mme), 22, rue de la Chaîne, Rouen.
QUENEDEY, Capitaine au 39e Régiment d'infanterie, 22, rue de la Chaîne, Rouen.
QUESNÉ (Victor), Archéologue, château de Montaure, Montaure (Eure).

RABEL, Architecte, 43, rue Verte, Rouen.
RAVENEZ, Colonel commandant le 105e Régiment d'infanterie, 147, avenue Suffren, Paris.
RÉGNIER (Louis), Archéologue, 9, rue du Meilet, Evreux.
RENARD (Charles), Avoué, 44, rue de l'Ecole, Rouen.
RIEDER (Albert), 13, rue des Glacis, Nancy (Meurthe-et-Moselle).
RIGONDET (G.), ancien Greffier, 1, rue Bihorel, Rouen.
ROBERT (Julien), ancien Magistrat, 37, rue Etoupée, Rouen.
ROCHE (Jules), villa Mireille, Montchapet-Dijon (Côte-d'Or).
RONCERO Y MARTINEZ, Consul d'Espagne, 3, rue Jeanne-d'Arc, Rouen.
ROTHIACOB (Baron A. de), Administrateur-délégué du *Comptoir d'Escompte de Rouen*, 15, rue Bouquet, Rouen.
ROYER (Eug.), Horloger-Bijoutier, 1, rue des Carmes, Rouen.
RUEL (Gaston), 80, rue aux Ours, Rouen.
RUEL (Georges), Architecte, Professeur à l'Ecole régionale des Beaux-Arts, 74, rue Saint-Romain, Rouen.

SAINT-CLAIR (Eugène), 56, rue de Crosne, Rouen.
SAMBAT, 30, rue Thiers, Rouen.
SARAZUA (Maurice), Agent d'assurances, 10, rue du Chemin-Neuf, Rouen.
SARRAZIN (Albert), Avocat, 31, place des Carmes, Rouen.
SORIEUL, Entrepreneur, 156, rue Beauvoisine, Rouen.
SURGET (Robert), 7, avenue du Cimetière-Monumental, Rouen.
SURMÉLY, Saint-Étienne-du-Rouvray (Seine-Inférieure).

TACHEAU (Mme), 79, rue de la République, Rouen.
TAMIGI (Abbé), 29, rue d'Ernemont, Rouen.
TAUPIN (Eugène), Chimiste, 6, cité Victor-Hugo, Bolbec.
THOUVENIN (Ch.), Ingénieur-Architecte, 19, rue de la Chaîne, Rouen.
TOUFLET (Abbé), Professeur à l'Institution Join-Lambert, 39, rue de l'Avalasse, Rouen.
TOURDOT (Amédée), Docteur en Médecine, 20, rue Alsace-Lorraine, Rouen.
TOUTAIN (Henri), Architecte, 5, rue Stanislas-Girardin, Rouen.
TOUTAIN (Paul), Notaire, 17 A, quai de la Bourse, Rouen.

MM.

TRESSAN (de LA VERGNE de), Lieutenant au 39e Régiment d'infanterie, 60, rue Saint-Gervais, Rouen.

TRÉVOUX (Laurent), Industriel, Petit-Quevilly.

TURPIN (Henry), Négociant, Vice-Président de la Chambre de Commerce, 23, rue Pouchet, Rouen.

TURPIN (Robert), Courtier maritime, 2, rue Rollon, Rouen.

VALIN (Lucien), Avoué, Conseiller d'arrondissement, 21, rue de l'Ecole, Rouen.

VALLÉE (Gaston), Armateur, 8, rue Jeanne-d'Arc, Rouen.

VALLOIS Fils, 11, rue Georges-d'Amboise, Rouen.

VAN BIÉMA, Négociant, 83, rue Thiers, Rouen.

VAUMOUSSE (Georges), Bijoutier-Antiquaire, Conservateur du *Gros-Horloge*, 70, rue de la Grosse-Horloge, Rouen.

VERPILLOT (A.), Négociant, 41, rue Thiers, Rouen.

VESLY (Léon de), Professeur à l'Ecole régionale des Beaux-Arts, Directeur du Musée départemental d'Antiquités, 1, rue des Arsins, Rouen.

VIGNET (Henri), Artiste peintre, 10, rue du Bec, Rouen.

VILLETTE (H.), Entrepreneur de menuiserie, 5, rue Racine, Rouen.

VIOU (G.), Transitaire, 18, rue Bouquet, Rouen.

WADDINGTON (R.), Sénateur, 173, rue des Charrettes, Rouen.

WANCKEL (Manfred), 73, Mercer Street, New-York.

WILHELM (Henry), Agent-Bibliothécaire des Sociétés Savantes, rue Saint-Lô, Rouen.

SOCIÉTAIRES DÉCÉDÉS.

MM.

BLIN (Eugène).

PANTHOU (Henri).

MM.

POUSSARD (A.).

ADELINE (J.), ancien sociétaire.



TABLE ALPHABÉTIQUE

DES NOMS DE PERSONNES, DE CHOSES ET DE LIEUX.

A

Abbaye de Saint-Ouen, 192; voir Inventaire, 145 et suiv.

Accident (un) sur les chantiers de la Cathédrale au XVIe siècle, 12.

Adeline (Jules), 15, 29, 169, 181 à 183, 210.

Aître Saint-Maclou, 16, 18, 31, 51, 191.

Aître (l') Saint-Maclou et les anciens Charniers, 51 à 58.

Alavoine, Architecte, 155, 156.

Alençon (Philippe d'), Archevêque de Rouen : son Inventaire 33; — son tombeau à Rome, 34.

Allinne (Maurice), 9, 11, 12, 15, 17, 29, 79 à 94, 157.

Alphée et Aréthuse (voir fontaine du *Gros-Horloge*), 164.

Amboise (Georges I d'), Archevêque de Rouen, 34, 79 et suiv.

Amboise (Georges II d'), Archevêque de Rouen, 79 et suiv.

Amis (les) *des Monuments rouennais*, 8, 27, 29 et suiv., 75, 166, 167, 172.

Andelys (les), 12, 29, 166

Andrieu (Ach.), Bureau 1909, 3; — Procès-verbaux, 18 à 21.

Arcade sur la rue Saint-Lô, 66.

Archéologie (voir Société française d').

Archives : nationales, 61; — vaticanes (documents rouennais), 33; — départementales : G., 82 et suiv., 108 et suiv.; H, 146 et suiv.; C. 105 et suiv.; T. 147; — municipales, 52, 114 et suiv., 130, 136 et suiv.; Plans et cadastres, 136 et suiv.; Tabellionnage de Rouen, 42, 45; Bibliothèque municipale (manuscrits Y 205 et Y 114), 137, 152.

Asselin (famille), 125, 133.

Aubé (Raoul), Bureau 1909, 3, 5; — Commission de Publicité, 2; — Procès-verbaux, 1 à 21; — Correspondance, 27 à 28; — Rapport annuel, 29 à 32; — Chronique, 155 à 185; 191; — Index bibliographique, 193 à 200.

Autel de Jeanne d'Arc, église Saint-Vincent, 168.

Auvray, Inspecteur diocésain, 27, 28, 30, 155.

B

Bâle, église Saint-Pierre, 34.

Bannière de Jeanne d'Arc, à la Cathédrale, 168.

Barge (Enseigne de la), Musée d'Antiquités, 10, 31.

Bari, église Saint-Nicolas, 39.

Barjolle (les frères), Entrepreneurs, 61.

Barthelemy, Architecte, 147, 192.

Baudot, Serrurier, 124, 159.

Baudry (Paul), 14, 181, 187 à 190.

Bauquemare (famille de), 110, 111, 133.

Béarn (famille de), 103 et suiv.

Beaurain (N.), Commission de Publicité, 2.

Beaurepaire (Ch. de), 45, 180, 193.

Bédane (manoir de), 18, 31, 41 à 49.

Bénédictins de Saint-Pierre de Préaulx, Pont-Audemer, 109 et suiv.

Berneval (Alexandre), 150.

Bertaud, 39.

Bertrand de Rouen, 52.

Besson, Sculpteur, 151.

Bézard (L.), Peintre, 141.

Blanche (Docteur), 178.

Blanquart (Abbé), 83.

Blin (Eugène), 210.

Bologne, église Cathédrale, 34.

Bonet, Sculpteur, 164.

Bonet (Edmond), Sculpteur, 158, 162.

Bosquet (Guillaume), sieur du Mesnil, 46.

Bouillon (Cardinal de), Abbé de Saint-Ouen, 147.

Boulanger, Peintre-verrier, 45, 141, 192.
Boutiques (anciennes) au Bureau des Finances, 162.
Bovary (Mme), 97.
Brunon (Dr), 1.
Bunodière (de la), 149.
Bureau des Finances, 2, 161, 162.
Bureau de 1909, 3.

C

Caffieri, Sculpteur, 143.
Cahais, Sculpteur, 145.
Cahard, Décorateur, 141.
Calvaire de Saint-Martin-sous-Bellencontre, 9, 31.
Camus de Pontcarré (famille), 65 et suiv.
Carmes de Rouen, 107, 110 et suiv.
Cartaud, Architecte, 145.
Carte d'invitation à la conférence, 174.
Cathédrale de Rouen : Grand portail : restauration, 15, 155 à 158; balustrade crénelée, 155; contreforts, 155, 156; sculptures de des Aubeaux, 9; — Portail Saint-Jean, 16, 28, 40, 158; — Portail Saint-Etienne, 40; — Tour Saint-Romain, 9, 27 (voir Tour Saint-Romain, 158 et suiv.); — Cour d'Albane, 17: — Maison du Sacriste, 17. — Trésor, 28, 30; — Revestiaire et Chambre du Sacriste, 14; — Bannière de Jeanne d'Arc, 168.
Cavé (Geo), 99 à 104, 191.
Chaillou (Jehan), Ymaginier, 85.
Chaîne, Architecte diocésain, 156.
Chapelle des Trépassés, Aître Saint-Maclou, 58.
Chapitre (Maison du), rue Saint-Denis, 176.
Charnier de l'Aître Saint-Maclou, Rouen, 55; — de Brise-Garet, Montivilliers, 54; — des Innocents, Paris, 52.
Cheminée du XIIIe siècle (Cathédrale), 14, 27, 30.
Chirol (Pierre), 21, 31, 59 à 77.
Choisy, 117 et suiv.
Chronique artistique et monumentale, 155 à 185.
Clémenche, Commission des Finances, 2.
Clément VI, Pape (ancien Archevêque de Rouen), 34.
Clères : Calvaire et église, 100; Château de —, 100 et suiv., 191; Famille de —, 99 et suiv.
Collection Depeaux au Musée, 169, 170.
Collège de Normandie, 191, 192.
Comité des Sites et Monuments, 185.
Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure, 16, 28, 147, 149.
— des Finances, 2.
— des Inscriptions rouennaises, 19.
— de Publicité, 2.
Conférence, 10, 32, 176 et suiv.
Conseil d'administration, 1, 2.
Corneille (Pierre), 17, 18, 21, 29; — sa statue au Lycée, 165, 166; — son buste, 167.
Corneille (Thomas), 12, 17, 18, 21, 29, 166 et suiv., 180.
Cotte (Robert de), Architecte, 70.
Cotterel (Dom), Prieur de Saint-Ouen, 148.
Courage (voir travaux de la Cathédrale, 158).
Couronnement de la Vierge (voir Tapisseries de Saint-Vincent, 171).
Coutan (Docteur), 155, 194.

D

De France (Pierre), Architecte, 145. 151, 164.
Deglatigny, 139.
Delabarre (Edouard), Bureau de 1909, 3; 2, 6, 10, 12, 13, 14, 16, 17, 31, 172, 173, 194.
De la Haye (Nicolas), Peintre, 143.
Demarest, Architecte, 152, 163.
Denuelle (Alexandre), Peintre, 147.
Depeaux, 169, 170.
Dervois, 175.
Des Aubeaux, Sculpteur, 9, 80 et suiv., 83, 92.
Deshayes, Peintre, 150.
Devaux (J.), Sculpteur, 163.
Deville, 80 et suiv.
Diehl, 39.
Dubosc (Georges), Commission de Publicité, 2; 59, 61, 66, 102, 121, 156, 158, 159, 175, 183, 195, 196.
Duchemin (Emile), 180.
Du Not, 146, 150.
Dupuy-Delaroche, Peintre, 192.
Dutuit (Eugène), 164.
Duveau (Edouard), Commission de Publicité, 2, 192.
Duveau (Mlle Emilie), Bureau de 1909, 3.

E

Ecole de l'Aître Saint-Maclou, 57.
— naturaliste, 169.
Eglises : Détériorations des —, 2, 27; — Vols; Mesures de précaution, 19, 20.
— Saint-Laurent, 21.
— Saint-Maclou, 16, 28, 30, 31; — Inventaire, 140 et suiv.
— Saint-Ouen, 10, 11, 13, 27, 30; — Inventaire, 145 et suiv.
— Saint-Vincent, 2, 19, 28, 30, 168, 171.
Engelhard (Capitaine), 12.
Enlart (C.), 196.
Estouteville (Guillaume d'), Archevêque de Rouen, 35 et suiv.; — son portrait et son buste à Rome, 38; — Abbé de Saint-Ouen, 151.
Estouteville (Louis d'), Chanoine de Rouen, 156.
Excursions, 10, 191.

F

Faucon (G.), 6.
Fauquet (Eugène), Bureau de 1908, 4; — Commission des Finances, 2; 6, 7, 11, 27, 162, 179.

Flambart (Nicolas), Serrurier, 152.
Flaubert (Gustave), 97.
Florence, Eglise de l'Annunziata, 37.
Fontaine du *Gros-Horloge*, 17, 18, 28, 30, 164, 165.
Fontaines (Anciennes) de Rouen, 19.
Fortin (Charles), Commission des Finances, 2; 10, 11, 15, 17, 29, 187 à 190.
Foucher (Auguste), Sculpteur, 158.
Foucher (J.-B.), Sculpteur, 103, 158.
Fouilles (voir Vieux-Château, 172 et suiv.).
Foulongne, Peintre, 141.
Frascati (Murailles de), 37.
Frises sculptées : Musée d'Antiquités, 179 ; — Rue de l'Épicerie, 178, 179.

G

Gare (Nouvelle) de la rue Verte, 17.
Garreta (Raphaël), 139.
Gasville (de), Intendant, 60, 65.
Geispitz, Commission des Finances, 2.
Gisors (Eglise de) ; — Le Trépassement de Notre-Dame, 83.
Gogeard, Commission des Finances, 2, 10, 31, 172, 173.
Gosselin, Architecte, 156.
Gosselin (E.), 41 et suiv.
Goujon, Sculpteur, 151.
Goujon (Jean), 81, 84, 90, 96, 144, 145.
Gouville (Château de), 191.
Grégoire XI, Pape (ancien Chanoine de Rouen), 34.
Grosse-Horloge (Arcade de la), 165.
— (Fontaine de la) voir Fontaine.
Gruzelle, Bureau de 1909, 2 ; — Procès-verbaux, 1 à 18 ; — Rapport annuel, 29 à 32 ; 175 ; — Excursions, 191, 192.

H

Hairis (L.), Plombier, 161.
Hallé (Daniel), Peintre, 148, 151.
Hélot (Docteur R.), Bureau de 1909, 3.
Henri IV, 103, 104.
Honfleur, la Lieutenance, 16, 17.
Hôpital du Roi, 107, 109.
Hospice-Général, 177, 178.
Hôtel-de-Ville, 31.
Hôtel du Cygne, 14, 31, 95 à 97 ;
— de la Houssaye, 21, 31, 105 à 138 ;
— de Mathan, 7 ;
— de la Première Présidence, 21, 31, 59 à 77 ;
— de Sées, 108 ;
— des Sociétés savantes, 66, 162, 163 (voir Hôtel de la Présidence, 59 et suiv.).

I

Iconographie de l'Hôtel de la Première Présidence, 71.
Index bibliographique, 193 à 200.
Influences normandes en Italie, 39 ; — siciliennes à Rouen, 40.
Initiative (voir Syndicat d').
Inscriptions (Commission des) rouennaises, 19.
Inscriptions commémoratives, 12, 19, 29, 156, 166, 167, 183.
Inventaire du mobilier d'art des Eglises de Rouen :
Eglise Saint-Maclou, 140 et suiv. ;
— Artistes cités (voir Chapelles et Table générale) ;
— Autels-retables (voir Chapelles), 140 et suiv. ; Buffet
— d'orgues, 144, 145 ;
— Chaire, 145 ;
— Chapelles, 140 et suiv. ;
— Chœur, 145 ;
— Escalier des orgues, 144 ;
— Mobilier cultuel (voir Chapelles et Sacristie) ;
— Inscriptions commémoratives, 140, 142 ;
— Objets servants au culte, 145 ;
— Peintures (voir Chapelles et Sacristie) ;
— Sacristie, 145.
Eglise Saint-Maclou :
— Sculptures (voir Chapelles et Sacristie) ;
— Vitraux (ibid.).
Eglise Saint-Ouen, 145 et suiv.;
— Abbés, Prieurs, Religieux de Saint-Ouen (voir Chapelles, 146 et suiv., et Table générale) ;
— Artistes cités (ibid.) ;
— Autels - retables (voir Chapelles) ;
— Buffet d'orgues, 152 ;
— Chaire, 152 ;
— Chapelles, 146 et suiv. ;
— Chœur, 152 ;
— Ferronnerie (voir Chapelles et Chœur), 146 et suiv. ; 152 et suiv.
— Mobilier cultuel (voir Chapelles et Sacristie) ;
— Monuments funéraires, 148 ;
— Objets servant au culte (voir Sacristie) ;
— Peintures (voir Chapelles, Chœur et Sacristie) ;
— Portail de la Cirerie, 151 ;
— Sacristie, 145, 146 ;
— Sculptures (voir Chapelles et Sacristie) ;
— Vitraux, 145 et suiv. (Vie de Sainte Anne, 153 ; — les Sibylles, 154.)
Isneauville (Eglise d'), 192.

J

Jeanne d'Arc : Fêtes de —, 168 ; autel de —, 168 ; Bannière de —, 168 ; Conférence, 165.
Jolly, Commission des Finances, 2.
Jouan (Alphonse), Sculpteur, 163.
Jouen (Abbé L.), 2, 14, 15, 30, 31, 33 à 40, 196.
Jouvenet (J.), Peintre, 146, 147, 149.

K

Kephalu (Cathédrale de), 40.

L

Labbé d'Epreville, 133.
Lainé (Emile), 49.
Langlois (Hyacinthe), 164.
Lanterne à projections, 11, 12.
Laquerrière, 18, 31, 51 à 58, 191.
Le Bocq, Architecte, 2, 14, 31.
Lebourg (Albert), Peintre, 170.
Le Carpentier, Architecte, 145.
Lecerf (J.), Commission de Publicité, 2.
Le Corbeiller (A.), 15, 197.
Le Cordier de Bigars (famille), 142.
Le Danoys des Essarts, sieur de Tourville, 48.
Lefebvre, Menuisier, 143.
Lefebvre (Abbé), 167.
Lefebvre-Pontalis, 198.
Lefort (Lucien), Architecte du Département, 163, 168.
Lefrançois, Sculpteur, 143.
Lefrançois (Georges), 4, 10, 17.
Legentil, 6, 17, 21.
Le Lieur (famille), 29, 45 et suiv.
Lemercier (Charles), seigneur de Tourville, 42, 47.
Le Poittevin (Louis), Peintre, 184.
Le Prince, Sculpteur, 145.
Le Roux (Richard), Ymaginier, 92.
Le Roux (Rouland), Maître-Maçon, 75.
Le Roux de Tilly, sieur de Bédane, 47.
Letanneur, Ferronnier, 160.
Le Vieil, Peintre-Verrier, 45.
Longueil (Richard Olivier de), Cardinal, 35.
Lycée de Rouen, 165, 166.

M

Maillart (Mme), 21.
Maisons (Anciennes) démolies, 175, 177.
Marc-d'Argent (Roussel, dit), Abbé de Saint-Ouen, 148, 151.
Marie, 19.
Marigny, Peintre, 149.
Martin (Roger) du Gard, 198.
Martinet, Ingénieur, 60 et suiv.
Mauduit (Louis), sieur de Bédane, 48.
Mauviel, Peintre, 141, 147.
Mesnager (Nicolas), 177.
Monet (Claude), Peintre, 169, 170.
Monreale (Basilique de), 40.
Montmorency-Luxembourg (Duc de), 164.
Morin (Docteur), Bureau de 1909, 3 ; — Rapport de la Commission des Finances, 23 et suiv.
Motte (Maison de la), 189, 190.
Musée d'Antiquités, 148, 170, 179.
— de Peinture, 169, 170.

N

Nécrologie, 181 et suiv., 210.
Nicolas de Normandie, Abbé de Saint-Ouen, 148.
Normand (Charles), 9.

O

Orges (Hugues des), Archevêque de Rouen, 34.

P

Palerme, Cathédrale et Eglise San-Spirito, 40.
Panthou (Henri), 15, 210.
Panthou (Paul), 7, 17, 172.
Parent, Architecte, 103.
Parlement de Normandie, 72 et suiv.
Parmentier (E.), Peintre-Décorateur, 184, 185.
Peinture : voir Collection Depeaux, 169 ; — Inventaires, 140 et suiv., 145 et suiv.
Pelay (Edouard), Commission de Publicité, 2 ; 7, 13, 19.
Pendule XVIIIe siècle (Musée d'Antiquités), 170.
Poitevin (Nicolas), Serrurier, 153.
Pommeraye (Dom), 149.
Portail Sainte-Claire, 6, 27, 30.
Porte Guillaume-Lion, 19, 30.
Poussard (A.), 15, 210.
Poussier, 17.
Prentout (Henri), 198.
Priants (les) du Tombeau des Cardinaux d'Amboise, 79 et suiv.
Puits (le) de l'hôtel du Cygne, 95 à 97.

Q

Quenedey (Capitaine R.), 2 ; 31, 105 à 138.
Quesnel (Nicolas), Ymaginier, 92.
Quesney (Isidore), 48, 49.

R

Regnier (Louis), 198, 199.
Revestiaire et Chambre du Sacriste (Cathédrale de Rouen), 14, 27, 30.
Riboullé, Peintre, 140, 144.
Rigondet, 7, 9, 14, 15, 19, 31, 95 à 97, 158.
Robinet, Sculpteur, 145.
Roche-Taillée (Jean de la), Archevêque de Rouen, 34.
Romain, Sculpteur, 151.
Rome : Eglise Saint-Augustin, 35, 38.
— Eglise Sainte-Françoise Romaine, 34.
— Eglise Saint-Louis des Français, 36, 37.
— Basilique Sainte-Marie-Majeure, 36, 37.
— Basilique Sainte-Marie-au-Transtévère, 34.
— Basilique Saint-Pierre (ancienne), 35.
— Presbytère de l'ancien Saint-Pierre, 35.
Rue Aumosne (anc. de l'), 109.
— Bon-Espoir (anc. du), 178.
— Bouvreuil, 179.
— Chaine (de la), 105 et suiv.
— Charles de-Beaurepaire, 180.
— Chasse (de la), 180.
— Chemin-de-Fer (impasse du), 180.
— Docteur-Blanche (du), 17, 177, 178.
— Donjon (du), 172.
— Eau-de-Robec, 181, 183.
— Emile-Duchemin (quai), 180.

Rue Epicerie (de l'), 31, 178.
— Fardeau (du), 7.
— Fossés-Louis-VIII (des), 105 et suiv.
— Grand-Pont, 21.
— Grosse-Horloge (de la), hôtel d'Etancourt, 6.
— Jardin de l'Aurore (du), 181.
— Maréquerie (de la), 178.
— Mesnil-Grémichon (du), 181.
— Mont-Riboudet (avenue du), 16, 18.
— Neuvillette (de), 181.
— Nid-de-Chien (du), 181.
— Normare (de), 181.
— Ours (aux), 17.
— Philippe-Auguste, 180.
— Picchine, 178.
— Pîtres (de), 180.
— Planche-Ferrée, 178.
— Pucelle (place de la), 21.
— Rouen (de), à Dijon, 181.
— Saint-Denis, 7, 10, 31, 175.
— Thomas-Corneille, 180.
— Vergetiers (des), 6, 10.
— Vieux-Palais (du), 17.
Ruines de France, 12.

S

Sacquespée, Peintre, 141, 149.
Sarrazin (Albert), 8, 10, 31, 32, 173, 175, 199.
Sauvageot (L.), Architecte, 152, 155, 156.
Senties, Peintre, 146.
Sisley, Peintre, 170.
Société française d'Archéologie, 16, 28.
Souvenirs normands en Italie, 2, 31, 33 à 40.
Statuts (Modification des), 13.
Surveillance (Mesures de) pour les églises, 20.
Syndicat d'Initiative, 185.

T

Tapisseries de l'église Saint-Ouen, 152; — de l'église Saint-Vincent, 171.
Therouyn (Regnault), Ymaginier, 85.
Tombeau des Cardinaux d'Amboise, 79 et suiv.
— de Claude Groulard, 170.
Tour Saint-Romain (Cathédrale) : Echafaudages, 158; — Faîtage, 158, 159; — Croix du comble et leurs collerettes, 160, 161 ; — Crête et sa bavette, 160 ; — Soleils et bulottes du faîtage, 161.
Touring-Club, 16, 28.

V

Vaumousse, 6.
Velletri (Evêché de), 37.
Venosa, église de la Sainte-Trinité, 39.
De Vesly (Léon), 9, 10, 16, 18, 29, 31, 41 à 49, 107, 139 à 154, 170, 191, 200.
Vieux-Château (le) de Rouen, 31, 172 et suiv.; Comité d'Initiative, 8; — Couvent des Ursulines, 9; — Donjon, 172, 173 ; — Escalier de la maison d'Aligre, 2; — Fouilles et trouvailles, 2, 12, 14, 16, 172; — Rue Philippe-Auguste, 180.
Vincent, Peintre, 142.
Viollet-le-Duc, 116 et suiv.
Vitecoq (Symon), Maître-Maçon, 86.
Vitraux, 2, 48 (voir Inventaire, 140 et suiv., 145 et suiv.).
Vitry (P.), 80, 81.

Z

Zurbaran, 141.





TABLE DES MATIÈRES

Pages

Procès-verbaux des séances 1
Rapport de la Commission des finances sur l'exercice 1909 23
Correspondance 27
C. GRUZELLE. — Rapport annuel 29
L. JOUEN. — Souvenirs normands en Italie. 33
L. DE VESLY. — Le Manoir de Bédane 41
A. LAQUERRIÈRE. — L'Aître Saint-Maclou et les anciens Charniers 51
P. CHIROL. — L'Hôtel de la Première Présidence, rue Saint-Lô 59
M. ALLINNE. — Les Priants du tombeau des Cardinaux d'Amboise à la Cathédrale de Rouen. 79
G. RIGONDET. — Le Vieux Puits de la cour intérieure de l'Hôtel du Cygne, place Beauvoisine, à Rouen 95
G. CAVÉ. — Le Château de Clères 99
R. QUENEDEY. — L'Hôtel de la Houssaye 105
L. DE VESLY. — Inventaires du mobilier d'art des édifices religieux : Eglises Saint-Maclou et Saint-Ouen de Rouen 139
Raoul AUBÉ. — Chronique artistique et monumentale :
Le Portail de la Cathédrale. 155
La Tour Saint-Romain 158
Le Bureau des Finances. 161
La Porte de l'Hôtel des Sociétés savantes. 162
La Fontaine du « Gros-Horloge » 164
Le Corneille du Lycée 165
La Plaque commémorative de Thomas Corneille 166
Le Monument de l'abbé Lefebvre 167
Hommages à Jeanne d'Arc. 168
La collection Depeaux 169
Au Musée d'Antiquités 170
Vol de tapisseries à Saint-Vincent de Rouen 171
Fouilles et découvertes au Vieux-Château de Rouen. 172
Conférence sur le Vieux-Château 173
Vieilles rues, vieux logis. 175
Dénomination de voies publiques 179
Nécrologie (J. Adeline; L. Le Poittevin; E. Parmentier). 181
Ch. FORTIN. — Note sur Paul Baudry 187

Pages

C. GRUZELLE. — Excursions 191
Raoul AUBÉ. — Index bibliographique 193
Liste des Membres de la Société (Anciens Présidents ; Bureau ; Sociétaires) 201
Table alphabétique et analytique 211

TABLE DES ILLUSTRATIONS

I. — PLANCHES HORS TEXTE.

Monument funéraire de Philippe d'Alençon 36
Hôtel de la Première Présidence : Façade sur le jardin, par P. Chirol (communiqué par *L'Architecture et la Construction dans l'Ouest*) 60
Statue de Georges Ier d'Amboise (Cathédrale de Rouen). — Cliché Allinne 84
Statue de Georges II d'Amboise (Cathédrale de Rouen). — Cliché Allinne 85
Hôtel de la Houssaye : Plans du rez-de-chaussée et du premier étage, par R. Quenedey et Favot 116
Eglise Saint-Maclou : Boiseries du chœur et de la Chapelle de Notre-Dame de Pitié. — Clichés Lecerf 140
Eglise Saint-Ouen : Grille de la Chapelle Sainte-Agnès ; boiseries de la Chapelle Saint Jean-Baptiste et du Portail de la Cirerie. — Clichés Lecerf. 148
Façade occidentale de la Cathédrale de Rouen. — Cliché Allinne 156
Vieilles maisons rue Blanche (photographie communiquée par M. Poussier) 176

II. — PLANS ET VIGNETTES DANS LE TEXTE.

Pages

Basilique de Monreale, dessin de Gruzelle, d'après photographie 32
Buste du Cardinal d'Estouteville, à Saint-Augustin de Rome, d'après photographie. 36
Plans des Dômes de Kephalu et Monreale, d'après photographie 37
Cathédrale de Rouen : Portail Saint-Etienne, d'après photographie . . 38
Cathédrale de Rouen : Portail Saint-Jean, d'après photographie 39
Manoir de Bédane : Grille d'entrée, cliché Rigondet 43
Manoir de Bédane, dessin de Gruzelle, d'après photographie 44
Manoir de Bédane : Chapelle, cliché Rigondet 45
Armoiries de J. Le Lieur, cliché Lecerf, d'après le *Livre des Fontaines* (Bibliothèque de Rouen). 46

Pages

Manoir de Bédane : Verrière de la Chapelle, cliché Rigondet 48
Charnier des Innocents, dessin de Laquerrière 53
Charnier de Brise-Garet, desssin de Laquerrière 55
Charnier de l'Aître Saint-Maclou, dessin de Laquerrière. 56
Hôtel de la Première Présidence : Plan du sous-sol, dessin de Chirol. . . 68
Hôtel de la Première Présidence : Plan du rez-de-chaussée, dessin de Chirol. 69
Hôtel de la Première Présidence : Plan de l'étage, dessin Chirol 70
Hôtel de la Première Présidence : Corniche et chapiteau dans la Chambre de parade, cliché Quenedey . . . 71
Jardin de la Première Présidence : Fontaine, cliché Lecerf 76

Pages

Statue de Georges II d'Amboise, dessin d'Allinne 90
Statues des Cardinaux d'Amboise, cliché Allinne. 91
Statues de Prophètes, au portail Saint-Romain, cliché Allinne 93
Puits de l'Hôtel du Cygne, place Beauvoisine, cliché Rigondet 96
Armoiries des seigneurs de Clères, d'après Lemarchand, cliché Rigondet . . 99
Château de Clères : Façade des communs sur l'ancienne cour (côté Nord), cliché Rigondet 100
Château de Clères : Perspective des communs sur les anciens fossés, cliché Rigondet 101
Hôtel de la Houssaye : Emplacement de l'immeuble (plan 1) 106
Hôtel de la Houssaye : Le terrain à la fin du XVIe siècle (plan 2) 109
Hôtel de la Houssaye : Départ de l'escalier d'honneur (aile droite), cliché Dujardin 115
Hôtel de la Houssaye vu de la Cour, cliché Quenedey 119
Hôtel de la Houssaye : Médaillons du grand salon (aile droite), cliché Quenedey 125
Hôtel de la Houssaye : Trumeau d'une pièce du premier étage (aile gauche), cliché Quenedey 126

Pages

Hôtel de la Houssaye : Panneau du grand salon (aile droite), cliché Dujardin. 128
Hôtel de la Houssaye : Trumeau d'une pièce, à l'ouest du grand salon (aile droite), cliché Quenedey. . . . 132
Frise Henri III, au Musée d'Antiquités, dessin d'Eug. Fauquet. 155
Echafaudage de la Tour Saint-Romain (vue prise de la rue aux Juifs), cliché Rigondet 157
Pose des nouvelles croix sur la Tour Saint-Romain, dessin de Gruzelle, d'après une photographie du Docteur Morin. 158
Une des croix de la Tour Saint-Romain, dessin de Gruzelle, d'après une photographie de Lecerf 159
Nouvelle crête de la Tour Saint-Romain, dessin de Gruzelle, d'après une photographie de Lecerf 160
Nouveau soleil de la Tour Saint-Romain, dessin de Gruzelle, d'après photographie de Lecerf. 161
Carte d'invitation, dessin de Gruzelle. . 174
Maisons rue Saint-Denis, n°s 13 et 15 : Détail des portes, dessin de Gruzelle, d'après une photographie de P. Panthou. 176
Maisons rue Saint-Denis, vue d'ensemble, dessin de Gruzelle, d'après une photographie de P. Panthou 177

ERRATA (*voir page suivante*).

ERRATA

Page 35, note 1, vers 4 : au lieu de *cumulent*, lire : *cumulentur*.
— 35, vers 5 : au lieu de *quatuor*, lire : *quater*.
— 51, ligne 17 : au lieu de Κοιμητήριου, lire : Κοιμητήριον.
— 83, ligne 12 : au lieu de *devons*, lire : *avons*.
— 88, ligne 26 : au lieu de *Pirons*, lire : *Pirrus*.
— 92, ligne 13 : au lieu de *à ce sujet encore, devient*, lire : *à ce sujet, devient encore*.
— 102, ligne 15 : au lieu de *était*, lire : *étaient*.
— 102, ligne 16 : au lieu de *elles*, lire : *les constructions*.
— 103, ligne 20 : au lieu de *Deo*, lire : *Dei*.
— 103, ligne 24 : au lieu de *Prosuerunt*, lire : *Posuerunt*.
— 141, ligne 13 : au lieu de *Boullenger*, lire : *Boulanger*.
— 155, ligne 13 : au lieu de *Département*, lire : *Gouvernement*.
— 155, ligne 15 : au lieu de XVᵉ, lire XIVᵉ.
— 162, note 1, ligne 8 : au lieu de *bow-win-dow*, lire : *bow-window*.
— 166, ligne 16 : au lieu de *Rouville*, lire : *Ruville*.
— 168, lignes 13 et 14 : au lieu d'*églises*, lire : *paroisses*.
— 181, ligne 7 : au lieu de *Nomare*, lire : *Normare*.
— 181, ligne 17 : au lieu d'*adieu de*, lire : *adieu à*.
— 184, ligne 36 : au lieu de *Quatre-Mares*, lire : *Saint-Yon*.



ROUEN

IMPRIMERIE LECERF FILS

1910

